This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NEDL TRANSFER
HN 6881 N

11171(H)

KG
11171(4)

FASTES

DE

LA FRANCE

PARIS. — TYPOGRAPHIE MORRIS ET COMP.,
Rue Amelot, 64.

FASTES

DE

LA FRANCE

OU

Faits Chronologiques, Synchroniques et Géographiques

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

PRÉCÉDÉS DE

L'HISTOIRE DE LA GAULE

DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA RACE CELTIQUE EN EUROPE JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DES FRANKS

PAR

C. MULLIÉ

Membre de l'Université

Septième Édition

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS

TOME QUATRIÈME

PARIS

F. BERTIN, ÉDITEUR

RUE DU CHATEAU-D'EAU, 22

1859

KG 11171 (4)

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
FEB 11 1956

53*187

Paris. — Typ. Morris et comp.

Louis XVIIII

RESTAURATION

RESTAURATION

19e Siècle. | Événements politiques.

Dates.

PREMIÈRE RESTAURATION

LOUIS XVIII

1814 (avril) Le comte d'Artois arrive à Paris avec le titre de *lieutenant général.* — La cocarde blanche remplace la cocarde tricolore.

(20 avril) — Entrée de Louis XVIII à Londres ; il y est reçu comme roi de France. — Le comte d'Artois signe une convention avec les alliés pour la suspension des hostilités, l'évacuation du territoire tel qu'il était circonscrit le 1er janvier 1792, etc. Ce traité nous dessaisit de cinquante-une places fortes, d'un matériel immense, de grands dépôts d'effets militaires, de douze mille bouches à feu, dont onze mille en bronze, de trente-un vaisseaux de haut rang, de cinquante-deux frégates ; ce matériel est évalué seul à 260 millions de francs.

Louis XVIII lui-même en est indigné, et l'histoire gardera cette vive apostrophe à son frère : « Il paraît que vous auriez tout cédé, pourvu qu'on vous laissât votre Bagatelle » (maison de plaisance du comte d'Artois).

— Le jour même où Louis XVIII fait son entrée à Londres, Napoléon part de Fontainebleau pour se rendre à l'île d'Elbe, sa nouvelle souveraineté. Jusqu'à Lyon, partout sur son passage il est reçu aux cris de : *Vive l'Empereur !* Le reste du voyage ne fut pas exempt de périls, et ses jours furent menacés par quelques populations fanatiques du midi. Il échappe aux tentatives d'assassinat organisées sur sa route, et s'embarque enfin au port de Saint-Rapheau sur une frégate anglaise.

(24 avril) — Louis XVIII s'embarque à Douvres sur le vaisseau *le Royal-Souverain*, escorté de la frégate *le Jason*, aux salves de l'artillerie de la côte et de la flotte, le drapeau blanc flottant à tous les mâts. A moitié du canal, le vaisseau qui portait le roi passe du cortége naval des Anglais au milieu du cortége des barques et des vaisseaux français. Il entre ainsi à Calais accompagné de la duchesse d'Angoulême, du prince de Condé et du duc de Bourbon. Il y reçoit les députations du nord de la France. Le général Maison, commandant l'armée du Nord, était venu de Lille avec une partie de ses troupes pour lui présenter les premières baïonnettes de l'armée. Le général escorta le roi, le lendemain, à son départ de Calais.

Des courriers de Paris rejoignaient le roi d'heure en heure sur la route, et lui apportaient les nouvelles, les impressions, les dispositions publiques par des messages confidentiels de l'abbé Montesquiou et de M. de Talleyrand. A chaque relai, les exigences de ce dernier semblaient se relâcher, et ses conseils devenaient plus accommodants. Cependant il l'engageait encore à ne pas entrer à Paris avant d'avoir adressé une proclamation à la nation. Soit pour se donner le temps de la réflexion, soit pour combiner avec Talleyrand ses paroles et ses actes, le roi affectait de ne marcher qu'avec une extrême lenteur.

— Arrivée du roi à Compiègne. Cinq ou six maréchaux de Napoléon et ses familiers les plus intimes s'étaient hâtés de l'y devancer. Le maréchal Berthier, qui n'avait pas quitté depuis douze ans la tente ou le cabinet de l'Empereur, le maréchal Ney, dont l'Empereur avait dit : « J'ai trois cents millions en or dans les caves de

Religion, Législation, Statistique.

1814 (14 avril). Décret du sénat qui confère le gouvernement provisoire de la France au comte d'Artois, sous le titre de lieutenant général du royaume, en attendant que Louis-Stanislas-Xavier de France, appelé au trône des Français, ait adopté la constitution.

— (4 mai). Ferdinand VII prononce la dissolution des Cortès et abolit la constitution de Bayonne, en promettant, dans une proclamation solennelle, « de régler avec d'autres Cortès, légitimement assemblés, tout ce qui pourra convenir au bien de ses royaumes, et de n'imposer dans la suite à ses sujets aucune loi qui n'ait été établie du consentement de cette assemblée. » Sa foi se lie donc à une constitution prochaine; s'il oublie cette promesse, il ne faudra pas s'étonner qu'on lie de force sa couronne à une constitution.

— (24 mai.) Rentrée dans Rome de Pie VII; ce vénérable pontife, en rejetant les propositions de Napoléon, avait dit ce mot sublime: « Laissez-moi mourir digne des maux que j'ai soufferts! »

— 30 mai. — Traité de Paris. — Ce traité, tel qu'un résumé de tous les coups de la fortune, doit fixer l'abaissement de notre puissance et déterminer les bornes de notre territoire. La France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie prennent part à cette stipulation solennelle. Nous rentrons, sauf quelques petits accroissements, dans nos anciennes limites. Tout ce qui a grossi la France depuis 1792 se retire. Quinze millions d'âmes, qui obéissaient à Napoléon, s'éparpillent sous différents maîtres. On nous laisse la principauté d'Avignon et le comtat Venaissin, compris autrefois dans les domaines de l'Église. La Hollande, régie par la maison d'Orange, verra s'étendre son territoire. La liberté de la navigation est assurée sur le Rhin. L'Allemagne se joindra tout entière pour que chacun de ses États se trouve appuyé sur la force des autres. La Suisse indépendante, continuera à se suffire et à se gouverner. L'île de Malte, Tabago, Sainte-Lucie et cette île de France qui a trop inquiété le commerce anglais, appartiendront à la Grande-Bretagne et lui affermissent sa do-

Synchronismes, etc.

1814. Louis XVIII maintient au service de la France les quatre régiments suisses qui existaient à la chute de l'empire. — Le comte d'Artois est nommé colonel-général des Suisses.

— (26 avril). Le prince Eugène Beauharnais, instruit de l'abdication de son bienfaiteur, renonce à l'autorité qu'il tenait de lui; rien de plus noble et de plus touchant que son adieu aux Italiens. — Les Autrichiens viennent calmer tout; ils occupent à la fois, et le Milanais pour eux-mêmes, et le Piémont au nom du roi de Sardaigne.

— (Mai). Guerre entre la Norvége et la Suède. Les quatre grandes puissances avaient promis la Norvége au roi de Suède, comme une récompense de ses efforts contre Napoléon. La Grande-Bretagne s'emploie à forcer les Norvégiens et les bloque dans leurs ports, pour les réduire par la famine à devenir sujets d'une puissance qu'ils détestent. Les Norvégiens ne se demandent pas si la résistance est inutile; ils résistent; ils se donnent une constitution et un roi (17 mai). Leur diète rassemblée à Erdswold a promulgué une charte qui établit une représentation nationale divisée en deux Chambres, et elle a mis sur la tête du prince royal, Christian-Frédéric, cette couronne qui n'est plus au roi de Danemark, sans être au roi de Suède, et qui ne serait au prince Christian que s'il la pouvait défendre. Celui-ci accepte néanmoins le rôle glorieux d'un Arminius ou d'un Pélage. La guerre s'allume; le roi de Suède, malgré son grand âge, veut assurer en personne la reddition de la Norvége; il a quitté Uddevalla pour se rendre à bord d'un vaisseau de ligne. Son feld-maréchal, le comte d'Essex, a passé la frontière à la tête de vingt mille hommes, et a occupé Berby et Graesbaka. Les Norvégiens se replient sans grande résistance; ils laissent prendre la forteresse de Frédérickstadt, où cent canons tombent au pouvoir des Suédois. Le reste du pays se soumet. La flotte suédoise longeait la côte pour gagner la baie de Christiania, en aidant aux opérations de l'armée; le prince royal de Suède presse les Norvégiens avec de si grandes forces que le prince Christian aime mieux demander la paix que faire un sacrifice inutile de son armée; il

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	

mon palais, je les donnerais pour racheter la vie d'un pareil homme, » s'approchèrent les premiers de la voiture royale. Ce fut le maréchal Berthier qui, en sa qualité de major-général, présenta ses collègues à la réception qui eut lieu au château : « Vos armées, sire, dit-il, dont vos maréchaux sont aujourd'hui l'organe, se trouvent heureuses de vous offrir leur dévouement. » — Le roi, préparé à cette réception, adressa à chacun d'eux un mot flatteur ou un souvenir. Il les entraîna par l'orgueil. A la fin de l'audience, il feignit de chanceler sous le poids des infirmités. Ses familiers s'avancèrent pour le soutenir ; mais le roi les écartant du geste, et s'appuyant sur le bras des maréchaux avec une affectation d'abandon pleine de ruse et de grâce: « C'est sur vous, messieurs, leur dit-il en souriant, que je veux désormais m'appuyer..... J'espère que la France n'aura plus besoin de votre épée ; mais si jamais on vous forçait de la tirer, tout infirme que je suis, je marcherais avec vous. »

Une députation du Corps législatif se trouvait aussi à Compiègne. C'était de ce corps que les premières voix d'opposition étaient sorties. Louis XVIII eut la présence d'esprit de s'appuyer dès les premiers mois sur le Corps législatif contre le Sénat absent, et reconnut formellement les membres du Pouvoir législatif comme les représentants de la nation.

L'effet produit par cette première rencontre parut suffisant au roi pour qu'il bravât les exigences du Sénat. Louis XVIII se décida à prendre possession de son trône sans conditions. L'empereur Alexandre, circonvenu par les hommes de la cour impériale, céda à leurs instances et partit pour Compiègne afin de porter à Louis XVIII les prétentions du Sénat. Louis XVIII reçut froidement le czar. Dans la longue entrevue qui eut lieu, Alexandre parut mettre le trône et l'entrée dans Paris au prix de certaines conditions ; il rappela au roi les engagements pris par le comte d'Artois à son entrée à Paris; mais Louis XVIII ne céda sur aucun point. Il jugeait sa nouvelle position assurée. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse arrivèrent bientôt à Compiègne. La même table réunit les quatre souverains. Bernadotte, ce roi de Suède qui combattait contre sa patrie pour mériter de conserver son trône, assistait à ce banquet. Comme on y parla de la mobilité des Français, Bernadotte s'adressant à Louis XVIII, lui dit : « Faites-vous craindre, sire, et ils vous aimeront. Sauvez avec eux l'homme et les apparences : ayez un gant de velours et une main de fer. »

(3 mai) — Entre trois et quatre heures du soir, à peu près à la même heure où Louis XVIII entrait solennellement dans Paris, la frégate sur laquelle se trouve Napoléon arrive devant le port de Porto-Ferrajo. A cinq heures les généraux Bertrand et Drouot débarquent avec les commissaires des puissances alliées, et se rendent directement au fort l'*Étoile*, chez le général Delesme, commandant supérieur de l'île. Là est sur-le-champ dressé et signé le procès-verbal de la prise de possession faite par le général Drouot, au nom de Sa Majesté l'empereur Napoléon, de l'île d'Elbe, de ses places, etc. Le lendemain 4, Napoléon débarque à quatre heures du soir, au bruit du canon et au son de toutes les cloches. Le même jour, le général Drouot, gouverneur de l'île pour l'empereur, fait arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande amarante, semée de trois abeilles d'or.

— Une frégate anglaise portant pavillon blanc débarque à l'île d'Elbe les généraux français Bertrand et Drouot et tous les commissaires des puissances alliées, porteurs d'ordres du gouvernement pour la remise de l'île à Napoléon.

(4 mai) Arrivée de l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe à quatre heures du soir, au bruit du canon et au son de toutes les cloches. La garde nationale et la garnison bordaient la haie. L'Empereur s'est rendu à la maison commune, qui doit lui servir lieu de palais provisoire.

— Napoléon n'a amené avec lui que trente-quatre personnes, dans le nombre desquelles sont les généraux Bertrand et Drouot; le colonel Germanaski, Polonais;

Religion, Législation, Statistique

mination sur les mers. La France rentre en possession du reste de ses colonies. Anvers ne forme plus qu'un port dédié au commerce. La France promet d'acquitter ses dettes *là où elle cesse de régner*. Le traité se termine par l'engagement contracté entre toutes les puissances de se réunir à Vienne, dans un congrès général, pour achever de régler les fortunes et les intérêts des monarchies et petits États de l'Europe; par un article additionnel, le roi de France promet de s'efforcer, à l'imitation de la Grande-Bretagne, de faire cesser partout le trafic des noirs, et, dans tous les cas, d'interdire dans un délai déterminé ce commerce inhumain aux sujets français.

— (30 mai.) La Prusse joua un rôle secondaire dans le traité de Paris. Au congrès de Vienne, elle développa ses prétentions. On lui laissa sans difficulté le grand duché de Posen et les provinces rhénanes. Elle insistait pour la confiscation de la Saxe à son profit; mais M. de Talleyrand reçut l'ordre de Louis XVIII de défendre le vénérable roi de Saxe par un double intérêt de famille et d'influence française en Allemagne. Le système français fut appuyé par l'Autriche avec une grande énergie.

Les Prussiens se montrèrent implacables en 1815. Ils voulaient briser la colonne, faire sauter le pont d'Iéna. Louis XVIII fut très-digne en cette circonstance.

Au traité de Paris, la Prusse, sous prétexte de garantir ses provinces rhénanes, eut des prétentions plus absurdes. La France devait être réduite aux points suivants : on tirait une ligne qui passait de Saint-Omer, Béthune, Douai, pour aboutir à Mézières, Verdun, Nancy, Lunéville, Épinal, Béfort, Besançon, Lons-le-Saulnier, Grenoble, Briançon et le Var. Ainsi, les conquêtes de Louis XIV et les agrandissements accomplis sous Louis XV étaient enlevés à la France. La résistance de Louis XVIII, l'intervention de l'empereur Alexandre, et les efforts du duc de Richelieu firent échouer ces prétentions.

La Prusse doit, sans contredit, ses progrès au désordre de nos révolutions. La sécularisation des États, consacrée au congrès de Radstadt, la cession de la moitié de la Saxe

Synchronismes, etc.

résigne donc le gouvernement, et conclut (14 août) une convention qui garantit le respect à leur constitution. Ainsi Bernadotte recevra le prix du coup qu'il a porté à Napoléon.

— (24 août.) Défaite des Américains aux environs de Washington. Prise de cette ville. Destruction par les Anglais des édifices publics. Ils livrent aux flammes le palais du président, l'arsenal, le bassin de construction, la trésorerie, le ministère de la guerre, la corderie et le grand pont sur le Potowmack. — (11 septembre.) Défaite des Anglais sur le lac Champlain par les Américains.

— (24 décembre.) Traité de paix entre l'Angleterre et les États-Unis. Pressées de finir la guerre, les deux puissances conviennent de mettre de côté la question du droit maritime.

1815. Création de deux régiments suisses de la garde royale.

— (17 mars.) Le prince d'Orange se constitue roi des Pays-Bas, par une proclamation publique, en vertu d'une résolution du congrès de Vienne.

— (31 mars.) Murat, roi de Naples, appelle à l'indépendance tous les peuples de l'Italie.

— (7 avril.) L'empereur d'Autriche fait de tous ses domaines en Italie un seul royaume, sous le nom de *royaume Lombard-Vénitien*.

— (23 mai.) Entrée des Autrichiens dans la ville de Naples.

— (29 août.) Mort de Labédoyère. Labédoyère fut le premier colonel qui passa du côté de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. A l'époque des réactions, il était loin de Paris et n'y vint, excité par un agent provocateur et d'après de faux avis, que pour y voir son épouse et son fils. Arrêté au château de la Malmaison, où il avait reçu un asile, il fut enfermé à l'Abbaye et condamné à mort par un conseil de guerre. Il subit son jugement le même jour à six heures du soir. Par un codicille de son testament, daté de Longwood le 24 avril, Napoléon légua 50,000 fr. aux enfants de Labédoyère.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
	deux fourriers, Baillon et Deschamps; un médecin, un pharmacien et un payeur, tous hommes très-essentiels pour lui. Le général Bertrand, grand maréchal du palais, s'occupa de l'administration civile ; le général Drouot, gouverneur de l'île, de l'organisation militaire. L'Empereur créa un conseil d'État honoraire de dix membres, quatre chambellans et six officiers d'ordonnance pris parmi les habitants les plus distingués de l'île, avec appointements de 1,200 francs et de 1,000 francs.
(20 mai)	La plus forte partie de la garnison française part pour la France avec le général Duval.
(25 mai)	Arrivée à l'île d'Elbe d'un brick et d'une frégate portant pavillon français ; ce brick est *l'Inconstant*, donné à Napoléon par la France.
(26 mai)	La garde impériale, arrivée de la veille à bord des transports anglais, débarque dans le port à huit heures du matin. Elle se compose de six à sept cents hommes, dont environ cent chevau-légers polonais, et de quarante officiers.
(30 mai)	Traité de paix de Paris : La France de 1792. — La Hollande au prince d'Orange. — La Suisse indépendante. — L'Italie à l'Autriche et à quelques princes indépendants. — L'île de Malte aux Anglais, etc. — Ce traité prouve que les alliés voulaient bien plus l'affaiblissement de la France que la chute de Napoléon.
	— La France cède à l'Angleterre l'île de France, l'un de ses établissements dans l'océan Indien. Elle ne conserve plus dans ces régions que l'île de Bourbon, dont la population s'élevait, en 1826, à 85,198 âmes, et la petite île Sainte-Marie que l'on a le projet d'évacuer, parce qu'elle a perdu son importance, aujourd'hui que tous les comptoirs établis sur les côtes de Madagascar ont été évacués.
(4 juin)	— Promulgation à Saint-Ouen de la *Charte* constitutionnelle en soixante-seize articles. — Sous-lieutenants de quatre-vingt-neuf improvisés généraux. — Outrages prodigués à nos vieilles bandes. — Création de six mille nouveaux officiers des gardes du corps, des gardes de la porte, des mousquetaires gris, des mousquetaires noirs, de la garde suisse.
(novembre)	— Ouverture du Congrès de Vienne. Toutes les puissances s'y prononcent pour le rétablissement des anciennes dynasties.
30 novembre	— Les ministres imprudents de Louis XVIII honorent les mânes des émigrés morts à Quiberon, et ces expiations outragent silencieusement les trois quarts de la France.
	— Les mécontents se divisent en plusieurs partis : les uns demandent la république, d'autres plus nombreux le retour de Napoléon, et d'autres encore veulent placer sur le trône le duc d'Orléans. Ce prince rejette les offres qui lui sont faites. Ses partisans ne tiennent pas compte de son refus ; ils continuent leurs menées et prennent pour devise : *Pour lui, sans lui, malgré lui*. On conspire partout dans Paris, et le ministère a les yeux fermés.
	— Le comte de Saint-Leu (Louis-Bonaparte) fait réclamer à la reine Hortense ses deux fils qu'il désirait avoir auprès de lui en Italie, où il s'était retiré. La princesse ne se sentant pas le courage de se séparer de ses enfants, refuse d'obéir à cet ordre, quoiqu'elle prévît bien toutes les conséquences de son refus dans l'action judiciaire qui allait s'ensuivre. Le roi Louis finit toutefois par accorder quelque chose à la reine, en ne demandant que l'aîné pour le moment. Mais cette princesse, malgré les sollicitations du prince Eugène et les conseils de l'empereur Alexandre, veut courir les chances d'un procès qu'elle perdit, le 8 mars 1815. Les graves événements de cette année absorbèrent entièrement les discussions de famille.
	— Le prince Louis-Napoléon, élevé sous les yeux de sa mère, a pour premier maître M. Hase, célèbre helléniste. Celui qui lui succéda dans la direction des études classiques, fut M. Philippe Lebas, maître des conférences à l'École normale supérieure, et fils du conventionnel.

Religion, Législation, Statistique.

et des provinces rhénanes en 1815, et le fragment de la Pologne, nommé le grand-duché de Posen, lui donnèrent plus de six millions de nouveaux sujets.

— (4 juin.) Louis XVIII promulgue une CHARTE CONSTITUTIONNELLE en soixante-seize articles. C'est maintenant un point historique qu'on ne peut contester, que le prince ne donna pas la charte, mais qu'on la lui imposa. Il fallut toutes les intrigues du sénat, et même l'autorité et les menaces de l'empereur Alexandre, pour le déterminer à doter la France d'une constitution. — La chambre des pairs, instituée par la charte, était composée de cent cinquante-deux membres, dont quatre-vingt-trois anciens sénateurs.

— (Juillet.) Publication d'un nouveau *pacte fédéral* pour les dix-neuf cantons helvétiques; sa base est l'égalité des droits politiques entre tous les territoires de la confédération; le principe qu'*il n'existe plus de sujets en Suisse* est reconnu.

— (7 septembre.) Le ministre de la police ordonne des processions publiques et la suspension forcée de tout travail les dimanches et jours de fêtes.

— (21 octobre.) La presse attaque vivement les premières violations de la charte. Le pouvoir, effrayé de ces attaques, y répond par une violation de l'article huit, et crée une loi qui rétablit la *censure*. Nomination de quarante censeurs. — La direction de la librairie est mise dans les attributions du chancelier.

— Le pape Pie VII adresse aux habitants de l'État-Romain une proclamation datée de Césène. Les anciens codes civils et criminels pontificaux sont rétablis.

— (3 novembre.) Ouverture à Vienne, en Autriche, d'un CONGRÈS GÉNÉRAL des puissances européennes, conformément à l'article trente-deux du traité de Paris, du 30 mai, pour régler les affaires non prévues par le dernier traité de Vienne et par la discussion des statuts relatifs à la confédération germanique, considérée comme puissance.

— (8 novembre.) Les deux chambres accordent à Louis XVIII, pour les frais de la royauté

Synchronismes, etc.

— (8 octobre.) MURAT, débarqué avec quelques partisans sur les côtes de la Calabre, est fait prisonnier, jugé militairement et exécuté le 13 octobre.

— (13 octobre.) Insurrection excitée dans la Navarre par le général *Mina*, ancien chef des insurgés, connu sous le nom d'*empereur des montagnes*.

— (31 octobre.) Mathurin Bruneau, sabotier, né à Vezins, canton de Chollet, cru d'abord fils du baron de Vezins, ayant été recueilli à ce titre au château d'Angri, près Condé, par la vicomtesse de Turpin de Crissé, se donne au retour d'un long voyage pour le fils de Louis XVI, et s'annonce sous le nom de *Charles de Navarre*, ou *Louis XVII*.

— (8 novembre.) La garnison de Paris est composée de quatre mille Russes, quatre mille Anglais, quatre mille Prussiens et quatre mille Autrichiens. Wellington les commande en chef. Il reçoit de Louis XVIII le titre de *duc de Brunoy*.

— (15 novembre.) Insurrection à Margarita (Venezuela) dirigée par BOLIVAR.

— (27 novembre). L'empereur Alexandre accorde à la *Pologne* la *constitution* promise. Réunie à la Russie et placée sous son sceptre, elle aura toutefois une diète nationale, composée du souverain, d'un sénat, et d'une assemblée de nonces.

— (20 décembre.) Évasion de Lavalette, directeur général des postes : il quitta la prison sous les habits de sa femme; la voiture de sir Robert Wilson l'attend sur le Marché-aux-Fleurs; deux autres Anglais, Hutchinson et Bruce, sont du complot. Lavalette est exécuté en effigie le 9 janvier 1816.

1816. Déclaration solennelle d'indépendance faite par les représentants de la république de Buénos-Ayres; ils annoncent la résolution qu'ils ont prise de se constituer en nation libre et indépendante.

— L'Angleterre, chargée par le congrès de Vienne de poursuivre l'abolition de l'esclavage

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815 (26 février)	— Napoléon quitte l'île d'Elbe. — Dans le courant de février, un homme dévoué à l'Empereur, M. le baron Fleury de Chaboulon, secrétaire de son cabinet, se rend à l'île d'Elbe malgré mille obstacles, pour rendre compte à l'Empereur de la situation des choses et pour prendre ses ordres. Il n'avait entrepris ce voyage qu'après s'être concerté avec M. le duc de Bassano, ministre de la secrétairerie d'État. L'Empereur eut quelque peine à se décider. Il craignait surtout de compromettre les braves gens qui embrassaient sa cause. « Mais si je débarquais en France, disait-il, ne serait-il pas à redouter que les émigrés et les chouans ne fissent main-basse sur les patriotes ? » Il se rendit enfin. On convint que Fleury de Chaboulon retournerait à Paris en passant par Naples et sans rien y communiquer à personne, et qu'au moyen d'un chiffre il ferait connaître à l'Empereur, dès son arrivée, les noms des généraux employés dans le midi de la France, et les numéros des régiments placés sous leurs ordres. Il devait annoncer au duc de Bassano que l'Empereur se mettrait en route le 1er avril. Mais à peine Fleury de Chaboulon arrivait-il à Turin, qu'il apprenait le débarquement de l'Empereur. Il le rejoignit à Lyon. Après son départ de Porto-Ferrajo, Napoléon avait réfléchi aux inconvénients de la mission qu'il venait de lui donner. Les informations à prendre, les conciliabules qui auraient eu lieu entre les plus dévoués du parti pouvaient exciter les défiances d'une police inquiète, et faire redoubler la surveillance qu'une croisière française exerçait sur l'île d'Elbe. Il se résolut donc à brusquer l'entreprise. — Les préparatifs furent bientôt faits, et le 26 février, à une heure de l'après-midi, la garde et les officiers de sa maison reçurent l'ordre de se tenir prêts à partir. — On croyait aller à Naples ou sur quelque autre point de l'Italie. — A huit heures du soir, un coup de canon donna le signal du départ, une musique guerrière se fit entendre, et la petite flottille quitta majestueusement le rivage. Cette flottille se composait du brick *l'Inconstant*, portant vingt-huit canons; Napoléon le montait avec son état-major et quatre cents grenadiers. Six felouques portaient deux cents hommes d'infanterie, deux cents chasseurs corses et une centaine de chevau-légers polonais, dont les montures étaient restées dans l'île, mais qui emportaient leurs selles. Tous les bâtiments avaient été disposés de manière à dissimuler la présence des troupes.
	La corvette anglaise qui surveillait l'île d'Elbe était en ce moment à Livourne. On espérait que la brise de la nuit favoriserait la marche de la flotille; mais le vent ayant molli, on n'avait pas encore au point du jour perdu de vue les côtes qu'on venait de quitter. A quatre heures, on se trouva à la hauteur de Livourne. Deux frégates et un brick étaient à peu de distance. On reconnut le brick *le Zéphyr*, capitaine Andrieux, qui venait à la rencontre de la flottille impériale. A six heures, les deux bricks passèrent bord à bord, et les deux commandants s'adressèrent mutuellement la parole. Celui du *Zéphyr* demanda des nouvelles de l'Empereur. Napoléon
(28 février)	répondit lui-même avec le porte-voix qu'il se portait à merveille. Le 28, à la pointe du jour, on reconnut un vaisseau de soixante-quatorze qui, heureusement, ne s'occupa pas du brick. A ce moment l'Empereur se mit à rédiger les deux proclamations adressées au peuple français et à l'armée. C'est dans cette dernière que se trouve cette belle image : « La victoire marchera au pas de charge, l'aigle aux couleurs nationales volera de clocher en clocher jusque sur les tours de Notre-Dame. »
	On aperçut enfin les côtes d'Antibes. L'Empereur et ses intrépides compagnons les saluèrent de leurs vivats, et la cocarde tricolore remplaça la cocarde blanche et amarante parsemée d'abeilles que Napoléon avait adoptée à l'île d'Elbe.
(1 mars).	A trois heures, on entra dans le golfe Juan. Le général Drouot et un certain nombre d'officiers et de soldats montés sur la felouque *la Caroline*, abordèrent avant l'Empereur, qui était encore loin du rivage. Au moment même, un gros navire venant du large parut se diriger vers le brick qui escortait Napoléon, et de

Religion, Législation, Statistique.

et pour l'entretien de sa famille, un revenu annuel de trente-deux millions.

1815 (8 janvier). La France rentre en possession de l'ILE BOURBON. L'île Bourbon est située dans l'Océan oriental, à trente-cinq lieues de l'île Maurice (autrefois île de France), à quarante lieues de Madagascar, à trois cents lieues de la côte orientale d'Afrique, et à mille vingt lieues de Pondichéry. On évalue approximativement sa distance du port de Brest à trois mille deux cent cinquante lieues marines. La durée moyenne de la traversée de France à Bourbon est de trois mois. La plus grande longueur de l'île est de soixante-deux kilomètres (quatorze lieues de vingt-cinq au degré), sa plus grande largeur de quarante à quarante-quatre kilomètres (neuf à dix lieues). L'île Bourbon fut découverte en 1545 par des navigateurs portugais qui la nommèrent *Mascarenhas*, du nom de leur chef. Ils n'y trouvèrent aucun établissement. M de Pronix, agent de la Compagnie des Indes orientales à Madagascar, prit possession de Bourbon en 1642, au nom du roi de France. En 1649, M. de Flacourt, son successeur, prit de nouveau solennellement possession de Bourbon au nom du roi, et changea le nom de *Mascareigne* qu'elle portait en celui de Bourbon. — Les Anglais s'emparèrent, le 8 janvier 1810, de l'île Bourbon, et en décembre suivant de l'île de France, qui reprit depuis lors le nom de Maurice. L'île Bourbon fut rétrocédée à la France le 8 janvier 1815, en vertu du traité de paix signé à Paris le 30 mai 1814. Le même traité céda l'île de France à la Grande-Bretagne.

Le 12 juillet 1815, la nouvelle du retour de Napoléon en France arriva dans les colonies, mais le gouvernement et les troupes se déclarèrent en faveur du maintien de l'autorité royale. Le 5 octobre suivant, une escadre anglaise tenta vainement de ressaisir l'île. Le 28 octobre 1815, la nouvelle de la rentrée de Louis XVIII à Paris arriva à Bourbon, et dès lors l'état de guerre cessa. L'étendue des bois et forêts de Bourbon est évaluée à un peu plus du quart de la superficie de l'île. Bourbon n'a pas de port; elle n'a que des rades

Synchronismes, etc.

des chrétiens dans les États barbaresques, envoie d'abord lord Exmouth avec des instructions étroites et mesquines, d'après lesquelles des traités particuliers de rachat furent passés au nom de la cour de Vienne et de celle de Naples; puis elle eut honte de ce rôle et chargea le même amiral de notifier la mise en liberté des captifs, sans indemnité et l'abolition perpétuelle de l'esclavage. Omar, dey d'Alger, indigné d'un retour si prompt sur des traités tout récents, en appela aux armes. Exmouth reparut devant Alger, le 27 août, et bombarda la ville. Des marins anglais vinrent incendier la flotte algérienne, et Omar ne refusa plus les conditions proposées.

— Capitulation entre la France et les cantons suisses, par laquelle ces derniers s'engagent à fournir 6 régiments, savoir : 2 régiments de la garde, de 3 bataillons chacun, 4,554 hommes, et 4 régiments de ligne, de 3 bataillons, 7,824; en tout, 12,378 hommes.

— (20 mars.) Avénement de Jean VI, roi de Portugal; il continue de résider à Rio-Janeiro, et laisse la régence du Portugal entre les mains des Anglais.

— (24 avril.) Célébration du mariage du duc de Berri à Naples avec la princesse Marie Caroline. Le duc est représenté par le comte de Blacas.

— (juillet.) Expédition du capitaine Tuckey en Afrique *pour reconnaître les bords du Zaïre*, pour pénétrer dans l'intérieur de ce continent et pour y découvrir les *sources du Niger*.

— (16 octobre.) Jean-Jacques DESSALINES (Jacques Ier), empereur d'Haïti, est assassiné. *Henri-Christophe* est reconnu pour chef par les nègres; *Péthion*, par les mulâtres. Lutte continuelle entre ces deux chefs. Péthion est nommé président à vie.

— Le Mexique, en insurrection depuis 1810, étend (1815 et 1816) le soulèvement jusqu'au Nouveau-Mexique et jusqu'à Acapulco. Augustin ITURBIDE devient chef de la révolte.

1817 (mars.) Inondations du Rhin, de la Garonne, de l'Aveyron, de la Seine, de la Loire, qui causent de grands désastres.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1815	vives inquiétudes vinrent agiter les esprits ; mais ces craintes furent bientôt calmées par l'arrivée d'un canot dans lequel s'était jeté l'Empereur, impatient de toucher au rivage.
	A cinq heures, le bivouac s'établit dans un champ entouré d'oliviers. « Voilà, dit le grand homme, un heureux présage! puisse-t-il se réaliser! »
	Aussitôt après le débarquement, Napoléon avait dirigé sur Antibes un capitaine de la garde avec vingt-cinq hommes qui devaient s'y présenter comme des déserteurs de l'île d'Elbe, et sonder les dispositions de la garnison. Entraînés par une imprudente ardeur, ils entrèrent en ville aux cris de *Vive l'Empereur!* Le commandant fit lever le pont et les retint prisonniers. Une tentative infructueuse fut faite pour obtenir leur restitution, et à onze heures du soir on se mit en marche en traînant quatre pièces d'artillerie. Les Polonais formaient l'avant-garde, courbés sous le poids des effets d'harnachement. Napoléon faisait acheter tous les chevaux qu'on rencontrait, afin de les remonter un à un. On se rendit à Grasse, et la colonne arriva le 2 au soir au village de Cerenon, ayant ainsi fait vingt lieues dans la première journée. Partout l'Empereur fut reçu avec des transports de joie qui présageaient un heureux succès.
(3 mars)	— L'Empereur couche à Barême, et le 4 à Digne. Le bruit de son arrivée le précédait, et excitait partout un sentiment mêlé de satisfaction et d'inquiétude.
(5 mars)	— Napoléon va coucher à Gap. Il ne conserve près de lui que six cavaliers et quarante grenadiers. — Il y fait imprimer ses proclamations, dont l'effet fut si soudain, que toute la population voulut marcher avec lui. Les autorités supérieures s'étaient retirées à son approche. Le maire, les conseillers municipaux, les officiers à demi-solde vinrent seuls à lui.
(6 mars)	— La reine Hortense apprend à l'improviste de lord Kinnaird la nouvelle du débarquement de l'Empereur. Le lord lui communique ses craintes qu'on ne prenne les deux jeunes princes pour otages. La reine les fait conduire, pendant la nuit, dans une campagne voisine, chez une personne dévouée. Elle-même quitte son hôtel de la rue Cerutti et se cache dans une maison de la rue Duphot.
	— Le 6, à deux heures après midi, l'Empereur part de Gap. A Saint-Bonnel, les habitants voulaient sonner le tocsin, réunir les villages et l'accompagner en masse. « Restez tranquilles chez vous, leur dit-il. J'amène peu de soldats, mais tous ceux que je rencontrerai se rangeront de mon côté. »
	Le même jour, l'empereur vient coucher à Gorp, et quarante hommes commandés par Cambronne poussèrent jusqu'à Mure. Cambronne marchait souvent seul en avant. Partout on lui faisait bon accueil. Un seul maire, celui de Sisteron, essaya de soulever les habitants. A l'arrivée de Cambronne, il feignit de n'avoir manifesté que la crainte de ne pas voir payer les fournitures. « Payez-vous! » lui dit Cambronne en lui jetant froidement sa bourse. Mais les habitants indignés s'empressèrent de préparer plus de vivres qu'on n'en avait demandé. En sortant de la mairie, Cambronne et ses quarante grenadiers rencontrèrent un bataillon envoyé de Grenoble pour leur fermer le passage. Cambronne ne fut pas écouté. L'Empereur averti se porte sur-le-champ à l'avant-garde. Sa garde, abîmée par une longue marche à travers les chemins rocailleux, n'avait pu le suivre; mais quand elle apprit l'affront fait à Cambronne, elle oublia ses fatigues et vola sur ses traces. Les troupes venues de Grenoble avaient rétrogradé et pris position à trois lieues de Gorp. C'était un bataillon du 5e de ligne et deux compagnies du génie, ensemble sept à huit cents hommes. Le chef d'escadron Roul, qui alla les reconnaître, ne put se faire entendre. « Fleury m'a trompé! s'écria l'Empereur ; n'importe, en avant! » Aussitôt mettant pied à terre et suivi de sa garde, l'arme sous le bras, il marche droit au détachement et dit : « Eh quoi! mes amis, vous ne me reconnaissez pas! Je suis votre empereur.

Religion, Législation, Statistique.

peu commodes et sans sûreté. Bourbon est partagée en deux grands arrondissements dont la circonscription est déterminée par deux divisions naturelles : la partie *du vent* et la partie *sous le vent*. Les deux villes principales sont Saint-Denis et Saint-Paul. La première est le chef-lieu de la colonie, et est située au nord de l'île, sur le bord de la mer. On y compte douze mille habitants. La seconde est située au sud et également au bord de la mer. Elle renferme dix mille habitants. La population de l'île Bourbon s'élève à peu près à cent dix mille individus, dont quarante mille libres et soixante-dix mille esclaves.

1815 (6 mars). Convocation extraordinaire des chambres à l'occasion du débarquement de Napoléon.

— (24 mars.) Napoléon supprime la censure. Le 22 avril suivant, l'acte additionnel aux constitutions de l'empire appliqua le jury aux jugements en matière de presse. Cette garantie fut détruite par le second retour des Bourbons. Elle fut rétablie en 1830.

— (25 mars.) Les souverains alliés s'engagent solennellement, à Vienne, à maintenir *dans toute leur intégrité* les conditions du traité de Paris, à ne déposer les armes que de concert et lorsqu'ils auront mis Bonaparte hors d'état d'exciter de nouveaux troubles en Europe.

— (30 avril.) Ordre militaire de *Guillaume*, institué par le roi des Pays-Bas, le 30 avril 1815. La décoration est une croix blanche émaillée à huit pointes; sur les angles, on lit ces mots : Woor, Moed, Beld, Trouw; au revers est un W entouré d'une guirlande de lauriers surmontée de la couronne royale; ruban orange, avec un liséré bleu-foncé.

— (22 mai.) Le roi de Prusse annonce la création d'une *représentation nationale dans ses États, laquelle aura son siége à Berlin.*

— (1er juin.) Champ de Mai. Indiquée pour le 26 mai, cette assemblée n'eut lieu que le 1er juin, pour laisser le temps de relever le chiffre des votes affirmatifs ou négatifs. Le gouvernement, les membres de la chambre des députés et de la chambre des pairs, les députations des

Synchronismes, etc.

1817 (3 avril.) Les généraux Porlier et Lascy se mettent à la tête d'une conspiration pour établir une constitution conforme à l'esprit du siècle ; ils sont arrêtés et mis à mort le 6 juillet.

1817 (5 avril.) Mort de Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France, l'un des plus habiles généraux qu'aient formés les guerres de la révolution. La retraite qu'il effectua en Portugal en 1810, et le siége qu'il soutint dans Gênes avec une poignée d'hommes, sont des faits aussi glorieux que ses succès sur les champs de bataille d'Italie, de Prusse et d'Allemagne.

— (3 septembre.) Omer-Pacha, *dey d'Alger*, siégeant au milieu de ses ministres, est attaqué par six cents Turcs révoltés, qui, excités par le traité de paix signé par lui avec lord Exmouth, le traînent hors de son palais et l'étranglent. Ali-Hadji est proclamé à sa place et porté en triomphe au palais. Le 31 octobre suivant, informé du mauvais esprit de la soldatesque turque, il se transporte avec sa famille à la forteresse de Laspa. Le 2 décembre il meurt empoisonné, malgré les précautions qu'il n'a cessé de prendre. Ali-Hadji lui succède.

— (29 septembre.) Affaire de l'*Épingle Noire*. Dix accusés paraissent devant la cour d'assises de la Seine. Ils sont acquittés et mis en liberté.

— Une émigration permanente a lieu de toutes les parties de l'ancien monde dans le nouveau. L'émigration de l'Europe aux États-Unis est estimée à plus de dix mille individus par semaine.

— (5 octobre.) Mort de Kosciuszko. Il avait été en Amérique l'adjudant de Washington.

— Dictature du docteur Francia au Paraguay. L'entrée du pays est interdite aux étrangers.

1818 (1er janvier.) Le Chili proclame son indépendance.

— (5 janvier.) Avénement au trône de Suède du maréchal français Bernadotte, prince héréditaire du royaume.

— (5 février.) Mort de Charles XIII, roi de Suède, âgé de soixante-neuf ans et quatre mois. Le prince

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	S'il est parmi vous un soldat qui veuille tuer son général, son empereur, il le peut, me voilà ! » Le cri de *Vive l'Empereur !* fut la réponse unanime, et les deux troupes se confondirent. On se mit en marche au milieu de la foule d'habitants qui s'augmentait à chaque instant. Vizille, le berceau de la révolution française, se distingua par son enthousiasme.
	Entre Vizille et Grenoble, un adjudant-major du 7e de ligne vint annoncer que le colonel Labédoyère s'était détaché de la division de Grenoble et venait avec son régiment au-devant de l'empereur. A son approche les deux troupes rompirent leurs rangs, et des cris de : *Vive la garde! vive le 7e de ligne!* devinrent le gage de leur union. — L'Empereur résolut d'entrer le soir même dans Grenoble. Il avait fait cent lieues en cinq jours. Un détachement d'officiers vint au-devant de lui et lui annonça que le préfet et le général Marchand s'étaient prononcés d'une manière hostile ; que la garnison et la garde nationale ne montraient encore aucune disposition favorable. Les portes étaient fermées. Les remparts étaient garnis de deux mille sapeurs du 3e régiment du génie, du 4e d'artillerie, où Napoléon avait été capitaine vingt-cinq ans auparavant, de deux bataillons du 5e de ligne, et des fidèles hussards du 4e régiment.
(7 mars)	— L'armée assiégeante s'approchait l'arme baissée aux cris de : *Vive Grenoble! vive la France! vive Napoléon!* Les soldats de la garnison, la garde nationale, la population, regardèrent d'abord en silence cet étrange spectacle. Bientôt ils partagèrent les transports d'allégresse et de dévouement. Le cri de : *Vive l'Empereur!* retentit dans l'enceinte de la ville. Le peuple et les soldats se présentèrent aux portes, qui furent enfoncées ; et lorsque Napoléon eut fait son entrée au son des fanfares et des acclamations, les habitants vinrent lui en apporter les débris. « A défaut des clefs de Grenoble, dirent-ils, en voici les portes. »
	La possession de Grenoble était pour Napoléon d'une haute importance, tant à raison des forces et du matériel qu'elle mettait à sa disposition que de l'effet moral qu'elle devait produire sur l'armée.
	— Le même jour, 7 mars, *le Moniteur* annonce le débarquement de Napoléon par deux ordonnances, dont l'une le mettait *hors la loi*, en prescrivant de lui *courir sus*, et dont l'autre convoquait les chambres.
(8 mars)	L'Empereur reçoit les hommages des autorités civiles et judiciaires. Toutes ses paroles expriment les plus sages résolutions pour le bonheur de la France. « Je veux être, dit-il, moins souverain que son premier citoyen. »
	Il passa ensuite la revue de cinq à six mille hommes dont se composait la garnison, et les troupes se mirent en marche sur Lyon immédiatement après.
	— Le même jour, 8, *le Moniteur* publie que Napoléon, poursuivi par les populations et abandonné des siens, errait dans les campagnes. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald partent néanmoins pour Lyon, où quinze mille gardes nationaux et dix mille hommes de ligne doivent s'opposer au passage du *rebelle*, tandis que les généraux Marchand et Duvernet, le duc d'Angoulême et le prince d'Essling lui fermeront la retraite. — Le général Lecourbe a déjà reçu l'ordre d'inquiéter les flancs de sa troupe, et le maréchal Oudinot s'est mis en marche, à la tête de ses fidèles *grenadiers royaux*. Tout le monde à la cour regarde comme perdu l'*Ogre de Corse*, le *brigand de l'île d'Elbe*.
	Le soir de ce jour, l'empereur vient coucher à Bourgoing. La foule et l'enthousiasme allaient en augmentant.
(10 mars)	— Un officier de la maison du roi annonce du haut du balcon des Tuileries la défaite de Bonaparte, complétement battu dans la direction de Bourgoing par le duc d'Orléans, à la tête de la garde nationale de Lyon. Le même jour on fait connaître que les généraux d'Erlon, Lefebvre Desnouettes et Lallemand avaient échoué dans leurs tentatives pour enlever les troupes placées sous leurs ordres.

Religion, Législation, Statistique.

colléges électoraux, celles des différents corps de l'armée et les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se réunirent au Champ-de-Mars. Après la célébration de la messe, Dubois d'Angers parla au nom de cinq cents députés des colléges électoraux. Ensuite Cambacérès, archichancelier de l'empire, proclama que l'acte additionnel aux constitutions de l'empire était accepté à la presque unanimité des votes. Le nombre des votes négatifs n'était que de quatre mille sept cent quatre-vingt-douze; celui des votes affirmatifs s'élevait à un million cinq cent trente mille trois cent cinquante-sept, majorité factice, puisqu'il y avait un registre ouvert dans chaque régiment; le reste, c'est-à-dire l'immense majorité, s'abstint de voter. L'empereur signa l'acte de promulgation, prononça des harangues éloquentes et prêta sur l'Evangile le serment d'observer et de faire observer les constitutions de l'empire. Les grands dignitaires de toute l'assemblée jurèrent aussi de rester fidèles à ces constitutions. Après le *Te Deum*, Napoléon quitta le manteau impérial, fit jurer aux soldats serment de fidélité au drapeau national, puis alla se placer sur un trône, au milieu du Champ-de-Mars; il y distribua les drapeaux aux présidents des colléges électoraux, aux députations de la garde nationale de Paris et à la garde impériale; puis les troupes, au nombre de cinquante mille hommes, dont vingt-sept mille gardes nationaux, défilèrent aux cris de *Vive l'Empereur!* répétés par une foule immense qui environnait.

On a jugé diversement l'acte additionnel de la cérémonie du Champ de Mai. Le parti républicain voulait que Napoléon ne fût que le premier *citoyen* de la France *libre*; il voulait la constitution de 92. Nous n'avons pas à discuter ici cette grave question; nous nous bornerons à dire que l'instant était venu alors de défendre le *sol* menacé de la patrie et l'*indépendance* de la nation française, et non de rechercher le plus ou le moins de solidité des garanties données par l'acte additionnel : on ne discute point quand l'ennemi est aux portes. Quant au mode d'acceptation de cet acte, il était dérisoire; il excluait la discussion des

Synchronismes, etc.

royal est reconnu immédiatement roi, sous le nom de *Charles Jean*, par le conseil d'État assemblé.

— (9 février.) Gustave-Adolphe *Gustawson*, ci-devant roi de Suède, citoyen de la ville de Bâle, renonce à tous les priviléges et prérogatives dont il a joui, mais déclare qu'il ne réclame pas le droit de citoyen pour ses enfants.

— (juillet.) Expédition des capitaines Ross et Buchan, accompagnés du lieutenant Parry, sur les vaisseaux marchands *l'Isabelle*, *l'Alexandre*, *la Dorothée* et *le Trente*. — Des chaînes de montagnes aperçues de loin vers la côte ouest de la baie de Baffin ayant fait croire au capitaine Ross que le canal de Lancastre finissait là, il revint en Angleterre après un voyage de six mois; mais il fut accusé de négligence et de précipitation.

— Ferdinand VII veut étouffer la révolte de l'Amérique, mais il manque de vaisseaux. — Il achète de l'empereur de Russie cinq vaisseaux de ligne et trois frégates. Des troupes sont assemblées et envoyées sur les côtes. Mécontentement du peuple. — La misère générale est encore accrue par la fièvre jaune, qui fait de grands ravages en Espagne.

— (22 juillet.) Le fils de l'empereur Napoléon reçoit de l'empereur d'Autriche le titre de duc de Reichstadt.

— (30 août.) Le grand-duc de Bade fait publier une charte constitutionnelle.

— (octobre.) Reconnaissances géographiques faites dans l'intérieur de l'Afrique par G. Mollien, voyageur français; découvertes des sources du *Sénégal* et de la *Gambie*.

1819. Voyage au pôle nord du capitaine Parry sur les vaisseaux *l'Hécla* et *le Griper*; il atteignit le 4 septembre le 110° degré de longitude ouest, à la latitude de 74° 44′ 20″, et obtint ainsi les 5,000 livres sterling promises par le Parlement anglais à ceux qui atteindraient cette latitude. Les deux vaisseaux hivernèrent dans la baie de l'Hécla et du Griper qu'ils avaient découverte et ainsi nommée. On y établit un théâtre sur la glace et un journal hebdomadaire. Le 1er août de l'année sui-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	A ce moment, l'Empereur se mettait en route pour Lyon. Averti que l'on voulait défendre la ville, et qu'on allait couper le pont de la Guillotière et le pont Morand, il fait préparer un pont de bateaux à Mirbel. Mais une reconnaissance de ses hussards ayant été accueillie à la Guillotière aux cris de : *Vive l'Empereur !* Napoléon se porta au galop sur le faubourg.
	Le comte d'Artois n'ayant pu obtenir que la ville consentît à laisser couper les ponts, voulut tenter d'acheter le dévouement de ses soldats par de l'argent et des récompenses. Les troupes restèrent sourdes à ses promesses.
	Le prince quitte Lyon escorté par un détachement du 13e dragons. A cinq heures, malgré les efforts du maréchal Macdonald, la garnison tout entière part pour aller au-devant de l'Empereur, dont l'armée arriva une heure après, et qui fit son entrée solennelle à sept heures du soir, en tête de ses troupes, précédé et suivi d'une foule immense. La garde nationale à cheval, moins un seul de ses membres, avait abandonné le comte d'Artois après avoir juré de mourir pour lui. L'Empereur refusa ses services, mais il décora le généreux citoyen qui était resté fidèle au malheur.
(11 mars)	Le 11, l'Empereur passe la revue des troupes, et met immédiatement après la division Brayer en marche sur Paris. Il reçoit ensuite les autorités et s'occupe d'affaires administratives.
(12 mars)	— Le comte d'Artois arrive à Paris. Les nouvelles répandues par la cour sont reconnues fausses.
(13 mars)	— Le comte d'Artois passe une revue de trente mille hommes de la garde nationale. Il demande ceux qui veulent marcher à l'*ennemi* : deux cents hommes répondent à cet appel. D'un autre côté, pas un des volontaires royaux qui devaient faire partie de l'armée du duc de Berry ne se présente.
	Le 13, l'Empereur part de Lyon, après avoir écrit à tous les chefs des corps de troupes placés dans les départements voisins, pour leur donner *ses ordres*.
	Le même jour, on couche à Mâcon, et le lendemain à Châlon. Il trouve dans cette ville des caissons et de l'artillerie destinée à agir contre lui, et que la population avait arrêtés au passage.
(14 mars)	— Le maréchal Ney, parti de Paris fidèle au roi, et arrivé à Lons-le-Saulnier, y apprend les progrès de Napoléon. Ney, inactif, indécis, que le tumulte environnait, que l'incertitude tourmentait, que ses souvenirs et l'impatience de ses soldats entraînaient, s'écrie : « Au surplus, je ne puis arrêter l'eau de la mer avec la main. » Dès lors il suit le torrent et croit accomplir le vœu de son pays.
	— Ouverture du parlement. Louis XVIII et le comte d'Artois prêtent serment de fidélité à la Charte, et se donnent l'accolade fraternelle.
(16 mars)	— On est à Avallon. Le logement de l'Empereur était assailli par une foule avide de le contempler. Les dames les plus distinguées de la ville passèrent, dans l'espoir de le voir un instant, une partie de la nuit dans les pièces qui précédaient sa chambre. — On apprit dans cette ville la soumission du maréchal Ney, apportée par un officier de son état-major.
(17 mars)	— L'Empereur arrive à Auxerre, où, pour la première fois, il est reçu par un préfet, M. Gamot, beau-frère du maréchal Ney. — Le lendemain, il reçoit le maréchal lui-même. Leur entrevue fut un échange de témoignages d'affection.
	— Napoléon apprend dans cette même ville l'invasion malencontreuse de Murat en Italie. Deux fois le roi de Naples, en proie aux plus étranges vertiges, fut la cause de nos malheurs : en 1814, en se déclarant contre la France ; en 1815, en se déclarant contre l'Autriche.
(20 mars)	— Napoléon arrive à Fontainebleau à quatre heures du matin. Pendant la nuit, Louis XVIII, suivi de quelques-uns de ses anciens compagnons d'exil, avait quitté le château des Tuileries et s'était dirigé vers la frontière belge.

Religion, Législation, Statistique.

articles, il irritait les violents; mais le temps pressait, il fallait à tout prix pacifier l'intérieur pour mieux défendre les abords; et puis Napoléon répugnait à prendre en détail conseil de ses sujets; il était surtout pénétré de cette pensée qu'un roi est plus fort quand il dit : *Je veux*, que quand il dit : *Nous voulons*.

La constitution du 1er juin consacrait la charte de Louis XVIII, en la modifiant dans le sens libéral :

Le jury était appliqué aux délits de la presse;

La responsabilité des ministres était organisée;

La chambre des députés et les colléges électoraux obtenaient la nomination de leurs présidents;

L'âge d'éligibilité des députés était abaissé à vingt-cinq ans;

Les pairs étaient héréditaires par le seul fait de leur nomination de pairs;

Les séances étaient publiques;

L'interprétation des lois était attribuée aux chambres;

Les levées d'hommes ne pouvaient avoir lieu sans leur concours;

La religion catholique cessait d'être la religion de l'État, etc.

On donna à ce travail le nom d'*acte additionnel*. Le temps manquait pour le rendre complet; les matériaux à compiler étaient trop considérables, et il fallait revoir toutes les constitutions antérieures. Cette œuvre sérieuse fut remise à la paix.

— (9 juin.) Acte définitif *du congrès de Vienne;* partage entre les puissances contractantes des territoires *à leur convenance* et des pays enlevés à la France; une partie de la Saxe est prise par la Prusse, qui s'établit sur la rive gauche du Rhin, dans une longueur de soixante-dix lieues, sur une largeur moyenne de quinze lieues. — L'ancien royaume d'Italie, les territoires des républiques de Venise, de Raguse, etc., *anciennement indépendants*, passent à l'Autriche. — Le royaume des Pays-Bas se compose de la *Hollande, autrefois indépendante*, de la Belgique.

Synchronismes, etc.

vante, l'expédition quitta la baie, et le 30 septembre de l'année suivante, le détroit de Lancastre, pour revenir en Angleterre, avec l'espoir de trouver au prochain voyage le passage au nord-ouest du détroit, dans les latitudes des côtes nord de l'Amérique.

(6 juillet.) Soixante-septième ascension de *madame Blanchard* dans le jardin du Tivoli, à Paris; le gaz renfermé dans son ballon s'enflamme, on ne sait par quel accident; aussitôt le ballon tourbillonne comme un globe de feu. L'infortunée aéronaute tombe sur une des maisons de la rue de Provence. Un moment après cette terrible chute elle expire.

1819 (17 septembre.) République de Colombie. Le congrès souverain des républiques de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade, réuni à Angostura, proclame la réunion des deux républiques en un seul État, sous le nom de république de Colombie. Bolivar en devient le président.

1820. Le Pérou est affranchi par Cochrane et Saint-Martin; ce dernier prend Lima et est proclamé Protecteur du Pérou.

— Opéra. Le duc de Berry fut assassiné au sortir de l'Opéra. On condamna la salle Louvois; on la démolit, et l'Opéra fut transporté rue Lepelletier, à la place qu'il occupe aujourd'hui. La musique italienne, proscrite par le Conservatoire, y fit invasion malgré lui. En élevant la mélodie à une puissance inconnue avant lui, Rossini s'imposa par la force de son génie à tous les théâtres de l'Europe. *Le Siége de Corinthe* et *Moïse* furent, pour ainsi dire, les préludes que le maëstro y essaya; *Guillaume Tell* fut son chef-d'œuvre. Cette magnifique composition, dans laquelle il semble qu'on entende le souffle de l'énergie de Gluck au milieu d'un développement *mélodique*, fut d'abord reçue froidement. L'enthousiasme a remplacé la froideur.

Auber, qui fit la fortune de l'Opéra-Comique, aborda l'Académie royale de musique par *la Muette de Portici*. Auber s'y est évidemment inspiré de Rossini.

Cependant la musique allemande avait produit, après Gluck, Haydn et Mozart d'autres générations

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1815	La proximité de Paris amenait déjà au quartier général une foule d'émissaires chargés d'annoncer à l'Empereur les bonnes dispositions des troupes et de la population de Paris. Il en vint aussi quelques-uns à l'allure suspecte qui furent tenus à distance.
	Les troupes étaient harassées de fatigue; l'Empereur fit venir le chef de la marine et prescrivit lui-même les dispositions nécessaires pour les faire transporter à Paris, en disposant tous les bateaux propres à ce service.
	L'Empereur avait rencontré dans sa route, d'Auxerre à Fontainebleau, la veille, plusieurs régiments qui venaient le rejoindre, quelques-uns sans leurs officiers que leurs opinions ou de nobles scrupules avaient retenus. — Le 3e régiment de hussards, commandé par le jeune et brillant Moncey, ancien premier page de l'Empereur, qui l'aimait beaucoup, officier aussi distingué par sa bravoure que par ses nobles sentiments, avait manifesté le plus vif enthousiasme pour Napoléon. Moncey crut devoir écarter son régiment de la route suivie par l'armée impériale, pour ne pas manquer au serment qui le liait, tant que le roi serait en France. Ses hussards, qui l'adoraient, le suivirent fidèlement en criant : *Vive l'Empereur !*
	Napoléon parcourut le château et les jardins de Fontainebleau, sans laisser voir aucune émotion des scènes qui s'y étaient passées une année auparavant. — A onze heures, il dicta l'ordre du jour annonçant qu'on coucherait à Essone; mais il reçut à midi deux courriers, dont l'un de M. le comte de Lavalette, qui avait repris la direction des postes, et qui lui annonçait le départ du roi. Il fit aussitôt partir les officiers de sa maison pour Paris, avec l'ordre de tout préparer aux Tuileries pour le moment de son arrivée. — A deux heures il se mit en marche, mais ce ne fut qu'à neuf heures du soir qu'il arriva aux Tuileries. — Louis XVIII avait quitté le palais la nuit précédente, et son départ, à la lueur des torches, avait eu tous les caractères d'une fuite.
	Le 20 mars, dès le matin, la cour des Tuileries commençait à se remplir d'une foule d'officiers à demi-solde attendant l'Empereur. Le drapeau tricolore fut arboré à dix heures et salué par les acclamations les plus vives.
	Toute la journée se passa dans l'attente. Chaque calèche qui arrivait était enlevée. Les officiers qui en descendaient étaient pressés dans les bras de leurs amis accourus pour les recevoir.
	Enfin, à neuf heures du soir, une petite calèche poudreuse, entourée d'une foule de généraux à cheval, passe le long du boulevard neuf, traverse le pont de la Concorde, entre aux Tuileries par le guichet qui donne sur le quai, et s'arrête devant le vestibule qui donne entrée dans les appartements du pavillon de Flore. Elle est saluée de mille cris d'un enthousiasme frénétique. C'était un désordre imposant. Les cris de : *Vive l'empereur !* allaient jusqu'aux nues. Dans la cour du château, il fut impossible aux postillons d'approcher du vestibule, les chevaux ne pouvant avancer. On se précipita à la portière; on l'ouvrit et on tira l'Empereur de sa calèche; mais il ne put mettre le pied par terre, ni sur l'escalier, ni dans les appartements : on le porta, on le passa de bras en bras jusqu'à son cabinet. Le respect enfin fit faire trêve à l'enthousiasme, et l'Empereur put respirer librement.

Religion, Législation, Statistique.

du duché de Luxembourg, etc., le royaume de Sardaigne rétabli s'augmente du territoire de *Gênes anciennement indépendant.* — Les îles de la Méditerranée, dépendantes de l'ancienne république de Venise, érigées en république fédérative, sont placées *sous la protection de l'Angleterre,* etc., etc.

— La Charte rétablit l'*élection directe,* mais renfermée dans les limites les plus étroites, de manière à constituer un véritable privilége.

1815 (9 juillet). Le palais de la chambre des représentants est fermé par un *caporal prussien.* Les membres se réunissent et rédigent une protestation chez Lanjuinais.

— Chambre introuvable. — On a donné ce nom à la législature de 1815-1816. Les colléges électoraux avaient envoyé à la Chambre tout ce qu'il y avait dans le parti royaliste de plus aveugle, de plus rétrograde, de plus exalté. Un ensemble de lois est préparé, destiné à régulariser l'arbitraire qui règne sur les départements. On suspendra la liberté individuelle, de nouveaux crimes seront inventés pour lesquels on créera des tribunaux exceptionnels, des commissions militaires sans appel; et l'on arrivera jusqu'à incriminer et punir l'intention et la pensée, même lorsqu'elles n'auront été suivies d'aucune manifestation publique. « Dans les circonstances où nous étions, dit un peu plus tard Louis XVIII, une pareille Chambre était *introuvable !* » Le nom de *Chambre introuvable* resta à cette législature.

— (13 juillet.) Ordonnance royale qui, sur la proposition de M. Pasquier, garde des sceaux, expulse de leurs siéges les membres de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, des Cours d'appel, des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de paix nommés pendant les Cent-Jours. — Elle impose une nouvelle investiture aux officiers ministériels entrés en fonctions depuis le 20 mars, et à ceux qui, depuis la même époque, avaient changé de résidence et de titre.

— (24 juillet.) Ordonnance qui traduit devant les conseils de guerre dix-neuf généraux, en tête desquels figurent Ney et Labédoyère,

Synchronismes, etc.

d'artistes qui demandaient à jeter dans le champ commun de la France de nouvelles idées, de nouvelles formes, de nouvelles puissances. Beethoven et Weber étaient en tête de ces artistes. La *Société des Concerts* fut le premier sanctuaire où on put les entendre. Pendant trois années, une troupe allemande nous fit connaître ces chefs-d'œuvre. Ce fut alors que parut Meyerbeer qui donna successivement à l'Opéra *Robert le Diable, les Huguenots, le Prophète,* etc.

— Fondation du théâtre du *Gymnase* par des déserteurs du Vaudeville, ayant pour directeur Poirson, et pour auteur principal, M. Scribe. Créé sous le prétexte de favoriser les débuts des élèves du Conservatoire, cette condition fut éludée, et en 1824, la duchesse de Berry accepta le patronage de cette entreprise et lui donna son nom. La révolution de 1830 dérangea les affaires du théâtre de Madame, mais, à quelques modifications près, ce théâtre a peu changé de physionomie.

— (29 janvier.) Mort de Georges III, roi d'Angleterre, déjà privé de raison. Le prince régent lui succède sous le nom de Georges IV. Dans les premiers jours de son règne, est découverte la conspiration de Thistlewood; lui et ses complices voulaient égorger les ministres, brûler Londres et la piller.

— Révolution en Espagne. Les insurgés, commandés par Quiroga et Riego, occupent l'île de Léon et établissent la constitution décrétée à Cadix; Ferdinand VII l'accepte et jure de l'observer (9 mars).

— Mort d'Ali, pacha de Janina. — Né à Téphélen, petite ville située dans le pachalick de Berat, et issu d'une famille d'aventuriers, Ali-Pacha ne dut son étonnante fortune qu'à lui-même. Après la ruine de Venise, ayant réussi à s'emparer des possessions de cette république sur la côte maritime de l'Albanie, il se trouva posséder presque toute l'Albanie, l'Acarnanie, l'Étolie, avec le titre de gouverneur de la Romélie, l'une des grandes divisions de l'empire turc. L'aîné de ses fils était en outre pacha de la Morée. Mais Ali-Pacha, devenu

Dates.
1815

CENT JOURS

L'époque des Cent Jours est une époque inqualifiable où le gouvernement réel n'existait nulle part. C'était un être de raison, un être impalpable. Une puissance occulte disposait des esprits, des communications et des moyens. Trahis, mystifiés, assis sur un terrain miné de toutes parts, les honnêtes gens assistaient à des scènes ténébreuses sans pouvoir les démasquer, et subissaient le mal sans pouvoir ni l'empêcher ni le dénoncer.

(20 mars) Tout était déjà réinstallé dans le château; chacun avait repris son poste. L'Empereur y dîna, trouva son appartement fait; on eût dit qu'il revenait simplement d'un voyage. Les officiers du service d'honneur, les employés de toute espèce avaient repris leurs fonctions. Il ne se trouva qu'un bataillon de la garde nationale dans la cour du château au moment de l'arrivée; mais avec ce bataillon, il y avait quatre ou cinq mille officiers de toutes armes à la demi-solde. Tous avaient été à la rencontre de l'empereur sur la route de Fontainebleau. A peine l'Empereur fut-il dans son cabinet, qu'il fit demander ses anciens ministres, et ordonna à chacun d'aller reprendre son portefeuille. Le prince Cambacérès accepta le ministère de la justice; le prince d'Eckmül fut nommé ministre de la guerre; le duc de Vicence fut replacé au timon des affaires étrangères; le duc de Gaëte et le comte Mollien redevinrent ministres des finances et du Trésor; le duc de Bassano fut rappelé au ministère de la secrétairerie d'État; le duc de Decrès au ministère de la marine; l'intègre Carnot fut nommé ministre de l'intérieur, et le duc de Rovigo reçut le commandement général de la gendarmerie. Il n'y eut guère de nouvelle promotion que celle de l'indigne Fouché, qui fut chargé de la police. Ainsi, le soir même de son arrivée, *Napoléon* est livré à Fouché.

Le 20 mars était l'anniversaire de la naissance du roi de Rome. Napoléon avait tenu à faire son entrée à Paris ce jour-là.

Au milieu des grands dignitaires dont il était entouré, il ne pouvait dissimuler son ravissement; mais ses paroles ne furent pas toutes flatteuses pour ses courtisans : « Ce sont, dit-il, les gens désintéressés qui m'ont ramené à Paris. Ce sont les sous-lieutenants et les soldats qui ont tout fait; c'est au peuple, c'est à l'armée que je dois tout. »

Paroles remarquables exprimant une pensée qui fut celle de Napoléon pendant toute sa vie, et qu'il traduisit par ces mots : « Tout par le peuple, tout pour le peuple! »

— La première parole de l'Empereur à sa belle-fille la reine Hortense, après l'avoir embrassée, fut celle-ci : *Où sont vos enfants?* Le lendemain, en les recevant aux Tuileries, il leur témoigna toute sa tendresse. Il semblait qu'il voulût reporter sur ces deux jeunes têtes l'affection qu'il ne pouvait plus témoigner à son fils. Il les montrait avec orgueil au peuple qui se pressait sous ses fenêtres.

(21 mars) — Arrivée de Louis XVIII à Lille. — Arrivée aux Tuileries du bataillon de la garde qui avait suivi l'empereur à l'île d'Elbe.

(23 mars) — Louis XVIII quitte Lille pour se rendre à Gand. Il ne reste en France que le duc et la duchesse d'Angoulême. La duchesse essaie vainement de se maintenir dans Bordeaux.

(27 mars) — L'empereur fait annoncer aux ambassadeurs des puissances étrangères qu'il est dans l'intention d'observer fidèlement le traité de Paris.

Religion, Législation, Statistique.

et qui met en surveillance dans des résidences fixées par la police, trente-huit autres personnes dont la liste commence par le nom de Soult.

— (31 juillet.) Le gouvernement anglais *invite* Louis XVIII à sanctionner le décret de Napoléon ordonnant l'*abolition de la traite des nègres*. Le roi se révolte d'abord à l'idée de reconnaître valide un acte de Napoléon; mais il obéit.

— (Juillet.) Fin de la guerre à mort que l'Angleterre avait déclarée en 1793 à la révolution française.

La Grande-Bretagne a fait soixante-cinq guerres dans un espace de cent quarante-sept ans, c'est-à-dire depuis 1668 jusqu'en 1815. Voici l'état des sommes que lui ont coûté ces années de guerres:

Celle qui commence en 1668.	900,000,000
Celle de la succession.....	1,562,500,000
Celle d'Espagne.....	1,362,500,000
Celle de Sept-Ans.....	2,800,000,000
Celle d'Amérique.....	3,400,000,000
Celle de la révolution	11,600,000,000
Celle de l'empire.....	28,975,000,000
TOTAL.....	50,600,000,000

Depuis 1803 jusqu'en 1816 inclusivement, l'Angleterre a répandu 3,227,715 fusils dans la circulation, non compris ceux sortis du royaume pour le compte des particuliers. En voici l'état de distribution à la chambre du trésor public :

43,643 aux alliés de l'Angleterre;
349,882 aux troupes de ligne anglaises;
151,965 à la milice des trois royaumes;
151,969 à la milice locale des trois royaumes;
307,683 aux volontaires, *idem*.
215,233 à la marine, *idem*.

Et on consomma, terme moyen par année de guerre, quatre-vingt mille barils de poudre.

— 16 août. Deux *ordonnances* faites contre le vœu de la Charte avaient déjà paru : l'une qui a augmenté le nombre des députés et abaissé l'âge des électeurs, l'autre qui a précipité de leurs siéges inamovibles vingt-neuf membres de la Chambre haute; il en survient une troisième, dans laquelle le roi ne se montre pas moins infidèle aux obligations de la loi constitutionnelle. S'appuyant de l'art. 14 de cette loi, qui l'autorise à veiller par des

Synchronismes, etc.

trop puissant, portait ombrage à la Porte, et Mahmoud envoya contre lui des forces supérieures. Ali se défendit bravement; mais, trahi de toutes parts, il dut capituler en se réservant la vie sauve. Kourchid-Pacha promit tout; mais, une fois Ali entre ses mains, il lui fit présenter un firman de mort; Ali-Pacha répondit en faisant feu de ses pistolets, et tomba percé de coups en criant à ses officiers d'ôter la vie à Vassileki, sa favorite. — Ali-Pacha était un aventurier brave, intrigant et cruel. Diviser pour régner était sa maxime favorite.

— Mort de M. de Monthyon, maître des requêtes, conseiller d'État, intendant de l'Auvergne sous Louis XVI. — Il a institué les *prix Monthyon*.

— (5 juillet.) Révolution à Naples. Le roi accepte la constitution espagnole des cortès, sauf les modifications locales qui seront déterminées par le parlement napolitain. Convocation et réunion de ce parlement, composé de 85 membres.

— Le roi d'Angleterre présente à la Chambre des lords une accusation d'adultère contre Caroline-Amélie, princesse de Galles, sa femme; il demande la dissolution du mariage.

— Alexandre Ypsilanti, au service de la Russie, est choisi pour chef de *l'Héterie*, société établie en 1815 pour affranchir la Grèce du joug des Turks. — Il trace aux hétéristes de Bessarabie et de Grèce le plan de la révolte qui ne doit éclater qu'en 1825; mais son plan tombe entre les mains de Churchid-Pacha, le vainqueur de Servie.

— (octobre.) Révolution dans la partie de l'île de Saint-Domingue dite Haïti, gouvernée monarchiquement par le nègre Christophe, sous le titre de Henri Ier. Ce chef, abandonné des troupes, se donne la mort; sa famille est privée du pouvoir; l'île Haïti, ou de Saint-Domingue, est formée en république, sous la présidence de Pierre Boyer.

— BEURNONVILLE (Pierre Riel, comte de), pair et maréchal de France, né en 1752, à Champignolles en Bourgogne, acheta en 1789 une charge d'officier dans la garde suisse de Monsieur, comte de Provence; lieutenant général dans l'armée de Dumouriez, dont il était l'ami. — Ministre de la

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1815	— Un traitement annuel de 300,000 francs est alloué à la duchesse douairière d'Orléans pour l'indemniser du séquestre mis sur ses biens. La duchesse de Bourbon reçoit également une indemnité de 150,000 francs de rente.
(2 avril)	— Madame d'Angoulême quitte la France et s'embarque à bord d'un navire anglais. Elle avait essayé de la guerre civile à Bordeaux, et s'était mise à la tête de la garde nationale de cette ville pour empêcher le général Clausel d'y pénétrer. Ce général la contraint d'en sortir. Elle s'embarque à Pauillac pour l'Angleterre.
(15 avril)	— Le duc d'Angoulême a vainement essayé sur les bords du Rhône de soulever le peuple contre le retour de Napoléon. — Il se rend prisonnier. — Conduit à Cette, il recouvre la liberté par ordre de Napoléon et s'embarque.
	— Le prince de Metternich s'entend déjà avec Fouché pour substituer une régence au gouvernement de l'empereur. Convaincu de la trahison de Fouché par des preuves authentiques, Napoléon veut d'abord le faire fusiller ; mais on l'en dissuade, et il se borne à le faire surveiller.
	— Recrutement de l'armée, approvisionnement et armement des places fortes.— Fabrication d'armes et levée de chevaux. — Déclaration du congrès de Vienne, qui ne laisse aucun espoir de paix.
	L'armée ne comptait guère que quatre-vingt mille hommes; toutes les flottes étaient désarmées et les équipages congédiés ; la marine n'avait pour seules troupes que huit bataillons de canonniers ; les arsenaux ne contenaient que cent mille fusils neufs, et trente mille à réparer; enfin les places fortes étaient désarmées.
	Napoléon crée les cadres des 3e, 4e et 5e bataillons des régiments d'infanterie, des 4e et 5e escadrons de cavalerie, ceux de trente bataillons d'artillerie, de trente régiments de la jeune garde, de dix bataillons d'équipages militaires, et de vingt régiments de marine ; il appelle au service deux cents bataillons de gardes nationales d'élite, forts chacun de cinq cent soixante hommes ; il fait revenir sous les drapeaux tous les anciens militaires ; cet appel produit deux cent mille hommes. La conscription de 1815 est rappelée ; elle devait donner cent quarante mille hommes. Un appel de deux cent cinquante mille hommes doit être proposé aux Chambres dans le courant du mois de juillet, et la levée doit être terminée en septembre. — Trente mille officiers et sous-officiers en réforme ou en retraite sont rappelés sous les drapeaux. — L'artillerie fabrique en un mois la quantité d'armes qu'en un temps ordinaire elle n'eût pu achever avant six mois. Le Trésor avance plusieurs millions aux fabriques de drap pour les relever. — Des marchés sont passés pour un grand nombre de chevaux de cavalerie et d'artillerie ; l'on démonte dix mille gendarmes, et leurs chevaux sont payés comptant. — L'insurrection de la Vendée diminue de vingt mille hommes l'armée de Belgique et la réduit à cent vingt mille combattants. (Les généraux Travot et Lamarque parvinrent à terminer l'insurrection.) L'empereur fait fortifier Paris et Lyon.
(1 mai)	— Le marquis Louis de La Rochejaquelein apporte aux habitants des provinces de l'ouest de la poudre et des fusils, dons de l'Angleterre. Le général Lamarque vole, à un signe que lui fait Napoléon, pour mettre le pied sur la mèche rallumée.
	— Assemblée du Champ-de-Mai. La réponse de la Chambre des représentants au discours de l'empereur signale un esprit d'opposition qui jette un sentiment confus de tristesse dans l'âme de Napoléon. Son esprit superstitieux est frappé de la chûte de Murat comme d'un mauvais présage. — L'incertitude qui agite tous les cœurs ressemble à du recueillement. L'empereur jure fidélité sur l'Évangile à son devoir de prince. — Distribution des Aigles. — Caresses faites aux électeurs des départements. — Formation de la Chambre haute. — Macdonald refuse la pairie. — La Chambre des représentants écarte le prince Lucien de la présidence, et, au grand

Religion, Législation, Statistique.

ordonnances à la sûreté de l'État, il lève sur ses peuples, à titre de réquisition de guerre, sans le secours des autres pouvoirs de l'État, une contribution extraordinaire de 100 millions. Le soin laissé aux Chambres de répartir cet impôt ne secourt point la Charte, qui a reçu une nouvelle et funeste atteinte.

— 17 août. Le roi, qui a déjà prescrit la formation de son armée, règle les forces de sa *garde*, qui s'élèvera à 26,000 hommes; il blesse de nouveau le sentiment de l'émulation dans les militaires, en instituant de plus ses *gardes du corps*, qui deviennent officiers en approchant de sa personne.

— (19 août.) La Chambre haute reçoit près de cent nouveaux siéges. Louis XVIII, sur les conseils de ses ministres et de sa propre sagesse, déclare que la *dignité de pair sera* HÉRÉDITAIRE de mâle en mâle dans la ligne directe des premiers-nés (19 août). *Monsieur* fait entrer ses favoris au sein de ce corps auguste où il s'assied lui-même. M. Jules de Polignac, gouverné par l'esprit du comte d'Artois, est un des pairs nouvellement élus, et il refuse d'engager sa foi à la constitution, sous la raison qu'elle ne fait pas à la religion catholique la part demandée par toute conscience partagée entre son Dieu et son roi. *Monsieur* plaide pour son favori; mais les pairs, respectant leur propre serment, opinent à ce que M. Jules de Polignac ne puisse éluder le sien.

— (25 août.) Ordonnance du roi de France concernant l'institution des MAJORATS attachés à la pairie : nul ne sera désormais nommé pair s'il n'a institué un majorat.

— (5 septembre). Dissolution de l'*introuvable*; le nombre des membres de la chambre est fixé à 258.

— (26 septembre). Acte dit *traité de la Sainte-Alliance*, signé à Paris par les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse. Les souverains contractants se regardent comme frères en Jésus-Christ, etc., et promettent de demeurer unis par des liens véritables et indissolubles, etc., etc.

— 26 septembre. *Nouveau ministère*. Fouché, que le parti de Monsieur se montrait au doigt dans le palais, comme si le sang de

Synchronismes, etc.

guerre sous la Convention, il dénonça lui-même Dumouriez, qui le fit arrêter avec les quatre commissaires envoyés vers lui. Rendu deux ans après, en échange de la fille de Louis XVI, il fut de nouveau employé et dut à Napoléon tous ses titres et une brillante fortune. Cependant, le 1er avril 1814, dans le conciliabule qui se tint chez Talleyrand Beurnonville provoqua la déchéance de l'empereur, et, quelques jours après, en qualité de membre du gouvernement provisoire, il s'opposa à la régence de Marie-Louise et opina pour le retour des Bourbons. Ceux-ci le récompensèrent par de nouveaux honneurs. Pendant les Cent-Jours, il passa en Belgique, d'où il revint à la suite des armées ennemies. Louis XVIII le nomma président de la commission chargée d'*épurer* l'armée. Mort le 23 avril 1821.

— (octobre.) Retour de l'expédition anglaise au nord, sous les ordres du capitaine Parry; les vaisseaux s'étaient avancés dans la mer Polaire à 112 1/2 degrés de longitude ouest de Greenwich; découverte de 12 îles inconnues; pendant plus de trois mois les marins embarqués sur ces bâtiments n'aperçurent pas le soleil, etc.; le thermomètre de Fahrenheit descendit jusqu'au 55e degré au-dessous de zéro, le 1er août 1819; la glace qui environnait les bâtiments était épaisse de plus de quarante pieds anglais.

1821. Révolution au Brésil. Le roi Jean VI s'embarque avec ses trésors pour le Portugal, et laisse son fils, DON PEDRO, régent du Brésil.

— (2 février.) L'Autriche, la Prusse et la Russie décident que les États du roi de Naples seront occupés pendant trois ans par une armée autrichienne. — Entrée des Autrichiens dans la ville de Naples, le 24 mars. Le 9 avril, dissolution d'une junte provisoire établie à Turin. Le 11 et jours suivants, occupation d'Alexandrie et de plusieurs autres villes du Piémont par les Autrichiens.

— (1er mars.) Mort de FLEURY, le dernier marquis de la Comédie-Française. Fleury, né de comédiens ambulants, reçut le jour dans les environs de Chartres, et fut confié à la femme d'un tisserand. Plusieurs années après, ses parents passant par le

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	déplaisir de la couronne, fait asseoir sur le fauteuil l'esprit de liberté dans la personne de Lanjuinais.
	— Cent quatre-vingt-cinq mille hommes composent l'armée : l'empereur en commandera cent mille, Suchet douze mille (frontières d'Italie), Rapp dix-huit mille en Alsace, Lamarque dix-sept mille (Vendée) ; vingt mille sont en observation à Béfort, à Marseille, à Toulouse.
(12 juin)	— L'empereur quitte Paris, et se rend à Avesnes.
(13 juin)	—Le lendemain du départ de l'Empereur, le duc de Vicence, ministre des relations extérieures, et Carnot, ministre de l'intérieur, présentent à la Chambre des pairs un rapport exact de la situation du pays. Carnot termine ce rapport en disant que de l'union de tous dépendait le salut de l'État. Le duc de Vicence expose ensuite sans déguisement la position de la France vis-à-vis de l'Europe armée ; il rend compte des efforts infructueux de l'Empereur pour obtenir une paix honorable. Ces deux discours excitent quelques démonstrations sympathiques. La majorité des pairs est bien intentionnée, mais l'énergie lui manque. La Chambre des députés reçoit les mêmes communications, mais cette chambre manifeste des sentiments d'hostilité. Dans l'intervalle du départ de l'Empereur jusqu'à son retour, les Chambres, au lieu de s'occuper des mesures de sûreté dont elles avaient l'initiative, renforcèrent les discussions sur l'acte additionnel et se livrèrent à des dissertations théoriques dont l'inopportunité était un des moindres inconvénients.
	— L'armée débouche par Aire, Beaumont et Philippeville. — L'armée prussienne est forte de cent vingt mille hommes, divisés en quatre corps, concentrés sur Fleurus, Namur, Ancy et Hannut. — Les Français passent la Sambre, enfoncent le premier corps de Prussiens et entrent avec lui à Charleroi. — Wellington apprend cette nouvelle au bal ; il se hâte d'aller prendre position entre Ath et Nivelle. — Désertion de Bourmont (14 juin).
(14 juin)	— Napoléon se rend à son quartier général : cinq corps formant cent mille hommes, dont seize mille de cavalerie, sont rassemblés autour de lui. Il amène, en outre, avec lui, sa garde, forte de quatorze mille fantassins et de quatre mille cinq cents cavaliers. Ainsi, en deux mois, le ministre de la guerre avait levé quatre cent quatorze mille hommes, près de sept mille par jour ; le général Rapp commande le cinquième corps, sous le nom d'armée du Rhin ; il est chargé de défendre les provinces de l'Alsace. L'armée des Alpes (septième corps) est sous les ordres du maréchal Suchet. L'armée de la Vendée, commandée par le général Lamarque, est sur le point de rejoindre la grande armée. Le général Lecourbe commande le corps d'observation placé à Béfort. Le maréchal Brune commande dans le Midi. Mais l'empereur n'a point renouvelé ses officiers-généraux ; il n'a pas mis les plus jeunes sur le premier rang. Cette faute eut des conséquences funestes.
(15 juin)	— Les dragons de la garde, commandés par Letors, enfoncent les Prussiens retranchés sur les hauteurs de Fleurus ; le général Letors est tué. — (16 juin.) — Blücher ramasse ses troupes battues et dispersées, sur Sombref, Saint-Amand et Ligny. — Wellington fait marcher l'armée anglaise sur les Quatre-Bras, position importante, le point de rencontre de Bruxelles, de Charleroi, de Nivelle et de Namur. — Les trois corps de l'armée française agissent simultanément. Ney, avec la gauche, marche aux Quatre-Bras ; Grouchy doit attaquer Sombref avec la droite ; Napoléon reste au centre. — A trois heures après midi le canon tonne, les villages s'enveloppent de fumée. Vandamme, un des généraux de Grouchy, emporte Saint-Amand à la baïonnette et marche sur le grand et solide village de Ligny, où s'engage un des plus terribles combats qu'on ait jamais vus. Pendant cinq heures, on y lutte corps à corps : deux cents bouches à feu tirent de chaque côté sur le village en flammes.

Religion, Législation, Statistique.

Louis XVI eût reparu sur ses habits, donne sa démission. Le comte Barbé-Marbois, le comte Vaublanc, le vicomte Du Bouchage, le duc de Feltre, le duc de Richelieu, président du conseil, se partagent les portefeuilles.

— (29 septembre.) Ordre du *Lion de Belgique* institué par le roi des Pays-Bas, le 29 septembre 1815. La décoration est une croix blanche émaillée surmontée de la couronne royale; dans un rond bleu est un *W* ceint d'une guirlande de lauriers; sur le revers, les armes du royaume, avec cette légende : VIRTUS, NOBILITAT; ruban bleu liseré orange.

— (16 octobre). Barbé-Marbois soumet une loi sur les écrits, discours et cris séditieux. — Rapporteur, M. Pasquier.

— (18 octobre). M. Decazes dépose un projet de loi pour suspendre dans toute la France la liberté individuelle. — Rapporteur, M. Bellart.

— 9 novembre. La Chambre rétablit par une loi les *compagnies* départementales, force militaire destinée à prêter des bras à la police générale.

— (17 novembre). Le duc de Feltre, ministre de la guerre, présente une loi sur le rétablissement des *cours prévôtales*. — Rapporteur, M. Delamarre (de la Seine-Inférieure).

—(20 novembre). *Deuxième* TRAITÉ DE PARIS et convention entre la France et les souverains alliés; stipulation relative à une contribution de guerre de 700,000,000 et à l'entretien des troupes d'occupation sur les frontières de France durant cinq années. — Une ligne de dix-sept forteresses resta occupée pendant cinq ans, par les troupes alliées.

—Le pape supprime les francs-maçons.

— Institution d'une cérémonie funèbre en commémoration de la mort de Louis XVI.

— FINANCES.— Pendant l'invasion et à l'arrivée des alliés à Paris, le trésor n'était pas resté à l'abandon. Le trésor impérial et le baron Louis, ministre des finances, surent conserver environ soixante millions, qui leur étaient de la plus grande nécessité. Mais jamais les dépenses n'ont été aussi élevées qu'en 1814 et 1815. Les malheurs de 1812 et 1813

Synchronismes, etc.

même endroit, retrouvèrent, cardant de la laine sur un escabeau, l'enfant qui devait porter l'habit brodé et l'épée avec tant de grâce. L'ignorance remarquable de Fleury tient à cette éducation première.

— (7 mars.) Proclamation d'Ypsilanti qui concerne la révolution grecque : « Aujourd'hui la Grèce a rallumé le flambeau de sa liberté ! »

— (5 mai.) MORT DE NAPOLÉON. — L'empereur Napoléon était d'une taille moyenne (cinq pieds deux pouces) mais bien prise ; il avait les pieds et les mains d'une finesse extrême, la jambe bien faite et charnue, les cuisses rondes, le buste bien posé, le cou un peu court, une de ces vastes poitrines où un grand cœur peut battre à l'aise. Toute sa démarche était noble et imposante. Sa tête, quoique un peu grosse, était d'une beauté antique. L'ovale de son visage offrait une régularité parfaite. Il avait le front haut, vaste et découvert, les cheveux bruns et lisses, les yeux bleus, le nez aquilin, les joues pleines, la bouche petite, les dents fort belles, le teint pâle. L'ensemble de ses traits était généralement calme et grave; mais quand l'Empereur était animé par une volonté bienveillante, la sévérité naturelle de sa physionomie faisait place à la mine la plus gracieuse ; son sourire avait alors un attrait irrésistible. Physiquement, Napoléon Bonaparte, étant général, ne paraissait remarquable que par la maigreur de son corps, par la pâleur de son visage (que rendait plus pâle encore l'expression vive de son regard perçant comme celui de l'aigle), et par ses longs cheveux poudrés taillés carrément, tombant sur les deux côtés de sa tête et cachant entièrement ses oreilles. Lorsqu'il devint consul, son extrême maigreur, bien qu'il fût encore très-mince, avait déjà disparu. Ses longs cheveux étaient coupés, et le grand caractère de sa figure, débarrassé de cet ornement de mode et de mauvais goût, commençait à se faire distinguer. Ce n'est que vers le milieu de son règne comme empereur que la beauté naturelle de son visage acquit toute sa perfection, ainsi qu'on peut le voir en comparant les monnaies du Consulat avec celles de l'Empire. Son

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	Napoléon, impatienté que Ney n'eût pas encore battu Wellington, prend le parti de lui arracher, par son autorité souveraine, le corps de d'Erlon ; mais ce corps était loin.
	A la nuit tombante, Napoléon ordonne à Gérard de tourner le village de Ligny avec cinq mille hommes, et de prendre les Prussiens à dos. Ce village, qui avait été pris et repris six fois, nous reste à la septième. Le vieux Blücher faillit y être pris ou tué. Cependant Ney, malgré les ordres de l'Empereur, n'avait pas encore emporté, le 15 au soir, la ferme des Quatre-Bras ; il le pouvait facilement avec quarante mille hommes. Il ne se porta sur cette ferme que le 16 à midi avec la moitié de ses forces. Il était trop tard : l'armée ennemie venait de s'y renforcer des divisions du prince d'Orange, du duc de Brunswick et du général Picton. Ney s'anime par les obstacles. Wellington commence à faiblir. Le duc de Brunswick est tué, mais un corps de dix-huit mille Anglais vient au secours de Wellington. Ney veut faire avancer le corps de d'Erlon. Il apprend, au fort de la pluie de boulets qui écrase ses troupes, que l'Empereur en a disposé. Son ardeur est au comble. Il parvient à garder ses positions. Le corps de d'Erlon lui fut rendu dans la soirée, n'ayant pas servi à l'Empereur et ne pouvant plus servir à Ney. Ainsi, trente mille hommes s'étaient promenés l'arme au bras de la gauche à la droite et de la droite à la gauche sans tirer un coup de fusil. — Ce fait est un des jeux de la mauvaise destinée de Napoléon. Le plan conçu par son hardi génie était rompu dès que Wellington et Blücher n'étaient pas mis hors de combat. — L'armée prussienne est concentrée du côté de Wavres. Napoléon confie à Grouchy le soin de poursuivre avec trente-six mille hommes les débris de cette armée et d'empêcher Blücher de se réunir aux Anglais. — Grouchy perd de vue les Prussiens, qui se remettent en ordre. Il rencontre le quatrième corps prussien, commandé par Bulow, et, au lieu de l'envelopper, se tient six heures en observation et le laisse enfin rejoindre Blücher. Ce fut ce même corps qui, apparaissant sur la grande scène de Waterloo, nous arracha une victoire devenue certaine. — Wellington se replie sur Bruxelles. La prudence calculée de Napoléon eût tout sauvé, la prudence timide de ses lieutenants perdit tout. Un jour et une nuit sont dérobés à l'action ; Napoléon se laisse arracher ces heures précieuses.
(18 juin)	— Bataille de Waterloo. — Les Anglais sont postés en avant de Waterloo, sur les routes de Charleroi et de Nivelle ; leur centre est au village de Mont-Saint-Jean ; derrière eux est la forêt de Soignies. — L'Empereur, qui veut enfoncer leur centre, réunit et amoncelle en lignes d'infanterie et de cavalerie redoublées le plus beau et le plus solide de son armée. La vieille garde à pied, flanquée à droite et à gauche des grenadiers à cheval et des dragons, forme, aux pieds de Napoléon monté dans une ferme qui dominait la plaine, la réserve accoutumée. L'armée française est forte de soixante-cinq mille hommes. Elle a devant elle quatre-vingt-quinze mille ennemis. Il y a de part et d'autre deux cent cinquante bouches à feu.
	— Napoléon emploie trois heures à disposer son ordre de bataille pour donner à Grouchy le temps d'arriver dans le fort de la mêlée ; mais Grouchy n'avait reçu l'ordre de Napoléon que fort tard : il ne devait point arriver. — A dix heures, premier coup de canon. Le prince Jérôme attaque le château d'Hongoumont. Il y déploie la plus grande valeur ; deux fois il culbute l'élite des troupes anglaises qui, protégées par un château fort où elles s'étaient établies, faisaient un feu des plus meurtriers. Enfin, le prince reste maître du bois après avoir été blessé au bras. — Quatre-vingts pièces de canon annoncent l'ordre que Ney a reçu de s'emparer à tout prix de la Haie-Sainte. — Elle tombe en notre pouvoir. — A deux heures, le désordre s'introduit dans l'armée anglaise. — Wellington fait retirer son artil-

Religion, Législation, Statistique.

avaient augmenté la dette publique. Un arriéré énorme pour les ministères, évalué à 1,308 millions, dont 759 exigibles, pesait sur les recettes, et les dépenses portaient un excédant de 300 millions. C'étaient là des jours bien tristes! Le commerce et l'industrie gémissaient altérés; l'impôt foncier, les contributions personnelles et mobilières alimentaient seules le trésor.

Le traité du 20 novembre 1815, que l'on a comparé au traité de Brétigny, gréva le trésor de 700,000,000 fr.

— (20 décembre.) Organisation des COURS PRÉVOTALES qui, composées dans chaque département de cinq membres assistés d'un colonel, devaient terminer leur interrogatoire en vingt-quatre heures, et rendre sans délai et sans appel un arrêt exécutable dans l'espace d'un jour.

M. Voyer d'Argenson, sans paraître s'étonner de la solitude immense qui l'environnait sur ces bancs où grondaient les passions du royalisme, s'éleva avec énergie contre le rétablissement de ces tribunaux extraordinaires; la loi qui suspendait la liberté des individus (29 octobre), celle qui punissait d'un exil éternel la sédition révélée par une parole ou un geste (9 novembre), le rétablissement des compagnies départementales et des cours prévôtales, formèrent le *code armé* du gouvernement. Il avait des gardes pour saisir ses ennemis, des juges pour les condamner, des prisons pour les détenir, des vaisseaux pour les déporter. Alors il cessa de craindre, et se reposant dans sa force, il voulut pardonner. L'amnistie qu'il proposa le montra animé de toute la modération qui manquait à la chambre. Il n'économisait son pardon que pour la famille de Napoléon, exilée *sous peine de mort* du territoire français, et pour les dix-neuf généraux et les trente-huit personnes désignées dans l'ordonnance du 24 juillet.

1816 (12 janvier.) Loi qui exile les *régicides*. M. de la Bourdonnaye avait proposé d'épargner tous ceux qui n'avaient été, sous l'interrègne, ni grands dignitaires, ni généraux, ni gouverneurs, ni commandants, ni préfets. Il demandait aussi la mise en jugement des ju-

Synchronismes, etc.

teint s'était éclairci; ses cheveux courts laissaient à nu son front élevé, siége et emblème du génie. Son corps avait pris de l'embonpoint; cet embonpoint augmenta par la suite à Sainte-Hélène, accroissement que le défaut d'exercice, le manque de liberté expliquent suffisamment. Cependant la conscience pure et calme des souvenirs a pu aussi y contribuer. Le tempérament de Napoléon était extraordinaire comme son génie. Il avait un corps de fer, capable de supporter les plus grandes fatigues, il n'était sujet à aucune maladie, il dormait peu, et avait la précieuse faculté d'interrompre et de reprendre à volonté son sommeil. Quand il voulait dormir, tous les endroits lui étaient bons : l'alcôve impériale comme le coin d'un fossé, la planche du lit de camp ou la terre dure du bivouac. Sa vie était frugale, son appétit modéré, ses goûts faciles à contenter. Il mangeait sobrement et vite, buvait peu de vin, peu de café; il ne prenait pas de tabac comme on le croit communément, mais il aimait à en respirer fréquemment l'odeur. Prodigue quand il s'agissait d'embellir la capitale, d'ouvrir des routes, de creuser des canaux, il réglait avec une stricte économie les dépenses particulières de sa maison, dont le luxe effaçait néanmoins celui des autres cours de l'Europe. Il voulait voir dans son palais ses généraux chamarrés et dorés, tandis que lui, modeste dans ses habillements, n'était ordinairement revêtu que d'un simple uniforme de colonel de sa garde, sans aucune broderie, que dans les journées pluvieuses il recouvrait d'une redingote dont la couleur grise est bien connue; il portait un chapeau militaire coupé d'une façon particulière sans galons, sans torsades, sans panache, orné seulement d'une cocarde tricolore attachée par une ganse de soie noire. Au commencement de son règne, on ne lui vit longtemps d'autres décorations que la plaque de la Légion d'honneur, avec une simple croix en argent, qu'il détachait souvent de sa boutonnière pour récompenser le mérite et la bravoure. Plus tard il y ajouta la Couronne de Fer italienne. Napoléon était naturellement affable et poli avec tous, bon et facile avec le peuple et ses soldats, plus sévère et plus réservé avec ses généraux et ses ministres. Il avait tantôt la parole

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	lerie en seconde ligne ; les fuyards vont répandre le bruit de sa défaite à Bruxelles. Encore quelques moments, la bataille est gagnée; mais déjà le corps de Bulow, fort de trente mille hommes, sort du bois de Frichenais.— Point de Grouchy. — Les Anglais reprennent courage. — La victoire n'est plus nulle part : elle attend pour se décider. — Napoléon fait avancer ses formidables réserves, restes de cent batailles. A six heures, Wellington avait de nouveau perdu la bataille, et cette fois avec cent vingt-cinq mille hommes contre soixante-cinq mille ; mais, à la hauteur du village de la Haie, débouche un nouveau corps prussien. Dans le même moment, on entend une canonnade dans le lointain et une fusillade sur le bord du champ de bataille : l'une est le feu de Grouchy à plus de deux lieues ; l'autre annonce l'arrivée de Blücher avec trente mille hommes. Napoléon fait répandre la nouvelle de l'arrivée de Grouchy ; mais les soixante mille Prussiens qui se sont rejoints envahissent le champ de bataille. Wellington, son chapeau à la main, fait un signal : toute la ligne de son armée s'avance. Les cris : *Tout est perdu, la garde est repoussée, sauve qui peut!* se font entendre ; une terreur panique se répand; on se précipite sur la ligne de communication ; l'armée n'est plus qu'une masse confuse, et la déroute des Français devient complète. Un bataillon de la vieille garde demeure seul inébranlable autour de ses aigles sanglantes et ne veut se laisser vaincre que par la mort. L'Empereur se met à leur tête; mais les maréchaux ont saisi la bride de son cheval et l'entraînent vers Charleroi. Ce n'est donc pas la moitié du pont de Waterloo de Londres qui devrait être à Berlin, comme l'a dit M. Arago, mais c'est le pont tout entier. — Les *alliés* ont perdu *dix-huit mille hommes* et les *Français huit mille* seulement ; et, si la trahison ne s'en fût mêlée, dès le lendemain nous eussions pu prendre notre revanche. — Les résultats politiques de cette bataille ont été bien funestes à la France, mais ils n'ont porté aucune atteinte à la réputation de nos armes ; la gloire appartient ici aux vaincus. — On entrait pendant la nuit à Charleroi ; Napoléon et sa suite tombent au milieu d'un encombrement de chariots jetés au travers des rues et de la route pour embarrasser sa marche. En sortant de cette ville, chose plus extraordinaire encore ! il est assailli par un escadron de cavalerie. Ce ne pouvaient être que des Français, car l'ennemi était loin encore. Il sort cependant de ce guet-apens. — Le soir même de la bataille, la nouvelle du désastre est transmise par le télégraphe ; mais Fouché, ministre de la police, en intercepte la communication, même au ministère de l'intérieur.
(19 juin)	— Grouchy reçoit, sur les hauteurs de Wavres, l'ordre de battre en retraite; il parvient jusqu'à Namur, et quelques jours après se réunit à l'armée sous les murs de Laon. Les débris de cette armée se montent à près de soixante-cinq mille hommes; on peut organiser deux cents bouches à feu, et Wellington et Blücher ne peuvent s'avancer qu'avec environ soixante mille hommes. Napoléon veut profiter de cette circonstance et arrêter l'ennemi dans sa marche ; mais il cède encore à de perfides conseils et revient à Paris. — Dès six heures du matin, le télégraphe annonce la funeste catastrophe ; mais la teneur des dépêches indique évidemment une lacune dans la correspondance dernière communiquée au conseil. — Dans la journée arrivent plusieurs courriers; les ministres veulent en vain garder jusqu'à nouvel ordre un secret absolu, le soir même la nouvelle circule à mots couverts dans les hauts salons, les royalistes ne peuvent cacher leur joie. — L'inquiétude commence à se manifester dans le public. L'interruption des bulletins éveille les craintes. Il règne une sourde agitation ; dans les théâtres on fait chanter la *Marseillaise*, et des groupes hostiles se forment dans les foyers.
(21 juin)	— L'Empereur arrive de grand matin à l'Élysée, abîmé de douleur et succombant

Religion, Législation, Statistique.

ges qui avaient condamné Louis XVI. Le trône voulait faire grâce au plus grand nombre, la majorité s'endurcissait à ne pardonner que lorsqu'il n'y aurait plus de coupables. Le roi, honoré par sa résistance, transigea seulement pour les régicides : leur exil fut prononcé.

— (18 mars.) La Grande-Bretagne n'était arrivée à triompher à la fois de Napoléon sur les champs de bataille et de l'opposition au sein du parlement, que brisée sous le poids des impôts. C'est en vain que le ministère voudrait maintenir les taxes, levées pendant la guerre, sur la propriété du riche et sur la boisson du pauvre. Le revenu des impôts ordinaires ne s'élève pas au delà de 46 millions de livres sterling, tandis que la dette nationale réclame *un intérêt* de 42 millions, et que les dépenses relatives au pied de paix en sollicitent 18. Déficit 14 millions sterling. C'était la banqueroute en perspective.

1816 (21 mars). Formation en *quatre académies* de l'INSTITUT de France, fondé le 25 octobre 1795, réorganisé et partagé en quatre classes le 23 janvier 1803.

— Doctrine de la *baronne de Krudener*, de Riga. Cette dame parcourt l'Allemagne et la Suisse, en prêchant sur la NÉCESSITÉ de la fin, sur la réunion de toutes les communions chrétiennes, etc.

— Ordre des *Guelfes*. Ordre hanovrien fondé en 1816 par le prince régent d'Angleterre.

— FINANCES. Au mépris de l'article 70 de la Charte, qui garantit la dette publique, on retire aux créanciers l'hypothèque de leurs créances, qui consistait en propriétés du clergé aliénées par la Constituante. Le premier acte de la Restauration fut une véritable banqueroute, un acte de spoliation au profit d'une classe de la société.

— LE PARTI LIBÉRAL. Ce fut le gouvernement royal, il faut le dire, qui seconda la naissance et le développement de l'opposition qui devait finir par l'écraser. L'échafaud politique, imprudemment dressé, devint le point de départ, le phare lugubre de l'opposition nouvelle. Toutes les victimes de la réaction

Synchronismes, etc.

haute et brève, tantôt la voix douce et caressante; sa conversation variée abondait en observations fines, en traits remarquables, en pensées profondes ; c'était parfois comme une tempête avec des éclairs de génie dont les lueurs illuminaient toutes les questions. — Béranger trouve qu'il est le plus grand poëte des temps modernes ; ses proclamations prouvent qu'il en était l'homme le plus éloquent. Napoléon avait une activité qui tenait du prodige ; à l'armée, pendant le jour, il parcourait à cheval, et toujours au galop, les lignes occupées par ses troupes, faisant ainsi souvent plus de vingt lieues sans paraître fatigué; la nuit, il dictait ses ordres, ses bulletins, ses proclamations, ses décrets; du fond de sa tente, il gouvernait l'empire et dominait l'Europe. Lorsqu'une paix ou une trêve le ramenait à Paris, son séjour dans la capitale n'était pas un temps de repos et d'inaction. Il travaillait avec ses ministres, assistait aux séances du Conseil d'État, où s'élaboraient ces codes qui honorent son règne presque à l'égal de ses victoires ; puis il se délassait de ses travaux de cabinet par des courses dans la ville, visitant tantôt à pied, tantôt à cheval, toujours sans escorte et fréquemment sans suite, les ateliers, se mêlant aux ouvriers, interrogeant le peuple pour connaître par lui-même ses vœux et ses besoins : « Car, disait-il, le peuple, c'est ma famille. » Aussi la reconnaissance populaire ne lui a-t-elle pas manqué; et, quand la fortune tourna contre lui, ce ne furent pas les hommes du peuple qui abandonnèrent lâchement sa cause. Les soldats lui demeurèrent fidèles jusqu'à la fin : exemple qu'auraient dû mieux suivre les officiers comblés de ses faveurs, ses généraux et ses maréchaux.

Napoléon, né le 15 août 1769, était entré à l'École militaire de Brienne en 1779; passé à celle de Paris en 1783 ; lieutenant au 1er régiment d'artillerie de la Fère le 1er septembre 1785 ; capitaine dans le régiment d'artillerie de Grenoble n° 4 le 6 février 1792 ; chef de bataillon devant Toulon le 19 octobre 1793 ; entré dans Toulon le 19 décembre suivant ; général de brigade d'artillerie le 27 janvier 1794 (6 pluviôse an II), etc.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1815	à la fatigue. « Mon intention, dit-il à ses ministres, est de réunir les deux Chambres en séance impériale. Je leur peindrai fidèlement les malheurs de l'armée ; je leur demanderai les moyens de sauver la patrie... après cela je repartirai. » Mais les ministres ont peine à lui faire croire à l'hostilité des représentants. Convaincu de ce malheur par Lucien et Joseph, il se décide à laisser agir préalablement les ministres. A deux heures le conseil est convoqué. Le duc de Bassano lit le bulletin du mont Saint-Jean qui allait être publié. A cette lecture l'Empereur ajoute avec dignité : « L'armée s'est couverte de gloire. Des défections, des malentendus, une inexplicable fatalité ont rendu inutile l'héroïque valeur des troupes. Nos malheurs sont grands..... Si l'on veut m'aider, ils sont réparables... Je suis revenu à Paris pour imprimer un beau et noble mouvement. Si le peuple se lève l'ennemi sera écrasé... Si, au lieu de recourir à de promptes mesures, à des sacrifices extraordinaires, on dispute, on discute, tout est perdu... l'ennemi est en France ; dans huit jours il sera aux portes de la capitale. J'ai besoin pour sauver la patrie d'un grand pouvoir, d'une dictature temporaire. Dans l'intérêt de tous, je devrais me saisir de ce pouvoir... mais il est utile, il sera plus national qu'il me soit conféré par les Chambres. » Carnot interpellé, répond avec énergie qu'il faut déclarer la patrie en danger, appeler aux armes tout ce que la France renferme de patriotes, mettre Paris en état de siége, et le défendre jusqu'à la dernière extrémité, ou bien se retirer derrière la Loire, s'y retrancher, rappeler l'armée de la Vendée, les corps d'observation du Midi, et tenir l'ennemi en échec jusqu'à ce qu'on puisse réunir des forces suffisantes pour le chasser. Cette dernière proposition de Carnot fut repoussée en souvenir des événements de 1814. La défense de Paris fut approuvée, même par le perfide Fouché, qui conseilla seulement de déférer ces mesures aux Chambres. Malgré l'opposition de Decrès, de Regnault, de Carnot, de Lucien et de Caulaincourt, l'Empereur se décide à suivre le fatal conseil du ministre de la police. Mais le conseil est interrompu par un message de la Chambre des représentants. La Chambre, sur la proposition de La Fayette, se déclarait en permanence, qualifiait crime de haute trahison toute tentative pour la dissoudre, et traître à la patrie quiconque porterait atteinte aux droits des représentants. Les ministres de la guerre, des relations extérieures et de l'intérieur étaient invités à se rendre sur-le-champ dans le sein de l'assemblée. L'Empereur, irrité, envoya Regnault à la Chambre des représentants porteur de paroles dignes et convenables, et Carnot à la Chambre des pairs chargé de la même communication. Il y fut écouté avec calme. Regnault, à la Chambre des députés, ne put parvenir à obtenir même du silence ; on refusa de l'entendre, et un second message vint enjoindre impérativement aux ministres de se présenter à la Chambre. L'Empereur se décide à envoyer ses ministres à la Chambre, mais seulement comme porteurs d'un message impérial. Le prince Lucien est chargé de les accompagner en qualité de commissaire général. A six heures, les ministres et le prince sont introduits. Leur arrivée est le signal d'un orage. Les partis républicain et royaliste, étaient empressés de pousser à terre le trône impérial, dans l'espoir que chacun nourrissait de faire triompher sa cause ; à cela se joignait pour la Chambre le désir de jouer un rôle dans ces graves conjonctures, et c'est ce qui la fit traiter Napoléon en rival. Après de longs débats, on nomma une commission de cinq membres chargés d'aviser aux moyens de sauver le pays d'une ruine imminente. La Chambre des pairs nomma aussi une commission de cinq membres, et ces deux commissions réunies décidèrent de nommer un certain nombre de négociateurs chargés de traiter avec les coalisés. Cette proposition fut débattue dans la nuit par la Chambre des représentants. La Fayette la fit rejeter et mit le salut du pays au prix seul de l'abdication de l'Empereur. Le prince Lucien ne dissimula pas à son frère qu'il fal-

Religion, Législation, Statistique.

royale furent autant de martyrs qu'elle inscrivit dans son martyrologe. La marche maladroite de la royauté donna de la cohésion et de l'unité à une foule d'éléments dissemblables; ce fut elle qui forma de toutes ces aspirations diverses un seul parti qui prit le titre à la fois anodin et formidable de *parti libéral*. Impérialistes, libres penseurs, philosophes, révolutionnaires, mécontents à tous les titres, démocrates, républicains, royalistes progressifs, utopistes, rêveurs, tous se groupèrent, s'unirent et formèrent un ensemble parfaitement discipliné.

Ce nouveau parti eut un appoint considérable : il rallia la jeunesse à lui. La violette, fleur impériale, fleur proscrite, par opposition au lis, fleur royale par excellence, la violette fut un signe de ralliement. Le clergé tonnait contre les philosophes, le parti libéral fit réimprimer en éditions innombrables les fameuses éditions *Touquet* des œuvres de Voltaire et de Rousseau. Tels furent les préliminaires de la lutte qui devait se dénouer en 1830.

— Les traités de 1814 et 1815 avaient restitué à la France ses établissements de l'Inde, mais réduits aux limites restreintes assignées par le traité de 1783. Ces établissements se bornent à des fractions de territoire isolées les unes des autres et disséminées sur les côtes de Coromandel, d'Orixa, de Malabar et dans le Bengale. La population totale s'élève à environ 168,000 individus.

1817. (6 janvier.) Le ministère fait adopter, malgré l'opposition royaliste, dirigée par M. de Villèle, une loi décidant que l'élection y émanera, directement dans chaque département, d'une assemblée de citoyens soumis à un impôt annuel de 300 francs. La charte se bornait à déclarer que les électeurs à 300 francs *devaient concourir* à la nomination des députés et qu'une loi règlerait ce concours.

— (26 mai). Publication d'une *charte constitutionnelle* en Bavière.

— (22 novembre). Concordat conclu entre la France et le Saint-Siége. Louis XVIII demandait l'abrogation du concordat conclu en

Synchronismes, etc.

— (6 mai.) Suppression de l'établissement formé à Sainte-Hélène pour la garde de Napoléon, et qui coûtait annuellement 415,000 livres sterling.

— (8 mai.) Deuxième voyage du capitaine Parry sur *l'Hécla* et *la Furie*. Découverte de la baie du duc d'York, du détroit de la Furie et de l'Hécla. L'expédition revint à Shetland le 10 octobre 1823, après avoir passé deux hivers sur la glace. Le capitaine constata que le terrain de l'île Melville (75° de latitude nord), où la température descend quelquefois jusqu'à 50° au-dessous de la glace, contient une énorme quantité d'ossements d'éléphants.

— Alexandre Ypsilanti passe le Pruth, rassemble dans la Moldavie et dans la Valachie trois mille six cents hommes, la plupart indisciplinés, envoie en Morée le prince Cantacuzène avec son frère Démétrius Ypsilanti, qu'il nomme général des Péloponésiens. — Il est battu lui-même le 10 juin, et se réfugie sur le territoire des Autrichiens, qui le gardent prisonnier.

La révolte a plus de succès dans le Péloponèse. Les Turks sont partout massacrés ou repoussés dans les forteresses. A la suite de ces faits, le patriarche de Constantinople est mis à mort avec tous les siens. Le massacre des Grecs s'étend en Thrace, en Macédoine et dans l'Asie-Mineure. Une foule de riches familles s'enfuient dans les îles qui ont pris part à l'insurrection et ont équipé une flotte de plus de cent voiles, sous les ordres de Tombazis. Sur la fin de mai, Mavromicalis assemble le premier sénat à *Calamata*.

— (4 juillet.) Don Juan VI, roi de Portugal et de Brésil, reportant en Europe le siége de sa monarchie, débarque à Lisbonne. — Proclamation de la constitution nationale, qui diffère peu de l'espagnole. — Junte de gouvernement provisoire établie à Lisbonne (septembre); réunion des cortès composées de cent membres.

— *Armée de la foi*, levée et soutenue par le clergé espagnol contre les cortès et la constitution.

— Iturbide conclut (24 août) une capitulation

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	lait ou casser la Chambre des représentants, ou être renversé par elle. L'âme de Napoléon se dévorait entre l'idée d'une abdication sans retour et l'image d'un coup d'État sans efficacité. Le lendemain il fit annoncer à la Chambre qu'il approuvait l'envoi des négociateurs aux puissances coalisées, en ajoutant que si sa présence sur le trône faisait obstacle au maintien de l'indépendance nationale, on le trouverait prêt à en descendre une seconde fois.
(22 juin)	— La Chambre des représentants est dans la plus extrême agitation. La Fayette déclare que si l'abdication n'arrive pas promptement, il provoquera la déchéance. Cependant l'assemblée, *pour ménager l'honneur du chef de l'État*, lui accorde une heure de grâce. Napoléon envoie enfin une déclaration portant que sa vie politique est terminée, et qu'il proclame son fils, sous le nom de Napoléon II, empereur des Français. Cette déclaration était conditionnelle, mais les Chambres nommèrent au lieu d'un conseil de régence que voulait l'Empereur, une commission exécutive de cinq membres, pour exercer les fonctions du gouvernement. Le duc de Vicence, le baron Quinette, Carnot, le général Grenier, sous la présidence du duc d'Otrante, composèrent cette commission. — M. Boulay de la Meurthe proposa que l'assemblée saluât aussitôt Napoléon II comme empereur; MM. Dupin et Manuel déterminèrent la Chambre à passer à l'ordre du jour sur cette proposition, et le Gouvernement provisoire intitula ses actes *au nom du peuple français*.
(23 juin)	— La reine Hortense s'occupe de son départ de Paris et de la retraite à choisir pour ses enfants. Il est décidé qu'on les cachera en attendant chez une marchande de bas, boulevard Montmartre.
(24 juin)	— Napoléon va s'établir à la Malmaison, qui déjà l'avait reçu au début de sa fortune. Fouché, instigateur du déchaînement des représentants contre l'Empereur, feint de s'attendrir sur son sort et le recommande aux égards et à la protection des Chambres. Cette hypocrisie révolta même les ennemis de Napoléon. Le comte Regnault, par un discours touchant et vrai, émeut l'assemblée qui arrête, à l'unanimité, qu'une députation se rendra auprès de Napoléon pour lui exprimer, *au nom de la nation*, le respect et la reconnaissance avec lesquels elle acceptait le noble sacrifice qu'il avait fait à l'indépendance et au bonheur du peuple français. La Chambre des pairs imite cet exemple.
(25 juin)	— MM. de La Fayette, de Pontécoulant, de Laforêt, d'Argenson, Sébastiani et Benjamin Constant, sont chargés de se rendre auprès des souverains alliés et de négocier la paix. — Le gouvernement déclare la guerre nationale. — Le grand commandement de l'armée du nord est mis entre les mains du maréchal Grouchy.
	— Louis XVIII est au Cateau-Cambrésis, d'où il adresse une proclamation à ses sujets où l'on remarque ces mots : « Aujourd'hui que les puissants efforts de nos alliés ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos États, pour réparer les maux de la révolte, récompenser les bons, et mettre à exécution les lois existantes contre les coupables. »
	— Les mamelucks de la garde impériale, établis avec leurs familles à Marseille, où commande le général Verdier, sont massacrés, hommes, femmes et enfants, par la garde nationale de cette ville, avec des circonstances atroces. Des paysans armés de pioches et de fusils, des volontaires de l'armée du duc d'Angoulême, des gardes nationaux, des femmes, honte de leur sexe, envahissent les maisons des bonapartistes. Le sang coule à flots. Des scènes de cannibales épouvantent les honnêtes gens. Chaque rue, chaque place avait ses cadavres, et quand les assassins furent las de tuer à Marseille, ils parcoururent les environs. En quittant la ville ils donnèrent au jour du massacre un nom qui lui est resté. Ils l'appelèrent le *jour de la Férie*.
(26 juin)	— Le feld-maréchal Blücher fait déclarer aux plénipotentiaires qu'il n'accorderait un armistice qu'au prix de la sûreté de ses troupes, garantie par la remise de six de

Religion, Législation, Statistique.

1801 entre Pie VII et Napoléon, mais sous la réserve des dispositions favorables à l'Église gallicane, à l'indépendance du pouvoir temporel et à l'égale protection de tous les cultes. Le pape voulait, au contraire, l'annulation de ces clauses. On parvint à s'entendre en se bornant à supprimer les noms des choses. Ainsi le gouvernement français obtint qu'on annoncerait qu'on revenait au concordat passé entre Léon X et François Ier, ce qui était abolir le nom de celui de 1801. Par une clause, quarante-deux nouveaux siéges étaient créés, ce qui élevait le nombre total des évêchés du royaume à quatre-vingt-douze.

(29 novembre.) Le maréchal Gouvion Saint-Cyr vient proposer aux chambres une loi sur le recrutement et la composition de l'armée nationale. Selon la teneur du projet, il faudra, pour contracter un engagement volontaire, compter au moins dix-huit années, n'avoir point reçu de flétrissure, et se vouer au drapeau pour six ans. Mais si le nombre des engagements volontaires ne suffit pas, le gouvernement recourra aux *appels forcés* sur les jeunes gens de vingt ans accomplis, dans un nombre proportionnel à la population de chaque canton. Cette armée annuelle devra produire quarante mille hommes. Les mariés, les infirmes, les élèves des écoles spéciales, les lauréats de l'Institut, demeureront exempts du service. Les anciens militaires rentrés dans leurs foyers devront, en cas de guerre, défendre le territoire national. Dans tous les corps et pour *tous les grades*, l'ancienneté deviendra un droit légal à l'avancement. La totalité de l'armée ira à cent cinquante mille hommes.

La discussion de ce projet de loi s'engage le 18 janvier 1818. Toute l'opposition royaliste, qui voyait fuir de loi en loi le privilége des vieux noms et des hautes fortunes, combattit cette disposition sur l'avancement avec l'énergie qu'elle avait mise à contester aux électeurs à 300 francs le droit de nommer directement les députés.

La loi est adoptée à une majorité de cinquante voix dans la Chambre des députés (5 février 1818); de là elle triomphe à la Chambre des pairs (9 mars 1818).

Synchronismes, etc.

avec le vice-roi nommé par les cortès d'Espagne, et prend le titre de généralissime de l'empire de Mexique. Il entre (27 septembre) à Mexico, où il établit un gouvernement provisoire composé de cinq membres et une junte. L'empire du Mexique doit être gouverné par Ferdinand VII ou par un prince de la famille royale.

1822. Découverte des propriétés désinfectantes des chlorures par Labarraque.

— Un congrès convoqué par Démétrius Ypsilanti et Mavrocordato, à Épidaure, rédige et promulgue du 1er au 15 janvier l'acte d'indépendance de la Grèce. Un sénat législatif est composé de vingt-cinq membres, sous Ypsilanti; et un conseil exécutif de cinq membres, sous la présidence de Mavrocordato.

Le défaut de bon ordre et d'harmonie chez les Grecs doit apporter un grand retard au succès de leurs armes.

— (7 avril.) Iturbide est proclamé par les troupes *empereur* du Mexique sous le nom de Augustin Ier.

— (3 juin.) Révolution au Brésil. — Une assemblée nationale prononce la *séparation du Brésil d'avec le Portugal*, et proclame (12 octobre) don Pedro empereur héréditaire et constitutionnel.

— (20 juin.) Divers succès soutiennent la constance héroïque des Grecs; reddition de la citadelle d'Athènes. La flotte turque, grossie des bâtiments d'Alger et de l'Égypte, échoue devant Missolonghi. Elle est attaquée et défaite, le 10 novembre, dans les parages de Ténédos, par Canaris et Miaulis.

— Le docteur Francia négocie secrètement avec Madrid, et promet, dans le cas où il serait reconnu, des secours contre les autres républiques du sud; il retient prisonnier le voyageur Bonpland, et refuse de le laisser retourner en Europe.

— Le mécanicien Griffit obtient un brevet pour l'établissement de voitures à vapeur destinées à transporter sur les routes communes, sans aide de chevaux, des marchandises et des voyageurs. Ces voitures, construites à Londres, dans les ate-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	nos places de guerre. Il promet d'ailleurs que la France ne serait aucunement gênée dans le choix de son gouvernement.
(27 juin)	— Le général Barbanègre, chargé par l'Empereur de défendre Huningue avec une garnison composée d'une centaine d'artilleurs, d'une quarantaine de soldats de différents régiments de ligne, d'une vingtaine de douaniers, de quelques militaires retraités et d'environ cent cinquante gardes nationaux, résiste pendant deux mois (27 juin au 27 août) aux efforts de l'armée de l'archiduc Jean, forte de trente mille hommes et soutenue par les Suisses, qu'il croit devoir punir en bombardant deux fois la ville de Bâle. Lorsqu'il sortit de la place, après avoir obtenu une capitulation honorable, il n'avait pas avec lui cinquante hommes valides.
(27 juin)	— La commission fait offrir aux alliés, comme borne où devraient s'arrêter leurs armes, la ligne de la Somme. C'était les tenir à trente lieues de la capitale. — La commission désespère d'obtenir Napoléon II comme souverain,
(28 juin)	— L'Empereur fait venir ses neveux à la Malmaison, où il était, les embrasse pour la dernière fois, en laissant voir des larmes d'attendrissement. Il fallut arracher le jeune Louis-Napoléon des bras de son oncle ; il criait en pleurant qu'il voulait aller tirer le canon.
(30 juin)	— Fouché n'a plus qu'une inquiétude, c'est de voir Davoust livrer bataille. On ne s'entendait pas sur les conditions de l'armistice, et Davoust fait ses dispositions ; il a plus de cent mille hommes, dont vingt-cinq mille de cavalerie qui brûlent d'en venir aux mains. Un brillant succès que le général Excelmans vient d'obtenir à Versailles les anime encore. Davoust va céder enfin ; mais Fouché y met encore obstacle: cet homme, la honte de la France, envoie au maréchal l'ordre de traiter pour l'évacuation de la capitale. Une convention est signée (3 juillet) par Wellington, Blücher et Davoust. L'armée indignée éclate en cris de vengeance; mais que pouvait-elle sans chef ?
	— Il a été convenu entre Davoust, Wellington et Blücher que l'armée française se portera derrière la Loire, que dans huit jours les portes de Paris s'ouvriront, etc. L'armée réclame sa solde, et le trésor est épuisé. — Un généreux citoyen, M. Laffitte, expose sa fortune pour sauver sa patrie, et l'armée est soldée.
	Neuf proclamations de Louis XVIII sont répandues librement. L'une d'elles annonce des réactions. — Quand tout est prêt pour l'événement, Fouché annonce à la commission provisoire la prochaine arrivée de Louis XVIII.
(2 juillet)	— La reine Hortense est contrainte de quitter son hôtel et de se cacher avec ses enfants dans une petite maison située rue Taitbout, en face de la petite porte de son jardin.

SECONDE RESTAURATION

(6 juillet)	— Entrée des Prussiens dans Paris. — La commission se dissout d'elle-même. — La chambre des représentants cesse d'exister. — (8 juillet.) Louis XVIII est rentré dans son palais : d'un côté, les bivouacs des Tartares fument sous ses fenêtres ; de l'autre, ses jardins sont dévastés par les danses que mène en désordre le parti royaliste. — (9 juillet.) La police est donnée au proconsul régicide Fouché, les sceaux de l'État à Pasquier, la guerre à Gouvion Saint-Cyr, la marine au comte de Jaucourt,

Religion, Législation, Statistique.

— Emprunt de 225 millions qui seront couverts par une inscription de 16 millions de rente sur le grand-livre. — Nous avions payé en trois ans, à l'étranger, pour solder notre contribution de guerre et les frais de l'entretien de l'armée d'occupation, 1,104 millions; il nous restait encore à verser dans ses mains, pour le même objet, 280 millions : de sorte que la France, pressée jusqu'au dernier écu, ne rendait pour revenu annuel, que de 7 à 800 millions; il n'y avait que les emprunts qui pussent, durant l'espace de plusieurs années, suffire à ce déficit dévorant. L'année précédente avait exigé un emprunt de 300 millions. C'était donc 805 millions de dettes nouvelles.

1818. Le budget de l'année évalué à une somme de 1,098,362,093 francs.

— Fondation de la Caisse d'épargne de Paris. Sur la proposition de M. Benjamin Delessert, une société se forme et appelle à sa tête le vertueux Larochefoucault-Liancourt. Le 22 mai, l'acte constitutif est signé; les statuts sont approuvés par ordonnance royale du 29 juillet. On compte maintenant plus de 250 caisses d'épargne dans les départements.

— (avril). Louis XVIII défend la traite des noirs dans les colonies françaises, sous peine de la confiscation du navire et de la cargaison.

— L'occupation de la France allait bientôt cesser; c'est en ce moment surtout qu'arrivèrent toutes les réclamations individuelles des créanciers du gouvernement français; elles s'élevaient à 1,600 millions. Il n'était pas si petit Etat qui, dans l'intérêt de ses sujets, ne voulût tirer une goutte du sang du colosse abattu. Le gouvernement français invoque la médiation du duc de Wellington pour obtenir le rabaissement ou la mise au néant de toutes les prétentions injustes. Le duc arrêta ce flot de créances étrangères. Sur ses représentations, les grandes puissances décidèrent que la France, moyennant une somme de 240 millions, versée aux mains de commissaires désignés par elles, éteindrait pour jamais ses anciennes dettes dans les pays détachés de son territoire.

— 25 septembre. Les ministres des diverses

Synchronismes, etc.

liers de Brahma, étaient mues par une mécanique de la force de six chevaux; la longueur de la voiture et de l'appareil était de 28 pieds; la largeur des roues, de trois pouces et demi; elles pouvaient porter trois tonneaux et demi (sept mille livres), et parcourir à volonté de trois à sept milles par heure. Ce nouveau projet de circulation reçut une extension considérable en 1824.

1823 (janvier.) Le gouvernement français se prépare à porter la guerre en Espagne. Le roi Ferdinand VII est *forcé* (20 mars) de se rendre à Séville avec les cortès. — (11 juin.) Il est déclaré en démence par les cortès et emmené à Cadix (18 juin).

1823 (8 mars). Mort du célèbre chanteur Garat. A la suite d'un concert, un complimenteur lui répétait cette phrase banale : « Oui, monsieur Garat, vous êtes un vrai rossignol ! — Au diable ! répondit Garat impatienté ; apprenez, monsieur, que le rossignol chante faux ! »

— (8 avril.) Le congrès du Mexique déclare que « le gouvernement d'Augustin Iturbide ayant été l'œuvre de la violence, est nul, » et charge le pouvoir exécutif de faire sortir ce général du territoire mexicain dans le plus bref délai possible. Rétablissement temporaire de l'autorité espagnole au Pérou; le général Canterac occupe Lima le 19 juin; l'armée colombienne met promptement fin aux succès des Espagnols, et Simon Bolivar rentre à Lima le 2 septembre.

— (2 juin.) Dissolution du gouvernement constitutionnel en Portugal.

— (1er juillet.) La vice-royauté de Guatemala proclame aussi son indépendance et se constitue en *États-Unis de l'Amérique centrale.*

— (27 septembre.) Ferdinand VII est rétabli dans l'autorité souveraine. — Il promet dans un manifeste une *amnistie générale* et la reconnaissance de tous les engagements contractés sous le gouvernement constitutionnel. — (1er octobre.) Il quitte Cadix et révoque sa promesse à Port-Sainte-Marie.

— (1er octobre.) Dissolution du gouvernement

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	la maison du roi au duc de Richelieu, les finances au baron Louis, les affaires étrangères et la présidence du conseil à Talleyrand.
(8 juillet)	EMBARQUEMENT DE NAPOLÉON. — Ce n'est pas à Rochefort que l'Empereur a foulé pour la dernière fois le sol de la patrie qu'il avait tant illustrée; il s'est embarqué d'abord le 8 juillet dans l'après-midi, à Fourras, petit bourg situé à deux lieues N. O. de cette dernière ville, sur la rive droite et à l'embouchure de la Charente. Sa suite se composait d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles on désigne le duc de Rovigo, les généraux Bertrand, Gourgaud, etc.; il y avait quelques personnes recommandables de Rochefort. Un escadron de chasseurs de la garde, l'air morne, la moustache tombante, l'œil humide, escortait Sa Majesté qu'aucun insigne ne décorait : chapeau rond, frac vert, pantalon de nankin, tel était son costume. Des marques générales de dévouement et de respect lui étaient prodiguées par la population, et l'on pouvait lire sur toutes les physionomies les sensations douloureuses qu'excitait ce départ ; celle de l'Empereur était impassible. Monté sur le canot de la frégate *la Saale*, il se fit conduire sur cette frégate en rade de l'île d'Aix ; mais le lendemain il descendit à terre dans l'île. Il y revint le 12, et n'en partit plus que dans la nuit du 14 au 15, mais alors définitivement pour joindre *le Bellérophon*, mouillé en rade des Basques.
	L'Empereur sortait fréquemment pendant son séjour à l'île d'Aix. Un ancien lieutenant de vaisseau, marin intrépide, fit offrir à Napoléon de le conduire en Amérique sur une simple chaloupe, pour mieux tromper la vigilance des Anglais. Ce projet parut sourire à l'Empereur, et ses bagages furent placés sur deux embarcations, dont l'une devait être commandée par M. Genty, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des voltigeurs du bataillon de marine; mais il y eut contre-ordre. Affligé de cette nouvelle détermination, ce vieux marin alla dire à Napoléon : « Partons, sire, nous observerons des dunes de Saint-Trajean les mouvements des croisières, qui n'oseront pas s'aventurer en *Maumusson* (détroit qui sépare l'île d'Oleron de la presqu'île d'Arvert) ; à la faveur de la nuit nous passerons au large, et demain l'ennemi, qui nous guettera inutilement, sera à plus de dix lieues *en terre de nous*.
	L'Empereur l'arrêta court et répondit : « Votre zèle est louable, sans doute ; mais ce que vous me proposez a été jugé impraticable. »
	Peu d'heures après, appuyé sur le bras d'un ami fidèle, le conquérant de l'Europe s'acheminait spontanément sur les pierres anguleuses et glissantes de la jetée, pour aller, disait-il, *s'asseoir comme Thémistocle du foyer britannique !*
(10 juillet)	— L'hôtel de la reine Hortense ayant été désigné pour recevoir le prince de Schwarzemberg, cette princesse se hâte d'y rentrer sans ses enfants, croyant se mettre sous la sauvegarde de cet étranger.
(17 juillet)	— M. de Müffling, général prussien, commandant de Paris pour les alliés, signifie à la reine Hortense qu'elle ait à quitter Paris dans *deux heures*. Il accorde avec difficulté quelques heures de plus. Le comte de Voyna, aide de camp du prince de Schwarzemberg, est chargé de l'accompagner et de protéger elle et ses enfants. — A neuf heures du soir, la reine quitte Paris pour l'exil. Son plus jeune fils, Louis, avait sept ans. Arrivée à Genève, les autorités de cette ville s'opposent à ce qu'elle y reste. Elle se rend à Aix, où elle séjourne quelque temps.
(2 août)	— Le maréchal Macdonald accomplit l'œuvre difficile de renvoyer dans leurs foyers les soldats de Napoléon campés sur les bords de la Loire. Cette ARMÉE LICENCIÉE rentre et se perd dans le sein de la nation. Les soldats de cette armée sont appelés, par les royalistes, les *brigands de la Loire*. — Un général prussien est nommé *gouverneur de Paris*.
(août)	— Réaction dominante partout. — Chambre des députés dite des *Introuvables*, à cause de ses excès. — Un arrêt condamne à mort les généraux Bertrand, Lefebvre-

Religion, Législation, Statistique.

puissances se rendent à Aix-la-Chapelle. Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie ne tardent pas à s'y réunir. Après s'être déclarés satisfaits du progrès de l'ordre des choses rétabli en France, ils admettent, pour *le* 30 *novembre* prochain, la cessation de l'*occupation militaire de la France*. La somme à payer, pour compléter le versement de la contribution de guerre, se monte à 265 millions, payables en dix-huit mois.

— (9 octobre). Convention conclue entre la France et les puissances alliées pour l'*entière libération du territoire français au* 30 *novembre suivant*.

1819 (13 janvier). Ordonnance du roi qui établit une exposition périodique des produits des fabriques et des manufactures du royaume. Les intervalles de ces expositions n'excéderont pas quatre années.

— (5 mars). Création de 61 nouveaux pairs de France.

— (23 mars). Sociétés politiques en Allemagne. Une grande agitation se manifeste dans ce pays. Les princes avaient promis, en 1813, des constitutions à leurs sujets pour les exciter contre Napoléon, et au prix de ces espérances de liberté, ils avaient acheté des armées et des victoires ; mais une fois la paix et la sûreté communes obtenues, leurs promesses étaient restées roulées dans les plis de leurs drapeaux. L'Allemagne s'émut enfin pour la liberté. L'institution du *Tugen-Bund*, formée par les rois eux-mêmes pour échauffer la jeunesse au nom de l'indépendance de la patrie, inspira l'idée d'une autre association connue sous le nom de *Burchenschafft*. Les imaginations s'échauffèrent par l'étude, le mystère et la religion; des rêves farouches se nourrissaient dans les universités; il n'y allait de rien moins que le renversement des tyrans. De jour en jour le soin de la liberté de la patrie devient aux yeux de ces jeunes fanatiques toute la vertu, et un jour l'un d'eux plonge un poignard dans le sein du célèbre Kotzebue, regardé comme un ennemi de l'indépendance allemande. M. Ibell, président de la régence de Nassau, manque d'être assassiné par un

Synchronismes, etc.

constitutionnel en Espagne; Ferdinand VII recouvre son ancien pouvoir ; il déclare nuls les actes du gouvernement constitutionnel (de quelque espèce qu'ils soient), etc., etc. — Riego est exécuté le 7 novembre.

1824. Iturbide, déclaré *traître, proscrit, ennemi de l'État*, par un décret du congrès le 28 avril, est arrêté déguisé, le 16 juillet, et fusillé sur la place publique de Padilla.

— (2 février.) Mort du prince Eugène Beauharnais, fils adoptif de Napoléon, vice-roi d'Italie, etc.

1824 (7 février.) Mort de Gaveaux, acteur et compositeur de musique, né à Béziers, en 1761. A sept ans, il était enfant de chœur à la maîtrise de l'Évêché ; il y passa douze ans, puis il se mit à étudier Grétry et se fit comédien. Ses débuts en province le firent appeler au théâtre de Monsieur (plus tard Feydeau), et il y joua longtemps les premiers amoureux. Acteur dévoué à son art, il composa les partitions de plusieurs ouvrages, et sa musique fut toujours pleine de naturel, de grâce et de mélodie. Gaveaux était un parfait honnête homme. Une maladie cruelle attaqua sa raison vers 1812, et dès lors il fut perdu pour la science.

— Philippe de Girard, ingénieur civil, invente le moyen de *filer le lin mécaniquement*. Napoléon avait offert une récompense d'un million à celui qui résoudrait ce problème. L'empire était tombé quand de Girard le résolut. Les ministres de Louis XVIII repoussèrent l'invention française ; les étrangers l'accueillirent. L'empereur François II appela à Vienne de Girard, qui fonda à Hirtemberg une magnifique filature de lin. En 1825, le gouvernement de Pologne l'attira à Varsovie, où il fut nommé ingénieur en chef des mines. Les Anglais nous enlevèrent les procédés de Girard, les poussèrent à la perfection, et ce ne fut qu'en 1836, après trente ans de patience, que la France put jouir de cette belle découverte. Le million refusé à l'inventeur nous en avait coûté plus de cinquante. — Girard mourut à Paris, le 29 août 1845, dans un état voisin de l'indigence. Les filateurs de lin et ingé-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	Desnouettes, les deux frères Lallemand, Rigaud, le duc de Rovigo ; ils sont heureusement sortis de France. — Le général Mouton-Duvernet est fusillé à Lyon, et le général Chartran à Lille. Les généraux Debelle et Gilly sont condamnés à mort pour avoir combattu le duc d'Angoulême dans le midi ; mais ce prince, qui se souvenait d'avoir été traité avec des égards étant prisonnier du général Debelle, sollicite et obtient une commutation de peine.
	— Terreur du Midi. — A cette époque, la ville de Toulouse était dans une anarchie complète ; le duc d'Angoulême avait nommé des autorités contre la volonté et les ordonnances du roi, qui avait déjà promu aux fonctions qu'elles occupaient ; de sorte qu'il y avait deux généraux, deux préfets et deux maires. De là ce gouvernement occulte, d'autant plus dangereux qu'il était insaisissable, fanatisait le peuple, employait les émeutes et les réactions, et ne devait pas reculer devant le sang. Les membres de cet étrange conseil avaient, dit-on, le projet de former une royauté au duc d'Angoulême, sous le nom de royaume d'Aquitaine, en démembrant trente-sept départements de la France. Dès les premiers jours du second retour des Bourbons, les menaces, les cris, les émeutes avaient commencé à Toulouse. Les *Verdets* (leur uniforme était vert) faisaient trembler toute la ville : à chaque instant des alertes nouvelles, mais jusqu'alors pas de sang répandu. Dans les autres départements, au contraire, le sang avait coulé à flots, le sang coulait encore.
(17 août)	— *Assassinat du général Ramel à Toulouse.* — Ce général ayant refusé de recevoir les officiers des *Verdets* qui se présentaient chez lui comme *membres de l'armée*, ils ne tardèrent pas à s'en venger. Assailli d'abord sur la place publique par une troupe d'assassins qu'accompagnait une populace furieuse, il reçut, presque à bout portant, un coup de pistolet du nommé *Port-de-Guy*, officier des Verdets, et fut à grand'peine transporté chez lui. Bientôt sa maison fut assiégée ; trois cents hommes de ligne stationnés sur la place restèrent froids spectateurs des efforts des assassins ; les portes furent brisées ; les Verdets se précipitèrent dans la chambre du général étendu sur son lit, et là se passa une scène affreuse. Il reçut vingt-deux blessures, sans compter celles qui ne pouvaient le tuer. On lui fendit la bouche de l'une à l'autre oreille ; on lui coupa le nez ; on lui arracha les yeux ; on scia ses doigts ; on coupa ses mains ; enfin on arracha des lambeaux de chair à ce corps mutilé ; puis, le laissant pour mort, les Verdets sortirent de cette chambre où venait de s'accomplir la plus grande atrocité de l'époque. Alors seulement la force armée se présenta et vint faire la garde autour du corps mutilé du général. Cet infortuné vécut deux jours encore et expira le 17 dans d'horribles souffrances. Son cadavre fut escorté, avec les honneurs militaires, par cette même force armée dont les ordres supérieurs avaient paralysé l'action. Pour compléter l'ironie de ce tableau, il ne manquait plus que ses assassins dans le cortége : l'un d'eux y fut remarqué et fut chassé par un ami de la victime.
(19 août)	— Le colonel Labédoyère, celui qui, apprenant que Napoléon marchait sur Grenoble lui avait amené son régiment, et qui avait été nommé général dans les Cent jours, est fusillé dans la plaine de Grenelle. Labédoyère comptait beaucoup d'ennemis dans l'armée ; il les devait à une rude apostrophe qu'il avait jetée dans la Chambre des représentants, après l'abdication de Napoléon. « L'Empereur, avait-il dit, doit encore tirer l'épée. Entourés de tous les bons Français, nous nous rallierons autour de lui ; il ne sera abandonné que par ces vils généraux qui l'ont trahi. Malheur à ceux qui méditent en ce moment des trahisons nouvelles ! Plus de ces manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes, et dont peut-être les auteurs siégent ici. Je demande que les traîtres soient traduits devant les Chambres, et punis de manière à effrayer ceux qui voudraient déserter nos drapeaux ; que leur nom soit livré à l'infamie, leur famille proscrite, leur maison rasée. »

Religion, Législation, Statistique.

autre patriote. L'indignation et la terreur gagnent tous les cabinets germaniques.

— (mai). M. de Serres propose à la Chambre : 1° d'abolir la censure, mais de soumettre au jury la poursuite des délits de la presse; 2° d'assujettir tout journal ou écrit périodique, tant à la déclaration d'un éditeur responsable qu'au dépôt d'un cautionnement de 10,000 francs de rente pour les journaux quotidiens de Paris, et de la moitié pour les écrits périodiques non quotidiens; 3° de classer les délits de la presse et de leur mesurer les peines. Ces trois lois furent adoptées sans modifications importantes. On entendit dans cette discussion les débuts parlementaires de Manuel et de Benjamin Constant. M. de Serres lui-même y brilla par l'éclat prodigieux de sa parole.

— (25 septembre). *Charte constitutionnelle* proposée aux habitants du royaume de Wurtemberg et acceptée par eux. Les États de ce pays avaient rejeté en 1817 un plan de constitution que le monarque leur avait soumis.

— (7 décembre). M. Lainé propose à la Chambre de déclarer M. Grégoire (ancien conventionnel, évêque de Blois) indigne de siéger dans son sein : « Il faut que cet homme se retire devant la dynastie régnante, a-t-il dit, ou que la race de nos rois recule devant lui. — Que ceux qui sont d'avis d'exclure M. Grégoire se lèvent! » s'écrie brusquement le président Ravez; et cette nouvelle violation à la Charte est accueillie par l'Assemblée.

1820. Budget général de l'État fixé en dépenses à 875,800,630 francs.

— Changements à la loi touchant les élections des députés. *Chambre des Députés* composée désormais de 430 membres.

1821. Les dépenses publiques fixées par le budget à 887,695,163 francs.

— Un bill en faveur de l'émancipation des catholiques est rejeté par les pairs d'Angleterre.

1822. Le budget de l'État fixé en dépenses à 901,724,955 francs.

— Rétablissement du *monastère de la Trappe*, des communautés religieuses de femmes et des frères des écoles chrétiennes.

Synchronismes, etc.

nieurs mécaniciens venaient de le forcer d'accepter une pension de 10,000 francs.

— Brune (Guillaume-Marie-Anne), maréchal de France, né à Brives en 1763. Il étudia d'abord le droit, puis se fit imprimeur, puis soldat. Il était déjà général de brigade à la bataille de Hondschoote. Nommé général de division après le traité de Leoben, et commandant en chef des troupes dirigées contre la Suisse après le traité de Campo-Formio, ses succès et la pacification du pays lui valurent le commandement de l'armée d'Italie. Plus tard il commanda en chef l'armée batave, et se distingua tellement qu'on lui confia le gouvernement de ce pays. Il pacifia la Vendée, où il mérita la réputation d'un homme juste et humain. Nommé général en chef de l'armée de réserve, il la commanda trois mois, et passa en Italie. Ses exploits préparèrent la paix de Lunéville. Envoyé ambassadeur à Constantinople, il fonda les premières relations de la France avec la Perse. A son retour, en 1805, il fut nommé maréchal de France et grand-croix de la Légion d'honneur. Il commanda l'armée des côtes de l'Océan, ainsi que la flottille. En 1807, il fut nommé gouverneur des villes anséatiques, puis commandant en chef du corps de réserve de la grande armée. Ayant omis quelques titres de l'empereur Napoléon dans le texte d'une convention avec M. de Toll, général de l'armée suédoise, il tomba en disgrâce et se retira dans ses foyers. Sous la première restauration il reçut la croix de Saint-Louis. Pendant les Cent-Jours, l'empereur lui confia le commandement du corps d'observation sur le Var. Sur la fin de juillet 1815, il fit arborer le drapeau blanc à Toulon, se démit de son commandement et se mit en route pour Paris. Mais la populace fanatique de la Provence, irritée de ce que le maréchal n'avait reconnu Louis XVIII que trois semaines après sa rentrée dans la capitale, l'assiégea le 2 août, à Avignon, dans l'hôtel du Palais-Royal, où il s'était arrêté. Malgré les efforts du maire d'Avignon, du préfet de Vaucluse et de la gendarmerie, Brune fut assassiné. Ces hommes féroces outragèrent même son cadavre; ils le déchirèrent, le traînèrent dans les rues et le jetèrent dans le

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1815 août et jours suivants	A Montpellier, la guerre civile avait éclaté. Une armée royaliste, ayant envahi la ville, où le drapeau tricolore flottait encore, avait porté le trouble et la confusion parmi les habitants. Alors les fédérés attaqués s'étaient défendus avec acharnement; les citoyens s'étaient battus les uns contre les autres; le canon de la citadelle avait tonné contre la ville, et plus de cent morts étaient restés sur la place. — A Avignon, *Cadillac*, *Magnand*, *Pointé*, *Farges* et *Roquefort* avaient régné en assassins sur la ville. Les autorités avaient été méconnues, le maire foulé aux pieds; la garnison était passée du côté du peuple pour protéger le meurtre du MARÉCHAL BRUNE, assassiné au mépris d'un sauf-conduit du marquis de Rivière. La populace, qui n'avait pu jouir de son agonie, voulut au moins souiller son cadavre. Il fut placé sur le pont de bois, jeté dans le Rhône, et, par une ironie insultante et toute provençale, on écrivit sur l'arche du pont au-dessus de laquelle on avait précipité son corps : « Tombeau du maréchal Brune. » Orange avait vomi des assassins pour Napoléon lors de son voyage pour s'exiler. Nîmes et ses environs avaient dépassé toutes ces horreurs. Le 79e de ligne et un bataillon du 15e, qui formaient la garnison de cette ville, furent attaqués dans leur caserne. Cernés de toutes parts, ils se défendaient avec courage, lorsqu'on vint leur proposer une capitulation. Ils devaient déposer leurs armes avant de sortir. Ils acceptèrent, confiants dans la parole qu'on leur avait donnée qu'ils pourraient regagner paisiblement leurs foyers; mais à peine une centaine de ces soldats désarmés furent-ils sortis de la caserne, qu'une populace armée se jeta sur eux et les égorgea. En même temps, le reste du peuple fondit sur la caserne, et là ce fut un massacre horrible de plusieurs heures. La gendarmerie, rangée en bataille sur les lieux mêmes, regardait d'un œil indifférent tout ce qui se passait devant elle ; et le peuple, mécontent de ce qu'elle ne l'avait pas aidé dans cette atroce exécution, tourna sa fureur contre elle et combattit corps à corps. Le massacre redoubla à l'annonce de la fameuse *armée de Beaucaire*, qui arriva en effet le lendemain. Une partie des Nîmois se joignit à elle, et, pour signaler dignement son entrée, cette armée pilla d'abord les maisons des bonapartistes. Les miquelets (ils avaient conservé ce nom) se répandirent dans la ville, et en un jour ils eurent habits, armes et argent, en tuant les bonapartistes et les forçant à leur fournir tout cela. C'est alors que pour la première fois on vit surgir de la foule ce *Jacques Dupont* qui acquit une si sanglante célébrité sous le nom de *Trestaillons*. De concert avec Morinet, Graffan et *Truphémy*, il organisa un bataillon dont il se fit le chef ; alors les meurtres et les pillages devinrent incessants à Nîmes et dans les environs, et chaque meurtre, chaque pillage avait son caractère et sa cruauté. Sur les grands chemins, dans les champs, dans les villes, dans les villages, on tue le jour et la nuit, selon le temps qu'on a, selon les circonstances qui se trouvent. Ce n'est pas tout : on poursuit des femmes dans la rue, on les traîne sur les boulevards, quels que soient leur âge et leur rang ; on les fouette ; et des hommes armés de battoirs, où des clous figurent l'empreinte d'une fleur de lis, frappent jusqu'à ce que le sang jaillisse et que ces femmes restent marquées de ce signe. Plusieurs en moururent. On fait plus ; un homme qui s'était attiré la haine de ces infâmes avait une maison de campagne sur la route de Montpellier. On s'y rend, on la pille, on la démolit, on empile les meubles, on en fait un feu de joie et l'on danse autour ; puis, dans leur rage, ne pouvant atteindre le propriétaire, ces misérables déterrent le cadavre d'un enfant fraîchement enterré, le traînent, le souillent, le défigurent et le jettent à la voirie. Le même jour, ils se rendent à l'habitation d'une veuve qu'ils trouvent chez elle; ils la maltraitent, ils l'insultent et lui font grâce de la vie, mais c'est pour qu'elle

Religion, Législation, Statistique.

— Loi qui autorise les legs et donations faits aux églises.

— (17 mars). En vertu d'une loi proposée par M. de Peyronnet, la cour royale est autorisée à juger *sans l'assistance du jury*, pour suspendre ou supprimer tout journal dont l'*esprit* ou la tendance, résultant d'une succession d'articles, serait de nature à porter atteinte à l'esprit public.

Une autre loi suspend des châtiments sévères sur la tête de tout journaliste ou écrivain périodique, qui aurait, soit tourné en dérision la religion de l'État, soit attaqué les droits que le roi tenait, etc., soit diffamé les corps constitués, soit enfin rendu compte avec infidélité et mauvaise foi des séances des Chambres et des audiences des Tribunaux.

C'est dans la discussion de la loi de *tendance* que Manuel laissa échapper deux fois que *la France n'avait vu arriver la famille des Bourbons qu'avec répugnance*, parole qui souleva une affreuse tempête, et qui n'était pas assez dépourvue de vérité pour qu'on pût la pardonner.

EXTRAIT DU TESTAMENT DE NAPOLÉON.

« Napoléon,

» Ce jourd'hui 15 avril 1821, île de Sainte-Hélène. Ceci est mon testament.

» 1° Je meurs dans le sein de la religion apostolique et romaine.....

» 2° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

» 3° Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument dans les mains des Triumvirs (probablement l'Angleterre, l'Autriche et la Russie) qui oppriment les peuples de l'Europe. Il ne doit jamais combattre ni nuire en aucune manière à la France. Il doit adopter ma devise : *Tout pour le peuple français*. Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise (la noblesse).

» 4° (Il pardonne à Marmont, Augereau, Talleyrand et Lafayette.)

Synchronismes, etc.

Rhône. Le fleuve le repoussa sur la grève, et on le laissa deux jours sans sépulture. Ainsi périt cet illustre guerrier, pendant trente ans l'honneur de nos armées. Ce crime affreux est demeuré impuni.

— Augereau (Pierre-François-Charles), maréchal d'empire, duc de Castiglione. Fils d'un ouvrier maçon et d'une marchande de fruits du faubourg Saint-Marceau, à Paris. Né en 1757. Soldat, puis maître d'armes à Naples, il rentra en France en 1792 et s'engagea de nouveau cette même année : il était âgé de trente-cinq ans. Un an après, en 93, il était adjudant général sous Dugommier, qui commandait l'armée des Pyrénées. Il passa en Italie avec le titre de général. Au pont de Lodi, ce fut lui qui franchit à la tête des grenadiers sous la mitraille ce terrible passage. Il prit la part la plus belle à la bataille de Castiglione, et Napoléon, témoin de son courage et de ses habiles dispositions, s'en souvint plus tard pour lui conférer son titre de duc de Castiglione. A Arcole, il renouvela la tentative audacieuse du pont de Lodi, quoique moins heureusement. Bonaparte l'envoya porter à Paris les drapeaux enlevés, et le Directoire lui donna celui avec lequel il s'était élancé, à la suite de Bonaparte, sur le pont d'Arcole. Augereau, éloigné de l'armée, se livra à toutes les intrigues politiques dont Paris était le théâtre et y compromit sa gloire. D'un caractère difficile et frondeur, incapable de vues étendues et suivies, Augereau devint entre les mains des directeurs un instrument utile pour accomplir la révolution du 18 fructidor. Augereau exécuta leurs ordres avec énergie. On lui avait promis le titre de directeur. Trompé dans son attente, il se rattacha à Bonaparte après le 18 brumaire, et fut nommé par lui général en chef de l'armée de Hollande. Remplacé par Victor, il resta assez longtemps sans emploi, occupé d'intrigues contre le gouvernement consulaire. Napoléon l'ayant fait maréchal, duc de Castiglione, etc., son ardeur républicaine se calma, et il prit une part glorieuse à toutes les campagnes suivantes. Mais cette carrière si belle devait se terminer dans l'infamie. Chargé en 1814 d'occuper les alliés qui s'avançaient par la Suisse et la Bourgogne, il resta immobile à Lyon,

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	voie sa maison démolie et ses meubles incendiés; ils courent ensuite au caveau qui contenait les restes de sa famille ; ils brisent les cercueils, les ouvrent et dispersent les restes qu'ils contiennent. Le lendemain, la veuve rassemble pieusement ces ossements épars ; mais la troupe infernale revient, les disperse de nouveau et menace cette femme de la mort si elle essaie de les recueillir encore.
	Et tout cela au cri retentissant de : *Vive le roi!* Aussi ce cri était-il devenu, dans le midi, un cri d'effroi et de malheur ; chacun tremblait de l'entendre et le fuyait. Dès lors, en butte aux arrêts des cours prévôtales qui commençaient à fonctionner, aux perquisitions des commissaires généraux du roi, aux menaces et aux exigences des troupes étrangères logées chez les habitants, aux horreurs commises par ces scélérats qui restaient sans répression, le midi de la France était dans la stupeur ; car ces bandes menaçaient de parcourir toutes les villes et de les traiter comme Nîmes ; et chacun répétait avec effroi ce mot de *Trestaillons* qui lui a valu son nom: « Je ferai trois morceaux des bonapartistes. »
	Dans les Cévennes ce furent les mêmes scènes; des bandes armées mettaient tout à feu et à sang ; elles arrachaient de leurs demeures des pères de famille, des magistrats des Cent-Jours, des protestants; elles les garrottaient les uns à la file des autres, les conduisaient à Uzès, à Saint-Affrique et autres villes, les fusillaient sur la place publique, en plein jour, sans jugement, sans ordre, sans crime politique prouvé, sous les yeux de l'autorité et en présence des habitants immobiles de terreur. C'était un nommé *Graffan* qui les commandait. Jaloux de Jacques Dupont (Trestaillons) et voulant le surpasser, il s'était donné le surnom de *Quatretaillons*. — Les villes, les hameaux des Cévennes étaient encombrés de fugitifs du Bas-Languedoc, surtout de Nîmes et d'Uzès. Chaque ferme avait ses hôtes éplorés, racontant d'horribles événements ; et le Cévenol, visitant ses armes, rouvrait dans les rochers les anciens refuges souterrains où ses pères cachaient autrefois les blés de leurs guérets et l'impuissance des vieillards et des enfants. Presque tous ces fugitifs étaient protestants ; néanmoins la terreur était telle, que pas un seul camizard ne se leva, leur race semblait éteinte. Les royalistes qui parcouraient la campagne n'épargnaient personne. C'était le pillage, le vol, l'incendie et la mort. Tout leur était suspect : la route qu'on tenait, le nom qu'on avait, le costume qu'on portait. Ces glorieux soldats qui revenaient de Waterloo et gagnaient paisiblement leurs foyers étaient attendus sur la route, surpris isolément et tués par une balle française qui partait d'un buisson. Les doubles autorités établies presque partout étaient muettes, les unes par impuissance, les autres par volonté. Une seule était respectée, c'était celle des Autrichiens qui tenaient garnison chez l'habitant et le traitaient en vaincu.
(27 août)	— Les puissances alliées accordent au roi Louis Bonaparte la permission de s'établir dans les Etats romains, et à la duchesse de Saint-Leu, sa femme, le droit de continuer son séjour en Suisse, où elle sera sous la surveillance des missions des quatre cours et de celle du roi de France près de la Confédération helvétique.
(13 septemb.)	— Arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène. — Le même jour, le roi Joachim Murat débarque avec une poignée d'hommes sur la côte de Pizzo, dans la Calabre intérieure, et, arrêté immédiatement, est fusillé par quelques gendarmes, exécuteurs de l'arrêt d'une commission militaire.
(27 septemb.)	— Le roi Louis Bonaparte fait réclamer de nouveau son fils aîné Napoléon. La reine consent douloureusement à cette séparation. Le chagrin du prince Louis fut tel qu'on craignit pour sa vie.
	— Les généraux retraités, César et Constantin Faucher, frères jumeaux nés à la Réole en 1760, d'une ressemblance parfaite, accusés d'avoir retenu un commandement qui leur avait été confié par le général Clauzel pendant les Cent Jours, sont condamnés à mort et exécutés à Bordeaux.

Religion, Législation, Statistique.

» 5° Je désavoue le manuscrit de Sainte-Hélène..... J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté,..... à l'honneur du peuple français;..... dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même.

» Je lègue à mon fils les boîtes, ordres et autres objets, tels qu'argenterie, etc.

» Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra.

» ..... Il lui lègue en outre les vases de sa chapelle, l'épée qu'il portait à Austerlitz, le sabre de Sobieski, son glaive de consul, son poignard, son couteau de chasse, ses pistolets, le nécessaire d'or qui lui a servi le matin des journées d'Austelitz, d'Yéna, d'Eylau et de Montmirail; trente-trois tabatières ou bonbonnières, ses lits de camp, sa lunette de guerre, un de chacun de ses uniformes, douze chemises, ses deux montres, la chaîne de cheveux de l'impératrice, son médaillon, l'argenterie et la porcelaine de Sèvres dont il a fait usage à Sainte-Hélène, ses fusils de chasse, quatre cents volumes choisis dans sa bibliothèque, le réveille-matin de Frédéric II qu'il a pris à Potsdam, ses deux sceaux, dont un de France, le manteau bleu qu'il portait à Marengo, etc.

» ..... Il lègue deux millions au comte Montholon; cinq cent mille francs au comte Bertrand; quatre cent mille francs à Marchand, son valet de chambre, dont les services ont été ceux d'un ami. Viennent ensuite les dons de cent mille francs à MM. Saint-Denis, Noverraz, Pierron, l'abbé Vignali, Las Cazes, Lavalette, Larrey, le plus honnête homme qu'il ait connu, les généraux Brayer, Lefebvre-Desnouettes, Drouot, Cambronne, les enfants de Mouton Duvernet, idem de Labédoyère, idem du général Gérard, idem du général Chartran, idem du général Travot, aux généraux Lallemand aîné, comte Réal, Costa-Bastellica, général Clausel, baron de Menneval, poëte Arnault, colonel Marbot, baron Bignon, Poggi di Lavolo, chirurgien Emmery.

» Don de cinquante mille francs à Archambault, de vingt-cinq mille francs à Corsat et Chandelier.

Synchronismes, etc.

rendit la ville, se retira à Valence, et *livra aux ennemis les routes qui devaient les conduire à Paris*. On dit qu'il insulta Napoléon se rendant à l'île d'Elbe. Louis XVIII récompensa le défectionnaire de Lyon. Au 20 mars il essaya de se rattacher à la fortune de Napoléon, dans un ordre du 22, dans lequel il exaltait l'homme qu'il avait lâchement trahi. Napoléon n'eut que du mépris pour tant de bassesse, et le laissa sans emploi. Mort le 12 juin 1816, d'une hydropisie de poitrine.

Qui peut dire ce que la fortune réservait à Napoléon, si l'armée de l'Est eût secondé l'armée de Champagne, si Augereau se fût souvenu de Lodi, d'Arcole et de Castiglione!

— Pie VII (Barnabé-Louis Chiaramonti), né à Césène, appartenait à l'ordre des Bénédictins. Élevé à l'évêché d'Imola, il avait professé des opinions très-libérales. Au moment de son élection, la république romaine tombait sous les moqueries de l'Italie, et Pie VII entrait dans le port d'Ancône salué par les frégates anglaises, russes et autrichiennes, comme roi et souverain-pontife. Bonaparte, alors premier consul, manifesta, dès les premiers jours de son pouvoir, l'intention de régulariser la religion en France par le concordat. Les meilleurs rapports s'établirent entre Rome et Paris, et lorsque les ouvertures furent faites pour le sacre de l'empereur à Paris, Pie VII n'y mit aucun obstacle, bien que ce sacre annulât les droits des anciens souverains de la maison de Bourbon et créât une quatrième dynastie. Vieillard âgé déjà de soixante-dix ans, le pape quitta Rome au milieu de l'hiver et fut partout accueilli avec empressement.

Son premier différend avec Napoléon surgit d'une question toute morale et de famille : l'Empereur voulait obtenir l'annulation du modeste mariage que son frère Jérôme avait contracté aux États-Unis avec mademoiselle Paterson. Le pape s'y refusa et Napoléon en fut irrité.

Le second différend avait une cause politique : l'Empereur exigeait que les États-Romains, déclarés neutres, fussent privés de toutes ressources

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1815	— La reine Hortense quitte Aix pour Constance, où elle reçut la visite du prince
28 novembre	Eugène en avril 1816.
(7 décembre)	— Mort du maréchal Ney. — Ney s'était réfugié dans le département du Cantal. Il y fut arrêté le 5 août et conduit à Paris, où il fut jugé comme accusé du crime de haute trahison.
	Fouché et Talleyrand, voulant débarrasser le procès des formes lentes de la haute juridiction, font décider que le maréchal sera traduit devant un conseil de guerre. Le 21 août, le ministre de la guerre Gouvion Saint-Cyr nomme le maréchal Moncey président du conseil de guerre. Celui-ci ayant refusé, fut destitué et condamné à un emprisonnement de trois mois. Jourdan le remplace, et le conseil de guerre se trouva ainsi formé : le maréchal Jourdan, président; les maréchaux Masséna, Augereau, Mortier; les lieutenants généraux Villate, Maisons, Claparède, juges ; le baron Joinville, commissaire-ordonnateur de la 1re division, commissaire du roi; le maréchal de camp Gruntler, rapporteur.— Le 10 novembre, Ney comparut devant le conseil; la veille, il avait écrit au président cette protestation : « Je déclare, par ces présentes, décliner la compétence de tout conseil de guerre; cependant, par déférence pour MM. les maréchaux et officiers supérieurs qui composent le conseil de guerre, je consens à répondre à toutes les questions qui me seront faites. »
	Il renouvela sa protestation dès l'ouverture de la séance. Fatale inspiration celle qui poussa Ney à récuser ainsi ses anciens compagnons d'armes. L'écrasante responsabilité d'un arrêt de mort les eût sans doute épouvantés. Ils saisirent avec empressement l'issue que leur offrait l'accusé, et se déclarèrent incompétents. Dès le lendemain, une ordonnance royale traduisit le maréchal devant la Chambre des pairs. Les ministres Richelieu, Barbé-Marbois, Dubouchage, Vaublanc, Cornetto, Decazes, Clarke, et le procureur général près la Cour royale, Bellart, furent chargés, comme commissaires du roi, de soutenir l'accusation. Le baron Séguier fut délégué pour la suivre ; Bellart fut chargé de porter la parole au nom des commissaires du roi.
	Le 21 novembre Ney comparut devant la Chambre. MM. Berryer père et fils et Dupin sont les avocats. En vain ils voulurent faire valoir l'article 12 de la capitulation ainsi conçu :
	« Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières ; les habitants et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et de leur liberté, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient pu occuper, à leur conduite ou à leurs opinions politiques. » Les pairs entrèrent en délibération le 6 décembre. Augereau se retira avant l'appel nominal, comme ayant siégé dans le conseil de guerre; Talleyrand, de Jaucourt et Gouvion Saint-Cyr se récusèrent, comme ayant pris part à l'acte d'accusation. Tous les pairs ecclésiastiques se firent excuser ; il resta cent soixante votants, mais les votes effectifs furent réduits à cent quarante-cinq. Une sentence de mort fut prononcée et lue publiquement par M. Dambray, et le 7 décembre, à neuf heures du matin, Ney fut conduit dans la grande allée de l'Observatoire, au bout du jardin du Luxembourg, et fusillé par un peloton de vétérans.
1816	—La reine Hortense, établie à Constance, s'occupe surtout de l'éducation du jeune Louis. Elle lui donnait elle-même les leçons d'agrément, les maîtres manquant. Il étudiait les langues latine et grecque. Les langues vivantes les plus usuelles commençaient à lui être familières. Il suivait de plus un cours de physique et de chimie sous M. Gastard, directeur des manufactures voisines de Constance.
(6 janvier)	Nouvelle amnistie donnée par Louis XVIII, avec nombre d'exceptions. — (15 fé-

Religion, Législation, Statistique.

» Toutes ces diverses sommes, en cas de mort des légataires, seront payées à leurs veuves et à leurs enfants.

» Je lègue mon domaine privé moitié aux officiers et soldats restant de l'armée française qui ont combattu depuis 1792 à 1815 pour la gloire et l'indépendance de la nation..... moitié aux villes et campagnes de l'Alsace..... qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion. Il sera de cette somme prélevé un million pour la ville de Brienne et un million pour celle de Mery. »

Ce testament est fort long, et comme il a été fait à plusieurs reprises, il offre des répétitions qui jettent beaucoup de confusion dans son ensemble.

1823 (8 août). Ordonnance rendue à *Andujar* par le duc d'Angoulême, généralissime de l'armée française, qui enjoint aux autorités espagnoles de ne faire aucune arrestation sans l'autorisation des commandants français, et ordonne l'élargissement des prisonniers arbitrairement détenus. L'article 4 de cette ordonnance place les journaux et les journalistes sous la surveillance des commandants français.

— 20 août. Pontificat de Léon XII. Le souverain pontife, Pie VII, immortalisé par les dures et longues querelles que lui suscita Napoléon, cède au poids de quatre-vingt-deux années et rend doucement la vie. Ses funérailles célébrées, les quarante-neuf cardinaux présents à Rome s'enferment, pour élire son successeur, dans la solitude du conclave. Dans les quinze premiers jours, les voix se partageaient entre les cardinaux Severoli, Castiglione, Gregorio et Zurla. Chaque parti emploie les commencements à déguiser ses suffrages et à mesurer ses forces; mais une fois que les cardinaux des couronnes de France et des Deux-Siciles furent arrivés à Rome et admis aux travaux du vénérable congrès, leurs voix semblèrent changer toutes les proportions et préparer d'autres effets. Enfin la majorité des suffrages se compose et trouve où se fixer: un souverain pontife va sortir de ce palais mystérieux où il n'était entré que cardinal. L'artillerie du château Saint-Ange et le concert rapide de toutes les cloches de la ville

Synchronismes, etc.

commerciales, en ne recevant ni vaisseaux russes, anglais, ni même autrichiens; le pape n'ayant pas cru devoir y consentir, les Français occupèrent Ancône, les légations et Rome.

Un moment, Napoléon revint à Pie VII pour obtenir de lui qu'il prononçât son divorce avec Joséphine. Après un nouveau refus du pape, la rupture devint complète, et alors parut le fameux décret qui réunissait Rome à l'empire, en en faisant un département. Le pape Pie VII fut enlevé violemment de Rome et transporté à Padoue, d'où il partit et reçut pour prison le palais de Fontainebleau, où il ne voulut occuper qu'une chambre grande comme une cellule.

Avant sa ruine, Napoléon vint visiter le pape et signa le fameux concordat de 1813. Moins d'un an après, Pie VII rentrait dans ses États, protégé par la Russie, l'Autriche et l'Angleterre.

Pie VII, artiste et administrateur, dota les légations d'un bon système. Rome devint l'asile de toutes les grandes infortunes; les débris de la famille Bonaparte vinrent s'y réfugier. Napoléon, renversé du trône, demeura pour le pape le souverain des Français; c'est pourquoi Louis XVIII ne fut pas sacré. Ce fut encore de Pie VII que vinrent les premières demandes pour rendre Napoléon à la liberté.

Pie VII est mort le 20 août 1823, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

— Ferdinand Ries, célèbre pianiste, fit ses études musicales sous son père, maître de chapelle de l'électeur de Cologne. Lors de l'invasion des Français, la paisible chapelle se trouvant dispersée, Ries quitta sa ville natale et visita Arensberg et Munich, où il eut à lutter contre les privations les plus poignantes de la vie; il se mit à copier de la musique, et au moyen de quelque argent qu'il amassa, il se rendit à Vienne, où Beethoven lui ouvrit sa bourse et facilita ses débuts dans la carrière musicale. Quant à la composition, il eut pour maître Beethoven, le sublime instrumentiste, et Albrechtsberger, le plus profond des théoriciens.

En 1805, Ries revint à Bonn, sa ville natale, de-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1816	vrier.) Conspiration des patriotes de 1816; les conjurés sont arrêtés et exécutés (Pleignier, Carbonneau, Tolleron, Charles, etc.).
(4 mai)	— Émeute à Grenoble. Sept à huit cents hommes, commandés par Guillot et Didier, veulent s'emparer de la ville; le général Donnadieu fait arrêter soixante des rebelles. Ses colonnes mobiles parcouraient les campagnes en faisant la *chasse aux paysans*. Didier, réfugié sur le territoire sarde, fut livré, condamné et exécuté sans avoir nommé un seul de ses complices. « *Le temps les révélera,* » avait-il dit à ses juges.
(16 juin)	— Le duc de Berry épouse Marie-Caroline, princesse de Naples.
	— Le GÉNÉRAL BONNAIRE est condamné à la déportation. Ce général, commandant de la place de Condé en 1815, résistait encore aux Hollandais quand déjà Paris était occupé. Ce fut alors que le colonel Gordon, Hollandais de naissance, vint avec des proclamations signées par les traîtres Bourmont et Clouet. Les habitants exaspérés firent feu sur lui et le tuèrent. Le général Bonnaire et son aide de camp Miéton furent traduits devant un conseil de guerre. Miéton fut condamné à mort et exécuté le 9 juin; le général fut condamné à la déportation et dégradé sur la place Vendôme. Tous ceux qui assistaient par devoir ou par hasard à cet horrible spectacle furent saisis d'indignation et de pitié en voyant cet infortuné, couvert des plus honorables cicatrices et à qui une blessure récente ne permettait pas de fléchir le genou, obligé d'implorer le secours de quelques-uns de ses anciens compagnons de gloire, pour se placer dans l'humiliante position des criminels. Deux mois après, ce brave mourut à l'Abbaye.
(2 juillet)	— La frégate *la Méduse*, confiée à un émigré sans connaissances maritimes, est jetée, en plein jour et par un beau temps, sur le banc d'Arguin, et fait un des plus épouvantables naufrages qui soient mentionnés dans l'histoire maritime.
(25 septemb.)	— Les ministres des différentes puissances se rendent à Aix-la-Chapelle. Le roi de Prusse, les empereurs de Russie et d'Autriche s'y réunissent. Après s'être déclarés satisfaits du progrès de l'ordre des choses en France, ils consentent à faire évacuer le territoire français par leurs troupes, le 30 novembre suivant. La somme à payer pour compléter le versement de la contribution de guerre s'élève à 265 millions.
1817	— Le grand duc de Bade, cédant à de hautes injonctions, fait *prier* la reine Hortense de s'éloigner de Constance. Elle achète le domaine d'Areneberg dans le canton de Turgovie, pour la somme de 30,000 florins.
1819 (avril)	La guerre civile recommence dans le Midi, où n'avait pas cessé de s'exercer la funeste influence des ultraroyalistes du *Pavillon Marsan*. En un instant, cette terre volcanique est en feu, de Marseille à Bordeaux. Nîmes est épouvantée par la réapparition des bandes d'assassins hurlant des menaces de mort contre les libéraux et les protestants. La garnison, qui veut mettre l'ordre, a le dessous; il fallut là, comme dans le reste du midi, des forces considérables.
1820 (13 février)	Louvel assassine le duc de Berry au sortir de l'Opéra.— Les journaux sont soumis à la censure.
(juin)	— Une loi qui permet au gouvernement de s'emparer des élections est adoptée. Ce vote cause à Paris de sanglantes émeutes. Toute la jeunesse des écoles et les ouvriers du faubourg Saint-Antoine y prirent part. Le 9, jour où fut voté le *double vote* accordé aux électeurs, cent mille habitants réunis sur les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin furent chargés par les troupes. Il y eut beaucoup de victimes.
(29 septemb.)	— La duchesse de Berry met au monde un prince (le duc de Bordeaux) que les royalistes nomment *l'enfant du miracle*.
1822	CONGRÈS DE VÉRONE. — Les souverains alliés se réunissent à Vérone; on autorise l'intervention du gouvernement français dans les affaires d'Espagne, et le comte

pontificale annoncent au troupeau que le pasteur est trouvé. La muraille qui fermait le temple de l'élection est abattue, le mystère s'évanouit : un membre du Sacré-Collége, debout sur la brèche, déclare à la foule catholique le nom de son nouveau pape : c'est Léon XII ; tout à l'heure il se nommait le cardinal *della Genga*. Revêtu des habits pontificaux, il bénit ceux qui viennent de l'élire, et qui, prosternés, révèrent en lui un successeur de saint Pierre. Agé de soixante-trois ans, il a réussi naguère dans l'ajustement des différends élevés en Allemagne entre les catholiques et les réformés. On lui donne le goût des arts et le sentiment de cette indépendance nationale que les pontifes souverains de l'Italie ont à garder vis-à-vis des couronnes voisines.

1824 (5 avril). M. de Villèle soumet aux députés du royaume une loi ayant pour fin de l'autoriser à substituer des rentes 3 p. 100 à celles déjà créées par l'État à 5 p. 100, mais stipulant que cette opération ne pourrait être faite qu'autant qu'elle conserverait aux rentiers la faculté d'opter entre le remboursement de leur capital et la conversion en 3 p. 100 au taux de 75 francs, et qu'elle présenterait pour résultat définitif une diminution d'un cinquième sur les intérêts de la rente convertie ou remboursée. — Ce projet de loi est rejeté.

— (6 juin.) *Disgrâce de M. de Châteaubriand.* Homme de passion, de polémique, de style avant tout, M. de Châteaubriand n'avait apporté au pouvoir pour lui-même que les défauts de ses qualités, et pour les autres que le prestige de sa renommée. C'était l'effigie et la statue d'un homme d'État dans la Chambre du conseil ; il assistait aux plus graves délibérations sans y prendre part, et laissait décider les questions les plus importantes de son département devant lui et par d'autres que par lui.

— 9 juin. Loi qui, dérogeant à l'article 37 de la Charte constitutionnelle, établit que la Chambre actuelle des Députés de la France, et toutes celles qui la suivront, seront renouvelées intégralement ; cette loi décide en outre qu'elles auront une durée de sept années, à venue française ; il dut satisfaire aux lois de la conscription et partir comme soldat. Un heureux hasard lui procura à Leipzig son affranchissement du service militaire ; il en profita pour venir à Paris. Il y reçut un froid accueil, ne put obtenir un seul élève, et pas un éditeur ne voulut de ses compositions. Il était à la recherche d'un petit emploi pour ne pas mourir de faim, lorsqu'un ami lui conseilla d'aller en Russie ; il se mit en route pour Saint-Pétersbourg, en passant par Vienne, où l'on attendait à chaque instant l'armée française. Il fut arrêté et enrôlé dans les troupes autrichiennes ; mais les progrès rapides des Français le délivrèrent du service militaire, et il put continuer son voyage. A Cassel, à Hambourg, à Copenhague il reçut l'accueil le plus flatteur, mais le vaisseau sur lequel il s'embarqua en quittant la Suède fut pris par les Anglais, et il se trouva prisonnier de guerre. Cependant, grâce à son beau talent, il fut rendu à la liberté et arriva enfin à Saint-Pétersbourg, où il posa les fondements de sa célébrité et de sa fortune. Lors de la campagne de Russie, il partit pour Londres, où son succès fut immense. Il y resta douze ans, s'y maria richement, amassa une fortune considérable ; revint à Bonn, son pays natal ; perdit dans une faillite 500,000 fr., et en conçut tant de chagrin, qu'il mourut, à peine âgé de cinquante-deux ans.

La musique de Ries manque de mélodie, mais toutes ses compositions sont empreintes d'une pureté de style irréprochable ; il était un des artistes les plus profonds de l'Allemagne.

— (2 juillet.) Prise d'Ipsara. — La Porte avait fini par s'apercevoir que la force des Grecs était dans leur marine. Elle résolut de venger sur les îles grecques les désastres de la sienne. « Effacez-moi de la carte ce petit rocher, » dit le sultan en désignant à ses pachas l'île d'Ipsara ; et la flotte ottomane a bientôt transporté quatorze mille hommes de débarquement en vue des côtes de cette île, frontière de la Grèce. Le capitan-pacha y a trouvé un traître nommé Kotas, que les Ipsariotes avaient chargé de défendre un poste fortifié par la nature. Avec ses quatre pièces de canon il aurait arrêté une armée ;

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1822	*Métaxa*, chargé par ses compatriotes de mettre sous les yeux des monarques les infortunes, les vœux et les prières de la Grèce, n'est ni entendu ni admis.
(22 février)	— Conspiration du GÉNÉRAL BERTON. Ce brave militaire, que le maréchal Victor avait présenté à Napoléon comme le *premier chef d'escadron* de l'armée pour la valeur et les talents, avait publié un ouvrage remarquable, intitulé : *De la Force dans les Gouvernements*, qui l'avait fait mettre à la retraite. Souffrant cruellement de l'humiliation de la France, ardent ami de la liberté, il se laissa entraîner dans un piége infernal. Trompé par des agents provocateurs, il se met à la tête de cent cinquante hommes, établit un gouvernement provisoire à Thouars, et marche sur Saumur. Mais bientôt les insurgés se débandent, et Berton se réfugie à Lalen, chez un de ses amis. Trahi par un nommé Wolfel, il est arrêté, distrait de ses juges naturels, condamné à mort par la Cour royale de Poitiers, à la suite d'un procès dans lequel *tout fut illégal*, et enfin exécuté le 6 octobre 1822. Ses dernières paroles furent : *Vive la liberté! vive la France!*
(7 mars)	— Conspiration des *sergents de la Rochelle*. Bories, Goulin, Pommier et Raoulx, sergents au 45e de ligne, s'étaient levés au cri de liberté. Leur projet n'eut pas même un commencement d'exécution, mais ils n'en furent pas moins condamnés à mort et exécutés. Leur jeunesse, leur noble fermeté devant la cour d'assises, leur chaleureuse éloquence et leur refus de nommer leurs complices, excitèrent au plus haut degré l'intérêt public. Ce temps était celui des *agents provocateurs*.
1823 (3 et 4 mars)	M. de La Bourdonnaie propose que Manuel soit exclu à jamais de la Chambre des députés. Les membres de l'extrême gauche s'écrient : « Eh bien, nous adhérons à toutes les paroles de M. Manuel ! » La majorité vote cette exclusion réduite à la durée de la session. Manuel déclare qu'arrivé dans cette Chambre par la volonté de ceux qui avaient le droit de l'y envoyer, il n'en sortira que par la violence de ceux qui n'ont pas le droit de l'en exclure. On fait entrer la milice nationale pour l'arracher de sa chaise curule; mais elle hésite et demeure immobile devant lui; on appelle un agent de police, et cette fois Manuel est entraîné. Tous les membres qui siégent à ses côtés le suivent et forment un imposant cortége à l'inviolabilité outragée dans sa personne.
(6 avril)	— L'armée française entre en Espagne. — (23 mai.) Prise de Madrid. — Le roi d'Espagne est successivement conduit à Séville et à Cadix. — (25 juin.) Commencement du blocus de Cadix par les Français. — Prise du Trocadéro devant Cadix. — Dissolution du gouvernement constitutionnel en Espagne.
1824 (16 septemb.)	A deux heures du matin, mort de Louis XVIII, à l'âge de soixante-huit ans; impotent et perclus depuis plusieurs années, ce monarque est mort dans d'affreuses douleurs, mais sans montrer de faiblesse.
	— Louis XVIII avait un caractère indécis, faible, égoïste, avec un vernis de dignité personnelle qui lui donnait un certain éclat. Monté sur le trône dans sa vieillesse, fatigué par un long exil et par le poids des infirmités, il s'asservit presque toujours à des intimités passagères, aussitôt oubliées que rompues. A M. de Blacas succéda M. Decazes; à celui-ci la baronne du Cayla. Facile, prodigue même envers ceux qui possédaient momentanément son affection, il se montrait oublieux plutôt qu'ingrat envers les hommes de qui il avait reçu le plus de services. On ne peut dire qu'il fut humain; lui appliquer le nom d'impitoyable serait injuste: il était indifférent.

Religion, Législation, Statistique.

compter du jour où aura été rendue l'ordonnance de leur convocation.

1824 (16 août). La loi rendue en 1819, par la diète germanique, pour enchaîner dans toute l'Allemagne la liberté de la presse, avait été votée pour cinq ans. Elle allait expirer. Cette assemblée la renouvelle sans assigner cette fois aucun terme à sa durée. En outre, elle maintient la commission d'enquête à Mayence, attendu que « si les révolutionnaires ne sont pas assez puissants pour troubler la paix intérieure de l'Allemagne, ils ne s'attachent pas moins, avec une persévérance infatigable, à ravaler toutes les autorités, à ébranler tous les principes, à dénaturer toutes les vérités et à troubler ce sentiment de bonheur et de sécurité, sans lequel *le repos politique ne saurait répandre la plénitude de ses bienfaits sur les peuples.* »

La diète décrète, sur la proposition de l'Autriche, « le maintien dans toute son intégrité, du principe monarchique dans chacun des états de l'union, » et l'introduction de règlements propres à arrêter les abus résultant de la publicité des discussions des assemblées d'États et de l'impression de leurs actes.

Voltigeurs de Louis XIV. — Sous la restauration, le parti libéral avait affublé du nom de voltigeurs de Louis XIV quelques vieillards revenus de l'exil, et qui dans leur pays, bouleversé par vingt-cinq ans de révolution, rapportaient une naïve croyance des mœurs et des idées qui n'étaient plus. — Ils voulaient qu'on leur rendît l'Œil-de-Bœuf, Royal-Cravate, les hussards de Berchiny, etc. Un peu plus tard, il y eut des voltigeurs de Robespierre.

Synchronismes, etc.

il pouvait écraser les Ottomans. Il commande à sa troupe de mettre bas les armes. Les Turcs sont dans l'île ; chaque maison leur coûte un siége ; deux mille Grecs sont égorgés. L'élite de la garnison s'est enfermée dans la Tabia, forteresse armée de vingt-quatre canons. Quinze mille Osmanlis l'assiégent en vain. Enfin, vers le déclin du jour, les Grecs laissent les musulmans escalader les remparts. Un signal est donné, puis un fracas épouvantable fait trembler l'île jusque dans ses fondements : c'est la forteresse qui saute dans les airs avec ses défenseurs et quatre mille ennemis.

Le traître Kotas obtint pour récompense d'être empalé sur l'un des vaisseaux musulmans, parce qu'il n'avait pas su que le rocher était miné. Les femmes d'Ipsara, réunies sur un rocher avec leurs enfants et leurs trésors, se précipitèrent dans la mer à l'approche des Turcs.

Inventions. 1814 : établissement des ponts en fil de fer. 1817 : procédé trouvé en France pour décorer de gravures des pièces de porcelaine, de poterie, etc. 1818 : découverte du *moiré métallique,* par un Français. 1820 : invention des marmites autoclaves. 1822 : *la vapeur* est appliquée aux presses d'imprimerie et aux voitures. — Entreprises de plusieurs canaux navigables importants dans le nord de la France. 1824 : (juillet) le plan d'un *pont sous la Tamise* est présenté par M. Brunel, architecte français, et adopté par une compagnie formée dans ce dessein.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	

CHARLES X

1824 (27 septemb.) Entrée solennelle à Paris de Charles X, roi de France et de Navarre. — Abolition de la censure des journaux : « Je consoliderai, comme roi, la charte que, comme sujet, j'ai promis de maintenir. » Dans une revue de la garde nationale et des troupes qu'il passa au Champ-de-Mars trois jours après l'entrée, comme les lanciers écartaient le peuple qui se pressait sur son passage : « Mes amis, point de hallebardes, » s'écria le roi ; mot heureux qui inaugurait le nouveau règne.

Charles-Philippe, comte d'Artois, le second des frères de Louis XVI, était né à Versailles le 9 octobre 1757. Il avait épousé, le 16 novembre 1773, Marie-Thérèse de Savoie, sœur de Marie-Joséphine-Louise de Savoie, mariée au comte de Provence (Louis XVIII). La comtesse d'Artois mourut en Angleterre en 1806, après avoir donné à son mari trois enfants : une fille, la princesse Sophie, morte en bas âge ; et deux fils, le duc de Berry et le duc d'Angoulême.

Doué des plus séduisantes qualités, Charles X consuma dans une dissipation fastueuse les premières années de sa vie.

En 1782, lorsque les flottes espagnole et française bloquèrent Gibraltar, le comte d'Artois se réunit au petit nombre de Français qui désiraient prendre part aux opérations. Il se montra au feu et courut souvent des dangers.

Le comte d'Artois avait applaudi avec plus d'entraînement que de prévoyance au rappel des parlements ; mais à l'assemblée des notables de 1787, dont il présidait un bureau, il se prononça contre la plupart des réformes réclamées par l'état des esprits ; il y perdit sa popularité. Il fut un des conseillers les plus véhéments de la séance royale du 23 juin 1789, dont l'avortement fit faire un si grand pas à la révolution.

Le comte d'Artois partit secrètement de Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet, accompagné de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, des trois princes de la maison de Condé et de l'élite de ses familiers.

(octobre) — Obsèques du feu roi Louis XVIII, à Saint-Denis, célébrées avec une pompe extraordinaire.

Charles X maintient dans son intégrité le conseil de la couronne, dont le choix avait été son ouvrage ; mais il appelle le dauphin à participer aux délibérations relatives aux grandes affaires de l'État.

(10 décemb.) — Le parti absolutiste, en Espagne, voulait se débarrasser au plus tôt de la présence de l'armée française, qui imposait une bride à ses excès ; mais Ferdinand juge utile à sa sûreté de conserver un corps d'armée français réduit à vingt-cinq

Religion, Législation, Statistique.

— (20 décembre.) L'Irlande continue à s'agiter; impatiente du joug qui l'opprime, elle voit se former dans son sein une société qui prend le nom de *Société catholique*, dont le but ostensible est de faciliter l'arrivée des plaintes du peuple jusqu'au trône du roi, mais dont l'effet sera de préparer l'insurrection à main armée de six millions d'opprimés. Le principal fondateur de la Société catholique s'écrie dans son discours d'ouverture : « Puisse l'esprit des Grecs et des Américains du sud animer le peuple de l'Irlande! »

1825. Ouverture du dix-neuvième JUBILÉ général. Un nombre considérable de fidèles viennent à Rome pour obtenir des indulgences. Cette année rapporte au pape des sommes immenses. Une nouvelle prison d'inquisition est construite à Rome pour les hérétiques. — (18 août.) Censure rigoureuse et bulle d'excommunication contre l'élection de l'archevêque d'Utrech et celle d'un évêque de Dewenter. — Les *Pellegrini-Bianchitti*, secte de Carbonari, sont poursuivis. Plus de trois cents personnes, la plupart de familles distinguées, sont arrêtées, et Sarghini est exécuté; mais si l'on met à mort les Carbonari, on se borne à emprisonner les Brigands dont les États romains sont infestés.

— (17 avril.) L'indépendance pleine et entière de leur gouvernement est concédée aux habitants actuels de la partie française de SAINT-DOMINGUE, à la condition que les droits perçus, tant à l'entrée qu'à la sortie, tant sur les navires que sur les marchandises, dans les ports de cette île, seront réduits à la moitié, en faveur du pavillon français, et sous l'obligation d'acquitter une somme de cent cinquante millions de francs, destinés aux anciens colons qui réclameront une indemnité.

— (20 avril.) Loi, dite du *sacrilége*. La profanation des hosties consacrées, commise publiquement en France, sera punie de mort.

(27 avril.) Loi qui accorde 30 millions de rente au capital d'un milliard, et sur le pied de 3 p. 0/0, aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et vendus en vertu des lois révolutionnaires.

Dans le même temps on établissait pour les rentiers la faculté de convertir le 5 0/0 en 3 0/0. On

Synchronismes, etc.

1824. Une compagnie propose au gouvernement anglais de remplacer les routes ordinaires par des routes en fer sur lesquelles rouleraient les voitures mues par des machines à vapeur; les distances, d'après le projet, seraient réduites d'un quart et même d'un tiers, puisque alorsles chemins seraient tracés en ligne directe; on eût pu aller de Londres à Manchester en douze heures; de la même ville à Glasgow ou à Édimbourg en trente heures.

—L'approvisionnement général de la France, en *coton*, a été cette année (1824), de deux cent cinquante-un mille soixante-quatorze balles. Celui de l'année suivante, moins considérable, a été de deux cent quatre mille cinq cent soixante-douze balles. Celui d'Angleterre, en cette même année 1824, a été d'environ trois cent quatre-vingt-deux mille huit cents balles.

— (Janvier.) Une compagnie de souscripteurs propose d'établir une communication régulière par le moyen des bateaux à vapeur, entre les Indes orientales et l'Angleterre; ce trajet aurait lieu en trente-neuf jours de la manière suivante :

De Falmouth à Gibraltar.....	1,200	milles	5	jours.
De Gibraltar à Rosette.....	2,170	»	9	»
De Rosette à Bulac ou au Caire en remontant le Nil.....	110	»	1	»
De Caire à Suez par terre.....	70	»	2	»
De Suez à Bombay par la mer Rouge.....	3,300	»	14	»
	6,850	milles	31	jours.

— (17 mars.) Mort de LORD BYRON à Missolonghi.

— (19 mai.) Troisième voyage du CAPITAINE PARRY avec les mêmes bâtiments et les mêmes hommes, dans l'intention de suivre cette fois le canal du Prince-Régent. Ce voyage est plus malheureux encore que les deux autres. Un ouragan jeta *la Furie* sur les côtes, et *l'Hécla* revint seul en Angleterre.

— (9 décembre.) Bataille d'*Ayachuco*, au Pérou; défaite des Espagnols; le vice-roi blessé et le général Valdès sont faits prisonniers; six généraux et deux mille six cents soldats sont tués ou blessés. Cette journée assure l'indépendance du pays.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	mille hommes répartis dans les places de Cadix, de l'île de Léon, de Barcelone, Saint-Sébastien, Pampelune, Jaca, Seu d'Urgel et Figuières.
1825 (janvier)	Charles X, sur la demande que lui en fait l'empereur de Russie, renouvelle personnellement son adhésion à l'acte de la sainte-alliance.
	— Le ministère propose aux chambres de rendre à la couronne son ancien droit d'autoriser seule, et par une simple ordonnance, l'établissement des congrégations religieuses de femmes. Mais la chambre haute, à laquelle ce projet de loi vient d'abord se soumettre, comprend qu'autoriser ces communautés paisibles à se former sans le concours des chambres, c'est s'ôter toute raison pour refuser aux communautés d'hommes la même faculté d'exister par l'unique volonté du souverain. Aussi est-il décidé « qu'après la vérification et l'enregistrement de leurs statuts, ce sera *la loi* d'où émanera l'autorisation nécessaire aux congrégations de femmes. » Le projet ainsi corrigé, arrive à la chambre des députés, qui l'adopte, le 6 avril 1825.
	— Projet de loi présenté aux chambres, demandant à punir de mort *le sacrilége* commis sur les vases sacrés dans les églises catholiques, et à punir de la peine du parricide le sacrilége sur les hosties consacrées dans les tabernacles de ces temples. Cette loi fut adoptée le 15 avril.
	— Le sacre de Charles X suit de près la clôture de la session. Cette imposante solennité a lieu dans la cathédrale de Reims, avec le cérémonial employé pour Louis XVI, dont une sage tolérance toutefois avait retranché certaines formules en arrière de l'esprit du siècle. Le nouveau monarque quitte Reims le 1er juin et rentre le 6 à Paris, dont l'accueil parut généralement moins démonstratif qu'il n'avait été neuf mois auparavant.
	— Les cérémonies du *jubilé*, célébrées pour la première fois depuis l'ouverture du dix-neuvième siècle, fournissent de nouvelles armes à la malignité publique. On colporte des caricatures où la majesté royale est insultée par les travestissements les plus grotesques, et des pièces de 5 francs circulent avec l'effigie de Charles X surmontée d'une calotte de jésuite.
(juillet)	— Le colonel français Fabvier est nommé commandant en chef de l'artillerie et de l'infanterie grecque, sur une place de Nauplie, siége du gouvernement, entouré des ministres, de l'archevêque et de la garnison, qui agite ses étendards.
	Les membres du conseil exécutif et les sénateurs de la Grèce, épouvantés des progrès d'Ibrahim, songent à se ménager l'appui de la France, en offrant la couronne de la Grèce au fils aîné du duc d'Orléans. Mavrocordato fit abandonner cette élection et obtint de la majorité une loi qui « mettait sous la protection absolue de la Grande-Bretagne le dépôt sacré de la liberté, de l'indépendance nationale et de l'existence politique de la Grèce. »
	— Le gouvernement français charge le baron de Mackau, capitaine de vaisseau, de porter au président de l'île d'Haïti une ordonnance du roi, par laquelle Sa Majesté concède à nos anciens esclaves la liberté, moyennant une rançon de 150 millions. En même temps une escadre formidable reçoit l'ordre de croiser autour des parages de l'île émancipée. Le premier des articles de cette ordonnance faisait à cette république une obligation d'ouvrir ses ports à toutes les nations.
1826 (janvier)	Le ministère de Villèle se déclare en faveur des Grecs, de concert avec M. Canning, chef du ministère anglais.

Religion, Législation, Statistique.

leur proposa cette conversion au taux de 75 francs. Conversion rendue attrayante par une clause qui défend à la caisse d'amortissement de racheter des rentes à 5 p. 0/0, tant que leur cours sera supérieur au pair.

Il en résulta une compensation pour le trésor.

Cette loi est un argument très-fort contre le socialisme ; elle consacre l'inviolabilité des propriétés. Malheureusement elle fut aussi l'apothéose de la conduite de ceux qui s'enfuirent de la patrie et placèrent l'honneur sur la terre étrangère.

Une sorte de défaveur a toujours pesé sur les biens nationaux : sous le directoire ils n'avaient que 1/8 de leur valeur réelle; après le consulat, 1/5 ; sous l'empire, 1/3, et pendant la restauration, en vertu des engagements de la charte, ils valaient à peu près la moitié des autres propriétés.

Cette loi, la plus irritante, la plus décisive, la plus coûteuse des lois portées sous la restauration, fut apportée le 27 avril, après une discussion âcre, passionnée, qui révéla toute la profondeur de l'antagonisme qui subsistait entre les deux classes de la société auxquelles la révolution avait fait une part si inégale.

— Budget général de l'État fixé en dépenses à 920,508,755 francs.

— Un bill rétablissant les catholiques d'Irlande dans l'exercice de tous les droits politiques, admis par la Chambre des communes d'Angleterre, est rejeté par la Chambre des lords à une majorité de quarante-huit voix.

— La publication des délibérations de la diète polonaise est interdite par un décret impérial du 13 février.

— (29 août.) Le roi de Portugal cède et transfère l'empire indépendant du Brésil à l'empereur don Pèdre ; mais ce traité ne fait nulle mention de la succession au trône de Portugal et de la réunion éventuelle des deux couronnes.

1825 (novembre). Désastres du commerce en Angleterre. — L'esprit d'aventure et d'entreprise naturel aux Anglais s'était accru depuis la paix, par la liberté du commerce et l'indépendance de l'Amérique espagnole : des compagnies exploitaient les mines du Nouveau-Monde et y ensevelissaient

Synchronismes, etc.

— Premiers essais de la *lithotritie*, par le docteur Civiale.

— Premiers ponts suspendus tentés en France. — École normale de géométrie appliquée aux arts.

— Lafayette reçoit des États-Unis, pour ses anciens services, 200,000 dollars et beaucoup de terres.

1825. Le nombre des actionnaires étant reconnu suffisant, Brunel pousse avec activité les travaux du fameux *tunnel* à trois cent cinquante-un pieds au-dessous de la Tamise.

— Un ouragan porte la désolation sur les plaines de la Frise; les digues sont démolies, et le bassin maritime, déversant ses nappes d'eaux furieuses, emporte en un clin d'œil les habitations, les hommes, les troupeaux. L'eau est l'éternelle ennemie de la Hollande et tend à reconquérir ses domaines. Il a fallu des digues contre les mers, il faut des canaux pour sécher les terres marécageuses. Des capitaux énormes sont annuellement consommés dans ce but. La Zélande, la Frise, Groningue, se trouvent au-dessous du niveau de la mer dans une proportion démesurée. Depuis Dunkerque jusqu'au Texel, des collines ou dunes de sable forment une chaîne, tantôt élevée de quatorze toises, tantôt de trente. Mais le reste des côtes n'est protégé que par des travaux énormes qui dévorent des sommes prodigieuses et emploient une administration considérable.

— Navigation du bateau à vapeur *l'Entreprise*, de Falmouth au cap de Bonne-Espérance, en cinquante-sept jours. La nécessité d'économiser le charbon avait fait perdre vingt jours, au rapport du capitaine Johnson.

— Le produit de la *fonte* de fer en France, est, cette année (1825), de cent quatre-vingt-douze millions de kilogrammes, dont cinq millions par la fusion, à l'aide du *coke* ou charbon de terre épuré. Environ cent mille individus sont employés dans les usines de ce pays.

— L'entreprise d'une *route à ornières de fer*, entre Lyon et Saint-Étienne, est adjugée. C'est la première communication en ce genre établie en France. Cette année la compagnie formée en Angleterre pour l'établissement des

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1826 (février)	— M. de Peyronnet propose aux deux chambres de rétablir le DROIT D'AÎNESSE par une loi. Cette proposition est rejetée en partie. L'article 3, qui rétablissait la substitution, est le seul qui obtient la majorité.
(mai)	— On pose à Paris la première pierre du monument consacré à la mémoire de Louis XVI.
28 novembre	— Le général FOY meurt d'un anévrisme au cœur, provoqué sans doute par les fatigues et les irritations de la vie parlementaire; ses funérailles sont nationales. Une souscription ouverte pour assurer le sort de ses enfants produisit plus de deux millions.
1827 (29 avril)	— Dans une revue de la garde nationale passée par le roi, des cris : *A bas les ministres!* se font entendre. Des pétitions sont présentées au bout des baïonnettes ; mais le ministre de Villèle fait licencier la milice citoyenne, le lendemain 30 avril.
	— Le gouvernement français rappelle de Madrid la garde suisse, et cherche, ainsi que l'Angleterre, à maintenir la paix entre l'Espagne et le Portugal. L'Angleterre demande que le gouvernement de l'Espagne soit rétabli sur le même pied qu'au 30 septembre 1823. La France demande seulement une amnistie générale.
(24 juin)	Rétablissement de la censure par une ordonnance royale contresignée *de Villèle, Corbière* et *de Peyronnet.* — Ordonnance du même jour, qui établit à Paris, auprès du ministère de l'intérieur, un bureau composé de six censeurs.
(6 juillet)	— Traité entre la France, la Russie et l'Angleterre. Pressés de mettre un terme à la lutte sanglante entre le sultan et les Grecs, lutte qui entrave le commerce des États de l'Europe, les rois de France et de la Grande-Bretagne et l'empereur de Russie conviennent d'offrir leur médiation à la Sublime-Porte, et de proposer, tant à elle qu'à la Grèce, un armistice nécessaire à l'ouverture des négociations.
(août)	— Mort de MANUEL, surnommé le grand député des mauvais jours.
(3-10 sept.)	— Les amiraux anglais et français sont informés par leurs ambassadeurs respectifs à Constantinople que, la Porte ayant signifié son refus officiel d'accéder à aucun arrangement favorable aux Grecs, ils aient à agir suivant leurs instructions. L'amiral russe Haydn vient réunir sa flotte à celles des Anglais et des Français. Le vice-roi d'Égypte avait fait cingler quatre-vingt-douze voiles pour le port de Navarin, où son fils avait reçu avec joie ce formidable renfort, destiné à une expédition contre Hydra. Les amiraux commandant les escadres des trois puissances signataires du traité de Londres avaient fait consentir Ibrahim-Pacha à une suspension d'armes; mais le farouche Egyptien avait violé sa parole, et s'était remis à dévaster la Morée. Les trois amiraux écrivent à Ibrahim pour lui faire entrevoir la conséquence immédiate de sa mauvaise foi. Cette lettre leur est renvoyée sans réponse. Dans la nécessité d'agir et d'empêcher la flotte ennemie de sortir de Navarin, on s'arrêta au parti proposé par M. de Rigny, d'entrer à Navarin pour prendre position et signifier aux vaisseaux turcs et égyptiens de se séparer immédiatement.
(20 octobre)	COMBAT DE NAVARIN. — Le 20 octobre, les amiraux barrent le passage à la flotte ennemie, et se rangent en bataille devant elle. Cette flotte était commandée par Taher-Pacha, vice-amiral ottoman. Elle s'embosse sur une triple ligne, en forme de croissant, autour de la baie, avec six brûlots qui veillent à l'entrée du port, vers les extrémités de ce fer à cheval. Les forces des Égyptiens allaient à trois vaisseaux de ligne, un vaisseau rasé, seize frégates, vingt-sept grandes corvettes et autant de

Religion, Législation, Statistique.

d'énormes richesses, avant d'en retirer celles qu'elles espéraient y trouver. Déjà 17 millions sterling en espèces avaient été prêtés à ces nouveaux États; deux cent soixante-treize compagnies pour la pêche, la navigation, la culture, les entreprises agricoles, les établissements d'industrie, les constructions de canaux, d'étangs, de routes, et la distribution de gaz, d'eau et de lait aux grandes villes de l'Angleterre, avaient dévoré dans leurs associations nationales près de 174 millions sterling. Le numéraire épuisé avait amené après soi une émission prodigieuse de papiers. Dès qu'on s'aperçut de la rareté effrayante de l'argent, on eut peur, et cette peur le fit disparaître tout à fait. — De ce moment, les denrées s'avilissent, la main-d'œuvre se déprécie, la banque réduit ses comptes, les fonds publics baissent à chaque heure; les effets ne se payent plus entre particuliers: les faillites s'entraînent les unes les autres; les manufactures se ferment, et une crise terrible semble menacer l'Angleterre. — Cette énorme dette nationale, cette misère publique entravent les sages projets du ministre Canning. Il cherche néanmoins à combattre la disette en achetant les grains étrangers, malgré l'opposition de l'aristocratie.

— Charbonnerie française. Cette société secrète commença en 1821. Le 1er mai de cette année, trois jeunes gens, MM. Bazard, Flotard et Buchez en établirent les statuts. Deux membres de la *loge maçonnique* ou *des amis de la vérité* réfugiés à Naples, après l'avortement de la conspiration militaire du 19 août 1820, avaient rapporté de l'Italie la connaissance des pratiques de la charbonnerie italienne. Les sept membres du conseil administratif de la loge des amis de la vérité résolurent de fonder sur les mêmes bases la *charbonnerie française*. Quant aux modifications, on choisit Bazard, Flotard et Buchez pour les préparer. Les *considérants* qu'ils rédigèrent étaient un peu vagues et se réduisaient à ceci: « Attendu que force n'est pas droit, et que les Bourbons ont été ramenés par l'étranger, les *charbonniers* s'associent pour rendre à la nation française le libre exercice du droit qu'elle a de choisir le gouvernement qui lui convient. « Il fut convenu qu'autour d'une association

Synchronismes, etc.

chemins de fer a à sa disposition un capital de 700,000,000 de francs.

— (4 janvier.) Mort de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles. Il laisse la couronne au duc de Calabre, son fils aîné, qui prend le nom de François Ier. — Les Autrichiens occupent toujours les principales places du royaume.

— (13 mars.) Mort de Maximilien-Joseph, premier roi de Bavière. — Le prince royal Charles-Louis lui succède.

1825 (1er décembre). L'empereur Alexandre meurt sur les bords de la mer d'Azof, après une courte maladie, *attribuée*, par les médecins, à un travail trop assidu, *à des affections morales*, à la crainte et à l'inquiétude. Il jeta avant d'expirer un œil hagard sur son médecin, et s'écria: *O épouvantable action!* Il venait d'apprendre qu'un complot était dirigé contre sa vie, que l'un des conspirateurs avait trahi ce secret qui avait produit un effet terrible sur l'imagination de l'empereur. Le grand duc Constantin, héritier du trône, persévère dans la renonciation qu'il avait faite de tous ses droits, dès le 14 janvier 1822; son frère Nicolas est proclamé empereur. — Une révolte éclate à Pétersbourg, le 26 décembre. Le gouverneur est tué, les environs du palais sont jonchés de morts et de blessés; de nombreuses arrestations ont lieu dans toutes les parties de la Russie. Sur cent vingt-six prévenus, les uns sont condamnés à mort, et les autres à être pendus, ou aux travaux forcés à perpétuité.

1825. E. Griolet, premier *filateur de laine* en France. Cet habile manufacturier a fait faire d'immenses progrès à cette industrie, surtout au filage de laine peignée, pour la fabrique des mérinos, la mousseline laine, etc.

1825-1826. La *vapeur* est employée en Angleterre pour le service de l'artillerie; il fut constaté qu'un fusil à vapeur lançait autant de balles que deux cent cinquante décharges de fusil ordinaire dans le même temps, c'est-à-dire au moins deux cent cinquante balles par minute ou quinze mille par heure, avec une économie immense de matière inflammable. Au moyen de ce procédé, dix canons à vapeur sur un champ de bataille en rem-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1827	bricks, plusieurs bâtiments de transport et six brûlots. Les escadres alliées, dont le commandement en chef avait été déféré à sir Edward Codrington, le plus ancien des trois amiraux, comprenaient dix vaisseaux de ligne, dix frégates, une corvette et quelques bâtiments légers. Elles s'étaient avancées en deux colonnes composées d'abord des escadres anglaise et française, et ensuite de l'escadre russe. Sous un ciel magnifique et doux et dans un grand silence, elles avaient pris chacune leur poste, dans un arc correspondant à celui des ennemis. *L'Asia*, vaisseau amiral de l'escadre anglaise, avait osé dépasser les batteries de Navarin et mouiller dans les eaux du port devant le vaisseau amiral ottoman. *La Syrène*, décorée du pavillon du contre-amiral de France, s'était embossée avec une hardiesse admirée par tous les marins dans un vide laissé entre elles par trois frégates égyptiennes. *L'Azow*, qui portait le pavillon du vice-amiral russe, était placé de façon à affronter le feu de cinq bâtiments ennemis. Un coup de fusil, parti d'un brûlot turc, tue à bord d'un canot un officier anglais envoyé en parlementaire. Un bâtiment britannique riposte par un feu de mousqueterie. Au même instant, un coup de canon est tiré d'un vaisseau égyptien sur *la Syrène*, celle-ci répond avec des foudres vengeresses ; d'autres tonnerres s'allument et retentissent : toute la baie de Navarin n'est plus que bruit et fumée. Le vaisseau français *le Scipion*, engagé par un brûlot enflammé, éteint quatre fois le feu à son bord sans cesser de combattre, tirant à la fois des deux flancs sur la ligne ennemie et sur les forts de Navarin. *La Syrène*, menacée par l'incendie de plusieurs brûlots qui la pressaient, vomit flamme contre flamme, et donne à quelques vaisseaux britanniques le temps de la sauver ; *l'Asia* soutient à la fois le feu des vaisseaux amiraux de la Porte et de l'Égypte, et remporte la gloire de les mettre tous les deux hors de combat. *L'Azow*, bien que tout criblé de boulets et pouvant à peine porter ses voiles, achève de foudroyer le vaisseau amiral égyptien, l'enveloppe de flamme et le fait sauter en l'air. Bientôt les explosions se succèdent avec un tumulte épouvantable : le bassin de Navarin ressemblait à un cratère vomissant, au lieu de lave, des canons, des mâts et des cordages de fer ; avant le coucher du soleil, tous les gros vaisseaux ennemis étaient coulés ou incendiés. Le reste s'en allait à la côte, où ils se brûlaient eux-mêmes ; six mille Turcs ou Égyptiens furent tués ; mille furent blessés. Ainsi s'accomplit la menace faite à Ibrahim, que « si un seul coup de canon était tiré sur le pavillon de l'alliance, c'en était fait de sa flotte entière. » Cette victoire, remportée le même jour que celle de Salamine, et qui, à vingt-trois siècles d'intervalle, sauva encore une fois l'Hellade du joug des barbares, fut appelée en France un événement glorieux ; au parlement d'Angleterre, on l'a traité de *malheureux*. Il faut reconnaître avant tout que, dans les circonstances où les amiraux anglais et français étaient placés, il leur fut impossible d'agir autrement qu'ils l'ont fait, mais point de doute que ce combat n'ait dépassé le but et les intentions du traité de Londres. Ce combat était un acte de guerre des flottes plutôt que des cabinets ; mais cet acte a sauvé la Grèce. La marine des Turcs y fut anéantie, et ils se virent contraints d'évacuer le Péloponèse, qui fut aussitôt occupé par les Français. Quelque temps après, la Porte accéda au traité de paix proposé par les vainqueurs. La Grèce fut déclarée libre.

Religion, Législation, Statistique.

mère, appelée la *haute vente*, on formerait, sous le nom de *ventes centrales*, d'autres associations, au-dessous desquelles agiraient des *ventes particulières*. — Le nombre des membres fut fixé à vingt par association, pour échapper au code pénal. La *haute vente* fut composée de sept fondateurs de la charbonnerie : Bazard, Flotard, Bluchard, Dugied, Cariol, Joubert et Limperani. Elle se recrutait d'elle-même. — Pour former les *ventes centrales*, on adopta le mode suivant : deux membres de la *haute vente* s'adjoignaient un tiers, sans lui faire confidence de leur qualité, et ils le nommaient *président* de la vente future, en y prenant eux-mêmes, l'un le titre de *député*, l'autre celui de *censeur*. La mission du *député* était de correspondre avec l'association secondaire, et celle de *censeur* de contrôler la marche de l'association secondaire. La *haute vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *ventes* qu'elle créait, tout en restant, vis-à-vis d'elles, maîtresse de son secret et de ses actes. Ces *ventes particulières* n'étaient qu'une subdivision administrative ayant pour but d'éviter la complication que les progrès de la charbonnerie pouvaient amener dans les rapports entre la *haute vente* et les *ventes centrales*. — Les ventes agissaient en commun sans cependant se connaître les unes les autres. — Tout charbonnier appartenant à une *vente* ne pouvait chercher, *sous peine de mort*, à s'introduire dans une autre. — Les fondateurs avaient compté sur l'appui des troupes. De là l'organisation double donnée à la charbonnerie. Chaque vente fut soumise à une hiérarchie militaire, parallèle à la hiérarchie civile. A côté de la *charbonnerie*, de la *haute vente*, des *ventes centrales*, des *ventes particulières*, il y eut la *légion*, les *cohortes*, les *centuries*, les *manipules*. Quand la charbonnerie agissait civilement, la hiérarchie militaire était comme non avenue; quand elle agissait militairement, au contraire, la hiérarchie civile disparaissait. Les devoirs du charbonnier étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches, d'être prêt à se dévouer, d'obéir aveuglément aux ordres de chefs inconnus. — Ainsi constituée, la charbonnerie s'étendit en fort peu de temps dans tous les quartiers de la

Synchronismes, etc.

placeront, dit-on, avec avantage, deux cents de système ordinaire; un vaisseau armé de six de ces canons tiendra facilement contre un vaisseau de soixante-quatorze. — Au mois de juillet 1828, le gouvernement français a fait faire à Vincennes l'essai du procédé de la vapeur appliquée au service de l'artillerie.

1826 (1er janvier). L'Angleterre reconnaît les républiques de Colombie, du Mexique et de Buenos-Ayres comme *Etats indépendants*. Le fort Saint-Jean-d'Ulloa, dernière place du Mexique au pouvoir des Espagnols, se rend par capitulation.

— (23 janvier). Callao, près de Lima, la seule forteresse où le drapeau de l'Espagne fût encore arboré sur le continent de l'Amérique, tombe au pouvoir des Indépendants. Le Pérou est entièrement affranchi et forme une nouvelle république qui prend le nom de *Bolivia*. — Les peuples reconnaissants nomment Bolivar leur président perpétuel.

— (Mars). Le corps d'armée envoyé par le pacha d'Égypte s'empare de plusieurs fortifications qui couvraient Missolonghi.

— (9 mars). Mort de Jean VI, roi de Portugal. Son règne est marqué par l'acceptation forcée d'une charte qu'il a été obligé de détruire, et par la promesse d'en publier une, qu'il a été contraint de ne jamais donner. — La régence décide la question douteuse de succession en faveur de don Pedro, déjà empereur du Brésil. Don Miguel écrit de Vienne (6 avril 1826) qu'il désaprouve d'avance tout ce qui contrarierait le décret par lequel son père a créé une junte pour régir ses trois royaumes, jusqu'à ce que *son légitime héritier et successeur, leur bien-aimé frère, l'empereur du Brésil*, ait pris la résolution que lui conseillera sa haute sagesse.

— (2 avril.) Défaite du général espagnol Oloneta dans le haut Pérou; dissolution de l'armée espagnole. Divers corps passent par capitulation au service des nouvelles républiques.

— (9 avril.) Don Pedro envoie aux Portugais une charte constitutionnelle. — (2 mai.) Décret qui reporte les droits de don Pedro à la couronne de Portugal, sur la personne de sa

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1827 (9 novembre)	M. de Villèle, chef du cabinet, fait prononcer la dissolution de la Chambre des députés. On n'accorde qu'un intervalle de quinze jours entre la dissolution et la convocation des colléges électoraux. — A la même heure, M. de Villèle fait créer soixante-seize nouveaux pairs, en déclarant que la pairie, bornée à un petit nombre de familles, ressemble à un privilége; mais qu'étendue à un plus grand nombre, elle est une institution.
	— Malgré les efforts du ministère de Villèle pour faire élire une nouvelle chambre qui lui soit entièrement dévouée, les choix lui sont contraires. Les premiers noms sortis de l'urne électorale de Paris sont ceux de MM. Dupont (de l'Eure), Jacques Laffitte, Casimir Perrier, Benjamin Constant, de Schonen, Ternaux, Royer-Collard et le baron Louis. Dans les départements, sont élus MM. Lafayette, Chauvelin, Étienne, Bignon, Kératry, de Pradt, Dupin aîné, Charles Dupin, Mauguin.
	— *Troubles dans Paris.* — Dans la soirée du jour où les élections libérales s'y étaient opérées, des bandes sinistres avaient traversé les rues, et, sous prétexte de punir l'absence des signes de joie, avaient cassé les vitres des croisées non illuminées. Une garde de police avait tenté vainement de réprimer ces désordres. Des barricades élevées avec la rapidité de l'éclair par les perturbateurs, les avaient mis à l'abri des chevaux et des armes. Le quartier Saint-Denis retentit pendant deux jours des feux de file de la mousqueterie. Pour rendre la victoire à l'ordre, il fallut presque une petite armée.
	— *Chute du ministre Villèle.* — Le renversement de ce cabinet est dû à l'alliance des royalistes exagérés ou mécontents avec les libéraux. Aucun de ces partis ne pouvait donc s'attribuer la victoire ni réclamer à ce titre la dépouille du vaincu. C'était le parti Labourdonnaye, le parti Châteaubriand, le parti Casimir Perrier : l'un tout monarchique, l'autre monarchique et libéral, et le dernier tout libéral. Le roi trompa tous les calculs et s'appliqua à se former un ministère hors de tous les partis.
1828 (3 janvier)	Création du *ministère Martignac*, composé d'hommes modérés : « Les plaintes de la France ont repoussé, disent les nouveaux ministres, le système *déplorable* qui avait rendu illusoires les promesses de Votre Majesté. » La création de ce ministère était une victoire de l'opposition. Charles X accepta sa défaite comme une humiliation. Jamais il ne pardonna à ce cabinet son origine.
(1er juin)	— Brouille avec le dey d'Alger. Dans les années 1793 à 1798, des marchands algériens avaient vendu à la France du blé qui, par suite des événements, ne fut pas payé. En 1819, on avait liquidé cette dette à 8 millions, qui furent payés en 1820 à un certain juif algérien nommé Nathan Backri, fondé de pouvoirs des créanciers algériens. Il paraît que ce mandataire porta les frais de la liquidation à une somme considérable ; ceux-ci refusèrent de recevoir la somme qu'on leur offrait. Une autre difficulté s'éleva : des Français créanciers de Backri formèrent opposition au payement. Le dey réclama au nom de ses sujets auprès du consul de France, M. Deval, et exigea l'extradition de Backri; le gouvernement français refusa; et l'affaire en était là, lorsque deux navires de commerce français furent pillés par les Algériens. Le dey se plaignit de ce que la France faisait fortifier le port de La Calle, et réclama du pape un tribut. Des conférences eurent lieu à ce sujet. Dans une entrevue qui eut lieu le 23 avril 1828 entre le dey et le consul général, M. Deval, le dey, perdant tout respect pour le caractère de cet agent, lui jeta son éven-

Paris. — Typ. Morris et comp.

Constantine.

Religion, Législation, Statistique.

capitale; elle envahit toutes les écoles. La Fayette et Manuel entrèrent dans la *haute vente*, et parmi les collègues de la chambre, les plus hardis les suivirent. Leur intervention fut surtout utile aux progrès de la charbonnerie; munis de lettres de recommandation, plusieurs affiliés allèrent l'organiser dans les provinces. Sur presque toute la surface de la France il y eut des complots et des conspirateurs; cependant les membres de la *vente suprême* ne songeaient à imposer à la France aucune espèce de gouvernement, les Bourbons eux-mêmes n'étaient pas proscrits d'une manière irrévocable. On adopta les bases de la constitution de l'an III, et les cinq directeurs désignés furent MM. La Fayette, Corcelles père, Kœchlin, d'Argenson, Dupont (de l'Eure); c'est-à-dire un homme d'épée, un représentant de la garde nationale, un manufacturier, un administrateur, un magistrat.

On a vu, sous le règne précédent, l'histoire de toutes les tentatives de la charbonnerie pour arriver au résultat. Cette histoire, c'est celle des conspirations de Béfort, de Berton, des sergents de la Rochelle, etc.

La charbonnerie ne fit plus, depuis, que se traîner dans le sang de ses martyrs. Elle s'affaiblit et se décomposa. L'anarchie pénétra la charbonnerie par tous les pores, et à sa suite, s'introduisirent les défiances, les haines, l'égoïsme, l'ambition. La période du dévouement passée, celle de l'intrigue commença.

— Philosophie de Fourier. Fourier, né le 7 avril 1772, à Besançon. Son père était marchand de draps. Un article de Fourier, intitulé *Triumvirat continental*, parut le 25 frimaire an XII, dans le Bulletin de Lyon. Selon ce jeune économiste, l'équilibre européen reposait sur l'alliance de la France, de la Russie et de l'Autriche. Cet écrit politique, le seul qui soit sorti de la plume de Fourier, fut connu de Napoléon.

En 1829, parut le *Nouveau monde industriel et sociétaire*, ou *invention d'un procédé d'industrie attrayante et naturelle, distribuée en séries passionnées*.

La théorie des quatre mouvements eut peu de lecteurs d'abord. L'auteur y avait déployé un luxe

Synchronismes, etc.

fille dona Maria da Gloria, mais en déclarant qu'elle ne quitterait pas Rio-Janeiro avant que la constitution n'eût été jurée, et que l'union qu'on veut lui faire contracter avec l'infant don Miguel n'eût été conclue. L'empereur ajoutait que son *abdication* et *cession* ne s'effectuerait pas, s'il était manqué à l'une de ces deux conditions.

— (23 avril.) La garnison de Missolonghi, épuisée par les combats, manquant d'armes et de vivres, entreprend de se faire jour à travers l'armée ennemie; dix-huit cents hommes s'échappent; le feu est mis aux fortifications; les habitants de tout âge et de tout sexe prennent le parti de s'ensevelir sous leurs ruines, plutôt que de subir le joug infamant des Turcs.

— (15 juin.) Révolte des janissaires, à propos des améliorations que Mahmoud II veut introduire dans l'armée. Les révoltés se retirent en grand nombre dans l'Hippodrome (place de l'Almeidan). Le capitaine Ibrahim-Aga, surnommé *l'Infernal*, y fait mettre le feu et les fait tous périr. — Le sultan, irrité, abolit jusqu'au nom de cette milice formidable et pousse avec énergie sur ses ruines la réforme de son empire.

— (15 août.) Le roi d'Espagne fait partir une flotte pour reconquérir Mexico. Elle est détruite par une tempête, le 4 septembre.

— (14 septembre.) Les Persans, sous la conduite du prince royal Abbas-Mirza, font, sans déclaration de guerre, une invasion sur le territoire russe; mais ils sont battus par Paskewitch. La guerre continue.

— Talma (François-Joseph), né à Paris le 15 janvier 1766, d'un dentiste qui bientôt alla se fixer à Londres. Il fit ses études à Paris, retourna près de son père, exerça quelque temps sa profession, revint à Paris, entra, en 1786, à l'école de déclamation sous Larive, Fleury et Molé; débuta, en 1787, dans le rôle de Seïde, de Mahomet; se lia d'amitié en 1790 avec le sous-lieutenant Bonaparte, qui, deven empereur, lui demeura sincèrement attaché; s'éleva, comme acteur tragique, à une hauteur que nul n'a pu atteindre, et mourut le 19 octobre 1826.

1827 (5 mars). Mort de Volta (Alexandre),

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	tail à la figure, en lui intimant l'ordre de se retirer de sa présence. — Une violation aussi manifeste du droit des gens ne pouvait rester impunie. Le gouvernement, aussitôt qu'il en eut reçu la nouvelle, ordonna qu'une escadre fût armée à Toulon et envoyée sans délai devant Alger, sous le commandement du capitaine Collet.
1828 (29 juillet)	— Les chambres accordent 80 millions pour une *expédition en Morée*, destinée à chasser les Égyptiens et à diminuer l'influence anglaise. Cette expédition avait aussi un but scientifique. Elle est composée de treize à quatorze mille hommes, divisés en trois brigades, sous les ordres du lieutenant général Maison, arrivé en Grèce. Ce général éprouve des difficultés sur l'exécution de la convention d'évacuation faite avec le pacha d'Égypte. Mais enfin les troupes françaises prennent possession de toutes les places de la Morée, encore occupées par les Turcs, dans le dessein de les remettre aux Grecs.
	La nécessité où l'on avait été de faire camper les troupes entre Coron et Navarin jusqu'à l'embarquement des Égyptiens, sur une plage malsaine et par un temps pluvieux, occasionna dans l'armée des fièvres intermittentes que les précautions sanitaires les plus sages ne purent arrêter, et qui enlevèrent en peu de temps cinq à six cents soldats.
(31 août)	— *Voyage d'Alsace.* — Le roi, accompagné de M. le Dauphin, de M. de Martignac et de quelques officiers de sa maison, part de Paris, visite Meaux, Châlons-sur-Marne, Verdun, Metz, où il reste trois jours, passant des revues, visitant les forts, les établissements militaires qui s'y trouvent; il arrive le 6 à Saverne. Il fut bien accueilli par la population; c'est au milieu de ce cortége de peuple, sur une route couverte de fleurs, que le vieux roi arrive le 7 à Strasbourg. Là s'étaient rendus des princes du corps germanique, le grand-duc régnant, les margraves de Bade, et plusieurs personnages de haute distinction. — Des fêtes civiles et militaires retiennent Charles X à Strasbourg pendant trois jours.
	— Charles X garda une entière neutralité dans la guerre allumée entre les deux puissances orientales. Le czar reconnaissant, promit, dit-on, au roi de France, que, en cas de guerre européenne, il l'aiderait à reconquérir les provinces situées sur la rive gauche du Rhin.
	M. de Martignac présente à la Chambre deux projets de loi destinés à organiser l'administration communale et l'administration départementale. Ce dernier projet est retiré, et la rupture entre la Chambre et le ministère devient dès lors complète.
1829 (8-9 août)	— Création du *ministère Polignac.* — A la tête de ce ministère exagéré sont placés le prince de Polignac et le comte de Labourdonnaye; le prince de Polignac avait eu le bon esprit d'entrevoir qu'un moyen de s'abriter contre la défaveur qui suivait son nom, c'était de s'associer une renommée populaire. Il offrit le portefeuille de la marine à M. le comte de Rigny, illustré par la victoire de Navarin. On ne peut douter que le plan du nouveau cabinet ne fût alors de reconquérir une majorité monarchique par le changement partiel de la constitution. Laisser debout les institutions, et en confier la garde à des royalistes, lui parut d'une merveilleuse politique.
	Le comte de Rigny refusa de prêter l'éclat de son nom au ministère Polignac. M. Mangin entra à la préfecture de police. Sa nomination significative fut regardée comme la dernière ligne du manifeste par lequel le gouvernement déclarait la guerre au parti libéral.

Religion, Législation, Statistique.

de néologisme qui effraya. Dès le début, il annonce « qu'il apporte une invention qui va délivrer le genre humain du chaos civilisé ; » il nous apprend que notre planète, sur laquelle doivent s'opérer encore une suite de créations, aura une « carrière végétante » de quatre-vingt mille ans, divisée en phases inégales d'enfance, de jeunesse, d'âge mûr, de vieillesse, de décrépitude ; que pendant la période heureuse qui doit comprendre les 7/8 de la durée totale, et qui va hâter sa découverte, la terre aura son maximum normal de population, trois milliards d'habitants, dont la vie moyenne sera de cent quarante-quatre ans, et la taille de sept pieds. — A la place d'armées guerrières dévastant les États, il nous montre ses armées industrielles canalisant les fleuves, replantant les déserts, et finissant par porter la culture jusqu'au pôle boréal, dont les glaces se fondent à la chaleur d'une couronne rayonnante qui doit être le résultat naturel de la « restauration des climatures » par le reboisement.

Le point de départ de Fourier, c'est l'organisme *passionnel* de l'homme. L'homme naît avec des goûts, des penchants, des passions, qui dérivent de sa nature même et sont les mobiles premiers de tous nos actes. Selon Fourier, l'individu naît avec des besoins qu'il faut satisfaire ; or les besoins le poussent à des actes qui sont bons quand les moyens de se satisfaire, offerts par les circonstances sociales, se combinent avec les intérêts de ses semblables, et qui sont pervers dans le cas opposé. Le même penchant, la même passion excite tantôt des actes de haute vertu, tantôt des actes criminels; ainsi l'amour, l'amitié, l'ambition, la passion religieuse, et en général toutes les passions naturelles à l'homme, produisent, suivant les positions et les circonstances, les résultats les plus différents. Donc le mal n'est nullement dans la *nature* de l'homme, et n'est que dans les *circonstances* sociales. Tout le système de Fourier dérive de cette idée. Il en conclut qu'il faut *modifier le milieu social de telle sorte qu'il favorise le développement des passions.* Suivant Fourier, Dieu, qui a créé nos passions, a dû leur assigner un emploi et les destiner à une société dans laquelle elles produiront par

Synchronismes, etc.

physicien, inventeur de la pile voltaïque. Napoléon Ier honorait beaucoup ce savant et le combla d'honneurs et de titres, à l'époque de la formation de l'Institut des sciences et belles-lettres du royaume d'Italie. On dressait en présence de l'empereur la liste alphabétique des candidats, ce prince écrivit en tête d'une feuille de papier *Volta*, et dit en la rendant : « A présent, comme il vous plaira, pourvu que celui-ci soit le premier. »

— (6 mars.) Mort du marquis de Laplace, célèbre mathématicien. C'est à lui qu'est due la détermination précise de l'élévation des marées, phénomène dont Newton avait seulement indiqué la cause.

— (3 mai). Chute de plusieurs aérolithes près du Drahe's-Creech, à dix-huit milles de Nashville (Tenessée, aux États-Unis). La plus grosse de ces pierres pesait onze livres et demie. Elles étaient toutes parfaitement semblables, recouvertes d'une croûte vitrée et mince, et paraissant avoir traversé le feu et la fumée.

— (5 mai.) Mort de Frédéric-Auguste, roi de Saxe. Son frère lui succède sous le nom d'Antoine Ier.

— (3 juillet.) L'empereur don Pedro nomme, par un décret, son frère don Miguel lieutenant et régent de Portugal.

— (8 août.) Le ministre anglais Canning meurt en butte à des haines nombreuses. Lord Goderik lui succède; mais bientôt, incapable de résister aux attaques de l'aristocratie, il cède sa place à Wellington.

— (13 octobre.) Prise d'Erivan par les Russes. Les Persans n'éprouvent que des revers.

1828 (22 février.) Traité de paix de Turkmand-Chaï entre le shah de Perse et le czar.

— (3 mai.) Don Miguel, régent de Portugal, usurpe la couronne sur dona Maria II, fille de Pedro Ier, et opère une contre-révolution.

— (7 mai.) Une armée de cent mille Russes, sous les ordres du feld-maréchal comte de Wittgenstein, franchit le Pruth et commence les hostilités contre les Turcs.

— (22 novembre.) Le *comte de Neiperg* meurt à Turin, âgé de cinquante-sept ans. — Adam-Albrecht, comte de Neiperg, lieutenant

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1829	— Le gouvernement de Charles X ne marche plus que comme si une sorte de vertige le poussait vers l'abîme. Attaqué dans tous les sens, harcelé sans cesse, voyant de jour en jour l'opinion publique l'abandonner, les rigueurs exercées contre la presse tourner à son détriment et à la plus grande gloire des écrivains, au plus grand avantage de l'opposition, il était fatalement poussé par les ultra-royalistes vers les mesures extrêmes. L'avénement du ministère Polignac fut à la fois un signal de détresse pour la royauté et l'éclosion d'espérances nouvelles pour l'opposition. La lutte était définitivement engagée, il fallait vaincre ou mourir.
	— L'expédition envoyée en 1828 pour faire évacuer la Morée par l'armée égyptienne ayant accompli ce dessein, on avait jugé prudent de ne pas étendre l'expédition au delà de la Morée, et de ramener en France tout ce qui n'était pas strictement nécessaire à la garde des places qu'on devait remettre aux Grecs. En conséquence, le gouvernement français s'était hâté de rappeler la plus grande partie des troupes qu'il y avait employées. Il n'y resta plus que la brigade du général Schneider, destinée à occuper quelques places fortes.
	— Devant Alger, une escadre française tenait, autant que l'intempérie des vents pouvait le permettre, un blocus coûteux (dont les frais étaient évalués à 7 millions par an), et plus dangereux pour elle que nuisible à l'État bloqué. Le gouvernement français, lassé d'attendre des satisfactions, se décide, avant de commencer la guerre, à faire une dernière démarche. Tout arrangement étant devenu impossible, le vaisseau *la Provence* appareille le 3 août ; mais comme il sort de la baie, à un signal parti du château (la Casauba), qu'occupait le dey lui-même, l'artillerie d'une batterie voisine tire sur le vaisseau parlementaire ; tous les autres l'imitent et ne cessent le feu que lorsqu'il est hors de portée, déjà criblé de boulets.
	Après une telle violation du droit des gens, après cette injure qui blesse le sentiment de la dignité nationale et justifie les attaques de l'opposition, qui reprochait vivement au ministère de souffrir patiemment les attaques insolentes d'un barbare, toutes communications avec le dey sont rompues. La guerre contre Alger est donc décidée ; on en prévient le cabinet de Londres. Nous avions été outragés, nous voulions punir une injure, le droit était incontestable, et on nous laisse faire.
(5 septemb.)	Une ovation populaire décernée au général La Fayette dans la seconde ville du royaume, annonce que la France de 89 a repris les armes. La révolution vivante fut élevée sur le pavois au moment où la royauté de l'ancien régime semblait oublier son âge et ses blessures.
(11 septemb.)	Déjà se forment des projets d'association pour le refus de l'impôt : l'ancienne province de Bretagne, « considérant que si elle avait pu trouver dans la Charte la compensation des garanties que lui assurait son contrat d'union à la France, il était de son devoir et de son intérêt de conserver le reste de ses libertés et de ses franchises, » ouvrait une souscription pour indemniser ceux « qui refusaient d'acquitter les taxes illégalement imposées, sans le concours libre et régulier du roi et des deux chambres, formés par un système électoral non voté dans les formes constitutionnelles. »
	L'exemple de la Bretagne fut imité par d'autres départements.
17 novemb.)	Le prince de Polignac est nommé président du conseil ; le comte de Labourdonnaye donne sa démission. Cette démission ramena au conseil le comte de Peyronnet,

Religion, Législation, Statistique.

leur accord une harmonie aussi belle que sont terribles les conflagrations qui résultent de leurs chocs dans nos sociétés mal ordonnées.

Dans le nouvel ordre social que veut établir Fourier, il ne réclame l'abolition d'aucune institution, la renonciation à aucune jouissance. Il ne détruit point les cultes; sa théogonie compose avec eux. Il ne demande pas un nivellement général : selon lui, l'égalité est un poison politique. Il ne touche point au droit de propriété : il ne prêche pas la communauté, mais bien l'association. Il respecte l'hérédité; seulement, il en rend les droits moins exclusifs.

Fourier se berça de l'espoir de trouver un capitaliste qui lui fournît le moyen d'exécuter le colossal devis de son phalanstère. L'essai malheureusement demandait des millions, et le « candidat » de Fourier ne se présenta pas. Une tentative d'exécution fut pourtant faite de son vivant et sous sa direction, à Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise). Un député du département, M. Dulary, fournit un domaine au centre duquel on commença l'érection de l'édifice sur le plan général de Fourier; puis survinrent des difficultés qu'on ne put résoudre; puis enfin les fonds manquèrent, et tout fut arrêté.

En 1832, Fourier créa le journal *le Phalanstère*, auquel succéda *la Phalange*, puis la *Démocratie Pacifique*. C'est le drapeau autour duquel se rallièrent ses adeptes. Une scission cependant s'opéra dans leur sein. Elle paraît être née de la divergence des opinions sur les conditions matérielles à remplir pour la formation d'un premier établissement.

— *Opinion de Proudhon sur le fouriérisme.*— « Tout le monde a entendu parler de la prétendue *théorie* de Fourier, de la *science* découverte par Fourier, du *système* de Fourier; c'est, je le répète, la plus grande mystification de notre époque.....

» Ce n'est pas seulement la théorie agricole industrielle, soi-disant enseignée par Fourier et propagée à si grands frais par M. Considérant, dont je révoque en doute l'existence, c'est la valeur scientifique de tous les travaux de Fourier, de quelque façon qu'on les envisage, que je nie. Fourier, comme économiste, métaphysicien, réformateur, inventeur, savant enfin, n'existe pas..... »

Synchronismes, etc.

général de cavalerie légère hongroise, issu d'une ancienne famille de Wurtemberg qui s'était attachée au service de l'Autriche, fut d'abord employé à la chancellerie du prince Metternich, et donna les mains aux articles du traité d'Orebro, qui détachait Bernadotte de la France. *Gentleman* accompli, doué de ces manières fluides, de ce langage caressant et de cet attrait inexplicable qui dorent, pour ainsi dire, certains hommes d'État comme des bronzes, il se glissa dans le monde à Stockholm, où il était ministre d'Autriche, avec autant d'adresse que de succès. Il s'y maria même avec une femme dont le premier époux vivait encore en 1814. Ayant quitté la Suède pour Naples, il y fit jouer auprès de Murat tous les ressorts de l'intrigue, et l'entraîna à signer, le 11 janvier 1814, un traité avec les alliés. Après la chute de ce malheureux prince, Neiperg entra le premier à Naples et en fut même quelque temps gouverneur. Au mois de juillet de la même année, il se trouvait aux environs de Genève, lorsque Marie-Louise se rendit aux eaux d'Aix en Savoie. Il ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de cette princesse. Après la saison des eaux, il l'accompagna en Suisse avec des instructions du prince de Metternich, et, plus tard, il la suivit à Palerme; et cet homme, qui avait dans ses instructions de *pousser les choses jusqu'où elles pouvaient aller*, mêla la galanterie à ses moyens d'influence. Après la bataille de Waterloo, rien ne s'opposait plus à ce que la vie de l'impératrice rentrât dans les conditions ordinaires de l'existence de toutes les femmes; mais la comtesse Neiperg vivait encore, et le congrès de Vienne avait passé légèrement sur cette difficulté de forme, et il avait été convenu que si Marie-Louise se remariait du vivant de la première comtesse, l'impératrice perdrait son titre de duchesse de Parme. On ne tenait, du reste, aucun compte de Napoléon. Mais, en 1815, la comtesse Neiperg mourut, après deux jours seulement de maladie. Quand le deuil expira, son mari fut installé à Parme dans ses fonctions de grand chambellan et de secrétaire privé de la duchesse. Le cabinet de Vienne, mis en demeure par la mort de la comtesse, ne de-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	qui avait précédemment appartenu au ministère Villèle, qualifié par la chambre de *ministère déplorable*. M. de Montbel passe à l'intérieur ; il a pour successeur à l'instruction publique M. Guernon de Ranville, avocat de province, non moins étonné que le reste de France de son élévation. M. de Courvoisier, procureur général près la cour royale de Lyon, est garde des sceaux.
1830 (2 mars)	*Ouverture de la Chambre des députés.* — Charles X prononce du haut de son trône et en présence des deux chambres réunies ces paroles significatives : « Pairs de France, députés des départements, vous repousserez avec mépris les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne peux ni ne veux prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français, et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. »
(18 mars)	— *Adresse des* 221. — Sur quatre cent deux suffrages, il en tombe du vase fatal deux cent vingt-un en faveur de la répudiation du ministère Polignac par la France. M. Royer-Collard, président de la chambre élective, prête sa voix grave aux durs avertissements renfermés dans la mémorable adresse. Le roi se contente de répondre: « Mes résolutions sont immuables. » Le lendemain la couronne proroge la session de 1830 au 1er septembre prochain.
	— Le roi convoque pour le 3 août la nouvelle chambre qui doit être élue.
(20 mai)	Le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, est nommé au ministère de la marine ; M. de Chantelauze remplace M. de Courvoisier à la justice; le baron Capelle est chargé du ministère de nouvelle création, celui de la maison du roi. Quant au ministère de la guerre, il est échu au comte de Bourmont, chargé de l'expédition d'Alger.
(25 mai)	— Une armée de trente-sept mille hommes est rassemblée autour de Toulon, et une flotte de soixante navires de guerre, six bateaux à vapeur et deux cents bâtiments de transport, réunis dans le port de cette ville, se trouve prête à embarquer les troupes. Les équipages de cette flotte se montaient à vingt-sept mille hommes, et quand l'armée fut à bord, elle portait soixante-quatre mille hommes, quatre mille chevaux, l'artillerie de siége et l'artillerie de campagne, et les vivres nécessaires à toute cette multitude pendant trois mois. L'embarquement, commencé le 11 mai, est terminé le 17. Il s'était fait avec autant d'ordre que de célérité ; et le 25, le vent du sud-est s'étant élevé vers midi, l'amiral fait signe d'appareiller. Le 30, l'amiral, ayant reçu l'avis par les bâtiments du blocus que la côte était inabordable, ramène l'armée dans la baie de Palma (île Majorque), où il reste huit jours dans l'inaction. Le 10 juin, il se remet en route ; le 12, à cinq heures du matin, on découvre Alger, et le 13, jour de la Fête-Dieu, à neuf heures du matin, toute la flotte, en ordre de bataille, défilait devant cette ville, hors de la portée du canon, pour aller mouiller dans la baie de Sidi-Efroudj, où devait s'effectuer le débarquement. Les chaloupes et tous les bateaux plats qu'on avait apportés sur les vaisseaux sont mis à la mer pendant la nuit, et à trois heures du matin, la première division de l'armée, commandée par le général Berthezène, aborde la côte sans être vue. — Pendant la nuit du 18 au 19, les ennemis, Turcs, Arabes, Maures et Berbères, s'approchent très-près de l'armée française, formée en ordre de bataille en avant de la presqu'île, dans

Religion, Législation, Statistique.

« Le fouriérisme est une sorte de déversoir de toutes les folles absurdités et impuretés de l'esprit humain. »

Fourier est mort à Paris, le 10 octobre 1837, dans un état voisin de l'indigence.

1826 (18 janvier). Le roi de Prusse rétablit dans les pays du Rhin autrefois soumis à la France, les titres et les prérogatives de la noblesse.

— (26 janvier.) Traité de navigation entre la France et l'Angleterre.

— (10 février.) Droit d'ainesse. — Le ministère français poursuit sa gigantesque entreprise de « refaire une nation », selon l'expression de M. de Barante. Il veut empêcher la terre de se diviser à l'infini, et, à cet effet, grossir la part du premier né des enfants mâles. Le Code Napoléon a laissé au père de famille la faculté de disposer par préciput d'une portion ou de la totalité de ses biens ; mais, si le mourant n'a exprimé aucune volonté, l'égalité préside au partage. Or, le projet de loi veut établir, en principe, que cette égalité sera détruite par son silence, de sorte que si maintenant il doit parler pour que son premier né jouisse d'une plus grosse part, il suffira désormais qu'il n'ait rien dit pour que cette quotité disponible suive la primogéniture.

L'opposition se récrie que rétablir le droit d'aînesse, c'est tendre à la monarchie absolue. Une loi condamne le père le plus tendre, quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, à frapper l'un de ses enfants. Elle retire à la circulation le quart des propriétés, appauvrit la France, dénature le gouvernement constitutionnel en faisant de la chambre des députés une autre chambre aristocratique.

Aux discours de l'opposition le garde des sceaux répond que si les terres se divisent sans cesse, il y aura peu à peu moins d'éligibles, et peu à peu moins d'électeurs, ce qui dissoudra la monarchie constitutionnelle ; que l'égalité ne consiste pas dans l'égalité des droits entre tous, mais dans l'égalité de protection pour les droits de chacun ; que loin de semer la discorde dans les familles, son projet y répandra l'*esprit de bienveillance et d'amour*.

L'article premier n'en fut pas moins rejeté. L'article 3, qui rétablissait les substitutions, fut le seul

Synchronismes, etc.

manda pas mieux que de couvrir par un mariage une intrigue trop connue, et les deux amants furent unis, dit-on, dans une petite église de Naples. Cet événement se passait *avant* le 5 mai 1821 ! — A la mort du comte, dont le joug commençait à peser, Marie-Louise avait quarante ans.

1829. Dernier voyage du capitaine Ross. Cet officier, qu'on avait accusé de négligence, voulut détruire ce soupçon au risque de sa vie. Il partit sur le bateau à vapeur *la Victoire*, décidé à tout risquer pour découvrir une issue à l'ouest dans le passage du Prince-Régent ; il acquit enfin la certitude qu'une langue de terre très-étroite rendait toute communication impossible entre les eaux du Prince-Régent et la mer de l'est. Cet isthme a quinze milles de large et se trouve coupé par des lacs d'eau douce. Après des dangers et des fatigues sans nombre, ces braves marins furent recueillis, le 25 juillet 1833, par le navire *Isabella*, que le capitaine Ross commandait en 1818. Il revint sur son bord après une absence de plus de quatre ans. Les résultats de cette expédition sont la découverte de l'île de Boothie, du golfe du même nom, de plusieurs îles, lacs et rivières ; la certitude que la pointe nord-est de l'Amérique s'étend jusqu'au 74e degré de latitude nord, des observations importantes pour les sciences, et entre autres pour le magnétisme.

— Gouvernement tyrannique de don Miguel en Portugal ; système de terreur soutenu par la politique de Wellington ; l'estrapade en permanence. Dans le cours de l'année, onze cent vingt-cinq personnes exécutées ou assassinées, quarante mille sept cent quarante bannies, vingt-huit mille cent quatre-vingt-dix incarcérées. — Etablissement par don Pedro d'une régence à Terceyra, sous la direction de Palmella.

— (10 février.) Mort du pape Léon XII ; le cardinal Castiglioni lui succède sous le nom de Pie VIII.

— (18 février.) Deux cent quarante mille Russes, commandés par Diebitsch, s'avancent vers la chaîne du Balkan, porte formidable posée par la nature au chemin de Constan-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1830	laquelle on avait déjà débarqué une grande partie de l'artillerie, des munitions, des bagages et des vivres. Aussitôt que le jour paraît, les ennemis se jettent sur les postes avancés en poussant des hurlements affreux, en culbutent plusieurs, et parviennent jusqu'à la ligne de bataille, où une action très-vive s'engage ; notre gauche plie un moment ; mais s'étant reformée, elle revient à la charge et reprend ses premières positions. On se bat alors avec acharnement sur toute la ligne ; les trois bâtiments qui avaient conservé leur position à la gauche et des bateaux à vapeur sur la droite contribuent puissamment, par un feu bien dirigé, à arrêter l'ennemi. Enfin, le général Bourmont donne l'ordre de marcher en avant au pas de charge. L'ennemi est culbuté, et nos soldats entrent pêle-mêle avec lui dans son camp, qu'il abandonne en toute hâte, laissant entre nos mains les vivres, les munitions qu'il avait accumulés, et un grand nombre de chameaux. La perte de la bataille de Staoueli ou plutôt de Sidi-Kahlef, terrifia les Algériens, dont l'armée se trouva bientôt réduite à dix ou douze mille hommes. L'incertitude du général Bourmont nous fit rester quatre jours devant le château de l'Empereur, exposés au feu de l'artillerie ennemie, qui nous tuait beaucoup de monde ; enfin, dans la nuit du cinquième, il se décide à ordonner une attaque générale. L'ennemi surpris se retire en désordre sous le canon du fort. La tranchée est ouverte devant ce fort, dont la chute devait évidemment entraîner celle de la ville. Les troupes de toutes armes y travaillent pendant cinq jours, sous le feu de cinquante pièces de canon et de plusieurs mortiers qui leur faisaient beaucoup de mal. Le cinquième jour, nos batteries sont démasquées, et, à dix heures du matin, cette lourde forteresse était tellement réduite en ruines, que l'ennemi, ne pouvant plus s'y maintenir, l'évacue en y laissant trois nègres qui, pour la faire sauter, mirent le feu à la poudrière, dont l'explosion les anéantit. On se préparait à battre en brèche la ville elle-même, lorsque des envoyés du dey se présentèrent pour traiter de la capitulation. Le général en chef les attendait dans une petite prairie, à l'ombre de quelques arbres, et là s'ouvrit une sorte de conférence ou congrès à la face du soleil, où ce fut merveille de voir comment les questions les plus complexes furent promptement résolues. (Bourmont craignait que le dey ne se fit sauter avec tous ses trésors.) En moins d'un quart d'heure, il fut convenu que le dey avait cessé de régner ; que les portes de la ville nous seraient ouvertes dès le lendemain ; que les Turcs seraient embarqués pour le Levant dans un délai déterminé ; que, de plus, les armes, les munitions, les propriétés publiques nous seraient fidèlement remises ; et nous nous étions engagés, en revanche, à ne pas toucher aux propriétés particulières, à respecter les femmes et à tenir les mosquées pour sacrées. — Entrée des Français dans Alger, le 5 juillet. La prise de cette ville met en notre pouvoir quinze cents pièces de canon, et des munitions pour toute cette formidable artillerie, capables de la faire jouer pendant trois ans ; un trésor de 50 millions, une grande quantité de marchandises de toute espèce, et une escadre dont les plus forts bâtiments étaient quatre frégates. — Notre armée montra, dans les combats qui précédèrent et amenèrent la prise d'Alger, la brillante intrépidité des armées de l'empire. — La victoire de l'armée française, en détruisant la piraterie de fond en comble, ferma une des plaies les plus honteuses qui aient jamais affligé l'humanité, et vengea l'Europe de tous les maux qu'Alger lui faisait éprouver depuis longtemps. Dès que l'armée française se fut emparée d'Alger, elle se con-

Religion, Législation, Statistique.

qui obtint la majorité dans les deux chambres. Cet article est ainsi conçu : « Les biens dont il est permis de disposer aux termes des articles 913, 915 et 916 du code civil, pourront être donnés en tout ou en partie, par actes entre-vifs ou testamentaires, avec la charge de les rendre à un ou plusieurs enfants du donataire, nés ou à naître, jusqu'au deuxième degré inclusivement. »

— M. de Montlosier, ancien membre de l'Assemblée constituante, adresse une dénonciation aux cours royales du royaume « contre l'introduction illégale et clandestine, en France, de la compagnie de Jésus, et contre les progrès d'une vaste association qui, sous le manteau de la religion, se mêle des affaires du gouvernement, se glisse à tous les emplois de l'État, pénètre dans les conseils du prince, et ourdit dans l'ombre une toile immense, au centre de laquelle le jésuitisme caché, embarrasse et arrête nos lois et nos libertés ». — L'écrit de M. de Montlosier cause un grand scandale.

— (2 mai). Le gouvernement mexicain abolit les titres et les priviléges de la noblesse. — (8 mai.) Il déclare qu'il ne traitera jamais ni avec l'Espagne ni avec aucune puissance qui, préalablement, n'aurait pas pris pour base de négociation l'indépendance pleine et entière du Mexique.

— (15 juillet). *Congrès de Panama.* Magnifique spectacle d'une diète générale des peuples devenus souverains sur la terre découverte par Christophe Colomb. Ce congrès, convoqué par Bolivar, fondateur de trois républiques, devait ratifier en commun la résolution de soutenir et de défendre la liberté et l'indépendance du Nouveau-Monde. — Mais le Chili, occupé à se calmer au dedans, ne peut se présenter au congrès. — Buenos-Ayres refuse. — Le haut Pérou n'est pas reconnu encore. — Le Brésil reste neutre.

— Décret du roi de Sardaigne qui ne permet d'apprendre à lire et à écrire qu'à ceux qui possèdent 1,500 livres.

1827 (18 janvier). Une nouvelle dénonciation contre les jésuites est présentée par le comte de Montlosier. La cour royale se déclare incompétente, et, tout en confessant le délit, déclare que le redressement en appartient à la police générale du

Synchronismes, etc.

tinople. Trois places fortes en défendent l'accès : Silistrie, Schumla et Varna. Cette dernière est déjà aux mains des Russes. Les Turcs opposent à Diebitsch cent quatre-vingt mille hommes, commandés par Reschid-Pacha. Le 11 juin, le grand vizir est battu complétement; il refuse cependant la paix qu'on lui offre le 14; mais la place de Silistrie capitule le 8 juillet, et les Russes s'avancent en vainqueurs vers les portes du Balkan, qu'ils franchissent le 11 août. Andrinople, seconde capitale de l'empire, ouvre ses portes, et Diebitsch marche sur Constantinople, où la paix est signée le 14 septembre.

— Auber (Daniel-François-Esprit), compositeur célèbre, né à Caen, le 19 janvier 1844. Son père, marchand d'estampes à Paris, le destina d'abord au commerce, mais sa vocation l'entraîna. Après avoir composé de jolies romances pour les salons, un trio pour piano, violon et violoncelle et autres productions plus importantes, il débuta en 1813, dans le monde musical, par *le Séjour militaire*, petit opéra joué à Feydeau et reçu avec indifférence; il avait reçu des leçons et des conseils de Chérubini. En 1819, il donna *le Testament* et *les Billets doux*, qui ne furent pas plus heureux. *La Bergère châtelaine*, jouée en 1820, eut un meilleur sort, et depuis lors, Auber marcha de triomphe en triomphe. Tout le monde connaît le prodigieux succès de *la Muette* (1828), son chef-d'œuvre. C'est à la suite de la représentation de cet opéra et sous l'impression du beau chant : *Amour sacré de la patrie*, du jeu et de la voix entraînante d'Adolphe Nourrit, que, le 25 août 1830, les Bruxellois coururent aux armes, et commencèrent le mouvement qui amena la révolution belge.

Après *la Muette*, parurent *la Fiancée*, *Fra Diavolo*, *le Dieu et la Bayadère*, délicieux opéras-ballets, *le Philtre*, production pleine de grâce et d'ironie spirituelles, *le Serment*, *Gustave III*, *Lestocq*, *le Cheval de bronze*, *l'Ambassadrice*, *le Domino noir*, *les Diamants de la Couronne*, *la Part du Diable*, *la Sirène*, *Haydée*, *le Lac des Fées*, joués à l'Opéra en 1839, *l'Enfant prodigue*, *Zerline* ou *la Marchande d'oranges*.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
	centra autour de cette ville ; le camp de Sidi-Efroudj fut levé, et tout ce qu'on y avait débarqué, vivres et munitions, fut transporté par mer dans les arsenaux et les magasins d'Alger. Les troupes qui occupaient les environs de cette ville élevèrent des redoutes sur les positions les plus importantes, et ces redoutes furent armées par des canons pris à l'ennemi ; le fort l'Empereur fut réparé, on y mit une garnison, et on arma de nouveau le front qui donne sur la campagne. On avait d'autant mieux fait de prendre ces positions, que le bey de Titery, qui avait été nommé aga après la perte de la bataille de Staoueli, en remplacement de celui qui commandait à cette bataille, et que le dey avait destitué pour l'avoir perdue, restait encore à la tête d'un assez grand nombre de troupes, avec lesquelles il inquiétait continuellement nos avant-postes et menaçait de venir reprendre Alger.
1830 (mai-juin)	Les colléges électoraux renvoient à la chambre la presque totalité des membres qui avaient voté l'adresse. Dans ces conjonctures, le ministère, s'écartant des principes de la Charte et s'appuyant sur l'article 14, imagine de recourir à un coup d'État.
(24 juillet)	— Les lettres closes adressées à chaque député pour la séance d'ouverture du 3 août sont remises en mains propres ou à domicile, au moment même où les ministres arrêtaient dans une réunion privée les termes des ordonnances, dont le principe avait été convenu dix-sept jours auparavant dans le conseil du 7. Il ne restait plus qu'à revoir la rédaction définitive et le rapport destiné à les justifier. Le prince de Polignac assurait pouvoir réunir à Paris, en quelques heures, une force de dix-huit mille hommes, dont le commandement serait confié au maréchal de Raguse, major-général de la garde royale. Ce dernier choix avait été conseillé par Bourmont, qui avait dit à M. de Polignac : « Si vous éprouvez quelque embarras et que vous ayez à faire agir la troupe, prenez Marmont ; il est compromis, il se battra bien. » — Le conseil se sépara pour se réunir devant Charles X, à Saint-Cloud, dans la matinée du 25. Le lendemain 25, au nombre des personnes réunies à Saint-Cloud, se trouvait M. Mangin, préfet de police, qui, interrogé par les ministres sur le véritable état de Paris, déclara « que, quoi qu'on fît, Paris ne bougerait pas, et qu'il en répondait sur sa tête. » M. de Vitrolles, qui a joué un rôle si important dans la Restauration, était aussi à Saint-Cloud. Toutes ses paroles témoignèrent de son éloignement pour les mesures arrêtées, et de ses craintes pour l'avenir de la monarchie. — Le conseil s'ouvrit : lecture faite du texte des ordonnances, M. de Polignac renouvela les assurances qu'il avait déjà données sur les dispositions prises pour en assurer l'exécution. Le dauphin, consulté le premier, donna son adhésion par un simple signe de tête. Les ministres approuvèrent aussi sans observation. Alors le roi se disposa à signer ; mais en ce moment il s'arrêta, appuyant son front sur ses mains et absorbé dans une sorte de méditation. Puis, relevant sa tête blanchie et prenant la plume, il dit : « Plus j'y réfléchis, plus je suis convaincu qu'il est impossible de faire autrement ; » et il signa. Chaque ministre signa après le roi, et chacun d'eux, en posant la plume, se leva, se tourna vers le monarque, et s'inclina profondément devant lui. Ce muet dévouement émut le roi : « Messieurs, dit-il à ses conseillers,

Religion, Législation, Statistique.

royaume. M. de Montlosier, trouvant les portes de cette police fermées, s'adresse à la chambre héréditaire. M. de Portalis, rapporteur de la commission chargée de l'examen de cette pétition, reconnaît qu'il existe, malgré les lois du royaume et sans autorisation légale, une congrégation appartenant à l'ordre des jésuites ; « que, si elle est reconnue utile, elle doit être autorisée; mais il ajoute que ce qui ne *doit pas* être possible, c'est qu'un établissement, même utile, existe de fait lorsqu'il ne peut avoir aucune existence de droit. » Il propose donc de renvoyer au président du conseil la pétition du comte de Montlosier. — Cette proposition est adoptée.

— (17 avril). Le ministère retire la loi contre la presse présentée par M. de Peyronnet et qu'un de ses apologistes nomme, dans un article officiel, *loi de justice et d'amour*.

1827 (29 avril). Charles X passe en revue la garde nationale. Un cri de réprobation contre les ministres sort des rangs. « Je m'attendais à recevoir de vous, dit le roi, des hommages et non des leçons. » Le lendemain une ordonnance, contresignée Villèle, licencie ce corps imposant.

— (6 juillet). Traité entre la France, la Russie et l'Angleterre. « Pénétrés de la nécessité de mettre un terme à la lutte sanglante entre le sultan et les Grecs, lutte qui entrave le commerce des États de l'Europe, les rois de France et de la Grande-Bretagne conviennent d'offrir leur médiation à la Sublime Porte, et de proposer, tant à elle qu'à la Grèce, un *armistice* nécessaire à l'ouverture des négociations. »

— (21 août). Médiation européenne dans les affaires de la Grèce. — Constitution politique de ce pays.

— (5 novembre). Le ministre Villèle fait prononcer la dissolution de la Chambre des députés. — Quinze jours après, les colléges électoraux sont convoqués. — Création de soixante-seize nouveaux pairs.

1828 (16 juin). Ordonnance contresignée Martignac, qui soumet au régime de l'Université les huit établissements dirigés par les Jésuites, et qui impose à tout directeur d'une maison d'éducation,

Synchronismes, etc.

Auber est le véritable représentant de la musique française. La vogue dont jouit sa musique est européenne.

Auber, membre de l'Institut depuis 1829, a succédé à Paër, en qualité de directeur de la musique du roi Louis-Philippe. Après la mort de Cherubini, il lui succéda dans la place éminente de directeur du Conservatoire de musique.

— Halevy (Jacques-Frumental), célèbre compositeur de musique, né à Paris en 1799, débuta en 1820 par un *De profundis*, composé à Rome à l'occasion de la mort du duc de Berry. Il donna à Feydeau, en 1827, *l'Artisan*, opéra comique qui eut peu de succès. Il composa, avec M. Riffaut, la musique d'un opéra de circonstance, intitulé *le Roi et le Batelier*; en 1829, il donna au Théâtre-Italien l'opéra de *Clari*, dont le rôle principal fut confié à madame Malibran; puis, à l'Opéra-Comique, *le Dilettante d'Avignon*, dont la musique charmante et originale établit complétement la réputation de son auteur. En 1830, Halevy donna à l'Opéra le ballet de *Manon Lescaut*, et en 1832, *la Tentation*, ballet-opéra en cinq actes. Hérold étant mort avant d'avoir mis la dernière main à l'opéra de *Ludovic*, ce fut Halevy qui l'acheva. En 1835, il donna *la Juive*, son chef-d'œuvre. Cette magnifique partition suffirait à la gloire d'un compositeur. Six mois après parut *l'Eclair*, l'un des plus jolis opéras qui soient au théâtre; puis enfin *Guido et Ginevra*, *la Reine de Chypre*, *les Mousquetaires de la reine*, etc. Halevy est membre de l'Institut, etc., etc.

1830. Invention des vêtements incombustibles pour les incendies, par *Aldini*.

— Scribe (Eugène), homme de lettres, né à Paris le 24 décembre 1791. Il fit ses études au collége Sainte-Barbe. Ses premiers essais correspondaient avec ceux de MM. Casimir et Germain Delavigne, ses amis. Ce fut au Vaudeville que l'on joua sa première pièce, composée en société de M. Saint-Marcelin Fontanes; elle était intitulée *Mademoiselle de Scuderi* ou *les Brigands sans le savoir*. Plus tard sa pièce des *Calicots* fit courir tout Paris et fomenta une véritable émeute d'étourdis. Vers

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
	voilà de graves mesures. Vous pouvez compter sur moi, comme je compte sur vous. C'est désormais entre nous à la vie et à la mort. »
	A une heure avancée de la soirée, M. de Chantelauze, ministre de la justice, faisait appeler à son hôtel M. Sauvo, rédacteur en chef du *Moniteur*, lui remettait les ordonnances signées dans la journée, et lui enjoignait de les publier le lendemain. M. Sauvo parcourut ces pièces, et ne put cacher une vive émotion. « Eh bien? lui demanda M. de Montbel qui était présent. — Dieu sauve le roi et la France! répondit M. Sauvo. — Nous l'espérons bien! répliquèrent ensemble les deux ministres. — Messieurs, leur dit en sortant M. Sauvo, j'ai cinquante-sept ans, j'ai vu toutes les *journées* de la révolution, et je me retire avec une profonde terreur. »
1830 (25 juillet)	— Charles X rend *trois ordonnances* concernant la dissolution de la chambre des députés, la suspension de la liberté de la presse périodique, et un nouveau mode d'élection. Ces différents actes diminuaient de beaucoup les droits des citoyens dans les affaires du gouvernement.
	— Révolution à Paris. — 27, 28 et 29 juillet. — Le lendemain de la publication de ces ordonnances, une agitation générale se manifeste dans Paris, et l'on prend les armes de tous côtés. Charles X déclare Paris en état de siége; il confère le commandement des troupes au duc de Raguse. Alors s'engage un combat meurtrier entre les habitants et les troupes royales; le 27, le sang coule dans les rues Saint-Honoré et adjacentes; le 28, l'Hôtel de Ville est pris et repris trois fois sur les Suisses, la garde royale et la gendarmerie; le tocsin se fait entendre toute la nuit. L'Abbaye, la poudrière d'Ivry et le Musée central d'artillerie sont enlevés à la force armée; les rues Saint-Denis et Saint-Antoine deviennent également le théâtre de sanglants combats. Dans la nuit du 28, on élève partout des barricades; les rues sont dépavées et les reverbères brisés. Le 29, le drapeau tricolore flotte sur le Louvre et le château des Tuileries, où avaient eu lieu les principales attaques, et qui avaient été enlevés de vive force.
	Ce même jour, 29 juillet, les députés présents à Paris se réunissent et forment une commission municipale provisoire, composée de MM. Jacques Laffitte, Casimir Périer, comte Lobau, Schonen, Audry de Puyraveau et Mauguin. Cette commission préserva, non-seulement le peuple de Paris, mais la France entière. Le duc d'Orléans est invité par elle à accepter la lieutenance générale du royaume; la garde nationale est promptement réorganisée sous le commandement du général La Fayette; partout la cocarde tricolore est reprise, et le drapeau tricolore arboré de nouveau.
(29 juillet)	— *Retrait des ordonnances.* — Le 29, dans l'après-midi, tout était assez calme au château de Saint-Cloud. M. de Mortemart seul était vivement inquiet. Il pressait à plusieurs reprises le roi de lui permettre de le quitter pour accomplir sa mission comme président du nouveau conseil des ministres. « Sire, lui disait-il, le temps presse, il faut que je parte. » Et le roi répondait : « Pas encore, pas encore; j'attends des nouvelles de Paris. »
	Pendant la nuit arrivèrent MM. d'Argout et de Vitrolles; ils coururent chez M. de Mortemart pour le solliciter à une démarche prompte. Ils avaient vu Paris dans une de ces situations violentes où il suffisait d'une minute pour donner comme pour enlever un empire. — Il fut donc décidé qu'on rédigerait à la hâte des ordonnances

soit universitaire, soit ecclésiastique, la condition d'affirmer par écrit qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France. Les conséquences de ces ordonnances passagères ne furent fatales qu'à ceux qui les avaient provoquées.

1828 (2 juillet). Le ministère Martignac s'applique à redonner à la couronne cette estime générale qui suit la bonne foi introduite dans les lois.

La fatale intervention de M. de Villèle dans les affaires électorales faisait sentir au gouvernement le besoin de rectifier la législation sur cette matière, afin que tous les droits garantis, toutes les fraudes rendues impossibles, fortifiassent le ministère de toutes les précautions qu'il avait prises contre lui-même. Une loi présentée par M. de Martignac et adoptée par les deux chambres pourvoit donc aux moyens d'assurer à tout citoyen qui est électeur l'exercice de ses droits et d'empêcher quiconque ne l'est pas d'en usurper le titre. Désormais, le préfet, sur les renseignements des maires et des percepteurs, procédera à la révision annuelle des listes électorales, qui seront affichées et communiquées à qui le voudra. Tout citoyen qui verra son nom ou celui d'un autre indûment rayé ou inscrit, pourra réclamer près du conseil de préfecture, et la partie lésée aura le droit d'appeler du jugement de ce conseil devant la cour royale.

— 18 juillet. Ordonnance contre-signée Martignac qui donne à tout Français le droit de publier un journal, sans autorisation préalable, sauf la déclaration du nom et de la demeure des propriétaires, gérants responsables et imprimeurs, et la fourniture d'un cautionnement sur lequel les condamnations pécuniaires pourront être prélevées. Ainsi tombent la censure, le monopole des journaux et les procès en tendance.

Malheureusement ce ministère vit de jour en jour s'échapper l'espérance de multiplier les amis du trône et de détruire de funestes barrières : craignant de se mettre à la tête d'un parti, et de constituer à jamais deux camps ennemis au sein de la patrie, il avait parlé aux uns du roi, aux autres de la charte, et avait voulu faire agir ensemble la justice et la force, la raison et l'autorité. Il

le même temps, il écrivit avec M. Saintine l'*Ours et le Pacha*, l'une des bouffonneries les plus spirituelles, un diamant enchâssé dans des charges et des quolibets pleins de grâce.

M. Scribe s'étant attaché au théâtre du Gymnase, y obtint pendant dix ans les applaudissements les plus continuels et les plus flatteurs. Sa popularité a eu pour cause sa prodigieuse souplesse d'esprit, son aptitude à saisir les traits comiques et touchants, à traduire tous les intérêts dans des scènes animées, et son dévouement éclairé aux grands sentiments de l'époque.

M. Scribe a écrit d'habiles *libretti* pour l'Opéra, et de jolis opéras comiques; il a créé des comédies, composé des romans, improvisé de jolis vers. Il a été poëte et écrivain brillant. Il a été reçu à l'Académie française, le 28 janvier 1836.

— Spontini. Ce célèbre compositeur est né à Jesi, petite ville de l'État romain, le 14 novembre 1778. Le père Martini, ce patriarche des contrepointistes, fut son premier maître; il étudia ensuite quelque temps sous Baroni, après quoi il entra au Conservatoire *della Pieta*, à Naples. Spontini avait alors treize ans.

Après avoir été professeur dans cet établissement, il en sortit avec une partition *i Prentigli delle donne*, qui eut du succès. Il écrivit en quelques années quatorze opéras, dont onze bouffons et trois sérieux. Mais bientôt il ambitionna la gloire de se faire connaître à Paris. Il y donna d'abord, au Théâtre-Italien, la *Finta Filosofa*, déjà représentée à Naples en 1798; à l'Opéra-Comique, en 1804, *Julie* ou *le Pot de fleurs*, qui ne réussit pas, puis *la Petite Maison*, mauvais vaudeville qui entraîna la partition dans sa chute.

Spontini prit une revanche éclatante dans *Milton*, sujet un peu froid, mais essentiellement admiratif. M. de Jouy venait de terminer *la Vestale*. Méhul, occupé alors d'un autre ouvrage, ne put se charger de celui-là et engagea l'auteur à s'adresser à Spontini, qui en fit un chef-d'œuvre qui, dans son genre, n'a pas encore été surpassé. On connaît le terrible effet du final du second acte. La *Vestale*, représentée le 15 décembre 1804, eut un succès

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1830	révoquant celles du 25 ; rétablissant la garde nationale, dont le commandement était confié au maréchal Maison, nommant M. Casimir Périer aux finances, et le maréchal Gérard à la guerre. Mais la difficulté fut grande quand il fallut obtenir la signature de Charles X. Le duc de Mortemart mit tout en œuvre pour fléchir l'étiquette qui l'empêchait de parvenir à son appartement. Les gardes du corps refusaient absolument. Irrité, le duc dit au valet de chambre de service : « Monsieur, je vous rends responsable de ce qui peut arriver. » Enfin, il fut introduit dans l'appartement de Charles X. Le vieux roi était au lit. M. de Mortemart lui exprima que les ordonnances voulaient être signées à l'instant même, et que pour lui il était prêt à partir. « Attendons encore, » répondit Charles X. Sur l'invitation du duc, on appela M. de Vitrolles, qui pressa plus vivement encore le roi, qui signa enfin les ordonnances. Quand M. de Mortemart partit, il faisait presque jour. Arrivé aux avant-postes, on arrêta sa voiture. Le duc d'Angoulême, qui avait pris le commandement des troupes, et qui voulait à tout prix empêcher les concessions, avait défendu aux chefs, sous peine de la vie, d'ouvrir passage à quiconque viendrait de Saint-Cloud. Après une discussion fort vive, il obtint de continuer sa route ; mais il dut tourner à pied le bois de Boulogne, et fit un long détour pour entrer dans Paris, en escaladant un mur. Il était à huit heures sur la place Louis XV. Les Parisiens avaient employé la nuit à construire des barricades. Des lampions avaient été mis aux fenêtres et sur les pierres amoncelées pour éclairer les travailleurs ; des patrouilles de bourgeois circulaient. — Il apprend bientôt qu'une commission de cinq membres venait d'être nommée pour se mettre en communication avec la chambre des pairs, en attendant la réunion des deux chambres. *Le Moniteur* le fait prévenir qu'il ne peut insérer les quatre ordonnances royales du 29 juillet, rapportant celles du 25 juillet, sans une autorisation spéciale de la chambre des députés. C'est M. de Sussy qui se charge d'aller la demander. Benjamin Constant déclare que ces pièces ne peuvent être reçues que comme documents historiques et à titre de renseignements, mais non comme actes officiels émanés d'un pouvoir qui *n'existe plus*. Quant à l'accusé de réception de ces pièces, M. de Sussy est renvoyé à l'Hôtel de Ville pour en faire la demande, et cette pièce ne lui est accordée qu'après mille difficultés. —Charles X, voyant qu'il n'est plus maître des événements, se retire à Rambouillet avec sa famille et les débris de sa garde. C'est là qu'il abdique, ainsi que le duc d'Angoulême, en faveur du duc de Bordeaux, etc.; mais il est trop tard. — Trente mille Parisiens marchent sur Rambouillet et forcent le roi à partir. — La chambre des députés ouvre sa session le 3 août, et déclare déchue du trône la branche aînée des Bourbons. — La Charte est modifiée, et quatre-vingts nouveaux pairs sont exclus de la chambre. — La chambre des députés, en corps, se rend au Palais-Royal pour offrir la couronne au duc d'Orléans. — La chambre des pairs s'y rend également pour lui présenter son adhésion. —Le prince Louis-Napoléon apprend les événements de juillet au camp de Thon, que la Suisse asseoit chaque année, dans le canton de Berne, pour l'instruction de ses officiers du génie et d'artillerie, sous le commandement du général Dufour, ancien colonel du génie. Louis-Napoléon suivait les études des jeunes officiers suisses, la seule école polytechnique à laquelle il pût arriver. Il donnait laborieusement des

Religion, Législation, Statistique.

avait enfin louvoyé et répété en marchant près des libéraux la fausse manœuvre commise en 1821 par le duc de Richelieu sur le flanc des royalistes. Aussi le ministère Martignac va-t-il hériter de la destinée du cabinet Richelieu et s'éteindre de même, sans amis comme sans ennemis.

1829 (14 septembre). Traité d'Andrinople. — L'empereur de Russie, d'après ses précédentes promesses, rend toutes ses conquêtes en Europe ; le Pruth sert de limite; mais la Moldavie et la Valachie doivent être gouvernées par des hospodars à vie, sous la souveraineté de la Turquie, dont elles sont entièrement détachées. Leur prospérité est garantie par la Russie. La Porte reconnaît et déclare libres et ouverts de l'un à l'autre bout, aux bâtiments marchands, non-seulement de la Russie, mais encore de toutes les puissances en paix avec la Sublime Porte, le passage du canal de Constantinople et le détroit des Dardanelles. La Sublime Porte paiera à la cour impériale, tant pour les pertes éprouvées par les sujets russes depuis la guerre de 1806 que pour les frais de la guerre présente, une somme totale de 11 millions 50,000 ducats de Hollande (137 millions 195 mille francs). Enfin, la Porte, en déclarant son adhésion entière aux stipulations du traité qui regarde la pacification de la guerre, adhère également au dernier protocole de la conférence de Londres.

1830 (16 mai). Ordonnance royale qui prononce la dissolution de la chambre élective et prescrit la convocation des colléges électoraux.

— Les contributions directes sont portées pour une somme de 327,562,684 fr., et le revenu total de la France pour la même année à 979,352,224 fr.

— Licenciement des six *régiments suisses* au service de la France.

A cette époque, ces troupes étaient ainsi composées :

2 rég. de la garde,	182 of.,	4,414	sous-of. et sold.
4 — ligne,	364 —	7,460	—
En tout.....	546 —	11,874	—

— *Sociétés secrètes en Suisse.* — Les réfugiés de tous les pays, Allemands, Polonais, Italiens et

Synchronismes, etc.

immense dans toute l'Europe, mais il eut à vaincre d'incroyables difficultés pour arriver à la première représentation. Heureusement l'impératrice Joséphine s'intéressait à l'œuvre et à l'auteur, et le directeur de l'Opéra reçut l'ordre de continuer les répétitions jusqu'à parfaite exécution. Elles durèrent dix-huit mois. Après la représentation et le triomphe de son chef-d'œuvre, on fit courir les bruits les plus ridicules et les plus infâmes : on accusa Spontini de n'être pas l'auteur de *la Vestale*. Il avait reçu la partition d'un fameux compositeur Allemand qui était mort sans la retirer de ses mains, et Spontini se l'était appropriée.

Napoléon avait institué les prix décennaux pour les théâtres impériaux. Le prix du grand opéra fut décerné à *la Vestale*.

Peu d'années après, le 28 novembre 1809, parut *Fernand Cortez*, dont le succès fut peut-être plus grand que celui de *la Vestale*.

Olympie, qui suivit, fut moins heureux et le méritait.

Lors de la reprise des *Danaïdes*, Spontini composa une bacchanale instrumentale, dont l'effet prodigieux contribua beaucoup au succès de l'opéra de Salieri.

A peu près vers cette époque, Spontini, sur l'invitation du roi de Prusse, se rendit à Berlin, où il dirigea la chapelle royale; il écrivit dans ce pays les opéras allemands de *Nurmahal*, opéra-ballet; *Lalla-Rook*, *Alcidor*, opéra-féerie, et *Agnès de Hohenstauffen*.

— Spohr (Louis), compositeur, né à Gandersheim, dans le duché de Brunswick, en 1783. Son père était un riche médecin, sa mère était de première force sur le clavecin. Les meilleurs maîtres de violon et de contre-point lui furent donnés, et il débuta à l'âge de douze ans par un concerto de violon de sa composition. Le duc de Brunswick l'attacha sur l'heure à sa chapelle. Le célèbre Eck se chargea de le diriger dans sa carrière musicale.

Spohr se rendit en Russie avec son maître en 1799, et y séjourna dix-huit mois, Rendu à son pays, il épousa en 1804 Dorothée Scheidler, l'une des plus célèbres harpistes de l'Allemagne. Il voyagea longtemps avec elle, et

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1830	coups de pioche le matin et des coups de crayon le soir. Content de cette vie active et fraternelle, la nouvelle d'une grande révolution, qui pouvait avoir pour lui de si grands résultats, n'avait, au 8 août, encore rien changé à ses habitudes de citoyen et de soldat. L'attitude du jeune prince inspirait à tous un vif intérêt. — Charles X passe à Vire pour se rendre au port de Cherbourg, où l'attendaient deux bâtiments américains et une frégate française chargée de les observer. — Charles X quitte Valogne, arrive en quatre heures à Cherbourg, et se dirige vers la rade sans s'arrêter dans la ville. Le 17, il écrit de la rade de Spithead, en vue de Portsmouth, au roi d'Angleterre, qui ne peut lui offrir que l'accueil qu'on donne à un simple étranger. Quand Charles X voulut ensuite prendre terre à Portsmouth, on l'avertit des dispositions de la plupart des habitants, qui prenaient pour le recevoir les couleurs nationales de France. Il avait formé le projet de s'arrêter à l'île de Wight ; mais chaque jour augmentant son incertitude sur ce que les cabinets étrangers croiraient pouvoir entreprendre, même en faveur du duc de Bordeaux, il choisit pour résidence le château d'Holy-Rood, à Édimbourg, dont il s'éloigna dans la suite pour échapper aux désagréments d'un procès que lui intentèrent ses anciens créanciers. Il quitta alors l'Angleterre pour la Bohême, et alla habiter avec sa famille l'ancien château de *Burg*, au Hradchin de Prague, que l'empereur d'Autriche mit à sa disposition. Il est mort à Goritz, le 6 novembre 1836, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et vingt-huit jours ; son règne avait duré six ans, et il en avait passé trente-deux dans l'exil.

Paris. — Typ. Morris et comp.

Épisode de la Révolution de 1830.

Religion, Législation, Statistique.	Synchronismes, etc.

Français, au fur et à mesure que les insurrections auxquelles ils ont prêté leurs mains sans succès ont menacé leurs têtes, s'étaient réunis pour la plupart sur le même territoire. Ils avaient formé le *Lemanbund* (association du Leman), centre des sociétés révolutionnaires, sous l'autorité du comité directeur de Paris, et sur le territoire de la Suisse. Ce pays, imprudemment hospitalier, était parcouru chaque jour, notamment les cantons de Vaud, de Neufchâtel et de Genève, par une multitude d'ouvriers allemands, dont les rapports officiels portent le nombre de vingt à vingt-cinq mille, et qui venaient combler les vides que les indigènes laissent dans la petite industrie. C'est parmi cette population ambulante que l'état-major révolutionnaire trouve des recrues. Tous rêvent simultanément et avec une entente parfaite l'anéantissement de la propriété individuelle; mais chacun veut être le possesseur et le distributeur dictatorial de la propriété collective ou générale. Pour arriver à ce but sinistre, on force le grand conseil du canton de Vaud (que le Luxembourg devait plus tard parodier, sous l'influence de Louis Blanc) de délibérer sérieusement sur une pétition qui réclamait la création d'*ateliers nationaux* établis par l'État et alimentés par l'*impôt progressif* applicable à toutes les fortunes. C'était le principe et la fin du socialisme.

parcourut d'abord l'Allemagne méridionale et l'Autriche. Il fit surtout admirer à Vienne son talent de violoniste et de compositeur. On lui offrit alors la place de directeur de la musique du théâtre de cette ville, emploi qu'il occupa pendant plusieurs années. Ce fut pour le théâtre de Vienne qu'il écrivit l'opéra de *Faust*, sa première grande composition dramatique. En 1817, Spohr fit un voyage en Italie, puis se rendit à Francfort, pour y prendre possession de la place de directeur de la musique du théâtre; il s'y livra avec ardeur à la composition et mit au jour un grand nombre d'ouvrages de musique instrumentale et d'opéras. En 1819, cet artiste distingué vint à Paris, où il ne produisit pas une grande sensation, malgré sa réputation répandue alors dans toute l'Europe. Plus heureux à Londres, il y excita une vive admiration, et la presse anglaise le proclama, avec quelque exagération, le plus grand violoniste de son époque. Les années les plus brillantes de la carrière de Spohr s'étendent de 1815 à 1825. Depuis, il a occupé, pendant plus de vingt ans, l'emploi de maître de chapelle de la cour de Hesse-Cassel. Cet artiste a fondé en Allemagne une école de violon plus large, plus vigoureuse que celle de ses prédécesseurs. Les principes de cette école ont été exposés dans un excellent ouvrage publié à Vienne, en 1831.

RÉVOLUTION DE JUILLET

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	

LOUIS-PHILIPPE Ier

1830 (9 août) Louis-Philippe, duc d'Orléans, est proclamé roi des Français dans la séance royale du 9 août, et prête serment à la Charte modifiée.

(11 août) — Constitution du ministère. Réorganisation de la garde nationale, à laquelle on fait délivrer six cent mille fusils des arsenaux de l'État.

(13 août) — Le vice-amiral Duperré est élevé à la dignité d'amiral, et le général Gérard à celle de maréchal de France.

(15 août) — Le roi publie une proclamation où percent déjà, au milieu des exaltations populaires, les inquiétudes et les difficultés qui attendaient le gouvernement. « Français, disait le roi, l'Europe contemple avec une admiration mêlée de quelque surprise notre glorieuse révolution; elle se demande si telle est en effet la puissance de la civilisation et du travail, que de tels événements puissent s'accomplir sans que la société en soit ébranlée. Dissipons ces derniers doutes. Qu'un gouvernement aussi régulier que national succède promptement à la défaite du pouvoir absolu. *Liberté, ordre public*, telle est la devise que la garde nationale de Paris porte sur ses drapeaux; que ce soit aussi le spectacle qu'offre la France à l'Europe. Nous aurons en quelques jours assuré pour des siècles le bonheur et la gloire de la patrie. »

(16 août) — Le général La Fayette est nommé commandant général des gardes nationales du royaume.

— Le général Lamarque est envoyé comme commandant supérieur, avec des pouvoirs étendus, dans cinq divisions militaires du Sud et de l'Ouest, où des agitations s'étaient manifestées.

— Le général Clausel est investi du commandement de l'armée d'Afrique en remplacement du maréchal de Bourmont.

(25 août) — Des rassemblements nombreux d'ouvriers de diverses professions annoncent une grande fermentation dans Paris. Des bandes parcourent les rues, un drapeau tricolore en tête, en chantant *la Marseillaise* et *la Parisienne*. Le but de cette manifestation est d'obtenir le renvoi des ouvriers étrangers, une augmentation des salaires et une diminution d'une heure dans la journée de travail.

(29 août) — Un mouvement légitimiste éclate à Nîmes, mais il est comprimé par l'attitude de la garde nationale de cette ville, et par l'approche de quelques bataillons de celle de Lyon, qui se mirent immédiatement en marche.

Le même jour, Louis-Philippe passait à Paris, dans le Champ de Mars, une première revue des gardes nationales de Paris et de la banlieue, réunies au nombre de

Religion, Législation, Statistique.

1830 (11 août). Sont nommés membres du conseil des ministres : M. Dupont de l'Eure, garde des sceaux, ministre de la justice; M. le comte Gérard, lieutenant général, ministre de la guerre ; M. le comte Molé, ministre des affaires étrangères; M. le comte Sébastiani, ministre de la marine; M. le duc de Broglie, ministre de l'instruction publique et des cultes, président du conseil d'État ; M. le baron Louis, ministre des finances; M. Guizot, ministre de l'intérieur; MM. Jacques Laffitte, Casimir Périer, Dupin aîné et le baron Bignon, ministres sans portefeuilles.

— Ordonnance prescrivant la dissolution de l'état-major et des corps de toutes armes qui composaient la garde royale de Charles X. Les Suisses, licenciés, sont renvoyés à leurs cantons, avec promesse ou de retraite ou d'indemnité, d'après les termes des capitulations.

— (19 août). Un corps de quatorze cent quarante-trois hommes est institué pour le service de garde et de police de la capitale, sous la dénomination de *garde municipale* de Paris.

— (20 août). Réorganisation du conseil d'État.

— (26 août). Une ordonnance royale de ce jour enlève à l'église Sainte-Geneviève (Panthéon) sa destination religieuse et lui rend celle que lui avait donnée la révolution. — « Considérant, dit le roi Louis-Philippe, qu'il est de la justice et de l'honneur de la France que les grands hommes qui ont bien mérité de la patrie reçoivent après leur mort un témoignage éclatant de l'estime et de la reconnaissance publique ;

» Considérant que, pour atteindre ce but, les lois qui avaient affecté le Panthéon à une semblable destination doivent être remises en vigueur ;

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Art. Ier. Le Panthéon sera rendu à sa destination primitive et légale ; l'inscription : Aux grands hommes, la patrie reconnaissante, sera rétablie sur le fronton. Les restes des grands hommes qui auront bien mérité de la patrie y seront déposés.

» Art. II. Il sera pris des mesures pour déterminer à quelles conditions et dans quelles formes ce témoignage de la reconnaissance nationale sera décerné au nom de la patrie.

Synchronismes, etc.

1830 (25 août au 25 septembre). Révolution belge. — L'antipathie qui, dès l'origine, s'était manifestée en Belgique contre la Hollande, allait croissant chaque jour, et le gouvernement semblait prendre à tâche de la développer de toutes les manières. L'introduction forcée de l'idiome hollandais dans l'administration, dans les tribunaux, dans l'enseignement ; l'établissement à Louvain d'un grand séminaire sous le nom de collége philosophique; une grande partialité en toutes choses, le titre de Belge et de catholique devenu un titre de proscription; les Hollandais occupant toutes les places des provinces méridionales et toutes les dignités; la résidence des grands corps de l'État dans les villes de Hollande, tout servait d'aliment au mécontentement. La révolution était imminente. Elle attendait pour éclater le signal donné par la France.

A l'explosion du volcan de Paris, l'éruption populaire manifesta ses premiers symptômes à Bruxelles, le 25 août. Le mouvement se répandit dans les provinces avec la rapidité de l'éclair; toutefois on s'observa pendant un mois entier. Le roi Guillaume convoque les États généraux le 13 septembre, et fait avancer sur Bruxelles le prince Frédéric à la tête d'un corps d'armée. La capitale menacée, la résistance s'organisa de toutes parts. Les volontaires accoururent. L'armée ayant pénétré dans la ville le 23 septembre, se vit assiégée, écrasée par le peuple en armes. Le 25 septembre, le gouvernement provisoire investit du gouvernement militaire Juan Van Halen, ancien aide de camp de Mina, et dans la nuit du quatrième jour, le prince hollandais, sentant que tous ses efforts échoueraient devant l'attitude des Belges, effectua sa retraite et se replia sur Anvers. Bientôt les villes belges secouèrent le joug, et dans les premiers jours d'octobre la Belgique presque tout entière se trouva délivrée des Hollandais.

— Le contre-coup de la nouvelle révolution française ne se fait pas sentir seulement en Belgique, des insurrections éclatent à Brunswick, à Cassel, à Dresde.

— Mina et Valdès tentent en Espagne une révolution contre Ferdinand VII.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1830	plus de soixante mille hommes. Les légions parisiennes y reçurent leurs drapeaux de la main du roi.
(août)	— Le roi Louis-Philippe refuse de faire rapporter la loi du 12 janvier 1816, qui frappait d'exil la famille Bonaparte (il la fit même renouveler en 1832).
	Le prince Louis Bonaparte, trompé dans son espoir de revenir en France, tourne ses regards vers l'Italie. Il arrive à Rome, au mois de septembre, peu de temps avant la mort du pape Pie VIII, avec la reine sa mère, qui s'y rendait chaque année pour se rapprocher de son fils aîné. La sympathie des patriotes italiens pour le sang de l'empereur excite les alarmes du gouvernement papal. Le prince, menacé dans sa liberté, refuse néanmoins de quitter Rome. On ne donnait pour motif de son renvoi que le nom qu'il portait et la chabraque tricolore que portait son cheval. Sur le refus du cardinal Fesch de provoquer ce départ, un colonel du pape, escorté de cinquante hommes, fait entourer le palais du prince Louis ; ces troupes avaient ordre de le conduire à l'instant aux frontières. Le prince, cédant à la force, part pour Florence, où réside son père.
(8 septembre)	— Les ouvriers imprimeurs de Paris refusent de travailler dans les ateliers où l'on employait des presses mécaniques, et menacent de les briser. La publication de deux journaux, *les Débats* et *le Temps*, est suspendue ou menacée.
(21 septemb.)	— Les sociétés secrètes profitent de l'anniversaire de la mort des quatre sergents de la Rochelle pour faire leur dénombrement. Six cents personnes environ se réunissent à deux heures dans la cour du Louvre et se dirigent ensuite vers la place de Grève, où avait eu lieu l'exécution. La *Loge des Amis de la Vérité* ouvrait la marche, pendant laquelle, de minute en minute, des roulements de tambours voilés se faisaient entendre. Parvenu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le cortége forma un grand carré, et là les orateurs des sociétés secrètes prononcèrent des discours d'une violence extrême, moins encore contre le passé que contre le présent : tant il est rare que les partis pleurent les morts pour eux-mêmes. « S'il y avait, dit un historien, d'amers reproches à faire, ce n'était pas à la rigueur nécessaire déployée par un gouvernement pour étouffer la rébellion, mais contre ces hommes qui, à l'abri de leur inviolabilité, jetaient de jeunes et ardentes têtes dans les périls d'une conspiration et n'osaient pas les suivre jusqu'au bout. La *haute vente* des carbonari n'avait rien fait pour sauver de l'échafaud les quatre sergents de la Rochelle, et alors toutes les paroles de ses orateurs étaient des provocations ou des menaces, et le gouvernement fut obligé de les laisser faire, parce que la puissance d'empêcher n'était pas en lui, et là était le plus grand danger pour la société. »
(27 septemb.)	— La chambre des Députés décrète la mise en accusation des ministres de Charles X.
3 octobre)	— Une proposition ayant été faite à la chambre des Députés pour abolir la peine de mort, les agitateurs feignirent de voir dans cette proposition le dessein de sauver les ministres dont le procès s'instruisait, oubliant que les orateurs des sociétés populaires et des loges maçonniques venaient eux-mêmes de signer des pétitions pour l'abolition de la peine capitale en matière politique. Des bandes furieuses se portent sur le Palais-Royal en criant : *La mort des ministres! la tête de Polignac!* et en proférant des outrages grossiers contre le roi jusque sous sa fenêtre. Repoussés par la garde nationale, les émeutiers marchent sur Vincennes, où étaient enfermés

Religion, Législation, Statistique.

» Une commission sera immédiatement chargée de préparer un projet de loi à cet effet.

» ART. III. Le décret du 20 février 1806 et l'ordonnance du 12 décembre 1821 sont rapportés. »

— (27 août). *Mort du duc de Bourbon.* — Le 27 août au matin, le duc de Bourbon (Louis-Henri-Joseph), dernier représentant de l'illustre maison de Condé, fut trouvé mort dans sa chambre, au château de Saint-Leu. Le prince s'était couché la veille comme à l'ordinaire ; ses portes étaient fermées en dedans; le valet de chambre Lecomte, qui venait faire son lever, ayant frappé plusieurs fois à la porte sans que le prince répondît à sa voix, avait appelé du monde ; on enfonça la porte, et le premier spectacle qui s'offrit aux regards des témoins fut le cadavre de ce malheureux vieillard suspendu par deux cravates de soie liées en double anneau au bouton de l'espagnolette d'une croisée de la chambre.

A cette triste nouvelle, immédiatement envoyée à Paris au Palais-Royal, et annoncée d'abord comme une apoplexie foudroyante, le baron Pasquier, comme président de la chambre des Pairs, accompagné de M. le marquis de Sémonville, grand référendaire, et du garde des archives de la même chambre, dépositaires des registres de l'état civil de la maison royale, se rendirent aussitôt à Saint-Leu, pour constater le décès du prince et en dresser acte. Le corps, encore dans la position où il avait été trouvé, accroché plutôt que suspendu, leur fut représenté par M. le baron de Flassan (sir James Dawes, neveu de madame de Feuchères), écuyer-commandant, et le procès verbal fut signé par M. le comte de la Villegontier, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de S. A. S., et par le comte de Choulot, capitaine général de ses chasses. — Vu le caractère singulier de cette mort, une instruction fut à l'instant commencée pour en rechercher ou en constater les causes. La justice locale et le procureur général de la cour royale se transportèrent sur-le-champ à Saint-Leu. Les premiers médecins mandés pour procéder ou assister à l'autopsie attribuèrent la mort du prince à un suicide.

Les magistrats chargés de l'instruction trouvè-

Synchronismes, etc.

— (17 novembre). Mort de BOLIVAR. — Bolivar (Simon), général en chef de l'armée indépendante de Venezuela, était né, en 1785, à Caracas, d'une famille fort riche. Il fit son éducation en Espagne, parcourut ensuite la France et presque toute l'Europe. En 1810, à l'époque de l'établissement de la république de Venezuela, il fut nommé colonel, et rendit depuis de si grands services à son pays, que, le 2 janvier 1814, on l'investit du pouvoir dictatorial et on le nomma chef suprême de la république. En 1820, il fut reconnu par le général espagnol Morillo en qualité de président de la république de Colombia. Ce traité ne fut pas ratifié. En 1825, Bolivar fut déclaré président perpétuel de la Bolivia, nouvelle république formée du haut Pérou. — Républicain dans les formes, Bolivar fut profondément monarchique au fond, comme beaucoup d'usurpateurs; il était audacieux, inhumain, criminel dans les moyens, prudent, sage, habile, généreux dans la possession. Il mourut à San-Pedro le 17 novembre. Il était devenu pauvre à force de sacrifices.

— (18 novembre). Mort du roi des Deux-Siciles, François Ier. — Ce prince, né en 1777, était fils du roi Ferdinand Ier et de l'archiduchesse Marie-Caroline. Deux fois, pendant qu'il était prince héréditaire, son père lui remit le gouvernement de l'État avec le titre d'*alter ego* ou de vicaire général : d'abord en 1812, lorsque lord Bentinck imposa à la Sicile une constitution anglaise, puis en 1820, lors des troubles qui éclatèrent à Naples et à Palerme. François Ier était monté sur le trône en 1825, et son règne de cinq ans n'avait été marqué par aucun événement important. Il était fort aimé de ses sujets. Ce prince avait eu d'un premier mariage la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, depuis duchesse de Berri, et d'un second, Ferdinand II, actuellement régnant à Naples, et Marie-Christine, mariée à Ferdinand VII, roi d'Espagne, et régente de 1833 à 1840.

— (29 novembre). Les Polonais s'insurgent pour recouvrer leur nationalité. Cette insurrection, qui est entourée de vives sympathies, obtient d'abord des succès : les Russes sont chassés de la Pologne.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	les accusés, avec les mêmes cris de mort, et ne se retirent que devant la résistance du gouverneur, le général Daumesnil.
1830 (17 novemb.)	— Le 17 novembre, le général Clausel part d'Alger pour soumettre Blidah et punir le bey de Tittery de ses agressions contre les Français. L'armée expéditionnaire se composait de douze bataillons d'infanterie, des chasseurs d'Afrique, d'un détachement du bataillon des zouaves, de six pièces d'artillerie de campagne, six de montagne, et deux compagnies de sapeurs. Treize bataillons et le reste de l'artillerie devaient rester pour la défense d'Alger. L'expédition emportait avec elle, outre quinze jours de vivres et de munitions, cinq cents tentes pour mettre les troupes à couvert des pluies dans une saison où elles tombent en Afrique par torrents. Le général en chef avait sous lui le lieutenant général Boyer, et à la tête des brigades les généraux Achard, Monck-d'Uzer et Hurel. L'expédition arriva devant Blidah le 18.
(18 novemb.)	Les Arabes paraissaient disposés à défendre la ville, mais la brigade Achard, envoyée pour les tourner sur la droite, tandis que la brigade Hurel les attaquait au centre, les eut bientôt forcés à la fuite, et les deux brigades entrèrent ensemble par deux points différents dans la ville, où le général Clausel s'établit toute la journée du 19.
(20 novemb.)	Le 20, le corps d'expédition se mit en marche vers Médéah, et le 21, le général en chef annonça aux troupes, par une proclamation, qu'elles allaient avoir à franchir l'Atlas ; ensuite il s'avança vers le col de Ténia, défendu par les troupes du bey de Tittery, au nombre de sept à huit mille hommes et deux pièces d'artillerie.
	La première attaque commença sur la droite et sur la gauche par deux bataillons du 14e et du 37e de la brigade du général Achard, qui gravirent intrépidement les ravins des deux côtés, au travers des décharges faites par les Arabes embusqués à demi-portée; leur mouvement fut favorisé par l'envoi de quelques compagnies qui tournèrent l'ennemi et inquiétèrent sa position. Le mouvement de la brigade Monck-d'Uzer sur le centre du col fut rendu très-difficile par l'escarpement de la route et le feu des deux pièces de canon qui foudroyaient la colonne. Cependant, malgré tous ces obstacles, l'armée française franchit le col avec intrépidité, et les Arabes, étonnés de tant d'audace, firent une retraite précipitée.
(22 novemb.)	— Après avoir laissé la brigade Monck-d'Uzer à la garde du col de Ténia, l'armée expéditionnaire marcha sur Médéah, qui fut occupée sans coup férir. Le général y mit une garnison sous les ordres du colonel Marion, y installa un nouveau bey, et emmena l'ancien bey prisonnier à Alger, où l'armée fut de retour le 29.
(8 décembr.)	— Mort de Benjamin Constant, l'un des hommes les plus célèbres de l'époque, comme publiciste et orateur.
21 décemb.)	— Par arrêt de la cour des Pairs, le prince de Polignac est condamné à la prison perpétuelle sur le territoire continental du royaume ; il est déchu de ses titres, grades et ordres, et déclaré mort civilement. — Le comte de Peyronnet, M. de Chantelauze et le comte de Guernon-Ranville sont également condamnés à la prison perpétuelle et déchus de leurs titres, grades et ordres ; mais la mort civile est remplacée pour eux par une simple interdiction légale, conformément aux articles 28 et 29 du Code pénal.
	Depuis le 15 décembre, jour où le procès des ministres de Charles X avait com-

Religion, Législation, Statistique.

rent dans le secrétaire un testament qui instituait le duc d'Aumale, troisième fils de Louis-Philippe et filleul du duc de Bourbon, son légataire universel, à la charge d'acquitter divers legs, notamment une donation d'environ 12 à 15 millions faite à la baronne de Feuchères, qui vivait depuis longues années dans la société intime du prince. On trouva aussi, sur la cheminée, les débris d'une proclamation que le prince avait voulu, dit-on, faire afficher aux portes du château de Saint-Leu. Elle était conçue en ces termes :

« Saint-Leu et ses dépendances appartiennent à » votre roi Philippe; ne pillez ni ne brûlez le châ- » teau, ni le village ; ne faites de mal à personne, » ni à mes amis, ni à mes gens. On vous a égarés » sur mon compte. Je n'ai qu'à mourir en souhai- » tant bonheur et prospérité au peuple français et » à ma patrie.

» L. J. Henri, duc de Bourbon,
» prince de Condé.

» *P. S.* Je demande à être enterré à Vincennes, près de mon malheureux fils. »

Malgré cet écrit, qui semblait ne laisser aucun doute sur la réalité d'un suicide, malgré les preuves ou les apparences rassemblées pour y faire croire, les bruits les plus contradictoires circulaient sur la cause et les circonstances de cette fin déplorable, si indigne du dernier de la race des Condés.

Le prince avait fait connaissance, pendant son séjour en Angleterre, d'une jeune personne (miss Sophie Dawes), qu'il avait ramenée en France et mariée à l'un de ses aides de camp (le baron de Feuchères), qui ne tarda pas à s'en séparer. Cette femme, dont la célébrité est devenue si fâcheuse, exerçait sur le cœur et sur l'esprit affaibli du duc de Bourbon une influence à laquelle tout cédait dans sa maison. Elle l'avait entouré de ses créatures et de ses frères. Elle l'avait amené, malgré sa répugnance, par des caresses ou des violences, à faire, au préjudice de ses héritiers naturels, ce fameux testament olographe du 29 août 1829, qui instituait le duc d'Aumale son légataire universel, à la réserve des 12 ou 15 millions qu'elle s'était fait assurer, et des pensions laissées à ses serviteurs.

Synchronismes, etc.

— Une épidémie asiatique, plus terrible que la peste, le choléra-morbus, fait son apparition en Europe et éclate à Moscou.

— (8 décembre). Mort de Benjamin Constant. — Benjamin Constant de Rebecque, publiciste et orateur renommé, né en 1767, à Lausanne, d'une famille protestante réfugiée, fut un des plus zélés défenseurs des idées libérales. Il entra au Tribunat après le 18 brumaire, mais en fut bientôt éliminé à cause de son opposition, et se vit obligé, sous l'empire, de quitter la France. Il se retira en Allemagne, et ne revint dans son pays qu'en 1814. Pendant les Cent Jours, il se rallia à Napoléon et prit part à la rédaction de l'*Acte additionnel*. Sous la Restauration, il fit partie de la chambre des Députés, et combattit avec une éloquence entraînante, soit à la tribune, soit dans les journaux, surtout dans *la Minerve*, toutes les mesures proposées par le gouvernement. Il avait été nommé, à la révolution de 1830, président du conseil d'État. On a de lui un assez grand nombre d'écrits politiques qu'il a réunis sous le titre de : *Cours de Politique constitutionnelle* (1817-1820); des discours prononcés à la tribune; un roman immoral, *Adolphe*; un *Traité de la Religion considérée dans sa source et ses formes*, 5 vol. in-8° (1824-1830), ouvrage déiste qui fut mis à l'index; etc. Il était fort lié avec madame de Staël et partageait son goût pour la littérature allemande. Sa correspondance a été publiée en 1844.

— (18 décembre). Convocation de la diète polonaise.

— Genlis (Félicité-Stéphanie Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de), née au château de Champcéry, près d'Autun, en 1746, d'une famille noble mais pauvre, morte en 1830; reçut une éducation brillante, qu'elle dut en partie à la générosité du riche financier la Popelinière, et fut mariée, à l'âge de quinze ans, au comte Bruslart de Genlis (depuis marquis de Sillery). Nièce de madame de Montesson, qui avait épousé en secret le duc d'Orléans, elle obtint par son crédit la place de dame d'honneur de la duchesse de Chartres, et fut bientôt chargée de l'éducation de la fille de cette princesse (depuis madame Adélaïde)

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1830	mencé, tout Paris était dans l'alarme. La garde nationale entière et vingt mille hommes de troupes de ligne avaient été mis sur pied. Le Luxembourg était enveloppé par une armée qui occupait toutes les rues voisines et dont les patrouilles se prolongeaient jusque sur les quais. Des masses de peuple entouraient et pressaient ces bataillons en criant : « *La mort des ministres !* » Cet état de choses dura six jours. Pendant six jours la garde nationale campa et bivouaqua dans les rues, résistant à la fureur de cette multitude. Le général La Fayette, M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, toutes les autorités, les écoles de droit et de médecine, qui, depuis juillet, jouaient un rôle politique, sollicitèrent la foule ameutée et le parti républicain de respecter la justice et l'ordre public. Enfin, quand l'arrêt fut prononcé, quand les masses populaires apprirent que les condamnés venaient d'être ramenés secrètement à Vincennes, on entendit crier de tous côtés à la trahison, et la bataille sembla prête à s'engager. Mais toute cette fureur tomba devant la résistance froide et patiente de la garde nationale et des troupes de ligne.
(26 décemb.)	— Le général La Fayette donne sa démission des fonctions de commandant général de toutes les gardes nationales du royaume, à la suite d'une décision de la chambre des Députés, du 4 décembre, qui supprimait ce titre. Le général comte de Lobau est nommé commandant de la garde nationale du département de la Seine.
1831 (3 février)	Le duc de Nemours est élu roi des Belges. Après cinq jours de discussion, trois noms sortent de l'urne du congrès de Bruxelles : celui du duc de Nemours avec 89 voix, celui du duc de Leuchtenberg avec 67, et celui de l'archiduc Charles d'Autriche avec 35. Au second tour de scrutin, quelques voix s'étant ralliées au duc de Nemours, il obtient la majorité, c'est-à-dire 97 voix, le nombre des votants étant de 192.—Une députation du congrès, ayant à sa tête le président de cette assemblée, M. Surlet de Chokier, se rend à Paris pour offrir au fils de Louis-Philippe le trône de Belgique.
	— Casimir Périer est nommé ministre de l'intérieur.
(14-15 févr.)	— Troubles a Paris. — Le 14 février, un service funèbre devait se célébrer à l'église Saint-Roch pour le repos de l'âme du duc de Berry ; mais, à la demande de l'autorité, l'archevêque de Paris défendit au curé de Saint-Roch de célébrer la cérémonie. Saint-Germain-l'Auxerrois fut alors désigné pour remplacer Saint-Roch, et le curé de l'ancienne paroisse des rois de France ne crut pas devoir refuser son église à un service funèbre à la mémoire du malheureux prince assassiné par Louvel. Le concours fut nombreux ; de longues files de voitures stationnaient sur la place et dans les rues environnantes ; on remarquait parmi les assistants beaucoup d'anciens officiers, de gardes du corps et d'élèves de Saint-Cyr. A cette nouvelle, une foule inquiète, menaçante, s'amasse devant l'église, foule composée d'abord de bourgeois curieux, de jeunes gens, puis d'hommes de désordre et d'agitateurs. Le bruit ayant couru qu'une lithographie représentant le duc de Bordeaux a été attachée au catafalque, cette même multitude, qui, dans les journées de décembre, avait menacé la chambre des Pairs en demandant à grands cris la mort des ministres, se précipite vers l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, que les légitimistes venaient à peine de quitter, et avec une fureur sauvage brise les meubles, les tableaux, la chaire, le chœur, les autels, le tabernacle. Les statues des saints sont jetées à terre et décapitées comme en 93. Ce peuple à demi aviné en veut surtout

Religion, Législation, Statistique.

On ne peut entreprendre de rapporter ici tout ce qui fut écrit alors sur ce sujet. Nous mentionnerons seulement la déclaration par écrit de l'intendant du prince, M. de Surval : « Toute ma vie je regretterai d'avoir été l'instrument forcé de ce testament, qui fait aujourd'hui la joie de madame de Feuchères : tant je suis convaincu que, d'une manière ou d'une autre, il a causé la mort du malheureux prince. »

Il paraît certain que le duc de Bourbon avait formé le dessein de quitter la France et d'aller rejoindre la famille exilée ; son intendant (M. de Surval) tenait à sa disposition, à l'insu de tout le monde, une somme de 1,100,000 francs en or : son départ, prétexté pour les eaux de Bourbon, était concerté comme une fuite. C'est au moment d'effectuer ce projet, après avoir reçu comme à l'ordinaire les compliments de sa fête (le 25 août), après avoir fait, dans la soirée du 26, sa partie de whist avec la même tranquillité, après avoir cent fois témoigné la plus grande horreur du suicide, après avoir reçu les mêmes soins de ses serviteurs, et sans donner le moindre indice qui pût faire supposer une résolution funeste, qu'il se retira dans sa chambre, où devait se terminer, d'une manière mystérieuse, son existence sillonnée par tant de profonds chagrins.

— (11 septembre). Les Français bannis en exécution des articles 3 et 7 de la loi du 12 janvier 1816, sont réintégrés dans tous leurs droits civils et politiques, et peuvent, en conséquence, rentrer en France.

— (2 octobre). Procès de la *Société des Amis du Peuple.* — Le tribunal de police correctionnelle ordonne la dissolution de cette société.

— (8 octobre). Loi qui attribue au jury la connaissance des délits de la presse et des délits politiques.

— (11 octobre). La loi du 20 avril 1825, dite *loi du sacrilége*, est abrogée.

— (17 octobre). Il est ouvert au ministère des finances un crédit extraordinaire de 30 millions qui pourront être employés en prêts ou avances au commerce et à l'industrie, sauf à prendre les sûretés convenables pour la garantie des intérêts du trésor.

Synchronismes, etc.

et des trois princes ses fils (Louis-Philippe, duc d'Orléans, depuis roi des Français, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais). La faveur dont elle jouissait et ses talents littéraires lui attirèrent beaucoup d'envieux ; elle fut même accusée d'être la maîtresse du père de ses élèves. Elle paraît avoir puissamment contribué à lui faire prendre parti contre la cour. Quoi qu'il en soit, madame de Genlis fut forcée d'émigrer en 1792 ; mais elle revint en France pendant le Consulat, et reçut une pension de Napoléon, avec lequel elle entretenait correspondance. A la Restauration elle perdit tout crédit ; néanmoins elle reçut jusqu'à sa mort une pension de la maison d'Orléans. Madame de Genlis a laissé de son mari deux filles ; elle avait perdu un fils, mort en bas âge. On regarde aussi comme sa fille lady Paméla, qui épousa lord Fitz-Gérald. Les ouvrages de madame de Genlis ne s'élèvent pas à moins de quatre-vingts ; ils se rapportent presque tous à l'éducation et consistent en comédies, nouvelles, romans, etc. Les principaux sont : *Théâtre d'Éducation*, 1771-1780 ; *Annales de la Vertu*, 1782 ; *les Veillées du Château*, 1784 ; *les Petits Émigrés*, 1798 ; *les Vœux téméraires ou l'Enthousiasme*, 1799 ; *Contes moraux*, 1802 et 1803. Elle a aussi composé de nombreux romans historiques, parmi lesquels on distingue : *Mademoiselle de la Fayette*, *Mademoiselle de Clermont*, 1802 ; *la Duchesse de la Vallière*, 1804 ; *Madame de Maintenon*, *le Siége de la Rochelle*, 1808.

Elle publia, en 1825, des *Mémoires* (10 vol. in-8°) qui offrent des révélations curieuses, mais qui firent grand scandale. Madame de Genlis se montra dans ses premiers écrits fort hostile aux philosophes du dix-huitième siècle. Dans ses ouvrages d'éducation, écrits avec élégance et remplis d'intérêt, elle enseigne une morale pure, que malheureusement elle n'a pas toujours mise en pratique. Elle se fit beaucoup d'ennemis par sa médisance et ses habitudes d'intrigue. Cependant, sur la fin de sa vie, elle a composé quelques *Nouvelles religieuses* qui semblent inspirées par une foi sincère et une longue expérience.

— Champein (Stanislas), compositeur, membre de l'Institut, né en 1753, à Marseille, le

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1831	à la croix ; on la brise, on la mutile, on la précipite, et dans sa chute l'orgue, chef-d'œuvre admirable de patience et d'art, est brisé en mille pièces. Ces vandales ne laissèrent de la vieille église que les murailles, les vitraux mêmes ne furent pas épargnés.
	Cette première dévastation s'opère sans que personne songe à s'opposer au désordre. Le gouvernement ne s'occupe que des moyens de donner une leçon au clergé et aux royalistes ; le préfet de police fait afficher une proclamation qui accuse une conjuration des nobles et des prêtres, et on voit paraître un arrêté qui commande le renversement des croix comme une mesure régulière et administrative. A cette triste époque où l'autorité n'avait ni force ni respect d'elle-même, les sacriléges furent traités avec déférence, et on légalisa les excès de l'émeute.
	Le lendemain, encouragés par l'absence de toute mesure répressive, les dévastateurs de Saint-Germain-l'Auxerrois se portent à Notre-Dame et à l'Archevêché, sous le prétexte que l'archevêque avait autorisé la cérémonie de la veille. Là se passèrent encore des scènes affreuses, en présence de la garde nationale impassible et l'arme au bras. Tout disparaît : les murs, les parquets, les charpentes, les grilles, tout est détruit de fond en comble. La bibliothèque de l'archevêque, si précieuse en livres et en manuscrits rares dont il a été impossible de réparer la perte, est amoncelée sur le Petit-Pont et précipitée à la Seine avec les meubles et les ornements. Tout cela se passait au milieu des réjouissances et des joies grossières du carnaval ; on voit des misérables affublés de vêtements sacrés parcourir Paris en parodiant les cérémonies de la religion. L'autorité resta impassible et se contenta de décerner un mandat d'amener contre l'archevêque de Paris et quelques légitimistes notables, pendant que la populace se portait à la poursuite de l'archevêque, jusqu'à sa maison de campagne de Conflans, qui fut pillée et saccagée comme l'Archevêché.
	Ailleurs la foule venait attaquer la maison de M. Dupin et brisait partout les fleurs de lis. « Le roi de juillet, dit un historien, paya son indigne faiblesse en se voyant forcé de faire disparaître de son palais et de ses voitures les glorieuses armoiries de sa famille. »
(17 février)	— Louis-Philippe refuse le trône de Belgique pour son fils. En attendant qu'un nouveau choix ait été décidé par le congrès, le baron Surlet de Chokier est nommé régent du royaume. Le gouvernement français craignait que l'acceptation de la couronne belge ne fût considérée comme un acheminement à la réunion de la Belgique à la France.
(février)	— Tout se disposait en Italie pour lever l'étendard de l'indépendance. Menotti va trouver à Florence les princes Napoléon et Louis, leur expose l'état de l'Italie et le besoin qu'elle pouvait avoir d'eux. Il leur dit que le nom de Napoléon était encore tout-puissant sur les peuples ; qu'il devait servir à la cause de la liberté, et que l'Italie réclamerait leur intervention quand le moment serait arrivé. Les jeunes princes s'y engagèrent. Un incident ayant fait éclater le complot, les conjurés prennent les armes. Les princes Napoléon et Louis écrivent à leur mère pour la prier de quitter Rome. Ils ajoutent qu'ils partent le lendemain pour aller au-devant d'elle. La reine, craignant qu'ils ne se jetassent au milieu de l'insurrection, part à l'instant même ; mais ses craintes sont réalisées ; on lui remet une lettre du prince Louis, dont voici

Religion, Législation, Statistique.

(2 novembre). *Constitution d'un nouveau ministère.* — M. Laffitte, président du conseil et ministre des finances; M. Dupont de l'Eure, garde des sceaux, ministre de la justice; M. le maréchal Gérard, ministre de la guerre; M. le comte Sébastiani, ministre de la marine; M. le maréchal Maison, ministre des affaires étrangères; M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur; M. Mérilhou, ministre de l'instruction publique et des cultes. — Tous les ministres sans portefeuille furent écartés de cette combinaison, qui reposait sur l'idée d'unité avec la présidence de M. Laffitte.

— (17 novembre). M. le comte Sébastiani remplace au ministère des affaires étrangères le maréchal Maison. M. le comte d'Argout est nommé ministre de la marine en remplacement du maréchal Sébastiani; le maréchal Soult, duc de Dalmatie, succède comme ministre de la guerre au maréchal Gérard.

— (30 novembre). Mort du pape Pie VIII. François-Xavier *Castiglioni*, né à Cingoli (États de l'Église) le 20 novembre 1761, était évêque de Frascati lorsqu'il fut élu pape sous le nom de Pie VIII, le 31 mars 1829, après la mort de Léon XII. Son pontificat, dont la durée ne fut que de vingt mois, a été signalé par une politique habile, comprenant l'esprit et les besoins du siècle comme ceux de la religion.

— (Décembre.) — Finances. — « En considérant les résultats matériels de la révolution de 1830, le malaise général, la baisse des effets publics, la dépréciation des immeubles, la détresse du commerce et de l'industrie, et le nombre immense des faillites qui ont ébranlé le crédit des meilleures maisons, on est effrayé de la masse des pertes et de la détérioration des capitaux que cette révolution a dû entraîner. Les invasions de 1814 et 1815 n'ont peut-être pas produit autant de dommages, parce qu'on les avait prévues, parce que le commerce et l'industrie n'avaient pas été surpris, comme cette fois, par un ouragan qui détruisait les bénéfices du passé ou les espérances de l'avenir, et parce qu'en perspective, au moins, elles promettaient la paix. Ici la détresse s'est manifestée dès l'origine par la cessation du travail,

Synchronismes, etc.

20 septembre, mort en 1830, est connu par de spirituelles partitions dont plusieurs sont restées longtemps au répertoire. On remarque surtout *le Soldat Français*, opéra comique, 1779; *la Mélomanie* (1781), charmante parodie du genre italien, qui est encore populaire; *le Nouveau Don-Quichotte*, qu'il fit passer pour un opéra italien, et qui trompa les Italiens eux-mêmes. Champein quitta le théâtre pour l'administration en 1792; il fut pendant quelques années préfet de Mayence. — Il ne faut pas le confondre avec son fils, François Champein, qui a écrit dans diverses feuilles françaises et belges, et a fondé une revue musicale et théâtrale sous le titre de *la Mélomanie*, titre qui rappelle le chef-d'œuvre de son père.

— Rode (Pierre), violoniste, né à Bordeaux en 1773, mort le 27 octobre 1830, n'avait que treize ans quand il fut présenté à Viotti, qui, charmé de ses dispositions, se chargea de le former. Il devint bientôt lui-même un artiste distingué, et fut appelé, dès la fondation, au Conservatoire, où il créa l'enseignement du violon; il était en même temps nommé premier violon de la musique du premier consul. Rode obtint de grands succès dans toute l'Europe et se fit remarquer par sa bienfaisance autant que par son talent. Il a écrit une méthode de violon pour le Conservatoire (avec Baillot), et a composé des morceaux de musique fort estimés.

— Catel (Charles-Simon), compositeur, membre de l'Institut, né à Laigle en 1770, mort le 30 octobre 1830. Élève de Gossec, il composa avec ce maître de beaux morceaux de musique militaire pour les cérémonies de la république. On remarqua surtout l'*Hymne à la Victoire* (paroles de Lebrun). Il fut nommé professeur d'harmonie au Conservatoire, dès sa création, mais fut destitué en 1814. On a de lui un *Traité d'Harmonie* (1802, réédité en 1851 par A. Lebrun), plusieurs compositions dramatiques, dont les meilleures sont, au grand Opéra, *Sémiramis*, *les Bayadères*; à l'Opéra-Comique, *les Artistes par occasion*, *l'Auberge de Bagnères* (1807), *Wallace*, en trois actes (1817); des symphonies, des quatuors, etc., pour instruments à vent. Catel

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1831	un passage : « ..... Votre affection nous comprendra. Nous avons pris des engagements, nous ne pouvons y manquer, et le nom que nous portons nous oblige à secourir les peuples malheureux qui nous appellent. Faites que je passe aux yeux de ma belle-sœur pour avoir entraîné son mari, qui souffre de lui avoir caché une action de sa vie. » (On sait que le jeune Napoléon avait épousé sa cousine, seconde fille de Joseph.)

Les princes Napoléon et Louis organisent la défense depuis Foligno jusqu'à Civita-Castellana. Toute la jeunesse des villes et des campagnes leur obéissent. A peine armés, ils cherchent à tirer parti du peu de ressources qu'offrait le pays et se préparent à prendre Civita-Castellana et à y délivrer les prisonniers d'État qui gémissent dans les cachots depuis huit ans. De là à Rome, il n'y avait plus d'obstacles, mais on redoutait l'entrée de cette petite armée dans Rome. A la suite d'une entrevue avec Grégoire XVI, le roi Jérôme envoie l'un de ses officiers aux deux princes : « Sa Sainteté, leur dit cet officier, ne sait pas ce que veulent les insurgés, qu'ils s'expliquent... » Le prince Napoléon fit alors rédiger par le comité de Terni les principaux griefs et les besoins du pays. Mais le gouvernement de Bologne s'opposait à la prise de Rome, et le général Sercognani fut envoyé avec des troupes et l'ordre de remplacer les deux jeunes princes. Ils se rendirent alors à Ancône et de là à Bologne, voulant au moins servir comme volontaires. Dès qu'on sut qu'ils avaient quitté l'armée, les gouvernements devinrent plus sévères ; on ne les redoutait plus. La Toscane leur fut interdite. On leur défendit d'habiter la Suisse, et le gouvernement autrichien se mit à les traquer de toutes parts. Comme ils étaient encore sur le territoire insurgé, entre les villes de Terni, de Spolette, de Pérouse, de Foligno, etc., les Autrichiens continuant de s'avancer, les princes prirent part à quelques engagements qui eurent lieu, et soutinrent dignement l'honneur de leur nom. Mais il fallut céder devant des forces trop considérables. Le prince Napoléon fut blessé à côté de son frère, et alla mourir à Forli, des suites de sa blessure et d'une maladie qui l'atteignit subitement. Bientôt il ne resta plus au prince Louis, que cette perte avait mis au désespoir, d'autre parti à prendre que de suivre à Ancône la retraite des patriotes italiens. Ils frétèrent des navires et cherchèrent un asile en France et en Suisse. Mais la duchesse de Saint-Leu, accourue elle-même à Ancône, y trouve son fils Louis atteint d'une maladie dangereuse. Elle fait courir le bruit que le prince s'était réfugié en Grèce, parvient à le dérober à tous les yeux ennemis, puis, à la faveur d'un déguisement et d'un passeport anglais, elle traverse une grande partie de l'Italie, et bravant la loi de proscription qui frappait sa famille, elle arrive à Paris. Elle alla loger rue de la Paix, et prévint Louis-Philippe de son arrivée. La duchesse demandait la permission d'attendre dans la capitale que son fils fût complétement rétabli. Le roi avait de grandes obligations à la reine Hortense. C'était à sa prière que l'empereur avait autrefois accordé à la mère de Louis-Philippe la permission de séjourner en France et lui avait même assuré une pension considérable ; mais l'émeute grondait alors autour des Tuileries ; la colonne de la place Vendôme était entourée de citoyens qui célébraient l'anniversaire du retour de l'île d'Elbe. Le gouvernement eut peur ; le premier ministre Casimir Périer fit sommer la duchesse et son fils de quitter sur-le-champ la capitale. Avant de partir, Louis-Napoléon écrivit à Louis-Philippe, *représentant d'une grande nation*, une lettre

Religion, Législation, Statistique.

par la suspension des affaires, par un décroissement notable dans le produit des contributions indirectes. »

— (10 décembre). Loi portant suppression des juges auditeurs. Ces magistrats avaient été créés par le décret du 16 mars 1808 ; ils formaient une sorte de corps supplémentaire destiné à aider les cours et les tribunaux dans l'administration de la justice, et à préparer les jeunes magistrats aux fonctions de juges et conseillers par une sorte de stage. Après leur suppression, quelques-unes de leurs fonctions ont été attribuées aux juges suppléants.

1831 (2 février). Le cardinal Capellari est élu pape, sous le nom de Grégoire XVI.

— (9 février). — Insurrection a la Martinique. — D'après les instructions du ministre de la marine, le gouverneur de la Martinique avait publié un arrêt portant abolition des condamnations pour délits politiques depuis le 7 juillet 1815. Néanmoins, au commencement de février 1831, cette colonie fut le théâtre d'une insurrection assez grave pour nécessiter des moyens de répression extraordinaires. Dans la nuit du 9 au 10, un grand nombre d'esclaves révoltés promenèrent l'incendie dans la ville de Saint-Pierre et aux environs; ils résistèrent à la force armée. Onze maisons de la banlieue devinrent la proie des flammes ; dans la ville, des tentatives d'incendie n'avaient pas obtenu le même succès. La colonie de la Martinique fut mise en état de siége et des commissions militaires s'organisèrent. Le gouverneur, averti que les noirs prévenus de complicité dans ces crimes, et réfugiés à Sainte-Lucie, reparaissaient pour embaucher et associer à leur complot les esclaves paisibles, prit, le 8 mars, un arrêté tendant à s'assurer de la personne des coupables. Grâce à ces mesures, la tranquillité se rétablit dans les divers quartiers de la Martinique.

— (12 mars). Ordonnances qui créent des chaires d'archéologie, d'économie politique et d'histoire des législations comparées au Collége de France.

— (13 mars). Par ordonnances royales de ce jour, le ministère est ainsi composé : Casimir Pé-

Synchronismes, etc.

posa les principes de la science des accords, tels qu'on les comprend aujourd'hui. Ses mélodies se distinguent par une grande élégance et une exquise pureté.

1831 (30 janvier). Les chambres polonaises nomment un gouvernement national, lequel se compose de cinq membres non responsables, et jouissant de toutes les prérogatives attribuées à la royauté. Ces membres étaient : le prince Adam Czartoryski et Barzykowski, représentant les opinions monarchiques; Vincent Niémocowski et Théophile Morowski, représentant les idées constitutionnelles; et Lelewel, représentant la démocratie. Le prince Czartoryski est élu président du gouvernement national.

Peu de jours après, la nouvelle de l'irruption des Russes, sous les ordres de Diebitsch, est connue. Le gage des combats est jeté, et personne ne songe à reculer.

— (19 et 20 février). *Bataille de Grochow.* —Diebitsch occupa bientôt le bois de Grochow avec quatre-vingt mille hommes et deux cents pièces d'artillerie. La ligne de bataille des forces polonaises ne comptait qu'environ trente mille soldats et cinquante canons; mais, malgré l'inégalité du nombre, les journées des 19 et 20 février couvrirent de gloire les drapeaux polonais.

Le corps des grenadiers russes, fort de vingt mille hommes, ayant rejoint l'ennemi, Diebitsch ne tarda pas à commencer la lutte.

Les divisions Zymerski et Strzynecki, postées dans un taillis d'arbres, lui opposèrent longtemps la plus vive résistance ; mais, redoublant d'efforts, Diebitsch parvint enfin à percer le centre des troupes polonaises. Déjà il se croyait vainqueur et avait lancé par cette trouée sa cavalerie d'élite, quand les Polonais se rallièrent avec intrépidité et lui firent essuyer des pertes sensibles. Le superbe régiment des cuirassiers du prince Albert, surnommés les Invincibles, périt presque entier sous les coups des lanciers blancs. De tout ce corps de géants, un seul homme survécut, le colonel, qui entra prisonnier à Varsovie.

Cette catastrophe arrêta la marche de Diebitsch et assura la retraite de l'armée polo-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1831	par laquelle il sollicitait l'honneur de servir dans l'armée française. Cette lettre n'obtint pas même de réponse, et les deux exilés durent reprendre la route de Londres. Après quelques mois de séjour dans cette capitale, la reine reçut des passeports pour traverser la France. M. de Talleyrand, alors ambassadeur en Angleterre, les avait longtemps refusés; lorsque la reine lui fit part de son intention de passer par la Belgique, le vieux diplomate se récria ; il craignait que les Belges, qui venaient d'accomplir leur révolution, ne proclamassent le neveu de l'empereur pour leur chef. On rapporte que Léopold alla voir le prince Louis, et lui dit en souriant, sans doute pour se moquer des frayeurs de Talleyrand : « Vous ne m'enlèverez pas mon royaume, n'est-ce pas ? » Les deux illustres voyageurs arrivèrent à Arenenberg au mois d'août 1831.
(11 avril)	— Jugement de la cour des Pairs, qui condamne par contumace à la prison perpétuelle MM. d'Haussez, Capelle et de Montbel, ex-ministres de Charles X.
(18 mai)	— Voyage du roi. Il visite Rouen, le Havre, Fécamp, Abbeville, Amiens.
(Mai)	— Le général Berthézène fait une expédition dans les montagnes situées à l'est de la plaine de la Mitidja. Après avoir châtié sévèrement plusieurs tribus rebelles sur les bords du Harauh et du Hamize, il rentre à Alger sans avoir perdu un seul homme.
(6 juin)	— Nouveau voyage du roi dans les départements de l'Est. Il est de retour à Paris le 1er juillet.
(14 juin)	— Troubles à Paris dans la rue Saint-Denis.
(25 juin)	— Le général Clausel, appelé à la chambre des Députés, et promu à la dignité de maréchal de France, avait été remplacé dans le gouvernement d'Alger par le général Berthézène. Ce général ayant appris qu'il se reformait à Médéah une ligue hostile aux Français, résolut d'y aller réprimer les troubles et d'y rétablir l'autorité du bey installé par le général Clausel. Il partit d'Alger le 25 juin avec environ cinq mille hommes et une batterie d'artillerie de montagne. Le corps d'expédition franchit sans obstacle la première chaîne de l'Atlas, mais en arrivant à Médéah, il fut reçu à coups de fusil par deux ou trois cents cavaliers qui furent promptement mis en déroute. Des tribus qui avaient toujours refusé l'obéissance furent sommées d'envoyer des députés à Médéah, sous peine de voir ravager leurs habitations. Plusieurs se décidèrent à faire leur soumission. Les campements de celles qui bravèrent cette menace furent incendiés, et l'expédition regagna ensuite Alger, non sans être inquiétée par des nuées d'Arabes qui, au nombre de plus de douze mille, ne cessèrent de harceler les Français que lorsqu'ils les virent parvenus aux avant-postes d'Alger.
(8 juillet)	— Arrivée d'une flotte française à l'embouchure du Tage. Cette flotte force l'entrée du fleuve. Il s'agissait d'obtenir réparation des vexations auxquelles les Français établis en Portugal étaient fréquemment exposés. Le gouvernement de don Miguel avait d'abord refusé toute satisfaction; mais le contre-amiral Roussin ayant amené le pavillon des vaisseaux formant la ligne d'embossage, et jeté l'ancre devant les quais de Lisbonne, en face du palais royal, don Miguel, craignant un soulèvement de son peuple, envoya son adhésion aux conditions posées par l'amiral. Conformément au traité, qui fut signé le 14, la flotte portugaise, déclarée prisonnière, fut conduite à Brest.

Religion, Législation, Statistique.

rier, ministre de l'intérieur et président du conseil des ministres; — le baron Louis, ministre des finances;—M. Barthe, garde des sceaux, ministre de la justice; — M. le comte de Montalivet, ministre de l'instruction publique et des cultes;—M. le comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics; — M. le vice-amiral de Rigny, ministre de la marine et des colonies.

— (23 et 24 mars). Proposition de M. Baude, tendant à bannir la branche aînée des Bourbons.

— (2 avril). Adoption par la chambre des Députés de la loi sur les attroupements.

— (8 avril). Ordonnance royale pour le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme.

— (30 avril). Ordonnance royale instituant, sous le nom de *Croix de Juillet*, une décoration spéciale destinée à perpétuer le souvenir de la révolution de 1830. « La croix de Juillet consistera en une étoile à trois branches, en émail blanc, montée sur argent, et surmontée d'une couronne murale en argent. Le centre de l'étoile, divisé en trois auréoles émaillées aux couleurs nationales, entouré d'une couronne de chêne, portera à la face : 27, 28, 29 juillet 1830, et pour légende : *Donné par le roi des Français;* le revers, divisé comme le centre de la face, portera le coq gaulois en or, avec cette légende : *Patrie et Liberté.* — La croix de Juillet sera suspendue à un ruban moiré, de couleur bleu d'azur, portant un liséré rouge. — Les honneurs militaires seront rendus à la croix de Juillet comme à celle de la Légion d'honneur. »

— (22 mai.) — Troubles a Tarascon. — Les fêtes de la Pentecôte sont célébrées ordinairement, dans cette ville, à l'extérieur des églises, par divers jeux populaires. Les sociétés de Jarnègues avaient choisi ce jour-là pour planter, en grande pompe, un arbre de la liberté. L'autorité locale, d'après les ordres de l'autorité supérieure, déclara qu'elle s'y opposerait par tous les moyens légaux, même par la force armée. Mais le peuple s'était appliqué par avance à gagner l'esprit des soldats. Huit cents hommes d'infanterie et cent hommes de cavalerie avaient été dirigés sur les lieux pour

Synchronismes, etc.

naise dans les retranchements de Praga et de Varsovie.

— (27 février). Deux navires, le brick *le Tuba* et le cutter *le Lively*, partis de Londres le 14 juillet 1830, appartenant à MM. Enderby frères, et réunis sous le commandement de M. John Biscoe, de la marine royale britannique, avec la double mission de se livrer à la pêche des phoques et d'explorer les mers australes à de hautes latitudes, arrivèrent, le 27 février, par 65° 57′ au sud et 45° de longitude orientale. Biscoe vit très-distinctement une terre d'une étendue considérable, montagneuse et couverte de neige, à laquelle il imposa le nom d'*Enderby;* tous ses efforts eurent dès lors pour objet d'y aborder, mais elle était complétement entourée de glaces qui en défendaient l'approche.

— (7 avril). Insurrection au Brésil. — Dès le commencement de 1830, des idées d'union fédérative avaient pris naissance dans le peuple, des clubs hostiles s'étaient formés. Don Pédro voulut tenter un effort pour ramener les esprits.—Le 30 décembre il partit de Rio-Janeiro pour visiter les provinces, mais c'était dans la capitale que s'agitaient les partis. Il fut contraint de revenir le 12 mars suivant. L'agitation alla en redoublant. L'empereur fit de vains efforts pour la calmer; mais, abandonné de l'armée elle-même, il prit la résolution de renoncer au trône. Il rédigea lui-même l'acte d'abdication, qui transmettait la couronne à son fils, et, le 8 avril, un conseil provisoire de régence ayant été formé, on porta le jeune Pédro II à l'église, où il fut proclamé empereur. Le 13 avril, don Pédro et la jeune reine du Portugal sortirent du port de Rio-Janeiro et s'embarquèrent pour la France.

—(26 mai). Bataille d'Ostrolenka. La rencontre des Russes et des Polonais fut sanglante, et Diebitsch ne parvint qu'au prix des plus grands sacrifices d'hommes à s'emparer d'Ostrolenka et à pouvoir braquer de là ses canons sur les Polonais, maîtres des bords de la Narew. Chaque pouce de terrain fut disputé avec acharnement, et dans aucune bataille moderne peut-être la valeur personnelle ne joua un rôle plus brillant. Les officiers, les

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1831 (17 juillet)	— Un chef d'Arabes montagnards, nommé Ben-Zamoun, vient attaquer avec trois mille hommes une ferme modèle située à quatre lieues d'Alger, et qui n'était défendue que par un poste de cent cinquante hommes; la brigade Feuchères s'y porte à temps et culbute l'ennemi. Pendant les jours suivants, de nouveaux partis d'Arabes ne cessent de venir attaquer les postes français situés aux environs d'Alger, et sont partout repoussés avec perte. Enfin, le 22, le général Feuchères, à la tête de quatre bataillons et de cinq bouches à feu, les bat complétement. A partir de ce jour, la campagne d'Alger fut entièrement débarrassée d'Arabes et de Kabyles.
(9 août)	— Entrée d'une armée française en Belgique. — Le congrès de Bruxelles avait offert la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte d'Angleterre, et le 27 juin ce prince avait accepté solennellement. Un acte connu sous le nom de *Traité des dix-huit articles*, avait formulé les bases de séparation entre la Belgique et la Hollande. Il restait quelques difficultés au sujet du Luxembourg, de la forteresse de Maëstricht et de la navigation des eaux intérieures entre le Rhin et l'Escaut; mais on espérait qu'elles seraient bientôt aplanies.
	Le nouveau roi des Belges avait fait son entrée à Bruxelles le 21 juillet, et la révolution de ce pays semblait close au dedans. Il n'en était pas de même au dehors. Le jour même de l'inauguration du souverain, le roi Guillaume protestait contre les dix-huit articles, le 1er août il dénonçait l'armistice à la Belgique, et les 1er et 2 août il s'emparait de quelques points de la Flandre. Le roi des Belges réclame l'intervention d'une armée française. Le 9, le général Gérard entre en Belgique, trop tard pour empêcher l'ennemi de s'emparer de Louvain.
(1er septem.)	— Louis-Napoléon reçoit à Arenenberg une députation secrète des Polonais, venant de Varsovie lui proposer de se mettre à la tête de la nation en armes. Des raisons de haute politique provoquèrent d'abord de la part du prince un refus motivé. Bientôt cependant, cédant à un mouvement généreux, il partit, trompant la vigilance de sa mère ; mais il apprit en Saxe la reddition de Varsovie, et revint sur ses pas. A partir de ce moment, il ne s'occupa plus que de travaux littéraires ou scientifiques.
(2 novembre)	— Une question de tarif entre les ouvriers et les fabricants de Lyon cause dans cette ville une insurrection, à la suite de laquelle les ouvriers s'en rendent maîtres; il fallut un déploiement de forces extraordinaire pour y rétablir l'exercice de l'ordre légal. Le duc d'Orléans et le ministre de la guerre entrent à Lyon le 3 décembre.
1832 (23 février)	Occupation d'Ancône. Le prétexte de cette expédition, entreprise pour satisfaire les exigences du parti révolutionnaire de Paris, fut l'occupation par les Autrichiens de plusieurs points des légations. L'expédition se composait du vaisseau de guerre *le Suffren*, de 90 canons, armé en transport, et des frégates *l'Artémise* et *la Victoire;* le capitaine de vaisseau Gallois commandait la petite escadre, et le colonel Combes les troupes de débarquement. Ce fut pendant la journée du 22, quatorze jours après être partis de Toulon, que les navires parurent devant Ancône. Là, on les crut destinés pour la Morée, et le commandant de la place s'entendit avec le capitaine Gallois sur le salut à échanger. Rien ne faisait pressentir ce qui devait se passer dans la nuit. A deux heures du matin, *la Victoire* et un grand nombre de chaloupes portant des troupes de débarquement pénètrent dans le port; les sapeurs enfoncent les portes à coups de hache, et les soldats se répandent dans la ville

Religion, Législation, Statistique.

protéger l'enlèvement de l'arbre de la liberté planté dès le matin. A la vue des autorités, les buveurs s'élancèrent sur les tables et déclarèrent de là, au milieu des chants les plus bruyants et des cris de *Vive la liberté!* qu'ils se feraient tuer au pied de l'arbre plutôt que de le laisser renverser. On enjoignit aux détachements militaires de faire quelques mouvements de marche pour disperser la foule assemblée autour de l'arbre; mais les soldats du 15e de ligne, qui avaient été entourés et excités, à qui même on avait distribué du vin, refusèrent d'obéir. Ils posèrent leurs armes et joignirent leurs chants et leurs cris à ceux de la foule ameutée. Un conseil de guerre ayant été appelé, quelques semaines plus tard, à juger le lieutenant Itam, commandant du détachement, le capitaine rapporteur conclut à l'acquittement de l'accusé, en soutenant que le refus des régiments de la garnison de Paris de marcher sur le peuple en juillet 1830 justifiait la conduite du lieutenant Itam. Le conseil adopta les conclusions du rapporteur à la majorité de six voix contre une.

— (6 juillet). Ordonnance royale portant qu'il sera élevé sur l'ancien emplacement de la Bastille un monument funéraire en l'honneur des victimes des trois journées de juillet 1830.

— (16 et 17 septembre). La nouvelle de la prise de Varsovie, répandue dans Paris le 16 septembre, y avait excité une vive fermentation, et devint le prétexte de graves désordres. Des rassemblements se formèrent sur plusieurs points, en proférant des cris séditieux; la boutique d'un armurier fut livrée au pillage; les vitres de l'hôtel du ministre des affaires étrangères et les réverbères furent brisés. Les troubles prirent, dans la journée du 17, un caractère encore plus sérieux; les agitateurs, plus nombreux que la veille, pillèrent une autre boutique d'armurier et commencèrent à élever quelques barricades. MM. Casimir Périer et Sébastiani, étant sortis de l'hôtel des affaires étrangères, furent reconnus et insultés; une foule menaçante s'attacha à les suivre; mais les deux ministres, mettant pied à terre sur la place Vendôme, où ils furent rejoints par le garde des sceaux, imposèrent aux perturbateurs par leur sang-froid. Partout

Synchronismes, etc.

de se servir de leurs armes, luttèrent corps à corps, et presque tous furent blessés. Le généralissime conduisit lui-même les combattants à la charge, bataillon par bataillon, comme s'il eût voulu faire oublier, par un courage extraordinaire, ses fautes précédentes. Un moment les Russes parvinrent à passer le pont; mais bientôt, criblés par l'artillerie polonaise, ils se virent rejetés sur l'autre rive à travers un monceau de cadavres. En définitive, le champ de bataille demeura aux Polonais, qui avaient acheté cruellement cet avantage. Trois cents de leurs officiers, parmi lesquels se trouvaient les excellents généraux Kicki et Henri Kamenski, gisaient, percés de coups, sur le terrain; sept mille soldats perdirent également la vie. Les Russes eurent environ quinze mille hommes mis hors de combat.

— (8 septembre). Il ne restait à Varsovie que vingt mille hommes de troupes régulières pour soutenir l'attaque du gros de l'armée russe, commandé par le feld-maréchal Paskéwitsch, et qui se montait à cent dix-huit mille combattants, avec quatre cents pièces d'artillerie. Après huit jours d'une résistance désespérée aux portes de Varsovie, dans laquelle les Polonais essuyèrent une perte de cinq à six mille hommes, et les Russes eurent environ vingt mille hommes tués ou blessés, l'occupation de Varsovie par les Russes mit fin à un drame auquel l'Europe n'eut pas honte d'assister comme témoin passif.

— (7 octobre). Assassinat de *Capo d'Istrias*, président de la Grèce.

— Niebuhr (Berthold-George), écrivain allemand, auteur d'une *Histoire Romaine* justement estimée, conseiller d'État du royaume de Prusse, mourut le 2 janvier 1831. Fils d'un célèbre voyageur danois, il était né à Copenhague en 1776; il suivit d'abord la carrière administrative, fut secrétaire du ministre des finances de Danemark, puis directeur de la banque; se retira en Prusse lors de l'invasion des Français en Allemagne, y devint directeur du commerce, fut nommé professeur à l'université de Berlin, lors de la fondation de cet établissement, commença en 1811 la publication de l'*Histoire Romaine*, qui a fait sa répu-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1832	endormie. Bientôt la citadelle est cernée, et son commandant sommé immédiatement de la remettre aux troupes françaises. En vain ce dernier demande ce que signifie cet acte de guerre en pleine paix, le colonel Combes n'écoute rien, ni remontrances, ni objections, et se fait remettre la ville et la citadelle, sur laquelle ne tarda pas à flotter le pavillon tricolore.
(5 mars)	— Prise de Bone. — Bone est occupée par un coup de main des plus hardis. Le capitaine d'artillerie Buisson d'Armandy, accompagné du capitaine Jousouf, des chasseurs algériens, entra le 25 mars dans la Casauba de cette ville, avec trente hommes de marine armés de douze fusils. Cent Turcs se joignirent à ce détachement, et avec cette faible troupe le brave d'Armandy se maintint dans la place jusqu'à l'arrivée des renforts, après avoir eu à prévenir une sédition que faisaient craindre les dispositions des Turcs. L'énergie, la présence d'esprit de deux hommes ayant ainsi assuré à la France la possession d'un pays d'une admirable fertilité, des travaux d'amélioration commencèrent à donner à la ville de Bone un tout autre aspect.
(8 mars)	— Les Arabes attaquent Oran ; le général Boyer leur résiste avec succès et les force à la retraite.
(22 mars)	— Le choléra-morbus se déclare à Paris et sur plusieurs points de la France ; il exerce pendant cinq mois ses ravages sur toutes les classes de la société ; une effroyable mortalité jette partout la terreur et la consternation.
(30 avril)	— La duchesse de Berry débarque en France sur les côtes de la Provence. Insurrection à Marseille.
(16 mai)	— Casimir Périer, président du conseil des ministres, est attaqué du choléra et succombe en peu de jours. La lutte qu'il avait eue à soutenir contre les partis et même contre la cour l'avait déjà usé. L'énergie de cet homme d'État avait peut-être créé plus d'obstacles qu'elle n'en avait surmonté.
(23 mai)	— Commencement de guerre civile dans les départements de l'Ouest. Tous ceux qui avaient été sous la république le théâtre des guerres de la Vendée et de la chouannerie sont mis en état de siége.
(26 mai)	— Un manifeste des députés de la gauche, publié sous le titre de *Compte rendu aux électeurs*, proteste en termes véhéments contre la marche du gouvernement de Louis-Philippe. « Les députés soussignés, disaient les signataires, convaincus des périls d'un système qui éloigne de plus en plus le gouvernement de la révolution qui l'a créé, regardent, dans la situation actuelle de la France, comme le plus impérieux de leurs devoirs de rendre compte à leurs commettants de leurs principes et de leurs votes. S'il n'a pas été en leur pouvoir de ramener le gouvernement aux conditions de sa propre conservation, il est du moins en leur pouvoir de signaler le danger. » Les attaques du compte rendu contre l'autorité royale donnèrent une nouvelle ardeur aux passions politiques. Le roi présidait lui-même le conseil des ministres depuis la mort de Casimir Périer ; la presse signala ce fait comme contraire à la constitution et fatal aux intérêts du pays ; l'opposition extrême ne garda plus aucun ménagement dans l'expression de ses griefs ; le langage des journaux du parti républicain était plein de violence et de menace ; tout annonçait un mouvement armé de la démocratie.

comprimés par les efforts réunis de la garde nationale et de la troupe de ligne, les désordres s'affaiblirent et ne se reproduisirent plus les jours suivants.

— (17 septembre). La chambre des Députés adopte, après une longue discussion, la proposition tendant à reconnaître les grades et décorations des *Cent Jours*, mais après l'avoir modifiée considérablement. Cette loi subit encore d'autres modifications à la chambre des Pairs. Le 16 octobre suivant, elle fut consacrée par un second vote à la chambre des Députés.

— (15 octobre). Traité qui prescrit définitivement la séparation de la Belgique et de la Hollande en deux royaumes distincts.

1832 (3 janvier). La chambre des Députés adopte un projet de loi sur la mobilisation des gardes nationales. La chambre des Pairs ne vote ce projet que le 11 avril.

— (5 janvier). Protestation des députés contre les expressions *roi de France* et *sujets du roi* employés par les ministres à la tribune.

— (22 janvier). Fermeture du temple *saint-simonien*. — Claude-Henri, comte de *Saint-Simon*, fondateur de l'école politico-philosophique dite *des industriels*, naquit à Paris, en 1760, de l'ancienne famille des Saint-Simon, qui prétendait descendre de Charlemagne. Il était proche parent du duc de Saint-Simon, l'auteur des Mémoires; il se déclara de bonne heure partisan des idées libérales. Il avait eu d'Alembert pour précepteur. Il suivit quelques années la carrière militaire en Amérique et en France, et la quitta en 1788 pour se livrer aux opérations financières, dans lesquelles il ne réussit pas. Ce ne fut qu'en 1807 qu'il entreprit l'apostolat, qui fut l'unique affaire du reste de sa vie. Il exposa, dans son *Introduction aux Travaux scientifiques du dix-neuvième siècle*, les idées fondamentales de son système, que nous définirons une sorte de quakérisme sans spiritualité ni pratiques extérieures. Basée sur cette croyance que la destinée de l'homme sur terre est de produire par le travail, cette théorie proclame l'industrie comme but définitif de la société humaine, et les industriels comme la classe supérieure de cette société :

tation, fut envoyé en 1816 à Rome, comme ambassadeur de la Prusse près du saint-siége, et profita de son séjour en Italie pour faire des recherches importantes sur l'histoire et la philologie, quitta Rome en 1824, accepta une place à l'université de Bonn, et résida dans cette dernière ville jusqu'à sa mort. Son *Histoire Romaine* se compose de plusieurs parties qui ont été publiées à des époques fort éloignées, et n'a pu être achevée; la dernière édition a paru à Berlin, 1828-32, 3 vol. in-8°; elle a été traduite en français par M. de Golbéry, 1830 et années suivantes. Dans cet ouvrage, rempli d'érudition et de sagacité, Niebuhr a soumis à la critique la plus sévère les faits des premiers temps de l'histoire de Rome, et a porté le scepticisme plus loin que ses devanciers, Beaufort, Lévêque, etc. On doit encore à Niebuhr une *Vie de son Père*, une réimpression de *la Byzantine*, Bonn, 1826 et années suivantes; la publication, avec Angelo Maï, de *la République de Cicéron*, de fragments de *Fronton*, de *Dion Cassius*, la découverte des *Institutes de Caius*, etc.

— Kreutzer (Rodolphe), compositeur et violoniste, né en 1767, à Versailles, d'un musicien allemand; mourut à Genève, le 6 janvier 1831. Il se fit d'abord remarquer, dès l'âge de treize ans, en exécutant avec une rare perfection un concerto qu'il avait composé lui-même; voyagea en Italie, en Allemagne; fut nommé premier violon de la chapelle de Napoléon, professeur au Conservatoire, premier chef d'orchestre à l'Opéra, et membre de l'Académie de musique. On lui doit la musique des opéras d'*Astyanax*, d'*Aristippe*, de *la Mort d'Abel*, de plusieurs ballets et opéras comiques (*Paul et Virginie*, *Lodoïska*, 1791), des symphonies, des sonates de violon, etc.

— Laïs ou Lays (François), habile chanteur, né en 1758, à la Barthe, près de Bagnère (Hautes-Pyrénées), mort au mois de mai 1831; avait débuté à l'Opéra en 1779, et avait fait pendant quarante ans les délices du public. Il réussissait surtout dans les rôles du marchand de *la Caravane*, du consul dans *Trajan*, de Cinna dans *la Vestale*. Il fut professeur au Conservatoire et à l'École de chant. Laïs avait

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1832 (5 et 6 juin)	— Insurrection a Paris. — Les obsèques du général Lamarque, mort le 1er juin, sont l'occasion d'une insurrection républicaine, qui décide le ministère à mettre la capitale en état de siége.

Le 5, vers dix heures du matin, les différentes parties du cortége funèbre se formèrent dans tous les quartiers environnant la maison mortuaire, rue du Faubourg-Saint-Honoré. On y remarquait des membres des deux chambres, des généraux, des gardes nationaux de la ville et de la banlieue, au nombre de dix mille environ, en grande tenue; des artilleurs de la garde nationale de Paris, les écoles et les députations de citoyens de diverses industries, les décorés de Juillet, les étrangers et les réfugiés polonais. Après les troupes de toutes armes que l'administration avait commandées pour le convoi du général, marchaient les teinturiers et les imprimeurs avec des bannières portant des inscriptions en l'honneur du défunt. Les couleurs nationales de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Pologne, flottaient au milieu des groupes de réfugiés de ces diverses nations. Partout où l'on apercevait l'uniforme polonais, il était salué avec enthousiasme et admiration par l'innombrable population qui se pressait sur les côtés des boulevards, aux balcons, aux fenêtres, sur les terrasses et les estrades.

Tandis que la plus grande partie de cette multitude conservait une attitude calme, une foule de jeunes gens, dans un état d'exaltation difficile à décrire, poussaient des clameurs bruyantes, criaient *Vive la République! A bas Philippe! Plus de Bourbons!* et troublaient à chaque instant la marche du cortége par leur turbulence. De là des désordres graves qui commencèrent dès la place de la Concorde, où plusieurs sergents de ville, dont la présence était un objet d'irritation, furent maltraités et obligés de se réfugier dans les Tuileries. A la hauteur de la place Vendôme, le convoi fut détourné de force pour que le cercueil pût faire le tour de la colonne. Ici, on s'étonna de voir le poste de l'état-major rentrer dans le corps de garde, au lieu de rendre les honneurs militaires au cortége, et ce ne fut qu'après une contestation assez vive que les soldats se rangèrent en bataille.

Arrivé au bas du pont d'Austerlitz, sur la rive droite de la Seine, le char funèbre s'arrêta devant une estrade tendue en noir, ornée de drapeaux réunis en trophées et destinée à servir de tribune aux orateurs. Là des discours furent prononcés par le maréchal Clauzel, M. Mauguin, le général La Fayette; par M. Garnier (du grand duché de Bade), au nom des patriotes allemands; par le général polonais Ominski, le général portugais Saldanher, le général italien Sercognani, etc. A peine ces discours étaient-ils terminés, que la confusion et le désordre se mirent dans tous les rangs. Le corps devait être placé sur une voiture, d'après les dernières volontés du général, et transporté immédiatement à Saint-Sever, dans le département des Landes; mais une foule de jeunes gens manifesta, par les exclamations les plus virulentes, l'intention de le porter au Panthéon. En cet instant parut un individu à cheval, entouré d'une ceinture rouge, et promenant, au milieu de la multitude stupéfaite, un drapeau rouge avec cette inscription : *La liberté ou la mort!* Un second drapeau de la même couleur, surmonté d'un bonnet rouge, avait été déployé sur un autre point. A la vue de ces signes auxquels se rattachaient tous les souvenirs de la terreur, et qui produisirent l'impression la plus pénible sur la grande majorité des spectateurs, les cris de *Vive la République! A bas Louis-Philippe!* retenti-

Religion, Législation, Statistique.

« L'homme le plus heureux, dit-il, est celui qui » travaille. La famille la plus heureuse est celle » dont tous les membres emploient utilement leur » temps. La nation la plus heureuse est celle dans » laquelle il y a le moins de désœuvrés. L'huma- » nité jouirait de tout le bonheur auquel elle peut » prétendre s'il n'y avait point d'oisifs... Il est » essentiel de laisser à l'idée de travail toute la » latitude dont elle est susceptible : un fonction- » naire public quelconque, une personne adonnée » aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie ma- » nufacturière et agricole, travaillent d'une ma- » nière tout aussi positive que le manœuvre bê- » chant la terre, que le portefaix transportant des » fardeaux. *Mais un rentier, un propriétaire qui » n'a pas d'état, qui ne dirige pas personnelle- » ment les travaux nécessaires pour rendre sa » propriété productive, est un être à charge à la » société, même quand il est* AUMONIER... *Le mo- » raliste doit pousser l'opinion publique à punir » le propriétaire oisif, en le privant de toute » considération.* »

Cette citation renferme le germe du système industriel exposé dix ans plus tard par Saint-Simon. Dans un autre ouvrage ayant pour titre *le Nouveau Christianisme*, l'auteur s'attache à démontrer que toutes les communions chrétiennes, y compris l'église catholique, sont aujourd'hui également hérétiques, en ce sens que toutes ont également perdu de vue le dogme fondamental du christianisme, savoir : que *tous les hommes sont frères*, et doivent se conduire comme tels les uns à l'égard des autres.

En 1819, son livre intitulé *l'Organisateur* fut déféré à la cour d'assises; l'accusation se fondait sur une figure hardie, par laquelle Saint-Simon montrait que la France pourrait perdre, en une seule nuit, tous ses plus grands personnages politiques sans en éprouver de dommage, tandis que la perte aussi brusque de ses premiers savants, de ses premiers artistes et de ses premiers industriels mettrait chez elle la civilisalion en danger. Le jury ne vit rien de séditieux dans cette opinion, et en conséquence celui qui l'avait exprimée fut acquitté. — L'imperturbable constance avec laquelle Saint-

Synchronismes, etc.

la plus belle voix de ténor qu'on eût entendue jusque-là.

— LAFONTAINE (Auguste), romancier allemand, né à Brunswick en 1756, d'une famille de réfugiés français, mort à Halle, au mois d'avril 1831; était fils d'un professeur de peinture. Il étudia la théologie à Hœlmstadt, devint, en 1786, précepteur des enfants d'un général prussien, qui le fit nommer aumônier de régiment, vint en cette qualité avec les Prussiens en Champagne (1792), puis alla se fixer à Halle, où le roi de Prusse lui donna un canonicat, et où il se livra tout entier à la littérature. Il fut l'un des plus féconds et des plus aimables romanciers allemands; ses ouvrages offrent une peinture fidèle de la société et une morale pure; mais on trouve dans tous une marche trop uniforme. Parmi ses romans on remarque : *Blanche et Marie, les Systèmes de morale, Raphaël, Charles et Emma, Émilie Walther, l'Homme singulier, la Famille de Halden, le Tableau de famille*, etc.; la plupart ont été traduits en français.

— DUPETIT-THOUARS (Aubert), botaniste, né en 1758, en Anjou; entra au service en 1792, et dut aller avec son frère à la recherche de Lapeyrouse. Parti après lui, il tenta inutilement de le rejoindre à l'île de France; faute de ressources, il fut obligé de séjourner dans cette île, et y resta dix ans; il profita de ce séjour pour étudier la flore de ce pays. Il passa ensuite quelques mois à Madagascar, et revint en France en 1802. A partir de 1806, il fut vingt ans directeur de la pépinière du Roule. Il est mort le 11 mai 1831. Dupetit-Thouars a publié des ouvrages sur la botanique et l'agriculture. Il était membre de l'Institut.

— GRÉGOIRE (Henri), vulgairement nommé l'*abbé Grégoire*, né en 1759, à Vého, près de Lunéville; était curé d'Emberménil, en Lorraine, et s'était déjà fait connaître par des écrits empreints de l'esprit frondeur de l'époque, lorsqu'il fut envoyé, en 1789, aux États généraux, pour représenter le clergé de Lorraine. Il fut un des premiers à provoquer la réunion des trois ordres, prêta le fameux serment du Jeu de Paume, présida la séance du 14 juillet, où les députés se déclarèrent en permanence, pendant que le peuple prenait

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1832	rent avec une nouvelle force. Un fiacre fut dételé, et le général La Fayette, forcé, bien plutôt qu'invité d'y monter, pour être ramené ainsi jusqu'à son domicile, aux cris de *Vive La Fayette ! Vive la République !*

Cependant le groupe qui avait voulu conduire le corbillard au Panthéon avait été arrêté par la garde municipale, qui s'opposa à son passage, rue de Buffon et rue de Poliveau, et assura le départ des restes du général Lamarque. Mais, d'un autre côté, la voiture dans laquelle on traînait le général La Fayette avait été rencontrée par deux escadrons de dragons, à la hauteur de la caserne de Sully : ils furent accueillis par des coups de feu ; car un grand nombre de jeunes gens avaient apparu tout à coup ayant des armes à la main. Dès ce moment, la révolte fut ouvertement déclarée. La lutte ne tarda pas à s'engager de toutes parts. Les dragons, qui déjà comptaient plusieurs blessés, firent une décharge et balayèrent la rue de l'Arsenal. Les insurgés n'en continuèrent pas moins le feu, les uns par les fenêtres du pavillon de Sully et du Grenier d'abondance, les autres derrière les palissades.

Les troupes restèrent maîtresses du terrain dans cette première action, et la foule, dont une grande partie croyait que les dragons avaient pris l'initiative de l'attaque, se rejeta dans les quartiers du centre, dressa des barricades, dépava les rues et chercha à se procurer des armes en enlevant les postes qu'elle rencontrait sur son passage. Les cris : *Aux armes! On nous égorge! On massacre la garde nationale!* retentissaient de tous côtés. En quelques instants la terreur devint générale. Partout où paraissaient les bandes d'agitateurs, les réverbères étaient brisés ; les marchands se hâtaient de fermer leurs boutiques. Alors commencèrent des scènes d'un désordre affreux et des collisions acharnées sur divers points ; en un mot, c'était la guerre civile déployant ses fureurs au sein de la capitale.

C'est dans l'enceinte du cloître Saint-Merry qu'eut lieu la dernière et plus formidable de ces luttes sanglantes. Le 6, à midi, les insurgés, refoulés de tous les points, avaient placé le siége principal de la résistance dans les rues qui avoisinent cette église ; là, huit cents républicains se trouvaient entourés, pressés par des masses qui s'élevaient à vingt mille hommes, troupes de ligne et garde nationale. En vain on leur avait fait dire de se rendre, ils refusèrent avec la plus grande résolution. Ce fut alors que le maréchal Soult donna l'ordre aux colonnes d'infanterie d'attaquer ; une vive fusillade partie des quais protégea la marche de la troupe de ligne et de la garde nationale, qui s'avancèrent intrépidement jusqu'au pied de la première barricade, située rue des Arcis. Cette colonne, reçue par une décharge à bout portant, s'arrêta d'abord, laissant le pavé jonché de morts, puis il se mit un grand désordre dans les rangs et la colonne recula. Une nouvelle attaque d'infanterie de ligne eut presque le même résultat ; seulement les insurgés se replièrent sur le point central de leur défense. Attaqués de toutes parts, ils demandèrent un instant à capituler. Le maréchal donna dix minutes pour une soumission absolue et à discrétion. Les dix minutes écoulées, nouvelle fusillade, feux croisés sur tous les points ; il ne fut plus question de se rendre ; l'exaltation était arrivée de part et d'autre aux dernières limites. Enfin, le maréchal Soult ordonna de faire avancer le canon pour détruire les retranchements jusque dans les portes de l'église s'il le fallait. Le canon tonna dans Paris, les boulets brisèrent les portes du sanctuaire, et bientôt ce fut un horrible massacre... La victoire demeura aux soldats de la ligne et aux gardes na-

Religion, Législation, Statistique.

Simon poursuivit la propagation de sa doctrine ne fut qu'un instant suspendue par le dépit qu'il ressentit d'abord en voyant le peu de crédit qu'elle obtenait. Il avait dissipé en expériences scientifiques ou industrielles des sommes hors de toute proportion avec ses ressources ; la lassitude ou le dégoût donnant tout à coup une direction funeste à son excessive activité d'imagination, il résolut de se délivrer de la vie, et se tira un coup de pistolet. La perte d'un œil fut le seul résultat de cette tentative de suicide. Réduit désormais à un état de fortune extrêmement modique, il réussit mieux à persuader de la sincérité de son dévouement aux intérêts de l'humanité, et il compta bientôt parmi ses disciples des hommes d'un mérite distingué, entre autres Augustin Thierry, Auguste Comte, Enfantin, Bazard, Olinde Rodrigues. Il mourut dans leurs bras en 1825. Les disciples de Saint-Simon, après avoir développé avec un succès momentané les spécieuses doctrines du maître sur l'économie sociale, perdirent tout crédit et se couvrirent de ridicule, lorsque, passant de la théorie à la pratique, ils voulurent établir une hiérarchie nouvelle, proclamèrent l'égalité absolue de l'homme et de la femme, et prétendirent modifier le mariage, abolir l'hérédité, régénérer la famille et instituer un culte nouveau. Ils furent, en outre, accusés d'attenter à la morale publique.

— (4 juin). Avertis que, le 5 juin, un rassemblement de huit mille Vendéens devait se trouver réuni à Maisdon, où rendez-vous avait été donné aux insurgés des communes environnantes, le général Dermoncourt, commandant militaire du département de la Loire-Inférieure, et le chef de bataillon Georges, se portent, chacun de leur côté, à Maisdon, dès le 4 juin au matin, pour empêcher le rassemblement. Ils trouvent huit cents hommes déjà réunis sur le plateau situé entre la Maine et la Sèvre; le combat s'y engage, dure plusieurs heures, et se termine par la dispersion des chouans.

— (6 juin). — Attaque du chateau de la Pénissière. — Une réunion de chouans avait été indiquée pour le 6 juin au château de la Pénissière de la Cour, à une lieue et demie de Clisson. En l'absence du chef de bataillon Georges, l'adjudant-

Synchronismes, etc.

la Bastille; vota, dans l'assemblée constituante, toutes les mesures révolutionnaires, prêta serment le premier à la constitution civile du clergé, et fut élu peu après évêque constitutionnel de Blois. Envoyé à la Convention en 1792, il y proposa, dès la première séance, l'abolition de la royauté et la création de la république; il demanda en même temps l'abolition de la peine de mort, ce qui ne l'empêcha pas de voter la mort de Louis XVI. Il envoya son vote par écrit, étant absent de la Convention lors du procès du roi. De retour à la Convention, il fut nommé membre du comité de l'instruction publique, où il s'occupa de faire jouir les juifs des droits civils et politiques, et d'obtenir l'émancipation des nègres. Après la clôture de la Convention, il entra au conseil des Cinq-Cents, fit ensuite partie du Corps législatif, et fut élu sénateur en 1801. Il fut un des premiers, en 1814, à proposer la déchéance de l'empereur. En 1819, il fut élu député par le département de l'Isère, mais la chambre prononça son exclusion comme indigne. Il vécut ensuite dans l'obscurité jusqu'à sa mort, arrivée le 28 mai 1831. L'archevêque de Paris, qui était alors M. de Quélen, ne permit point de lui administrer les sacrements ni de l'inhumer avec les cérémonies du culte catholique, comme étant hors de l'Église, parce qu'il ne voulait point rétracter le serment qu'il avait prêté à la constitution civile du clergé. Il y eut à cette occasion une vive agitation dans Paris, où tout, à cette époque, était un prétexte à démonstrations politiques. Son corps fut porté à bras au cimetière et accompagné par une grande foule de peuple.

—Sarah Siddons (mistress), actrice anglaise, née en 1755, fille de Roger Kemble, directeur d'une troupe ambulante, et sœur du fameux acteur J. Kemble, épousa Siddons, acteur de la troupe de son père, joua longtemps en province avant d'être appréciée à sa valeur, parut à Drury-Lane, et obtint de si grands succès qu'on la surnommia *la reine de la tragédie*. Le rôle de lady Macbeth était son triomphe. Mistress Siddons quitta le théâtre en 1812 pour se livrer aux lettres et à l'éducation de ses enfants. Elle mourut le 8 juin 1831.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1832	tionaux, mais elle avait coûté cher; et si elle donna un juste triomphe à l'ordre public, si elle délivra pour un temps le gouvernement d'ennemis implacables, elle eut aussi pour résultat de semer des haines et des irritations profondes.
(7 juin)	— L'artillerie de la garde nationale de Paris, l'école Polytechnique et l'école Vétérinaire d'Alfort sont licenciées.
(22 juillet)	— Mort de François-Charles-Joseph Napoléon Bonaparte, duc de Reichstadt, fils de l'empereur. Ce jeune prince, miné par une phthisie pulmonaire, dédaignait les espérances qu'on essayait de lui faire partager.
(9 août)	— Le roi Léopold épouse à Compiègne la princesse Marie-Louise, fille aînée du roi des Français.
(2 octobre)	— Combat de Bouffarik. — Un détachement commandé par le général de Faudoas, et fort de quinze cents hommes, taille en pièces plus de trois mille Arabes, et ne compte que sept morts et douze blessés.
(22 octobre)	— Convention entre la France et l'Angleterre, à l'effet d'agir contre la Hollande. « D'après l'invitation du roi des Belges, et convaincus que de nouveaux retards dans l'exécution du traité fait avec la Belgique compromettraient sérieusement la paix générale, la France et l'Angleterre ont résolu, malgré le regret qu'elles éprouvent de voir que l'Autriche, la Prusse et la Russie ne sont pas préparées en ce moment à concourir aux mesures actives que réclame l'exécution dudit traité, de remplir à cet égard, sans un plus long délai, leurs propres engagements, et c'est en vue d'y parvenir par un concert immédiat et des mesures les mieux calculées à cet effet, que le roi des Français et le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne ont arrêté et signé par leurs plénipotentiaires les cinq articles suivants : » Art. Ier.—Ils s'engagent à notifier aux Pays-Bas et à la Belgique que leur intention est de procéder immédiatement à l'exécution du traité du 15 novembre 1831, et comme premier pas vers l'accomplissement de ce but, ils requièrent le roi des Pays-Bas de prendre, au 2 novembre, l'engagement de retirer, le 12 dudit mois, toutes ses troupes du territoire qui doit former le royaume de Belgique, dont les parties contractantes ont garanti l'indépendance et la neutralité. La même demande sera faite au roi des Belges, à l'égard des troupes qui se trouveraient encore sur le territoire des Pays-Bas. Ils déclareront en même temps que si les Pays-Bas et la Belgique ne satisfont point à cette réquisition, la France et l'Angleterre procéderont, sans autre avertissement ou délai, aux mesures qui leur paraîtraient nécessaires. » Art. II.—Si le roi des Pays-Bas se refuse à prendre l'engagement ci-dessus mentionné, un embargo sera mis sur tous les vaisseaux néerlandais qui se trouveront dans les ports de France et d'Angleterre, et une escadre française et anglaise combinée stationnera sur les côtes de la Hollande. » Art. III.—Si le 15 novembre il se trouvait encore des troupes néerlandaises sur le territoire belge, un corps français entrera en Belgique dans le but de les forcer d'évacuer ledit territoire ; bien entendu que le roi des Belges aura préalablement exprimé son désir de voir entrer les troupes françaises sur son territoire dans le but ci-dessus indiqué. » Art. IV.—Le but de la mesure indiquée dans l'article précédent se bornera à

major réunit une force de deux à trois cents hommes d'infanterie et de gendarmes, et se porta, dès neuf heures du matin, au château de la Pénissière, où quarante-cinq chouans se trouvaient déjà rassemblés. L'adjudant-major ordonna immédiatement l'attaque; après une courte défense, le mur du parc fut abandonné et les chouans se retirèrent dans l'habitation, d'où ils dirigèrent sur les soldats, par les fenêtres, un feu bien nourri. Deux fois les assaillants arrivèrent jusqu'à vingt pas du château, et deux fois ils furent repoussés. L'adjudant-major ordonna une troisième attaque, pendant laquelle quelques soldats, grimpant à l'aide d'échelles sur un côté du pignon qui n'avait pas de fenêtres, et ne pouvait par conséquent être défendu, défoncèrent le toit et jetèrent dans le grenier des matières embrasées.

A la vue des flammes, les soldats poussèrent de grands cris et se précipitèrent de nouveau à l'assaut, mais ils furent encore, cette fois, obligés de reculer en jonchant le sol de morts et de blessés. En ce moment arriva le commandant Georges à la tête d'un renfort; il ordonna une nouvelle attaque, à la faveur de laquelle les sapeurs enfoncèrent la porte. Mais les chouans, qui s'étaient retirés au premier étage, dirigèrent, à travers des fentes qu'ils avaient pratiquées au plancher, une vive fusillade sur les assaillants, aux cris de vive Henri V! Les soldats reculèrent encore une fois et ne paraissaient plus disposés à renouveler des attaques aussi meurtrières, lorsque le commandant Georges donna l'ordre de faire, pour le rez-de-chaussée, ce qui avait été fait pour le grenier; les soldats, armés de torches et de bois sec, mirent le feu par les fenêtres du rez-de-chaussée; en quelques minutes les chouans se trouvèrent avec du feu sur la tête et sous les pieds; ils n'en discontinuèrent pas moins leur fusillade. Cependant leur position n'était plus tolérable; plutôt que de périr dans les flammes, ils se décidèrent à faire une sortie; huit d'entre eux s'offrirent à rester dans le bâtiment incendié pour protéger la retraite de leurs camarades. Le reste de la petite garnison troua le mur du château du côté du parc, et, pendant que les huit qui étaient restés détournaient l'attention des soldats par des coups

— Diebitsch-Sabalkansky (Jean-Charles-Frédéric, comte de), général russe, né en 1785 d'une famille noble de Silésie, entra d'abord dans les armées prussiennes et passa ensuite au service de la Russie. Il devint un des favoris d'Alexandre, fut blessé à Austerlitz, se distingua à Eylau et à Friedland (1807), puis à Dresde (1813). On prétend que c'est lui qui conçut et donna le premier l'idée de marcher sur Paris. Dans la guerre contre les Turcs (1828), il se signala par le passage du Balkan, ce qui lui valut le surnom de Sabalkansky, et fut nommé feld-maréchal. Il commanda l'armée russe dans la guerre de Pologne, en 1831, et vainquit à Ostrolenka; mais il éprouva ensuite des revers et mourut peu de temps après, le 10 juin de la même année. On a attribué quelquefois sa mort à un suicide, mais il est plus probable qu'il mourut du choléra, qui sévissait avec fureur, à cette époque, en Russie et en Pologne.

— Monroe (James), président des États-Unis, né à Monroë's-Creek, en Virginie (1756). Lors de la révolution, il se rendit à l'armée comme volontaire, se distingua à la bataille de Brandywine, et fut nommé colonel par Washington; à la fin de la guerre il fut député au congrès, et devint, en 1794, ministre plénipotentiaire près de la république française. Pendant la présidence de Jefferson, il fut élu gouverneur de la Virginie, remplit des fonctions diplomatiques auprès des gouvernements français et espagnol, et coopéra au traité par lequel les États-Unis obtinrent la Louisiane. Pendant la guerre contre les Anglais (1814), il fut revêtu du commandement en chef des forces américaines. En 1817 il fut élu président et fut réélu en 1821. Après sa présidence, il se retira dans la Virginie et travailla à la réforme de la constitution de cet État. Il mourut le 4 juillet 1831.

— Érard (Sébastien), célèbre facteur de pianos, né à Strasbourg, en 1752, mort le 5 août 1831, était fils d'un fabricant de meubles. Il vint dès 1768 à Paris, y établit, quelques années après, une fabrique de pianos qui eut bientôt la vogue; Érard perfectionna le piano, l'orgue et la harpe. Il construisit les premiers pianos à queue (1796) et à double échappe-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1832	l'expulsion des troupes néerlandaises de la citadelle d'Anvers et des forts et lieux qui en dépendent. S. M. le roi des Français, dans sa vive sollicitude pour l'indépendance de la Belgique, s'engage expressément à ne faire occuper aucune des places fortifiées de la Belgique par les troupes françaises, et lorsque la citadelle d'Anvers, les forts et les lieux qui en dépendent se seront rendus, ou auront été évacués par les troupes néerlandaises, ils seront aussitôt remis aux autorités militaires du roi des Belges, et les troupes françaises se retireront immédiatement sur le territoire français. » *Signé :* TALLEYRAND, » PALMERSTON. »
(7 novemb.)	— La duchesse de Berry, dont la présence donne une nouvelle activité aux insurgés, parcourt à pied les villages de la Vendée ; elle assiste aux combats du Chêne et de Vieillevigne, où elle panse les blessés de sa propre main; elle est enfin obligée de chercher un refuge à Nantes, dans la maison des demoiselles du Guigny, où elle est découverte et arrêtée par la trahison d'un juif nouvellement converti, nommé Deutz. — Le jour de l'ouverture de la session législative, au moment où les voitures de la cour allaient rentrer aux Tuileries, un individu, placé sur le Pont-Royal, tire un coup de pistolet sur le roi, sans l'atteindre. L'assassin s'échappe dans la foule et ne peut être découvert.
(29 novemb.)	— Arrivée de l'armée française sous les murs de la citadelle d'Anvers. Elle avait franchi la frontière le 15 au matin; le 30, le maréchal Gérard somma le général Chassé de lui livrer la citadelle et les forts qui en dépendent, et sur le refus de celui-ci, le siége commença aussitôt. La garnison de la citadelle se composait de quatre mille hommes, commandés par Chassé, qui avait ordre de résister jusqu'à la dernière extrémité.
(23 décemb.)	— Voici quelle était la situation des choses à cette époque et au commencement du siége. Une flottille de canonnières hollandaises était mouillée dans l'Escaut, à portée de défendre la tête de Flandre et la citadelle. Cent vingt mille Hollandais et cent mille Belges étaient là en présence et prêts à en venir aux mains. Quatre-vingt mille Prussiens sur le Rhin et soixante-dix mille Français en Belgique se tenaient en observation; enfin, trente mille autres Français sur la Moselle y attendaient des adversaires, et tout cela dans l'espace assez resserré compris entre le Rhin, la Moselle et la mer du Nord. — Dans la nuit du 29 au 30 novembre, la tranchée est ouverte. Le 3 décembre la seconde parallèle est établie; le 4 l'artillerie française commence son feu avec quatre-vingt-deux pièces de gros calibre et vingt-deux mortiers ; le 14 la lunette Saint-Laurent est emportée à la baïonnette. Cependant le feu de l'artillerie continue sur ce monceau de ruines qui s'appelait la citadelle. « Souvent, dit le général Chassé dans une dépêche, il n'y avait pas moins de quatorze bombes dans l'air à la fois. » Enfin, le 23 au matin, la brèche était ouverte. Le général Chassé offrit de se rendre à condition de se retirer avec sa garnison en Hollande. Le maréchal exigea que les forts de Lillo et de Liefkenshœck fussent aussi remis. Ces forts n'étant pas sous le commandement de Chassé, il fallut aller chercher l'autorisation du roi de Hollande. En attendant, les Français prirent possession de la cita-

Religion, Législation, Statistique.

de fusil, les autres sortirent en bon ordre à travers le parc. Une décharge générale des soldats leur tua trois hommes, le reste fut bientôt hors d'atteinte. Le commandant Georges espérait avoir bon marché de cette poignée d'hommes, qui continuait de tirer des fenêtres du château en flammes, mais les soldats qu'il lança contre eux éprouvèrent une telle résistance, que leur chef les rappela et laissa à l'incendie le soin de détruire ces opiniâtres adversaires. Les murailles ne tardèrent pas à s'écrouler, et la troupe, croyant que les chouans avaient trouvé la mort sous les décombres, s'éloigna à la chute du jour. Cependant, au milieu de la nuit, les huit vendéens se glissèrent hors des ruines et gagnèrent sains et saufs la campagne. Retirés dans l'enfoncement d'un mur très-épais, ils avaient échappé à l'incendie.

— (27 et 28 août). — Procès des Saint-Simoniens. — Un des événements les plus curieux et les plus caractéristiques de ce temps de désordre fut le procès que le gouvernement intenta aux doctrines et aux adeptes de la secte saint-simonienne. On n'avait osé, jusqu'ici, que des mesures incomplètes; on voulait enfin frapper un grand coup, et la cour royale avait lancé un acte d'accusation : « 1° contre Barthélemy-Prosper Enfantin, Olinde Rodrigues, Pierre-Casimir-Émile Barrault et Michel Chevalier, pour avoir en 1830, 1831 et 1832, formé, sans l'autorisation du gouvernement, une association de plus de vingt personnes dont le but était de se réunir à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, politiques, littéraires et autres; 2° contre MM. Enfantin et Olinde Rodrigues, pour s'être servis, aux mêmes époques, et à l'aide de manœuvres frauduleuses, et pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir et d'un crédit imaginaires, afin de faire naître l'espérance d'un succès chimérique, de s'être fait remettre des sommes d'argent, des obligations et des dispositions, et d'avoir, par ces manœuvres, escroqué une partie de la fortune d'autrui; 3° contre M. Enfantin, pour avoir en 1831, tant par des discours que par des écrits imprimés et distribués, commis le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs; 4° enfin contre

Synchronismes, etc.

ment (1823), rendit la harpe plus susceptible de modulations en inventant les harpes à *fourchette* (1789) et le mécanisme à *double mouvement* (1810); enfin, il réussit à rendre expressif le jeu de l'orgue au moyen de la seule pression du doigt (1827).

1832 (4 mars). Mort de Champollion jeune (Jean-François), né à Figeact (Lot), en 1791. Nommé en 1809 professeur d'histoire à Grenoble, il conçut dès lors le projet d'expliquer les hiéroglyphes égyptiens. Il communiqua en 1821 et 1822, à l'Académie des Inscriptions, le fruit de ses recherches, qui fut reçu avec un applaudissement universel. Après avoir visité les musées égyptiens de Turin et de Rome, il fut chargé lui-même, en 1826, d'en organiser un semblable à Paris, et en fut nommé directeur. En 1828 et 1829, il visita l'Égypte elle-même, et y amassa de précieux trésors d'antiquités; mais il en rapporta une maladie dont il mourut peu après son retour, en 1832. Il avait été reçu à l'Académie en 1830. Son œuvre la plus importante est l'ouvrage intitulé : *L'Égypte sous les Pharaons, ou Recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse*; 2 vol. in-8°, 1814. Champollion a commencé à expliquer les hiéroglyphes, qui étaient restés jusque-là indéchiffrables. Il a distingué d'abord trois sortes d'écritures : l'*écriture hiéroglyphique* proprement dite, ou écriture sacrée; l'*hiératique* ou sacerdotale; la *démotique* ou vulgaire. Il a reconnu en outre que ces divers caractères étaient employés tantôt comme signes de choses, tantôt comme simples lettres; il avait commencé à rédiger une *Grammaire* et un *Dictionnaire hiéroglyphique* quand la mort l'enleva.

— 1822 (22 mars). Mort de Gœthe (Jean-Wolfgang). Gœthe, l'un des plus grands écrivains de l'Allemagne, né à Francfort-sur-le-Mein, le 28 août 1749, étudia le droit à Leipzig, et reçut le bonnet de docteur à Strasbourg. Il commença à se faire connaître, en 1774, par le roman de *Werther*, qui lui avait été suggéré par une aventure de jeunesse. Cet ouvrage, d'un genre tout nouveau, obtint un succès prodigieux, et valut à l'auteur la

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1832	delle d'Anvers. On avait tiré soixante-trois mille coups de canon. Notre perte avait été de six cent huit hommes tués.
	L'armée française quitte la Belgique.
1833 (22 février)	La duchesse de Berry, prisonnière à la citadelle de Blaye, déclare qu'elle a contracté en Italie un mariage secret avec le comte de Lucchesi-Palli.
(8 juin)	— La duchesse de Berry est embarquée pour Palerme, et le 10 une ordonnance du roi lève l'état de siége dans les départements de l'Ouest.
(8 juillet)	— Traité d'Unkiar-Skelessi. — « Art. Ier. — Il y aura à jamais paix, amitié et alliance entre S. M. l'empereur de toutes les Russies et S. H. l'empereur des Ottomans, leurs empires et leurs sujets, tant sur terre que sur mer. Cette alliance ayant uniquement pour but la défense commune de leurs États contre tout empiétement, Leurs Majestés promettent de s'entendre sans réserve sur tous les objets qui concernent leur tranquillité et sûreté respectives, et de se prêter mutuellement à cet effet des secours matériels et l'assistance la plus efficace. » Art. II. — Le traité de paix conclu à Andrinople le 2 septembre 1829, ainsi que tous les autres traités qui y sont compris, de même aussi la convention signée à Saint-Pétersbourg, le 14 avril 1830, et l'arrangement conclu à Constantinople, le 9 (21) juillet 1832, relatif à la Grèce, sont confirmés dans toute leur teneur par le présent traité d'alliance défensive comme si lesdites transactions y avaient été insérées mot pour mot. » Art. III. — En conséquence du principe de conservation et de défense mutuelle qui sert de base au traité d'alliance, et par suite du plus sincère désir d'assurer la durée, le maintien et l'entière indépendance de la Sublime-Porte, S. M. l'empereur de toutes les Russies, dans le cas où les circonstances qui pourraient déterminer de nouveau la Sublime-Porte à réclamer l'assistance navale et militaire de la Russie, viendraient à se présenter, quoique ce cas ne soit nullement à prévoir, s'il plaît à Dieu, promet de fournir, par terre et par mer, autant de troupes et de forces que les deux hautes parties contractantes le jugeront nécessaire. D'après cela, il est convenu qu'en ce cas les forces de terre et de mer dont la Sublime-Porte réclamerait le secours seront tenues à sa disposition. » Art. IV. — Quoique les deux hautes parties contractantes soient sincèrement intentionnées de maintenir cet engagement jusqu'au terme le plus éloigné, comme il se pourrait que dans la suite les circonstances exigeassent qu'il fût apporté quelques changements à ce traité, on est convenu de fixer sa durée à huit ans, à dater du jour de l'échange des ratifications impériales. » Fait à Constantinople, le 26 juin (8 juillet), l'an 1833, le 20 de la lune de Safer, l'an 1249 de l'hégire. » *Signé :* Comte Alexis Orloff, A. Boutenieff, Hosrew-Méhémet, pacha, Perzi-Achmet, pacha, Hadji-Méhémet, akif-effendi. »

Ce qu'il y eut de plus important dans ce traité fut un article secret dont la principale clause était celle-ci :

« En vertu d'une des clauses de l'article Ier du traité patent d'alliance défensive

Religion, Législation, Statistique.

M. Chevalier, pour avoir, en janvier 1832, par un écrit imprimé et distribué, commis le délit d'outrage à la morale et aux bonnes mœurs.

Le 27 août, toute la population de Paris, toute celle du moins qui habitait depuis Ménilmontant jusqu'au Palais de Justice, était en émoi dès le matin. M. Enfantin, ou plutôt le *Père suprême*, avait averti le public, par les journaux, qu'il partirait de sa retraite avec ses apôtres, ses fils et ses filles, à huit heures, pour s'expliquer avec la justice de quelques faits d'immoralité qu'on lui imputait. Il avait eu même la bonté de tracer son itinéraire, d'indiquer les rues qu'il devait suivre; le programme était officiel et complet. Le *Père*, les fils et les filles furent exacts à leur promesse. Le cortége saint-simonien partit à huit heures précises de Ménilmontant.

Les prévenus et leurs conseils, chargés de portefeuilles et de papiers, ouvrirent la marche processionnelle en entonnant des chants sacrés. Pendant ces chants chacun des membres de la famille saint-simonienne prit rang, et un grand nombre de dames, vêtues de bleu, avec les marques de leur affiliation, furent placées dans la haie des adeptes. M. Olinde Rodrigues seul portait l'habit noir et n'avait rien du costume saint-simonien.

Vêtus de leur nouvel habillement, et après avoir chanté des cantiques, ils traversèrent le long espace qui sépare Ménilmontant du Palais; mais malgré toute la peine qu'ils s'étaient donnée pour offrir un spectacle imposant, malgré les annonces dans les journaux, malgré les programmes de toute espèce, ils ne purent produire le moindre effet sur la multitude. Ils passèrent au milieu de la foule, objet de pitié pour les uns, de ridicule pour les autres.

Arrivés au Palais et introduits dans l'auditoire, les saint-simoniens, ayant à leur tête M. Enfantin, seul, à quelques pas en avant des autres, traversent processionnellement et deux à deux la salle d'audience pour se rendre provisoirement dans la salle réservée aux témoins. Leur marche est lente, leur physionomie grave. Leur costume attire l'attention générale. Leur petite toque de velours, leur barbe de deux pouces très-soignée, leur cou

Synchronismes, etc.

protection et l'amitié du jeune duc de Weimar, Charles-Auguste. Attaché à la personne de ce prince, d'abord en qualité de conseiller de légation, et ensuite comme membre du conseil privé, Gœthe fit avec lui un voyage en Suisse (1779), et un second en Italie (1786). A l'époque où la révolution française éclata, il avait déjà publié, outre *Werther*, les tragédies de *Goëty de Berlichingen* (1773), *Clavijo* (1774), *Stella* (1776), *Iphigénie en Tauride* (1786), *le Tasse*, *d'Egmont* (1788), et d'innombrables mélanges. Dans les années qui suivirent, au milieu des préoccupations de la guerre, il continua d'étonner l'Allemagne par la multitude et la supériorité de ses productions poétiques, littéraires, scientifiques, parmi lesquelles on distingue la comédie intitulée : *le Grand Cophte*, le poëme d'*Hermann et Dorothée*; *les Années d'apprentissage de Wilhem Meister*, roman; un *Essai sur la Métamorphose des Plantes*, une *Théorie des Couleurs*, *les Affinités électives*, et surtout la première partie du drame de *Faust*, après lequel Gœthe n'eut plus de rival dans sa patrie. Napoléon, pendant son séjour à Erfurth, voulut voir l'écrivain célèbre, dont le nom remplissait l'Allemagne; il le décora de la grande croix de la Légion d'honneur (1807). Soit reconnaissance, soit tout autre motif, Gœthe prit peu de part à la grande lutte du patriotisme allemand contre la France, et pendant que tout s'armait autour de lui, il publia tranquillement ses mémoires sous le titre de *Vérité et Poésie*. Malgré cette conduite et les reproches auxquels elle donna lieu, il fut choisi pour ministre d'État par le duc de Weimar (1815); il conserva ses fonctions jusqu'en 1828. Sans être ralenti par l'âge, il fit paraître encore plusieurs ouvrages : le *Divan oriental* (1819), *les Années de voyage de Wilhem Meister* (1821), faisant suite aux *Années d'apprentissage*, la seconde partie de *Faust* (1829), et de nombreux mémoires sur les différentes branches des sciences physiques. Il s'est éteint doucement, en 1832, à l'âge de 83 ans. Ses cendres reposent à Weimar, entre celles de Schiller et de son protecteur, le prince Charles-Auguste. — Gœthe est un des génies les plus remarquables que l'Allemagne ait produits. Comme

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1833	conclu entre la cour impériale de Russie et la Sublime-Porte, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter mutuellement des secours matériels et l'assistance la plus efficace pour la sûreté de leurs États respectifs. Néanmoins, comme S. M. l'empereur de toutes les Russies, voulant épargner à la Sublime-Porte ottomane la charge et les embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours, si les circonstances mettaient la Sublime-Porte dans l'obligation de le fournir, la Sublime-Porte ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action en faveur de la cour impériale de Russie à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous un prétexte quelconque. » Le présent article séparé et secret aura la même force et valeur que s'il était inséré mot à mot dans le traité d'alliance de ce jour. »
(12 juillet)	— La statue de Napoléon est posée sur la colonne Vendôme.
(6 octobre)	— Le général Trézel s'empare du port de Bougie, situé entre Alger et Bone, et appartenant au bey de Constantine.
1834 (9-14 avril)	NOUVELLE ET SANGLANTE INSURRECTION DES OUVRIERS LYONNAIS. — L'origine de cette dernière lutte est attribuée à plusieurs altercations qui eurent lieu entre le peuple et les dragons, qui, avec les gendarmes, gardaient le palais de justice. Un agent de police fut la première victime. A peine ces événements furent-ils connus sur la rive gauche de la Saône, que les premières barricades furent construites. — Dans la journée du 9, on se battit jusqu'à la nuit. Les insurgés s'étaient emparés des hauteurs et du fort Saint-Irénée. Le 10, le combat ne recommença que fort tard dans la matinée; le préfet, M. de Gasparin, fit une proclamation qui ne produisit aucun effet. Une lutte acharnée s'engagea sur tous les points. Lyon ressemblait à une ville prise d'assaut. L'artillerie incendia plusieurs édifices. L'insurrection s'étendait à la Guillotière et à Vaise ; elle possédait deux pièces de canon. Lagrange était un de ses chefs principaux. Les journées du 11 et du 12 furent meurtrières. Fourvières fut saccagé par l'artillerie. Une nouvelle proclamation de M. de Gasparin circula dans les rues occupées par les troupes. Le 12, l'exaspération des soldats était à son comble; il y eut beaucoup de sang répandu à Vaise, dans l'église Saint-Bonaventure, etc. Le 13, l'autorité militaire fit rétablir la circulation dans les rues de la ville, et une troisième proclamation du préfet l'annonça aux habitants. Le 14, les insurgés avaient abandonné toutes leurs positions et s'étaient dispersés dans toutes les directions. L'insurrection était vaincue. Les commencements de cette lutte avaient été si sérieusement inquiétants, que le maréchal Soult, ministre de la guerre, avait reçu du lieutenant général Aymar, qui commandait à Lyon, une dépêche télégraphique ainsi conçue : « Nos communications sont coupées ; nos forces diminuent d'heure en heure. Je me vois, autant dans l'intérêt de l'humanité que dans celui de mes troupes, obligé d'évacuer Lyon. » La situation était, comme on le voit, des plus critiques ; l'abandon de Lyon aurait eu une portée dont on n'ose prévoir les suites ; mais l'illustre lieutenant de Napo-

nu, l'écharpe blanche ou rouge qui flotte sur leurs épaules en larges plis, leur petite redingote bleue très-évasée sur le devant et laissant voir le gilet blanc mystique dont l'ouverture est cachée, la ceinture noire qui leur ceint les reins, leur pantalon blanc, tout cet ensemble, qui rappelle jusqu'à un certain point l'habillement florentin du temps de la Renaissance, est singulier, mais très-pittoresque. Le costume du Père est, au reste, semblable au costume des fils, seulement il porte une écharpe rouge, et sur son gilet sont écrits ces deux mots : *le Père*.

Nous avons déjà nommé les prévenus : M. Enfantin, *le Père suprême*, ancien élève de l'École polytechnique, âgé de trente-six ans; Michel Chevalier, ex-ingénieur des Mines, ex-directeur du *Globe*, âgé de vingt-six ans; Émile Barrault, ex-professeur à Sorèze et à Paris, prédicateur, âgé de trente-six ans; Olinde Rodrigues, anciennement intéressé dans une maison d'agent de change, docteur de la faculté des sciences; il faut y ajouter M. Charles Duveyrier, ex-avocat, rédacteur du *Globe*, âgé de vingt-neuf ans, missionnaire saint-simonien en Belgique et en Angleterre.

Une note communiquée par les prévenus annonce que M. Enfantin *seul* n'a point de conseil, mais que M. René Hostein sera simplement près de lui.

Derrière M. Enfantin sont assises deux dames appartenant à la famille, mademoiselle Aglaé Saint-Hilaire et madame Cécile Fournel. Les autres dames saint-simoniennes restent au dehors de la barre qui forme l'enceinte. A côté des prévenus sont leurs conseils.

Interrogé sur sa profession, M. Enfantin répond : « Chef de la foi nouvelle. » MM. Duveyrier, Michel Chevalier et Barrault répondent qu'ils sont apôtres. M. Olinde Rodrigues répond à la même question qu'il est disciple de Saint-Simon.

Le greffier donne lecture de l'arrêt de renvoi : on y expose les poursuites dirigées dès l'origine contre les saint-simoniens pour attaques contre la propriété et pour escroquerie. On y raconte notamment tout ce qui concerne un testament obtenu par fraude d'un sieur Robinet. Cependant M. En-

poëte, il égale, s'il ne surpasse, les plus grands poëtes de son pays. Prosateur, son style restera à jamais comme un modèle de pureté et d'élégance. Comme savant, il a attaché son nom à beaucoup de découvertes ingénieuses. C'est lui, par exemple, qui a le premier soupçonné le principe de l'unité de composition, développé depuis si heureusement par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Mais on chercherait en vain dans ses nombreux ouvrages l'enthousiasme et l'unité, fruit de profondes convictions ; génie vaste et élevé, mais cœur froid et égoïste, Gœthe n'a d'autre religion qu'un panthéisme indécis et une indifférence générale, qui, voyant d'un œil égal la vérité et l'erreur, accepte toutes les idées et toutes les croyances. Il offre quelque ressemblance avec Voltaire, et il a contribué comme lui au progrès du scepticisme religieux. Les œuvres de Gœthe ont été réimprimées plusieurs fois. Il existe dans notre langue plusieurs traductions de *Werther*, d'*Hermann et Dorothée*, de *Faust*, notamment celle de M. Henri Blaze, 1840, in-12, des *Affinités électives*, du *Théâtre*, du *Divan oriental*, et des *Mémoires*. On a aussi traduit, en 1829, *les Années d'apprentissage*, et, en 1831, *les Années de voyage de Wilhem Meister*. En 1837, M. Martins a traduit les *Œuvres d'histoire naturelle de Gœthe*. On doit à M. Marmier des *Études sur Gœthe*.

1832 (Mai). Louis-Napoléon publie son livre intitulé : *Rêveries politiques*, auquel succédèrent bientôt ses *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*. Ce dernier ouvrage lui valut le titre de citoyen de la république helvétique, titre honorifique qui avait été accordé précédemment au maréchal Ney et au prince de Metternich.

— (13 mai). Mort de Georges Cuvier. — Ce célèbre naturaliste était né le 23 août 1766, à Montbéliard, d'une famille protestante. Après avoir étudié au collége de Montbéliard et à l'académie Caroline de Stuttgard, où il acquit la connaissance de la langue et de la littérature allemandes, il fut chargé d'une éducation particulière en Normandie. Il resta six ans dans cette position, et commença dès lors à se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Ses talents ayant été appréciés par Tessier, savant

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1834	léon avait pratiqué pendant toute sa glorieuse carrière cette devise : *Vaincre ou mourir.* Il ne fit pas attendre sa réponse : « Vous conserverez toutes vos positions; vous n'évacuerez point Lyon ; vous vous accrocherez à ses murs et vous vous ensevelirez sous ses ruines. »
(12-14 avril)	Paris apprit avec une grande anxiété que la seconde ville de France était de nouveau en proie à l'insurrection, et des bruits alarmants circulèrent bientôt sur le maintien de la tranquillité dans la capitale elle-même. Aucun désordre n'avait eu lieu cependant depuis la réception des premières nouvelles, arrivées le 9 même par la voie télégraphique, lorsque quelques rassemblements tumultueux se formèrent, le 12 au soir, dans les rues Jean-Jacques-Rousseau et Saint-Martin. Toutefois, comme ils s'étaient dispersés facilement devant la force armée, et comme l'annonce de la répression de l'insurrection lyonnaise fut officiellement répandue le lendemain, on pouvait espérer que ces préludes de troubles n'auraient pas d'autre suite sérieuse, d'autant plus que l'autorité, à l'occasion d'une revue passée par le roi, et dans l'intention d'intimider les perturbateurs, dont elle surveillait les manœuvres, avait déployé des troupes nombreuses sous les yeux du public. Ces espérances furent trompées. Dans la soirée du 13, des groupes armés se montrèrent en plusieurs endroits de la porte Saint-Denis, à la place de la Bastille, dans le quartier des Halles, dans le faubourg Saint-Jacques ; des rues furent dépavées, des voitures renversées ; des barricades s'élevèrent, et les insurgés, embusqués dans les maisons, échangèrent des coups de fusil avec la troupe de ligne et la garde nationale. La nuit obligea de remettre au jour suivant l'attaque des positions qu'ils occupaient; mais elles étaient déjà cernées, et tout indiquait que cette tentative, qui n'était essayée que par un très-petit nombre d'agitateurs, dont l'exaltation habituelle dégénérait en démence, serait promptement comprimée. Dès le point du jour, les lieux où les insurgés tenaient encore, vers le cloître Saint-Merri, devenu ainsi une seconde fois le quartier général d'une émeute sanglante, furent emportés presque sans résistance par les troupes ; à dix heures du matin la lutte avait cessé partout, et le calme était rendu à la capitale. Cette échauffourée, de proportions mesquines, ne pouvait avoir d'autre résultat que d'ajouter au nombre des victimes qu'avait déjà faites la fureur des partis. La garde nationale et la troupe de ligne éprouvèrent en effet des pertes douloureuses. Animés du désir de venger leurs camarades, irrités de quelques agressions dirigées contre les ducs d'Orléans et de Nemours, qui parcouraient la rue Saint-Martin à la tête de l'état-major, les soldats et les gardes nationaux exercèrent de rigoureuses représailles, et dans ces jours de deuil et de sang, une maison de la rue Transnonain vit s'accomplir, sur des malheureux de tout âge et de tout sexe, une de ces effroyables exécutions qui attestent à quels excès la fièvre de la guerre civile porte la rage des combattants. Telles furent les dernières scènes de cette triste période de l'histoire de France pendant l'année 1834.
(22 avril)	— Le gouvernement français ayant reconnu la reine Isabelle II, l'insurrection des provinces basques, au nom de don Carlos, décide la conclusion du traité dit *de la quadruple alliance,* par lequel la France et l'Angleterre s'engagent envers l'Espagne et le Portugal à protéger le trône de dona Isabelle contre les attaques de don

fantin et ses coprévenus n'ont pas en ce moment à s'expliquer ni à se défendre à cet égard ; ils sont seulement prévenus 1° d'avoir formé, sans autorisation, une association de plus de vingt personnes, dans le but de se réunir, à certains jours marqués, pour s'entretenir d'objets religieux, littéraires ou politiques ; 2° d'avoir, par des discours proférés dans un lieu public, ou par des écrits imprimés dans *le Globe*, commis le délit d'outrages à la morale publique : trois articles du *Globe* sont produits par le ministère public comme comprenant ce délit ; ils sont relatifs à *la Femme* et aux *Rapports de l'Homme et de la Femme*.

Le ministère public n'ayant fait assigner aucun témoin, la cour passe à l'audition de ceux qui ont été appelés par les saint-simoniens ; mais le premier qui se présente déclare qu'il ne peut prêter serment sans l'autorisation du *Père*, et la cour refuse de l'entendre, attendu que le serment doit émaner de la volonté libre et spontanée de celui qui le prête. Malgré cet arrêt, tous les autres témoins persistent, l'un après l'autre, dans la déclaration du premier, et se retirent sans avoir été entendus.

M. Lambert, conseil des prévenus, lit les conclusions suivantes : « Attendu que le serment prêté par les témoins implique dans son sens le panthéisme confus, c'est-à-dire l'athéisme, il plaira à la cour de faire insérer au procès verbal que les témoins, en prêtant le serment tel que le prononce M. le président, entendent ne pas faire abstraction de leur foi religieuse.

» *Signé :* MICHEL CHEVALIER. »

Un moment étonnée, la cour délibéra qu'il n'y avait pas à statuer sur de si bizarres conclusions. Alors on fit revenir le premier des témoins, qui avait refusé de prêter serment dans la formule posée et sans l'autorisation du Père suprême.

M. Enfantin se leva pour prendre la parole.

Le président lui dit : « Asseyez-vous ; le témoin doit répondre à la cour sans vous consulter ; » et M. Enfantin répliqua : « Vous m'avez demandé si j'étais la loi vivante ? je vous ai répondu affirmativement, et maintenant vous reniez mes paroles. » Ce petit incident vidé, un autre se présenta bientôt.

agronome, qui eut occasion de le voir dans sa retraite, il fut appelé à Paris, en 1795, par Geoffroy Saint-Hilaire, et se fit bientôt remarquer, soit par ses cours, soit par ses écrits. Il fut nommé successivement professeur d'histoire naturelle aux écoles centrales, suppléant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum, professeur au collége de France, membre de l'Institut, puis secrétaire perpétuel de la section des sciences. Plus tard il devint inspecteur des études, conseiller et chancelier de l'Université (1808), et remplit plusieurs fois les fonctions de grand maître. Il usa de son pouvoir pour introduire partout d'importantes améliorations, et favorisa surtout l'enseignement de l'histoire et des sciences. Cuvier fut en outre appelé à jouer un rôle politique. Nommé, en 1813, maître des requêtes, il devint, à la Restauration, conseiller d'État (1814), puis président du comité de l'intérieur, et enfin, pair de France (1831). Il se signala aussi dans cette nouvelle carrière par une haute capacité. Cuvier a rendu d'importants services à la science, comme naturaliste. Il a donné à la zoologie une classification naturelle qui lui manquait encore ; il a fait faire à l'anatomie comparée un pas immense, en reconnaissant qu'il existe entre tous les organes d'un même animal une correspondance et une subordination telles que de la connaissance d'un seul organe on peut déduire celle de tous les autres : c'est ce qu'il appelait la *loi de corrélation des formes*. A la faveur de cette loi, il a créé, pour ainsi dire, un monde nouveau : ayant établi par de nombreuses observations qu'il a dû exister à la surface du globe des espèces d'animaux et de végétaux qui ont disparu aujourd'hui, il est parvenu à reconstruire ces êtres, dont il reste à peine quelques débris informes, et à les classer méthodiquement. Enfin il a donné à la géologie de nouvelles bases, en fournissant les moyens de déterminer l'ancienneté des couches terrestres par la nature des débris qu'elles renferment. Ses principaux ouvrages sont : *Leçons d'Anatomie comparée*, 5 vol. in-8° (1800-1805), ouvrage capital, qui obtint en 1810 un des prix décennaux ; *le Règne animal distribué d'après son organisation*, 4 vol. in-8°

Dates.
1834

Carlos, et le trône de dona Maria contre les tentatives de don Miguel. Les deux jeunes reines devaient se soutenir mutuellement.

Voici le texte de ce traité, qui a eu tant d'influence sur les affaires générales de l'Europe :

« S. M. la reine régente d'Espagne pendant la minorité de sa fille, dona Isabelle II, reine d'Espagne, et S. M. I. le duc de Bragance, régent du royaume de Portugal et des Algarves, au nom de la reine dona Maria II, profondément convaincus que les intérêts des deux couronnes et la sûreté de leurs États respectifs exigent l'emploi immédiat et énergique de leurs efforts pour mettre fin aux hostilités qui, dirigées en premier lieu contre le trône de S. M. Très-Fidèle, fournissent aujourd'hui un appui et des secours aux sujets mal intentionnés et rebelles de la couronne d'Espagne, et LL. MM. désirant en même temps prendre les mesures nécessaires pour rendre à leurs sujets les bienfaits de la paix intérieure, et affermir par de bons offices mutuels l'amitié qu'elles désirent établir et cimenter entre les deux États, se sont déterminées à unir leurs forces dans le but de contraindre l'infant don Carlos d'Espagne à se retirer des États portugais.

» En conséquence de cet accord, LL. MM. les régents se sont adressés à LL. MM. le roi des Français et le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; et LL. dites MM., prenant en considération l'intérêt qu'elles doivent toujours porter à la sûreté de la monarchie espagnole, et étant, de plus, animées du plus vif désir de contribuer à l'établissement de la paix dans la Péninsule, comme dans toutes les autres parties de l'Europe, et S. M. Britannique, considérant, en outre, les obligations spéciales provenant de son ancienne alliance avec le Portugal, LL. MM. ont consenti à devenir parties dans l'engagement proposé.

» C'est pourquoi LL. MM. ont nommé pour leurs plénipotentiaires... (suivent les noms), qui sont convenus des articles ci-après :

» Article Ier. — S. M. le duc de Bragance, régent du royaume de Portugal et des Algarves, au nom de la reine dona Maria II, s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour forcer l'infant don Carlos à se retirer des États de Portugal.

» Art. II. — S. M. la reine régente d'Espagne, pendant la minorité de sa fille dona Isabelle II, reine d'Espagne, étant, par le présent acte, invitée et requise par S. M. I. le duc de Bragance, régent au nom de la reine dona Maria II, et ayant, en outre, reçu de justes et graves motifs de plainte contre l'infant don Miguel, par l'appui et la protection qu'il a accordés au prétendant à la couronne d'Espagne, s'engage à faire entrer sur le territoire portugais un corps de troupes espagnoles, dont le nombre sera déterminé plus tard entre les deux parties, afin de coopérer, avec les troupes de S. M. T. F., à forcer les infants don Carlos d'Espagne et don Miguel de Portugal à se retirer des États portugais ; et S. M. la reine régente d'Espagne s'engage, de plus, à ce que ces troupes seront entretenues aux frais de l'Espagne, et sans charge aucune pour le Portugal ; lesdites troupes espagnoles étant néanmoins reçues et traitées, sous tous les autres rapports, de la même manière que les troupes de S. M. T. F ; et S. M. la reine régente s'engage à ce que ces troupes se retireront du territoire portugais aussitôt que le but mentionné ci-dessus de l'expulsion des infants aura été atteint, et lorsque la présence de ces troupes en Por-

M. Enfantin, qui avait eu constamment derrière lui les deux femmes, vêtues de bleu, dont nous avons parlé, s'écria comme inspiré : « J'avais demandé deux femmes pour conseils dans une question qui intéresse spécialement les femmes. Vous n'avez pas voulu m'accorder ma demande, je ne réclame pas pour que vous reveniez sur une décision prise, mais je veux qu'on sache que l'appui de deux femmes m'a été refusé quand il s'agit de la cause des femmes. »

M. Duveyrier ajouta qu'il avait aperçu deux mondes, l'un boueux et immoral, l'autre pur et moral; et, passant en revue les mœurs des peuples d'Asie, d'Afrique, il y montra la polygamie généralement établie.

« Vous prêchez la polygamie pour bouleverser la société, lui dit le président; si vous continuez ainsi, je vous nommerai un avocat. »

Alors, M. Duveyrier, étendant ses bras vers le barreau, s'est écrié : « Un avocat! Mais en trouverez-vous un qui puisse me défendre? Les voilà tous, je leur ai parlé avant l'audience, et je leur ai dit : Vous vivez tous dans l'adultère et la prostitution!.. Ils ont baissé la tête et n'ont pas répondu. »

Après M. Duveyrier, vint M. Barrault, s'écriant : « Société immonde, où l'adultère et la prostitution sont honorés et encouragés! »

Les débats dégénérant en scandale, le président leva l'audience.

Le père Enfantin lui-même prit la parole à l'audience du jour suivant, 28. On attendait son discours ou plutôt *ses inspirations* comme une chose extraordinaire, mais l'éloquence du Père suprême, loin de faire merveille, prouva que, du moins sous le rapport de la capacité oratoire, les rangs n'avaient pas été justement assignés dans la famille saint-simonienne. On peut en juger par l'échantillon suivant :

« Je ne pensais pas que des juges qui viennent juger la plus haute question de moralité et qui traite des rapports des deux sexes, me refusassent le conseil des femmes. Ils l'ont fait!..... D'un autre côté, et lors du serment de mes fils, j'ai voulu vous donner le témoignage le plus éclatant de la foi qui nous lie, vous n'avez pas voulu laisser mes

(1816), plusieurs fois réimprimé; *Recherches sur les Ossements fossiles*, précédées d'un *Discours sur les Révolutions du globe*, 5 vol. in-8° (1821-1824), plusieurs fois réimprimé; *Histoire naturelle des Poissons*, 2 vol. in-8° (1828), continué par M. Valenciennes. On a en outre de lui un *Rapport sur les progrès des Sciences naturelles depuis* 1789 *jusqu'en* 1808; un *Recueil d'Éloges historiques lus à l'Institut*, ainsi qu'une foule de mémoires donnés aux sociétés savantes, aux journaux scientifiques, et d'articles dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dans la *Biographie universelle*, etc. On doit à M. Flourens une excellente *Histoire des travaux de Georges Cuvier*.

— 1832 (21 septembre). Mort de Walter Scott. Cet illustre romancier, né en 1771, à Édimbourg, n'avait point donné, dans ses premières études, les signes d'un talent brillant; il suivit la carrière du droit, devint shériff du comté de Selkirk (1799), et greffier des sections à Édimbourg, en 1806. Cette deuxième place, en assurant son existence, le mit à même de se livrer à ses goûts d'antiquaire et de conteur. Les vieilles légendes avaient pour lui un attrait particulier; il mit en vers ces récits populaires, et prit bientôt une place honorable parmi les poëtes de la Grande-Bretagne. Mais il ne tarda pas à abandonner les vers pour la prose, et c'est surtout alors que son génie prit un libre essor. *Waverley* fut son premier roman. Encouragé par le succès qui accueillit cet essai, il en fit paraître successivement un grand nombre d'autres, la plupart sous le voile du pseudonyme ou de l'anonyme, et les vit obtenir une vogue européenne. Ces ouvrages ne sont pas tous de la même force, mais tous présentent au fond les mêmes qualités : un art admirable pour tracer les caractères et faire parler les personnages; un talent magnifique pour peindre les lieux, les costumes; un mélange d'idéal héroïque et de détails familiers et comiques, fondus avec habileté; une extrême variété; des incidents dramatiques; des scènes sublimes, mais souvent aussi des longueurs, des redites, de l'embarras dans la mise en scène, de la trivialité. Le succès des ouvrages de Walter Scott avait augmenté considérablement sa

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1834	tugal ne sera plus requise par S. M. I. le duc régent, au nom de la reine dona Maria II.

» Art. III. — S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'engage à concourir, par l'emploi d'une force navale, à l'appui des opérations qui doivent être entreprises, conformément aux engagements de ce traité, avec les troupes d'Espagne et de Portugal.

» Art. IV. — Dans le cas où la coopération de la France serait jugée nécessaire par les hautes parties contractantes pour atteindre complétement le but de ce traité, S. M. le roi des Français s'engage à faire à cet égard ce qui serait arrêté de commun accord entre elle et ses trois augustes alliés.

» Art. V. — Il est convenu entre les hautes parties contractantes que, par suite des stipulations contenues dans les articles précédents, une déclaration sera immédiatement publiée, annonçant à la nation portugaise les principes et le but des engagements de ce traité, et S. M. I. le duc régent au nom de la reine dona Maria II, animée du sincère désir d'effacer tout souvenir du passé, et de réunir autour du trône de S. M. T. F. la nation entière sur laquelle la volonté de la divine Providence l'a appelée à régner, déclare son intention de proclamer en même temps une amnistie générale et complète en faveur de tous ceux des sujets de S. M. T. F. qui, dans un temps qui sera spécifié, feront leur soumission ; et S. M. I. le duc régent, au nom de la reine dona Maria II, déclare aussi son intention d'assurer à l'infant don Miguel, à sa retraite des États portugais en Espagne, un revenu convenable à sa naissance et à son rang.

» Art. VI. — S. M. la reine régente d'Espagne, pendant la minorité de sa fille dona Isabelle II, reine d'Espagne, déclare par le présent article son intention d'assurer à l'infant don Carlos, à sa retraite des États espagnols et portugais, un revenu convenable à sa naissance et à son rang.

» Art. VII. — Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Londres, dans l'espace d'un mois, ou plus tôt, si faire se peut.

» En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

» Fait à Londres, le 22 avril de l'an de grâce 1834.

L. S. Talleyrand.
Miraflorès.
Palmerston.
C. P. de Moraes Sarmento. »

Articles additionnels.

« S. M. le roi des Français, S. M. la reine régente d'Espagne, S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et S. M. I. le duc de Bragance, régent du royaume de Portugal et des Algarves, toutes parties contractantes du traité du 22 avril 1834, ayant porté leur sérieuse attention sur les événements récents qui ont eu lieu dans la Péninsule, et étant profondément convaincus que, dans ce nouvel état de choses, de nouvelles mesures sont devenues nécessaires pour atteindre complétement le but dudit traité.

fils me consulter; vous avez nié qu'il y eût un lien entre ces hommes et moi; vous avez voulu qu'ils se dégageassent de toute affection et qu'ils parlassent en brutes. Ils vous ont montré qu'ils étaient liés à moi. Il serait étonnant que l'intelligence de mes fils fût tellement abrutie, qu'ils eussent rétrogradé aux siècles d'ignorance et qu'ils eussent tout quitté pour venir auprès de moi perdre leur volonté et leur liberté; vous croyez que ceux que vous avez entendus hier sont des hommes esclaves? »

Promenant alors ses regards sur toute l'assemblée, M. Enfantin continua lentement :

« J'ai besoin de m'inspirer!..... Je regarde, et je voudrais apprendre quelque chose par mes regards. »

On comprend si ces paroles produisirent une hilarité dont le tribunal eut peine à se défendre. M. Enfantin se tourna alors avec gravité vers le ministère public.

« Vous riez, monsieur l'avocat général!..... Vous riez! (Nouvel éclat.) Je puis vous dire quelle importance nous attachons aux formes, aux regards, à la beauté. C'est par les regards que je dirige sur vous que je cherche mes inspirations. Moi, ce n'est pas dans le recueillement, mais dans les inspirations que je cherche à découvrir la volonté d'un homme; car, pour moi, je pourrais révéler ma pensée par mon visage..... Nous avons voulu que le prêtre de notre religion se présentât avec des formes qui pussent révéler la vie qui respire en lui. Si l'on forme une armée, chacun s'écrie : Les carabiniers doivent être de beaux hommes! C'est pour aimer, faire aimer, régulariser des choses désordonnées, épouvantables..... Ce sont surtout les beaux corps que je voudrais laver de leurs souillures et appeler à une meilleure existence. »

Ici, M. Enfantin promena encore lentement son regard sur le jury, et M. le président suspendit l'audience en disant au Père suprême :

« Promenez à l'aise vos regards, nous n'avons pas de temps à perdre. »

Quand le tribunal rentra en séance, M. Enfantin reprit encore la parole.

« Nous disons que la chair doit être réhabilitée,

fortune, et l'auteur put acheter la propriété d'Abbotsford, sur la Tweed, dont il fit un séjour délicieux; mais en 1826, une banqueroute le ruina presque entièrement. Il se remit alors courageusement au travail, et fit paraître, dès 1827, sa *Vie de Napoléon*, en 10 vol. in-12, ouvrage fait trop vite et avec trop de partialité, mais rédigé sur des matériaux dont quelques-uns étaient officiels et inconnus en France. Il n'eut que peu de succès, et Scott revint aux romans; mais il succomba au bout de peu d'années à l'excès du travail qu'il s'était imposé pour payer ses créanciers. Parmi ses poëmes, les principaux sont : *le Lai du dernier Ménestrel* (1805), *Marmion*, *la Dame du Lac*, *le Lord des Iles*, de 1808 à 1816. Parmi ses romans, on vante surtout : *la Prison d'Édimbourg*, *les Puritains*, *Ivanhoé*, *Rob-Roy*, *Péveril du Pic*, *Une Légende de Montrose*, *la Fiancée de Lammermoor*, *Richard en Palestine*, *les Eaux de Saint-Ronan*, *Quentin Durward*, *l'Antiquaire*. Ses ouvrages ont été traduits plusieurs fois en français. La meilleure version est celle de M. M. de Faucompret, dont M. Gosselin, libraire, a donné plusieurs éditions, 1825, 1826, 1827, 1830, etc. La plus récente et la plus complète est celle qui a paru en 1837 et années suivantes, 30 vol. in-8°. M. Lockaert a donné des mémoires sur Walter Scott.

— Garcia (Manuel), compositeur et chanteur célèbre, né à Séville, le 22 janvier 1778, mort le 2 juin 1832, fut admis comme enfant de chœur à la cathédrale, à l'âge de six ans, et y fit ses premières études musicales. A dix-sept ans, il était déjà connu avantageusement comme chanteur, compositeur et chef d'orchestre. Il débuta sur le théâtre de Cadix, puis se rendit à Madrid, où il chanta dans un oratorio. Il écrivit son premier opéra, *El Preso*, à Malaga. De retour à Madrid, il y mit à la mode les petits opéras comiques en un ou deux actes. Parmi ces ouvrages, on remarque *El Poeta calculista*, écrit en 1805, joué à Paris en 1809. C'est dans cet ouvrage que fut entendu le fameux chant *Io che soi contrabandista*. Garcia débuta à l'Opéra-Bouffe de Paris, le 11 février 1808, dans la *Griselda*, de Paër, et son succès fut complet. Garat, bon juge en cette

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1834	» Les soussignés, étant munis de l'autorisation de leurs gouvernements respectifs, sont convenus des articles suivants, additionnels au traité du 22 avril 1834 : » Art. Ier. — S. M. le roi des Français s'engage à prendre, dans la partie de ses États qui avoisine l'Espagne, les mesures les mieux calculées pour empêcher qu'aucune espèce de secours en hommes, armes ou munitions de guerre, soient envoyés du territoire français aux insurgés en Espagne. » Art. II. — S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'engage à fournir à S. M. catholique tous les secours d'armes et de munitions de guerre que S. M. catholique pourra réclamer, et, en outre, à l'assister avec des forces, si cela devient nécessaire. » Art. III. — S. M. I. le duc de Bragance, régent de Portugal et des Algarves, au nom de la reine dona Maria II, partageant complétement les sentiments de ses augustes alliés, et désirant reconnaître par un juste retour les engagements contractés par S. M. la reine régente d'Espagne, dans le deuxième article du traité du 22 avril 1834, s'oblige à prêter assistance, si la nécessité s'en présentait, à S. M. Catholique par tous les moyens qui seraient en son pouvoir, d'après la forme et la manière qui seraient convenues ensuite entre LL. dites MM. » Art. IV. — Les articles ci-dessus auront la même force et le même effet que s'ils avaient été insérés mot pour mot dans le traité du 22 avril 1834, et seront considérés comme faisant partie dudit traité ; ils seront ratifiés, et les ratifications en seront échangées dans le délai de quarante jours, ou plus tôt si faire se peut. » En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs les ont signés, et y ont apposé le cachet de leurs armes. » Fait à Londres, le 18 du mois d'août 1834. L. S. Talleyrand. Miraflorès. Palmerston. C. P. de Moraes Sarmento. »
(1er mai)	— L'exposition des produits de l'industrie s'ouvre sur la place de la Concorde, où quatre grands pavillons, chacun de deux cent vingt pieds de longueur sur cent cinquante de large, avaient été construits exprès pour cette fête solennelle de l'industrie française. On estimait que la superficie intérieure mise à la disposition des fabricants y excédait de plus d'un tiers l'espace qu'occupait dans la cour et les galeries du Louvre l'exposition de 1827. Un intérêt plus grand que de coutume s'attachait cette fois à cette solennité industrielle, désormais quinquennale, que les circonstances politiques avaient retardée de deux ans. Voici les noms des exposants qui obtinrent la médaille d'or lors de la distribution des récompenses, qui eut lieu aux Tuileries, le 14 juillet suivant : 1re division. — *Tissus.* MM. Griolet, à Paris; Bertèche Lambquin et fils, à Sédan ; Chefdruc et Chauvreulx, à Elbeuf ; Victor et Auguste Grandin, à Elbeuf ; Lemaire et Randoing, à Abbeville ; Julien, Guibal et Comp., à Castres ; Eggly Roux, à Paris ; Aubert, à Rouen ; Henriot aîné et fils, à Reims ; Tessier-Ducros, à Valleranèse ; Chartron père

mais nous ne la trouvons pas moins souillée que vous. Hier nous blâmions les désordres de la chair, nous voulions vous montrer le palais des rois et la fête publique dans le palais des rois; vous avez trouvé notre parole scandaleuse. Comme vous, nous désirons la fin de ces scandales! Médecins de l'humanité, si vous voulez nous condamner dans notre remède, il faudrait en enseigner un meilleur que le nôtre. »

M. Enfantin devait faire cesser la prostitution, c'est-à-dire le mariage; il se croyait appelé à révéler aux hommes leur ignorance et leur injustice envers la femme :

« L'affranchissement de la femme, dit-il, est ma seule pensée, et toute ma vie y sera employée. »

M. Michel Chevalier ajouta encore quelques paroles contre les bonnes fortunes, langage intime de l'adultère.

A la suite de ce débat, la réponse du jury ayant été affirmative sur toutes les questions, après trois heures de délibération, la cour a condamné : Enfantin, Duveyrier, Chevalier, à un an de prison, 100 fr. d'amende, chacun; Rodrigues et Barrault, à 50 fr. d'amende; maintenu la saisie des divers écrits et brochures publiés; ordonné que la société saint-simonienne serait dissoute; condamné, en outre, solidairement aux frais du procès les prévenus, et ordonné l'affiche au nombre de cent exemplaires.

Cet arrêt, prononcé dans les ténèbres, car la salle n'avait point été éclairée, fut écouté dans le plus grand calme.

Au moment du départ, Enfantin s'adressa à quelques femmes qui se proposaient de l'accompagner à Ménilmontant, et les exhorta à demeurer en paix et en repos; ce qu'elles firent : de telle sorte que le cortége des fils de Saint-Simon se mit en marche seul, et privé de cette ardeur de curiosité qui avait attiré d'abord tant de monde sur leurs traces.

— (7 novembre).— Arrestation de la duchesse de Berry. — Malgré les renseignements très-divers qui semblaient se réunir pour détourner l'attention sur d'autres points, le gouvernement avait eu des raisons de penser que la duchesse venait souvent

matière, disait alors de lui : « J'aime la fureur andalouse de cet homme, elle anime tout. » En 1811, il partit pour l'Italie; partout il fut accueilli comme un artiste distingué. Murat le nomma, en 1812, premier ténor de sa musique particulière et de sa chapelle. Cette même année, il fit jouer au théâtre Saint-Charles, de Naples, son opéra *Il Califo de Bagdad*, qui fut vivement applaudi. En 1815, Rossini écrivit pour lui *Elisabetta*, et lui confia le rôle d'Almaviva du *Barbier de Séville*. De retour à Paris, en 1816, les amateurs remarquèrent les progrès qu'il avait faits en Italie. Il partit pour l'Angleterre en 1817; il avait écrit dans le cours de cette année, pour l'Opéra-Comique, *le Prince d'occasion*, qui eut peu de succès. De retour à Paris, en novembre 1819, il fit connaître Rossini aux Français en chantant *le Barbier de Séville*. Cette époque, jusqu'en 1824, est la plus brillante de sa vie, soit comme chanteur, soit comme compositeur. *Le Grand Lama* et *l'Origine des Grâces*, écrits pour l'Opéra, ne furent pas représentés. *La Mort du Tasse* et *Florestan* eurent du succès; il donna aussi *Il Fazzuletto* aux Italiens, et *la Meunière* au Gymnase-Dramatique; c'est aussi à cette époque qu'il fonda sa célèbre école de chant. L'illustre Marie Malibran de Bériot, sa fille, parut pour la première fois, à Londres, en 1825, dans *le Barbier de Séville*. Cette même année 1825, il alla diriger une troupe théâtrale à New-York.

— 1832. Paganini, violoniste célèbre. Paganini a créé une ère nouvelle pour le violon. Ce n'est plus un artiste, c'est un magicien audacieux et subtil, grandiose et raffiné, savant et sauvage jusqu'à l'extravagance; il a concentré sur la musique l'enthousiasme et le génie qui en auraient fait un homme éminent dans toute autre carrière. Il possédait au suprême degré toutes les qualités qui, divisées entre ses devanciers, auraient suffi chacune à une grande renommée. Tous ceux qui l'ont vu se rappellent sa grande figure décharnée, ses longs doigts osseux, son visage pâle et égaré, ses rares mèches de cheveux gris tombant sur ses épaules, son bizarre sourire, quelquefois amer et convulsif. On le voyait se traîner péniblement sur la scène, comme si

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1835	et fils, à Saint-Vallier ; Lioud, à Annonay ; Mathevon et Bouvard, à Lyon ; Thomas frères, à Avignon ; Durand, Bouchet et Auvert, à Nîmes; Girard (J.), à Sèvres ; Hébert (Frédéric), à Paris ; Biétry (Laurent), à Villepreux ; Reverchon (Paul) et frères, à Lyon ; Rouvière Cabanne, à Nîmes; Hartman (Jacques), à Munster ; Fauquet-Lemaître, à Bolbec ; Vantroyen Cuvelier et Comp., à Lille ; Baumgartner (Daniel) et Comp., à Mulhouse ; Dupont, à Troyes ; Hartman et fils, à Munster; Gros-Jean, Kœchlin et Comp., à Mulhouse ; Adrien-Japuis (Jean-Baptiste), à Claye ; Rattier et Guibal, à Paris; Sallandrouze-Lamornaix, à Paris.
	2e DIVISION. — *Métaux.*
	La Société anonyme d'Imphy, à Imphy; la Compagnie des Fonderies et Forges d'Alais, à Alais; Taylor, à Beau-Grenelle ; Talapot et Comp., à Saint-Juery, Saut-du-Tarn ; Émile Martin et Comp., à Fourchambault; Robert, à Paris.
	3e DIVISION. — *Machines.*
	Cavé, à Paris ; Pihet, à Paris ; Moulfarine, à Paris ; Sudds, Atkins et Barker, à Rouen ; Saulnier aîné, à Paris ; Philippe, à Paris ; Kœchlin (André), à Mulhouse ; Mathieu de Dombasle, à Roville ; Scrive frères, à Lille ; Granger, à Nancy ; Lebas, à Paris.
	4e DIVISION. — *Instruments de précision et instruments de musique.*
	Bertoud, à Paris ; Morel, à Paris ; Cauchoix, à Paris ; Lerebours, à Paris ; Chevalier (Charles), à Paris ; Pape, à Paris ; Roller et Blanchet, à Paris.
	5e DIVISION. — *Arts chimiques.*
	Guymet, à Lyon; Saint-André, Poisat et Comp., à Paris; Bordier-Marcet, à Paris.
	6e DIVISION. — *Beaux-arts.*
	Wagner (Charles) et Mention, à Paris.
	7e DIVISION. — *Poteries.*
	Lebeuf, à Montereau ; de Saint-Cricq-Cazeaux, à Creil ; Compagnie des verreries et glaceries de Saint-Quirin (Meurthe), administrateur : le baron Rœderer ; Seiler, à Saint-Louis.
	8e DIVISION. — *Arts divers.*
	Delatouche, à Jouy-sur-Morin ; la Société anonyme de la papeterie mécanique d'Écharcon, à Écharcon; Zuber et Comp., à Mulhouse ; Auzou, à Paris.
(8 juillet)	— Le maréchal Clausel est nommé gouverneur général des provinces françaises dans le nord de l'Afrique.
(28 juillet)	— Tandis que le roi, entouré de ses fils et d'un brillant état-major, passe la revue de la garde nationale, le boulevard du Temple est témoin de l'attentat de Fieschi. Le roi échappe heureusement à ce danger ; mais les nombreux projectiles de la machine infernale frappent à mort le maréchal Mortier et plusieurs officiers généraux.

à Nantes, ou plutôt qu'elle y résidait. Mais on ignorait toujours le lieu exact où elle trouvait un refuge, et on ne l'aurait peut-être jamais découvert, au milieu d'un pays qui offrait tant de ressources à la princesse pour se soustraire à toutes les recherches, si elle n'avait été trahie par un des hommes qu'elle employait à l'aider dans sa périlleuse entreprise. Ce misérable était un juif récemment converti et comblé de bienfaits par la duchesse de Berry. Le 6 novembre, vers cinq heures du soir, il avertit l'autorité qu'elle venait d'arriver à Nantes, qu'elle était dans la maison de mademoiselle du Guigny, rue Haute-du-Château. Tout le quartier fut aussitôt cerné par douze cents hommes d'infanterie, appuyés par la garde nationale. La nuit entière se passa en vaines perquisitions dans la maison de mademoiselle du Guigny, et le lendemain, à dix heures, on désespérait de rien découvrir, lorsque, derrière une cheminée, dont la plaque, tournant sur elle-même, donnait entrée dans une petite chambre, et où du feu avait été allumé toute la nuit, la duchesse, qu'une chaleur insupportable avait forcée de se trahir elle-même, fut trouvée avec M. Guibourg, avocat de Nantes, M. de Mesnard et mademoiselle Stylie de Kersabiec. La duchesse s'écria, en sortant de sa retraite : « Vous m'avez fait une guerre de saint Laurent. » On saisit, dans la maison, plusieurs sacs d'argent, une correspondance, des proclamations au nom de Marie-Caroline, une presse et des caractères d'imprimerie. On conduisit les prisonniers au château, et, de là, un bâtiment de l'État transféra madame la duchesse de Berry à la citadelle de Blaye (Gironde).

— Mortalité causée par le choléra. — Les détails suivants sont extraits d'un rapport fait à la chambre des Députés au mois de janvier 1833 : « D'après les documents transmis à la commission par le ministère, cinquante départements ont été attaqués par le choléra asiatique, mais dans sept il ne s'est déclaré qu'un très-faible nombre d'accidents. Les départements situés au midi ont, en général, beaucoup moins souffert que ceux du nord ; et ceux de l'ouest, à quelques exceptions près, moins que ceux de l'est.

ses jambes amaigries eussent refusé de le porter. De son œil hagard, il parcourait subitement la scène; on l'eût pris pour un spectre évoqué de la tombe; mais quand le premier tumulte excité par son apparition était apaisé, quand, après l'orchestre, le son du violon arrivait, le spectre devenait Paganini. Il soulevait lentement son violon pendu à son côté, fixait son œil sur lui, comme un père sur son enfant favori, lançait un sourire effrayant, laissait retomber son violon et regardait l'assemblée, qui, dans le plus profond silence, considérait cette pantomime avec un mélange de stupeur et de pitié. Tout à coup il saisissait de nouveau son instrument d'une main ferme, l'appuyait sur son cou, brandissait son archet au-dessus des cordes, puis l'appuyant avec la rapidité de la foudre, il inondait l'air d'un torrent d'harmonie. — Paganini était extravagant au delà de toute expression, mais sans affectation. C'était le résultat d'une passion violente sur un tempérament nerveux. — Les nouveautés introduites par Paganini ont été peut-être trop vantées. Il jouait quelquefois sur un violon qui n'avait que la quatrième corde. Son *pizzicato*, avec les doigts de la main gauche, faisait produire à l'instrument l'effet d'une guitare. On cite encore ses sons harmoniques et son *staccato*. On a été forcé de convenir que l'excentricité de Paganini nuisait quelquefois à son talent. Il abusait de son habileté; il osait trop. — Cet artiste a dû à son talent une immense fortune.

— Invention de l'Accordéon (harmonie, accord). Cet instrument fut inventé en Allemagne, d'après un harmonica de bouche imaginé par un aubergiste de Vienne en Autriche. Grâce aux perfectionnements successifs dont il a été l'objet, on peut aujourd'hui, avec un accordéon de trois ou quatre octaves, exécuter toute espèce de musique. Cet instrument se compose de plusieurs languettes de métal mises en vibration par un soufflet. En pressant des touches disposées sur le devant, l'air fait vibrer la languette placée devant les touches qui se lèvent, et il s'échappe par l'ouverture qu'elles lui laissent, en faisant entendre un son. En tirant et en retirant le soufflet, on produit deux sons bien distincts. En ouvrant

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1835 (6 décembr.)	— Prise de Mascara. — Une armée expéditionnaire, forte d'environ dix mille hommes, et d'un corps auxiliaire de Turcs et d'Arabes, commandée par le maréchal Clausel, qu'accompagne le duc d'Orléans, s'empare de Mascara, ville située à douze lieues de la mer, et d'une assez grande importance commerciale. Le maréchal en ordonne la destruction.
1836 (25 juin)	Alibaud saisit le moment où Louis-Philippe retournait à Neuilly avec la reine et sa sœur, pour décharger dans sa voiture une canne-fusil. Le roi n'est pas atteint. Alibaud, condamné à mort, est exécuté le 11 juillet.
(6 juillet)	— Expédition contre Abd-el-Kader. Combat de la Sikak. Les Arabes sont mis en déroute complète par le général Bugeaud, qui entre le lendemain à Tlemcen. Ce succès lui valut le grade de lieutenant général.
(30 octobre)	— Affaire de Strasbourg. — Dans les fréquents voyages qu'il faisait à Bade, le prince Louis-Napoléon voyait beaucoup d'officiers français des garnisons de la Lorraine et de l'Alsace ; de ce nombre était le colonel Vaudrey, qui commandait le 4e régiment d'artillerie à Strasbourg. C'est là que se nouèrent les premiers fils de la tentative de Strasbourg. Le plan du prince consistait à se rendre maître de la ville, en ralliant autour de lui le peuple et la garnison, et à marcher aussitôt sur Paris, par les Vosges, la Lorraine et la Champagne, entraînant sur sa route les troupes, la garde nationale et la population. Ce plan n'avorta que par des circonstances fortuites, et nullement à cause du défaut de combinaison. D'ailleurs, comme l'ont prouvé les élections de 1848, le nom de Napoléon était resté une puissance dans le cœur du peuple, et l'on sait aujourd'hui que le prince avait des partisans aussi bien parmi les généraux que parmi les hommes d'État et jusque dans le conseil du roi. Le parti républicain lui-même n'attendait que la nouvelle des succès de Louis-Napoléon pour profiter du mouvement et soulever le peuple de Paris. La garnison de Strasbourg se composait de trois régiments d'artillerie. Le plan de la journée avait été arrêté, dès le 29 octobre au soir, chez M. de Persigny, l'un des aides de camp du prince, chargé depuis six mois d'organiser la conspiration. Le 30, à cinq heures du matin, le colonel Vaudrey commença la tentative. Il fit sonner l'*assemblée* au quartier d'Austerlitz, où bientôt arriva le prince, suivi de tous ses officiers. Aux paroles énergiques prononcées par le colonel, les cris de *Vive l'empereur !* partirent de toutes les poitrines. Les sabres, les schakos s'agitèrent en l'air. A ce moment le prince saisit l'aigle que portait un de ses officiers, et le présentant à tous les regards : « Soldats ! s'écria-t-il, voilà le symbole de la gloire française, destiné désormais à devenir aussi l'emblème de la liberté. Pendant quinze ans il a conduit nos pères à la victoire..... Ralliez-vous à ce noble étendard. Je le confie à votre honneur, à votre courage..... » Après les paroles de Louis-Napoléon, on marcha vers la lieutenance générale aux cris de *Vive Napoléon !* répétés par une foule d'habitants qui se mêlèrent au cortége. Pendant ce temps, les officiers de la garnison se rendaient à leurs casernes pour porter la nouvelle aux autres régiments et les mettre en mouvement. Arrivé chez le général Voirol, le prince monta avec MM. Parquin et Vaudrey, et quelques

Religion, Législation, Statistique.

» La proportion des morts a rarement dépassé la moitié des malades; communément on perdait le tiers ou un peu davantage. Toutefois, les départements dans lesquels il y a eu le moins d'accidents cholériques ont vu proportionnellement plus de cas meurtriers.

» L'épidémie, débutant à Calais, le 15 mars, a sévi, dès le 22, à Paris avec une violence longtemps croissante, puis elle a bientôt envahi les départements de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Yonne, du Loiret, du Nord, de la Seine-Inférieure, où elle a exercé d'affreux ravages; mais à mesure qu'elle se dispersait en rayonnant vers la Marne et l'Aube, la Somme, la Meuse, la Moselle et la Meurthe, elle semblait diminuer d'énergie en immolant moins de victimes. Cependant le Finistère et les Côtes-du-Nord, la Gironde, et quelques autres départements épars, ont subi des pertes assez nombreuses en proportion de leurs malades.

» La totalité des malades atteints du choléra spasmodique, jusqu'au 31 décembre 1832, a été évaluée à deux cent trente mille personnes environ. La totalité des décès connus de l'administration s'est élevée à quatre-vingt-quinze mille, en y comprenant ceux du département de la Seine, comptés pour vingt et un mille cinq cent trente et un. »

1833 (15 janvier). La chambre des Pairs adopte la loi sur le deuil du 21 janvier, votée par la chambre des Députés, avec un amendement que cette dernière chambre rejette le même jour.

— (19 janvier). La loi relative au deuil du 21 janvier, portée de nouveau à la chambre des Pairs, est ainsi amendée par elle : « La loi du 19 janvier 1816, relative au jour funeste et à jamais déplorable du 21 janvier, est abrogée. »

— (15 avril). M. Cabet, député, dans une brochure intitulée *Révolution de* 1830 *et situation présente*, avait dit : « La royauté du 7 août est instituée par une charte usurpatrice et illégale ; elle se maintient par les moyens les plus honteux ; elle a trahi la révolution de juillet et la livrera, si besoin est, aux puissances étrangères ; mais la royauté doit être responsable, et la nation a su punir

Synchronismes, etc.

deux clefs placées sur le devant, on entend deux accords qui peuvent servir à s'accompagner. Tout l'instrument est accordé naturellement, de manière à produire constamment l'accord du ton. Il a la forme d'un livre et se tient de la main droite; la gauche fait aller le soufflet. Le son de l'accordéon est agréable, quoiqu'un peu monotone.

1833. Le capitaine américain Benjamin Morell atteint le parallèle de 70° 30′ sur le méridien de 42° à l'ouest de Paris, dans les mers australes; puis, remontant un peu vers le nord, il découvre une vaste terre qu'il appelle *Sud-Groënland*, dont il longea la côte orientale et doubla l'extrémité septentrionale en allant regagner le cap Horn.

— (17 mars). Le prince Othon de Bavière, second fils du roi Louis de Bavière, est proclamé roi de la Grèce sous le nom d'Othon Ier.

— (15 mai). Mort du général Daumesnil.

— (4 juillet). Prise de la flotte de don Miguel par l'amiral Napier.

— (25 juillet). Les troupes de don Miguel, commandées par M. de Bourmont, assiégent Porto et sont repoussées.

— (5 septembre). L'armée de don Miguel attaque Lisbonne sans succès.

— (29 septembre). Mort de Ferdinand VII, roi d'Espagne. La reine Marie-Christine est proclamée régente.

— (23 novembre). Mort du maréchal Jourdan.

1834 (21 mai). Funérailles du général La Fayette.

— (24 mai). Convocation des Cortès par la reine régente, qui ouvre ainsi en Espagne l'ère du régime représentatif.

1835. Le prince Louis-Napoléon publie le *Manuel d'Artillerie*, dont la presse a parlé comme d'un des meilleurs traités sur la matière.

— (23 septembre). Mort de Bellini. — Vincent Bellini, né à Catane, au pied de l'Etna, le 1er ou le 3 novembre 1802, de parents musiciens, admis au Conservatoire de Naples en 1819, s'essaya dans la musique dramati-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1836	officiers. L'honorable général, obligé personnel de Louis-Philippe, répondit par un refus. Il fut retenu prisonnier dans son hôtel.

Cependant le succès paraissait certain ; le bataillon des pontonniers s'était joint au mouvement. On s'était emparé du télégraphe, le préfet était arrêté, les proclamations au peuple, à l'armée, aux habitants de Strasbourg allaient être distribuées, le 3e d'artillerie montait à cheval ; il restait à s'assurer des canons de l'infanterie.

Deux chemins conduisent à la caserne de Finkmatt, l'un par une ruelle étroite, l'autre par le rempart. Ce dernier fut choisi comme plus sûr ; mais la disposition fut mal comprise, et la tête de la colonne pénétra dans la ruelle, laissant dans le faubourg le gros de la troupe. Le prince n'a donc avec lui qu'une faible escorte, et pourtant l'infanterie va être à lui. Des cris de *Vive l'empereur !* retentissent déjà de toutes parts, lorsque tout à coup un bruit étrange se propage de proche en proche et change soudain l'attitude du soldat. « Ce n'est pas le neveu de l'empereur qui se présente devant vous, disait-on, c'est le neveu du colonel Vaudrey. » Les soldats, qui se croient dupes d'une indigne supercherie, deviennent furieux. Devant ce danger imprévu, le prince veut faire retraite, il est près de la grille, il va sortir, lorsque le 4e régiment d'artillerie, inquiet d'être si longtemps séparé du prince, se persuade qu'il court des dangers ; il arrive et se précipite en masse dans la cour du quartier, repoussant avec fureur l'infanterie dans le fond de la cour. Malheureusement le prince est porté par la foule vers les soldats qui nient son identité. Il est arrêté avec sa suite, qui ne peut rien pour lui, car l'infanterie a repris le dessus, et une triple rangée de baïonnettes fait face à l'artillerie, qui n'est armée que de sabres et de petits mousquetons.

Cependant les trois régiments d'artillerie s'étaient prononcés pour le prince. Le 3e était tout entier monté à cheval, les pièces étaient attelées. On allait se mettre en mouvement, lorsqu'on apprit l'arrestation du prince et du colonel Vaudrey. Cette nouvelle abattit les courages, et, chose étrange, il ne vint à l'idée de personne qu'il suffisait de se présenter au quartier de Finkmatt pour changer le revers en triomphe. Les officiers s'éclipsèrent, le régiment se débanda et rentra dans son quartier.

Il en fut de même des pontonniers, malgré les efforts du brave lieutenant Laity, qui ne se trouva bientôt qu'avec une poignée d'hommes.

Ainsi, les conjurés échouèrent devant un seul échec, quand ils avaient pour eux trois régiments d'artillerie.

Le peuple sans armes, témoin de ces scènes, lançait des pierres du haut des remparts contre l'infanterie, qui dut faire feu pour le repousser.

Dans l'intérieur de la caserne, deux régiments français étaient sur le point de s'entr'égorger. Le 4e d'artillerie formait une longue ligne acculée au rempart. L'infanterie était en face. Les artilleurs ne voulaient pas se retirer sans le prince et le colonel. Une seule goutte de sang versé eût amené un massacre effroyable. Dans cette extrémité, on eut recours au colonel Vaudrey, qu'on alla extraire de sa prison. Sa voix seule fut écoutée. « Retirez-vous, mes amis, dit-il aux soldats de son régiment. Obéissez à votre colonel pour la dernière fois. » La grille s'ouvrit bientôt pour livrer passage aux artilleurs.

Le 9 novembre, le prince Louis-Napoléon fut conduit à Paris, où il arriva le 12 à deux heures du matin. Déjà la reine Hortense y était venue demander la grâce

Louis XVI. » Néanmoins, l'auteur de cet écrit fut acquitté par le jury.

— (24 avril). Loi qui accorde des pensions aux vainqueurs de la Bastille.

— (14 juin). Loi autorisant le ministre des finances à garantir, au nom du Trésor, et suivant les conditions du traité du 7 mai 1832, l'emprunt qui sera contracté par le gouvernement de la Grèce.

1834 (Février). La situation fâcheuse des départements de l'Ouest avait déterminé les députés de cette partie de la France à solliciter du gouvernement d'énergiques mesures de répression. Le ministère de la guerre présenta, en effet, à la chambre des Députés un projet de loi par lequel il proposait d'augmenter l'effectif de la gendarmerie et d'accroître l'autorité de ces agents de la force publique, en attribuant, dans certaines localités, aux maréchaux-des-logis, les pouvoirs confiés jusqu'alors aux seuls officiers de l'armée. La commission chargée d'examiner ce projet de loi alla plus loin que le gouvernement ; elle fut d'avis de comprendre les simples brigadiers de gendarmerie dans l'extension d'attributions demandée pour les maréchaux-des-logis seulement, et de rendre cette extension absolue, tandis que le gouvernement l'avait laissée facultative. Plusieurs orateurs des divers côtés de la chambre s'élevèrent contre cette proposition. « S'il n'y avait en Vendée, disait M. de Lamartine, que des brigands et des réfractaires, qui n'appartiennent à aucune opinion, à aucun parti, et qui les déshonorent tous, je n'aurais contesté aucune des mesures propres à les réprimer; mais il y a dans la Vendée autre chose que des brigands et des réfractaires; il y a les restes fumants d'une lutte intestine; il y a une population irritable, inquiète et saignante encore des suites de trois guerres civiles. Que chacun qualifie ces guerres civiles selon son opinion, elles ne furent cependant ni sans cause, ni sans excuse, ni sans gloire. Elles déchirèrent le sein de la patrie, mais elles préparèrent des pages impérissables aux fastes de la bravoure et de l'héroïsme français. La première de ces guerres civiles, celle de 1793, fut une des plus sublimes émotions armées d'un peuple dont l'histoire ait gardé le

que, en 1825, par un petit opéra italien intitulé *Andelson e Salvina*, exécuté dans l'intérieur du Conservatoire.

L'impresario Barbaja lui confia le libretto de *Bianca e Gernando*, joué en 1826 avec un grand succès. Après ce brillant début, Bellini fut engagé comme scritturato par le directeur des théâtres de Milan, pour la Scala. Il rencontra à Milan, pour poëte, M. Romani, et Rubini pour interprète. Le premier fruit de leur association, *il Pirata*, fut représenté en 1827. *La Straniera* fut jouée en 1829 par Tamburini et madame Méric Lalande. *Zaïre*, qui vint après, n'eut aucun succès. *Les Capulets*, représentés en 1830, furent assez bien reçus. Mais on trouva que Bellini, charmant dans les scènes tendres et mélancoliques des premiers actes, avait manqué d'énergie dans les terribles situations du dénoûment, et l'usage s'établit partout de remplacer son troisième acte par celui de Vaccaï, qui est beaucoup plus vigoureux.

La Sonnambula fut jouée en mars 1831, et *la Norma* en décembre de la même année, toutes deux à Milan. Ces deux partitions ont fait la gloire de l'auteur et assuré l'immortalité à son nom. Madame Pasta, l'admirable tragédienne, créa *la Sonnambula* et *la Norma*, et madame Malibran la seconda dans ce dernier rôle.

En 1833, parut *Beatrice di Tenda*, drame terrible, sujet trop fort pour Bellini. La pièce fut froidement reçue. *Les Puritains d'Écosse* furent joués à Paris, en 1834, avec un succès éclatant, et ils le méritaient.

Bellini travaillait à deux autres créations dans sa maison de campagne de Puteaux, lorsqu'il mourut tout à coup d'une maladie intestinale, à l'âge de trente-quatre ans.

Bellini ne fut ni un grand harmoniste ni un savant compositeur. Ses morceaux sont peu développés et mal conduits. Ses trios, ses quatuors sont, à quelques exceptions près, d'une extrême faiblesse. Mais personne, peut-être, n'a jamais eu, plus que lui, le don de produire « *il canto che nell' anima si sente,* » le chant qui va retentir au fond du cœur.

— Carle Vernet, peintre célèbre, né à Bordeaux, en 1758, de Joseph Vernet et de

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1836	au roi. Quelques heures après son arrivée, le prince fut envoyé à Lorient, où il arriva dans la nuit du 14 au 15. Le 20 du même mois, il partit de Lorient pour l'Amérique, à bord de la frégate *l'Andromède*. Le commandant avait des ordres cachetés ; ce ne fut que le 30 mars 1837 que l'on arriva à Norfolk. Le prince quitta la frégate en pleurant.
(6 novemb.)	— Mort de Charles X à Goritz. Le duc d'Angoulême est reconnu roi en exil sous le nom de Louis XIX.
(9 novemb.)	— Première expédition de Constantine, commandée par le maréchal Clausel et le duc de Nemours. Malgré les glorieux faits d'armes du général Changarnier et l'héroïque bravoure des troupes qu'il conduit, les Français éprouvent cette fois de cruels revers. Une retraite habilement exécutée est le résultat de cette campagne hasardée.
(27 décemb.)	— Attentat de Meunier sur la personne du roi. L'assassin tira un coup de pistolet contre le prince, lorsqu'il se rendait à l'ouverture des chambres, et ne l'atteignit pas. Il fut condamné à mort, mais on commua sa peine, et il fut déporté en Amérique.
1837 (17 janvier)	Les accusés de complicité dans le procès de la tentative de Strasbourg sont acquittés à l'unanimité et mis en liberté.
(30 mai)	— Mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg Schwerin, célébré à Fontainebleau.
(11 juin)	— Inauguration du MUSÉE DE VERSAILLES.
(juillet)	— Le prince Louis-Napoléon, depuis son arrivée en Amérique, n'avait pas encore pris de détermination sur son séjour, lorsqu'il apprit que la duchesse de Saint-Leu, sa mère, était sérieusement malade. Il partit aussitôt, débarqua à Londres, où l'ambassade française lui refusa des passe-ports, se mit en route pour la Suisse, et revit la reine Hortense le 5 août. Deux mois après son retour à Arenenberg, il reçut les derniers soupirs de sa mère (5 octobre).
(1er octobre)	— Seconde expédition de Constantine, dirigée par le général Damrémont et le duc de Nemours. Partie le 1er octobre du camp de Medjez-Ammar, l'armée expéditionnaire arriva le 5 à trois lieues de Constantine, sans avoir été inquiétée par l'ennemi. Dans la journée du 5 il se montra pour la première fois et fut repoussé. Le 6, on s'établit devant la place, et le siége commença. Le 12, vers huit heures et demie le gouverneur général Damrémont se rendait à la tranchée pour examiner les travaux de la nuit, lorsqu'il fut emporté par un boulet de canon ; le maréchal de camp Lessegaux fut blessé au même moment d'une balle à la tête ; et le lieutenant général Vallée, commandant en chef d'artillerie, dut prendre le commandement en chef de l'armée. Le 13, à sept heures, le général ordonna l'assaut, qui eut un plein succès, et décida la reddition de la place. — La prise de Constantine eut un grand retentissement parmi les Arabes ; de nombreuses tribus, ennemies d'Achmet, bey de Constantine, vinrent faire leur soumission aux Français.
(17 octobre)	— La princesse Marie, fille du roi, épouse le duc de Wurtemberg.
1838 (26 avril)	Le maréchal Soult est nommé ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour assister au sacre et au couronnement de la reine Victoria.

Religion, Législation, Statistique.

souvenir! La postérité sera pour elle plus équitable que le temps présent; elle ne dira point que cette guerre fut une résistance à la liberté : la liberté de 93, que la Convention envoyait aux Vendéens à la pointe des baïonnettes, n'était que la plus intolérable et la plus sanguinaire des tyrannies! Tandis que le reste de la France combattait pour la liberté sur nos frontières, eux aussi ils combattaient pour ce qu'il y a de plus réel, de plus inaliénable dans la liberté des hommes : pour leurs lois, pour leurs mœurs, pour leur religion violées, et ils méritèrent à ce titre d'être comptés au nombre de ses plus intrépides défenseurs..... Maintenant la guerre civile n'existe plus; les armes sont déposées; la colère des populations s'apaise, mais s'apaise lentement; une étincelle suffirait pour la rallumer. Cette étincelle, ce serait un acte d'oppression, une menace, une imprudence peut-être de la part des agents du pouvoir; et dans un tel état de choses, vous donneriez des pouvoirs si étendus à un simple sous-officier de gendarmerie! Vous confieriez de si grandes et de si précieuses destinées à l'arbitraire d'un soldat! Vous remettriez le sort de populations entières, la guerre ou la paix peut-être, à un homme à qui, dans les temps ordinaires, vous ne confieriez pas le sort d'un seul prévenu! » Au lieu de ces mesures de rigueur et d'exception, l'orateur indiquait l'amnistie comme un moyen plus sûr de pacifier entièrement la Vendée. Les généreuses paroles de M. de Lamartine n'empêchèrent pas la loi d'être votée à une grande majorité par la chambre des Députés et par la chambre des Pairs.

— (10 avril). Promulgation de la loi sur les associations.

— Le parti républicain, chassé des rues depuis les journées de juin 1832, n'avait rien perdu de son audace. Il accusait le gouvernement d'étouffer tous les sentiments généreux de la nation, de n'exciter en elle que des passions égoïstes, de ne vivre qu'au moyen d'une majorité liée à la dynastie par la corruption. Les sociétés démocratiques se multipliaient, répandaient partout des brochures violentes et calomnieuses contre la royauté et ne cachaient pas leurs projets de guerre civile.

Synchronismes, etc.

Virginia Parker, anglaise d'origine. A cinq ans il dessinait d'une façon surprenante. En 1782 il avait obtenu le grand prix de peinture.

Les chevaux étaient son étude spéciale. La peinture, pour lui, c'était la mise en scène des chevaux. Marié en 1787 avec la fille du célèbre graveur Charles Moreau, il acheva, en 1788, son tableau du triomphe de *Paul-Émile*, qui le fit entrer à l'Académie de peinture. Le plus célèbre et le meilleur ouvrage de Carle Vernet, c'est la *Bataille de Marengo*, grande page historique de trente-deux pieds de long. *Le Matin de la bataille d'Austerlitz* lui valut la croix d'honneur de la main de Napoléon. C'est par l'empereur que furent commandés *l'Entrée à Milan*, les *Batailles de Wagram* et de *Tolosa*. Horace Vernet ayant été nommé directeur de l'Académie de Rome, en 1827, Carle y suivit son fils, dont il ne pouvait se séparer; de retour à Paris, il y vieillit sans infirmités et mourut le 19 novembre 1837, âgé de soixante-dix-neuf ans.

1836 (25 octobre). — *Érection de l'obélisque de Louqsor*. — C'est à Napoléon que remonte l'idée de transporter à Paris quelques-uns des monolithes de l'Égypte. Héritant de cette idée, le gouvernement de la restauration avait obtenu de Méhémet-Ali celle des deux aiguilles de Cléopâtre qui était restée debout à Alexandrie; mais MM. Delaborde et Champollion jeune insistèrent vivement pour que l'on demandât au pacha les obélisques de Louqsor, parfaitement conservés, au lieu de l'aiguille dégradée de Cléopâtre. Cette modification fut accordée.—Le 15 avril 1830 partit de Toulon un navire construit *ad hoc* pour tenir la mer et naviguer dans le Nil (où il ne reste que fort peu d'eau sur les bancs), assez étroit pour passer entre les arches de tous les ponts qui traversent la Seine, et assez grand pour loger cent trente-six hommes d'équipage et leurs vivres. Ce vaisseau remonta le Nil à l'aide des populations arabes du littoral, que les Turcs du pacha chassaient devant eux à coups de bâton, et mouilla le 14 août vis-à-vis le village de Louqsor, après avoir parcouru cent vingt lieues de rivière. — Après de pénibles travaux, l'ingénieur Lebas parvint à

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1838 (20 mai)	— Mort du prince de Talleyrand.
(25 octobre.)	— Évacuation d'Ancône. Les Autrichiens ayant enfin retiré leurs troupes de l'Italie, le gouvernement rappela la garnison d'Ancône et rendit cette ville au pape.
(20 novemb.)	— Prise de Saint-Jean-d'Ulloa (Mexique). — Une rupture ayant eu lieu avec le Mexique, où les Français étaient soumis à des vexations multipliées, la flotte, aux ordres de l'amiral Baudin, où le prince de Joinville commandait un bâtiment, s'empare en quatre heures du fort Saint-Jean d'Ulloa, attaque peu de temps après la Vera-Cruz, dont les batteries sont enclouées, et impose à la république mexicaine un traité de paix qui fut signé en 1839.
1839 (6 janvier)	Mort de la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg.
(septembre)	— Le gouvernement français avait demandé impérieusement aux autorités fédérales, par l'entremise du duc de Montebello, d'avoir à expulser du territoire de la Suisse le prince Louis-Napoléon ; sur le refus de la Diète helvétique, des démonstrations belliqueuses avaient eu lieu et plusieurs régiments avaient été mis sur le pied de guerre. Le prince, ne voulant pas que son nom et sa personne devinssent un sujet de troubles, se décide à quitter la Suisse et se rend en Angleterre. C'est à Londres qu'il publia son livre des *Idées napoléoniennes*, qui eut un grand succès. C'est aussi là qu'il prépara la publication du *Capitole*, qui parut bientôt à Paris.
(28 octobre)	— Passage du défilé des Portes de Fer (Algérie), par les Français, dirigés par le duc d'Orléans. Ce prince étant parti pour la France à la suite de cette expédition, Abd-el-Kader appela les Arabes à la guerre sainte et recommença les hostilités en faisant invasion dans la plaine de la Mitidja (15 novembre), et en détruisant les établissements des colons français.
1840 (3-6 février)	Glorieuse défense de Mazagran. Cent vingt-trois hommes du premier bataillon d'infanterie légère d'Afrique, commandés par le capitaine Lelièvre, soutiennent pendant quatre jours les attaques de plus de douze mille Arabes. Ces derniers sont forcés de battre en retraite devant cette héroïque résistance. Les Français avaient brûlé quarante mille cartouches et repoussé quatre assauts.
(27 avril)	— Ouverture de la campagne de printemps contre Abd-el-Kader. — Combat de l'Assoun. — Mariage du duc de Nemours avec la princesse Victoria de Saxe-Cobourg-Gotha.
(5 mai)	— Jour anniversaire de la mort de l'empereur. — M. de Rémusat, ministre de l'intérieur, présente un projet de loi portant un crédit de 1 million, destiné à couvrir les frais de la translation des cendres de l'empereur à Paris. Cette lecture produisit un enthousiasme prodigieux. — Le 10 juin, la loi fut votée.
(7 juillet)	— Départ de la frégate *la Belle-Poule* pour Sainte-Hélène. — Un grand acte de réparation allait enfin avoir lieu. Sur la demande du gouvernement, les Anglais ont autorisé l'exhumation des dépouilles mortelles de Napoléon. Le prince de Joinville est chargé de la mission de les ramener en France.
(4-6 août)	— Tentative de Boulogne. — Le plan du prince Louis-Napoléon consistait à débarquer de nuit sur la côte de Boulogne, à enlever sans bruit les compagnies d'infanterie qui y tenaient garnison, à s'emparer du château, où se trouvaient douze à

La plus importante de ces sociétés était celle des *Droits de l'Homme*, refuge de tous les mécontents et amalgame de toutes les doctrines, mais qu'un sentiment unique semblait animer : la haine contre le gouvernement de 1830, qu'elle traitait d'apostat. Elle avait dans Paris cent soixante-trois sections ; elle s'était affilié de nombreuses associations dans tout le royaume ; elle faisait des souscriptions, entretenait des journaux, envoyait des missionnaires, amassait des armes ; c'était à la fois un gouvernement et une armée. Quelques mois auparavant, vingt-sept membres de la société des *Droits de l'Homme* avaient été traduits devant la cour d'assises. « Les principes de cette coupable association, disait M. Persil dans son acte d'accusation, reposent sur la déclaration proposée par Robespierre et rejetée par la Convention. Le régime de 1793 est son culte ; son drapeau, Marat, Saint-Just, le 21 Janvier, la Montagne, le bonnet rouge. Ces dénominations ne sont pas le produit de quelques passions délirantes, mais l'œuvre systématique d'un comité dirigeant, que l'article 20 des statuts charge de donner des noms et des numéros aux sections. Cette société, fondée par des ambitieux que la Révolution n'a pas satisfaits, est composée d'hommes qui n'ont rien à perdre mais tout à gagner dans un bouleversement ; elle compte dans ses rangs ceux qui, sous le prétexte d'attaquer la forme du gouvernement, n'en veulent qu'à la fortune des citoyens et à la propriété ; c'est l'appât qu'on ne cesse de leur offrir. Le partage des biens, la spoliation des riches qui possèdent depuis trop longtemps..... voilà ce qui met en mouvement une classe d'hommes qui trouvent plus facile de dépouiller les autres que de se soutenir par le travail. » Après une défense audacieuse, dans laquelle les membres de la société des *Droits de l'Homme* avouèrent hautement leurs affections, leurs espérances et la lutte qu'ils engageaient contre le gouvernement et la société, tous les accusés avaient été acquittés par le jury. Cependant l'autorité ne pouvait rester désarmée en présence de ces éléments de désordre.

Le ministère présenta une loi contre les associations démocratiques, qui étaient, disait M. Thiers,

coucher l'obélisque dans la poussière le 1er novembre 1831 ; le 17, l'entrée à bord s'opéra. Il avait fallu couper en travers l'avant du navire, que l'on avait mis de côté. Le 25 août 1832, la crue des eaux permit à l'expédition de redescendre le cours du fleuve ; le 1er janvier 1833 il réussit, après mille dangers, à franchir la barre de l'embouchure et se rendit à Alexandrie, d'où il fit voile pour la France trois mois après, remorqué par le bateau à vapeur *le Sphinx*, qui toucha à Zante, à Toulon, à Gibraltar, à la Corogne, à Cherbourg, et arriva au Havre le 13 septembre. A Rouen, il fallut démâter le navire et raser ses bastingages pour le faire passer sous les ponts de la Seine. On employa quelquefois jusqu'à trente chevaux pour le remorquer ; enfin, le 23 décembre, on le mouilla auprès du pont Louis XV, et le 8 juillet suivant on déposa sur le sol de France le monument légué à la postérité par le grand Sésostris. C'est le 25 octobre 1836 qu'on le dressa sur son piédestal, adossé au centre de la place de la Concorde. Cet obélisque pèse 460 milliers. Le piédestal, composé de cinq blocs, pèse aussi 460 milliers ; le dé seul, qui a cinq mètres de haut sur trois de large, pèse 200 milliers. Les dépenses totales du transport et de l'érection s'élèvent à 1,350,000 francs.

— Éléonore Gordon (madame), l'un des agents les plus actifs de la tentative de Strasbourg par le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Cette dame était jeune et belle. Son mari, sir Gordon, avait été tué en Espagne, en 1833, en servant dans la légion anglaise au service d'Isabelle. Madame Gordon était Française et se nommait Éléonore Archer. Le sang-froid de cette dame empêcha que les papiers relatifs à la tentative de Strasbourg ne tombassent entre les mains du général Voirol et du préfet, M. Choppin d'Arnouville ; elle les livra aux flammes pendant que les gendarmes assiégeaient sa porte.

1837. Lesueur (Jean-François), né le 15 février 1763, à Drucat-Plessiel, près d'Abbeville, prétendait descendre d'une ancienne famille alliée aux Créqui et aux Rambures, et revendiquait une parenté avec Eustache Lesueur, le Raphaël français.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1840	quinze mille fusils destinés à l'armement de la population, à se porter rapidement sur les grandes places du nord, où le prince était sûr d'être bien accueilli.

On arrêta que le débarquement aurait lieu dans la nuit du 4 au 5 août, époque de l'année où la marée est la plus haute. Un retard survenu dans le voyage fut la première cause de l'insuccès de la tentative.

Le mardi 4 août, le prince et sa suite s'embarquèrent sur *l'Edinburgh-Castle*, à Margate ; les eaux étaient si basses, que le vapeur toucha terre et ne put continuer sa route. Il fallut demeurer là jusqu'à trois heures du matin. On passa toute une journée en mer, longeant les côtes de la Grande-Bretagne pour attendre l'heure convenable. Vers six heures du soir, on se trouva à la hauteur de Deal. C'est en ce moment que chacun se revêtit de son uniforme. A la nuit close, on cingla vers le cap Gris-Nez; et à onze heures on jeta l'ancre à peu de distance de la côte de France, en attendant le moment du débarquement. Mais le retard éprouvé à Margate avait fait perdre vingt-quatre heures et l'avantage de la plus haute marée. Le vapeur ne put approcher de terre, et l'on fut obligé de débarquer les hommes à l'aide d'une chaloupe et en plusieurs voyages. On ne pouvait donc entrer dans Boulogne qu'au grand jour.

Le 6 août, le prince et ses partisans débarquèrent à Vimereux à deux heures du matin. On était à deux lieues de Boulogne. De Vimereux on marcha sur la ville en suivant la côte, tandis que le paquebot s'approchait du port et venait se placer à peu de distance de la jetée pour attendre les événements. Le prince, marchant en tête, était suivi du général Montholon, des colonels Voisin, Laborde et Bouffet-Montauban; du chef d'escadron Parquin, du commandant Mésonan, de MM. de Persigny, Bataille, Ornano, Orsi, Forestier, et d'une cinquantaine d'autres officiers et soldats. La petite troupe parvint vers cinq heures jusqu'à la caserne occupée par deux compagnies du 42e de ligne. Le lieutenant Aladenise, appartenant à ce régiment, avait précédé Louis-Napoléon. Ayant fait descendre les soldats, il les avait rangés en bataille. A l'arrivée du prince, ceux-ci répondirent, à quelques paroles qu'il prononça, par les cris répétés de *Vive la liberté! vive le prince Napoléon !*

En ce moment arriva M. Col-Puygellier, capitaine commandant, qu'on était allé avertir de ce qui se passait. Les amis du prince l'entourèrent en le suppliant de laisser agir les soldats; comme il refusait, M. de Persigny s'élança vers lui et lui cria de se défendre en le menaçant de sa baïonnette, mais le lieutenant Aladenise se jeta entre ces deux hommes, couvrit de son corps M. Col-Puygellier, et déclara qu'il répondait de sa vie. En même temps une partie des soldats se ralliait à la voix de leur commandant, les autres entouraient l'aigle en criant : *Vive l'empereur !* La confusion était à son comble. Au milieu de cette tempête, et comme le prince cherchait du geste et de la voix à se faire entendre, un pistolet qu'il tenait à la main partit, et la balle alla frapper un soldat à la bouche.

On a osé dire que ce fait était volontaire, et que Louis-Napoléon avait *tiré sur un soldat*. C'est plus qu'une calomnie, c'est une absurdité. Quoi qu'il en soit, le plus sage en ce moment était de se retirer; c'est ce que fit le prince, et le commandant Col-Puygellier dit aux conjurés : « Retirez-vous, et je vous promets de ne pas vous poursuivre. »

Le prince et son escorte se portèrent au pas de course sur la haute ville, répan-

Religion, Législation, Statistique.

la discipline de l'anarchie. Après une orageuse discussion, cette loi fut adoptée par les deux chambres et promulguée le 10 avril. En voici les termes :

« ARTICLE PREMIER.—Les dispositions de l'article 291 du Code pénal sont applicables aux associations de plus de vingt personnes, alors même que ces associations seraient partagées en sections d'un nombre moindre et qu'elles ne se réuniraient pas tous les jours ou à des jours marqués. — L'autorisation donnée par le gouvernement est toujours révocable.

» ART. II.—Quiconque fera partie d'une association non autorisée sera puni de deux mois à un an d'emprisonnement et de 50 francs à 1,000 francs d'amende. — En cas de récidive, les peines pourront être portées au double. Le condamné pourra, dans ce dernier cas, être placé sous la surveillance de la haute police pendant un temps qui n'excédera pas le double du maximum de la peine.

» L'article 463 du Code pénal pourra être appliqué dans tous les cas.

» ART. III.—Seront considérés comme complices et punis comme tels ceux qui auront prêté ou loué sciemment leur maison ou appartements pour une ou plusieurs réunions d'une association non autorisée.

» ART. IV. — Les attentats contre la sûreté de l'État, commis par les associations ci-dessus mentionnées, pourront être déférés à la juridiction de la chambre des Pairs, conformément à l'article 28 de la charte constitutionnelle. — Les délits politiques commis par lesdites associations seront déférés au jury, conformément à l'article 69 de la charte constitutionnelle.

» Les infractions à la présente loi et à l'art. 291 du Code pénal seront déférées aux tribunaux correctionnels.

» ART. V.—Les dispositions du Code pénal auxquelles il n'est pas dérogé par la présente loi continueront de recevoir leur exécution. »

— (15 avril). Ordonnance du roi qui confère à la cour des Pairs la connaissance des procès en matière politique.

Synchronismes, etc.

Lesueur était élève de Sacchini; il fit ses premières études musicales à la maîtrise d'Amiens. Enfant de chœur à la cathédrale, sa voix de dessus surpassait celle des grandes cantatrices. Il fit ses études au collége de la même ville.

Lesueur, maître de chapelle de plusieurs cathédrales de France, obtint, au concours, la maîtrise de Paris, à l'âge de vingt-deux ans. Il y composa un grand nombre d'oratorios, de messes et de motets.

Outre cela, il enrichit la scène lyrique de six opéras du premier ordre. Ces ouvrages sont :

La Caverne, représenté à Feydeau en 1793. Cet ouvrage est renommé pour les chœurs, écrits avec une énergie imitative.

Paul et Virginie (1794), où l'on admire surtout l'*hymne au Soleil.*

Télémaque, donné en 1796.

Ossian ou les Bardes, grand opéra en cinq actes, représenté le 21 juillet 1804. Célèbre par la couleur locale, admiré par Napoléon.

La Mort d'Adam, grand opéra en cinq actes (1809), sujet difficile, traité d'une manière sublime.

Alexandre à Babylone, grand opéra en trois actes, non joué.

Lesueur modula et tira un parti tout nouveau des *crescendo.* Voyez *les Bardes*, le grand *Credo* de la première messe solennelle, son *Sanctus, la Caverne,* son *Oratorio du Sacre.*

Comme professeur de composition au Conservatoire, Lesueur a obtenu onze grands prix et vingt seconds ou mentions honorables.

Dans le cours de sa longue carrière, il a formé plus de deux cents élèves.

Ce fut l'empereur lui-même qui désigna et choisit Lesueur comme directeur de sa musique. Il voulut signer à son contrat de mariage, avec l'impératrice et les grands dignitaires de la couronne.

On dit que l'amour de son art le maîtrisait à tel point qu'il fut dix-huit ans sans entrer dans un lit; quand il se sentait absorbé par le sommeil, il s'étendait dans un fauteuil, et donnait l'ordre à son domestique de le réveiller trois ou quatre heures après.

Dates.
1840

dant sur la route des proclamations; mais on trouva les portes fermées, et plus de deux cents hommes du peuple qui avaient suivi l'escorte voulurent vainement les briser à coups de pierres. Pendant ce temps on battait la générale dans la ville basse. On avait répandu le bruit que les Anglais, guidés par Louis-Napoléon, voulaient s'emparer de la ville. Le danger était tel, que les amis du prince le conjurèrent de fuir. Il s'y refusa absolument, et on se dirigea vers la colonne, sur le faîte de laquelle étaient le drapeau et l'aigle. Au bas étaient trois cents personnes au moins autour des conjurés, ne cessant de crier : *Vive Napoléon! vive la liberté!* Cette foule pressait elle-même le prince de regagner la mer et d'attendre les événements à bord ; elle voulait s'emparer du château et des quinze mille fusils qui s'y trouvaient. Alors le prince et ses amis se déterminèrent à gagner la mer à travers les champs. Plusieurs furent arrêtés près du port. En arrivant sur la plage, à quelque distance de l'établissement des bains, le prince espéra qu'il pourrait regagner le paquebot, mais il était trop tard. Les autorités avaient donné l'ordre de s'en emparer et de le faire entrer dans le port. Les conjurés, apercevant le canot de sauvetage de la Société humaine, s'en saisirent ; mais ce canot ne pouvait les contenir tous. D'un autre côté, le canot du paquebot, monté par des marins du port, s'avançait pour leur couper la retraite. Des gardes nationaux accourus sur la plage tirèrent sur ces hommes hors d'état de résister ; à chaque coup de feu, les malheureux se jetaient sur leur chef pour le couvrir de leurs corps ; plusieurs furent tués. Tous allaient se noyer, sans l'arrivée de deux embarcations qui les recueillirent. Louis Bonaparte avait expressément défendu à ses compagnons de tirer ; ils ne brûlèrent pas une amorce.

Dès que le gouvernement fut informé de l'événement de Boulogne, l'ordre fut envoyé de transférer Louis-Napoléon au fort de Ham, et de tenir isolé chacun des prisonniers. Une soixantaine de personnes avaient été arrêtées, mais la plupart furent élargies avant le jugement.

(10 août) — La frégate *la Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, part de Toulon suivie de la corvette *la Favorite*, et ayant sur son bord le général Bertrand, M. de Rohan-Chabot, commissaire du roi, le général Gourgaud, Emmanuel de Las Cases, M. Arthur Bertrand, M. l'abbé Coquereau, aumônier, et deux enfants de chœur. Les deux vaisseaux abordèrent le 8 octobre à James-Town, capitale de l'île Sainte-Hélène. Le 15, à minuit, les travaux commencèrent. On souleva la pierre du tombeau, et on abattit plusieurs pans d'une maçonnerie cimentée, qui avait contribué à préserver les cercueils de l'humidité. Retirés du caveau, ils furent placés sous une tente, et M. Guillard, chirurgien major de *la Belle-Poule*, en commença l'inspection. Le premier cercueil, en acajou, était fort bien conservé : à peine si la couleur du bois avait été légèrement altérée ; le second cercueil, de plomb, avait été encore moins endommagé ; le troisième cercueil, en acajou, et le quatrième, en fer-blanc, présentaient également un aspect satisfaisant. Une doublure de satin blanc, qui garnissait l'intérieur du quatrième cercueil, s'était insensiblement détachée, et recouvrait le corps auguste, comme d'un drap mortuaire. Le corps de l'empereur était miraculeusement conservé ; le teint de sa figure avait un peu jauni. Ses mains n'avaient rien perdu de leur rare beauté ; la main gauche, que le général Bertrand avait baisée une dernière fois, était encore légèrement soulevée. Le costume de

Religion, Législation, Statistique.

— (20 avril). Depuis la loi du 28 pluviôse an VIII, qui, en renouvelant tout le système administratif de la France, avait donné à Paris pour magistrats deux préfets assistés de douze maires et d'un conseil de département remplissant les fonctions de conseil municipal, aucune loi n'avait été faite pour l'administration de la capitale, qui était restée complètement, sous la restauration comme sous l'empire, dans la main du pouvoir exécutif. Les attributions des maires avaient été réduites par ordonnance à la tenue des registres de l'état civil, et le conseil municipal, nommé par le gouvernement, se trouvant entièrement dans sa dépendance, sans initiative, sans contrôle, n'était appelé qu'à voter sur les questions qui lui étaient soumises; après la révolution de juillet, l'opinion publique demande une réforme, et la loi du 10 avril 1834 organisa ainsi le conseil général de la Seine et le conseil municipal :

1° Le conseil général de la Seine se compose de quarante-huit membres, dont trente-six pour la ville de Paris, et huit pour les arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis.

2° Les élections de ces conseillers sont faites par les électeurs politiques, auxquels sont adjoints certaines catégories de citoyens, magistrats, professeurs, notaires, etc.

3° Trente-six membres de ce conseil général forment le conseil municipal de Paris.

4° Il y a un maire et deux adjoints pour chacun des arrondissements ; ils sont choisis par le roi sur une liste de douze candidats nommés par les électeurs de chaque arrondissement.

— (18 et 22 novembre). Le ministère est ainsi constitué : le maréchal duc de Trévise, président du conseil des ministres, ministre de la guerre ; — M. Persil, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ; — le comte de Rigny, ministre des affaires étrangères ; — l'amiral baron Duperré, ministre de la marine ; — M. Thiers, ministre de l'intérieur ; — M. Duchâtel, ministre du commerce ; — M. Guizot, ministre de l'instruction publique ; — M. Humann, ministre des finances.

1835 (avril). M. le duc de Broglie est nommé pré-

Synchronismes, etc.

Il travaillait à son *Histoire générale de la Musique*, quand il mourut à soixante-quatorze ans.

— Mort de Hummel (Jean-Népomucène), né à Presbourg le 15 juin 1778. Son père le conduisit à Vienne à l'âge de sept ans. Son talent précoce de pianiste fit dès lors sensation. Le grand Mozart lui donna des conseils et lui enseigna le contrepoint.

Il avait neuf ans lorsque le père et le fils se mirent à parcourir, en virtuoses, l'Allemagne, le Danemark, l'Écosse, l'Angleterre, la Hollande. Après six ans de cette vie nomade, ils revinrent dans leur patrie, chargés de gloire et d'argent.

A l'âge de vingt-cinq ans, Hummel avait déjà pris rang parmi les notabilités musicales. Attaché depuis longtemps à la chapelle du prince Esterhazy, il en sortit en 1811. Jusqu'en 1815, il fut sans emploi fixe, s'occupant de hautes compositions musicales. Il fit plusieurs opéras, et le duc de Weymar le nomma directeur général de sa musique.

Si l'on en excepte Mozart, personne n'avait poussé jusqu'alors aussi loin la grâce et la netteté du jeu, la pureté, la suavité des sons.

1838 (27 février). Dumont d'Urville, commandant l'expédition française de *l'Astrolabe* et *la Zélée*, découvre dans les mers antarctiques, par 63°-64° de latitude sud et 59°-61° de longitude à l'ouest de Paris, des terres couvertes de glaces éternelles d'une épaisseur indéfinie. La principale de ces terres reçut le nom de *terre de Louis-Philippe*. On appela *canal d'Orléans* l'espace qui la sépare de la Trinityland, et l'on nomma *terre de Joinville* les parties les plus orientales que l'on eût reconnues.

— (25 août). Thomas Simpson découvre, par 68° 44′ de latitude septentrionale et 108° 23′ de longitude à l'ouest de Paris, une grande terre à laquelle il donna le nom de *terre Victoria*.

— Charles-Maurice-Hélie de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, puis prince de Talleyrand, né à Paris, le 7 mars 1754. Son père, le baron de Talleyrand, était un pauvre gentilhomme de province. La maison de

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1840	colonel de chasseurs à cheval, les épaulettes, tous les insignes brillaient presque de tout leur éclat. Entre les jambes, non loin du chapeau, deux vases contenaient le cœur et l'estomac. Toutes ces reliques sacrées furent enfermées dans un sarcophage en ébène, qui fut recouvert d'un magnifique manteau impérial. Le tout fut placé sur un char funèbre, et les quatre coins du manteau furent remis à MM. Gourgaud et Bertrand, Las Cases et Marchand. Le cortége se mit en marche ; les plus grands honneurs furent rendus aux restes de l'empereur par les autorités et par la population de l'île. Le char entra dans la ville de James-Town, traversant une double haie formée par les troupes anglaises et la milice du pays. Arrivé sur le quai, le sarcophage fut remis au prince de Joinville, qui le reçut au nom de la France. Il fut porté sur le gaillard d'arrière de *la Belle-Poule*, au bruit du canon qui tirait de minute en minute. Le lendemain, on célébra un service funèbre, et *la Belle-Poule* partit le 18 octobre à huit heures du matin.
(6 octobre)	— La cour des Pairs prononce les condamnations suivantes : le prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte est condamné à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse ; Aladenise, à la déportation ; comte Montholon, Parquin, Lombard, Fialin de Persigny, à vingt ans de détention ; Mésonan, à quinze ans ; Voisin, Forestier, Ornano, à dix ans ; Bouffet-Montauban, Bataille, Orsi, à cinq ans ; Laborde, à deux années d'emprisonnement. Le général Montholon obtint la faveur de partager la captivité du prince au fort de Ham. — Sous les verroux, Louis-Napoléon écrivit trois brochures : *les Fragments historiques*, l'*Analyse de la question des sucres*, et l'*Extinction du paupérisme*.
15 octobre)	— Attentat de Darmès contre la vie du roi.
(20 novemb.)	— Arrivée de la reine Christine d'Espagne à Fontainebleau. Le 12 octobre, elle avait signé son acte d'abdication de la régence. Débarquée à Port-Vendres, elle avait traversé la France sous le nom de comtesse de Vista-Allegre.
(30 novemb.)	— Arrivée des restes de Napoléon à Cherbourg. Le cercueil de l'empereur resta à bord de la frégate, déposé dans une chapelle ardente. Le 8 décembre, il fut transporté sur le bateau à vapeur *la Normandie*, chargé de le conduire jusqu'au Havre. Lorsque ce steamer parut à l'embouchure de la Seine, son arrivée émut profondément la population du Havre et des environs. Plusieurs régiments de ligne étaient accourus pour saluer au passage les restes du grand capitaine. Les rives de la Seine se bordèrent d'une multitude empressée. Malgré la rigueur de l'hiver, les chaumières, les ateliers, les châteaux furent désertés. Le 10 décembre, après le transbordement du cercueil impérial sur le bateau à vapeur *la Dorade*, qui devait le transporter jusqu'à Courbevoie, le convoi traversa la ville de Rouen. Un arc de triomphe s'élevait au milieu du fleuve. Pendant tout le trajet de Rouen à Courbevoie, le cortége s'avança au son d'une musique instrumentale, composée par Halévy, et exécutée par cent cinquante musiciens. Sur le pont de Neuilly étaient placés des piédestaux, partout des trépieds et des trophées. L'arc de triomphe de l'Étoile devait être l'autel immense sur lequel s'accomplirait l'apothéose de l'empereur. C'est sur la plate-forme de ce gigantesque

Religion, Législation, Statistique.

sident du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères ; M. le maréchal Maison remplace au ministère de la guerre le maréchal duc de Trévise.

1835 (16 avril). Loi qui autorise la promotion au grade de sous-lieutenant, nonobstant le défaut d'emploi vacant, des élèves de l'École spéciale militaire et des élèves de l'École polytechnique des années 1834-1835.

— (5 mai). Le procès des insurgés d'avril 1834 commence devant la chambre des Pairs, transformée en cour de justice. Ce procès est l'occasion de nombreux scandales et d'une grande agitation ; des rassemblements ne cessent, surtout dans les premiers jours, d'entourer le Luxembourg.

— (12 mai). Loi qui interdit à l'avenir toute institution de majorat.

— (14 juin). Loi qui autorise le payement à la république des États-Unis d'une somme de 25 millions.

— (13 juillet). La plupart des accusés de Paris, dans le procès d'avril (vingt-huit sur quarante-trois), enfermés à Sainte-Pélagie, parviennent à s'échapper de leur prison par un souterrain qu'ils pratiquent jusque dans la rue Copeau.

— (5 août). Funérailles des victimes de l'attentat de Fieschi. La pompe funèbre part de l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, et se dirige par les boulevards vers l'église des Invalides, où ces victimes sont inhumées. Paris voit avec une profonde douleur ces quatorze cercueils échelonnés depuis l'humble ouvrier jusqu'au maréchal de France.

— (13 et 28 août). Discussion des lois d'exception présentées par le ministère, et qui modifient la législation sur la presse, le jury et les cours d'assises.

— (9 septembre). Promulgation des lois sur la presse et sur les cours d'assises, dites *lois de septembre*.

La première des ces lois donnait au ministre de la justice, dans les cas de procès pour rébellion, le droit de former autant de cours d'assises que le

Synchronismes, etc.

Talleyrand-Périgord n'avait aucun rejeton mâle; mademoiselle de Chalais était la seule espérance de la race; on la maria au baron de Talleyrand qui devint ainsi Talleyrand-Périgord et qui fut élevé au poste d'ambassadeur à Naples. C'était un homme au cœur loyal. C'était de lui que le comte de Toulouse-Lautrec parlait en ces termes, dans la grande salle de l'Assemblée constituante : « Monsieur votre père était un bien brave homme.—Oui, monseigneur, un très-brave homme.—Savez-vous ce qu'il ferait s'il n'était pas mort? Il vous mettrait les bras comme vous avez les pieds. »

Charles-Maurice était, en effet, estropié de naissance. Impropre au service, on le fit entrer dans l'Eglise (1773).

Il fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice.

Quelques années plus tard il devint, à vingt-six ans, agent général de l'assemblée du clergé. Cet emploi produisait 40 mille francs de revenu. Il était bon de passer par là pour arriver à un évêché, ce qui n'était pas chose facile pour l'abbé de Périgord, car Louis XVI n'aimait pas les abbés hommes du monde, et les prêtres irréligieux. On fit valoir auprès du roi le rapport de l'abbé de Talleyrand à la clôture de l'assemblée du clergé, œuvre en effet assez remarquable, mais dont il n'était pas le véritable auteur.

Il devint donc évêque d'Autun, ce qui le fit entrer plus tard à l'Assemblée constituante.

A cette époque il se lia avec Mirabeau; mais cette liaison ne fut pas sans nuages.

M. de Talleyrand, par sa position personnelle, exerçait une certaine influence à l'Assemblée constituante. Il s'appuyait sur Sieyès, dont le silence, disait Mirabeau, était une calamité publique. Il porta à la tribune quelques travaux qui lui firent honneur, tels qu'un discours sur les loteries, dont Champfort était l'auteur, et des rapports sur l'instruction publique, par M. Desrenandes, son grand vicaire. M. de Chauvelin ayant été nommé à l'ambassade de Londres, on lui adjoignit M. de Talleyrand, et Garat les suivit en qualité de secrétaire, ce qui fit dire à une femme d'esprit : « Au fond, c'est un opéra

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1840	monument que Napoléon, vêtu du costume du sacre, se dressait devant son trône, ayant à ses côtés deux figures représentant le génie de la Guerre et le génie de la Paix. Depuis la barrière de l'Étoile jusqu'au pont de la Concorde, dix-huit statues représentant des victoires, étaient distribuées parallèlement. A chaque angle du pont de la Concorde s'élevait une colonne triomphale surmontée d'un aigle et ornée d'un bas-relief. Huit statues se dressaient sur des piédestaux aux deux côtés du pont : la Force, la Justice, la Prudence, la Guerre, l'Agriculture, les Beaux-Arts, l'Éloquence militaire et politique, et le Commerce ; non loin de ces huit figures allégoriques, une statue colossale de l'Immortalité était debout sur le perron de la chambre des Députés. Arrivé au quai d'Orsay, le cercueil traversa l'esplanade des Invalides, au milieu d'une double haie formée par trente-deux statues des hommes les plus illustres de l'histoire de France. Entre ces statues étaient des trépieds d'où jaillissaient des flammes, et derrière les quinconces de l'esplanade s'élevaient des estrades pouvant contenir environ cinquante mille spectateurs.
(15 décemb.)	— Funérailles de Napoléon. — Le 15 décembre, le canon des Invalides annonça les funérailles de l'empereur. A sept heures, par une température de dix degrés au-dessous de zéro, tous les abords des Champs-Élysées, de l'esplanade des Invalides et de la route de Neuilly étaient envahis par plus d'un million de spectateurs ; vers neuf heures, le char funèbre était arrivé au pont de Neuilly ; ce char, doré et couvert d'un crêpe de gaze violette, sur lequel se dessinaient des abeilles d'or, était traîné par seize chevaux magnifiquement caparaçonnés. Dès que le prince de Joinville l'eut aperçu, il fit commencer l'opération du débarquement. Un arc de triomphe avait été dressé sur le débarcadère ; le char funèbre s'y arrêta pour recevoir le cercueil, qui fut porté par les marins de *la Belle-Poule*. En ce moment un cri formidable de *Vive l'empereur!* fut jeté par l'armée, la garde nationale et le reste de l'immense multitude. Le cortége se mit en marche. Le char était précédé par la gendarmerie de la Seine, la garde municipale à cheval, deux escadrons de lanciers, l'état-major de la place de Paris, les officiers en congé, un bataillon d'infanterie, les sapeurs pompiers, deux escadrons de cuirassiers, l'école de Saint-Cyr, l'école Polytechnique, l'école d'Application d'état-major, la garde nationale de la banlieue, les quatre compagnies de sous-officiers vétérans, deux batteries d'artillerie et un bataillon d'infanterie légère. Venaient ensuite : l'abbé Coquereau, des officiers généraux de mer et de terre, les corps de musique, la commission de Sainte-Hélène dans une voiture attelée de quatre chevaux, vingt-quatre sous-officiers décorés pris dans l'infanterie de la garde nationale, de la ligne, de la garde municipale et des sapeurs pompiers, les maréchaux de France, quatre-vingt-six sous-officiers décorés, débris vivants des victoires impériales, portant des bannières surmontées d'aigles sur chacune desquelles brillait le nom des quatre-vingt-six départements ; le prince de Joinville, commandant l'expédition ; cinq cents marins, marchant derrière leur chef; enfin, le cheval de bataille de l'empereur. Suivaient le char : les lieutenants généraux comte Ornano et duc de Padoue, parents de l'empereur, avec leurs fils. Autour d'eux, tous les Corses habitant Paris, d'anciens aides de camp et officiers civils et militaires de la maison de l'empereur, les préfets de la Seine et de Police,

besoin l'exigerait, et aux procureurs généraux, le droit d'abréger les formalités de la mise en jugement. La faculté qu'on venait d'accorder à la chambre des Pairs de faire emmener de force les prévenus qui troubleraient l'audience fut étendue aux présidents de cours d'assises.

La seconde loi accordait au jury le vote secret, décidait que la majorité des voix nécessaires pour la condamnation serait réduite de huit à sept, et enfin aggravait la peine de la déportation.

La troisième, et la principale, déclarait punissable de la détention et d'une amende de 10,000 à 50,000 francs l'offense à la personne du roi et toute attaque contre le principe du gouvernement, commise par voie de publication. — Le cautionnement des journaux était élevé de 48,000 francs à 100,000 francs.

1836 (22 février). *Changement de ministère.* — M. Thiers, ministre de l'intérieur, est nommé ministre des affaires étrangères et président du conseil en remplacement de M. le duc de Broglie; — M. Sauzet remplace M. Persil au ministère de la justice; — M. de Montalivet est nommé ministre de l'intérieur; — M. Passy, ministre du commerce et des travaux publics; — M. Pelet de la Lozère, ministre de l'instruction publique en remplacement de M. Guizot; — M. d'Argout conserve le portefeuille des finances; — l'amiral Duperré celui de la marine; — et le maréchal Maison celui de la guerre. — M. Guizot devient le chef d'une grande opposition formée du parti conservateur.

1836 (21 avril). Loi portant prohibition des *loteries.*

— (6 septembre). *Avénement du ministère Molé.* Par ordonnances de ce jour, M. le comte Molé est nommé président du conseil, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Thiers; — M. Persil, ministre de la justice; — le vice-amiral Rosamel, ministre de la marine; — M. de Gasparin, ministre de l'intérieur; — M. Guizot, ministre de l'instruction publique; — M. Duchâtel, ministre des finances. Ce ministère fut complété le 19 septembre par la nomination du général Bernard au

comique que cette ambassade : Chauvelin fournira les airs, Talleyrand l'intrigue, et Garat les paroles. »

Mais M. de Chauvelin voulut et sut être le véritable ambassadeur.

Au 10 août, M. de Talleyrand, mis en accusation par la république, se rendit aux États-Unis; cet exil ne fut pas long, Chénier ayant obtenu son rappel. Cet ordre de retour en France lui fut communiqué à Hambourg, où il était depuis quelque temps.

Peu de temps après, la faveur de Barras le porta au ministère des finances. Le jour où il prêta serment comme ministre, il avait assigné pour deux heures une audience à M. d'Araujo, envoyé de Portugal. La malveillance assura qu'à quatre heures il était possesseur de 2 millions.

M. de Talleyrand contribua au 18 fructidor, fut disgracié peu après, et se crut obligé de publier une apologie dont un passage vouait à l'exécration de la postérité l'infâme qui ouvrirait les portes de sa patrie aux baïonnettes étrangères.

Après le départ du général Bonaparte pour l'Orient, il se lia successivement avec Joubert et avec Moreau.

Lorsque éclata le 18 brumaire, il fit jouer tous les ressorts pour profiter d'une révolution pour laquelle il n'avait rien fait. Le premier consul hésita longtemps avant de lui confier le ministère des relations extérieures.

Tout ce qu'on sait encore de sa participation à l'affaire du duc d'Enghien, c'est que la présence du duc à Etteinheim fut signalée au premier consul par Talleyrand.

Au début de l'empire, de grands dignitaires furent nommés, et Talleyrand fut oublié. Que cet oubli eût été volontaire ou non, il devint la cause et le point de départ de la haine *inextinguible* qu'il voua à Napoléon et à sa famille.

Quelques années plus tard il échangea son portefeuille contre le titre de *vice-grand-électeur*, qu'il cumula avec celui de grand chambellan.

En 1805, il signa le traité de Presbourg, traité qui ne fonda rien si ce n'est la fortune

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1841	le conseil général de la Seine, le conseil municipal de Paris et des arrondissements, les anciens militaires de la garde impériale, qui tous versaient des larmes en suivant à pied le convoi de leur empereur.
	Le char traversa le quai d'Orsay. Arrivé sur l'esplanade des Invalides, un cri immense de *Vive l'empereur!* est jeté par plus de trois cent mille voix. A deux heures, le cercueil touche la grille de l'hôtel des Invalides. Là, trente-deux marins le descendent du char et le portent jusque dans la nef. L'archevêque de Paris et son clergé le reçoivent sous le porche. Après l'aspersion d'eau bénite, les marins le transportent à l'entrée du dôme, où le roi s'avance pour le recevoir des mains du prince de Joinville, en prononçant ces mots : « Je le reçois au nom de la France. » Le cercueil est ensuite placé sous un catafalque tout ruisselant d'or, aux tentures de velours violet, sur lesquelles on a brodé des aigles et des abeilles. Autour de ce monument se placent les maréchaux ducs de Reggio et Molitor, l'amiral Roussin et le général Bertrand, qui tiennent les coins du poêle. Le *Requiem* de Mozart est enfin exécuté par tous les grands artistes des théâtres, au nombre desquels on remarque Tamburini, Duprez, Rubini, Alizard, Lablache, Massol; mesdames Grisi, Persiani, Damoreau, Dorus-Gras. Un orchestre colossal les accompagne.
	Cette imposante solennité, qui réunissait plus d'un million de spectateurs, se termine au milieu d'un enthousiasme indicible qu'aucun désordre ne vient troubler.
(26 aout)	— Troubles à Lille (Nord), à l'occasion du recensement. La presque totalité des habitants se refusent au recensement, qu'ils regardent comme arbitraire. La force armée se met sur pied ; des rassemblements se forment ; les agents du fisc, quoique protégés par toute la garnison, sont obligés, après quelques jours, de renoncer à la mesure qui leur avait été ordonnée.
	— Les formes vexatoires avec lesquelles les Anglais exécutent un traité de 1831-1833, relatif au droit de visite, sur la côte d'Afrique, des bâtiments soupçonnés de faire la traite des nègres, excitent les plaintes du commerce français.
1842 (Mai)	Une escadre de notre marine prend possession des îles Marquises, dans l'océan Pacifique.
(8 mai)	— Au retour de Versailles, deux locomotives qui entraînent un long convoi sur le chemin de fer de la rive gauche de la Seine font explosion et se brisent ; le feu se propage avec une effroyable rapidité. Un nombre considérable de voyageurs sont asphyxiés, un plus grand nombre sont blessés, mutilés. L'amiral Dumont-Durville, l'un des officiers généraux les plus braves et les plus distingués de notre armée navale, est au nombre des morts. Sa femme et son fils sont asphyxiés comme lui.
(13 juillet)	— Le duc d'Orléans se rend à Neuilly, pour prendre congé de la famille royale. Sur l'avenue de la Révolte, les chevaux attelés à la voiture du prince s'emportent. Pour se garantir du danger, le duc saute de sa voiture et tombe sur le pavé, privé de sentiment. On le transporte mourant dans une maison voisine. Le roi et la reine, prévenus de cet affreux événement, accourent près de leur fils, et reçoivent son dernier soupir.
	Les chambres, dissoutes la veille de la mort de l'héritier présomptif de la couronne, sont convoquées de nouveau; elles votent, à une grande majorité, la loi de régence qui leur est proposée. Après ce vote unique, la cession est close.

département de la guerre, et de M. Martin du Nord au département des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.

1837 (15 avril). *Modification du ministère Molé.* — M. Barthe, ministre de la justice; —M. de Montalivet, ministre de l'intérieur; — M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique; —M. Lacave-Laplagne, ministre des finances.

— (27 mai). La dignité de chancelier de France, abolie en 1830, est rétablie, et une ordonnance royale confère ce titre à M. Pasquier, sur le rapport suivant :

« Sire, dans l'ancienne législation, le chancelier de France était le chef de la justice et avait la présidence de tous les conseils du roi. La charte, en rétablissant cette dignité par son article 29, n'a point fait revivre les attributions qui appartiennent au garde des sceaux, ministre de la justice, et au président du conseil des ministres. C'est pour d'autres attributions qu'elle a consacré le titre de chancelier de France. Le président de la chambre des Pairs n'est pas seulement placé à la tête d'un grand corps politique pour diriger les séances législatives; lorsque la chambre des Pairs est constituée en cour de justice, son président est revêtu du caractère d'une haute magistrature. Il exerce encore, par rapport au roi et aux princes et princesses de sa maison, les fonctions d'officier de l'état civil : ces graves fonctions appellent éminemment le titre de chancelier de France. Quoique la présidence de la chambre des Pairs ne soit pas irrévocable, il n'en faut pas moins que le titre réponde à toutes les attributions qui lui appartiennent. »

1837 (14 juin). La fête donnée au Champ de Mars à l'occasion du mariage du duc d'Orléans est attristée par la mort de plusieurs personnes, qui sont écrasées dans la foule, près de la grille de l'École Militaire.

1837 (18 juin). Loi qui établit un impôt sur le sucre indigène.

— (31 décembre). Fermeture des *maisons de jeu.*

de M. de Talleyrand, qui reçut alors un notable accroissement.

En 1806, il signa le traité de Posen. Il conseilla d'abord puis blâma ensuite l'expédition d'Espagne et faillit tomber en disgrâce complète en 1808, à la suite de quelques intrigues ourdies par lui à ce sujet. Il ne perdit que sa place de grand chambellan, que les Bourbons lui rendirent, plus tard, avec les 100,000 fr. de rente qui y étaient attachés. Il ne conserva, après sa disgrâce, que le traitement de grand dignitaire, qui était alors de 3 à 400,000 fr.

L'action officielle de M. de Talleyrand dans les affaires de l'État cessa donc en 1809. Mais la fatale indulgence de l'empereur vint encore à son secours. Admis de nouveau auprès de Napoléon, il travailla à sa ruine. Les malheurs de Moscou et de Leipzig le servirent à souhait, et, par lui, la restauration fut accomplie.

Au congrès de Vienne, connu par le traité de paix du 30 mai 1814, M. de Talleyrand se montra peu soucieux des intérêts de la France.

Après Waterloo, Louis XVIII l'accueillit mal, et il ne rentra au pouvoir qu'à la sollicitation de Wellington.

Au mois de septembre 1815, l'empereur Alexandre exigea formellement son renvoi. Les Bourbons purent dès lors le compter au nombre de leurs ennemis.

Après la révolution de 1830, M. de Talleyrand fut envoyé à Londres, où allaient s'établir les *conférences européennes*, qui intéressaient la France au premier chef.

Les journaux démocratiques, surtout, attaquèrent cette nomination, armés des souvenirs accusateurs qu'il avait suscités contre lui. Le duc de Wellington et lord Holland prirent la défense de l'ambassadeur.

Talleyrand et lord Palmerston furent les membres les plus influents aux conférences relatives à la Belgique. Lorsque tous les protocoles furent terminés, il donna sa démission. M. de Talleyrand était membre de tous les ordres d'Europe.

Il a laissé à sa nièce, madame de Dino, une fortune considérable.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1843	Le *droit de visite*, relatif à la traite des noirs, est l'objet d'une longue discussion dans la chambre des Députés. Le ministère s'engage à soutenir l'honneur de notre pavillon et à continuer les négociations qui doivent maintenir la dignité de la marine française.
	Sur la demande de la reine Pomaré, les îles de Taïti sont placées sous la protection de la France.
1844 (3 juin)	Le duc d'Angoulême meurt à Goritz.
	— Voyage de l'empereur Nicolas en Angleterre.
	— Contestation de limites entre la France et le Maroc. Les Marocains tirent sur les soldats français pendant une entrevue pacifique.
	— L'amiral Dupetit-Thouars, forcé par les circonstances, prend possession des îles de la Société, au nom du roi des Français. Le ministère le désapprouve. En l'absence de l'amiral, MM. Bruat et d'Aubigny, pour éviter le soulèvement des indigènes de Taïti, que les menées des Anglais indisposent contre l'autorité française, expulsent de l'île l'ex-consul Pritchard. Aussitôt que ce fait est connu, il donne lieu à de sérieuses conférences diplomatiques entre la France et l'Angleterre.
(28 juillet)	— Joseph Napoléon, roi de Naples et d'Espagne, puis comte des Deux-Alpes, meurt à Florence.
	— Le maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, contribue par ses succès à rendre florissantes nos possessions africaines. Le duc d'Aumale se distingue en différentes occasions par son courage et son habileté.
(6 août)	— Abd-el-Kader, réduit à un petit nombre de cavaliers et de fantassins, se réfugie sur le territoire de Maroc, où il cherche à soulever contre nous les populations situées sur la frontière de nos possessions. Averti de ce mouvement, le gouverneur de l'Algérie dirige un corps d'armée vers l'Ouchda ; il est bientôt attaqué par les Marocains, qui sont battus à trois reprises différentes. Une escadre, placée sous les ordres du prince de Joinville, a bientôt atteint le littoral du Maroc. Le prince-amiral se rend à Tanger ; il attaque la ville avec vigueur ; quatre-vingts pièces de canon répondent à son feu. En une heure, celui de la place est éteint, les batteries démantelées, les pièces démontées ; notre flotte n'a perdu que deux mousses ; elle ne compte que dix blessés. La flotte répare ses navires et se rend devant Mogador.
	L'escadre écrase la ville et ses batteries. Nos troupes débarquent ; le prince prend possession de l'île de Mogador ; il y installe une garnison, et met le port en état de blocus.
(15 août)	— Bataille de l'Isly. — Informé du succès de la flotte, le maréchal Bugeaud marche sur l'armée marocaine. A deux lieues de son camp il rencontre l'ennemi, qui, fort de vingt-cinq mille chevaux et de dix mille fantassins irréguliers, prend l'offensive au moment où la tête de nos colonnes dépasse l'Isly, rivière située sur la limite de l'Algérie et du Maroc. L'infanterie se forme en carré, et notre armée est enveloppée par la cavalerie marocaine. L'action s'engage par l'artillerie des deux camps. Après une vive résistance de la part des Marocains, le maréchal ordonne une charge générale de sa cavalerie ; les pièces ennemies tombent en son pouvoir, l'infanterie arrive au pas de course, et la victoire est décidée. Onze pièces de canon

Religion, Législation, Statistique.

1838 (5 mai). Loi sur la conversion des rentes.

— (25 mai). Promulgation de la loi sur les justices de paix.

— (9 juin). Ordonnance royale qui prescrit la publication de la convention conclue le 9 juin 1837 entre la France, la Grande-Bretagne et les villes anséatiques de Lubeck, de Brême et de Hambourg, dans le but d'assurer la répression de la traite des noirs.

— (27 novembre). Le maréchal Mouton, comte de Lobau, commandant de la garde nationale de Paris, meurt; il est remplacé par le maréchal Gérard.

1839 (23 janvier). La conférence de Londres soumet à l'acceptation de la Belgique et de la Hollande le traité définitif des vingt-quatre articles. Après une discussion orageuse, les chambres belges autorisent enfin le roi, par la loi du 4 avril, à conclure et à signer ce traité sous telles clauses, conditions et réserves qu'il pourrait juger nécessaires et utiles dans l'intérêt du pays. Les ministres de Belgique et de Hollande le signèrent à Londres le 8 juin suivant. En vertu de cet acte, qui consacrait enfin l'existence de la Belgique, ce pays ne fut plus tenu à concourir à l'ancienne dette des Pays-Bas que pour une rente annuelle de 5 millions de florins, qui lui avait été imposée par le traité du 15 novembre 1831. En outre, la Belgique obtint toute la partie wallonne du grand-duché de Luxembourg, mais contre l'abandon de toute la partie du Limbourg qui se trouve sur la rive droite de la Meuse, et d'une partie qui se trouve sur la rive gauche.

— (31 mars). La coalition contre le cabinet dirigé par M. Molé l'ayant emporté dans les élections, les ministres donnent leur démission, et, par ordonnance du 31 mars, un ministère provisoire est ainsi constitué :

M. de Montebello, aux affaires étrangères.
M. le général Despans-Cubières, à la guerre.
M. de Gasparin, à l'intérieur.
M. Girod de l'Ain, à la justice.
M. Tupinier, à la marine.
M. Gautier, aux finances.

Synchronismes, etc.

Un des grands secrets de la supériorité qui lui a fait exercer tant d'empire sur tous ceux qui l'ont approché, c'est l'apparente légèreté, le laisser-aller insouciant qu'il montrait dans les grandes affaires et l'importance qu'il mettait à écouter et à dire dans les relations presque frivoles de l'intimité; toutefois, ces séduisantes qualités se trouvaient annihilées par l'habitude d'impassibilité qu'il s'était exercé à donner à sa figure, et qui faisait dire au maréchal Lannes, « que si le derrière du prince venait à recevoir un coup de pied, sa figure n'en dirait rien. »

Il mourut le 17 mai, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans deux mois et dix jours.

1839 (19 janvier). Dumont d'Urville découvre, par 66° 30′ sud et 138° 21′ longitude ouest, un immense ruban de terre s'étendant à perte de vue du sud-sud-est à l'ouest-sud-ouest. Cette terre fut nommée *Adélie*.

Les observations de l'aiguille aimantée indiquaient le voisinage du pôle magnétique, que les barrières de glace empêchèrent d'atteindre.

— (7 février). Le capitaine Balleny découvre, au sud de la Nouvelle-Zélande, par 66° 44′ sud et 162° 25′ de longitude orientale, trois îles séparées, assez grandes, complétement entourées de glaces. Elles reçurent le nom d'*îles Balleny*.

— Le DAGUERRÉOTYPE est une des inventions de ce siècle qui ont excité le plus d'intérêt. Ce sont les images de la chambre obscure qui, par la découverte de M. Daguerre, s'impriment maintenant elles-mêmes sur une surface métallique qui remplace le verre dépoli, et, une fois produites et fixées, se conservent pour toujours; en d'autres termes, dans le daguerréotype la puissance de la lumière crée, en quatre ou cinq minutes, des dessins où les objets conservent mathématiquement leurs formes jusque dans les plus petits détails, où les effets de la perspective linéaire et la dégradation des tons provenant de la perspective aérienne sont accusés avec une délicatesse que l'art n'a jamais connue.

Ce n'est point par le hasard que cette découverte a été produite, mais par la force de la volonté, et après quinze ans de veilles et

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1844	seize drapeaux, mille à douze cents tentes, parmi lesquelles celles du fils de l'empereur Abd-er-Rhammam, une quantité considérable de munitions de guerre, sont les trophées de cette mémorable journée.
(août)	— On apprend qu'au mois de mars, après l'occupation de Taïti par les Français, les naturels de ces îles se sont soulevés, et qu'il a fallu, pour les maîtriser, employer les armes à feu. — Les Français ont occupé les îles Gambier. — La reine Pomaré s'est réfugiée à bord d'un bâtiment anglais.
(10 septemb.)	— L'empereur du Maroc demande la paix. Nos conditions sont acceptées, et le traité est signé à Tanger.
(8-15 octob.)	— *Voyage de Louis-Philippe en Angleterre.* — Le roi, qui s'était embarqué le 7 au Tréport, à bord du vapeur *le Gomer*, arrive à Portsmouth, où le prince Albert, époux de la reine d'Angleterre, vient le recevoir. Il est le même jour, à deux heures, au palais de Windsor. Le 15, retour du roi en France. Il débarque à Calais.
(25 novemb.)	— Le duc d'Aumale épouse, à Naples, sa cousine, la princesse Marie-Caroline des Deux-Siciles, fille du prince de Salerne, frère de la reine des Français.
(décembre)	— Adjudication d'un emprunt de 200 millions de rentes 3 pour cent, faisant partie du crédit de 450 millions voté en 1841. MM. de Rothschild frères, Baudon et de Saint-Didier se rendent adjudicataires au cours de 84 fr. 75 cent. pour 3 fr. de rente. L'élévation de ce chiffre est considérée comme la preuve de la force de notre crédit et de la prospérité du pays.
1845 (avril)	Des troubles éclatent en Suisse à l'occasion des jésuites. Des corps francs, composés en partie de réfugiés de Lucerne, envahissent ce canton et marchent sur la capitale. Ils sont mis en déroute avec une perte d'un millier d'hommes tués ou blessés.
(7 avril)	— La reine Julie, veuve de Joseph Napoléon, meurt à Florence.
(1er août)	— Un incendie éclate à Toulon, dans les chantiers de la marine. La cause de ce sinistre, évalué à 3 millions de francs, reste inconnue.
(7 septembre)	— La ville de Dunkerque inaugure la statue du grand marin Jean Bart, né dans cette ville en 1651, mort en 1702.
(8 septembr.)	— La reine Victoria débarque au Tréport et vient visiter le roi Louis-Philippe au château d'Eu.
(9 septemb.)	— Le chemin de fer de Paris à la frontière du Nord est adjugé à la compagnie Rothschild, Hottinguer et Compagnie.
(21 septemb.)	— *Désastre de Sidi-Brahim.* — Le lieutenant colonel de Montagnac, commandant supérieur du poste de Djemma-Ghazouat, province d'Oran, cédant aux instances des tribus voisines, qui se prétendaient menacées par Abd-el-Kader, se porte à leur secours avec quatre cent cinquante hommes. Entraîné dans une embuscade, il est enveloppé par une masse énorme de cavalerie ; après une lutte terrible, sa petite colonne est presque détruite. Quatorze hommes parviennent à regagner le camp, une centaine sont blessés ou prisonniers. Tout l'ouest de l'Algérie est en insurrection.

Religion, Législation, Statistique.

— (12 mai). Le jour même de la tentative d'insurrection de Barbès, le roi nomme un ministère, formé de la fusion du centre droit avec les doctrinaires et une fraction du centre gauche.

Le maréchal Soult, duc de Dalmatie, ministre des affaires étrangères, est président du conseil.

Le général Schneider, ministre de la guerre.

M. Duchâtel, ministre de l'intérieur.

M. Teste, garde des sceaux, ministre de la justice.

M. H. Passy, ministre des finances.

M. Duperré, ministre de la marine.

M. Dufaure, ministre des travaux publics.

M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce.

M. Villemain, ministre de l'instruction publique.

— (27 juillet.) Ordonnance portant fixation du prix des tabacs. — Convention conclue entre la France et la Belgique pour l'ouverture, sur le territoire belge, du canal dit de l'Épine, destiné à servir de prolongement au canal français de Roubaix.

—(30 août). Traité de Vergara, entre Espartero, duc de la Victoire, et Rafaël Maroto, général de D. Carlos. En se séparant, lui et ses troupes, de la cause du prétendant, Maroto obtient, pour les divisions castillane, biscayenne et guipuzcoane de l'armée royaliste, la reconnaissance des emplois, grades et décorations de tous les officiers de ces divisions. Les armes seront livrées au capitaine général Espartero. La défection de Maroto porte un coup fatal au parti carliste.

— (14 septembre). Une dépêche télégraphique datée de Bayonne informe le ministre de l'intérieur que don Carlos est sorti d'Espagne et s'est réfugié sur le territoire français. Il réclamait l'autorisation de traverser seulement la France pour chercher un asile soit en Autriche, soit en Italie, s'engageant à ne plus prendre les armes contre le gouvernement espagnol. Le préfet demandait des ordres pour savoir comment le prince devait être reçu et quel parti on prendrait à son égard. Le conseil des ministres assemblé, le maréchal Soult, appuyé, dit-on, par Louis-Philippe, soutint qu'il n'était ni convenable ni digne de recommencer pour don Carlos la captivité de Valençay. Mais la partie du

Synchronismes, etc.

de tâtonnements. Les alchimistes réussirent jadis à unir l'argent à l'acide marin : le produit de la combinaison était un sel blanc, qu'ils appelèrent lune ou argent corné. Ce sel jouit de la propriété remarquable de noircir à la lumière, de noircir d'autant plus vite que les rayons qui le frappent sont plus vifs. Couvrez une feuille de papier d'une couche d'argent corné (chlorure d'argent); formez sur cette couche, à l'aide d'une lentille, l'image d'un objet : les parties obscures de l'image resteront blanches, les parties fortement éclairées deviendront noires, les demi-teintes seront représentées par des gris plus au moins foncés. — Ces applications de la curieuse propriété du chlorure d'argent, découverte par les anciens alchimistes, ont conduit M. Daguerre à inventer le daguerréotype.

— Nourrit (Adolphe), né à Montpellier, le 3 mars 1802, fit ses études à Sainte-Barbe. Il eut dans sa jeunesse une voix mauvaise, bornée, assez mal timbrée. Le violon fut pour ces raisons substitué à la musique vocale. Au sortir du collége, le violon fut abandonné pour le commerce; Nourrit plia des étoffes et fit des additions. Cependant, au milieu de ces occupations, il se passionna tout à coup pour le chant et pour la déclamation, pour Gluck et pour Talma et se mit à réciter dans sa chambre des scènes d'opéra et de tragédie. Sa voix se développa au point que son père, qui l'entendit un jour, lui donna Garcia pour maître; il avait alors dix-sept ans et demi : il débuta dans *Iphigénie en Tauride*, le 10 septembre 1821, à l'âge de dix-neuf ans; il remplissait le rôle de Pylade. Le rôle de Polynice dans *Œdipe* commença sa réputation d'acteur plein de verve et de chaleur. *Orphée* fut ensuite repris en 1824 et attira une foule immense à l'Opéra.

Enfin vinrent *le Siége de Corinthe, Moïse, le Comte Ory, la Muette, Guillaume Tell*, etc., où le talent si vrai, si varié, si profondément dramatique de Nourrit parut dans tout son éclat.

Nourrit, professeur de déclamation lyrique au Conservatoire, en 1827, eut pour élèves mesdemoiselles Falcon et Dérivis

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1845 (6 octobre)	— Inauguration, à Lille, d'un monument destiné à rappeler la glorieuse résistance de cette ville lors de son bombardement par l'armée autrichienne, en 1792 : après y avoir jeté, en cent quarante-quatre heures, six mille bombes et trente mille boulets rouges, le duc de Saxe-Teschen se vit obligé de lever honteusement le siége.
(23 décemb.)	— Le chemin de fer de Paris à Lyon est adjugé à la compagnie Baudrand, etc., moyennant une jouissance de quarante-un ans quatre-vingt-dix jours. Depuis lors, le capital de cette compagnie ayant été augmenté d'un tiers, le gouvernement a accordé à la concession une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.
1846 (25 mai)	Évasion du prince Louis-Napoléon. — Le prisonnier de Ham ayant appris que son père était malade, et désirant le voir, avait demandé au roi Louis-Philippe l'autorisation de se rendre près du comte de Saint-Leu, s'engageant sur l'honneur à revenir se constituer prisonnier. Cette autorisation lui fut refusée, et alors le prince songea à une évasion. Il réussit, en effet, le 25 mai 1846, à s'évader du fort de Ham à l'aide d'un déguisement, et se réfugia de nouveau en Angleterre. Devenu libre, Louis-Napoléon revint à ses études favorites, et publia un volume de *Mélanges*, et trois volumes sur *le Passé et l'Avenir de l'Artillerie.*
(1er juin)	— Mort du pape Grégoire XVI, âgé de quatre-vingt un ans. (Voir la Notice, page 155.)
	— Le cardinal Mastaï Ferretti est élu pape et prend le nom de Pie IX.
(8 juillet)	— Un convoi du chemin de fer du Nord, traîné par deux locomotives et composé de vingt-huit voitures portant deux cent dix voyageurs, parti de Paris pour Bruxelles à sept heures du matin, se trouvait à trois heures et demie en face du village de Fampoux, sur un remblai élevé de sept mètres au-dessus d'une ancienne tourbière remplie d'eau. Un déraillement a lieu, treize voitures sont précipitées dans le marais ; quatorze personnes périssent, sept sont blessées, dont deux avec gravité.
(25 juillet)	— Louis-Napoléon, comte de Saint-Leu, ex-roi de Hollande, meurt à Livourne. Le seul frère existant de l'empereur est Jérôme, ex-roi de Westphalie.
1847 (12 janvier)	— Désordres causés par la cherté des céréales ; émeute de Buzançais.
(18 janvier)	Ouverture de la session des chambres législatives. Une partie de la session de 1847 fut absorbée par des luttes scandaleuses, et les débats les plus graves roulèrent sur des personnalités regrettables. De nombreuses accusations de corruption furent dans la chambre l'écho du sentiment général. La première affaire de ce genre est la série de manœuvres employées pour le succès de la candidature de M. Drouillard, candidat de Quimperlé. Cette élection fut annulée. Ce furent ensuite les dilapidations de la manipulation de Paris — le procès des subsistances de Rochefort — les révélations d'un député relativement à une promesse de fonctions publiques contre argent — le procès scandaleux dans lequel se trouvèrent compromis deux des plus hauts dignitaires du royaume, etc.
(12 avril)	— Soumission du chérif Bou-Maza. Ce chérif fameux qui avait allumé la révolte, cet imposteur habile que l'émir lui-même redoutait comme un rival, se rend au colonel Saint-Arnaud. Il est amené à Paris et traité avec distinction.
(15 avril)	— Bombardement par l'amiral Lapierre des corvettes et jonques cochinchinoises.

Religion, Législation, Statistique.

conseil qui partageait les opinions du centre gauche déclarait que ce prince devait être retenu en otage jusqu'à la fin de la guerre civile. La majorité du conseil s'étant rangée à ce dernier avis, don Carlos, qui s'était d'abord rendu à Bordeaux, puis à Périgueux, fut conduit à Bourges, où on le retint captif. Le corps diplomatique adressa de nombreuses réclamations au cabinet des Tuileries pour obtenir la liberté de l'infant. « Si l'on pouvait soutenir que don Carlos était sans droit à la couronne d'Espagne, ce n'était pas une raison pour le retenir en captivité. N'était-ce pas une singulière théorie que celle qui, au nom de la liberté, jetait en prison un prince étranger et malheureux, réclamant l'hospitalité? » On demandait pour don Carlos des passe-ports; l'Autriche, surtout, insistait en termes pressants. Mais le ministère français se montra inflexible, et il garda l'infant en otage, sous le prétexte que plusieurs chefs carlistes, entre autres Cabrera, continuaient la guerre en Espagne.

—(31 décembre). Mort de M. de Quélen, archevêque de Paris. Hyacinthe de Quélen, né en 1778, d'une noble et ancienne famille de Bretagne, avait été successivement grand vicaire de l'évêque de Saint-Brieuc, évêque *in partibus* de Samosate et coadjuteur de l'archevêque de Paris, Talleyrand de Périgord, auquel il succéda en 1821. Il se signala par sa piété, sa charité, et sut toujours allier la douceur à la fermeté. Après la révolution de 1830, il se tint éloigné du nouveau gouvernement et se renferma dans ses fonctions. Il n'en vit pas moins s'élever contre lui, en février 1831, cette triste émeute dans laquelle l'archevêché fut dévasté. La haine imméritée, les violences dont il avait été victime, ne diminuèrent en rien sa commisération pour les souffrances publiques. Lorsque le choléra vint affliger Paris, en 1832, ce digne prélat s'empressa d'offrir un asile aux malades dans son château de Conflans; il leur prodigua ses soins et obtint de la charité publique les fonds nécessaires pour créer l'établissement des orphelins du choléra. M. de Quélen était de l'Académie française. On a de lui, outre de nombreux mandements, l'oraison funèbre de Louis XVI et celle du duc de Berri.

Synchronismes, etc.

Mort à Naples le 8 mars 1839, en proie à une noire mélancolie dont les premières causes remontent à sa retraite de l'Opéra. Nourrit se précipita du quatrième étage sur les dalles du palais Barbaja. Il n'avait pas trente-sept ans.

1840 (6 janvier). Plusieurs prophéties, qui circulaient depuis quelque temps, annonçaient la fin du monde pour le 6 janvier 1840. Cette superstition s'est renouvelée à différentes époques. 1840 est surtout en ceci l'héritier de 1740. Des bruits semblables avaient attristé Louis XV; les courtisans, pour dissiper ses inquiétudes, se moquaient des prophéties. De là ce dicton : « *Je m'en moque comme de l'an 40.* »

— (1er mars). Le ministre de la marine ordonne la construction, à Lorient, d'un bateau à vapeur de la force de quatre cent cinquante chevaux, auquel sera donné le nom de *Cuvier*. Il dépassera en longueur un vaisseau à trois ponts et pourra servir de transport à douze cents hommes.

— (7 juin). Mort de Frédéric-Guillaume III, petit-neveu du grand Frédéric. Il a pour successeur Frédéric-Guillaume IV, son fils aîné.

— (24 juin). Inauguration à Strasbourg de la statue de Guttemberg. Les libraires de Paris et des grandes villes de France et d'Allemagne y avaient envoyé des députations.

— (15 juillet). *Traité de la quadruple alliance.* — Une convention conclue pour la pacification du Levant, entre les cours de la Grande-Bretagne, d'Autriche, de Prusse et de Russie, d'une part, et la Sublime-Porte-Ottomane, de l'autre, est signée à Londres.

Le traité de la quadruple alliance est un des événements les plus graves qui soient survenus en Europe depuis le partage de la Pologne. La querelle du sultan et du pacha d'Égypte en est l'occasion, mais l'intérêt respectif des grandes puissances signataires la cause et le but.

— (4 novembre). *Inondations dans le midi de la France.* — Huit départements, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, l'Ain, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, le Gard, les Bouches-du-Rhône, voient leurs vallées ensevelies sous les eaux:

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1847 (avril)	— Expédition de la frégate *la Gloire* et de la corvette *la Victorieuse*, à Madagascar. Tamatave, ville des Hovas, est réduite en cendres par les Français.
(6 mai)	— Expédition dans la grande Kabylie, sous les ordres du maréchal Bugeaud.
	— *Affaire Pellapra, Cubières*, etc. — Un procès entre les actionnaires d'une compagnie industrielle, la Compagnie des mines de sel gemme de Gouhenans, fait connaître une lettre du général Despans-Cubières, dans laquelle se trouvaient les passages suivants : « Il n'y a pas à hésiter sur les moyens de nous créer un appui intéressé dans le sein même du conseil. J'ai les moyens d'arriver jusqu'à cet appui ; c'est à vous d'aviser aux moyens de l'intéresser... N'oubliez pas que le gouvernement *est dans des mains avides et corrompues*, que la liberté de la presse court risque d'être étranglée sans bruit l'un de ces jours, et que jamais le bon droit n'eut plus besoin de protection. » M. Teste, ancien ministre des travaux publics, alors président de chambre à la Cour de cassation, se sentant désigné dans un passage de cette correspondance, désavoue à la chambre (4 mai) toute participation aux faits énoncés. — Le 6, ordonnance tendant à saisir la chambre des pairs d'une accusation contre M. Despans-Cubières, prévenu de tentative de corruption et d'escroquerie.
(30 mai)	— Démission du maréchal Bugeaud des fonctions de gouverneur général de l'Algérie. Il avait fixé le terme de son rôle à celui de la conquête. — Le duc d'Aumale lui succède.
(3 juin)	— Érection par le prince de Joinville d'un monument en l'honneur des Français morts sur l'îlot de Cabrera, après la capitulation de Baylen.
(8 juillet)	— MM. Teste, Despans-Cubières et Parmentier sont arrêtés et écroués à la prison du Luxembourg. Le quatrième accusé, M. Pellapra, était en fuite.
(9 juillet)	— *Banquet du Château-Rouge*, auquel assistèrent toutes les fractions de l'opposition, depuis la gauche radicale jusqu'au centre gauche. Le mot d'ordre de tous les convives de ce banquet était la réforme électorale.
(17 juillet)	— M. Despans-Cubières est acquitté de l'accusation d'escroquerie. M. Teste est reconnu coupable d'avoir, étant ministre des travaux publics, agréé des offres et reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire. MM. Despans-Cubières et Parmentier sont convaincus d'avoir corrompu un ministre d'État pour obtenir la concession d'une mine. En conséquence, M. Teste est condamné à la peine de la dégradation civique, à 94,000 francs d'amende, et à trois années d'emprisonnement; M. Despans-Cubières est condamné à la dégradation civique et à 10,000 francs d'amende ; M. Parmentier dut subir la même condamnation. Le quatrième accusé vient se remettre quelque temps après entre les mains de la cour. Son arrêt était connu d'avance.
(18 juillet)	— *Banquet réformiste de Mâcon.* — M. de Lamartine y prend la parole et donne cours aux opinions les plus avancées : suffrage universel sans acception de fortune, de profession, d'éducation ; la liberté illimitée de la presse; tel est le nouveau programme de l'illustre orateur.
(18 août)	— *Assassinat de la duchesse de Praslin.* — L'instruction, un instant fourvoyée, dut arrêter ses soupçons sur le duc de Praslin lui-même. Le duc, dernier descendant des Choiseul-Praslin, était pair de France. La duchesse était l'unique fille du

Religion, Législation, Statistique.

— Cette année 1839 vit une remarquable exposition des produits de l'industrie nationale. On y comptait deux mille quarante-sept exposants pour Paris et mille trois cent un pour les départements.

1840 (Février). Un projet de loi qui constituait une dotation de 500,000 francs à M. le duc de Nemours est rejeté par la chambre des Députés, après une violente discussion. A la suite de ce vote, le cabinet dirigé par le maréchal Soult donne sa démission.

— (1er mars). Nouveau ministère.

M. Thiers, président du conseil et ministre des affaires étrangères.

M. de Rémusat, ministre de l'intérieur.

M. Vivien, ministre de la justice et des cultes.

M. Pelet de la Lozère, ministre des finances.

M. le général Despans-Cubières, ministre de la guerre.

M. l'amiral Roussin, ministre de la marine.

M. Cousin, ministre de l'instruction publique.

M. Jaubert, ministre des travaux publics.

M. Gouin, ministre du commerce.

1840 (22 mars). Monument élevé à Molière. — Une loi ouvre au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1840, un crédit extraordinaire de 100 mille francs pour concourir à l'érection d'une statue en bronze et d'un monument en l'honneur de Molière. Ce monument sera élevé à Paris, rue Richelieu, en face de la maison où est mort, le 17 février 1673, le grand écrivain dont la gloire semble rajeunir sans cesse, et dont les chefs-d'œuvre, de plus en plus admirés, seront l'éternel honneur de la France.

— (3 juillet). — *Loi sur les sucres.* — Cette loi, présentée aux chambres, tranchait la question en détruisant la fabrication indigène, moyennant une indemnité de 40 millions. Ce système avait le mérite de rapporter au Trésor, au delà des millions de l'indemnité, quelques millions à titre de boni; mais il sacrifiait aux colonies, aux armateurs, l'intérêt agricole et manufacturier, entièrement lié à notre nouvelle industrie; aussi fut-il accueilli dans le public avec beaucoup de défaveur.

Cependant il trouva à la chambre des Députés

Synchronismes, etc.

sans compter le département du Rhône, qui se compose presque entier de la ville de Lyon, et qui a le plus souffert. Des pluies torrentielles, diluviennes, telles qu'on n'en éprouve que dans l'hivernage des pays intertropicaux, étaient tombées pendant huit jours presque sans intermittence sur les bassins du Rhône, de la Saône et de leurs affluents. Il résulte des observations météorologiques que dans les journées des 27, 28, 29, 30 et 31 octobre, 1er et 2 novembre, il est tombé 32 centimètres 4 millimètres d'eau; comme la quantité moyenne est de 54 centimètres par an, il s'ensuit que dans sept jours il est tombé plus d'eau que dans sept mois.

On ne doit pas s'étonner, après cela, que le Rhône soit monté à 5 mètres 57 centimètres au-dessus de l'étiage; qu'il ait rompu partout ses digues et qu'il se soit répandu sur les plaines voisines, dont il a fait une vaste mer à une distance considérable, ensevelissant sous ses eaux les hameaux, les métairies; qu'il ait inondé dans le seul arrondissement d'Arles 30,000 hectares de terre; qu'il ait couvert toute la Camargue à plusieurs mètres d'eau de profondeur; qu'il soit allé à travers le désert de Crau, à huit lieues de distance, et battre les murs de Martigues.

La Saône, ordinairement si paisible, s'est montrée plus furieuse encore que le Rhône. Parvenue à une hauteur que de mémoire d'homme elle n'avait pas atteinte, elle se fraya violemment un passage à travers les quartiers les plus populeux de Lyon, et se jeta par plusieurs torrents au milieu de la ville dans les eaux débordées du Rhône.

A Lyon, quatre ponts sont emportés, parmi lesquels le pont de la Mulatière, qui servait de communication à la voie de fer de Saint-Étienne. Deux cent dix-huit maisons sont entraînées à la Guillotière, plus de six cents au faubourg de Vaise.

1842 (nuit du 4 au 5 mai). Un incendie, qui se prolonge pendant cinq jours, consume la moitié de la ville de Hambourg. La France s'émeut de cet effrayant sinistre; la première elle ouvre une souscription pour porter du secours aux innombrables victimes du fléau. Ce mouvement généreux est un appel à toute

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1847	maréchal Sébastiani. — La chambre des Pairs est constituée en cour de justice pour juger ce drame affligeant.
	— Le duc de Praslin est trouvé mort, empoisonné, dans sa prison, au Luxembourg.
(19 septemb.)	— Le maréchal Soult, président du conseil, résigne ses fonctions, dont M. Guizot est chargé. Le roi accorde au vieux duc de Dalmatie le titre de MARÉCHAL GÉNÉRAL de France. Cette dignité, créée en 1660 pour le maréchal de Turenne, avait été accordée en 1732 au maréchal de Villars.
(7 novemb.)	— *Banquet réformiste à Lille.* — L'omission calculée et arrêtée du toast au roi oblige M. Odilon Barrot et plusieurs autres de s'abstenir d'y paraître. M. Ledru-Rollin y assiste. — Un grand nombre de banquets de cette espèce ont lieu dans l'intervalle des deux sessions.
(23 novemb.)	— Reddition et soumission d'Abd-el-Kader. L'émir, hors d'état de résister plus longtemps, se décide à se rendre et demande seulement à être conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Une ouverture conclue de vive voix est bientôt ratifiée par écrit par le général Lamoricière. Abd-el-Kader est reçu au marabout de Sidi-Brahim par le colonel de Montauban. Le général de Lamoricière arrive bientôt, et d'après les ordres du duc d'Aumale, l'illustre prisonnier est amené à Nemours, où le prince venait de débarquer. Il confirme la promesse de son lieutenant, et le 24 l'émir est embarqué avec ses femmes, ses enfants et ses serviteurs, sur *le Solon*, puis transbordé sur *l'Asmodée*, qui prend la route de Toulon.
(5 décembre)	— Le banquet réformiste du 12e arrondissement est fondé. Déjà soixante-dix banquets avaient eu lieu dans diverses grandes villes de France, non compris celui de Lisieux. Le banquet du Château-Rouge a été le premier annoncé comme réformiste. Otez le banquet du 12e arrondissement, vous ôtez la convocation des gardes nationales, des ouvriers, des écoles, des sociétés secrètes, des bandits ; vous ôtez l'envahissement des rues de Paris, le coup de pistolet du boulevard des Capucines, les barricades ; vous supprimez enfin la révolution.
(31 décemb.)	— Mort de la princesse Adélaïde d'Orléans. Le roi perd en sa sœur l'une des deux compagnes de sa vie, un cœur dévoué et une conseillère intelligente. Les revenus de cette princesse montaient à 1,800,000 francs environ, représentant un capital de 60 millions, qu'elle répartit ainsi par testament : 1 million pour legs particuliers ; 2 millions au duc de Chartres, frère du comte de Paris ; 10 millions au duc de Nemours, et les forêts de Crécy et d'Armainvilliers, et les 49 millions de surplus, par moitié au prince de Joinville et au duc de Montpensier. — La succession de Condé, échue au duc d'Aumale, montait à 100 millions environ.
1848 (10 janvier)	Le comte d'Alton-Shée attaque la politique du gouvernement à la chambre des Pairs, en prodiguant les injures au souverain et aux hommes d'État de l'Europe. — Les questions soulevées par l'opposition la plus radicale apparaissent à la tribune.
	M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, fait suspendre le cours de M. Michelet au collége de France. Ce cours avait été transformé par les élèves en une sorte de réunion politique. Une pétition fut portée le 3 février à la chambre des Députés par un millier d'étudiants exaltés.

Religion, Législation, Statistique.

de chauds partisans; il se produisit dans un amendement présenté par M. Lacave-Laplagne, ancien ministre des finances.

D'après un amendement de M. Lanyer, adopté à une forte majorité, le droit sur le sucre français fut élevé à 25 fr. par cent kilogram., et le droit sur le sucre colonial abaissé à 45 fr.

Le 26 juin, ce projet de loi fut adopté, sans amendement, par la chambre des Pairs.—Le droit de 45 fr. sur le sucre colonial n'a pas varié. Celui de 25 fr. sur le sucre indigène fut aussi porté à 45 fr. en 1843, mais par une hausse progressive de 5 fr. par année.

— (29 juillet). La plupart des combattants de Juillet avaient été enterrés sur divers points de la capitale, près des lieux où ils avaient succombé, dans le jardin du Louvre, au marché des Innocents, au Champ de Mars, etc. Leurs restes sont réunis et transférés, d'après la loi du 30 août 1830, dans les caveaux de la colonne de la Bastille, et cette translation a lieu avec une grande pompe.

1840 (août). *Troubles à Paris.* — Les affaires d'Orient venaient d'amener la rupture de notre alliance avec l'Angleterre et l'ébauche d'une coalition entre les quatre puissances du Nord contre la France. Le ministère, présidé par M. Thiers, fait des préparatifs de guerre avec une ostentation qui ressemble à de la forfanterie; mais qui n'en produit pas moins une vive agitation dans Paris. On entend partout des cris de guerre, on chante *la Marseillaise* dans les rues et dans les théâtres; toutes les passions des barricades semblent se réveiller pleines d'espoir. A ces causes de troubles viennent se joindre des *grèves* et coalitions d'ouvriers engendrées par la question des salaires, et que les partis cherchent à exploiter à leur profit. Pendant huit à dix jours, on voit successivement les ouvriers maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, mécaniciens, tisseurs, enfin, de tous les corps d'état, descendre par troupes de deux à trois mille des communes de Belleville, Pantin, la Villette, Saint-Mandé, pénétrer dans les ateliers et fabriques, entraîner par la menace et la séduction ceux de leurs camarades qui travaillent, et arrêter

Synchronismes, etc.

l'Europe, qui vient en aide à la ville incendiée.

—(5 mai). Mort d'Elleviou (Pierre-Jean-Baptiste-François), célèbre chanteur, né à Rennes, en 1769, fils d'un chirurgien; débuta par le rôle d'Alexis dans *le Déserteur*, fit partie de la société de jeunes gens, surnommés les *Muscadins*, qui se proposait une réaction contre la *queue de Robespierre*. Fut admis comme sociétaire au théâtre Feydeau en 1801 : toute sa carrière fut une source de succès brillants. Il était comédien excellent et du talent le plus flexible. Il quitta la scène le 10 mars 1813, et s'occupa d'agriculture dans ses belles propriétés, à Ternand, arrondissement de Villefranche; maire de sa commune, conseiller général du département du Rhône. Il fut frappé d'apoplexie dans les bureaux du *Charivari*.

Elleviou est auteur de trois opéras comiques.

—(8 mai). Mort de Dumont d'Urville (Jules-Sébastien-César), célèbre navigateur, né le 23 mai 1790, à Condé-sur-Noireau (Normandie).

Entré dans la marine en 1807; fit diverses campagnes de 1812 à 1816, comme aspirant et comme enseigne; fit avec M. Duperrey, sur la corvette *la Coquille*, un grand voyage d'exploration. Partis en 1822 (11 août) ils rentrèrent à Marseille le 24 avril 1825, après avoir coupé sept fois l'équateur et parcouru vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-quatorze lieues. Promu, le 3 novembre 1825, au grade de capitaine de frégate, il partit sur *l'Astrolabe*, le 25 avril 1826, pour une nouvelle expédition; trouva, dans les récifs qui entourent l'île de Vanikoro, les débris du naufrage de La Peyrouse et rentra à Marseille, le 25 mars 1829, après trente-cinq mois de navigation. Nommé capitaine de vaisseau le 8 août de la même année, il fut chargé, le 2 août 1830, de conduire hors de France Charles X et sa famille. Partit le 7 septembre 1837, avec *l'Astrolabe* et *la Zélée*, pour accomplir sa troisième expédition, fit vers le cercle pôle autral la découverte des terres de Louis-Philippe et de Joinville et arriva à Toulon, le 6 novembre 1840, après trente-huit

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (14 février)	— Les journaux *le Constitutionnel, le Courrier Français, le Siècle* et *le National* font paraître la note suivante :

« Une réunion de plus de cent députés, appartenant aux diverses fractions de l'opposition, a eu lieu ce matin, pour décider en commun quelle ligne de conduite il convient de suivre après le vote du dernier paragraphe de l'adresse.

» La réunion s'est d'abord occupée de la situation politique que lui fait ce paragraphe. Elle a reconnu que l'adresse, telle qu'elle a été votée, constitue de la part de la majorité une violation flagrante, audacieuse des droits de la minorité, et que le ministère, en entraînant son parti dans un acte aussi exorbitant, a tout à la fois méconnu un des principes les plus sacrés de la constitution, violé dans la personne de leurs représentants un des droits les plus essentiels des citoyens, et par une mesure de salut ministériel, jeté dans le pays de funestes ferments de division et de désordre. Dans de telles circonstances, il lui a paru que ses devoirs devenaient plus graves et plus impérieux, et qu'au milieu des événements qui agitent l'Europe et préoccupent la France, il ne lui était pas permis d'abandonner un seul instant la garde et la défense des intérêts nationaux. L'opposition restera à son poste, pour surveiller et combattre incessamment la politique contre-révolutionnaire dont les témérités inquiètent aujourd'hui le pays tout entier.

» Quant au droit de réunion des citoyens, droit que le ministère prétend subordonner à son bon plaisir et confisquer à son profit, l'assemblée, unanimement convaincue que ce droit, inhérent à toute constitution libre, est d'ailleurs formellement établi par nos lois, a résolu d'en poursuivre le maintien et la consécration par tous les moyens légaux et constitutionnels.

» En conséquence, une commission a été nommée pour s'entendre avec le comité des électeurs de Paris, et pour nommer de concert des députés au banquet qui se prépare à titre de protestation contre les prétentions de l'arbitraire. Cette décision a été prise sans préjudice des appels que, sous d'autres formes, les députés de l'opposition se réservent d'adresser au corps électoral et à l'opinion publique. La réunion a pensé que le cabinet, en dénaturant le véritable caractère du discours de la couronne et de l'adresse, pour en faire un acte attentatoire aux droits du député, met l'opposition dans la nécessité d'exprimer en toute occasion sa réprobation contre un tel excès de pouvoir ; elle a donc résolu à l'unanimité qu'aucun de ses membres, même ceux que le sort désignerait pour faire partie de la grande députation, ne participerait à la présentation de l'adresse. »

— M. Émile de Girardin adresse à la chambre sa démission de député, ainsi conçue :

« Monsieur le président,

» Entre la majorité intolérante et la minorité inconséquente, il n'y a pas de place pour qui ne comprend pas : le pouvoir sans l'initiative et le progrès ; l'opposition sans la rigueur et la logique. Je donne donc ma démission. J'attendrai les élections générales.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur le président, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» ÉMILE DE GIRARDIN. »

ainsi l'industrie et les transactions commerciales. Les travaux du chemin de fer d'Orléans, des filatures du faubourg Saint-Antoine, des ateliers de voitures publiques, se trouvent ainsi suspendus. Pendant huit à dix jours, les rues et les places sont encombrées d'ouvriers en grève qui se rassemblent, crient, chantent, complotent et montrent une agitation menaçante. Dans le faubourg Saint-Antoine, deux sergents de ville sont assassinés par une foule furieuse, et l'on commence des barricades. Alors le gouvernement déploie une armée entière de troupes de ligne, de garde municipale, de garde nationale, avec artillerie et cavalerie, qui occupe les rues, les places, les principaux postes, et empêche l'émeute d'éclater. « La journée a été sombre, dit un journal ; trois francs de baisse sur les fonds publics ; quelques tentatives de barricades, qui ont heureusement échoué ; la ville occupée militairement par une chaîne de postes ; les physionomies inquiètes, les affaires interrompues, l'attente de quelque événement sinistre : voilà le spectacle affligeant que Paris a présenté. » Enfin, les attroupements d'ouvriers, refoulés sur tous les points, se dispersent sans collision violente. On fait de nombreuses arrestations ; l'effervescence se calme peu à peu ; le peuple retourne à ses travaux ; mais le gouvernement ne songe ni à résoudre ni même à étudier les questions qui ont produit ces rassemblements si inquiétants ; il croit en être quitte en faisant prononcer, contre quelques ouvriers, contre de prétendus meneurs, des condamnations judiciaires et la prison ; et pourtant on sent dans les demandes faites par ces ouvriers, relatives à la diminution des heures de travail, à la suppression des *tâcherons* et des *marchandeurs*, à l'égalité des salaires, non-seulement des souffrances réelles à soulager, des iniquités flagrantes à réparer, mais les doctrines des écoles socialistes, qui commencent à égarer le peuple en lui donnant, sur l'organisation du travail, les espérances les plus chimériques.

Ce furent là les derniers troubles qui agitèrent les rues de Paris jusqu'à la révolution de 1848.

— (13 septembre). Une ordonnance royale prescrit la construction des fortifications de Paris, sans

mois de navigation. Les résultats scientifiques de cette expédition furent immenses. Le gouvernement le récompensa par un brevet de contre-amiral, le 31 décembre 1840. On a vu sa mort funeste aux événements politiques.

— (12 septembre). Le roi de Prusse reçoit à Cologne plusieurs princes souverains de l'Europe. Des fêtes brillantes ont lieu à cette occasion. Frédéric-Guillaume IV invite ses hôtes royaux à un banquet dans son château de Bruhl. Au milieu des toast qui furent portés, l'histoire a enregistré celui de l'archiduc Jean qui finissait en ces termes : « Tant que la Prusse, l'Autriche et les autres contrées de l'Allemagne seront unies, nous resterons inébranlables dans notre force comme les rochers de granit dans nos montagnes. Dieu bénisse Votre Majesté ! » Ces paroles furent dénaturées et présentées au public sous cette forme : « Plus d'Autriche ! plus de Prusse ! mais une seule Allemagne unie et forte comme nos montagnes natales ! »

Cette version, accréditée par les démagogues, prévalut. On publia que l'archiduc demandait, non l'*union*, mais l'*unité*, non un État formé de plusieurs États unis, mais un État seul et unique. Quelques années plus tard, ceux qui rêvaient un communisme politique qui devait produire ce cri de guerre : la *fraternité allemande*, osèrent publier des écrits portant pour titre : *Plus d'Autriche ! plus de Prusse ! une Allemagne !* et dans un coin de la page, en caractères plus petits : (Archiduc Jean, 12 septembre 1842).

L'archiduc dut à cette circonstance si habilement exploitée le titre de VICAIRE DE L'EMPIRE.

1843 (8 février). La ville de la Pointe-à-Pitre (île de la Guadeloupe) est à peu près détruite par un affreux tremblement de terre ; le désastre est général : plus de trois mille victimes sont ensevelies sous les décombres, on compte de quinze à dix-huit cents blessés. A peine la nouvelle de ce grand malheur est-elle parvenue en France, que de promptes mesures sont prises pour porter secours aux habitants de la ville détruite ; les chambres votent une somme de 2,500,000 francs ; des souscriptions sont ouvertes dans chaque loca-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (19 février)	— MM. Léon de Maleville, Berger, Duvergier de Hauranne, représentant l'opposition; MM. Vitet et de Morny, représentant la majorité conservatrice, se réunissent, discutent, arrêtent et signent un traité de conciliation par lequel ils conviennent de faire constater légalement le droit de réunion, en évitant toute violence. Le banquet du 12e arrondissement ne serait plus qu'un semblant de banquet. « On entrera paisiblement dans la salle du banquet, malgré l'avertissement du commissaire de police, qui préviendra qu'on viole un arrêté du préfet de police. Le commissaire de police ne sera ni insulté ni hué. Aussitôt que les convives seront assis, il constatera la contravention et verbalisera en invitant à se séparer, sans qu'il soit obligé d'employer la force. A cette injonction, M. Barrot répondra en maintenant le droit de réunion. Il protestera contre cet abus d'autorité, et invitera la réunion à se séparer immédiatement avec calme, etc. »
(21 février)	— Les députés de l'opposition se réunissent le soir, dans un local de la rue Royale-Saint-Honoré. A la suite d'une discussion très-animée, on décide qu'il est prudent de renoncer à la démonstration du lendemain, et même au simulacre du banquet. *La Patrie* publie cette résolution dans un article de quatre lignes de sa seconde édition, qui ne paraît que vers dix ou onze heures du soir. — Le ministre de l'intérieur croit dès lors les mesures de répression inutiles; il les fait contremander. Cependant les sociétés secrètes sont en permanence. — Manifeste de l'opposition, publié par *le National* et *la Réforme*, donnant pour le lendemain le programme de la démonstration. C'est un appel à la garde nationale, aux écoles, à la population entière. — M. Berryer recule devant les dangers d'un appel aux passions populaires; M. de Lamartine conseille la violence et ose évoquer l'inconnu. « Ne délibérons plus, dit-il, agissons. » Plus tard, M. de Lamartine porta lui-même un jugement sévère sur les paroles qu'il avait prononcées. — Le soir, on affiche dans Paris la proclamation qui réprouve et les arrêtés qui prohibent le *banquet* projeté. — Dans la nuit, des agents de police démolissent tout ce qui avait été préparé pour le banquet.
(22 février)	— Le jour se lève sombre, pluvieux. De nombreux groupes d'ouvriers, de *gamins* et de chercheurs de désordres se forment dans les carrefours. Le boulevard n'a point ouvert ses boutiques; dès huit heures du matin les groupes réunis arrivent dans les environs de la Madeleine. Aucun député ne paraît. Quelques troupes stationnent sur la place de la Madeleine. Les émeutiers font entendre les cris : *A bas Guizot! vive la Réforme!* Ils chantent *la Marseillaise*. Un grand nombre d'entre eux lancent des pierres dans les carreaux de l'hôtel du ministère des affaires étrangères, et veulent enfoncer la porte. Cette porte s'ouvre et donne passage à un détachement de gardes municipaux et de dragons qui balayent en un clin d'œil toutes les avenues du boulevard. La colonne se rallie sur la place de la Concorde; elle est également refoulée ; mais elle est si nombreuse, qu'elle rend inutiles les efforts de la garde municipale pour la contenir. — Premières barricades au coin des rues Mondovi, Saint-Florentin, Richepanse et Saint-Honoré; elles sont aussitôt détruites. — Pillage de la boutique de l'armurier Lepage, rue de Richelieu. Des enfants du peuple, guidés par quelques hommes, incendient toutes les chaises de la promenade des Champs-Élysées et le corps de garde Marigny.

Religion, Législation, Statistique.

attendre le vote du projet de loi qui sera présenté aux chambres. Les travaux sont déclarés d'urgence.

— (29 octobre). Par suite de la démission de M. Thiers et de ses collègues, un nouveau ministère est ainsi constitué par ordonnance de ce jour :

M. le maréchal Soult, duc de Dalmatie, président du conseil et ministre de la guerre;

M. Guizot, ministre des affaires étrangères;

M. Martin (du Nord), ministre de la justice et des cultes;

M. le comte Duchâtel, ministre de l'intérieur;

M. Humann, ministre des finances;

M. l'amiral Duperré, ministre de la marine;

M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce;

M. Teste, ministre des travaux-publics;

M. Villemain, ministre de l'instruction publique.

1841 (10 janvier). La question des fortifications de Paris arriva devant la chambre. M. Thiers, nommé rapporteur du projet de loi, s'appuya de l'opinion de Vauban : « La prise de Paris, disait celui-ci, serait un des plus grands malheurs qui pussent arriver à ce royaume, et duquel il ne se relèverait de longtemps, et peut-être jamais. » Puis M. Thiers expliqua et justifia en ces termes cette puissante centralisation de Paris, qui a été si souvent calomniée : « Notre beau pays a un immense avantage, il est *un*. Trente-quatre millions d'hommes, sur un sol d'une moyenne étendue, y vivent d'une même vie, y sentent, y pensent, y disent la même chose, presque au même instant. Grâce surtout à des institutions qui portent la parole en quelques heures d'un bout de la France à l'autre, grâce à des moyens administratifs qui portent, en quelques minutes, un ordre aux extrémités du sol, ce grand tout pense et se meut comme un seul homme. Il doit à cet ensemble une force que n'ont pas des empires beaucoup plus considérables, mais qui sont privés de cette prodigieuse simultanéité d'action; mais il n'a ces avantages qu'à la condition d'un centre unique d'où part l'impulsion commune et qui meut tout l'ensemble. C'est Paris qui parle par la presse, qui commande par le télégraphe. Frappez ce centre, et la France est comme un homme frappé à la tête.

Synchronismes, etc.

lité; le mouvement est général pour contribuer à faire disparaître les traces du fléau.

— (11 décembre). Mort de Casimir Delavigne.

1844. Le 30 mai, jour de l'enterrement de M. Laffitte, O'Connell est condamné par la cour du banc de la reine à une année de prison et 2,000 livres sterling (50,000 fr.) d'amende. O'Connell est emprisonné immédiatement dans le pénitencier de *South circular Road*. La persécution augmente la popularité du grand agitateur.

1845 (4 mai). Premières expériences de TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE faites sur le chemin de fer de Paris à Rouen. Cet art de faire communiquer deux stations au moyen de fils métalliques séparés entre eux par une matière isolante, a été imaginé à Genève, en 1774, par un Français nommé Lesage. L'électro-moteur était une machine électrique. Il a subi depuis bien des modifications commandées par les progrès de la science. Un fil particulier était attaché à chaque lettre. Il y en avait vingt-quatre. En 1800 Volta inventa la *pile*. On sait que le galvanisme est l'électricité développée par conctact de certains corps. La pile fut d'abord composée de plusieurs paires de disques, formées d'un de zinc et d'un de cuivre, superposées et séparées par un disque de carton ou de drap mouillé. Plus tard on inventa la *pile à auges*, où les disques baignent dans une eau salée ou acidulée. On appliqua la pile au télégraphe électrique. En 1832, le baron de Schilling établit à Saint-Pétersbourg un télégraphe électrique et inventa le timbre avertisseur. Quelques années après MM. Wheatstone et Cooke en Angleterre, Morse en Amérique, Steinheil en Allemagne, l'appliquèrent plus en grand. C'est en 1841 que M. Wheatstone inventa l'appareil adopté aujourd'hui en Angleterre et en France. Les premiers appareils furent établis en Bavière et en Belgique; il en fut placé en Angleterre le long des railways de Londres à Bristol et de Great-Western, peu de temps avant que le premier télégraphe électrique, connu en France, fût établi sur la ligne de Paris à Rouen en 1845, comme nous venons de le dire. Aujourd'hui, la France possède un réseau presque complet

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	La garde nationale, officiellement convoquée, reste absente dans la journée. Le rappel est battu à cinq heures ; la garde nationale mit peu d'empressement à venir au rendez-vous. Dix mille hommes occupent la place du Carrousel. Le pont Royal est gardé d'une manière formidable. La 12e légion bivouaque sur la place du Panthéon, et joint ses cris à ceux des rassemblements. — Dans la nuit, l'émeute grossit dans le quartier des Halles et au Marais. Les reverbères sont brisés. On entend la fusillade. La cavalerie barre les rues.
(22 février) 10 heures	— Les étudiants, avant-garde de toutes les révolutions, se réunissent sur la place du Panthéon, au nombre de quinze à dix-huit cents, prenant la route de la Madeleine par les quais. Deux mille ouvriers environ se joignent à eux au pont Neuf. Ils essayent de gagner le Palais-Bourbon. Quelques groupes s'étaient détachés pour se porter sous les fenêtres de M. Odilon Barrot, rue de la Ferme, dans le dessein de l'interpeller sur l'abstention des députés réformistes du banquet du 12e arrondissement ; ils l'avaient quitté mécontents.
midi	— Les étudiants, qui tiennent à faire une manifestation à la chambre, cherchent à utiliser les masses et les poussent contre la barrière de cavaliers qui garde le pont de la Concorde. Une lourde charrette, dont les chevaux sont lancés au galop, brise le triple rang de cavaliers, et sert un instant d'auxiliaire à l'émeute. Des pierres sont lancées sur les cavaliers, qui alors chargent plus vigoureusement et le sabre à la main. Une tentative de barricade a lieu en face de l'hôtel de la Marine. La garde municipale arrive, la foule s'enfuit devant les cavaliers.
(23 février)	— Dès cinq heures du matin, une grande agitation règne dans la capitale. Beaucoup de barricades sont formées dans les quartiers du centre, et notamment dans les rues qui traversent la rue Saint-Denis.
6 h. du mat.	— Un grand nombre de députés se rendent à la chambre pour y recevoir les communications du château. Les nouvelles venant du centre de Paris arrivent, mais des Tuileries nul message. Deux généraux se trouvaient investis de la suprême direction des troupes : c'étaient le général Tiburce Sébastiani et le général Jacqueminot, placé à la tête de la garde nationale, quoique malade. Le général Sébastiani se sentait une vive répugnance pour la guerre des rues. Il y avait donc peu à compter sur eux.
9 heures	— Rassemblements sur les boulevards Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple ; l'air est froid, la pluie tombe à torrents.
10 heures	— Un régiment de ligne et une batterie d'artillerie prennent position entre les deux faubourgs suspects, près de l'île Saint-Louis. Les ressources de la garnison de Paris étaient : à l'École-Militaire, quatre pièces de canon et plus de quatre cent mille cartouches ; au rond-point de la barrière du Trône, deux pièces de canon ; et au fort de Charenton, plus de deux cent cinquante mille cartouches ; à Vincennes, environ six cent mille cartouches ; dans les casernes de Paris, environ quarante cartouches par homme, et des caisses de haches pour les compagnies d'élite. On porte à quatre-vingt mille hommes les forces que le gouvernement avait réunies autour de Paris. La capitale était occupée par trente-sept bataillons d'infan-

Eh bien! que devons-nous faire dans une situation semblable? Ce Paris, qu'on veut frapper, il faut le couvrir; ce but, que se proposent les grandes guerres d'invasion, il faut le leur enlever en le mettant à l'abri de leurs coups. En supprimant ce but, vous ferez tomber toutes les combinaisons qui tendent vers lui. En un mot, fortifiez la capitale, et vous apportez une modification immense à la guerre, à la politique; vous rendez impraticables les guerres d'invasion, c'est-à-dire les guerres de principe. » — Après une discussion très-approfondie, la loi relative aux fortifications de Paris fut adoptée par les deux chambres, et publiée, le 3 avril, dans le *Bulletin des Lois*. En voici les principaux articles :

Art. I. — Une somme de cent cinquante millions est spécialement affectée aux travaux des fortifications de Paris.

Art. II. — Ces travaux comprendront : 1° une enceinte continue embrassant les deux rives de la Seine, bastionnée et terrassée, avec dix mètres d'escarpe revêtue; 2° des ouvrages extérieurs casematés.

Art. VII. — La ville de Paris ne pourra être classée parmi les places de guerre du royaume qu'en vertu d'une loi spéciale.

Art. IX. — Les limites de l'octroi de Paris ne pourront être changées qu'en vertu d'une loi spéciale.

1842 (1er juin). Loi relative à l'établissement du réseau des grandes lignes de chemins de fer, en combinant l'action du gouvernement et celle des grandes compagnies financières. Cette loi double l'importance de la capitale de la France, en la faisant le centre de nouvelles communications qui doivent porter la vie à toutes les extrémités. Les chemins de fer votés sont ceux de Paris à la frontière de Belgique, à la Manche, à la frontière d'Allemagne, à la Méditerranée, à la frontière d'Espagne, à l'Océan, au centre de la France.

1843 (24 octobre). M. de Prilly, évêque de Châlons, publie dans les journaux religieux une lettre violente contre l'Université. Le 8 novembre suivant, le conseil d'État déclare qu'il y a abus dans cette lettre.

de lignes électriques. Ce service, réservé d'abord à l'État, est maintenant à la disposition des particuliers. Il a été organisé par les décrets des 6 janvier 1852 et 1er juin 1854.

Voici en quoi consiste aujourd'hui le télégraphe électrique après les perfectionnements dont nous avons parlé. Il se compose de quatre parties essentielles : 1° une *pile* (ordinairement de *Bunsen*) pour produire le courant électrique; 2° un *fil conducteur* qui transmet ce courant; 3° un *appareil manipulateur*, placé à la station qui envoie la dépêche; 4° un *appareil récepteur*, placé à la station qui la reçoit. Le courant vient agir sur un électro-aimant disposé dans le récepteur en regard d'une petite lame de fer doux faisant fonction de levier. La personne qui tient l'appareil manipulateur fait passer le courant ou l'interrompt à volonté : alors l'électro-aimant récepteur s'aimante ou se désaimante alternativement, et il communique par là au levier de fer doux un mouvement de va-et-vient; ce levier agit à son tour sur un mouvement d'horlogerie composé d'une roue dentée dont l'axe porte une aiguille qui se meut sur un cadran extérieur, sur lequel sont tracées vingt-six divisions contenant les vingt-cinq lettres de l'alphabet, plus la croix du manipulateur. La transmission entre les deux appareils a lieu au moyen de fils de fer enfouis en terre ou plutôt supportés par des pieux placés ordinairement le long d'une voie de fer ou d'une route et isolés à l'aide de poulies en porcelaine ou en verre.

Dans certains appareils (procédés Brett et Bain), on fait passer le courant électrique sur un papier imbibé d'une composition chimique (cyanure de potassium et acide chlorydrique), et mis en mouvement au moyen d'un mécanisme quelconque, et on obtient ainsi, par la décomposition des sels, des traits colorés qui forment autant de signes distincts. Ce système permet d'écrire, d'une manière presque instantanée, au lieu même de destination, un document tout entier.

1846 (6 mai). Une loi accorde au gouvernement le privilége exclusif de correspondre télégraphiquement, et prononce une peine sévère contre celui qui transmettrait sans

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (23 février)	terie, un bataillon de chasseurs d'Orléans, trois compagnies du génie, quatre mille hommes de garde municipale et de vétérans, vingt escadrons de cavalerie et sept batteries.
11 heures	— On bat le rappel de la garde nationale, qui se réunit au cri de *Vive la Réforme !* (Les 22, 23 et 24 février, la garde nationale trahit la royauté sans le vouloir. Elle aida la république, qu'elle ne voulait pas, et ne tarda pas à être prise en défiance par la démocratie des barricades.) L'insurrection se multiplie de quartier en quartier en mille escarmouches; elle défend des points qu'elle ne cède bientôt après que pour aller établir la résistance cent pas plus loin. Concentrée dans des lieux qui bravaient le déploiement des forces régulières, elle gagnait ses rues familières, ayant au besoin chaque maison pour refuge.
	— Une foule immense se dirige sur la place des Petits-Pères, où stationne la 3e légion. Un escadron va charger ce formidable rassemblement; mais la garde nationale croise la baïonnette contre les cuirassiers. Pareille scène se reproduit rue Lepelletier.
midi	— M. Vavin, député de Paris, demande aux ministres présents à la chambre des explications sur ce qui se passe. M. Guizot se lève lentement, jette sur l'assemblée un regard calme et fier, et dit : « Messieurs, je crois qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public ni à propos d'entrer en ce moment dans un débat sur les interpellations de l'honorable M. Vavin. Seulement, je puis vous dire que le roi, usant de sa prérogative, vient de faire appeler M. le comte Molé, pour le charger de former un nouveau cabinet. » (Des applaudissements éclatent; M. Guizot les reçoit avec un imperturbable dédain.) Voici, en effet, ce qui s'était passé : le roi, inquiet de la gravité des nouvelles, avait fait appeler la reine, qui était venue accompagnée du duc de Montpensier. « Les ministres, dit la reine, sont, je n'en doute pas, dévoués au roi comme à la France. Je fais appel à leur dévouement; leur présence aux affaires expose la royauté; je les invite à se démettre. » Le roi s'étant récrié, la reine avait insisté, appuyée par le duc de Montpensier. Il fut décidé qu'on appellerait M. Molé.
3 heures	— Les officiers d'ordonnance, les aides de camp du roi, les officiers d'état-major de la garde nationale parcourent Paris pour annoncer la formation d'un nouveau ministère.
	— M. Odilon Barrot dépose sur le bureau du président de la chambre une proposition de mise en accusation du ministère. M. de Genoude présente, sous sa seule responsabilité, une proposition semblable. M. Crémieux dépose à son tour sur le bureau la pétition des écoles, très-insignifiante au fond.
3 h. et demie	— Le maréchal Bugeaud inspecte les troupes stationnées sur la place du Carrousel. « Eh bien ! maréchal, dit le duc de Nemours, que pensez-vous de la journée de demain ? — Monseigneur, elle sera rude; mais elle sera pour nous. Je n'ai jamais été battu, et je ne commencerai pas demain. Je réponds du résultat, pourvu qu'on me laisse faire. »

Religion, Législation, Statistique.

1844 (janvier). La lutte engagée entre le clergé et l'Université, au sujet de la liberté de l'enseignement, ne tarda pas à éclater entre le clergé et le gouvernement lui-même. Le parquet ayant fait saisir, le 8 janvier, une brochure de M. l'abbé Combalot, intitulée *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille*, des poursuites furent dirigées contre l'auteur de cet écrit, qui fut déclaré coupable par le jury. Malgré cette décision de la justice, M. l'évêque de Châlons, déjà atteint lui-même par une déclaration d'abus, crut devoir se constituer solidaire pour M. l'abbé Combalot. « L'évêque et le clergé de Châlons, lui écrivait-il, vous adressent les félicitations de l'Église et de tous les gens de bien. Il est digne de vous de donner un si bel exemple et de prendre si ouvertement la défense des évêques catholiques contre l'Université. Cet ouvrage est si beau, que, après l'avoir lu, j'ai regretté qu'il n'eût pas été écrit par un évêque. » Le conseil d'État jugea impossible de traduire le prélat devant les tribunaux; mais, les moyens de répression faisant défaut, le garde des sceaux, M. Martin (du Nord), attaqua vivement à la tribune la conduite de l'évêque de Châlons et déclara que sa lettre constituait un acte blâmable.

— (Mars.) Un Mémoire, adressé au roi par les évêques de la province de Paris, exposait les craintes et les espérances de l'épiscopat sur la question de l'enseignement. Ce Mémoire, qui devait être tenu secret, fut publié par un journal, et, bien que cette publicité eût été désavouée par les prélats, le gouvernement crut devoir improuver officiellement la démarche des évêques; c'est à ce sujet que le ministre de la justice et des cultes écrivit, le 8 mars, la lettre suivante à Mgr l'archevêque de Paris:

« Monseigneur,

» Vous avez adressé au roi un Mémoire, concerté entre vous et quatre de vos suffragants, qui, » comme vous, l'ont revêtu de leurs signatures.

» Dans ce Mémoire, examinant à votre point de » vue la question de la liberté d'enseignement, » vous avez essayé de jeter un blâme général sur » les établissements d'instruction publique fondés » par l'État, sur le personnel du corps enseignant

Synchronismes, etc.

autorisation des signaux quelconques d'un point à un autre.

— (18 juin). La chambre vote un crédit de 452,150 francs pour l'établissement d'un télégraphe électrique de Paris à la frontière du nord et de Douai à Valenciennes, points entre lesquels les télégraphes aériens, les premiers construits par Chappe, sont dans le plus mauvais état.

— (27 octobre). Mort de Louis-Auguste-Victor, comte de Ghaisne de Bourmont, maréchal de France, né au château de Bourmont (Maine-et-Loire) le 2 septembre 1773, et mort au même lieu le 27 octobre 1846.

Officier aux gardes françaises à seize ans, émigra avec son père, aide de camp du prince de Condé. Il alla rejoindre à Coblentz le comte d'Artois en 1791; fit la campagne de 1792, prit part au licenciement de l'armée des princes, rejoignit l'armée de Condé et se jeta dans la Vendée en 1794. Après la pacification de 1796, il fut déporté en Suisse, revint en France agiter le département de l'Eure, et alla, après le 18 fructidor, rendre compte des événement à Monsieur, en Angleterre. Il fut un des chefs de l'insurrection de 1799, et revint à Paris après la nouvelle pacification. Devenu suspect au premier consul, lors de l'explosion de la machine infernale, il fut transféré à la citadelle de Besançon, d'où il s'évada en 1804 et se réfugia en Portugal. Lorsque cette contrée fut occupée par nos troupes, il offrit ses services à Junot, qui le nomma chef d'état-major de la division Loison. Après la convention de Cintra, il rentra en France, et accepta un brevet d'adjudant commandant à l'armée d'Italie. Il se distingua en 1812 et 1813, et fut nommé général de brigade. Pendant la campagne de France, il se distingua par une défense héroïque à Nogent. Napoléon le fit lieutenant général en 1815. Louis XVIII l'attacha au corps du maréchal Ney qui devait s'opposer à la marche de Napoléon sur Paris. Voyant les troupes entraînées, il courut à Paris demander des ordres. On le laissa libre de ses actions. Bourmont sollicita et obtint de Napoléon un commandement, et passa à l'ennemi le 15 juin 1815, avant-veille de la bataille de Waterloo.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1848 (23 février) 5 h. et demie	— Une bande tente un coup de main sur le corps de garde de la Madeleine. Le poste résiste et ne peut être forcé. — Les insurgés s'emparent sans coup férir de la caserne de la garde municipale du faubourg Saint-Martin, la pillent et la brûlent. Des armuriers sont pillés.
7 heures	— Des illuminations nombreuses célèbrent la chute du ministère.
	— L'insurrection sur les boulevards est immense et présente le plus sinistre aspect. Les insurgés font entendre des menaces. Ils chantent *la Marseillaise* et le chœur des *Girondins*. Plusieurs portent des torches allumées. Les bandes qui s'étaient formées devant les bureaux du *National* se portent devant l'hôtel des Affaires étrangères ; mais là, un bataillon d'infanterie du 14e de ligne occupe les différents débouchés et manœuvre sur les boulevards pour conserver la liberté de ses mouvements.
8 h. et demie	—Un misérable, portant un drapeau rouge, sort de la foule et s'approche des soldats en criant : *Vive la Réforme ! A bas Guizot !* En ce moment ses affidés se rapprochent jusqu'à gêner les mouvements de la troupe. Le lieutenant-colonel Braquehay fait croiser la baïonnette. A cet ordre, le porteur du drapeau rouge tire un coup de pistolet sur le cheval du lieutenant-colonel, qui se cabre ; la balle coupe la bride du cheval et va tuer un soldat du cinquième rang. L'assassin et ses complices se jettent à terre ou fuient. Les soldats tirent sans ordre et jettent sur le pavé cinquante-deux personnes. La colonne, qui s'était retirée devant la fusillade, revient sur ses pas et amène un tombereau préparé à l'avance. On y jette pêle-mêle les cadavres, et, aux cris de : *Vengeons nos frères !* ce triste cortége se rend au *National*, à *la Réforme*, puis dans les quartiers populaires. De temps en temps, un homme monté sur le tombereau dressait debout et secouait aux regards de la multitude le cadavre à moitié nu d'une femme, qu'il laissait ensuite retomber au fond du tombereau. Pendant ce temps, un enfant de Paris tue à bout portant un commandant de la ligne sur la place du Châtelet. — Des bandes nombreuses parcourent Paris et sonnent le tocsin dans quelques églises.
11 h. du soir	— M. Molé, sentant qu'il était dépassé, refuse de retourner chez le roi, et résigne ses pouvoirs.— Le roi fait appeler M. Thiers, qui se rend aux Tuileries vers minuit. M. Thiers se charge de composer un ministère, à la condition que M. Odilon Barrot y sera admis.
(24 février) 2 h. du matin	— Avec l'assentiment de M. Thiers, le roi fait appeler le maréchal Bugeaud et lui offre le commandement des troupes. Le maréchal accepte par dévouement ; il sait qu'il est trop tard. On envoie chercher les anciens ministres Guizot et Duchâtel pour contre-signer les ordonnances constituant le nouveau ministère, ce qui fait perdre un temps précieux. Vers trois heures du matin le maréchal peut se mettre en contact avec les troupes qui se trouvaient autour des Tuileries ; il leur adresse une allocution énergique ; mais, pour renouveler les munitions, il fallait traverser l'insurrection et des milliers de barricades.
5 h. et demie	— Quatre colonnes partent de la place du Carrousel avec des ordres précis et des instructions sur la manière d'attaquer les barricades ; l'une des colonnes se diri-

Religion, Législation, Statistique.

» tout entier, et dirigé des insinuations offensantes » contre un des ministres du roi.

» Un journal vient de donner à ce Mémoire l'éclat » de la publicité.

» Je ne doute pas que ce dernier fait ne se soit » accompli sans votre concours ; mais je ne dois » pas moins vous déclarer que le gouvernement » du roi improuve l'œuvre même que vous avez » souscrite, et parce qu'elle blesse gravement les » convenances, et parce qu'elle est contraire au » véritable esprit de la loi du 18 germinal an X. » Cette loi interdit, en effet, toute délibération dans » une réunion d'évêques non autorisée. Il serait » étrange qu'une telle prohibition pût être éludée » au moyen d'une correspondance, établissant le » concours et opérant la délibération sans qu'il y » eût assemblée.

» J'espère qu'il m'aura suffi de vous rappeler » les principes posés dans les articles organiques » du Concordat pour que vous vous absteniez » désormais d'y porter atteinte.

» Agréez, etc.

» Le garde des sceaux, ministre de la justice et » des cultes,

» MARTIN (du Nord). »

Ces remontrances devaient produire peu d'effet. De tous les diocèses du royaume arrivèrent des adhésions aux protestations épiscopales de Paris. Un grand nombre de prélats rédigèrent et signèrent collectivement des manifestes au sujet de l'enseignement public. Bientôt ces réclamations montèrent jusqu'au trône, et, dans un jour où se faisaient entendre des félicitations plutôt que des conseils (le 1er mai), l'archevêque de Paris adressa au roi quelques paroles qui faisaient allusion à cette question importante. Louis-Philippe répondit qu'il croyait avoir donné assez de gages de sa volonté de maintenir la liberté de la religion et de respecter le clergé pour qu'il eût été peut-être inutile de lui rappeler ce devoir.

— (29 juillet). A la suite de l'exposition quinquennale des produits de l'industrie française, la distribution des récompenses eut lieu au palais des

Synchronismes, etc.

Après la seconde restauration il fut en grande faveur et fit la guerre d'Espagne en 1823. Ministre de la guerre en 1829, il obtint, en 1830, le commandement en chef de l'armée qui fit la conquête de l'Algérie. Maréchal de France le 5 juillet 1830, il fut remplacé, comme chef de l'armée d'Afrique, par le maréchal Clausel après la révolution. Déclaré démissionnaire en 1832, il reparut en Vendée avec la duchesse de Berri, alla soutenir en Portugal la cause de don Miguel, revint à Rome, et profita de l'amnistie de 1840 pour rentrer en France, où la population de Marseille l'accueillit fort mal. Il mourut, six ans après, au lieu de sa naissance.

1847. (29 janvier). Annexion officielle du territoire de Cracovie à l'empire d'Autriche. La Gallicie est divisée en deux gouvernements séparés, ayant pour chefs-lieux Lemberg et Cracovie. Le prétexte de l'Autriche est la nécessité de détruire le foyer révolutionnaire entretenu depuis longtemps par la république de Cracovie.

— (22 février). Combat de Buenavista ; défaite des Mexicains.

— (2 mars). Mort de L. DUCIS, peintre de genre, neveu du poëte tragique et beau-frère de Talma.

— (8 mars). Mort de Benjamin DELESSERT membre de l'Institut, l'un des premiers fondateurs des caisses d'épargne, régent de la Banque de France, etc., et surnommé le *Père des Pauvres*.

— (20 mars). Mort de mademoiselle MARS (Anne-Françoise-Hippolyte Boutet), née à Paris, le 9 février 1779. Sa mère, Jeanne-Marguerite Salvetat (madame Mars), était comédienne; son père était le célèbre Boutet de Monvel (MONVEL) de la Comédie-Française. Mademoiselle Mars débuta, à l'âge de treize ans, au théâtre Montansier, dans le rôle de Colin du *Désespoir de Jocrisse*, entra à Feydeau en 1794, et passa bientôt au Théâtre-Français. Elle joua pour la dernière fois le 15 avril 1841, et mourut à Paris le 20 mars 1847. Talma et Mars sont les deux plus grands noms du théâtre moderne. Mademoiselle Mars fut la personnification la plus glorieuse de l'art comique.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (24 février)	geait vers l'Hôtel de Ville par les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin ; la deuxième se rendait à la Bastille par les boulevards; la troisième devait manœuvrer à droite et à gauche derrière les deux premières, afin d'empêcher les barricades de se reformer derrière elles ; la quatrième se rendait au Panthéon, pour renforcer le général Renaud. Des gendarmes déguisés accompagnaient les colonnes pour transmettre au maréchal les rapports des chefs. Des ordonnances de réserve avaient été organisées sur la place du Carrousel, sous les ordres du général Rulhière. — Toutes les colonnes étaient arrivées aux points indiqués à sept heures; mais les intentions du maréchal furent méconnues, en ce sens que le général Bedeau, qui avait reçu l'ordre de prendre l'offensive sur les boulevards et de les déblayer jusqu'à la Bastille, fit comme le général Menou le 12 vendémiaire an IV, il ouvrit, dit-on, un protocole avec les passants, et substitua les discours aux baïonnettes. — La suite des événements sembla donner raison à cette accusation.
7 h. du matin	— A la première lueur du jour, Paris apparaît couvert de barricades. Le quartier des Écoles est soulevé; les arbres des boulevards tombent l'un après l'autre, les charrettes sont renversées, les pavés amoncelés sous les yeux de la troupe, qui laisse faire. L'armée se voyait abandonnée par la garde nationale. On a établi que, de minuit à cinq heures du matin, seize cents barricades avaient été élevées; si l'on compte en moyenne huit cent cinquante pavés par barricade, on trouvera un million trois cent soixante mille pavés arrachés. En outre, on avait renversé quatre mille treize arbres, brisé trois mille sept cent quatre appareils d'éclairage, brûlé ou détruit cinquante-quatre corps de garde, soixante-onze bureaux de surveillance de voitures de place, quarante-un bureaux d'octroi, quarante-cinq guérites, cent quatre colonnes d'affichage, douze cent quatre-vingt-douze bornes, etc.
7 h. et demie	— Une foule de bourgeois, venus de tous les points, accourent vers le maréchal et le supplient de faire retirer les troupes, qui irritent le peuple. — MM. Thiers et Barrot lui apportent en ce moment, de la part du roi, l'ordre de faire retirer toutes les troupes et de n'employer que la garde nationale. Le maréchal résiste aux ministres comme aux bourgeois, mais le duc de Nemours vient confirmer ces instructions, et le maréchal, forcé de céder, envoie l'ordre de la retraite. Cette démarche fut peut-être le dernier coup porté à la dynastie. — Les soldats partent le fusil sur l'épaule et quelques-uns même la crosse en l'air.
9 heures	— MM. Thiers et Barrot se disposent à monter à cheval pour aller haranguer la multitude. Le peintre Vernet dit alors au maréchal Bugeaud : « Retenez M. Thiers ; l'insurrection est furieuse contre lui, elle le couperait en morceaux. » Le maréchal retint M. Thiers, malgré sa résistance ; M. Barrot partit seul et fut fort mal accueilli. Il n'avait pu aller que jusqu'à la porte Saint-Martin.
10 heures	— M. Thiers fait imprimer et afficher sur les murs de Paris la proclamation suivante : « Citoyens de Paris, » L'ordre est donné partout de suspendre le feu. Nous venons d'être chargés par le roi de composer un ministère. La chambre va être dissoute. Un appel est fait au

Religion, Législation, Statistique.

Tuileries. Le roi, la reine, les princes, accompagnés du ministre de l'agriculture et du commerce, se rendirent, à une heure, dans la salle des Maréchaux, où les membres du jury étaient rassemblés. Les exposants ayant ensuite été introduits, le baron Thénard, président du jury, adressa au roi un discours dans lequel il fit ressortir tout l'intérêt que présentait l'exposition. Après ce discours et la réponse du roi, Louis-Philippe remit lui-même les récompenses aux personnes désignées par le jury pour les recevoir. Un banquet de 250 couverts réunit ensuite, dans la grande galerie du Louvre, la famille royale, les ministres de l'intérieur, du commerce et des finances, les membres du jury et les exposants qui avaient reçu de la main du roi la croix de la Légion d'Honneur ou des médailles d'or.

1845 (27 juin). La chambre des Députés arrête le budget des dépenses pour 1846, dont le total s'élève à 1 milliard 434 millions 439, 406 francs.

1846 (1er juin). — Mort de Grégoire XVI (Mauro Capellari), né à Bellune, le 18 septembre 1765. — Il appartenait à l'ordre des Camaldules, où il se fit remarquer par ses connaissances approfondies en théologie et dans les langues orientales. Dans un ouvrage qu'il fit paraître en 1799, *le Triomphe du Saint-Siége et de l'Église, ou les Novateurs modernes combattus par leurs propres armes*, il se posa comme l'adversaire des Jansénistes d'Italie. Dès 1801, il fut inscrit parmi les membres de l'Académie de la religion catholique, devant laquelle il lisait souvent des mémoires philosophiques et théologiques. Après la dispersion des ordres religieux par suite de la captivité de Pie VII, le P. Capellari se retira dans l'ancien monastère de Saint-Michel-de-Murano, près Venise. Au commencement de 1814, il résidait à Padoue, et il fut bientôt appelé à Rome comme général de son ordre. Ce prélat remplissait les fonctions de consulteur de l'Inquisition, de la Propagande, examinateur des évêques, etc., lorsqu'il reçut, le 13 mars 1826, des mains de Léon XII, le chapeau de cardinal, au titre presbytéral de Saint-Calixte, et fut nommé en même temps préfet de la Propagande. Peu de temps après,

Synchronismes, etc.

— (24 mars). Mort de Drouot (Antoine), comte de l'empire, général de division, surnommé par Napoléon *le Sage de la grande armée;* né à Nancy, le 11 janvier 1774, de parents pauvres. Fit ses études dans sa ville natale et se voua avec ardeur aux mathématiques. Sorti de l'école d'application de Metz avec le grade de second lieutenant au 1er régiment d'artillerie, il assista à la bataille de Fleurus. Ses habiles manœuvres, à la retraite de la Trebia (1799), retardèrent un jour entier la poursuite de l'ennemi. Capitaine au combat de Hohenlinden, major à Trafalgar, colonel major de l'artillerie à pied de la garde à la prise de Madrid, il eut une part glorieuse aux batailles de Wagram et de la Moskowa. Sa valeur héroïque en 1813 lui valut le grade de général de division. En octobre de cette année, il écrasa le corps des Bavarois en avant de Hanau. Napoléon le nomma baron de l'empire et il le choisit comme aide de camp.

Drouot s'illustra dans la campagne de 1814 par les manœuvres les plus habiles. La France, au bruit de cette campagne, fut étonnée d'apprendre qu'elle possédait depuis longtemps le premier officier d'artillerie de l'Europe.

Drouot, fidèle à son empereur et au drapeau de la patrie, le suivit à l'île d'Elbe, dont il fut nommé gouverneur. Nommé pair de France le 2 juin 1815, il était aux côtés de Napoléon à la bataille de Waterloo. Sa magnifique improvisation devant les pairs, au Luxembourg, produisit une profonde impression.

Compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, il se constitua prisonnier. Le conseil de guerre l'acquitta. Drouot se retira dans sa ville natale, refusa la demi-solde et le traitement de disponibilité.

Louis-Philippe combla d'honneurs cet homme célèbre, mort à l'âge de soixante-treize ans.

— (29 mars). Bombardement et prise de la Vera-Cruz par l'armée américaine, commandée par le général Scott. Les quatre mille Mexicains qui défendaient la ville mettent bas les armes. — L'armée mexicaine est battue à la *bataille de Churubusco*, où Santa-Anna commandait en personne. Ainsi, pour conquérir la Californie et le nouveau Mexi-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (24 février)	pays. Le général Lamoricière est nommé commandant de la garde nationale de Paris.

» MM. Thiers, Barrot, Lamoricière, Duvergier de Hauranne sont ministres.

» *Signé :* A. Thiers, Barrot, Odilon Barrot, général Lamoricière, Duvergier de Hauranne.

» LIBERTÉ, ORDRE, RÉFORME. »

Cette proclamation eut pour effet de livrer Paris aux chefs des sociétés secrètes. Des corps entiers sont graduellement amenés à livrer à la révolte leurs armes et munitions. Une bande isolée d'émeutiers, composée d'une quarantaine d'hommes, parmi lesquels figuraient un grand nombre d'enfants, arrête, sur le boulevard des Italiens, à la hauteur de la rue de Choiseul, un bataillon d'infanterie, que suivaient à peu de distance quelques escadrons de cavalerie, le tout servant d'escorte à une batterie de canons avec ses caissons. Les émeutiers enjoignent insolemment à cette troupe de faire dételer les chevaux et d'abandonner les canons, ce qui fut fait.

11 heures — Une colonne de citoyens se présente sur la place du Carrousel, allant porter une pétition au roi. Le maréchal Bugeaud s'avance vers elle. Elle s'arrête à sa voix, le maréchal la harangue et finit par la persuader. Un seul homme, habillé en garde national, lui dit : « C'est vous qui êtes le maréchal Bugeaud? — Oui, c'est moi. — Vous avez fait égorger nos frères, rue Transnonain? — Tu en as menti, car je n'y étais pas. » L'homme fait alors un mouvement avec son fusil, que le maréchal veut lui arracher; puis ses voisins lui imposent silence et crient : « Vive le maréchal Bugeaud! » La colonne rebrousse chemin.

— Pendant le déjeuner de la famille royale, M. de Rémusat entre et fait le récit des progrès menaçants de l'émeute. Louis-Philippe, terrifié se lève. Des ordres de départ sont donnés, puis retirés. Le roi monte à cheval et passe la revue des troupes stationnées sur la place du Carrousel. Elles font entendre les cris de : « Vive le roi! » mais deux bataillons de la garde nationale crient : « *Vive la réforme!* » Le roi est découragé.

Les ordres sont donnés de nouveau pour le départ du roi. Le peuple était maître de la place du Carrousel : au moment où les voitures allaient entrer sur la place, le piqueur est tué d'un coup de fusil. On fait rentrer les équipages.

Bientôt les portes des écuries du roi, rue Saint-Thomas-du-Louvre, sont enfoncées. On met le feu aux voitures, des hommes du peuple s'attellent aux voitures enflammées, les traînent sur la place du Palais-Royal, roulent au milieu de ce brasier un tonneau d'esprit de vin, et, pour mieux alimenter l'incendie, jettent par les fenêtres tous les meubles des appartements du Palais-Royal. Les équipages chargés de conduire la famille royale à Saint-Cloud étaient au nombre de douze, représentant une valeur de 396,000 francs; tous furent brûlés. Au Palais-Royal on brûla des tableaux précieux, entre autres deux œuvres merveilleuses de Léopold Robert.

11 h. et demie — Le duc de Nemours entra dans le cabinet du roi, suivi de M. Émile de Girardin. Ce dernier dit avec vivacité : « La situation devient de plus en plus grave, et l'insurrection ne peut être arrêtée que par l'abdication du roi..... » Tout le monde

Religion, Législation, Statistique.

il fut chargé d'une mission importante ayant pour but la signature d'un concordat qui devait concilier les intérêts des Belges catholiques avec ceux des Hollandais protestants.

Dans le conclave de 1828, qui élut Pie VIII, le cardinal Capellari était le candidat de la France, vivement appuyé par le vicomte de Chateaubriand, alors ambassadeur à Rome. Capellari fut élu le 2 février 1831, après soixante-quatre jours de conclave. Il conserva sur le trône pontifical les habitudes de la vie la plus simple. Opposé à toute innovation, il vit, au début de son règne, éclater de violentes insurrections, causées par le contre-coup de la révolution de juillet 1830. Il ne les réprima qu'avec le secours des populations rurales armées sous le nom de *San-Fédistes* et de l'occupation des légations par les Autrichiens. Il eut à souffrir aussi l'occupation d'Ancône, qui fut surprise de nuit par les troupes françaises, et que le gouvernement de Louis-Philippe garda plusieurs années, malgré les plaintes et les protestations du souverain pontife. Grégoire XVI favorisa beaucoup l'extension des missions, et créa plusieurs évêchés nouveaux, surtout en Amérique ; il se montra favorable aux jésuites, donna un bref pour régler les mariages mixtes, et reçut en 1845 la visite de l'empereur Nicolas, devant lequel il plaida énergiquement la cause de la liberté des catholiques romains en Russie. Ce pape, recommandable par la gravité de ses mœurs, se fit aussi remarquer par son savoir ; il aimait les arts et les sciences et fonda plusieurs musées importants. Il créa l'ordre de Grégoire le Grand et réforma celui de l'Éperon d'Or.

— (14 juin). Inauguration du chemin de fer du Nord.

— (16 juin). La chambre des Députés vote le budget des dépenses pour 1847, montant en total à 1 milliard 458 millions 723,253 francs.

— (1er août). Dernières élections faites sous le règne de Louis-Philippe. Le ministère obtient par toute la France une plus grande majorité, excepté à Paris, qui continue d'envoyer à la chambre dix députés de l'opposition, parmi lesquels MM. Carnot et Marie.

Synchronismes, etc.

que, les États-Unis avaient conquis le Mexique tout entier.

— (1er avril). Expédition des Anglais contre les Chinois dans la rivière de Canton.

— (13 septembre). Mort du maréchal Oudinot.

Nicolas-Charles Oudinot, né à Bar-le-Duc, le 27 avril 1767, s'enrôla en 1784 dans le régiment de Médoc, quitta bientôt le service et rentra sous les drapeaux en 1791. Il fut nommé commandant du 3me bataillon de la Meuse. En 1792, après la belle défense du château de Bitche, il fut nommé chef de la 4me demi-brigade, soutint, à la tête de son régiment, le choc de dix mille ennemis, et fut nommé, pour ce fait d'armes, général de brigade. Général de division en 1799 et chef d'état-major de Masséna, il contribua puissamment au gain de la bataille de Zurich. Chargé de porter à Paris les drapeaux enlevés à l'ennemi par l'armée d'Italie, le premier consul Bonaparte décerna à Oudinot un sabre d'honneur et lui donna un canon autrichien, dont il s'était emparé à la bataille du Mincio. Sous l'empire, Napoléon nomma Oudinot commandant en chef des douze mille grenadiers et voltigeurs qui formaient le camp d'Arras. C'est à la tête de ce corps qu'Oudinot prit part au siége d'Ulm et entra à Vienne. A la suite de la bataille de Friedland, l'empereur lui donna le titre de comte avec une dotation de 1 million. Après celle de Wagram, il le nomma maréchal de France, puis duc de Reggio, avec une dotation de 100,000 fr. de rente. En 1810, Oudinot fut nommé gouverneur de la Hollande; en 1812, il passa le Niémen à la tête du 2me corps et rendit d'éminents services pendant la retraite. Au combat de Donnewitz, il soutint, pendant plusieurs heures, le choc de cent vingt mille ennemis commandés par Bernadotte. Pendant la campagne de France, il combattit avec courage et ne quitta l'empereur qu'après l'abdication de Fontainebleau. Il resta dans l'inaction pendant les Cent Jours. A la seconde restauration, il fut nommé major-général de la garde royale et commandant en chef de la garde nationale. Après la révolution de Juillet, le duc de Reggio fut nommé grand chancelier

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (21 février)	resta immobile et en silence. M. Piscatory fut le seul qui s'écria : « Mais non, il ne faut pas que le roi abdique. L'abdication du roi, c'est la république dans une heure. » Les princesses étaient très-agitées. La reine pleurait. Le roi dit seulement ces mots : « Que faut-il faire? » Personne ne répondit. La reine alors invita le maréchal Gérard à se présenter devant l'insurrection. Le maréchal sortit, mais il ne put se faire écouter. Il rentra bientôt avec M. Crémieux et le duc de Montpensier, et insista pour que le roi écrivît l'acte de son abdication. On commençait à entendre la fusillade du côté du Palais-Royal, et, dans ce moment, le roi fut secrètement informé que l'insurrection débouchait de la rue Royale sur la place de la Concorde, pêle-mêle avec la garde nationale et les troupes du général Bedeau, qui, la crosse en l'air, laissaient massacrer devant elles les gardes municipaux qui occupaient les deux postes de cette place. Il est probable que ce fut cet avis qui fixa les résolutions du roi. L'artillerie et les caissons de ce général étaient entre les mains des insurgés.
midi	— Le roi, s'étant assis à son bureau pour rédiger l'acte d'abdication, se vit immédiatement entouré d'une foule de personnes étrangères, la plupart inconnues de lui, et qui suivaient avec attention tous les mouvements de sa plume. Quelques-uns lui criaient brutalement : « Mais dépêchez-vous donc, *vous n'en finissez pas!* » D'autres, en remarquant que le nom de la duchesse d'Orléans, comme régente, n'était pas mentionné dans l'acte, dirent : « *Ah! mais cela ne peut pas aller comme cela; il faut que vous déclariez la duchesse d'Orléans régente.* » Le roi répondit sévèrement : « Quant à cela, messieurs, vous ne me le ferez jamais écrire. Vous avez fait la loi, c'est à vous de la changer. » Lorsque l'acte d'abdication eut été écrit, le roi le lut à voix haute et fit appeler le maréchal Gérard pour le lui confier. Le maréchal ayant tardé quelques minutes à venir, Louis-Philippe, cédant à l'impatience des plus pressés, se dessaisit de l'écrit si avidement convoité. Une personne inconnue (on croit que c'est Lagrange) s'empara du papier et disparut. La reine alors fit entendre ces paroles : « Vous l'avez, cette abdication !..... *Vous vous en repentirez !* »
midi et demi	— Commencement de l'affaire du Château-d'Eau, occupé par cent quatre-vingt-quatre hommes du 14e de ligne et un détachement de gardes municipaux. La fusillade s'engage. Le poste du Palais-Royal ayant été envahi, les insurgés peuvent tirer, de la cour d'honneur du palais, sur le Château-d'Eau. Les soldats de ce poste font un feu nourri de la porte même du corps de garde et des étages supérieurs. Une heure auparavant, les voitures de la cour avaient été, comme nous l'avons dit, amenées sur la place et presque entièrement détruites par les flammes. Leurs derniers débris sont brûlés devant le poste, qui ne tarde pas à être pris d'assaut. Les soldats qui n'ont pas été brûlés sont égorgés. — Proclamation annonçant aux habitants de Paris l'abdication du roi et la régence de la duchesse d'Orléans. — Le chemin de fer de Rouen amène des renforts à l'insurrection. — Lorsque la duchesse d'Orléans vit le roi prêt à sortir des Tuileries, elle s'écria en sanglotant : « Quoi! vous allez me laisser seule ici! sans parents, sans

Religion, Législation, Statistique.

1847. — *Affaire des mariages espagnols.* — Dès le mois de mai 1846, le cabinet anglais avait fait des démarches actives en Espagne pour la candidature du prince Léopold de Cobourg au mariage de la reine d'Espagne. — Il consentait au mariage du duc de Montpensier avec l'infante, à condition que ce mariage ne se fît qu'après celui de la reine et quand serait né un héritier à la couronne d'Espagne.

M. Guizot, de son côté, avait déclaré expressément que si un mariage avec un prince de la maison de Cobourg devenait imminent, la France se regarderait comme libre de demander pour le duc de Montpensier non-seulement la main de l'infante, mais celle de la reine elle-même.

En juillet 1847, lord Palmerston succédait à lord Aberdeen et écrivait à M. Bulwer, ambassadeur anglais à Madrid : « Les candidats à la couronne de la reine d'Espagne sont réduits à trois, le prince Léopold de Saxe-Cobourg et les deux fils de don François de Paule; » mettant ainsi la France en demeure de demander immédiatement la main soit de la reine, soit de l'infante dona Fernanda, pour le duc de Montpensier. Là avait commencé la lutte, que la France n'avait pas provoquée.

La politique de la France, son intérêt d'État s'opposaient à ce qu'un prince étranger à la maison de Bourbon partageât le trône d'Isabelle II, à ce qu'une influence contraire à celle de la France pût régner à Madrid.

Lord Palmerston affirmait que les renonciations annexées au traité d'Utrecht, enlevaient aux descendants de l'infante et du duc de Montpensier leurs droits constants à la couronne d'Espagne.

Les difficultés se trouvèrent tout à coup levées par la vivacité de la reine Christine.

Des deux fils de don François de Paule, cette princesse ne pouvait accepter don Enrique, chef avoué des progressistes, elle lui substitua son frère, et offrit à l'ambassadeur de France la main de l'infante pour le duc de Montpensier, en y mettant pour condition que les deux mariages se feraient en même temps. — Une dépêche télégraphique autorisa M. Bresson à accepter la simultanéité des deux mariages. Ainsi, la volonté de

Synchronismes, etc.

de la Légion d'honneur, et, en 1842, gouverneur des Invalides. C'est dans ce dernier poste que la mort vint le frapper à l'âge de quatre-vingt-un ans.

— Guerre du Caucase. — Pendant le courant de l'année, cette guerre continua longtemps avec des alternatives de succès et de défaites. Schamyl tenait tête aux généraux russes Kesteroff, Dolgorouki et Woronzoff.

— (5 octobre). Abdication du duc de Lucques en faveur de Léopold II, grand-duc de Toscane, moyennant une rente de 1,200,000 fr. servie jusqu'à la retraite ou la mort de l'impératrice Marie-Louise, duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla. A cette époque, le duc de Lucques devait entrer en possession de ces duchés. — La mort de Marie-Louise arriva dans les derniers jours de l'année.

— (22 novembre). Prise de Lucerne. — La cause de dissidence entre les partis dans la confédération helvétique est dans la nécessité de modifier le pacte fédéral et dans le sens qu'on veut donner à cette modification. Le parti radical veut une constitution unitaire, un pouvoir plus central et plus fort. Le reste veut maintenir le système fédératif, hors duquel il n'aperçoit que dangers et ruine.— Le 20 juillet, le débat sur le *Sonderbund* est clos, le parti radical obtient la majorité, et il fut résolu par douze États et deux demi-États de déclarer le Sonderbund dissous.

Sept cantons protestent, et chacun se dispose à la lutte. — Le général Dufour, officier du génie et ancien élève de l'École polytechnique, est choisi pour commander cinquante mille hommes devant composer les forces radicales. L'armée du Sonderbund choisit pour chef M. de Salis-Soglio, ancien commandant fédéral et protestant. Le canton de Fribourg est envahi.—Fribourg capitule. Le 22 novembre, la ville de Lucerne est prise par l'armée fédérale; mais dans aucune des parties de la Suisse la résistance ne devait être sérieuse. Le 29 mai, le dernier des cantons séparatistes fit sa soumission. Le Sonderbund avait cessé de vivre. Ce n'était là, néanmoins, que le triomphe d'une faction.

— Premières expériences pour produire l'insensibilité générale par l'inhalation de la

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (24 février)	amis, sans conseils? que voulez-vous que je devienne? » Le roi lui dit avec affection : « Ma chère Hélène, il s'agit de sauver la dynastie et de conserver la couronne à votre fils; restez donc pour lui, c'est un sacrifice que vous lui devez. »
1 heure	— Le roi, la reine, la duchesse de Nemours et ses enfants quittent le palais, non par le passage souterrain, mais par le grand vestibule et en prenant l'avenue centrale du jardin jusqu'à la place Louis XV. Devant la façade qui donne sur le jardin se trouvait un détachement de la garde nationale qui cria : « *Vive le roi! respect à la famille royale!* » Louis-Philippe, bien que fort accablé, cheminait d'un assez bon pas. Mais un des gardes à cheval se heurta contre une branche de marronnier, et, renversé de cheval, se blessa grièvement. Le roi se porte vivement vers l'homme pour lui porter secours, malgré l'avertissement du duc de Montpensier qui disait : « Allons, sire, il est temps! » Le duc de Nemours, resté dans la cour des Tuileries, y vit deux petites voitures à un cheval appelées *brougham* et un cabriolet à deux roues appartenant à la maison du roi; il les fit conduire par le guichet du pont Royal et les quais jusqu'à la place de la Concorde. Arrivée avant ces voitures, la famille royale, entourée par la foule, fut quelques moments en danger. Enfin les voitures arrivèrent au Pont-Tournant. Marie-Amélie s'y plaça; le roi y fut poussé par un fidèle serviteur. En cet instant le portefeuille royal fut sur le point d'être soustrait; voici à ce sujet la version la plus répandue : Au moment où le roi monta en voiture, quelqu'un, dit-on, porta la main sur ce portefeuille pour s'en emparer. Le comte Friant, aide de camp de Louis-Philippe, s'y opposa. Ce fut alors qu'un infâme se glissa près de la portière de la voiture, une bouteille à la main, pour en frapper le vieillard affaissé. M. Molinet, garde national à cheval, envoya rouler l'assassin à vingt pas. Une autre voiture qu'on amena du quai reçut les restes de la famille royale.
1 heure 1/4	— La duchesse d'Orléans, ses deux fils et le duc de Nemours se dirigent vers la chambre des Députés.
	—Le roi avait à peine quitté les Tuileries, que les troupes, artillerie et infanterie, massées autour de ce palais, abandonnèrent la place et regagnèrent leurs quartiers. Rien ne fut plus facile aux vainqueurs armés, aux curieux dont les flots allaient toujours grossissant, que de s'avancer, timidement d'abord, mais bientôt résolûment jusqu'aux grilles et aux portes du palais. Ce fut surtout une population de prostituées et d'hommes sans aveu qui, poussée par l'espoir du désordre et du butin, se précipita dans les appartements, sur les traces des combattants armés.
1 h. et demie	— Sac des Tuileries. — La prise des Tuileries a lieu au moment où la duchesse d'Orléans venait de quitter ses appartements pour se rendre à la chambre. Linge, vêtements, armes, uniformes, livres, dessins, correspondances, manuscrits, tout est bouleversé, saccagé, pollué. On pénètre dans les caves, trois mille bouteilles de différents vins furent bues, volées ou brisées. On vit de longues files de pillards sortir du palais chargés de batteries de cuisine, d'instruments de ménage et de

Religion, Législation, Statistique.

l'Espagne avait prévalu, et la combinaison désirée par la France avait triomphé. L'Angleterre protesta.

— La banque de France, au 31 décembre 1846, avait un découvert, en billets, de 258 millions, et 110 millions de comptes-courants du trésor ou des particuliers. C'était 368 millions exigibles, qui n'étaient représentés que par 70 millions d'espèces, au lieu de 187 millions qui formaient la réserve métallique au 27 décembre 1845. Cette diminution énorme était causée principalement par les exportations de numéraire à l'étranger. La banque achète à Londres 20 millions de lingots d'argent qui, frappés à la Monnaie de Paris, devaient remplacer une partie du numéraire exporté. Mais ce remède n'était qu'un atermoiement. Elle se décide à élever le taux de l'escompte de 4 p. 100 à 5.

1847 (janvier). Crise des subsistances. — Les difficultés financières créées par l'infériorité de la récolte de 1846 et par la crise industrielle portèrent de tristes fruits. La cherté des subsistances surtout fut une terrible épreuve pour le pays. Des désordres graves éclatèrent dans plusieurs localités, et particulièrement dans les départements de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de la Sarthe, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine. Le sang coula, des meurtres furent commis, des citoyens paisibles et charitables furent lâchement assassinés ; la force armée fut insultée, provoquée, la loi méconnue. Le 13 janvier, à Buzançais (Indre), plusieurs maisons furent pillées, et un propriétaire fut massacré par la multitude égarée. Quelques jours après, à Belabre, un autre meurtre fut commis. La cour d'assises de l'Indre châtia sévèrement les coupables ; elle prononça trois condamnations à mort, quatre condamnations aux travaux forcés à perpétuité, dix-huit aux travaux à temps, et un seul acquittement. Des secours abondants furent distribués, et le gouvernement seconda dignement la charité privée. Les chambres, de leur côté, votèrent une loi qui permettait l'entrée en franchise des céréales de toute provenance.

La ville de Paris s'associa à ces efforts par une

Synchronismes, etc.

vapeur d'*éther sulfurique* et opérer les malades sans douleur dans la plupart des cas chirurgicaux.

— (29 décembre). La chambre des Députés procède à la nomination de son président pour la session nouvelle. M. Sauzet, porté par le parti conservateur, obtient la majorité.

1848 (12 janvier). — *Insurrection de la Sicile.* — Les institutions législatives et administratives, que partout ailleurs les populations italiennes sollicitaient avec ardeur, étaient depuis longtemps en plein exercice dans le royaume de Naples; une seule concession restait à faire, l'octroi d'une constitution. Mais en Sicile il y avait encore beaucoup à faire pour l'organisation intérieure. Le roi Ferdinand, dès les derniers jours de 1847, avait écouté les plaintes et les besoins de cette partie de ses États, et avait promis que, le 12 janvier 1848, le duc de Serra Capriola, qui venait d'être nommé lieutenant général en Sicile, appliquerait à cette île les réformes devenues nécessaires. Au jour dit, le duc n'était pas encore arrivé à Palerme. Le peuple de cette capitale, excité par les habitués d'un club connu sous le nom de Casino, s'insurgea tout à coup; des multitudes armées parcoururent tous les quartiers, et le lendemain l'émeute, maîtresse de la ville, nommait un gouvernement provisoire. Les troupes, retirées dans le château royal, lançaient des boulets et des obus sur la ville révoltée. Pendant vingt-quatre heures, le consul de France, M. Bresson, obtint la suspension du bombardement, puis le fort Castellamare recommença à foudroyer la cité rebelle. Le 18 janvier, le comte d'Aquila, frère du roi, qui avait été envoyé avec une escadre au secours de la garnison palermitaine, étant revenu à Naples et ayant exposé au roi l'état de la Sicile, le gouvernement royal publia des ordonnances par lesquelles il accordait aux Siciliens une consulte d'État et une administration séparée de celle du royaume de Naples. Le lendemain parurent une proclamation d'amnistie et une nouvelle loi sur la presse, modifiant le régime de la censure. Le peuple de Palerme, exalté par le succès de la résistance, rejeta bien loin ces concessions et demanda la constitution de

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (24 février)	comestibles. A l'aide du marteau de l'horloge du dôme des Tuileries qui venait de sonner la dernière heure de la monarchie de Juillet, il n'y eut plus de secrétaires, de commodes, d'armoires qui ne fussent brisés par cette horde à moitié ivre. Les pensionnaires de Saint-Lazare, rendues à la liberté, viennent grossir le nombre de celles qui, déjà maîtresses des appartements du palais, y buvaient, y chantaient, y dansaient à la clarté de milliers de bougies. Tout ce personnel féminin mit au pillage la magnifique garde-robe des princesses.
	Les amateurs de curiosités, revendeurs et recéleurs de tous étages firent des razzias sur les tableaux, armures, dessins, cachets, médailles, bagues de prix, etc.
	De tous côtés, des affiches disaient : *Mort aux voleurs!* Plusieurs furent arrêtés, mais, à leur arrivée à la préfecture de police, ils étaient mis en liberté.
	L'incendie des Tuileries était décidé, lorsqu'un homme eut l'inspiration de faire écrire en grandes lettres noires sur le mur d'appui de la grille des Tuileries cette inscription : *Hospice des Invalides civils.* Grâce à cette inscription, le palais ne fut pas brûlé. Cet hospice improvisé resta établi jusqu'aux journées de juin.
	On transporta au ministère des Finances les richesses des Tuileries qui furent préservées du pillage.
	On a recueilli aux Tuileries et au Palais-Royal plus de vingt-cinq mille kilos de fragments de glaces et de cristaux. Dix tombereaux ont été chargés des débris des plus belles porcelaines de Sèvres.
	Dans l'immense sac de Neuilly, l'évaluation des bâtiments incendiés, entièrement détruits ou saccagés par les bandes du 24 février, est de 3,066,246 fr.
	Les pertes approximatives provenant du sac des bibliothèques s'élèvent à 85,100 fr.; celles du mobilier à 246,750 fr.; celles des objets d'art à 768,780 fr. (les bandes avaient détruit en quelques heures neuf cent quatorze œuvres d'art, tableaux, dessins et gravures); celles des écuries à 231,757 fr.; celles des caves à 326,421 fr. Ce qui fait un total approximatif d'environ 5 millions.
2 heures	— Cependant la duchesse d'Orléans entre dans la salle des séances de la chambre.
	M. Dupin annonce du haut de la tribune que le roi vient d'abdiquer en faveur du comte de Paris, sous la régence de la duchesse d'Orléans (le duc de Nemours avait renoncé à tous ses droits). Des acclamations nombreuses se font entendre, et M. Sauzet déclare que la chambre proclame le comte de Paris roi des Français, avec la régence de sa mère. Aussitôt M. Emmanuel Arago, qui se trouvait présent comme délégué du peuple, proteste et s'écrie : « Il n'y a pas d'abdication, il y a déchéance : le peuple est souverain. » — M. Marie déclare la régence illégale et demande la nomination d'un gouvernement provisoire. Cette motion est appuyée par M. Crémieux. Mais l'autorité de la chambre est contestée par deux membres : « Vous n'êtes plus une assemblée politique, s'écrie M. de Larochejacquelein, vous n'êtes plus rien! » M. de Genoude dit aussi : « Il n'y a rien sans le concours du pays. En 1830, vous n'en avez pas appelé au peuple, et vous voyez ce qui arrive. Ce sera la même chose aujourd'hui. »
	M. Ledru-Rollin proteste également : il demande un gouvernement provisoire, et l'appel immédiat à *une Convention.* M. de Lamartine se refuse à accepter la régence; il demande, du droit d'un peuple affamé par le *glorieux travail* qu'il

Religion, Législation, Statistique.

distribution de bons de pain à prix réduit, qui dura sept mois et força le conseil municipal à un emprunt de 25 millions. La capitale n'avait été troublée que pendant quelques jours par des manifestations sans portée.

C'est sur le point du territoire dont la fécondité assurait le plus les ressources que les désordres avaient éclaté avec le plus de violence ; la circulation et l'exportation des grains y étaient regardés comme de véritables attentats par la population qu'égarait la terreur d'une famine. Dans les départements où la production est à peu près en rapport avec la consommation, comme dans l'Est, l'ordre ne fut point troublé. Il fallait ajouter encore à l'ignorance une autre cause de désordre : les passions mauvaises, qui font explosion dans les circonstances difficiles. Enfin, peut-être convenait-il aussi de faire la part des fausses théories, des enseignements coupables qui, de jour en jour, pénétraient plus profondément dans les esprits.

— (17 mars). L'empereur de Russie fait offrir à la banque de France, au cours moyen de la Bourse du 11 mars (115 fr. 75 c.), des inscriptions de rente pour un capital de 50 millions en numéraire, livrables à Saint-Pétersbourg. Une hausse énorme dans les cours publics est l'effet de cette négociation. Les espèces affluant dans cette capitale, l'empereur voulait, en facilitant la rentrée en France de 50 millions, mettre la banque en état de continuer ses avances aux importateurs des grains d'Odessa.

— (17 août). Les recettes de 1845 sont fixées à 1,323,312,174 fr., et les dépenses pour les services ordinaires à 1,287,888,118 fr., ce qui donnait un excédant final de recettes de 4,335,329 fr. Cet excédant serait reporté au budget de 1846 en décroissement de ses ressources. L'avance du trésor pour les grandes lignes des chemins de fer et les autres services extraordinaires soumis au régime de 1842 était fixée, pour 1845, à 100,480,587 fr.

— (9 octobre). Ordonnance royale qui autorise le ministre des finances à vendre avec concurrence

Synchronismes, etc.

1812 et la convocation du Parlement. A Naples même, les mesures libérales du gouvernement furent mal reçues dans les hautes classes, et le roi se vit obligé, par les agitateurs, d'éloigner son confesseur et le marquis del Caretto, ministre de la police.

1848 (20 janvier). Mort de Christian VIII, roi de Danemark. Son fils Frédéric-Charles Christian lui succède sous le nom de Frédéric VII.

— (28 janvier). Frédéric VII, roi de Danemark, qui venait de succéder à son père Christian VIII, signe une ordonnance par laquelle il octroie une constitution à ses États. Il serait établi des États communs pour le royaume de Danemark et les duchés de Slesvig et de Holstein; ces États s'assembleraient à des époques fixes, et alternativement, dans le royaume de Danemark proprement dit et dans les duchés. La nouvelle constitution consacrait le principe du vote de l'impôt par les États et de leur participation au pouvoir législatif. Rien n'était changé aux rapports des duchés de Holstein et de Lauenbourg avec la confédération germanique. L'usage facultatif de la langue danoise et de la langue allemande était maintenu pour les districts mixtes du duché de Slesvig.

— (29 janvier). A la suite d'un nouveau mouvement populaire, le roi de Naples rend un décret qui contient les bases d'une constitution, fondée sur les mêmes principes que la constitution française : deux chambres, l'inviolabilité du roi et la responsabilité des ministres, la liberté de la presse. — Les insurgés de Sicile repoussent ce décret et persistent à demander la constitution de 1812.

— (8 février). Les concessions faites par le gouvernement napolitain furent un encouragement pour les exigences de l'Italie entière. Le roi Charles-Albert posa, par un décret du 8 février, les bases d'une constitution pour le royaume de Sardaigne.

— (9 février). L'agitation politique en Bavière s'alimente de l'animosité excitée à Munich contre la comtesse de Lansfeld, plus connue sous le nom de Lola Montès. Le peuple insulte les membres d'une société d'étudiants, les *Alemanen*, placés sous la protection spéciale de cette femme. La favorite

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	accomplit depuis trois jours, qu'on institue un gouvernement provisoire. — En ce moment la chambre est prise d'assaut par les émeutiers. Le président et une partie des membres disparaissent. La duchesse reste comme un point de mire aux fusils braqués contre elle. Contrainte de se retirer, elle monte dans le couloir circulaire des pairs de France, longe ainsi la salle, et sort par une porte située au haut de l'extrême gauche.
	Le duc de Nemours, séparé de la princesse par la foule, était parvenu à la traverser sans insulte. Il s'était réfugié dans un bureau de la chambre. On lui prêta des habits pour se travestir et pour sortir sans être reconnu.
	M. Dupont est invité à présider. On réclame une liste de noms. M. de Lamartine dicte aux scrutateurs le sien propre et celui de MM. Marie, Ledru-Rollin, Crémieux, Dupont (de l'Eure), Arago et Garnier Pagès. On se dirige vers l'Hôtel de Ville pour faire consacrer ces nominations par le peuple des barricades. Là régnait la confusion la plus inexprimable. La foule s'était ruée dans le palais. M. de Rambuteau venait de le quitter. La députation de la chambre, composant le gouvernement provisoire, trouve installés, en arrivant, MM. Marrast, Flocon et Bastide. C'était le parti du *National*. M. Louis Blanc réclame, de son côté, au nom de *la Réforme*, et demande l'introduction dans le gouvernement provisoire d'un ouvrier rédacteur de *l'Atelier*, son ami, M. Martin, dit Albert.
	— Cependant la duchesse d'Orléans qui, en sortant de la chambre des Députés, s'était réfugiée à l'hôtel de la Présidence avec le comte de Paris, fut entraînée à l'hôtel des Invalides. Sur un avis pressant de M. Odilon Barrot, elle partit avec son fils, sous la sauvegarde de M. Anatole de Montesquiou, pour le château de Bligny, près de Paris. Elle y resta cachée pendant quelques jours, et y revit le jeune duc de Chartres, confié dans le premier moment à madame Sauvageot, marchande à la toilette, rue Saint-Dominique. La duchesse prit le chemin de fer à Amiens, se rendit à Lille, franchit la frontière, et s'arrêta plusieurs semaines à Ems, sur la rive droite du Rhin.
	— Lorsque Louis-Philippe traversa Saint-Cloud, les employés du château lui firent ensemble une somme de 600 francs, et, au moment où l'inspecteur des bâtiments lui apportait soixante-dix napoléons qui composaient son trésor, le cortége fugitif s'était remis en marche.
5 heures	— A l'Hôtel de Ville, les membres du gouvernement continuaient à délibérer, retranchés dans une salle, au bruit de mille clameurs, assistés de secrétaires improvisés, entourés de ces officieux qui ne manquent jamais aux pouvoirs nouveaux. Les portes, fermées, s'ébranlaient sous le choc des masses restées hors de la salle et se pressant dans les corridors. A chaque instant on pouvait craindre que ces faibles barrières ne fussent emportées, et les sentinelles ne pouvaient plus retenir, ni par persuasion, ni par force, une foule désordonnée. M. de Lamartine sortit alors de la salle des séances, gagna, non sans peine, le haut du grand escalier, et là, montant sur une chaise, à la lueur des torches, il déclara, dans une courte et énergique allocution, que le gouvernement, issu des barricades de 1848, serait républicain ; que le peuple pouvait compter sur cette promesse. Bientôt après, la proclamation suivante, rédigée par M. de Lamartine, fut lancée avec profusion du haut du balcon sur la place :

Religion, Législation, Statistique.

et publicité une somme de rente de 3 p. 100 nécessaire pour produire 350 millions de francs.

— (23 décembre). Ordonnance concernant la réorganisation du corps du commissariat de la marine.

1848 (Janvier). La liste civile de Louis-Philippe comprenait trois chapitres :

1° Une dotation en argent d'un million par mois soit, pour un an.....	12,000,000 fr.
2° Le revenu brut des forêts composant la dotation de la couronne, en moyenne.....	5,000,000
3° Les domaines, en moyenne.	1,000,000
Par an.....	18,000,000 fr.

L'excédant des dépenses sur les recettes était de 850,000 fr.

Le chiffre des dettes de la liste civile s'élevait à peu près à 40 millions, dont 20 millions étaient réclamés par des particuliers, et 20 millions par le trésor.

— (21 février). *Proclamation du Préfet de Police.*

« Habitants de Paris,

« Une inquiétude qui nuit au travail et aux » affaires règne depuis quelques jours dans les » esprits; elle provient des manifestations qui se » préparent. Le gouvernement, déterminé par des » motifs d'ordre public qui ne sont que trop justi- » fiés, et usant d'un droit que les lois lui donnent, » et qui a été constamment exercé sans contesta- » tion, a interdit le banquet du XIIe arrondisse- » ment. Néanmoins, comme il a déclaré devant la » chambre des Députés que cette question était » de nature à recevoir une solution judiciaire, au » lieu de s'opposer par la force à la réunion pro- » jetée, il a pris la résolution de laisser constater » la contravention, en permettant l'entrée des » convives dans la salle du banquet, espérant que » ces convives auraient la sagesse de se retirer à » la première sommation, afin de ne pas convertir » une simple contravention en un acte de rébellion. » C'était le seul moyen de faire juger la question

Synchronismes, etc.

est insultée. Les troubles continuent. Des rassemblements ont lieu, des barricades s'élèvent. L'hôtel de Lola Montès est pillé, elle est forcée de partir. Le roi lui-même, qui s'était mêlé à la foule, est blessé.

— (11 février). A l'exemple du roi de Naples et du roi de Sardaigne, Léopold II, grand-duc de Toscane, introduit le gouvernement représentatif dans ses États.

— (Février). Les premières étincelles de la révolution allemande jaillissent de Heidelberg (grand-duché de Bade). Cinquante-deux individus se rassemblent dans cette ville et proposent une série de plans pour réaliser l'*unité allemande*. Deux partis, deux principes rivaux se rencontrent déjà : *Hecker* était à la tête des anarchistes; *Gagern* était la personnification de l'opposition monarchique. Après beaucoup de discussions, on forma un comité composé de sept membres, lequel eut pour mission de convoquer, à Francfort, une assemblée destinée à régler les affaires de l'Empire et de la confédération germanique. Cette assemblée fut célèbre sous le nom de *Vor parlament*.

— Guizot (François-Pierre-Guillaume), un des hommes les plus remarquables du dix-neuvième siècle, est né à Nîmes, en 1787; mais c'est à Genève qu'il a fait son éducation. Son père, François-André Guizot, avocat distingué au barreau de Nîmes, et descendant d'une famille ancienne et considérée dans la bourgeoisie protestante du Midi, avait porté sa tête sur l'échafaud, honoré, dans ces mauvais jours, par tant d'illustres victimes. Sa mère, femme supérieure, restée veuve avec deux fils, ne balança pas à s'expatrier, et alla chercher, à Genève, un système d'études fortes et sérieuses qu'elle n'aurait pu trouver en France à cette époque.

Les débuts du jeune Guizot dans le monde politique ne lui promirent pas un bien brillant avenir. Privé de tout patronage, le futur ministre et conseiller des rois dut s'estimer heureux, pour suivre ses études de droit, d'obtenir une place de précepteur dans une famille suisse qui vivait à Paris. Ses talents littéraires lui procurèrent bientôt l'entrée du salon de Suard. C'est là qu'il fit la connaissance de mademoiselle Pauline de Meulan,

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (24 février)	« AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

» Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce gouvernement s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui interdit de revenir jamais sur ses pas.

» Le sang du peuple a coulé comme en juillet, mais cette fois ce peuple généreux ne sera pas trompé. Il a conquis un gouvernement national et populaire, en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux peuple.

» Les membres du gouvernement provisoire n'ont pas hésité un instant à accepter la mission patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du gouvernement provisoire est dans le salut public. La France entière le comprendra et lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire, tout citoyen est magistrat.

» Français, donnez au monde l'exemple que Paris va donner à la France; préparez-vous par l'ordre et la confiance en vous-mêmes aux fortes institutions que vous allez être appelés à vous donner.

» Le gouvernement provisoire veut la république, sauf la ratification du peuple, qui sera immédiatement consulté.

» Il veut l'unité de la nation formée désormais de toutes les classes de citoyens qui la composent ; le gouvernement de la nation par elle-même.

» La liberté, l'égalité, la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le régime démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer.

» *Les membres du gouvernement provisoire,*

» DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, CRÉMIEUX, ARAGO, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE, MARRAST, LOUIS BLANC, FLOCON, ALBERT. »

— Les deux chambres sont dissoutes.

La République est proclamée.

Religion, Législation, Statistique.

» devant l'autorité suprême de la cour de cassa-
» tion.

» Le gouvernement persiste dans cette détermi-
» nation ; mais le manifeste publié ce matin par les
» journaux de l'opposition annonce un autre but,
» d'autres intentions ; il élève un gouvernement à
» côté du véritable gouvernement du pays ; il ap-
» pelle une manifestation publique, dangereuse
» pour le repos de la cité ; il convoque, en violation
» de la loi de 1831, les gardes nationaux, qu'il dis-
» pose à l'avance en haie régulière, par numéro
» de légion, les officiers en tête. Ici, aucun doute
» n'est possible de bonne foi ; les lois les plus
» claires, les mieux établies sont violées. Le gou-
» vernement saura les faire respecter ; elles sont
» le fondement et la garantie de l'ordre public.

» J'invite tous les bons citoyens à se conformer à
» ces lois, à ne se joindre à aucun rassemblement,
» de crainte de donner lieu à des troubles regret-
» tables. Je fais cet appel à leur patriotisme et à
» leur raison, au nom de nos institutions, du repos
» public et des intérêts les plus chers de la cité.

» Paris, le 21 février 1848.

» *Le pair de France, Préfet de Police,*

» G. DELESSERT. »

Synchronismes, etc.

une des femmes les plus distinguées de l'époque, qui devint plus tard madame Guizot. Cette femme intéressante mourut le 1er août 1827.

Sous la Restauration, M. Guizot entra dans les affaires publiques et fut successivement revêtu de postes importants, mais toujours forcé de revenir à sa première profession, aux travaux littéraires. Il est, sans contredit, le plus célèbre réformateur de notre histoire nationale.

Homme politique, il doit être apprécié comme ministre et orateur. On sait quelle haute position il a occupée dans le gouvernement. On a pu y admirer son énergie politique et morale, qui semblait s'accroître encore par les difficultés, son éloquence souvent admirable, toujours noble, grave, élevée. L'alliance du *pouvoir* et de la *liberté*, tel est le grand problème social qu'il s'est toujours efforcé de résoudre, et peut-être les derniers événements de 1848 ont-ils modifié cette pensée de toute sa vie.

M. Guizot, homme d'État profond et habile, orateur éminent, publiciste distingué, historien sérieux et puissant, est, par-dessus tout, homme de bien, de probité et de conscience.

RÉVOLUTION DE FÉVRIER

Dates.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1848 (24 février) Dans la proclamation que nous avons citée, le Gouvernement provisoire déclarait qu'il voulait la république, *sauf ratification du peuple, qui serait immédiatement consulté.*

Nonobstant la réserve contenue dans ce document, et après l'adhésion qu'il avait provoquée en faveur du nouveau gouvernement, une seconde déclaration survint pour proclamer l'abolition de la royauté et l'établissement définitif de la république. Les hommes d'expérience politique virent là une singulière méfiance de la volonté nationale.

— Le ministère, nommé d'urgence, est ainsi composé : le citoyen Dupont de l'Eure, président du conseil ; de Lamartine, affaires étrangères ; Ledru-Rollin, intérieur ; Crémieux, justice ; Goudchaux, finances ; Bedeau, guerre ; Marie, commerce; Bethmont, travaux publics ; Arago, marine ; Carnot, instruction publique.

Sont nommés, en outre :

Les citoyens Courtais, au commandement de la garde nationale ; Guinard, chargé de l'organisation des volontaires soldés ; Bastide, chargé de réorganiser l'artillerie de la garde nationale ; Garnier-Pagès, maire de Paris ; Guinard et Recurt, adjoints ; Marrast, secrétaire du gouvernement.

Le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie.

MM. Marrast, Louis Blanc et Martin, dit Albert, d'abord secrétaires du gouvernement, en avaient été nommés membres.

MM. Caussidière et Sobrier prennent possession, sans mandat préalable, de la préfecture de police ; M. Étienne Arago, de l'hôtel des postes ; et M. Flocon, des télégraphes.

(25 février) — La masse de terribles auxiliaires que toute insurrection recrute dans les bas-fonds de la société s'était portée sur la banlieue et s'était mise à piller et à incendier. Alors commença la guerre contre l'industrie. Il fallut s'armer pour défendre les presses mécaniques et les chemins de fer.

— Évasion des prisonniers de Melun. Graves désordres qu'ils commettent. — La propriété magnifique de M. de Rothschild, près de Suresnes, est brûlée et dévastée.

— La république est proclamée à Lyon, à huit heures du soir, aux flambeaux. A minuit, des torches incendiaires mettaient le feu aux *providences* de la Croix-Rousse, de Fourvières, du faubourg de Vaise, etc. L'incendie des métiers dura trois heures.

— Le château de Neuilly est livré aux flammes et au pillage. Le pont d'Asnières

Religion, Législation, Statistique.

— Situation des finances au 24 février 1848. — Le capital de la dette publique s'élevait à 8,095,041,371 fr. L'encaisse du trésor montait à 192,488,982 fr. 94 c.

Sur l'emprunt de 250 millions de novembre 1847, il restait à verser 167,909,000 fr.

La dette flottante était en effectif de 697,702,620 f. 40 c. La somme des rentes appartenant réellement à des tiers, le 24 février, était de 167,827,424 fr.

Les travaux publics restant à exécuter par l'État et n'étant pas susceptibles de rentrées de la part des compagnies concessionnaires, montaient à 536,839,000 fr.

— (24 février). Le gouvernement provisoire de la République française décrète : « Les Tuileries serviront désormais d'asile aux invalides du travail. »

— (25 février). Décret déliant de leurs serments tous les fonctionnaires civils et militaires.

— Décret qui réorganise les gardes nationales dissoutes par le précédent gouvernement.

—Décret qui garantit du travail à tous, et donne aux soldats des barricades le million à échoir de la liste civile.

Ce décret fut rédigé sous la dictée d'un nommé Salles, ouvrier tourneur en bois, qui avait pénétré dans l'Hôtel de Ville à la tête d'une bande armée et en enfonçant les portes. Le gouvernement provisoire dut céder à la violence morale. Pendant le court instant de la délibération, des clameurs épouvantables se faisaient entendre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour appuyer les injonctions du délégué. Malgré la pluie qui tombait à flots, un peuple immense avait bivouaqué sur le pavé. Des groupes armés se faisaient remarquer. Ils avaient fait partie d'une colonne qui revenait de Vincennes, où elle avait été s'assurer de la forteresse. De ces groupes partaient ces cris furieux : « Le drapeau rouge! le drapeau rouge! » M. de Lamartine leur opposa un refus énergique : « Citoyens! s'écria-t-il, pour ma part, le drapeau rouge, je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire dans un seul mot pourquoi je m'y oppose de toute la force de mon patriotisme; c'est que le drapeau tricolore a fait le

Synchronismes, etc.

1848 (26-27 février). — Belgique. — Dès les premiers symptômes de l'effervescence excitée en Belgique par la révolution de février, le roi Léopold déclare que ce n'est pas par ambition personnelle qu'il a accepté la royauté qu'il n'*avait pas recherchée*. Si sa personne devait être un obstacle au bonheur de son peuple, il est prêt à déposer la couronne. Le conseil des ministres répond que le pays n'éprouve pas le besoin de la forme républicaine; qu'aucun changement ne semble réclamé par l'opinion publique.

Cependant, la société démocratique de Bruxelles se réunit; quelques rassemblements ont lieu; mais des arrestations sont faites et le bon sens public fait lui-même justice de ces menées. Plusieurs réformes sont accomplies, et d'autres sont promises par le ministère.

— (26 février). Pays-Bas. — La Hollande reçoit aussi le contre-coup de la révolution de février. Pour elle, la nouvelle situation est l'occasion d'importantes réformes. Guillaume II s'empresse de renvoyer son cabinet, devenu impopulaire, et de promettre des modifications à la loi fondamentale du pays, conformes aux vœux exprimés depuis deux ans dans les états généraux.

— (27 février). La révolution de février a son contre-coup à Leipzig, à Francfort, à Bade. Partout les gouvernements sont contraints de faire des concessions.

— (28 février). Les anarchistes allemands se rassemblent à Manheim, et exigent, dans une pétition, l'armement immédiat du peuple, la liberté illimitée de la presse et la convocation instantanée d'un parlement allemand. C'est de Bade que vient le signal du désordre.

— *Insurrection du duché de Bade.* — Le parlement de Francfort venait de promulguer la constitution qui décernait la couronne au roi de Prusse; celui-ci l'ayant refusée, un grand mouvement démocratique se manifesta dans toute l'Allemagne du centre.

Le roi de Saxe fut chassé de ses États; la république proclamée à Dresde en même temps qu'à Bade. Un gouvernement provisoire, formé à Rastadt, fut reconnu à Carls-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	est aussi incendié, ainsi qu'un certain nombre de gares et de lignes de chemins de fer.
(26 février)	— Le prince Louis-Napoléon arrive à Paris, croyant que la révolution de février avait mis fin à son long exil. Le Gouvernement provisoire juge prudent de l'inviter à s'éloigner.
	— Le roi et la reine arrivent à Pont-Audemer.
	— On brise les presses de quelques imprimeries et beaucoup de machines industrielles.
	— Première séance du *Club Central*, qui doit donner l'impulsion et la vie partout. Le Club Central est un gouvernement politique qui commandera souverainement, agira avec ensemble et vigueur. Désormais la république *modérée* n'a plus de chance, et les clubs commanderont au gouvernement provisoire ; ils le protégeront, le seconderont, et quand la fantaisie leur prendra, ils pourront même, au besoin, le renverser. Aussi, traite-t-on avec les clubs, surtout avec le club Central, de puissance à puissance.
(27 février)	— Création des ateliers nationaux. — Cancer rongeant incessamment la fortune publique, cause permanente de désordre, organisation de l'émeute soldée par l'État. Cent mille hommes payés pour ne rien faire, pour vivre ensemble sur des chantiers qui devènaient des clubs en plein vent, enrégimentés sous des chefs ultrarévolutionnaires, recevant chaque jour un mot d'ordre dont M. Émile Thomas, leur chef légal, ne savait ni l'auteur, ni le but ; souffrant au milieu d'eux des forçats qui, plus tard, sur les barricades, devaient épouvanter leurs propres complices. Tels étaient les ateliers nationaux.
	Le bureau central, établi le 6 mars pour leur organisation, commença à fonctionner le 9 mars. Voici le chiffre approximatif des embrigadements :

Du 9 au 15 mars	6,100
Du 16 au 31 mars	23,250
Du 1er au 15 avril	36,520
Du 16 au 30 avril	34,530
Du 1er au 15 mai	13,610
Du 16 au 31 mai	3,100
Du 1er au 15 juin	1,200
Total	118,310

Les ouvriers quittaient l'industrie réelle pour se porter aux ateliers nationaux. Le 6 mars, il y avait huit à dix mille ouvriers dans le département de la Seine, et peu de temps après on en comptait trente à quarante mille.

Les théories et les décrets du Luxembourg avaient fait admettre au sein des ateliers la réduction des heures du travail — l'abandon du travail à la tâche — l'égalité des salaires.

M. Louis Blanc promettait 5 francs par jour pour salaire. Le gouvernement provisoire donna d'abord 2 francs, puis 1 franc 50, puis 8 francs par semaine, soit 1 fr. 14 cent. par jour.

Religion, Législation, Statistique.

tour du monde avec la république et l'empire, avec vos libertés et vos gloires, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du champ de mars, traîné dans les flots du sang du peuple. »

Des bravos éclatèrent de toutes parts et l'orateur fut porté en triomphe.

— (26 février). Décret du gouvernement provisoire :

1° Tous les biens meubles et immeubles désignés sous le nom de *biens de la liste civile* feront retour au domaine de l'État;

2° Les biens du domaine privé, tant ceux de l'ex-roi que ceux de sa famille, meubles et immeubles, seront administrés sous séquestre, sans préjudice des droits de l'État et des droits des tiers.

— Décret qui déclare adoptés par la patrie les enfants des citoyens morts en combattant.

— Décret portant organisation de la garde nationale mobile.

— (28 février). Décret qui rétablit les titres de général de division et de général de brigade.

— (29 février). Décret qui déclare que tous les titres de noblesse sont abolis.

— (1er mars). Décret qui institue une commission des récompenses nationales.

— La banque de Lille suspend ses payements. La caisse du Commerce et de l'Industrie se trouve dans la même nécessité. La crise devient financière, industrielle et commerciale. Le travail refuse le premier son concours à l'œuvre de la production. Les ateliers sont abandonnés. La crise ne tarde pas à s'étendre sur toute la France. Dans les campagnes, la terreur du papier-monnaie fait cacher le numéraire et paralyse les ventes.

M. Goudchaux, ministre des finances, essaye vainement diverses mesures pour arrêter la panique. Il prolonge du 22 février au 15 mars toutes les échéances; il fait payer par anticipation les semestres des rentes échues le 22 mars.

— (2 mars). Arrêté portant création d'une légion polonaise.

— Arrêté portant suppression de l'impôt du timbre sur les journaux, dix jours avant la convocation des assemblées électorales.

Synchronismes, etc.

ruhe. L'armée badoise et l'armée bavaroise l'acceptèrent; dans le Palatinat, les troupes, suivant cet exemple, se déclarèrent aussi pour le parlement de Francfort. Les troupes prussiennes marchèrent au secours du roi de Saxe et du grand-duc; quelques coups de fusil terminèrent l'affaire avec Dresde; mais on eut moins bon marché des Badois. L'armée insurrectionnelle fut mise sous les ordres de Mierolawski; deux fois vaincue et repoussée vers le Rhin, elle dut mettre bas les armes; tandis que les soldats découragés se dispersaient, leurs chefs Mierolawski, Sigel, Germani, Metternich, Brentano, se réfugiaient en Suisse. Seule, la forteresse de Radstadt fit une sérieuse résistance, mais enfin elle capitula.

En même temps, l'Assemblée constituante allemande, qui s'était retirée à Stuttgard, était dispersée par les baïonnettes wurtembergeoises.

— (28 février). La république est officiellement reconnue par M. Rush, ambassadeur des États-Unis, par M. John Lehong, consul général, chargé d'affaires de la république orientale de l'Uruguay, et par M. Michelena y Royas, chargé d'affaires de la république de l'Équateur.

L'Angleterre promet son adhésion officielle aussitôt que le gouvernement provisoire aurait été changé en gouvernement définitif.

La Prusse s'engage à ne s'immiscer en rien dans les affaires intérieures de la France.

La Belgique déclare, par son ambassadeur, le prince de Ligne, qu'elle veut entretenir, avec le gouvernement français, des rapports officieux sur le pied le plus amical.

La Suisse accueille avec le plus vif enthousiasme la nouvelle de la révolution de février.

—(1er mars). La Sicile est en pleine révolte contre le roi Ferdinand. Les Napolitains ont été chassés de Messine et de Palerme.

— (1er mars.) Le roi de Wurtemberg, à la première sommation des États, abolit la censure et établit la liberté de la presse.

— A Cologne, la démagogie et le communisme règnent. On porte au conseil communal

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1848	Au seul bruit de l'organisation des ateliers nationaux, une grande irritation se manifesta dans Paris.
(29 février)	— Des corps de montagnards s'organisent et s'emparent des casernes. Ils adoptent pour costume des blouses bleues avec des ceinturons et des cravates rouges. — Les théâtres sont fermés. — La terreur règne dans Paris. — Les personnes qui tentent de quitter cette ville en sont empêchées par la populace. — L'or se vend à un prix excessif.
(1er mars)	— Réouverture des théâtres. Ils restent à peu près vides.
(2 mars)	— Louis-Philippe et Marie-Amélie, accompagnés des généraux Dumas et de Rumigny, de M. Thuret, valet de chambre, et d'une femme de chambre, s'embarquent au Havre pour l'Angleterre, dans la nuit du 2 au 3.
	— Circulaire de M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères, aux chefs des légations françaises à l'étranger.
	— M. Jules Favre, appelé auprès de Ledru-Rollin comme conseiller, est l'un des inspirateurs des fameuses circulaires.
	Le bulletin numéro 16 fut rédigé par George Sand. Elle avait porté au ministère trois projets écrits dans des nuances différentes. Romancier émouvant, publiciste de premier ordre, George Sand vint offrir au gouvernement sa plume, ses sophismes, la grâce de ses paradoxes, et la vérité de son talent. Nourrie depuis longtemps dans les principes nuageux de Pierre Leroux, elle apporta dans sa collaboration aux bulletins de la république l'élément socialiste, rêveur et indéfini, comme le pressentiment du progrès qui demande des solutions sans les avoir trouvées.
(3 mars)	— Louis-Philippe et la reine, montés sur le paquebot à vapeur *l'Express*, prennent pied sur le sol anglais, près de Newhaven. Leurs Majestés arrivèrent à Claremont le 4 mars.
(4 mars)	— Un des premiers actes du gouvernement provisoire est l'apothéose des martyrs républicains, des détenus politiques mis en liberté après le 24 février. C'étaient Blanqui, Barbès, Raspail, Huber, Martin Bernard, etc. Bien plus haut placés, d'ailleurs, dans l'esprit de la multitude démocratique, que les membres du gouvernement eux-mêmes, ces hommes sont l'objet d'ovations particulières. Tout le monde a vu, le jour de la grande procession à la Bastille, Huber, l'homme à la longue barbe, suivre le cortége dans son cabriolet. Il reçut, ce jour-là, l'accolade du gouvernement provisoire, qui le nomma bientôt membre de la commission des récompenses nationales. Martin Bernard reçut une mission pour les départements ; Barbès fut nommé gouverneur du Luxembourg, et on lui promit de seconder son élection comme colonel de la 12e légion de la garde nationale ; mais Blanqui fut indomptable. Il se croyait le centre d'un grand parti qui espérait la destruction du gouvernement provisoire.
(8 mars)	— Pour la seconde fois, la Bourse est ouverte. Le 5 pour 100, fermé à 89, rouvre à 88. Le 3 pour 100 se cote à 46 fr.
(10 mars)	— Le gouvernement offre ou accorde des consulats aux chefs des clubs qu'on voulait éloigner, aux favoris de la révolution pris dans toutes les professions.
(12 mars)	— On tient dans les clubs les discours les plus violents contre la bourgeoisie. La physionomie de Paris devient plus inquiète que jamais ; tous les étrangers l'ont quitté. De nombreuses faillites se déclarent.

Religion, Législation, Statistique.

— Décret diminuant d'une heure la journée de travail, et portant abolition du *marchandage*.

— (4 mars). Décret qui déclare que nulle terre française ne peut porter d'esclaves, et qui institue une commission, sous la présidence de M. Schœlcher, délégué du Sénégal, pour préparer, dans le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République. M. Arago, ministre de la marine, avait cru prudent de laisser les choses telles qu'elles étaient, mais M. Schœlcher réclama comme sienne la question d'émancipation ; il fallut lui céder et le charger du soin de régénérer ou plutôt désorganiser les colonies.

—(5 mars). M. Garnier-Pagès succède à M. Goudchaux au ministère des finances. M. Garnier-Pagès arrête : 1° une prorogation nouvelle d'échéances pour les payements ; 2° la régularisation du timbre, sans amende, pour les effets souscrits sur papier libre; 3° la création dans toutes les villes industrielles et commerciales d'un *comptoir national d'escompte*. Le comptoir d'escompte formé à Paris fut établi au capital de 20 millions. Il reçut, en outre, un prêt de 3 millions. Soixante-sept comptoirs sont établis dans les départements. Leur capital s'élève à 109,249,500 fr. Leur subvention additionnelle est d'environ 7 millions.

— Pour l'utilité des petits commerçants, on créa, en outre, quatorze sous-comptoirs, lesquels recevaient des sûretés diverses par voie de nantissement de marchandises, titres et autres valeurs, et se portaient ensuite garants auprès des comptoirs nationaux.

—Un arrêté du gouvernement autorise l'entrepôt des douanes à recevoir, dans ses magasins, toute espèce de marchandises et à en délivrer des récépissés. Ces récépissés seraient admis au comptoir national d'escompte, comme équivalant à l'une des deux signatures exigées.

— Conversion des bons du Trésor en rentes à 80 fr. Par cet expédient désespéré, l'État payait un quart en sus du capital dépensé, c'est-à-dire 100 millions qu'il n'avait pas reçus.

— (9 mars). Circulaire du ministre de l'instruc-

Synchronismes, etc.

les exigences du peuple : le suffrage et l'éligibilité universels, la liberté, sans restriction, de la parole et de la presse; l'abolition de l'armée permanente et l'armement général du peuple; la liberté absolue de se réunir; la protection du travail et la garantie à tous des choses de première nécessité; la complète éducation de tous les enfants aux frais de l'État. — Les agitateurs sont pour le moment repoussés.

— (2 mars). En Hongrie, la révolution de février exalte les espérances de l'opposition. Son chef, Louis Kossuth, fait demander à Vienne un ministère d'État responsable, composé de hongrois, et un changement de constitution.

— (6 mars). Le grand-duc de Bade accorde la liberté de la presse et de nouveaux droits politiques. On lui avait donné dix minutes pour faire ces concessions.

— (8 mars). Par un ukase en date du 8 mars, l'empereur Nicolas fait mettre sur le pied de guerre une partie de l'armée russe.

« Dans l'Europe occidentale, y est-il dit, ont eu lieu des événements qui trahissent les mauvais desseins de renverser toutes les autorités légales. Les traités d'amitié et les rapports qui lient la Russie aux États voisins nous imposent le devoir sacré de prendre à temps les mesures nécessaires pour opposer au torrent pernicieux une résistance efficace. »

— Une révolution éclate à Bucharest. Le prince Bibesco abdique; il est remplacé par un gouvernement provisoire.

La Russie, tutrice légale des principautés danubiennes, terrain futur de luttes décisives, établit, dans une position militaire dominant les empires de Turquie et d'Autriche, un camp de quatre-vingt-dix-sept mille hommes. Ainsi la révolution de février avait eu pour résultat le plus clair d'introduire une armée russe dans les principautés moldo-valaques, que la diplomatie européenne avait fermées jusque-là au panslavisme moscovite.

— (13 mars). Préludes des troubles à Vienne. Les étudiants hongrois ameutent le peuple. La villa de M. de Metternich est détruite.

— (15 mars). Troubles graves à Berlin. —

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	— Circulaire du ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, fixant les attributions des commissaires départementaux. Leurs pouvoirs sont *illimités*. Agents de l'autorité révolutionnaire, ils doivent se considérer comme révolutionnaires. Les sentiments républicains doivent être vivement excités dans le pays, et, pour cela, il faut confier toutes les fonctions publiques à des hommes sûrs. Partout les préfets et sous-préfets doivent être changés. Quant aux élections, il faut *faire l'éducation du pays*. L'Assemblée nationale a besoin d'être animée de l'esprit révolutionnaire; pour y siéger, il faut être pur des traditions du passé.
(16 mars)	— Le gouvernement ne sait que faire des prisonniers politiques qu'il a fait mettre en liberté. Ces hommes ont plus d'ambition encore que de conviction. Blanqui se montre le plus exigeant de tous. Barbès et Huber ont aussi de grandes prétentions. Caussidière imagine de compromettre ces purs républicains au moyen de notes extraites des dossiers correctionnels qu'il trouve dans les cartons de la police. Blanqui est fort maltraité dans une attaque souterraine de ce genre. Cependant Blanqui, Barbès, Huber, se sont mis à la tête des clubs. Ils organisent le *Club Central*, une des fractions de la *Société-mère;* ils en font une sorte de gouvernement qui commande souverainement. Le gouvernement provisoire traite avec les clubs de puissance à puissance. Le peuple souverain parle par l'organe du *Club Central*. Hésite-t-on à obéir à ce dernier, à l'instant il organise une *démonstration* de rues, et le gouvernement se soumet humblement. Ce sont les clubs qui ordonnent l'éloignement de l'armée, et l'armée est éloignée, malgré le vœu de la bourgeoisie, malgré peut-être le désir secret du gouvernement provisoire; mais de ce côté on se résigne aisément. Les hommes de l'Hôtel de Ville savent qu'avec l'armée reviendrait l'ordre et naîtrait la réaction. Ils veulent bien l'ordre qui favoriserait leur propre repos, mais la réaction les tuerait. Point d'armée donc, ni de garde nationale; des soldats isolés, des régiments même sont insultés par la populace. Il y a des désarmements à la Villette, à la Chapelle-Saint-Denis.
	— Manifestation dite des *bonnets à poil*, faite, sans armes, par les anciennes compagnies de la garde nationale, à l'occasion d'un décret qui dissolvait les compagnies d'élite et démocratisait la garde nationale. Des agents d'un pouvoir corrompu distribuent ouvertement de l'argent aux oisifs sur la place du Marché-aux-Fleurs, en les convoquant pour une contre-manifestation, le lendemain, à dix heures, sur la place de la Révolution.
(17 mars)	— Contre-manifestation, composée d'environ cinquante mille individus, précédés des drapeaux des divers clubs. — Sobrier, Cabet, Lacambre se font l'organe du peuple, qui demande l'éloignement du petit nombre de soldats restés encore dans la capitale (quinze cents hommes), l'ajournement des élections de la garde nationale au 5 mai, et la fixation au 31 mai de l'ouverture de l'Assemblée nationale. Caussidière avait joué un grand rôle dans cette manifestation. Son système consistait à faire descendre des masses sur la voie publique, quand il rencontrait une opposition à ses vues. Ce jour-là, il était simplement question de faire disparaître une partie des membres du gouvernement, dans le sein duquel il existait des dissidences et des antipathies. Deux ou trois de ces membres voulaient exercer une pression sur leurs collègues.

Religion, Législation, Statistique.

tion publique aux instituteurs primaires, par laquelle ceux-ci sont intéressés directement au résultat démocratique du suffrage universel. On leur donne un rôle potitique; on leur attribue une influence sur les élections.

M. Carnot émet aussi le vœu que de simples paysans soient nommés membres de l'Assemblée. « Le bon sens suffit, dit le ministre, pour créer un homme politique. De culture régulière pour ajouter à ce bon sens naturel, il n'en est pas besoin. »

— Décrets autorisant le ministre des finances à aliéner les diamants de la couronne, l'argenterie provenant des résidences royales, les bois de l'ancienne liste civile, et les bois de l'État, jusqu'à concurrence de 100 millions.

— (12 mars). Les peines de la bouline, de la cale, des coups de corde sont abolies.

— (15 mars). Dans la nuit du 15 mars, sur la proposition du conseil général de la Banque, décret qui déclare les billets monnaie légale, et, jusqu'à nouvel ordre, dispense la Banque de l'obligation de les rembourser. Le même décret, renfermant l'émission des billets dans d'étroites limites, fixe à 350 millions le maximum de la circulation. Enfin il autorise la création de coupons de 100 fr.

— (20 mars). Le général de division Eugène Cavaignac est nommé ministre de la guerre, et refuse d'accepter ces fonctions.

— (22 mars). Création d'un corps spécial non armé, sous le titre de *gardiens de Paris.*

— Décret nommant le général Changarnier gouverneur de l'Algérie.

— (24 mars). Décret portant que le palais du Louvre sera achevé et prendra le nom de *Palais du Peuple.*

— (28 mars). Décret établissant une garde civique à Paris.

— (31 mars). Décret portant suppression des exercices sur le débit des boissons.

— (4 avril). Décret qui met sous le séquestre le chemin de fer de Paris à Orléans et celui du centre (d'Orléans à Vierzon). Cet acte arbitraire produit une grande émotion.

Synchronismes, etc.

Barricades. — Magistrats insultés. — Les étudiants organisent l'émeute. — Concessions faites par le roi. — Ce prince est contraint de venir avec la reine contempler les cadavres des victimes de l'insurrection qu'on apportait dans la cour du château. Le jour des funérailles, il dut s'incliner devant les cercueils comme il l'avait fait devant les cadavres.

— (18 mars). En Suède, la révolution de France eut son écho, mais lointain et affaibli. Le 18 mars il y eut quelques troubles; mais le roi Oscar Ier monta à cheval et fut bien accueilli. Le lendemain 19, il y eut du sang répandu de part et d autre, mais tout rentra dans l'ordre.

— (20 mars). Le roi Louis de Bavière abdique en faveur du prince royal, son fils. Le nouveau roi, Maximilien II, convoque les états à Munich.

— (20 mars). ROME. — Une commission avait été nommée par les ordres du souverain pontife Pie IX pour examiner la question de compatibilité d'un gouvernement constitutionnel avec l'existence du pouvoir du chef de l'Église. C'est en ce moment qu'arrive la nouvelle de la révolution de février; il n'y avait plus à hésiter. Sa Sainteté forme un nouveau cabinet, composé de dix membres laïques et de trois ecclésiastiques; une loi fondamentale est annoncée. On promet l'armement de l'État, la mobilisation d'une partie de la garde nationale et l'organisation de la réserve.

— (24 et 25 mars). Dans la nuit du 24 au 25 mars, huit cents Belges environ, conduits et accompagnés par une centaine de Français, arrivent à Quiévrain, par le chemin de fer français. Cette petite troupe, venue pour tenter une insurrection républicaine, est arrêtée à la frontière. Les Français sont renvoyés dans leur pays, les ouvriers belges dirigés sur leur résidences respectives, et les repris de justice emprisonnés.

L'autorité belge, avertie, se met sur ses gardes et fait placer de l'artillerie de campagne sur tous les points les plus importants.

— (28 et 29 mars). En effet, une seconde expédition s'organisait sur la frontière. Quinze cents Belges, environ, étaient cantonnés à Se-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (19 mars)	— Les réfugiés, exilés et agitateurs de tous les pays qui ont leur séjour à Paris, viennent s'offrir pour aller bouleverser leur patrie. Paris est sillonné de cent députations avec des drapeaux de toutes couleurs, qui veulent invoquer leur nationalité perdue. M. de Lamartine, ministre des relations extérieures, ne veut pas compromettre les relations régulières du gouvernement, et repousse ces députations. — M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, les accueille.
	— *Ouverture des séances de la commission du Luxembourg.* — Ce ne fut qu'après quelques jours qu'on en aperçut la signification : derrière le drapeau républicain, il y avait un autre drapeau, le drapeau du communisme. Derrière la république de MM. de Lamartine et Marrast, il y avait la république de M. Ledru-Rollin, puis celle de MM. Louis Blanc et Albert, puis derrière ceux-ci se montraient encore Cabet et Sobrier.
	— Comme pour appuyer une secrète ambition, le gouvernement provisoire veut porter l'armée française de trois cent soixante-dix mille hommes à cinq cent quatre-vingt mille (un soldat sur cinquante-huit habitants). Dans le courant de l'année on atteignit le chiffre de cinq cent vingt mille.
	— Une députation de l'émigration polonaise se présente à l'Hôtel de Ville, demandant impérieusement qu'on lui fournisse des armes et des subsides pour permettre aux Polonais d'aller prendre part au mouvement qui éclatait dans leur patrie. Elle demandait, en outre, que la France s'engageât à sa suite. M. de Lamartine repousse ces prétentions en quelques mots très-significatifs.
	— Ouverture du *Club Provençal.* Le gouvernement remercie ceux qui, la veille, sont venus lui demander l'expulsion de l'armée de Paris et la remise des élections. Caussidière éloigne de Paris les ouvriers étrangers.
(19-21 mars)	— Troubles sérieux à Lille.
(27 mars)	— Graves désordres à Rouen, où commande le commissaire de la république Deschamps. Ce magistrat avait, par un arrêté, voulu proportionner le salaire au travail et au talent.
(28 mars.)	— Députation italienne à l'Hôtel de Ville, présidée par Joseph Mazzini.
(5 avril)	— M. Charras, ancien rédacteur correspondant du *National,* chef de bataillon de l'armée d'Afrique, est nommé sous-secrétaire d'État de la guerre, avec mission de réorganiser l'armée.
(11 avril)	— Les officiers les plus distingués de l'armée sont mis à la retraite par un décret signé : Arago. Mais le coup réel partit des bureaux dirigés par M. Charras.
	Quant à la garde nationale, une fois groupée, on lui donna des chefs selon la pensée et les intérêts secrets de la révolution. Le général Courtais, homme sans force politique et sans fermeté, fut le La Fayette de 1848, moins l'importance qu'on ne voulait pas lui donner et qu'il était incapable de prendre.
	Barbès fut élu chef d'une légion.
(14 avril)	— Le gouvernement, averti de l'existence d'une conspiration dirigée par le parti ultra-révolutionnaire contre la partie modérée du gouvernement provisoire, est dans l'impossibilité d'agir ; il attend.
(15 avril)	— Le bulletin de la république de ce jour contient les menaces suivantes : « Les

Religion, Législation, Statistique.

— (12 avril). Décret abolissant la peine de l'exposition publique.

— (18 avril). Décret qui supprime, à Paris, le droit d'octroi sur la viande de boucherie. Ce droit est remplacé : 1° par une taxe progressive sur les propriétaires et sur les locataires ayant un loyer de 800 fr. et au-dessus; 2° par l'impôt somptuaire établi sur les voitures de luxe, les domestiques mâles, les chevaux, les chiens.

— (27 avril). Décret qui abolit l'esclavage dans les possessions d'outre-mer. Les noirs sont admis à l'exercice de la souveraineté.

Le même décret réservait à l'Assemblée nationale le soin de régler l'indemnité qui devait être accordée aux colons.

Une autre disposition prescrivait l'établissement d'ateliers nationaux dans les colonies.

Chez les noirs, les premières joies de la liberté revêtirent un caractère sauvage. Les propriétaires se trouvèrent placés, en quelques jours, sous le coup des exigences les plus funestes. La paresse naturelle des nègres et la facilité de vivre à peu de frais enlevèrent aux planteurs la plupart des bras nécessaires à la culture et à la mise en œuvre des récoltes.

— (28 avril). Décret fixant le nombre des divisions militaires à dix-sept, et celui des subdivisions militaires à quarante-trois.

— (29 avril). Décret qui prononce la fusion des banques départementales de Rouen, de Marseille, de Toulouse, de Lyon, d'Orléans, du Havre, avec la Banque de France.

— Décret qui demande au pays l'avance de la totalité des contributions de l'année courante, pour combler le déficit des finances.

— Décret qui établit un impôt additionnel de 45 centimes par franc pour faire face aux dépenses de la République. Dans beaucoup de départements, les paysans refusent nettement, ou répondent aux percepteurs : *Nous verrons.*

— Le gouvernement provisoire annonce hautement la suppression de l'impôt sur le sel; mais il

Synchronismes, etc.

clin; la plupart avaient été expulsés de Paris par les ateliers nationaux. Quelques Français les accompagnent. Ils sont persuadés qu'ils n'ont qu'à paraître sur la frontière, en criant *vive la République!* pour être accueillis comme libérateurs. A deux lieues de Lille, ils trouvent deux voitures pleines de fusils et de munitions qui les attendaient. Ainsi armés, ils traversent la campagne, passent le pont, près de Tourcoing, et marchent en colonne vers le village de *Risquons-Tout,* à une demi-lieue de Blanc-Misseron. Là se trouvent deux compagnies du 5me de ligne belge, flanquées d'un escadron du 2me chasseurs et soutenues par deux pièces d'artillerie. Un feu de peloton ouvert par les chasseurs et les décharges de mitraille mettent le désordre dans le corps franc. La plupart des Belges s'enfuient; deux ou trois cents volontaires, parmi lesquels sont les Français restés à l'arrière-garde, résistent quelque temps et sont bientôt forcés de repasser la frontière, poursuivis par les chasseurs. Douze hommes tués, quarante blessés et trois prisonniers furent le résultat de cette expédition.

— (31 mars). Quatre cents députés s'assemblent dans la *Roemersaale,* à Francfort. *Robert Blum* fait partie de cette assemblée en qualité de vice-président. Trois opinions y sont distinctes : les cinquante-deux républicains de Heidelberg, le *vor-parlament* convoqué par le comité des Sept, révolutionnaire, mais plus disposé au constitutionalisme qu'à la violence, et le parti monarchique, sous l'influence de Gagern.

Gagern fut le chef du parlement de Francfort, comme Radowitz fut celui du parlement d'Erfurt. Il n'y avait pas de mesure qu'il ne pût faire adopter, pas de tumulte qu'il ne sût dominer. Ses collègues lui donnaient le nom de *Jupiter tonnant.* Ni l'archiduc Jean, ni le roi de Prusse n'excitèrent jamais un enthousiasme égal à celui qu'inspira le président de l'Assemblée nationale de Francfort. Les femmes déchiraient ses gants pour en conserver les morceaux comme des reliques; une noble dame fit entourer de diamants un bouton tombé de sa manche. Heinrich von Gagern était grand et bien fait, d'une belle figure. Sa

Dates.

1848 (15 avril) élections, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, seront la perte de la république. Il n'y aurait alors qu'un moyen de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester *une seconde fois sa volonté*. Ce remède extrême, déplorable, la France ne voudrait pas *forcer* le peuple de Paris à y recourir.

» La France a confié à Paris une grande mission ; Paris est le poste avancé de l'armée qui combat pour l'idée républicaine : Paris est le rendez-vous, *à certaines heures*, de toutes les volontés généreuses, de toutes les forces *morales* de la France. Si les influences sociales pervertissent le jugement ou trahissent le vœu des masses, le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation.

» Citoyens, il ne faut pas que vous en veniez à être forcés de violer vous-mêmes le principe de votre souveraineté. »

— Les commissaires ou délégués du gouvernement sont chassés à Valence, à Montauban, à Besançon, à Béziers, etc. L'indignation populaire se manifeste également contre eux à Bordeaux, à Amiens, à Toulouse.

L'anarchie règne, au contraire, à Lyon et à Saint-Étienne.

— Un nommé Longepied, ancien conspirateur, conçoit la pensée de centraliser les CLUBS, en appelant dans une réunion trois délégués de chacun d'eux. Le *Club des Clubs* s'installe dans un des bâtiments de l'ancienne liste civile, où Sobrier avait déjà fondé sa succursale de police et installé son journal *la Commune de Paris*. Le numéro 16 de la rue de Rivoli devient une forteresse ; on s'y garde militairement. On y voit arriver cinq cents fusils et trente mille cartouches.

— Le pouvoir cherche à désarmer les factieux par ses flatteries. Un des ministres, dit-on, va jusqu'à offrir à Blanqui des postes diplomatiques.

— Entrée dans Paris du 61e de ligne, malgré l'opposition de la populace.

(16 avril) — Grande manifestation des corps de métiers. Cette masse d'individus marche avec des drapeaux portant ces inscriptions : *Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme ; Organisation du travail par l'association*. Le rappel est battu, la garde nationale prend les armes. La colonne, dirigée par Blanqui et Cabet, marche sur l'Hôtel de Ville, défendu par des forces imposantes commandées par le général Duvivier. Des canons sont braqués sur la manifestation, dix mille fusils sont prêts à faire feu. A la vue de ces préparatifs de résistance, les émeutiers dissimulent leur drapeau et se retirent. Le gouvernement avait failli être renversé par les clubistes.

Le préfet de police licencie le corps des Montagnards.

(27 avril) — *Nouveaux désordres à Rouen*. Une troupe d'enfants commença la provocation contre la bourgeoisie. Les élections étaient commencées et les premiers résultats connus ; la liste démagogique succombait et la colère du parti se manifestait ; des barricades s'élevèrent dans toute la partie Est de la ville. Les troupes de ligne et la garde nationale se réunirent. L'autre partie de la ville fut occupée militairement. Les positions des insurgés ne purent être enlevées qu'avec du canon. A l'arrivée de nombreux renforts, suivis bientôt de l'envoi d'un bataillon de la garde nationale mobile de Paris, l'ordre matériel était déjà rétabli ; mais la lutte avait été meurtrière. L'émeute était partie des ateliers nationaux. Cette insurrection fut le signal de scènes semblables dans les localités environnantes.

Religion, Législation, Statistique.

en ajourne la mise à exécution au 1er janvier 1849, gardant pour lui l'honneur du dégrèvement et laissant les difficultés à ses successeurs.

— (30 avril). Un des derniers actes du gouvernement provisoire fut de régler le costume des représentants. Gilet blanc à revers, cravate blanche, habits à larges basques, une médaille, suspendue à la boutonnière, reproduisant les faisceaux de la République et la hache du licteur.

Deux ou trois caricatures firent justice de ce décret. Il n'y eut que trois ou quatre représentants qui vinrent à l'ouverture avec ce costume, qui excita le rire et disparut bientôt.

— (Avril). Fondation du club des femmes. — Ce club tenait ses séances boulevard Bonne-Nouvelle, salle des concerts. Ses principaux membres étaient: les citoyennes Eugénie Niboyet, présidente; Anaïs Ségalas, Eugénie Foa, Marie Noémi (femme Constant), Hermance Lesguillon, née Sandrin, Jeanne Deroin (femme Desroches), Désirée Gay, Pauline Roland, etc.

Il est difficile de se faire une idée du tapage effroyable, des cris incohérents, des prédications excentriques, des interpellations burlesques, qui rendaient ce club une des choses les plus honteuses de l'époque. Le récit de quelques scènes scandaleuses qui s'y passèrent ne saurait trouver place ici. Nous pouvons rappeler, du moins, le but de ce club singulier. La citoyenne Eugénie Niboyet, présidente, réclame l'émancipation de son sexe. Elle veut que les femmes soient autorisées à remplir toutes les fonctions de l'État; qu'elles prennent place dans l'armée, qu'elles soient sujettes à la conscription. Il lui faut des siéges dans les tribunaux, des fauteuils au conseil d'État, et de nombreuses représentations à l'Assemblée nationale. Le *primat* Chatel sert d'auxiliaire à la présidente. Le public se révolte contre ces femmes sans pudeur. Il siffle les *oratrices*, brise les bancs, et chasse les femmes, qui annoncent de nouvelles séances où les hommes ne seront point admis.

— (4 mai). Décision du ministre de l'instruction publique instituant des lectures publiques du soir dans certains quartiers de Paris.

Synchronismes, etc.

voix était magnifique, son éloquence irrésistible. *Frédéric Hecker*, chef de l'extrême gauche au parlement de Francfort, avait choisi le barreau pour carrière et avait reçu le diplôme de docteur. Considéré par le parti radical comme une de ses lumières, Hecker avait participé à tous les actes de l'opposition jusqu'en 1845. Vers cette époque, après avoir déclamé sur le suffrage universel, sur les droits populaires, et demandé des libertés impossibles, il proposa tout à coup un refus de subsides et obtint une minorité inattendue. Blessé de cette défaite, il partit pour le midi de la France, d'où il revint avec un redoublement d'ardeur démocratique. En septembre 1847, il était à la tête de la manifestation d'Offembourg où fut publié, sous le titre de *Demandes du Peuple*, le fameux programme du parti radical. Il avait Struve pour collègue; ce dernier était éditeur du journal intitulé *le Spectateur Allemand*.

—(Avril). A dater du mois d'avril, l'attitude prise par la Hongrie se rapproche de plus en plus d'une révolte ouverte contre l'empereur; elle rappelle de Lombardie les régiments hongrois et refuse de contribuer désormais aux subsides et contributions de l'empire : ni un homme ni un ducat, ce fut son dernier mot, dût l'empire s'écrouler. — Dans ce moment, où les destinées de l'Autriche et l'intégrité de son territoire étaient en péril, une députation croate arrive à Vienne. Les Croates sont prêts à donner leur sang pour la défense de la couronne. Ils demandent un chef capable de les conduire et désignent le colonel Joseph Jellachich. L'empereur nomme, en peu de jours, Jellachich, ban de Croatie, prince, conseiller, feld-maréchal, propriétaire de deux régiments. Le 10 juin une ordonnance royale le suspendit de ses fonctions, mais le baron Jellachich n'en conserva pas moins sa position, prétendant que l'ordonnance du 10 juin avait été arrachée violemment à l'empereur.

Le but de la guerre de Hongrie était, de la part de l'Autriche, de ramener à Vienne la centralisation de l'administration du royaume de Hongrie, et de la part des Madgyars d'obtenir la réalisation d'une promesse faite en

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (27 avril)	— Troubles à Nîmes, à Rodez, à Castel-Sarrazin. A Limoges, l'urne électorale est brisée, le pouvoir régulier déposé, un pouvoir révolutionnaire installé. Une société populaire veut s'emparer des élections. La garde nationale est désarmée et une multitude déchaînée s'empare de Limoges. A l'arrivée à Limoges d'un commissaire envoyé par le gouvernement, le comité provisoire déposa ses pouvoirs. Tel fut le premier essai du suffrage universel.
(20 avril)	— La portion extrême du gouvernement provisoire entretient au dehors des agitations tumultueuses. Elle dissimule mal l'intention d'ajourner l'élection de l'Assemblée. Elle veut substituer la dictature à la représentation nationale, et conspire avec les clubs. Chaque jour éclatent des luttes très-vives dans le sein du gouvernement. Le 16 mars, le 17 avril, avaient été l'effet de ces menées. On n'avait pas confiance dans le préfet de police. Le ministre de l'intérieur inspirait de l'ombrage. On parlait d'enlèvements et de conspirations qui menaçaient les membres modérés du gouvernement. Une agitation toujours frémissante régnait dans la rue et à l'Hôtel de Ville. Un moyen exceptionnel fut résolu : Armand Marrast, maire de Paris, fut chargé de faire une police particulière et personnelle, mais on ne pouvait demander de l'argent à l'État et déclarer ainsi qu'on se surveillait les uns les autres. Le journal *le National*, le traitement du maire de Paris, 10,000 francs des fonds secrets de Lamartine couvrirent les premières dépenses, qui devinrent insuffisantes quand les dénonciations des agents acquirent une grande valeur. On cite un renseignement qui fut payé 2,000 francs. Beaucoup de ces sommes étaient distribuées à titre de secours. On sait que plus tard, dans la journée du 15 mai, au moment où l'Hôtel de Ville fut envahi, le maire de Paris, menacé jusque dans son cabinet, détruisit tous les documents, toutes les pièces recueillies ; quelques rapports étalés échappèrent seuls. C'est à la police de M. Marrast qu'on doit d'avoir été averti vers la fin d'avril qu'on voulait faire sauter l'Hôtel de ville ; c'est elle encore qui découvrit dans cet hôtel vingt-huit barils de poudre et une dalle enlevée qui donnait accès à une mèche extérieure. M. Buchez était chargé de la police à l'Hôtel de Ville. Ses agents étaient, en grande partie, les anciens détenus politiques qui assistaient aux clubs et révélaient les résolutions importantes prises dans ces foyers d'agitation. Chaque jour quelque tentative nouvelle avait lieu pour s'emparer de l'Hôtel de Ville. On manquait de troupes pour le défendre. Le peu de soldats qui s'y trouvaient faisaient de fréquentes entrées et sorties, comme au théâtre, pour faire croire à un grand nombre de défenseurs. Le général Duvivier, qui commandait la garde mobile, était modéré ; Ledru-Rollin exigea impérieusement sa destitution, mais on tint bon, et le général fut conservé. Avec un nouveau secours de 5,000 francs, fourni par Lamartine, M. Buchez enrégimenta et habilla une multitude d'hommes sans ressources qui stationnaient incessamment sur la place de l'Hôtel-de-ville et pouvaient devenir extrêmement dangereux. On parvint aussi à se rendre favorable un bataillon dit *bataillon Lyonnais*, formé par Caussidière à d'autres fins. La journée du 17 avril avait été, comme nous l'avons dit, certainement organisée par le préfet de police, et la semaine qui précéda cette journée ne fut qu'une longue conspiration en faveur de la dictature.
(4 mai)	— Séance d'ouverture de l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Audry

Religion, Législation, Statistique.

—(Mai). ASPECT GÉNÉRAL DE PARIS DU 24 FÉVRIER AU 15 MAI. — Paris offrit un hideux aspect durant les trois mois qui suivirent l'installation du gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville. La majorité des habitants voyait la misère fondre sur eux, et les murs, tapissés d'affiches, indiquaient, à chaque coin de rue, les moyens de gagner 100 millions dans quelques mois. Depuis le 25 février il n'y avait plus de troupes dans Paris; il y avait des *manifestations*. Cette ville était à la disposition des clubs; ce qu'ils décidaient était devenu une sorte de loi pour le gouvernement. Le plus nombreux de tous ces clubs était celui qu'on nommait : *Ateliers nationaux*. On se rappelle ces promenades hurlantes à travers nos rues et nos places publiques, ces menaçantes processions d'individus qui se décoraient du nom de corporations, et qui se rendaient, deux à deux, tambour en tête, drapeau déployé, à la place de Grève, pour y dicter leurs volontés au pouvoir et réclamer des immunités en faveur des différents corps d'état qu'ils étaient censés représenter. Ce sont les travailleurs de toute espèce qui exigent une augmentation de salaire ou une heure de travail de moins. De temps en temps apparaissait la figure du citoyen Crémieux, lequel improvisait, sous le regard sévère de Sobrier, une harangue en remercîments aux citoyens coiffeurs, maçons, tailleurs, cuisiniers, garçons de café et de restaurant, égoutiers, équarrisseurs *réunis*. Des femmes, sous le nom de *Vésuviennes*, avaient aussi leur démonstration. Par moments, la foule s'ouvrait pour livrer passage aux délégués du Club des clubs, de la société des Droits de l'homme, aux ceintures rouges des montagnards de Caussidière. Partout des fusils chargés aux mains d'enfants ou d'hommes ivres. Les *porte-blouses* du citoyen Félix Pyat pesaient sur la cité. Au Luxembourg, Louis Blanc, le pape des ouvriers fainéants, demandait à ses auditeurs la permission de les tutoyer et de les appeler *ses frères*. Dans le jour, on assistait aux fêtes de la naissante république, avec accompagnement de faisceaux, de chars de l'agriculture, de jeunes filles vêtues de blanc, de bœufs aux cornes dorées; chaque jour aussi, et même le soir, à la clarté des torches, on plantait

Synchronismes, etc.

mars 1848, d'une administration complétement séparée, dont le siége serait à Pesth.

Au début de cette guerre, en juin 1848, l'Autriche était sérieusement occupée par l'insurrection italienne et par l'insurrection viennoise; mais bientôt, grâce à l'intervention des Croates et au ban Jellachich, l'équilibre fut rétabli.

Cette levée de boucliers, cette guerre d'indépendance, soutenue à une si grande proximité de ses frontières et avec l'aide des Polonais, excita toute la sollicitude de la Russie.

—(Juin). Les armées russes, depuis longtemps accumulées sur les frontières, se précipitent de tous côtés sur les Hongrois vainqueurs et les écrasent par leur nombre.

Georgey commandait une armée de près de quatre-vingt mille hommes campés devant Comorn; il observait l'armée autrichienne concentrée devant Presbourg. Plusieurs divisions russes vinrent se joindre au général Haynau, sans que Georgey empêchât ce mouvement de concentration.

Dembinski, de son côté, ne pouvait garder plus longtemps les défilés des Karpathes contre les Russes de Paskewitch; il battit en retraite, défendant le terrain pied à pied.

Tout à coup Georgey sort de son inaction, brise le cercle de fer qui l'entoure, passe sur le corps de trois armées, tombe sur les derrières de l'armée russe tandis que Dembenski l'attaque de front. Paskewitch est vaincu.

Mais déjà Bude et Pesth sont occupées par les Autrichiens. L'armée de Haynau est entre Georgey et Dembenski, qui reculent vers la Theiss, contraints de céder au nombre.

Jellachich, presque écrasé par Bem, a reçu des renforts. La Transylvanie est envahie par les Austro-Russes. Bem est refoulé. Il rencontre Dembenski à Temeswar, et, réunis, ils remportent une dernière victoire. Mais il ne leur reste pas assez de soldats pour en profiter.

Dès lors, c'en est fait de la Hongrie. Georgey écrit à Paskewitch, lui demande de faire cerner ses troupes et met bas les armes.

Et cependant, en ce moment suprême,

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1848	de Puyraveau, doyen d'âge. M. Caussidière porte seul le costume indiqué par le règlement. Deux autres membres portent le costume ecclésiastique. M. Lacordaire est en costume de dominicain. — Le gouvernement provisoire et le président de l'Assemblée, suivi de tous les représentants, se rendent sous le péristyle du palais. M. de Puyraveau y fait lecture de la proclamation de la république à la foule amoncelée sur les quais.
(5 mai)	— Seconde séance de l'Assemblée nationale. Le prince Pierre Napoléon, député de la Corse, est présent. Le citoyen Buchez est élu président pour un mois. On remarque dans le tableau des élections que M. de Lamartine a été élu dans dix départements par trois millions huit cent mille voix. A peine l'Assemblée est-elle réunie, qu'il se forme dans son sein un *tiers parti*. On appelle ainsi toute opinion, quelle que soit sa couleur, qui se forme entre deux fortes nuances en lutte ouverte. Le tiers parti se trouve dans les mains du *National*.
(6 mai)	— Les membres du gouvernement provisoire déposent leurs pouvoirs entre les mains de l'Assemblée nationale.
(8 mai)	— Barbès vient déclarer à la tribune qu'à côté des actions de grâces rendues au gouvernement provisoire, il faisait ses réserves, *au nom du peuple*, contre les *massacres* de Rouen, contre les *sanglantes tueries* de la garde nationale. Une demande d'enquête est rejetée ; l'Assemblée déclare que le gouvernement a bien mérité de la patrie.
(11 mai)	— Dans la séance de ce jour, MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin sont nommés membres de la commission exécutive, pouvoir intérimaire destiné à remplacer le gouvernement provisoire jusqu'à la constitution définitive du pouvoir exécutif. — Cette commission fait connaître, le même jour, par un message spécial, la composition du cabinet : — Affaires étrangères, M. J. Bastide, avec M. Jules Favre pour sous-secrétaire d'État ; guerre, par intérim, M. Charras ; marine, M. le vice-amiral Casy ; intérieur, M. Recurt ; finances, M. Duclerc ; travaux publics, M. Trélat ; cultes, M. Bethmont ; commerce, M. Flocon ; instruction publique, M. Carnot, avec M. Jean Reynaud pour sous-secrétaire d'État.
(15 mai)	— Journée du 15 mai. — Révolte du parti des conspirateurs et des clubs contre le gouvernement de la république sensualiste. — *Manifestation en faveur de la Pologne.* — Ce mot n'était qu'un prétexte. On se réunit sur la place de la Bastille, et l'on se met en marche, à dix heures du matin, pour se rendre à l'Assemblée par les boulevards. En tête de la colonne sont les délégués des clubs portant deux bannières. Au premier rang marchent Huber et Sobrier. Blanqui, sur le boulevard du Temple, prend, avec son club, place dans le cortége. Vers midi, la manifestation arrive sur la place de la Madeleine, où elle trouve le général Courtais chargé du commandement des forces destinées à protéger l'Assemblée. Le général promet qu'une députation de délégués sera admise à présenter une pétition en faveur de la Pologne, et que la colonne pourra défiler sur le quai d'Orsay.

Paris. — Typ. Morris et Cie.

Visite de l'archevêque de Paris aux ateliers des associations ouvrières (1848).

Religion, Législation, Statistique.

des arbres de la liberté sur toutes les places, dans tous les carrefours. Les bandes patriotiques allaient dans les jardins particuliers, dans les campagnes voisines, choisir un peuplier à leur gré, avec ou sans l'assentiment du propriétaire; ils l'emportaient sur une charrette, précédés de tambours ou de trompettes; les prêtres étaient requis de venir les bénir; des orateurs prononçaient des discours; puis on faisait des quêtes, pour arroser l'arbre et l'orner de rubans, d'un bonnet rouge, d'une équerre, de sentences de circonstance. Les spectateurs s'empressaient de se rendre à l'invitation, les habitants des maisons voisines n'osaient refuser. Des coups de feu, des pétards étaient tirés en réjouissance; on dansait sur l'air de *la Carmagnole* ou du *Ça ira*. Les maisons étaient illuminées à tous les étages; et malheur aux imprudents qui n'obéissaient pas à l'ordre qui leur en était donné par des polissons et des rôdeurs de barrières, par ces cris répétés en chœur : *Des lampions! des lampions!* ils voyaient immédiatement leurs vitres cassées.

Au ministère de l'intérieur, l'autorité des proconsuls était proclamée; les bulletins de George Sand étaient placardés sur les murs; la tribune était assise sur chaque borne.

Des groupes permanents obstruaient la voie publique et intimidaient la boutique entr'ouverte; toutes les banques étaient fermées; la Banque de France suspendait ses remboursements en espèces; les bons du Trésor et la rente perdaient 50 p. 100; l'or était à 120 fr. le mille; on voyait partout la domesticité oisive et la *haute pègre* occupée, les faillites se succédant, les locataires refusant leurs termes, et, dans presque tous les faubourgs, forçant les propriétaires à donner quittance, sous peine de voir un drapeau noir flotter à leurs fenêtres. Des gares de chemins de fer avaient été incendiées, des ponts détruits, Neuilly déshonoré et brûlé, le Palais-Royal saccagé. Les Tuileries, converties en caserne, servaient de citadelle à trois cents prétendus combattants de février qui y avaient transporté leurs pénates. Pendant plus d'un mois, cette ignoble garnison profana les chambres royales. Dans ces majestueuses galeries, dans ces vastes salles ornées des peintures de Lebrun et des portraits de nos

Synchronismes, etc.

lancés à la poursuite de Dembinski et de Georgey, les Austro-Russes avaient laissé Vienne à découvert. Il ne fallait qu'une marche savante pour s'en emparer; les généraux Aulich et Klapka pouvaient, avec vingt mille hommes, s'emparer de Presbourg et de Vienne. C'est au moment où ils allaient tenter ce coup audacieux qu'ils apprirent la soumission de Georgey.

— (Avril). Dans le cours de ce mois, le gouvernement badois ayant fait arrêter *Fickler*, un des principaux chefs des républicains, Hecker conçut quelque crainte pour lui et partit pour Constance, où il trouva Struve, et autres anarchistes. On s'occupa immédiatement des proclamations et des appels au peuple. Le jour suivant, Struve et Bruhn quittent Constance pour aller remplir une infernale mission, celle d'exciter la révolte dans les villes voisines.

Hecker se chargea de soulever Constance même.

— (7 avril). Arrêté du gouvernement provisoire qui nomme aux chaires du Collége de France :

Droit international et histoire des traités, M. de *Lamartine*, membre de l'Académie française;

Droit politique français et droit politique comparé, M. *Jean Reynaud*;

Droit privé (droit individuel et social), M. *Armand Marrast*;

Droit criminel, M. *Faustin Hélie*;

Économie générale et statistique de la population, M. *Serres*, membre de l'Académie des sciences;

Économie générale et statistique des mines, usines, arts et manufactures, M. *Bineau*, ingénieur en chef des mines;

Économie générale et statistique des travaux publics, M. de *Franqueville*, ingénieur en chef des ponts et chaussées;

Économie générale et statistique des finances et du commerce, M. *Garnier-Pagès*;

Droit administratif, M. de *Cormenin*;

Histoire des institutions et administrations françaises et étrangères, M. *Ledru-Rollin*;

Mécanique, M. *Poncelet*, membre de l'Académie des sciences.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (15 mai)	La colonne se présente, forte de quinze à vingt mille hommes, devant le palais de l'Assemblée. Le pont de la Concorde n'est pas même interdit, et quand on arrive à la porte, le général Courtais ordonne que les baïonnettes soient enlevées des fusils. Il ouvre lui-même la porte aux factieux.
	Les tribunes du fond de la salle s'ouvrent; on voit paraître des hommes en blouse, portant les drapeaux des clubs et criant : *Vive la Pologne!* Trois hommes se détachent de cette foule : Barbès, Raspail, Blanqui. Chacun d'eux essaye de parler, au milieu d'un tumulte impossible à décrire. Louis Blanc se joint à eux.
	Quatre hommes, quatre partis différents.
	Barbès monte à la tribune et cherche à se faire entendre. Un capitaine d'artillerie entre dans la salle en uniforme et en armes. Il se refuse à sortir. Le président cède un moment le fauteuil à M. Ledru-Rollin. Barbès se maintient à la tribune. Les tribunes envahies crient, en agitant les drapeaux : *Barbès! Barbès!* Une lutte s'engage derrière le bureau ; à la porte de gauche, un artilleur en uniforme, à la tête d'un groupe, force le passage aux cris de : *Vive la Pologne!* Au centre gauche, la lutte est plus violente. Des coups de poing sont échangés entre les envahisseurs et les gardes nationaux. Une nouvelle foule entre par les portes du côté droit. Tumulte croissant. Barbès parvient à faire entendre ces mots : « Citoyens, nous vous demandons du silence, pour que votre orateur puisse vous lire la pétition. » (Long tumulte d'acclamations.)
	Raspail, à la tribune, un papier à la main, essaye en vain de dominer le bruit. En ce moment, nouvel envahissement. Des hommes placés dans les tribunes réservées se suspendent par les bras et tombent dans la salle. Le tumulte est à son comble : la tribune est complétement envahie. Le général Courtais, en grand uniforme, veut en vain y monter.
1 h. et demie	Un nouveau groupe pénètre dans la salle par la porte de l'ouest, portant un drapeau de soie tricolore à franges d'or avec cette inscription : 6 *juin. Les blessés des barricades de Saint-Merry.* — Raspail fait des efforts incroyables pour se faire entendre. Un représentant s'écrie : « Il n'a pas le droit de parler ici. » Un immense cri s'élève contre cette observation. Les hommes des tribunes se laissent encore couler dans la salle. La tribune des journalistes est envahie.
	Jusqu'à ce moment, pas un des représentants n'a quitté sa place. Louis Blanc, placé à côté du président, fait signe qu'il veut parler : « Mes amis, représentants, on va vous lire la pétition... Je vous demande le silence. » (Applaudissements enthousiastes.) Le silence se rétablit un peu. Raspail veut commencer sa lecture. Un représentant l'interrompt : « Au nom de qui le citoyen Raspail prend-il la parole? » (Immense agitation qui se prolonge pendant plus d'un quart d'heure.)
2 heures	Enfin, Raspail parvient à lire la pétition rédigée par lui. Barbès, monté sur le bureau des secrétaires, s'écrie : « Comme représentant du peuple, je déclare que le peuple a bien mérité de la patrie. » Blanqui escalade la tribune après Raspail et Barbès. (*Vive Blanqui! vive Blanqui!*) Il se lance dans des accusations contre les assassins de Rouen; il demande que les prisons soient ouvertes, il réclame du pain pour le peuple, un ministère du travail. « Les hommes, dit-il, qui se sont le plus dévoués à la cause populaire ont été systématiquement écartés de l'Assemblée et du gouvernement. »

Religion, Législation, Statistique.

maréchaux, ces hommes avaient pris possession des grands et petits appartements, s'y étaient installés, eux et leurs femmes, y avaient dressé leurs lits et leurs tables, décidés à s'y maintenir. Il fallut, pour les débusquer, presque recommencer un 10 août. Certains jours, à certaines heures, les grilles entre-bâillées laissaient passage à une longue file de visiteurs en guenilles, en blouse, en redingote, disposés deux par deux et sévèrement contenus par des fonctionnaires aux manches retroussées, qui leur indiquaient du geste le chemin des appartements; la file régnait dans toute la longueur des appartements, depuis le pavillon Marsan jusqu'au pavillon de Flore, et pouvait repaître ses regards du spectacle des glaces cassées, des tableaux déchirés, des meubles souillés. Çà et là, sur le velours crotté des banquettes, s'établirent de hideux fainéants à la ceinture armée, lesquels regardaient gravement passer la foule, tandis que les femmes, accroupies devant les hautes cheminées, tournaient la broche, épluchaient les légumes et écumaient le pot-au-feu. La salle du Trône était reconnaissable aux lambeaux de velours qui pendaient des plafonds et aux grossières inscriptions que les dévastateurs avaient charbonnées sur la muraille. Trois portraits avaient disparu de leur cadre dans la salle des Maréchaux. Çà et là des cristaux brisés, des écussons grattés ou arrachés, des panneaux veufs de leurs glaces. Au bout de la galerie de Diane, et au bas de l'*escalier du Roi*, une voix impérieuse s'adressait aux promeneurs : « Citoyens, découvrez-vous devant l'image sacrée de la République, » et toutes les têtes se découvraient. Sur deux tréteaux supportant un coffre, comme piédestal, était assise une femme portant l'écharpe et le bonnet rouge, et figurant *la République;* aux pieds de la créature, des verres, des bouteilles, des assiettes. Autour de cet autel, des hommes fumant ou mangeant.

Ces hommes ne quittèrent les Tuileries qu'après trente ou quarante jours. Ils ne furent ni désarmés ni fouillés. On les conduisit à l'Hôtel de Ville, pour y recevoir les félicitations du gouvernement, sur leur patriotisme, et des certificats de bonne conduite.

Synchronismes, etc.

— (8 avril). Déclaration de guerre de l'Autriche à la Sardaigne.

— Mort de Donizetti (Gaétan), compositeur italien, né à Bergame, le 27 septembre 1798, mort dans la même ville.

Fils d'un employé, il fit de bonnes études, entra, en 1811, dans l'Institut national dirigé par Simon Mayer, et alla, en 1815, achever son éducation musicale à Bologne, chez le savant abbé Mattei. S'étant engagé dans le service militaire par suite d'une discussion avec son père, il donna à Venise, où il était en garnison, son premier opéra (1818) *Enrico di Borgogna*. Son quatrième ouvrage, *Zoraïde di Granata*, représenté à Rome en 1822, lui valut d'être porté en triomphe et libéré du service. *Anna Bolena* fut représenté à Milan en 1830. Madame Pasta, Rubini et Galli y remplissaient les principaux rôles. Le succès fut éclatant. Il donna dans cette même ville le charmant opéra de *l'Elisire d'Amore*. En 1833, parurent *Parisina*, puis bientôt *Torquato Tasso* et *Lucrezia Borgia*. Il vint à Paris en 1835, où *Marino Faliero* eut peine à réussir. C'est à Naples, en 1835, qu'il créa *Lucia di Lammermoor*, son chef-d'œuvre. Nommé professeur de contre-point à Naples, il y écrivit *Belisario* et *Roberto d'Evreux* (1837). A cette époque il perdit sa femme du choléra, et bientôt après ses deux enfants. Le profond chagrin qu'il en ressentit lui ôta le goût du travail. Ses amis l'ayant engagé à s'éloigner de Rome, il se rendit à Naples, où il écrivit, pour Nourrit, qui s'y trouvait, l'opéra de *Polyeucte*, que la censure napolitaine ne permit pas de jouer. A la suite de cette décision, Nourrit se tua, et Donizetti quitta sa patrie et se rendit à Paris, où il donna *la Fille du Régiment*, *les Martyrs* et *la Favorite*.

Ses ouvrages qui suivirent furent : *Adelia*, à Rome; *Maria Padilla*, à Milan; *Linda di Chamounix*, à Vienne; *Don Pasquale* (Paris, 1843); *Maria di Rohan*, à Vienne; *Don Sébastien de Portugal*, à Paris, et *Caterina Cornaro*, à Naples; ce fut son dernier ouvrage. De retour à Paris, il y fut atteint d'une attaque de paralysie qui éteignit son intelligence. Il fut transporté, en janvier 1846, dans une maison de santé à Ivry, puis dans une maison des

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (15 mai) 3 heures	Cependant de nouvelles colonnes se ruent à l'intérieur de la chambre; de nouvelles bannières flottent dans la salle. Plus de vingt personnes ont envahi la tribune. Ledru-Rollin invite le peuple à se retirer. Survient une recrudescence de tumulte; la tribune se trouve un instant vide; mais la salle, les couloirs, le bureau, les tribunes, regorgent. Un immense drapeau tricolore est déployé au milieu de la salle, portant ces mots : *Club des Jacobins*. Après une protestation contre la violation de la représentation nationale, le président Buchez délègue M. Degousée, questeur, pour faire marcher des forces au secours de l'Assemblée ; puis, sous la pression des menaces, il donne des ordres écrits et signés, portant défense de battre le rappel.
	Barbès paraît de nouveau à la tribune. « Je demande, s'écrie-t-il, qu'un emprunt forcé d'un milliard soit frappé sur les riches. Je demande, en outre, qu'il soit défendu à quiconque de faire battre le rappel, sous peine d'être déclaré traître à la patrie. » Des cris formidables accueillent cette proposition. Des hommes placent Louis Blanc sur leurs épaules et le promènent en triomphe, malgré ses efforts pour échapper à cette ovation.
4 heures	C'est en ce moment qu'Huber, porté sur les épaules de ceux qui se disputent la tribune, fait entendre d'une voix retentissante ces paroles : « Au nom du peuple, je déclare l'Assemblée nationale dissoute. » Alors une dizaine d'hommes s'élancent en escaladant sur le bureau du président, le forcent à quitter son fauteuil, expulsent les secrétaires et s'installent à leur place. L'Assemblée suit son président et abandonne la salle.
	Il devient impossible de se faire une idée de la confusion, du tumulte et de l'attitude de la foule compacte amoncelée dans la salle. Six hommes sont montés sur les bords de la tribune; ils suppléent à l'impuissance de se faire entendre par des gestes de la plus grande énergie. Tout le bureau est envahi. Sur celui du président, se tiennent debout une vingtaine d'hommes; trois ou quatre sont montés sur un fauteuil. Un officier de la garde nationale déploie une écharpe rouge ; son voisin agite son sabre nu ; un troisième porte un drapeau rouge, surmonté d'un bonnet rouge ; une main vigoureuse s'est emparée de la sonnette du président et l'agite en vain.
	En cet instant le rappel se bat dans tous les quartiers. La garde nationale se masse autour du palais de l'Assemblée. Barbès et les siens sont en marche vers l'Hôtel de Ville.
4 h. et demie	Sans que l'agitation se calme, la foule commence à être moins compacte. Des hommes sont assis aux places des secrétaires ; ils écrivent, et le bruit circule qu'ils dressent les listes d'un nouveau gouvernement. Le moment est solennel ! Encore quelques minutes, et nul ne peut prévoir ce qui va advenir. Tout à coup on entend retentir le son des tambours dans les salles voisines. Une compagnie du 2e bataillon de la garde mobile entre dans la salle, au pas de charge, l'arme au bras. Les envahisseurs veulent fraterniser avec elle; mais le chef de bataillon fait signe de son sabre de faire évacuer la salle. Les jeunes soldats obéissent; ils se divisent par files, et chaque file monte les degrés d'un couloir. Alors tentent de s'évader tous ces hommes égarés. Chacun cherche une issue pour fuir. En un moment la salle ne contient plus que des baïonnettes. On remarque dans les rangs de la garde nationale

Religion, Législation, Statistique.

IDÉE PRINCIPALE DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALE.

— Tous les hommes ont droit, le même droit, un droit égal au bonheur.

Le bonheur, c'est la jouissance, sans autre limite que le besoin et la faculté, de tous les biens existants ou possibles en ce monde, soit des biens naturels et primitifs que ce monde contient, soit des biens progressifs créés par l'intelligence et le travail de l'homme.

Quelques-uns, la plupart de ces biens, les plus essentiels et les plus féconds, sont devenus la jouissance exclusive de certains hommes, de certaines familles, de certaines classes.

Une telle confiscation, au profit de quelques-uns, d'une partie du trésor humain, est essentiellement contraire au droit; au droit des hommes de la même génération qui devraient tous en jouir; au droit des générations successives, car chacune de ces générations, à mesure qu'elles entrent dans la vie, doit trouver les biens de la vie également accessibles, et en jouir à son tour comme ses prédécesseurs.

Donc, il faut détruire l'appropriation spéciale et perpétuelle des biens qui donnent le bonheur et des moyens de se procurer ces biens, pour en assurer la jouissance universelle et l'égale répartition entre tous les hommes et toutes les générations d'hommes.

Comment abolir la propriété? Comment la transformer, du moins, de telle sorte que, dans ses effets sociaux et permanents, elle soit comme abolie?

Ici, les chefs de la république sociale diffèrent beaucoup entre eux. Les uns recommandent les moyens lents et doux; les autres poussent aux moyens prompts et décisifs. Les uns ont recours à des moyens politiques ; par exemple à une certaine organisation de la vie et du travail en commun; les autres s'efforcent d'inventer des moyens économiques et financiers, par exemple un certain ensemble de mesures destinées à détruire, peu à peu, le revenu net de la propriété, terre ou capital, et à rendre ainsi la propriété inutile et illusoire. Mais tous ces moyens partent du même dessein et

Synchronismes, etc.

Champs-Élysées, qu'il quitta, en 1847, pour retourner dans son pays. Après de nouvelles attaques à Bergame, il y mourut le 8 mars 1848, à l'âge de cinquante ans.

La facilité de Donizetti était prodigieuse. Plus de soixante opéras sont sortis de sa plume, sans compter des messes, des *requiem*, et un grand nombre de morceaux divers de musique religieuse ou instrumentale.

— (12 avril). La Hongrie se déclare indépendante.

— (13 avril). Hecker parcourt les rues de Constance précédé de tambours et suivi de ses partisans armés; il obtient peu de succès. Le même jour, il quitte la ville, et arrive le 20 à Kaudern. Douze mille hommes, venus des parties les plus exaspérées de l'Allemagne, se réunissent sous ses ordres. Cependant trois mille Wurtembergeois, commandés par Frédéric de Gagern, frère du président, marchent contre les insurgés. Une rencontre a lieu, le 21, à Kaudern. Gagern, qui avait accueilli les insurgés avec un mot méprisant : *Gesindel seid ihr!* (tas de canailles), tombe frappé d'un coup mortel, on ne sait par quelle main. Ses troupes sont néanmoins victorieuses. Struve est arrêté sur la frontière.

— (1er mai). Les directeurs secrets de la conspiration démocratique, que Pie IX favorisait sans le savoir, voulant le compromettre aux yeux de ses peuples ou aux yeux de l'Europe, réclament de lui que, comme souverain, il participe à la lutte de l'Italie par les armes. Le pape déclare se refuser formellement à la guerre avec l'Autriche. Comme prêtre, le Saint-Père répugnait à la guerre et à l'effusion du sang; comme chef et lien de l'église catholique, il redoutait un schisme et la séparation de l'église autrichienne.

— (2 mai). Prise de Pashengo et de Bussolengo par les Piémontais.

— (15 mai). Révolution à Naples. Sanglant combat entre les troupes suisses et les lazzaroni d'une part, et les insurgés de l'autre. Deux palais sont incendiés. — 20 mai. Dissolution de la garde nationale de Naples.

— (17 mai). Autriche. Dissolution du Conseil aulique.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (15 mai)	sédentaire des délégués des départements, portant au bout de leurs baïonnettes le nom de leur département. Le citoyen Clément Thomas est à la tribune. « Citoyens, s'écrie-t-il, nous sommes ici au nom de l'Assemblée nationale, qui n'est pas dissoute. »
	Le général Courtais paraît au milieu de la troupe; il est accueilli par des cris violents : *A bas Courtais !* On le fait sortir de la salle en lui arrachant ses épaulettes. L'Assemblée, rentrée en séance, se déclare en permanence.
5 heures	Cependant Barbès est entré, vers cinq heures, des premiers à l'Hôtel de ville, avec une douzaine de ses amis. Il est dans l'une des salles de l'aile droite; monté sur une table, il fait donner lecture des noms des membres d'un nouveau gouvernement : cette liste avait été dressée à l'Assemblée. Ces noms sont : Ledru-Rollin, Flocon, Sobrier, Thoré, Caussidière, Cabet, Raspail, Proudhon, Albert, Blanqui et Barbès. Au nom de Blanqui, Barbès s'écrie : « Choisissez entre lui et moi. Je ne veux pas marcher avec cet homme. » Et le nom de Blanqui est effacé. Le nom de Flocon est également repoussé. Celui de Lamartine est inscrit. Cette lecture terminée, Barbès se retire dans la première salle à l'aile gauche, puis dans l'ancienne salle des délibérations. Il écrit les noms des membres de son gouvernement, et des hommes du peuple en jettent les listes par les fenêtres sur la place. — Le peuple applaudit.
	Bientôt on entend battre la générale, et l'on voit la garde nationale se masser en colonnes serrées autour de l'Hôtel de ville. Barbès et ses amis se retirent dans une petite salle voisine. Il se met à rédiger une proclamation. Mais le tumulte devient effroyable. L'Hôtel de ville est envahi ; les sentinelles postées par Barbès opposent en vain une vive résistance; Barbès, Albert et autres sont cernés et faits prisonniers. Barbès, saisi au collet, est traîné en prison par des officiers de la garde nationale. Soixante individus environ sont arrêtés. La liste définitive suivante, écrite à la craie sur une planche noire, est trouvée dans la salle des délibérations : Barbès, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Thoré, Raspail, Pierre Leroux.
	On y trouve aussi la proclamation suivante : « Le peuple ayant dissous l'Assemblée nationale, il ne reste plus d'autre pouvoir que le peuple lui-même. En conséquence, le peuple ayant manifesté son vœu d'avoir pour gouvernement provisoire les citoyens Barbès, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Thoré, Raspail, Pierre Leroux, ces citoyens sont nommés membres du gouvernement..... (Le mot *provisoire* est biffé.) Le citoyen Caussidière est maintenu à la préfecture de police. La garde nationale reçoit l'ordre de rentrer dans ses quartiers respectifs. »
	— L'Assemblée fait mettre en arrestation le général Courtais, et nomme à sa place M. Clément Thomas, colonel de la 2e légion.
16 mai)	— Caussidière résigne ses fonctions de préfet de police. M. Trouvé-Chauvel, ancien maire du Mans, le remplace.
	— La garde nationale fait fermer d'elle-même tous les clubs ; mais ce ne fut pas sans combat. Au club Molière, quelques gardes nationaux de Charonne sont assassinés. Le club Sobrier est envahi et les papiers saisis. Sobrier lui-même est arrêté.
	— Depuis le 15 mai jusqu'aux journées de juin, *le National* règne et gouverne : le parti modéré consent même à se placer derrière lui, afin de rétablir l'ordre. Il y

Religion, Législation, Statistique.

tendent au même effet : l'abolition ou l'annulation de la propriété individuelle, domestique et héréditaire et des institutions sociales et politiques qui ont la propriété individuelle, domestique et héréditaire pour fondement.

A travers la diversité, l'obscurité, l'indécision, les contradictions des idées qui circulent dans la république sociale, c'est là l'origine et le terme, l'*alpha* et l'*oméga* de toutes les idées; c'est là le but qu'on poursuit et qu'on se flatte d'atteindre.

— (15 mai). Les trois proclamations suivantes sont successivement affichées dans Paris :

L'Assemblée nationale au peuple français et à la garde nationale.

« Citoyens,

» L'Assemblée nationale, élue par le suffrage universel du peuple, a été envahie; son président a été expulsé du fauteuil, et des factieux se sont substitués à vos véritables représentants, qui comptent sur vous et sur tous les bons citoyens, comme vous pouvez compter sur eux.

» *Le questeur délégué,*

» DEGOUSÉE.

» Vive la République!

» Paris, le 15 mai 1848. »

Hôtel de Ville.

« L'Assemblée nationale n'est pas dissoute. Le président, cédant au tumulte, a déclaré la séance levée. Les braves citoyens de Paris sont appelés à maintenir le respect dû à l'Assemblée nationale, produit du suffrage universel. Attaquer l'Assemblée nationale, c'est attaquer la République conquise en février et proclamée par l'Assemblée.

» Vive l'Assemblée nationale! vive la République!

» 15 mai 1848.

» *Le représentant du peuple, maire de Paris,*

» ARMAND MARRAST. »

Synchronismes, etc.

— (18 mai). L'empereur d'Autriche et sa famille quittent Vienne et se rendent à Inspruck. Le 28 mai Ferdinand adressa un manifeste à ses peuples.

— Ouverture du parlement unitaire de Francfort. Parmi les membres radicaux de l'Assemblée, on remarque Robert Blum et Struve, qui le premier parla de république. Le trop célèbre Ronge y représentait la Silésie.

—Dans la Pologne prussienne, les paysans se lèvent contre les Allemands; les deux nationalités sont aux prises. Les Polonais ne surent faire que ce qu'ils ont fait depuis des siècles, lutter avec courage et succomber. Partout ils avaient fait cause commune avec la démagogie. La tentative ridicule du 15 mai, à Paris, à laquelle le nom de la Pologne servit de prétexte, diminua beaucoup l'enthousiasme pour cette cause autrefois si populaire.

—(22 mai). A la Martinique, des bandes de nègres incendiaires se ruent sur les habitants, sur les fermes. Un grand nombre, dans la crainte d'être égorgés, se réfugient à Saint-Pierre. Des scènes horribles ont lieu en plusieurs endroits. Les premiers essais du suffrage universel furent aussi l'occasion de désordres honteux.

— (24 mai). Vienne, abandonnée à elle-même, est livrée à l'anarchie la plus profonde. Les orateurs de la populace cherchent à lui persuader que la réaction s'apprête à lancer des troupes dans Vienne.—Le 25, le comte de Montécuculli déclare dissoute la légion universitaire qui régularisait l'anarchie : ce fut le signal d'une révolte. L'insurrection est victorieuse; on lui accorde tout, moins le retour de l'empereur, retiré à Inspruck.

— (30 mai). Trente mille Autrichiens sont vaincus par quinze mille Italiens commandés par le général Brava. Le roi et le duc de Savoie sont légèrement blessés. — Prise de Peschiera par l'armée piémontaise.

— (4 juin). Le gouvernement provisoire lombard proclame solennellement l'acte d'union immédiate de la Lombardie au Piémont.

— (12 juin). Prise des hauteurs de Rivoli

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	a peu d'exemples, à aucune époque, d'un gouvernement plus médiocre et plus incapable.
(17 mai)	— Élections de la Corse. Napoléon Bonaparte et Pierre Bonaparte sont admis.
(22 mai)	— Les clubs Raspail (salle Montesquieu) et Blanqui (Conservatoire) sont dissous définitivement.
	— M. Emmanuel Arago est nommé envoyé extraordinaire à Berlin.
(25 mai)	—L'Assemblée nationale décrète : « Le territoire de la France et de ses colonies, interdit à perpétuité à la branche aînée des Bourbons par la loi du 10 avril 1832, est interdit également à Louis-Philippe et à sa famille. » Ce décret est rendu à la majorité de six cent trente-deux voix contre soixante-trois.
(1er juin)	— MM. Portalis et Landrin demandent à l'Assemblée l'autorisation de poursuivre Louis Blanc, accusé d'avoir pactisé avec les factieux et concouru à l'envahissement
(3 juin)	de l'Assemblée. Le citoyen Marrast déclare formellement que Louis Blanc s'était, dans la journée du 15 mai, porté à l'Hôtel de ville. Les témoins manquant, l'Assemblée, à la majorité de trois cent soixante-neuf voix contre trois cent trente-sept, repousse cette demande. Cette journée parlementaire peut être caractérisée par un seul mot : *Si Marrast avait réussi, Ledru et Lamartine eussent été conduits à Vincennes.*
	— Anarchie profonde à Lyon. Tous les caprices de la populace y font loi. Les clubs sont tout-puissants.
(8 juin)	— Des élections ayant eu lieu, le 8 juin, pour remplir quelques vides dans l'Assemblée, le prince Louis-Napoléon, neveu de l'empereur, est au nombre des candidats élus. Ce grand nom est une cause, un prétexte d'émotion publique. De nombreux attroupements couvrent les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin.
	— Annonce d'un banquet dit « du peuple, » qui doit réunir cent mille convives. Ce repas, à 25 centimes, doit avoir lieu à Vincennes, où est détenu Barbès.
(12 juin)	— Rassemblements nombreux sur les boulevards au sujet des élections.
	— Lamartine lit un projet de décret ayant pour but le bannissement perpétuel du prince Louis.
(13 juin)	— L'Assemblée vote l'admission du prince Louis.
(15 juin)	— Le général Cavaignac ne veut pas que l'Algérie soit incorporée à la France ; il craint que l'acte d'annexion n'ait pour résultat prochain d'accroître, dans une immense proportion, le nombre des Français habitant l'Afrique, etc.
	— Le président de l'Assemblée donne lecture de la lettre suivante :

« Londres, le 14 juin 1848.

» Monsieur le président,

» Je partais pour me rendre à mon poste, lorsque j'apprends que mon élection sert de prétexte à des troubles déplorables et à des erreurs funestes. Je n'ai pas recherché l'honneur d'être représentant, parce que je savais le soupçon injurieux dont j'étais l'objet. Je recherchais encore moins le pouvoir. *Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir ;* mais je désavoue tous ceux qui me prêtent des intentions ambitieuses que je n'ai pas. Mon nom est un symbole d'ordre, de natio-

Religion, Législation, Statistique.

Proclamation de la Commission du Pouvoir exécutif.

« Citoyens,

» Un crime a été commis envers l'Assemblée nationale. Quelques factieux ont tenté de violer la souveraineté du peuple.

» Devant cet attentat, vos représentants sont restés calmes et fermes; la majesté du droit l'a emporté sur la force brutale.

» L'Assemblée, un instant troublée, a repris ses travaux. Elle siége au milieu de vous, toujours grande, toujours forte, toujours prête à assurer le triomphe de la République, à réaliser pour les travailleurs les justes espérances que la révolution leur a données.

» Aujourd'hui le crime est vaincu.

» La garde nationale, la garde mobile, l'armée, toutes les forces sorties de Paris et de la banlieue ont chassé devant elles les conspirateurs insensés qui cachaient leurs complots contre la liberté sous le nom de la Pologne.

» Citoyens, votre victoire a été sainte, car le sang de vos frères n'a pas coulé. Restez debout, restez armés, pour défendre, comme vous avez su le faire, la République contre l'anarchie.

» Les hommes qui ont souillé le temple de la constitution appartiennent désormais à la justice. La justice agit; le pouvoir veille; les coupables sont arrêtés.

» Ayez foi dans l'avenir : l'avenir n'a jamais manqué à la fidélité et au courage; et votre fidélité et votre courage sont éprouvés.

» *Les membres de la Commission du Pouvoir exécutif*,

» ARAGO, LAMARTINE, MARIE, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS. »

« Une multitude égarée par quelques factieux vient de violer la représentation nationale.

» Cette tentative insensée a échoué devant les manifestations unanimes de la population parisienne.

» Le gouvernement de la République fera son devoir; il saura déployer l'énergie qui doit assurer

Synchronismes, etc.

par l'armée piémontaise. L'armée autrichienne est ramenée sur Vérone.

— (12 juin). *Grave conflit à Prague.* — Le parti de l'union slave vient, sous les fenêtres du général prince de Windischgraetz, lui donner un charivari parce que le prince refusait de livrer des armes à ces factieux prêts à les tourner contre lui. La princesse ayant paru à la fenêtre, est tuée par une femme cachée derrière une fenêtre voisine. Quelques instants après, un fils du prince est mortellement blessé. Le prince descend alors dans la foule et prononce avec un calme apparent ces énergiques paroles : « Messieurs, si vous voulez me donner un charivari parce que je suis aristocrate, allez devant mon palais et faites ce que vous voudrez; je vous donnerai même une garde de sûreté pour que vous ne soyez pas dérangés; mais si vous voulez m'insulter comme commandant de Prague, je vous déclare que je ne le souffrirai pas et que je résisterai par tous les moyens en mon pouvoir. Ma femme vient d'être tuée, et cependant je vous exhorte à ne pas me forcer à la rigueur. »

Mais les misérables assassins auxquels le prince s'adressait se ruent sur lui, et ils allaient le pendre à la lanterne voisine, quand les soldats de l'état-major arrachent leur chef des mains de ces forcenés. Le prince est contraint d'attaquer l'émeute que sa générosité n'avait fait qu'irriter. Le feu s'ouvrit et après plusieurs heures d'une lutte terrible, force resta à l'ordre. Le 14 juin, la ville était reprise sur l'émeute et le congrès des Slaves était dissous.

— (4 juillet). Mort de CHATEAUBRIAND (Fr.-Auguste de). Né le 4 septembre 1769, à Saint-Malo, il fut confié aux soins d'une nourrice. Attaqué d'une maladie que l'on croyait mortelle, il fut voué par cette nourrice à la *Vierge de l'Hermitage*. A l'âge de huit ans, il se fit relever de ce vœu. Il resta jusqu'à l'âge de quinze ans chez ses parents, au château de Combourg; servit quelque temps dans le régiment de Navarre, passa par tous les grades inférieurs; assista à la prise de la Bastille; fut agrégé à l'ordre de Malte; débuta dans la carrière littéraire par une petite pièce de vers insérée dans l'*Almanach des Muses*; fut lié

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	nalité, de gloire, et ce serait avec la plus vive douleur que je le verrais servir à augmenter les troubles et les déchirements de ma patrie. Pour éviter un pareil malheur, je resterai plutôt en exil ; je suis prêt à tous les sacrifices pour le bonheur de la France... Ayez la bonté, monsieur le président, de donner communication de ma lettre à l'Assemblée. Je vous envoie une copie de mes remercîments aux électeurs. » Recevez l'expression de mes sentiments distingués. » LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. » Un grand tumulte succède à la lecture de cette lettre ; quelques voix s'élèvent pour demander que Louis-Napoléon soit déclaré *traître à la patrie.*
(16 juin)	— Le président de l'Assemblée lit une nouvelle lettre du prince Louis ainsi conçue : « Londres, 15 juin 1848. » Monsieur le président, » Je suis fier d'avoir été élu représentant du peuple à Paris et dans trois départements. C'était, à mes yeux, une ample réparation pour trente ans d'exil et six ans de captivité ; mais les soupçons injustes qu'a fait naître mon élection ; mais les troubles dont elle a été le prétexte ; mais l'hostilité du pouvoir exécutif, m'imposent le devoir de refuser un honneur qu'on croit obtenu par l'intrigue. » Je désire l'ordre et le maintien d'une république sage, grande, intelligente ; et puisque involontairement je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains. Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra, et me permettra de rentrer en France comme le plus simple des citoyens, mais aussi comme l'un des plus dévoués au repos et à la prospérité de son pays. » Recevez, etc. » *Signé :* LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. » — Tous les habitants d'une commune du département de la Charente-Inférieure vont processionnellement au chef-lieu du canton portant à leurs chapeaux les bulletins de vote ainsi conçus : *Louis-Napoléon. Vive l'empereur ! A bas la république !*
(17 juin)	— Le ministre de l'intérieur envoie dans tous les départements l'ordre d'arrêter Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, dont il donne le signalement.
(19 juin)	— Paris et les départements sont sérieusement remués par le nom de Louis-Napoléon. A Saintes, à Fécamp, à Chartres, à Romans, à Nîmes, à Lisieux, les habitants crient : *Vive l'empereur ! A bas la république !* — M. de Falloux demande courageusement la dissolution des ateliers nationaux, qu'il appelle une *grève organisée.*
(20 juin)	— M. Léon Faucher constate que le nombre des ouvriers payés s'élève à plus de cent vingt mille, et que cinquante mille demandent à y entrer. Ainsi l'aumône légale augmentait tous les jours le nombre des pauvres. *Tout le monde y passera !* s'écria l'orateur.
(21 juin)	— Le prince Napoléon Bonaparte refuse le titre de colonel de la 2e légion qui lui est offert. Il allègue ses devoirs de représentant.

Religion, Législation, Statistique.

l'ordre, sans que la moindre atteinte soit portée au principe de la liberté.

» *Le ministre de l'intérieur*,

» RECURT. »

— (18 mai). M. Trouvé-Chauvel est nommé préfet de police en remplacement de M. Caussidière, démissionnaire.

— (19 mai). Proclamation de l'Assemblée nationale au peuple français.

« Français,

» L'Assemblée nationale vous répond du salut de la patrie. Menacée un moment, elle a vu la noble ville de Paris se lever tout entière pour sa défense. Dans les murs, hors des murs, citoyens et soldats sont accourus au signal du péril ; tous ont bien mérité de vous : que la reconnaissance du pays soit leur juste récompense ; que vos acclamations unanimes répondent à celles qui retentissent autour de nous !

» Une poignée de séditieux avait tenté le plus grand des crimes dans un pays libre, le crime de lèse-majesté nationale, l'usurpation violente de la souveraineté du peuple. Par une surprise d'un moment, ils avaient forcé l'enceinte du palais des lois. Déjà ils nous dictaient leurs insolents décrets. Citoyens, par aucune délibération, par aucune parole, par aucun signe, vos représentants n'ont accepté l'oppression de la force ; et lorsqu'on osait déclarer l'Assemblée nationale dissoute, la population indignée, courant aux armes, nous rendait, par sa seule présence, la puissance de vous servir et de constituer enfin la République. Paris entier veille sur nous. Son patriotisme vous répond du dépôt que vous lui avez confié. Nous sommes heureux et fiers du dévouement de ce peuple intrépide qui nous environne et qui nous défend.

» Ceux dont l'audace prétendait usurper son nom et sa voix ignoraient-ils donc, les insensés, que si leur triomphe était possible un jour, toute la France se lèverait pour nous délivrer ou pour nous venger? Déjà sa patriotique avant-garde accourait auprès de nous. La France, la généreuse France ne souffrirait pas un instant le joug honteux d'une faction.

Synchronismes, etc.

avec les poètes et les clubistes, avec Mirabeau; s'embarqua en 1791, à Saint-Malo, pour l'Amérique du Nord; causa et dîna avec Washington ; parcourut les contrées habitées par les sauvages du Niagara, les Iroquois, les Natchez, etc., etc. Revenu en France à la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il épousa à Saint-Malo mademoiselle de Lavigne, vint à Paris se mêler quelque temps aux réunions des clubs, ne tarda pas à émigrer et prit parti dans les compagnies bretonnes qui allaient faire le siége de Thionville; mais il n'avait pas les goûts militaires.

Il passa en Angleterre en 1793, où il vécut dans la misère la plus absolue, fit des traductions et donna des leçons de français; publia, en 1797, son *Essai historique sur les Révolutions*, etc.

De retour en France, en 1800, il publia d'abord *Atala*, épisode du *Génie du Christianisme*, et en 1802 il fit paraître ce dernier ouvrage, qu'il dédia au premier consul.

Le 29 novembre 1803, le premier consul nommait le *citoyen* Chateaubriand chargé d'affaires près de la république du Valais. Il était déjà secrétaire de la légation française à Rome. Il envoya sa démission le 22 mars suivant. Après un voyage en Orient, il se retira dans la terre qu'il avait au Val-du-Loup, près d'Aulnai, où il écrivit plusieurs petits poëmes. En 1810 parurent *les Martyrs*, et en 1811 l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

Après la mort de Marie-Joseph Chénier, Chateaubriand prit à l'Académie le fauteuil que le frère d'André avait laissé vacant.

Le 31 mars 1814, jour de l'entrée des alliés dans Paris, parut la brochure de *Bonaparte et les Bourbons*. Cet ouvrage eut tout le succès des écrits de faction. Louis XVIII avoua qu'il lui avait valu une armée de cent mille hommes : exaltation d'idées, menaces alarmantes, assertions audacieuses et mensongères, inductions perfides, style concis et animé, nuls ornements d'éloquence superflue; toutes les conditions du libelle éminemment observées. Cette brochure eut une influence funeste; elle excita les mécontentements et encouragea les trahisons.

M. de Chateaubriand nommé ministre plé-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (22 juin)	— Journées de juin. — Le pouvoir exécutif donne des ordres pour mettre à exécution, dès le lendemain 23, l'arrêté qui prescrit aux ouvriers des ateliers nationaux de dix-sept à vingt-cinq ans de contracter des engagements dans l'armée. — A la nouvelle de la prochaine dislocation des ateliers nationaux, on voit des rassemblements nombreux composés d'ouvriers stationnant sur les quais, depuis le pont Notre-Dame jusqu'à l'Hôtel de ville, et sur d'autres points. Douze à quinze cents se rendent au Luxembourg pour protester. M. Marie, qui se charge de faire tête à l'orage, leur parle avec sévérité. Les mécontents se sont donné rendez-vous pour le lendemain 23, sur la place du Panthéon.
(23 juin)	— Dès six heures du matin, la place du Panthéon est envahie. Des colonnes d'insurgés se dirigent, par le faubourg Saint-Antoine, le boulevard du Temple, vers la porte Saint-Denis, *organisant* la construction des barricades. Dans la matinée, des barricades s'élèvent tout à coup, et d'après un plan concerté à l'avance ; les quartiers Saint-Antoine et Saint-Marceau en sont promptement couverts. Le faubourg Saint-Antoine est transformé en une place de guerre. L'autorité reste inactive, et cependant on dresse audacieusement à ses yeux les barricades Saint-Denis et Saint-Martin.
10 h du mat.	Les forces destinées à la répression commencent à s'organiser.
11 heures	Le mouvement commence contre les insurgés, qu'on a laissés prendre leurs positions et préparer leurs armes.
midi	La garde nationale, abandonnée à elle-même, se décide à agir. Elle enlève en un instant la barricade de la Porte-Saint-Martin. Celle de la Porte-Saint-Denis coûte de nombreuses victimes. Des femmes se font tuer, en se drapant, sur les barricades. Les premiers coups de fusil furent tirés près de la Porte-Saint-Denis. Les insurgés firent feu, sans provocation, sur une compagnie de la 2e légion.
2 heures	La garde nationale, aidée de quelques troupes, se rend maîtresse du boulevard, jusqu'à la Bastille.
	— L'Assemblée s'occupe de discussions oiseuses. Cependant une véritable bataille se livre dans Paris. Les engagements les plus sérieux ont lieu sur la rive gauche de la Seine. Le général Cavaignac, chargé du commandement de toutes les troupes, a donné des ordres aux généraux Bedeau, Lamoricière, Lafontaine, Négrier, Lebreton; mais ce fut vers le soir seulement que la direction de la répression commença à se dessiner. A M. de Lamoricière avait été confiée la ligne des boulevards et le faubourg Saint-Antoine. Les généraux Bedeau et Damesme doivent agir simultanément par la place Cambrai et le pont Saint-Michel, contre le quartier Saint-Jacques. La terrible barricade du Petit-Pont avait été enlevée par une attaque de troupes régulières renforcées par un bataillon de gardes mobiles.
	— Voici quelles étaient les forces respectives des deux armées : le plan d'opérations des insurgés était combiné d'après la topographie de la ville. Partagés en quatre divisions de cinq à six mille hommes chacune, sans compter un grand nombre de tirailleurs, ils tendent à se rapprocher de l'Hôtel de ville, à s'en emparer, et de là à suivre les quais, par les deux rives, jusqu'à l'Assemblée.
de 3 à 7 h.	Sur la rive gauche, un premier corps, ayant son quartier général au Panthéon, occupe les rues Saint-Jacques, de la Cité, et les abords du pont Saint-Michel ; mais ce point était bien défendu.

Religion, Législation, Statistique.

» Citoyens, ayez confiance dans la volonté énergique de l'Assemblée nationale et du pouvoir exécutif! La justice, dans son action ferme, mais régulière, atteindra tous les coupables. Elle démasquera les faux amis du peuple qui trompent ses instincts magnanimes et n'exploitent ses passions généreuses qu'afin d'arriver au despotisme par l'anarchie. Le droit de pétition, le droit d'association, droits sacrés, ne peuvent être impunément tournés contre la liberté; il faut que vos représentants, dans la plénitude de la puissance qu'ils tiennent de vous, remplissent librement leur mission, et organisent, sur la double base du droit et du devoir, une république démocratique qui devienne l'exemple et l'honneur du monde entier.

» La liberté ne vit que par l'ordre, l'égalité s'appuie sur le respect des lois, la fraternité veut la paix; ce n'est qu'au sein d'une société tranquille que le travail prospère et que le progrès s'accomplit. Que tout ce qui souffre espère en nous. Travailleurs de nos villes et de nos champs, tous les vœux, tous les besoins, toutes les misères nous créent des devoirs sacrés: notre dévouement les remplira; ce que la République a déjà fait pour votre dignité en vous rendant vos droits de citoyens, elle s'efforcera de le faire pour votre bonheur.

» Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 mai 1848.

» L'Assemblée nationale, par décret en date du même jour, a décidé que la présente proclamation serait publiée et affichée dans toutes les communes de la République.

» *Les président et secrétaires,*

» Buchez, Peupin, F. Degeorge, T. Lacrosse, Émile Péan, Edmond La Fayette. »

— (21 mai). Fête de la Concorde. — Le gouvernement provisoire avait décrété une fête militaire et nationale pour le jour où les représentants du peuple seraient installés à Paris; des dispositions mal calculées par les exécuteurs des préparatifs de cette cérémonie, qui devait avoir lieu au Champ de Mars, l'avaient fait proroger au 14 mai. Le sol du champ de la fédération, mal nivelé, aurait fait courir des dangers à la masse de popula-

Synchronismes, etc.

nipotentiaire près la cour de Suède, ne vit dans cette mission qu'une honorable disgrâce et retarda son départ.

Il était encore à Paris quand Napoléon revint de l'île d'Elbe. L'ambassadeur suivit le roi à Gand et devint l'un des ministres de son cabinet. Après la seconde abdication, M. de Chateaubriand devint un personnage politique. On le vit successivement ministre d'État, président du collége électoral du Loiret, pair de France, membre du conseil privé, etc.

En 1816, sa brochure de *la Monarchie selon la Charte* le mit en disgrâce. Il rentra depuis en faveur, et on le vit ambassadeur en Angleterre en 1822, ministre plénipotentiaire au congrès de Vérone, ministre des affaires étrangères, le 28 décembre même année, et remplacé le 6 juin 1824.

M. de Chateaubriand, ambassadeur à Rome, donna sa démission lors du ministère Polignac. A partir de 1830, il vécut dans la retraite au milieu d'un cercle d'amis qui embellissaient les heures de sa glorieuse vieillesse.

Son tombeau est dans l'île du Grand-Bé, à une demi-lieue des remparts de Saint-Malo.

— La fusion de la province de Venise avec la Lombardie et les États Sardes est résolue par cent vingt-sept voix contre six. M. Manin s'associa à ce vote.

— Le parti républicain italien cherche à entraver l'essor nouveau de l'Italie. Le chef de ce parti, Mazzini, rêveur nébuleux et incapable de sens pratique, se transporte à Milan, y établit un club et travaille sourdement contre la réunion.

— (5 juillet). L'archiduc Jean, fils et frère des deux derniers empereurs d'Allemagne, est élu vicaire général de l'empire par l'Assemblée nationale de Francfort. Il fit son entrée solennelle dans cette ville le 21 juillet.

— A Pesth, ouverture de l'Assemblée nationale hongroise.

— (8 juillet.). Mort du général Duvivier (Franciade-Fleurus). Il était né à Rouen le 17 avril 1794; son père était un officier supérieur. Admis, en 1812, à l'école Polytechnique, il s'y distingua par une rare aptitude aux sciences exactes. Capitaine du génie en 1817, il reçut en 1830 le commandement

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (23 juin)	Sur la même rive, une autre colonne occupe la rue Saint-Victor, la place Maubert et le pont de l'Hôtel-Dieu.

Sur la rive droite, la troisième colonne, ayant pour quartier général le nouvel hôpital du clos Saint-Lazare, entretient le combat depuis le faubourg Poissonnière jusqu'au faubourg du Temple.

La quatrième masse d'insurgés, ayant pour point d'appui une gigantesque barricade construite sur la place de la Bastille, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, s'étend jusqu'à l'église Saint-Gervais, où se trouve une barricade extrêmement forte, à l'entrée de la place Baudoyer. Le général Duvivier ne réussit à dégager qu'au prix de pertes cruelles les abords de l'Hôtel de ville, qui était le point de mire des insurgés, et qui était entouré de tous côtés. Ce ne fut qu'alors qu'il put commencer à agir dans la direction de la rue Saint-Antoine. Une barricade haute et profonde, construite dans la rue Culture-Sainte-Catherine, ne fut enlevée qu'après quatre assauts consécutifs. M. Clément Thomas y fut blessé.

Le général Cavaignac commandait en personne l'attaque de plusieurs barricades dans les environs de Saint-Paul.

Une partie du plan du général Lamoricière est aussi accompli. L'émeute est balayée des faubourgs Poissonnière, Saint-Martin et Saint-Denis. Il peut ainsi porter des forces vers l'Est. Mais avant de recourir à la force des armes, on veut tenter la voie de la conciliation. MM. Varin et Teissier de la Mothe se présentent comme parlementaires au pied d'une barricade. On leur répond à coups de fusil. MM. Cavaignac et Lamartine se présentent ensuite, mais sans plus de succès.

Aussitôt l'ordre de commencer le combat est donné par le général Cavaignac ; toutes les barricades sont enlevées, à l'exception de celle de la rue Saint-Maur ; celle-ci ressemble à un fort ; il faut en faire le siége. Le canon gronde, une fusillade épouvantable lui répond ; tous les artilleurs sont tués à leur pièce ; les chevaux sont tués également. La pièce abandonnée reste muette. Le général Cavaignac fait avancer une seconde pièce, et un bataillon de troupe de ligne s'élance furieux sur la barricade. Un feu terrible le décime. Le cheval de Pierre Bonaparte est tué sous lui. Les boulets tombent au pied de la barricade en pirouettant sur eux-mêmes. Un deuxième assaut est ordonné ; les soldats tombent sous une grêle de balles ; mais des renforts étant arrivés, le général les lance au pas de course sur la droite, où se fait entendre une effroyable détonation. La barricade est emportée. On avait dû recourir à la sape.

— Le général Foucher fait attaquer cinq barricades élevées auprès de la barrière de Belleville. Il est blessé. Le général François, quatre officiers supérieurs, un chef d'escadron sont aussi blessés dangereusement. Quelques barricades seulement sont prises, les autres résistent encore.

— M. François Arago, parti du Luxembourg vers trois heures et demie, parcourt le quartier et parvient à faire enlever quelques barricades. Il rentre au Luxembourg à sept heures.

— Deux régiments de cuirassiers viennent occuper les boulevards, où stationnent déjà d'autres corps de cavalerie.

— Dans la nuit, plusieurs combats acharnés, la prise de la barricade du Petit-Pont et de plusieurs autres dans les rues Saint-Jacques et de la Harpe, l'occupation

tion qui devait s'y porter. Remise une seconde fois par suite de la sédition du 15 mai, cette fête, une des plus brillantes que la république de 1848 ait donnée, eut lieu le dimanche 21 mai. Trois cent mille baïonnettes et dix mille sabres enlacés de fleurs défilèrent devant l'estrade occupée par l'Assemblée, la commission exécutive et les ministres.

« Un temps magnifique et inespéré, dit le *Moniteur* du 23 mai, ajoutait encore à l'éclat de la solennité. Tout Paris, de nombreux délégués du département, plus de douze cent mille curieux, en un mot, s'étaient donné rendez-vous au Champ de Mars. Des cris mille fois répétés de *vive la république! vive la république démocratique! vive l'Assemblée nationale!* s'élevaient à chaque instant, avec un ensemble formidable, comme pour protester et du respect du peuple pour les institutions qu'il s'est données et de ses répugnances invincibles contre toute pensée rétrograde ou réactionnaire... Dans la soirée, de brillantes illuminations et des feux d'artifices, tirés sur divers points, ont terminé la fête. »

Cependant, la concorde, qu'on invoquait dans les cérémonies officielles, n'existait guère dans les esprits. L'anarchie, un moment vaincue, n'avait pas cessé d'effrayer Paris, et chaque jour des placards incendiaires reparaissaient en foule sur ses murailles.

— (22 mai). Le club Raspail, tenant ses séances salle Montesquieu, et le club Blanqui, établi au Conservatoire de musique, sont dissous par arrêté de la commission du pouvoir exécutif. « Attendu que du sein de ces deux réunions sont partis des hommes qui, dans la journée du 15 mai, ont envahi l'Assemblée nationale et proclamé à l'Hôtel de ville un gouvernement provisoire, fait qui constitue le crime d'attentat prévu par les lois. »

— (6 et 7 juin). Loi contre les attroupements, votée par quatre cent soixante-dix-huit voix contre quatre-vingt-deux.

— (14 juin). M. Duclerc, ministre des finances, présente un projet de loi.

Il veut emprunter 150 millions à 4 p. 100 à la Banque et que la Banque pourra aliéner. Il est bien

d'un bataillon de zouaves, dont il avait été l'organisateur; il donna en Afrique de nombreuses et éclatantes preuves de sa bravoure, et fut nommé en 1833 lieutenant-colonel. Il assista, en 1836, sous le commandement du général Clausel, à la première expédition de Constantine, et se distingua par son audace à l'attaque de la porte Bab-el-Oued. Maréchal de camp en 1839, il rentra en France en 1841 et fut désigné pour une expédition de Madagascar, qui n'eut pas lieu. Un tableau exact des fautes et des excès qui avaient ralenti la marche de la conquête française, publié par le général Duvivier, avait déplu au pouvoir. Cet officier ne fut nommé général de division qu'après la révolution de 1848. Organisateur et commandant en chef des gardes nationales mobiles, député à l'Assemblée constituante, il fut gravement blessé aux journées de juin et succomba quelques jours après.

— (13 juillet). Bataille de Buscolio, gagnée par les Piémontais et les Lombards contre les Autrichiens.

— (18 juillet). Bataille de Governolo, gagnée par les Piémontais sur les Autrichiens.

— (22 juillet). Ouverture de l'Assemblée constituante d'Autriche. Ses membres étaient pour la plupart des hommes de loi, des médecins, des commerçants, des bourgeois, des paysans slaves. La majorité se dessina bientôt pour la monarchie contre les tendances révolutionnaires.

— (26 juillet). Bataille de Staffalo, gagnée par les Piémontais.

— (4 août). Capitulation de Charles-Albert. Révolte du peuple milanais.

— (6 août). Insurrection à Livourne. Protestation de S. S. Pie IX contre l'invasion autrichienne.

— (6 août). Occupation de Milan par les Autrichiens. Quand Mazzini vit la déroute de l'armée piémontaise, il s'écria que la guerre des rois était finie et que celle des peuples allait commencer. Un aventurier qui avait guerroyé à Montevideo, condottiere du désordre par le monde entier, un nommé Garibaldi, venait d'arriver à Gênes, et y formait une légion qui ne se montra sur aucun champ de bataille. Mazzini s'en rôla à grand bruit

Dates.
1848
(23 juin)

du quai et du pont Saint-Michel par le général Bedeau, avaient dégagé et assuré la position du général Damesme. Il restait le Panthéon, l'un des principaux boulevards de l'insurrection. C'est la garde républicaine, le 12e de ligne et la 11e légion qui, dans l'après-midi, avaient attaqué la barricade du petit pont de l'Hôtel-Dieu. Cette barricade, protégée par un feu nourri qui partait des fenêtres de l'Hôtel-Dieu, ne put être enlevée que la nuit. C'est là que fut blessé le général Bedeau. — Vers cinq heures du soir, une sorte de suspension avait eu lieu ; les insurgés en avaient profité pour réédifier, plus forte que jamais, la barricade du pont Saint-Michel.

minuit — La générale bat dans tous les quartiers de la rive droite.

(24 juin) — A huit heures du matin l'Assemblée rentre en séance. On annonce l'arrivée à Paris des gardes nationales des départements et de nombreux régiments.

— Décret de l'Assemblée portant adoption par la république des veuves et des orphelins de ceux qui avaient succombé ou succomberaient. Elle-même était atteinte: la veille, le général Bedeau avait été blessé, et MM. Dornès et Bixio avaient été frappés grièvement. Le premier en mourut.

— La concentration de tous les pouvoirs est remise entre les mains du général Cavaignac, sur la demande de M. Pascal Duprat. La commission exécutive cesse ses fonctions.

10 heures — Sur la rive gauche, une députation de six membres de l'Assemblée, ayant à sa tête M. Boulay de la Meurthe, parcourt le faubourg Saint-Germain et cherche à ramener les esprits. Ces généreux citoyens réussissent sur quelques points.

midi — Attaque du Panthéon par le général Damesme. Plus de cinquante coups de canon sont tirés, tant contre les portes du Panthéon que contre les barricades. Environ quinze cents insurgés, retranchés dans l'intérieur, s'y défendent avec acharnement.

— Prise de l'école de Droit par la garde mobile.

1 heure — Le Panthéon est enlevé, et les insurgés se retirent derrière la barricade de l'Estrapade. M. Boulay de la Meurthe visite le Panthéon.

— Le général Damesme poursuit ses succès ; au coin de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, il engage un combat des plus vifs. Dans la rue Clovis, les insurgés occupent une terrasse du collége Henri IV et une barricade formidable. Le général y est blessé dangereusement. Le lieutenant-colonel Thomas le remplace. Le général de Bréa vint, vers le soir, prendre le commandement.

— *Rive droite.* — Le général de Lamoricière a peu de forces à opposer aux insurgés. Ceux-ci parviennent à s'établir de nouveau dans les barricades des rues de Rochechouart et du Faubourg-Poissonnière. La barricade de la rue de Rochechouart est immense et très-solide. Ce ne fut que vers six heures qu'on parvint à se rendre maître de cette position, et après que le général Lebreton eut reçu des renforts et une seconde pièce qu'il demandait en vain depuis vingt-quatre heures.

heures — Attaque des barricades du faubourg Saint-Denis. L'une d'elles, construite en face de l'établissement de M. Cavé, mécanicien, était formidable. Il fallut deux heures pour s'en emparer. Les généraux Bourgon et Korte y furent blessés dangereusement. Cinq généraux sont déjà blessés. Du côté des insurgés, au contraire, les

entendu que la Banque prêtera des billets. C'était marcher sur la pente des assignats.

Il compte remettre directement pour 100 millions d'inscriptions de nouvelles rentes sur des demandes faites par des départements. La moyenne annuelle des achats des départements avait été calculée de 55 millions.

Il veut faire faire des coupes de bois pour 25 millions et aliéner pour 100 millions de forêts de la couronne.

Les autres ressources étaient : 4 millions de terrains d'alluvion ou de routes délaissées ; 3 millions à revendiquer sur des biens usurpés sur les domaines de l'État ; 45 millions provenant de l'encaisse des compagnies de chemins de fer ; 25 millions de répétitions à exercer contre le domaine privé, etc.

Ce système financier pouvait se résumer en ces quelques mots : Faire de l'argent à tout prix.

— (23 juin). Dans la nuit du 22 au 23 juin, le club des brigadiers des ateliers nationaux tenait séance dans les caves d'un bâtiment en construction de la rue Neuve-Saint-Nicolas, faubourg Saint-Martin. La question à l'ordre du jour était celle-ci : *Les ateliers nationaux prendront-ils part à l'insurrection qui se prépare ?* Les avis étaient partagés ; un des membres du bureau tira de sa poche une pièce de cinq francs qu'il jeta en l'air. *Puisque nous ne sommes pas tous du même avis*, dit-il, *le hasard décidera : face pour l'insurrection!—Face! citoyens! à nos fusils!*

— (26 juin). *Ordre du jour à la garde nationale et à l'armée.*

« Citoyens, soldats,

» La cause sacrée de la République a triomphé. Votre dévouement, votre courage inébranlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de funestes erreurs. Au nom de la patrie, au nom de l'humanité tout entière, soyez remerciés de vos efforts, soyez bénis pour ce triomphe nécessaire.

» Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable ; maintenant soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs, des vain-

dans cette troupe de partisans inutiles. Il se proclama soldat de Garibaldi (*milite di Garibaldi*). Mais les Autrichiens approchaient, le rhéteur s'enfuit à Lugano et s'enfonça dans les montagnes de la Suisse.

— (7 août). Occupation de Modène par huit mille Autrichiens. — Entrée du général Welden à Bologne. Les Autrichiens sont chassés par les Bolonais. Incendie et pillage.

— Berzelius, illustre chimiste suédois. Né à Waffremunda, petit village de l'Ostgothland, en 1779. Son père était maître d'école et sans fortune. Il étudia la médecine à l'université d'Upsal et s'appliqua surtout à la chimie. Il obtint son diplôme de docteur en 1804 et débuta dans la science par la découverte d'un nouvel élément, le *cerium*. Nommé professeur à Stockholm, son premier cours fut une révolution dans l'enseignement scientifique.

En 1818, Berzélius fit en France et en Allemagne un voyage, qui fut pour lui une continuelle ovation. La patrie suédoise se montra reconnaissante de la gloire que son illustre fils faisait jaillir sur elle. En 1810, Berzélius fut élu secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Stockholm. Charles-Jean le nomma chevalier en 1825, commandant de l'ordre de Gustave-Adolphe en 1839 et grand-croix en 1835.

Il avait soixante-quatre ans lorsqu'il publia son chef-d'œuvre, la dernière édition de son *Traité de Chimie minérale, végétale et animale*. Jamais il n'a été publié un répertoire aussi complet, aussi méthodique, des faits essentiels de toutes les doctrines dont l'ensemble constitue la science chimique.

Il mourut le 7 août 1848.

— (12 août). Rentrée de l'empereur à Vienne au milieu d'un enthousiasme général; mais dix jours après, les sourdes menées des démagogues avaient déjà réussi à armer les citoyens les uns contre les autres.

— (16 août). Affreux incendie à Constantinople. La perte fut évaluée à 1 million de piastres.

—(20 août). La seconde chambre hongroise accorde à Kossuth, qui dirige le mouvement des Madgyars, une levée de deux cent mille hommes et un subside de 100 millions.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	meneurs, excitateurs et chefs de l'insurrection ne s'exposent jamais et disparaissent au moindre danger. Cette remarque a pu être faite à toutes les émeutes populaires.
6 heures	— L'insurrection, de ce côté, est retranchée dans le clos Saint-Lazare. Le général de Lamoricière finit par s'emparer des rues insurgées du Marais et du faubourg du Temple, liées entre elles par une multitude de barricades.
	— Le général Cavaignac était parvenu, vers la fin de la journée, à étouffer l'insurrection dans la partie centrale de la ville et à la refouler vers les barrières du nord et du midi. Il disposait de forces peu considérables : celles des insurgés s'élevaient à quarante ou cinquante mille hommes.
	— Pendant la nuit du 24 au 25, on se prépare des deux côtés à de nouveaux combats.
(25 juin)	— Arrestation de M. de Girardin. Les scellés sont apposés sur ses presses.
	— *Rive gauche.* — Le général de Bréa marche sur la barricade de Fontainebleau. Après avoir réduit les insurgés à la dernière extrémité, le général s'avance seul avec son aide de camp, assez près pour s'en faire entendre, et les engage à se rendre. Ceux-ci font mine de vouloir parlementer ; ils se rapprochent du général, se jettent sur lui et son aide de camp, et les entraînent. Alors ils veulent exiger de lui qu'il envoie par écrit à ses soldats l'ordre de livrer leurs armes et leurs munitions. Sur son refus, on lui arrache ses épaulettes, on déchire ses habits. Un homme l'ajuste à trois pas ; le général est frappé au ventre, il tombe ; un autre homme décharge son arme dans le front du capitaine Mangin ; enfin, un troisième l'achève d'un coup de hache. On lui coupe le nez et les oreilles ; on mutile sa tête à ce point qu'elle ne ressemble plus à aucune forme humaine.
midi	— Après deux heures d'attente, le lieutenant-colonel Thomas apprend l'assassinat de son général. Aussitôt il veut le venger. Les sept barricades qui entourent la barrière sont canonnées et enlevées. Une partie des assassins sont passés par les armes.
	— *Rive droite.* — Prise du clos Saint-Lazare et des barrières Rochechouart et Poissonnière. Les obus balayent le clos ; les troupes ont coupé l'émeute en deux, la rejetant d'un côté vers Montmartre, et de l'autre vers la Villette et le faubourg du Temple. Les gardes nationales de Rouen et d'Amiens se sont distinguées dans cette affaire.
1 heure	— Le général de Lamoricière entre le premier dans les bâtiments de la Douane, dont le canon venait d'enfoncer les portes.
	— Le général Duvivier, avant de quitter, le matin, les abords de l'Hôtel de ville, avait été blessé au pied. Le général Perrot, chargé de le remplacer, avait dû faire le périlleux trajet du quartier Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine. — La journée entière fut employée à cette difficile conquête, et il n'arriva que le soir à la Bastille, après avoir perdu beaucoup de monde. Son corps d'armée va attaquer le faubourg Saint-Antoine, dernière citadelle, centre d'action des insurgés. La ligne de défense de cette place forte est le canal et la rivière. De gigantesques barricades sont élevées aux deux extrémités du pont d'Austerlitz. Les insurgés ont converti la place Valhubert, qui fait face au Jardin des Plantes, en un ouvrage avancé pour empêcher les troupes de passer la Seine sur ce point. Maîtresse de la caserne des Célestins et

Religion, Législation, Statistique.

cus ; que mon nom reste maudit si je consentais à y voir des victimes ! La justice aura son cours ; qu'elle agisse, c'est votre pensée, c'est la mienne.

» Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je porterai au milieu de vous ce souvenir civique, de n'avoir, dans ces grandes épreuves, repris à la liberté que ce que le salut de la République lui demandait lui-même, et de léguer un exemple à quiconque pourra être à son tour appelé à remplir d'aussi grands devoirs.

» Paris, 26 juin 1848.

» *Le chef du pouvoir exécutif,*

» E. CAVAIGNAC. »

— (27 juin). Mort de Monseigneur Affre, archevêque de Paris. Denis-Auguste Affre, né le 18 septembre 1793, à Saint-Rome-du-Tarn (Aveyron), étudia au séminaire de Saint-Sulpice, professa quelque temps la philosophie au séminaire de Nantes et la théologie à Issy, puis fut grand vicaire à Luçon, à Amiens, enfin à Paris en 1834. Il venait d'être nommé coadjuteur de Strasbourg avec le titre d'évêque *in partibus* de Pompéiopolis, lorsqu'il fut, à la mort de M. de Quélen, élu vicaire capitulaire par le chapitre métropolitain. Louis-Philippe le désigna pour le siége de Paris ; il fut sacré le 6 août 1840. Dans cette haute position, il déploya beaucoup de zèle, de fermeté et d'indépendance ; il s'efforça de faire fleurir les études ecclésiastiques et littéraires, et fonda, dans ce but, la maison des Carmes. Il créa ou développa plusieurs œuvres de charité. En mésintelligence depuis quelque temps avec le roi Louis-Philippe, il vit sans regret la révolution de février 1848. Cependant, il ne prit aucune part active aux événements jusqu'aux funestes journées de juin. Le troisième jour de cette lutte fratricide, le 25, profondément ému du spectacle sanglant des discordes civiles, le généreux archevêque marcha intrépidement aux barricades du faubourg Saint-Antoine, afin de s'interposer entre les combattants ; mais la lutte, un instant suspendue par sa présence, s'étant tout à coup ranimée autour de lui, il fut mortellement atteint d'une balle partie d'une main inconnue. Il mourut deux jours après. Il se montra jusqu'au dernier soupir

Synchronismes, etc.

— (25 août). Méhémet-Ali. — Le vice-roi d'Égypte, attaqué d'une maladie incurable, est tout à coup privé de la raison. La Porte confère à son fils Ibrahim-Pacha le droit de succession à la vice-royauté d'Égypte.

— (8 septembre). Demande adressée par la députation hongroise à l'empereur, afin d'obtenir que tous les régiments hongrois rentrent immédiatement dans la Hongrie pour recevoir les ordres du ministère hongrois. — L'empereur refuse.

— (26 septembre). Bataille entre les républicains et les troupes badoises à Stauffen.

— (6 octobre). A la vue de nouveaux troubles que la démagogie a suscités à Vienne, l'empereur prend de nouveau la fuite en menaçant Vienne de sa colère.

— (11 octobre). Constitution néerlandaise de 1848 : le roi ne peut porter aucune autre couronne à l'exception de celle du Luxembourg. Il jouira d'un revenu annuel d'un million de florins, indépendamment des revenus de ses propres domaines.—La personne royale est inviolable ; les ministres seuls sont responsables. — Le pouvoir exécutif appartient au roi.—Tout Néerlandais est admissible aux emplois.—La division des États généraux en première et seconde chambre est maintenue.—Les membres de la seconde chambre, élus directement pour quatre ans, devront payer, en impôts directs, un cens qui ne pourra excéder 100 florins ni être au-dessous de 20 florins. — Il y aura un député pour quarante-cinq mille habitants. — Les députés jouiront d'une indemnité de 2,000 florins par an. — Les membres de la première chambre, nommés par les États provinciaux, seront élus pour neuf ans. — Nul n'a besoin d'une autorisation préalable pour exprimer ses opinions par la voie de la presse. — Le droit de réunion est reconnu aux habitants. — La couronne est héréditaire par ordre de primogéniture.

— (16 octobre). Collision sanglante à Berlin. L'Assemblée est menacée, parce qu'elle refusait d'adopter la proposition d'un M. Behrends, qui demandait qu'on payât aux ouvriers le salaire de deux jours employés à se battre contre la garde bourgeoise.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (25 juin)	du pont de Damiette, l'émeute donnait la main à l'île Saint-Louis, et plongeait de là sur les quais, tandis que, sur le flanc de la rue Saint-Antoine, elle était établie fortement à la Place-Royale, et s'étendait le long des quais et des petites rues parallèles, jusqu'à la mairie du 9e arrondissement, rue Geoffroy-Lasnier. Le signal est donné : les troupes quittent l'Hôtel de ville divisées en deux corps principaux ; l'un suit les quais, l'autre s'avance dans la rue Saint-Antoine, vers la place de la Bastille.

Les gardes mobiles occupaient presque toutes les fenêtres du quai et tiraient de là sur les insurgés. Deux pièces de canon tiraient sans relâche à l'entrée de la rue Saint-Antoine, place Baudoyer. Le 48e de ligne était là rangé sur un seul trottoir, les balles pleuvant sur l'autre. Il fallut renouveler deux fois les servants des pièces d'artillerie, tant les insurgés tiraient juste. Après deux heures de canonnade, le colonel Regnault, du 48e, emporte d'assaut la barricade. A vingt pas de là, un prisonnier, qu'il avait ordonné d'épargner, le tue lâchement d'un coup de pistolet, à bout portant.

De l'église Saint-Paul au bout de la rue Saint-Antoine, s'échelonnent cinq barricades, hautes, compactes, menaçantes ; les quatre premières ne sont enlevées qu'après une lutte acharnée. La cinquième est surmontée d'un drapeau tricolore. Elle est faite avec un art remarquable et une solidité menaçante ; à son sommet se dessinent des créneaux qui lui donnent l'air d'une citadelle. Pendant deux heures les assauts succèdent aux assauts. Enfin, elle est emportée ; la Bastille est conquise, et les deux armées de l'ordre opèrent leur jonction. Bien des victimes avaient payé ce résultat. Le représentant Charbonnel et le général Négrier, qui arrivait avec sa colonne par le boulevard Bourdon, avaient été frappés mortellement.

L'archevêque de Paris, monseigneur Affre, ayant obtenu du général Cavaignac l'autorisation de se rendre au foyer même de l'insurrection, trois représentants l'accompagnent, deux grands vicaires l'assistent. Le digne prélat répond à toutes les remontrances : « C'est mon devoir; *bonus autem pastor dat vitam suam pro ovibus suis.* »

A l'arrivée de l'archevêque à la place de la Bastille, l'action était engagée ; à sa voix le feu cesse dans les deux camps. Il s'avance vers la barricade avec ses deux grands vicaires, MM. Jacquemet et Ravenet. Un seul homme en blouse les précède, portant une branche d'arbre à la main. Les insurgés descendent de leur barricade, les uns menaçants, les autres pacifiques. Les soldats, inquiets sur les suites de ce dévouement, se rapprochent du prélat ; les combattants se trouvent ainsi face à face. Des menaces sont échangées ; il y eut même des prises de corps. Pendant ce temps, un coup de feu partit, on ne sait de quel côté, ni si ce fut par accident ou avec intention. A l'instant les cris : *Trahison ! trahison !* s'élèvent de toutes parts; les combattants se retirent, et la fusillade s'engage. L'archevêque est ainsi placé entre deux feux. Sans s'émouvoir, il franchit les quelques pas qui le séparent encore de la barricade, et veut la gravir ; il arrive au sommet ; il est en vue des deux camps ; les balles sifflent autour de lui et semblent jusque-là le respecter. Un de ses vicaires généraux a son chapeau percé de trois coups de feu.

Le prélat descend seul, et, à peine a-t-il fait trois pas, qu'il tombe percé dans les reins d'une balle partie d'une fenêtre. Les insurgés eux-mêmes se précipitent à son

Religion, Législation, Statistique.

animé des plus nobles sentiments d'un évêque et d'un chrétien, répétant ces belles paroles : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis... puisse mon sang être le dernier versé ! » Ses obsèques présentèrent un spectacle touchant : il fut porté découvert à travers la ville, au milieu d'un concours immense. L'Assemblée nationale proclama, dans un décret du 28 juin, *ses sentiments de douleur et de reconnaissance pour cette mort saintement héroïque.* Il fut décidé qu'un monument serait érigé dans la cathédrale pour en conserver la mémoire. L'Académie française proposa cette mort comme sujet du prix de poésie. (M. Amédée Pommier obtint la palme, 1849.) Monseigneur Affre avait publié, outre ses *Mandements et instructions pastorales*, divers ouvrages qui se font remarquer par la solidité de l'instruction et la force de la logique : *Traité de l'Administration temporelle des Paroisses*, 1827, plusieurs fois réimprimé ; *Essai historique et critique sur la Suprématie temporelle du Pape et de l'Église*, Amiens, 1829, où il combat les exagérations de M. de la Mennais et de son école ; *Traité de l'Appel comme d'abus*, 1843, où il réfute des excès contraires ; *Introduction philosophique à l'étude du Christianisme*, 1844, contre le rationalisme moderne. On lui doit aussi un *Traité des Écoles primaires*, 1826, ouvrage d'une utilité pratique, et une *Lettre sur les Études ecclésiastiques*, 1841, où il trace un vaste plan d'études. Théologien éclairé, esprit droit et judicieux, ce prélat était plutôt écrivain qu'orateur. Comme MM. Émery, de la Luzerne, Bausset et Frayssinous, il était resté attaché aux anciennes maximes de l'Église de France. M. l'abbé Cruice a publié sa vie, 1849, in-8°.

— (28 juin) L'Assemblée nationale décrète que le citoyen Sénard, président de l'Assemblée nationale, et le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, les généraux, officiers, sous-officiers et soldats des gardes nationales de Paris et des départements, ceux de l'armée, de la garde mobile, de la garde républicaine et les élèves des écoles ont bien mérité de la patrie.

Le même jour l'Assemblée nationale adopte le décret suivant : « L'Assemblée nationale regarde

Synchronismes, etc.

— (20 octobre). A Berlin, funérailles des victimes de la journée du 16 octobre.

— (27 octobre). Victoire remportée par les Italiens. Cinq cents Autrichiens sont faits prisonniers, deux cents tués ou blessés.

— (29 octobre). Vienne. Les faubourgs sont pris d'assaut par les troupes impériales. Bombardement de la ville. Reddition de Vienne au prince Windischgraëtz. Cette ville et ses environs furent mis en état de siége, le 2 novembre, jusqu'à une circonférence de deux milles. La légion académique et la garde nationale furent dissoutes et la chambre des députés fermée.

Le 6, fut exécuté le révolutionnaire Blum.

— (31 octobre). L'Assemblée nationale de Berlin, sous la pression de l'émeute qui grondait dans les rues, adopte à une grande majorité toutes les propositions de l'extrême gauche : 1° Tous les Prussiens, sans distinction d'état et de conditions, sont égaux devant la loi. La noblesse est supprimée; 2° il est défendu d'ajouter à son nom des titres nobiliaires, dans aucun acte officiel ou judiciaire, à peine de nullité; 3° toutes les décorations sont supprimées; 4° tous les titres attachés aux emplois sont également supprimés.

— (9 novembre). Mort du roi de Perse Mohammed-Schah, troisième souverain de la dynastie des *Kadjars*, fondée en 1794.

— (10 novembre). Mort d'Ibrahim-Pacha. Avénement d'Abbas-Pacha, petit-fils de Méhémet Ali, à la vice-royauté de l'Égypte.

—(12 novembre). Berlin est déclaré en état de siége.

— (15 novembre). Assassinat du comte Rossi, ministre romain. — Après le renvoi du ministère Mamiani, qui avait poussé à la guerre, le pape avait choisi pour ministre M. Rossi, qui personnifiait la réaction. Un jour qu'il descendait de voiture pour entrer au palais de la Consulte, un jeune homme sort de la foule et lui enfonce dans la gorge un couteau de chasse. Le peuple se porte alors au palais Quirinal et demande le ministère Mamiani, en criant : *Vive Pie IX! mort à l'Autriche !*

— (24 novembre). Fuite de Pie IX ; il arrive

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	secours ; ils l'environnent de soins, le transportent à l'hospice des Quinze-Vingts. Le bruit de cette mort sainte se répand dans le faubourg et y porte le découragement.
(26 juin) 2 h. du matin	M. Larabit se rend auprès du président de l'Assemblée nationale avec quatre délégués du faubourg Saint-Antoine. Ces délégués demandent un armistice.
6 heures	Le général répond qu'il veut une soumission absolue. On se prépare de nouveau au combat. Le génie fait établir une redoute formidable dans le travers de la rue Saint-Antoine, faisant face au faubourg; le chantier, à l'angle du boulevard Bourdon, est transformé en une véritable casemate où les troupes s'embusquent. Les insurgés, de leur côté, garnissent toutes les maisons et matelassent les fenêtres.
8 heures	Quatre parlementaires apportent de nouvelles propositions de soumission ; ils offrent d'abattre leurs barricades en gardant leurs armes, et demandent une amnistie entière pour eux et les détenus de Vincennes.
9 heures	Nouveaux parlementaires qui offrent de déposer les armes si on leur garantissait la *république sociale*, dont ils apportent eux-mêmes le programme. M. Recurt, ministre de l'intérieur, refuse même d'en prendre lecture, et répète que la soumission doit être sans conditions.
	On entend au loin la canonnade et la fusillade. C'est le général Lamoricière qui s'avance par le faubourg du Temple vers le faubourg Saint-Antoine.
10 heures	Le général Perrot fait ouvrir un feu terrible. Les insurgés répondent avec la même énergie. Bientôt les obus mettent le feu à l'angle de la rue de la Roquette et en délogent les insurgés. La garde mobile se précipite à l'assaut du faubourg. Le général Perrot fait battre la charge. On se dirige au pas de course en trois colonnes; la première marche droit au faubourg, la seconde attaque la rue de Charenton, la troisième la rue de la Roquette. Les premières barricades sont bientôt enlevées d'assaut ; les insurgés se replient et s'enfuient. Les troupes se précipitent dans les rues, dans les maisons, et de barricades en barricades, occupent bientôt tout le faubourg. L'insurrection est enfin vaincue après quatre jours de combats terribles. Une bataille sans nom avait coûté à l'armée plus d'officiers que la plus désastreuse des batailles de l'empire. Le socialisme avait joué sa partie. Sur un appel aux armes affiché dans le faubourg Saint-Antoine, le dernier jour de la lutte, on avait lu ces paroles désespérées : « Nous voulons la république démocratique et sociale..... Nous mourrons tous sous les décombres incendiés du faubourg !... » Un drapeau pris sur une barricade portait ces mots écrits en lettres rouges : « *Vainqueurs, le pillage! vaincus, l'incendie !* » Jamais guerre de parti ne s'était faite avec un si furieux acharnement, et jamais le plan des révoltés n'avait été aussi bien combiné. L'insurrection était maîtresse d'un immense demi-cercle qui forme à peu près la moitié de Paris. En cas d'échec, la nature des maisons et le nombre incalculable de rues étroites créaient des difficultés presque insurmontables aux troupes, et laissaient aux émeutiers des chances certaines de retraite. Le plus grand nombre de barricades étaient de véritables constructions par assises régulières de pavés et de pierres de taille, et d'une épaisseur à l'épreuve du canon. Quelques barricades, très étendues, présentaient de face un angle rentrant, soit pour neutraliser en partie l'effet du boulet, soit pour fournir

comme un devoir de proclamer les sentiments de religieuse reconnaissance et de profonde douleur que tous les cœurs ont éprouvés pour le dévouement et la mort saintement héroïque de M. l'archevêque de Paris. »

— (19 juillet). M. Armand Marrast, maire de Paris, est nommé président de l'Assemblée nationale. Le titre de maire de Paris est supprimé, et les fonctions de préfet de la Seine, rétablies, sont confiées à M. Trouvé-Chauvel.

— (19 juillet). Funérailles de Chateaubriand.

—(19 août). L'État prend possession du chemin de fer de Paris à Lyon.

— (Août). En même temps que toutes les forces vives de la nation travaillaient à fermer la plaie saignante de l'insurrection, le pouvoir exécutif comprit qu'il était urgent de se préoccuper des moyens de faire la lumière au milieu des obscurités économiques et sociales de l'époque. Il consulta l'Académie des sciences morales et politiques sur ce qu'il y avait à faire. Celle-ci se mit à l'œuvre avec empressement. Elle nomma une commission composée de MM. Thiers, Cousin, Rémusat, Passy, Blanqui, Gustave de Beaumont, Charles Dupin, Mignet et Villermé. Cette commission décida que l'Académie publierait une série de petits traités capables de répandre d'utiles enseignements et de réfuter une foule de préjugés. L'Académie arrêta, en outre, qu'elle enverrait un de ses membres, M. Blanqui, à Lyon, à Marseille, à Rouen, à Lille, pour rechercher et exposer l'état moral et économique des populations ouvrières.

— (Août). — Un projet de loi présenté par M. Crémieux, ministre de la justice, pour le rétablissement du divorce, est rejeté par l'Assemblée. « Cette proposition, dit un écrivain, avait excité plus d'étonnement que d'intérêt. M. Crémieux ne se vit guère approuvé que par quelques femmes d'allures et de doctrines suspectes, qui se portèrent sous son balcon pour le complimenter; triste cortége que dissipa l'indignation publique. »

— (3 octobre). M. Tourret, ministre de l'agriculture et du commerce, avait présenté à l'Assemblée un projet de décret sur l'enseignement profession-

le lendemain à Gaëte. La révolution française avait exalté Pie IX. On ne voyait que ses portraits dans les rues de Paris. On le plaça en tête de tout le mouvement libéral, une croix en main et la tiare au front; le parti démocratique voulait faire de ce pontife l'instrument d'une révolution en Italie, et son esprit confiant et généreux prêtait à cette conspiration d'exploiteurs de la propagande. — A son arrivée à Gaëte, Pie IX signa une protestation et un décret nommant une *commission exécutive* à laquelle il remettait l'administration de ses États. Les révolutionnaires déclarèrent ces actes apocryphes.

— (2 décembre). Double abdication de l'empereur Ferdinand Ier et de son frère l'archiduc François-Charles, en faveur du fils aîné de celui-ci, l'archiduc François-Joseph. Le nouvel empereur, né en 1830, avait un peu plus de dix-huit ans.

— (9 décembre). Le prince de Windischgraëtz part de Vienne à la tête de cinquante mille hommes et deux cents pièces de canon pour la Hongrie. Entrée en campagne.

— (11 décembre). La déchéance du pape Pie IX, en tant que souverain temporel, est prononcée par les révolutionnaires de Rome.

— (29 décembre). Proclamation de la *Constituante* à Rome, au bruit de cent un coups de canon.

1849 (1er janvier). La diète et le gouvernement révolutionnaire hongrois quittent Pesth, que les Autrichiens occupent le 5. L'armée hongroise et Kossuth font retraite sur Debvézin. Le gouvernement et Kossuth, se résignant à abdiquer la conduite de la guerre, demandent à Paris un général. On choisit un Polonais, Dembinski, général célèbre de l'insurrection de 1830, mais depuis lors rouillé dans l'inaction et ne connaissant ni le pays ni la langue. — Un autre Polonais, Bem, échappé à la dernière insurrection viennoise, homme d'un génie actif et entreprenant, accepte aussi un commandement. Ces deux chefs réorganisent l'armée hongroise. Avec eux doit combattre Georgey, le plus habile des généraux qui représentaient la nationalité maggyare, mais qui, par ses tendances monarchiques, était hostile à Dembinski, à Bem et surtout à

18e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	à droite et à gauche une double fusillade convergeant sur les troupes assiégeantes. Dans plusieurs rues, les insurgés s'emparaient des maisons et perçaient les murs à coups de pioche, pour établir de longues communications qui leur permettaient d'avancer ou de faire retraite à l'abri. Ils brisaient les vitres, garnissaient les fenêtres avec des matelas et des meubles, et les plus habiles tireurs faisaient de là un feu nourri, pendant que leurs camarades chargeaient les fusils de rechange.
	Ces moyens de défense, si habilement conçus, expliquent la durée de cette lutte terrible.
	— Près de cinquante mille hommes des gardes nationales de France étaient accourus à Paris au premier bruit de l'insurrection; ils bivouaquèrent durant plusieurs jours sur les places et dans les rues.
	— En même temps une collision sanglante avait éclaté à Marseille, provoquée, comme à Paris, par les ouvriers des ateliers nationaux. Ils élevèrent des barricades, se retranchèrent dans les maisons et engagèrent par les fenêtres une vive fusillade. La garde nationale et la ligne durent assiéger ces maisons les unes après les autres. Deux cent-cinquante insurgés furent pris les armes à la main.
(28 juin)	— A Paris, plus de six mille insurgés encombrent les prisons; il y a parmi eux peu de chefs et beaucoup de soldats. L'Assemblée nationale décide qu'ils seront classés en deux catégories. Les moins coupables, composant la seconde catégorie, seront transportés provisoirement à Belle-Ile-en-Mer.
	— Le général Cavaignac monte à la tribune pour déposer la dictature que l'Assemblée nationale lui avait confiée au moment du danger.
	Le nouveau pouvoir exécutif est constitué. Le général Cavaignac en est le chef; il reçoit le titre de Président du Conseil, avec le droit de choisir les ministres. Sont nommés messieurs :
	BASTIDE, aux affaires étrangères; Le général LAMORICIÈRE, à la guerre; SÉNARD, à l'intérieur; GOUDCHAUX, aux finances; RECURT, aux travaux publics; TOURRET (de l'Allier), à l'agriculture et au commerce; BETHMONT, à la justice; CARNOT, à l'instruction publique.
	L'amiral LEBLANC est désigné pour le ministère de la marine; sur son refus, M. BASTIDE est nommé à ce ministère, et M. BEDEAU prend le portefeuille des affaires étrangères.
	— La révolution vaincue échappe à ceux qui l'avaient faite. M. de Lamartine se met à l'écart. Quant à Ledru-Rollin, il redevient l'orateur passionné du parti montagnard. Mais, dès ce moment, il n'est plus qu'un instrument entre les mains des conspirateurs; au lieu de dominer, il est dominé; au lieu de donner l'élan, il le reçoit.
(2 juillet)	— Le général Changarnier est nommé commandant en chef des gardes nationales de la Seine,
(4 juillet)	— Le général Cavaignac fait afficher sur les murs de Paris ces quelques mots : « *Les ateliers nationaux sont supprimés.* » — Signé : CAVAIGNAC.
	— Mort de Chateaubriand.

nel et agricole. L'enseignement que ce projet avait pour but d'organiser comprendrait trois degrés : les *fermes-écoles*, les *écoles régionales* et l'*institut national agronomique*. Dans chaque arrondissement de la France, il serait créé une ferme-école où seraient reçus un certain nombre d'élèves ou apprentis de seize à dix-huit ans, fils de cultivateurs ou de manouvriers, destinés à devenir eux-mêmes de petits fermiers ou métayers; l'État n'aurait pas à acheter de terres pour la fondation de ces établissements; il traiterait de gré à gré avec des propriétaires, exploitant par eux-mêmes, ayant déjà prouvé, par des résultats, leur capacité pour l'enseignement pratique, et soumis de plus à des conditions, à des garanties qui seraient déterminées par la loi ou par un règlement d'administration publique. Pour donner à ces propriétaires un intérêt à traiter avec l'État, outre les appointements (2,400 fr.) qui leur seraient alloués comme directeurs, outre le travail des élèves qui profiterait à leurs terres, ils recevraient de l'État, et par chaque élève, 175 fr., destinés à payer divers frais. De plus, ils bénéficieraient encore du travail d'un chef de pratique, d'un surveillant-comptable, d'un vétérinaire et d'un jardinier pépiniériste, attachés à chaque établissement et payés par le trésor public. C'étaient là des avantages réels et qui engageraient plus d'un propriétaire, plus d'un chef d'exploitation à offrir leurs services.

Dans les fermes-écoles, l'enseignement serait gratuit pour les élèves : bien plus, à ceux qui s'y distingueraient par leur zèle et par leur travail, il serait alloué des primes dont la plus élevée serait de 400 fr. Organisées sur ce plan, les fermes-écoles, pour un personnel moyen de trente-trois élèves, ne devraient pas coûter plus de 14,550 fr. au budget. Ce qui garantissait, d'ailleurs, la possibilité de les fonder sur ces bases, c'est que la France possédait déjà vingt-cinq établissements de ce genre, à peu près tous en voie de prospérité.

Les fermes-écoles étaient destinées à l'instruction des agents immédiats de la culture et des travailleurs ruraux. Au-dessus d'elles viendraient se placer les écoles *régionales*, c'est-à-dire correspondant aux diverses régions entre lesquelles se partagent les

Kossuth. Il y avait encore un autre chef de l'insurrection, c'était Guyon, Irlandais

— (28 janvier). Proclamation au Capitole, à Rome, de douze représentants de cette ville qui font partie de l'Assemblée constituante. Cette assemblé doit se composer de deux cent cinquante membres. L'ouverture est fixée au 5 février.

— (31 janvier). Léopold, grand-duc de Toscane, quitte Florence, devenue révolutionnaire, pour se rendre à Vienne sous le prétexte d'aller voir sa famille. C'était la fuite à Varennes, plus le succès. La république est proclamée le 13 février.

— (2 février). Les Juifs d'Ingolstadt adressent une pétition au gouvernement pour qu'à l'avenir ils ne soient plus, quant aux douanes, assimilés aux porcs, comme ils le sont depuis le moyen âge.

—(4 février). Le fameux forgeron de Gretna-Green, Henri Collins, qui a fait tant de mariages, en dépit des familles, meurt à Lamberton-Tell, en Écosse, âgé de soixante-onze ans. Pendant l'espace de vingt-trois ans, il a célébré plus de sept mille mariages. Il se faisait payer de 10 à 20 guinées pour chacun.

— (9 février). Mort d'Habeneck, célèbre chef d'orchestre de l'Opéra.

— L'Assemblée constituante romaine décrète la république et la déchéance du pape.

— (17 février). Bataille de *Kapolna*. — Les Hongrois ne tenaient pas contre un ennemi en rase campagne. Un corps tout entier passe aux Autrichiens. Dembinski est battu et contraint de fuir. Pendant le combat, Georgey avait protesté, par son inaction, contre l'attaque imprudente de Dembinski.

— (6 mars). Mazzini fait son entrée dans l'Assemblée constituante de Rome. Il y reçoit un accueil frénétique.—Le pape et le grand-duc de Toscane sont à Naples.

— (Mars). Mort de Guillaume II, roi des Pays-Bas depuis 1840.

— (20 mars). Piémont. Le maréchal Radetzky avait annoncé, par une proclamation, qu'il allait envahir le Piémont On avait pris cette publication pour une ruse de guerre. Le 20 mars, l'aile gauche de l'armée sarde, forte de vingt mille hommes, et commandée

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (6 juillet)	— Cérémonie funèbre en l'honneur des victimes de juin. Les portes Saint-Denis et Saint-Martin, la chambre des Députés, la Madeleine sont tendues de grandes draperies noires.
	— M. Carnot quitte le ministère de l'instruction publique; M. de Vaulabelle le remplace.
(15 juillet)	— M. Sibour, évêque de Digne, est appelé à l'archevêché de Paris.
(9 août)	— Par un arrêté signé Cavaignac, la suspension prononcée le 27 juin contre plusieurs journaux est levée. *La Presse*, *la Révolution*, *la Vraie République*, *l'Assemblée nationale*, etc., reparaissent.
(25 août)	— Commencement de la discussion de l'enquête sur les événements du 15 mai et du 24 juin.
(26 août)	— MM. Louis Blanc et Caussidière, dégagés de toute prévention de complicité dans les événements de juin, ne doivent être traduits en justice que comme accusés d'avoir participé à l'attentat du 15 mai. Au reste, les deux accusés, qu'on eut soin de laisser libres, purent échapper par la fuite aux poursuites immédiates de la justice.
(16 septemb.)	— La peine de mort est maintenue. Victor Hugo et le pasteur Coquerel avaient parlé éloquemment contre cette peine.
(17 septemb.)	— Élections de Paris. — Sur deux cent quarante-sept mille deux cent quarante-deux votants, le prince Louis Bonaparte obtient cent dix mille sept cent cinquante-deux suffrages. La proclamation de son nom, faite le 21 septembre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, fut accueillie par les cris de: *Vive l'Empereur! Vive Napoléon!*
(24 septemb.)	— Le prince Louis-Napoléon quitte Londres; il traverse la Hollande, et arrive à Paris, par le chemin de fer du Nord, le 25 à sept heures du soir.
(26 septemb.)	— Le prince Louis-Napoléon, élu en même temps dans l'Yonne, la Charente-Inférieure, la Moselle et la Corse, opte pour le département de la Seine. Il est admis le lendemain 27 septembre.
	— Le parti socialiste recommence une nouvelle campagne de banquets. Au banquet qui eut lieu à Paris le 26, M. Ledru-Rollin s'engage de plus en plus dans la voie nouvelle où l'entraînait la fatalité des circonstances. Son système, en finances, est de découvrir dans ses retraites l'argent qui se cache; en politique, *de faire pénétrer* la république dans les mœurs.
	Le même jour, à Toulouse, la salle du banquet est décorée en rouge: un bonnet rouge surmonte la hampe du drapeau qu'on y avait arboré. Le toast à l'Assemblée nationale et celui qui est porté au chef du pouvoir exécutif sont accueillis par des huées et des sifflets. En présence des autorités, les convives crient: *Mort aux riches! mort aux prêtres! à bas l'Assemblée nationale! vive Barbès! vive la guillotine!*
(5 octobre)	— L'abbé Sibour, évêque de Digne, prend possession de l'archevêché de Paris.
	— Le président de l'Assemblée nationale donne lecture d'une lettre du prince Louis-Napoléon, ainsi conçue :

cultures si multipliées de la France, où les chefs d'exploitation viendraient s'instruire à la fois dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et se familiariser avec les principes de l'administration rurale. A l'école régionale seraient annexées, en outre, quelques industries agricoles spéciales à la région: des sucreries dans le Nord, des distilleries dans l'Est, des magnaneries dans le Midi, etc.... Ici l'enseignement ne serait plus exclusivement pratique, il s'occuperait aussi nécessairement de théories, d'essais et d'expériences, toutes conditions qui, en pouvant compromettre les résultats généraux de la culture, rendaient indispensable l'exploitation par l'État. Le personnel des élèves, fixé approximativement à soixante par école, se composerait : 1° de vingt boursiers sortis par le concours des fermes-écoles, et, 2°, de quarante élèves admis après examen et payant une pension annuelle de 700 fr. Avec un personnel de douze professeurs, comptables ou surveillants, et une culture de 120 hectares, les dépenses d'une école régionale s'élèveraient à environ 137,000 fr., qui, diminués de 93,000 fr., produits de la culture et de la pension des élèves payants, ne laisseraient à la charge de l'État qu'une somme de 44,000 fr. Vingt écoles régionales devaient suffire aux exigences de la situation présente.

Enfin, au-dessus de ces établissements divers, s'élevait l'*Institut agronomique*, couronnement de tout ce système, destiné à fournir des professeurs aux écoles régionales, des inspecteurs à l'agriculture, des pépinières et des haras d'acclimatation pour les espèces étrangères de plantes et d'animaux, destiné enfin à être, sur une grande échelle, un laboratoire pourvu de tous les instruments et de toutes les ressources, où l'élite des savants et des agronomes pourrait, sous les yeux des élèves les plus distingués de toutes les écoles d'agriculture, tenter les expériences les plus difficiles, les plus délicates, et, au besoin même, les plus dispendieuses. Le nombre des élèves admis à suivre les travaux de l'Institut agronomique n'était pas limité au projet; mais le mode d'admission serait le concours. Vingt élèves, les premiers des écoles régionales, recevraient des bourses de 1,200 fr. à l'Institut agronomique, qui serait établi à Ver-

par le roi, passa le Tessin sur le pont entre Trecate et Buffarola, route de Novare à Milan; les Autrichiens évacuèrent Magenta sans résistance. L'armée piémontaise se dirigea, pour gagner le nord de Milan par la pointe du lac Majeur, pour aller droit à Milan par Magenta et pour gagner la contrée méridionale du Pô, par les routes de Plaisance, de Parme et de Modène. Elle s'étendait sur une ligne totale de cinquante lieues, l'aile droite occupant Voghera, Stradella, Castel-San-Giovanni, et l'aile gauche pivotant sur la route de Plaisance à Novare.

Le maréchal Radetzky, qui avait concentré ses troupes à Pavie, fit passer le Tessin, le 20 mars au soir, entre Pavie et Vigevano, à un corps de dix-huit mille hommes, six lieues plus loin que le point où, six heures auparavant, Charles-Albert avait traversé ce fleuve. Le corps d'armée principal, composé de soixante-cinq mille hommes, passa le Tessin à Pavie.

La division lombarde placée à Voghera, sous les ordres de Ramorino, était chargée de surveiller le fleuve et d'en défendre le passage. Elle resta dans une inaction coupable (un conseil de guerre condamna Ramorino à mort); seul, un bataillon de tirailleurs de six cents hommes tint, pendant cinq heures, les ennemis en échec, et dut se replier en bon ordre. A la nouvelle de ces événements, Charles-Albert se hâta de repasser le Tessin, et, au lieu de couper les derrières de l'armée autrichienne, il chercha, par un mouvement de concentration timide et maladroit, à se rapprocher de Turin.

—(21 mars). La deuxième division piémontaise, qui occupait une forte position sur la route de Garlesco, au devant de la Sforzesca, où se trouvait le quartier général, fut vivement attaquée par l'ennemi. Ces troupes, appuyées par le 2me régiment de la brigade de Savoie, résistèrent valeureusement. Plus tard les Autrichiens se portèrent contre la division cantonnée sur la route de Gambolo. Seul, le premier régiment de la brigade de Savoie soutint le choc pendant une heure, grâce à une batterie de huit pièces habilement placée. Ayant été renforcé, il contraignit l'ennemi à la re-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848	« Monsieur le président, » Élu par cinq départements, il est de mon devoir de vous informer que je suis décidé à opter pour Paris, lieu de ma naissance. » LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »
(10 octobre)	— Anthony Thouret, à propos de la validation de la nomination de Louis-Napoléon, propose de déclarer aptes à être nommés président de la république tous les descendants des familles qui ont régné sur la France. Sur une réponse du prince, Anthony Thouret retire son amendement.
(14 octobre)	— MM. Senard, ministre de l'intérieur, Recurt, ministre des travaux publics, et Vaulabelle, ministre de l'instruction publique et des cultes, donnent leur démission. Ils sont remplacés par MM. Dufaure, Vivien et Freslon. — M. Gervais, de Caen, remplace, comme préfet de police, M. Ducoux, démissionnaire.
(17 octobre)	— L'Assemblée nationale vote d'urgence la levée de l'état de siége de la ville de Paris. Décrété le 24 juin, l'état de siége avait duré près de quatre mois.
(26 octobre.)	— M. Clément Thomas, dans une violente sortie contre Louis Bonaparte, demande de quel droit le neveu de Napoléon se présente aux suffrages de la France. Le prince Napoléon Bonaparte, en l'absence de son cousin, répond à M. Clément Thomas.
(11 novemb.)	— Abd-el-Kader est transféré au château d'Amboise.
(12 novemb.)	— M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale, proclame la Constitution sur la place de la Concorde.
(20 novemb.)	— Banquet démocratique du Château-Rouge, dans lequel sont prononcés les discours les plus incendiaires. Ledru-Rollin y préside.
(1er décemb.)	— Manifeste du prince Louis-Napoléon Bonaparte.
(8 décemb.)	— Le prince Louis-Napoléon adresse au nonce apostolique la lettre suivante : « MONSEIGNEUR, » Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me » rendre complice de la conduite que tient à Rome le prince de Canino. Depuis » longtemps je n'ai aucune espèce de relation avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, » et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la sou- » veraineté temporelle du chef vénérable de l'Église était intimement lié à l'éclat » du catholicisme, comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. » Recevez, monseigneur, etc. » LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »
(10 décemb.)	— Ouverture du scrutin pour l'élection du Président de la République. 7,326,385 citoyens prirent part au vote. LOUIS-NAPOLÉON obtint 5,334,226 voix. Le général CAVAIGNAC, 1,448,107 voix. M. LEDRU-ROLLIN, 370,119 voix. M. RASPAIL, 36,226 voix. M. LAMARTINE, 19,910 voix.

sailles, dans l'enclos connu sous le nom de *Potager du Roi*, et qui présentait, en effet, grâce au voisinage des pépinières de Trianon et de Saint-Antoine, des fermes qui dépendaient autrefois de la liste civile, des haras de Versailles, etc., tous les moyens et toutes les ressources désirables pour faire de l'Institut agronomique un établissement unique dans le monde.

Tel était l'ensemble des institutions sur lesquelles le ministre proposait de fonder l'enseignement agricole en France. Le projet, légèrement amendé, fut adopté dans la séance du 3 octobre.

— (23 octobre). Vote de la CONSTITUTION de la République. Le texte de cette constitution, comprenant 116 articles, était précédé du préambule suivant :

« En présence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée nationale proclame et décrète ce qui suit :

» I. — La France, en se constituant en république, s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduée des impôts et des dépenses publiques, et de les faire parvenir tous, sans nouvelles commotions, par l'action nécessaire et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumières et de bien-être.

» II. — La République française est démocratique, une et indivisible.

» III. — Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives, et indépendants de ces lois.

» IV. — Elle a pour principe : la liberté, l'égalité et la fraternité ; elle a pour base : le travail, la famille, la propriété, l'ordre public.

» V. — Elle respecte les nationalités étrangères comme elle entend faire respecter la sienne; elle n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, ou n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

» VI. — Des devoirs réciproques obligent les ci-

traite; mais le soir du même jour, la première division et la division de réserve furent moins heureuses; l'archiduc Albert enleva Mortara, fit mille prisonniers, et s'empara de cinq pièces de canon, de dix caissons et d'une caisse militaire.

— (22 mars). Le grand quartier général fut porté à Novare, où se trouvait le roi. Un mouvement général fut ordonné sur le flanc de l'ennemi; mais pendant la nuit, plusieurs corps se débandèrent et allèrent porter l'alarme jusque dans Verceil.

— Radetzky arriva à Mortara, qu'occupait son avant-garde. L'armée piémontaise, qui, la veille, pouvait reprendre ce point mal défendu, l'attaqua alors que toute l'armée ennemie y était. Cette tentative eut le sort qu'elle méritait.

— (23 mars). BATAILLE DE NOVARE. — Cette bataille commença à onze heures et demie du matin et dura jusqu'au soir. Ce ne fut guère qu'une bataille d'artillerie.

Le maréchal attaque l'armée piémontaise entre Verceil et Novare.

Le centre et la droite, ralliés sous les murs de Novare, luttèrent jusqu'au soir, mais ne purent rétablir le combat. Le roi Charles-Albert, constamment exposé aux boulets, eut plusieurs personnes tuées auprès de lui. Le duc de Savoie et le duc de Gênes y déployèrent une brillante valeur. A huit heures du soir le roi se décida à traiter. Les Piémontais perdirent trois à quatre mille hommes, mis hors de combat, deux généraux, cent soixante officiers supérieurs, douze canons, un drapeau et trois mille prisonniers. Les Autrichiens eurent deux mille cinq cents hommes tués ou blessés, dont plusieurs officiers.

A la suite de cette bataille, le roi Charles-Albert abdiqua en faveur du duc de Savoie. Un armistice s'ensuivit, et bientôt on signa les préliminaires d'une paix par laquelle le Piémont renonçait à toutes ses prétentions sur la Lombardie, sur les États de Parme, de Modène, etc., et enfin une forte contribution de guerre devait être payée à l'Autriche pour les frais de la campagne.

— (27 mars). Les chambres prussiennes décrètent que le titre d'empereur sera héré-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1848 (20 décemb.)	— Le Président de l'Assemblée, M. Marrast, proclame le Président de la République en ces termes :

« Attendu que le citoyen CHARLES-LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, né à Paris, remplit toutes les conditions d'éligibilité fixées par l'article 44 de la Constitution ;

» Attendu que, par suite du scrutin ouvert dans toute l'étendue de la République, le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte a réuni la majorité des suffrages ;

» Vu les articles 47 et 48 de la Constitution ;

» L'Assemblée nationale le proclame Président de la République française, depuis le présent jour jusqu'au deuxième dimanche de mai de l'année 1852. »

Puis il invita Louis-Napoléon Bonaparte à monter à la tribune pour prêter le serment voulu par la Constitution.

Le même jour, le Président de la République constitue ainsi son ministère :

MM. ODILON BARROT, à la justice, président du conseil, en l'absence du Président de la République ;
DROUYN DE L'HUYS, aux affaires étrangères;
LÉON DE MALLEVILLE, à l'intérieur;
RULHIÈRES, général de division, à la guerre;
DE TRACY, à la marine et aux colonies;
DE FALLOUX, à l'instruction publique et aux cultes ;
BIXIO, à l'agriculture et au commerce ;
HIPPOLYTE PASSY, aux finances.

Ce ministère était presque entièrement composé de membres de l'ancienne opposition.

— Lors de l'élection du 10 décembre, la défaite des socialistes fut complète. Devant le spectacle de leur faiblesse, ils sentirent le besoin de s'unir : le socialiste, le républicain extrême firent alliance. Vaincus dans la rue, ils essayèrent la révolution par la propagande. Le journal *le Peuple*, tiré à un grand nombre d'exemplaires, fut lancé dans les casernes. Entre leurs mains, le suffrage universel devint une arme puissante; on opposa aux noms connus des chefs les noms obscurs de quelques sous-officiers. La tactique était habile, l'armée s'y laissa prendre. Les sous-officiers portés sur la liste socialiste passèrent; ils devinrent des hommes célèbres; la persécution en fit des martyrs. Ce fut une guerre pleine de mensonges que la guerre des élections pour l'Assemblée législative.

— Le maréchal Bugeaud est nommé commandant en chef de l'armée des Alpes; le colonel de gendarmerie Rébillot est nommé préfet de police; le général Changarnier est nommé au commandement de *toutes les forces* stationnées dans la première division militaire.

(24 décemb.) — Le Président passe la revue de la garde nationale.

1849 (4 janvier) Réception, comme gouverneur des Invalides, du prince Jérôme, frère de l'empereur.

(20 janvier) — L'Assemblée nomme M. Boulay de la Meurthe VICE-PRÉSIDENT de la République française.

(26 janvier) — Les journaux et les clubs continuent leurs attaques contre le Président de la République. Le journal *le Peuple*, rédigé par Proudhon, est saisi pour un article

Religion, Législation, Statistique

toyens envers la République et la République envers les citoyens.

» VII. — Le citoyen doit aimer la patrie, servir la République, la défendre même au prix de son sang, participer aux charges de l'État en raison de sa fortune. Il doit s'assurer, à lui et aux siens, par le travail, des moyens d'existence, et par la prévoyance, des ressources pour l'avenir; il doit concourir au bien-être commun en secourant fraternellement autrui, et à l'ordre général en observant les lois morales et les lois écrites qui régissent la société, la famille et l'individu.

» VIII. — La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant des travaux dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, les moyens d'existence à ceux qui sont hors d'état de travailler.»

La Constitution, dont le texte venait à la suite de ce préambule, proclamait l'abolition de la peine de mort en matière politique, de l'esclavage, de la confiscation; elle consacrait le droit d'association, la liberté de l'enseignement; elle supprimait les titres de noblesse.

Le pouvoir législatif devait être exercé par une assemblée unique. Le nombre total des représentants du peuple serait de 750 (art. 20 et 21). Ce nombre s'éleverait à 900 pour les assemblées appelées à réviser la Constitution (art. 22).

Le pouvoir exécutif était exercé par un citoyen qui avait le titre de président de la République (art. 43). Le président de la République devait être élu pour quatre ans et n'était rééligible qu'après un intervalle de quatre ans (art. 45).

Il y avait un vice-président de la République nommé par l'Assemblée nationale sur la présentation de trois candidats, faite par le président de la République (art. 70).

Il y aurait un conseil d'État dont le vice-président de la République serait de droit président. Les membres de ce conseil seraient nommés par l'Assemblée pour six ans (art. 71 et 72).

Synchronismes, etc.

ditaire. Une députation officielle est chargée d'aller offrir à Frédéric-Guillaume la couronne d'Allemagne.

Protestation en forme de l'Autriche.

— (28 mars). Déclaration signée par cent huit députés autrichiens et bavarois.

« Considérant que l'Assemblée nationale a reçu du peuple allemand la mission de faire une constitution pour toute l'Allemagne, mais que la résolution prise hier, relativement au chef de l'empire, menace l'Allemagne d'une funeste division;

» Considérant que le mandat de l'Assemblée ne s'applique qu'à la constitution elle-même, et non à l'élection d'une dynastie impériale;

» Considérant que la prompte résolution sur le chef de l'Empire a annulé la décision qu'avait prise l'Assemblée nationale de négocier avec le gouvernement impérial autrichien sur les rapports de l'Autriche avec l'Allemagne;

» Les soussignés déclarent qu'ils ne se sont pas considérés comme autorisés à prendre part à l'élection d'un empereur héréditaire d'Allemagne, laquelle a eu lieu aujourd'hui, et qu'ils repoussent toute responsabilité des conséquences de cette résolution et de cette élection.

» Francfort-sur-le-Mein, 28 mars 1849. »

— (14 avril). Kossuth fait décréter par la diète de Debreczin l'indépendance de la Hongrie et de la Transylvanie, et la déchéance de la maison de Hapsbourg-Lorraine. Il se fait nommer président du nouvel État.

— (16 avril). Contre-révolution en Toscane. Le grand-duc est rappelé.

— (12 mai). Mort de la célèbre madame Récamier, amie de Chateaubriand et de Ballanche.

— (Mai). Succès des Hongrois. Le quartier général autrichien a reculé jusqu'à Presbourg, à quelques lieues de Vienne. L'armée impériale se reconstitue. — Manifeste de l'empereur de Russie annonçant l'intervention armée (plus de vingt mille Polonais prennent part à l'insurrection).

— (10 juin). Mort du maréchal Bugeaud.— Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie,

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1849	dont voici un passage : « Incapacité de naissance, ambition de bas étage, personnification de toutes les idées réactionnaires... Louis Bonaparte, élu sans titre à la présidence de la République, conspire avec toutes les coteries monarchiques... traître revêtu de la plus haute fonction de l'État... il organise la banqueroute sociale et la misère du peuple par l'obstination calculée de son gouvernement à résister à toute réforme financière et économique... La réaction n'allait pas assez vite au gré de Louis Bonaparte, il a osé défier l'Assemblée, défier la révolution en signifiant aux représentants l'ordre de se dissoudre. Eh bien! la révolution a relevé le gant, le cartel est accepté ; à lundi le combat. Que l'Assemblée ose compter sur elle-même, et la victoire ne sera pas un seul un instant douteuse. Louis Bonaparte a posé la question de la dissolution de l'Assemblée, à la bonne heure! Lundi prochain, l'Assemblée posera, à son tour, la question de la démission du Président. Que les représentants se souviennent lundi de la République et de leur propre dignité, et, en un tour de scrutin, l'élu de cinq millions cinq cent mille suffrages ne sera plus que le bras, l'organe de l'Assemblée. Le Président de la République ne sera que le président du conseil des ministres... Alors, s'il reste à Louis Bonaparte quelque sentiment de dignité personnelle, son devoir est tout tracé : il n'aura plus qu'à résigner ses pouvoirs. »
(26 janvier)	— Une société secrète s'organise sous le nom de *Solidarité républicaine*. Les démagogues protestent contre un vote de l'Assemblée qui renvoie les accusés du 15 mai devant la haute cour réunie à Bourges. Au nom du peuple de Paris, ils engagent les accusés à récuser cette juridiction.
(27 janvier)	— Une demande de mise en accusation contre le ministère est déposée par Ledru-Rollin, attendu la politique anti-républicaine des ministres et la présentation du projet de loi sur la suppression des clubs. De leur côté, les journaux montagnards publient une protestation pour le même objet.
	— Une émeute projetée au cours de M. Lerminier, au collége de France, est réprimée.
(29 janvier)	— Cette journée est pour Paris pleine de vives émotions. Plusieurs sociétés secrètes s'étaient constituées en permanence pendant la nuit, et le gouvernement avait découvert un complot dans les rangs de la garde nationale mobile ; M. Aladenize, l'un des officiers compromis dans cette affaire, est enfermé à l'Abbaye. Quatre autres commandants de ce corps sont également arrêtés. Il suffit de jeter un coup d œil sur le déploiement considérable de forces que présentent les rues de Paris pour se convaincre que l'émeute sera écrasée si elle ose se montrer. A deux heures, le Président de la République, suivi de quelques dragons seulement, parcourt le front des troupes. Il est reçu partout avec le plus grand enthousiasme. Le complot déjoué avait, dans les départements, les ramifications les plus étendues, entre autres dans celui de la Côte-d'Or. Les émeutiers attendaient de Paris un signal.
	On arrête M. d'Alton-Shée et M. Forestier, colonel de la 6e légion, et quelques autres.
(3 février)	— Désordres graves à Cette, à l'occasion de la suppression d'un bonnet rouge qui surmontait un arbre de liberté. — Pillage et incendie.
(24 mars)	— Deux corvettes françaises, commandées par M. Rocknaye, châtient vigoureu-

Religion, Législation, Statistique.

L'art. 110 déterminait le mode suivant lequel il serait procédé à la révision de la Constitution, dans le cas où l'Assemblée nationale, pendant la dernière année d'une législature, aurait émis le vœu que la Constitution fût modifiée en tout ou en partie.

— (13 décembre). Le décret du 9 mars 1848, qui suspend l'exercice de la contrainte par corps, cesse d'avoir son effet. La législation antérieure sur la contrainte par corps est remise en vigueur avec des modifications.

1849 (21 janvier). Arrêté qui reconstitue les vingt-cinq bataillons de la garde nationale mobile en douze bataillons.

— (5 février). BANQUE DU PEUPLE, représentée par Proudhon comme devant être l'organe spécial de la circulation du crédit.

Capital, 5 millions de francs en actions de 5 fr. ne portant pas d'intérêt. — Émission de billets.— Escompte du papier de commerce à deux signatures. — Escompte des commandes et factures acceptées.—Avances sur consignations. — Crédits à découvert sur cautions. — Avances sur hypothèques.

Cette banque fut dissoute le 12 avril par suite de la condamnation de Proudhon.

— (14 février). Loi relative à la dissolution de l'Assemblée nationale et à la convocation de l'Assemblée législative.

— (27 février). La Chambre fixe à 9,000 fr. par an l'indemnité accordée aux représentants.

— (Avril). SOCIÉTÉS SECRÈTES et CLUBS.—Projet de loi présenté à l'Assemblée constituante pour l'*interdiction* des CLUBS. — La réorganisation et la multiplication des sociétés secrètes date de ce jour-là. On voulut continuer dans les ténèbres l'œuvre qu'on ne pouvait plus poursuivre au grand jour. Depuis le mois de janvier de cette année, il existait une association intitulée la *Solidarité républicaine*, présidée par le représentant Martin Bernard, qui avait ses bureaux rue Coquillière, 15, et rue des Bons-Enfants, 1. Elle eut en très-peu de temps des ramifications à Marseille, à Tarascon, à Orange, à Nîmes, etc,

Synchronismes, etc.

naquit à Limoges, le 15 octobre 1784. Son père, Jean-Ambroise Bugeaud, chevalier, seigneur de la Piconnerie, était un gentilhomme périgourdin; sa mère, Françoise de Sulton de Clonard, appartenait à l'une des plus illustres familles de l'Irlande. Il fit ses premières campagnes comme simple grenadier vélite. D'abord appelé au camp de Boulogne, en 1805, il fit partie de la grande armée, gagna les galons de caporal à Austerlitz, et l'année suivante il était sous-lieutenant au 64me de ligne. Après avoir fait les campagnes de Prusse et de Pologne, il servit en Espagne, d'abord comme lieutenant adjudant-major, puis comme capitaine des voltigeurs, ensuite comme capitaine de grenadiers dans le 116me de ligne. Souvent il mérita d'être mis à l'ordre du jour de l'armée. Sa belle conduite au siége de Tortose lui valut le grade de chef de bataillon. Le maréchal Suchet signale, presque à chaque page de l'*Histoire de l'armée d'Aragon*, l'intrépidité et l'intelligence de la guerre du commandant Bugeaud.

Dans l'hiver de 1813 à 1814, il commandait les avant-postes de l'armée sur les bords du Llabregat : au moyen d'une combinaison stratégique, il défendit sa position menacée par des forces infiniment supérieures, enleva plusieurs détachements ennemis, et entre autres un escadron entier de hussards noirs anglais, et soutint, avec une poignée de braves, le choc de quatorze mille hommes. Lors de la bataille de Toulouse, il était à Narbonne, colonel du 14me de ligne.

En 1815, il fut envoyé à l'armée des Alpes sous les ordres du maréchal Suchet, qui lui confia le commandement de son avant-garde.

Le 15 juin, il prit un bataillon de chasseurs piémontais, dans le village de Saint-Pierre-d'Albigny. Le lendemain, il mit en déroute une brigade piémontaise sur laquelle il fit deux cents prisonniers. Le 25, il détruisit un bataillon ennemi à Moustier; le 27, il défit complétement une avant-garde autrichienne. La nuit suivante, on lui remet le bulletin de la bataille de Waterloo, qu'il lit à ses soldats réunis, auxquels il fait prêter un nouveau serment de fidélité. Tout à coup on lui annonce la présence des Autrichiens; Bugeaud avec

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1849	sement les populations indigènes de Rio-Nunez (côte occidentale d'Afrique) et leur chef Majoré, auteur de vexations contre les Européens.
(3 avril)	— La haute cour de justice de Bourges rend son arrêt dans l'affaire du 15 mai. Six accusés sont acquittés, deux sont condamnés à la déportation; ce sont : Barbès et Albert; Blanqui est condamné à dix ans, Sobrier à sept, Raspail à six. Six accusés contumaces sont condamnés à la déportation.
(6 avril)	— Transport à Doullens de Barbès, Martin dit Albert, Blanqui, Sobrier, Raspail, Flotte et Quentin, condamnés par la haute cour de justice pour l'attentat du 15 mai.
(11 avril)	— La *Banque du Peuple* de Proudhon entre en liquidation. Depuis l'ouverture de la souscription elle n'avait pas réalisé 18,000 fr.
(16 avril)	— Le projet d'intervention dans les affaires d'Italie est adopté à la majorité de trois cent quatre-vingt-huit voix contre cent soixante-une. L'expédition de Rome eut trois buts : maintenir la légitime influence de la France en Italie; assurer à la papauté toute son indépendance et sa liberté; garantir le pouvoir pontifical contre le retour des abus du vieux régime.
(17 avril)	— Le général Oudinot est nommé commandant du corps expéditionnaire qui va débarquer en Italie.
(26 avril)	— Occupation de Civita-Vecchia par le général Oudinot.
(1er mai)	— Un banquet démocratique avait été organisé à Moulins. Sept à huit cents individus, enfants, femmes, s'étaient réunis pour recevoir Ledru-Rollin, qui devait présider le banquet. Aux cris de *Vive la Montagne! vive Ledru-Rollin!* la foule qui entourait la maison répondait par des cris de *Vive Napoléon! A bas l'agitateur! à bas les fainéants! à bas les rouges! à bas les quarante-cinq centimes!* C'étaient les paysans, les ouvriers qui les poussaient. Le banquet fut envahi, les drapeaux furent lacérés, et Ledru-Rollin n'eut que le temps de s'évader. Malheureusement pour lui, sa voiture traversa la place de l'Hôtel-de-Ville; les chevaux furent arrêtés, les glaces de la voiture brisées, et ce ne fut que grâce à l'intervention de la garde nationale que Ledru-Rollin put s'échapper sain et sauf, au milieu des huées et des imprécations.
(9 mai)	— Ledru-Rollin, s'appuyant sur les dépêches reçues jusqu'à ce jour de l'armée d'Italie, demande la mise en accusation du Président de la République et des ministres, et une résolution formelle de l'Assemblée consacrant la reconnaissance de la république romaine. Cette proposition est repoussée.
	— Le journal *la Démocratie Pacifique* dénonce une conspiration imaginaire du Président de la République, avec des détails tellement circonstanciés, que M. Crémieux croit devoir la dénoncer au pouvoir exécutif. M. Considérant invoque à la tribune, comme preuve principale, des mouvements de troupes et l'arrivée à Paris de quarante infirmiers, appelés pour les cruelles éventualités du combat. « *Vous avez menti!* lui crie Pierre Bonaparte d'une voix éclatante, *vous avez menti* en disant que le Président conspire contre la république. »
(28 mai)	— Ouverture de l'Assemblée législative, sous la présidence d'âge de M. Kératry. Vers six heures et demie, une bande de quinze cents hommes entoure le palais aux cris de *Vive la sociale! vive l'amnistie!* Les cavaliers dégagent les avenues. Plusieurs arrestations sont faites.

Religion, Législation, Statistique.

De nombreuses condamnations judiciaires amenèrent la destruction de cette vaste association; mais l'œuvre se poursuivit néanmoins, et les années 1850 et 1851 virent la France se couvrir de sociétés secrètes ou d'affiliations qui avaient avec les sociétés publiques des relations plus ou moins étroites. Il n'est pas de ville en France qui n'ait compté une ou deux de ces affiliations, et le nombre total dépassait plusieurs milliers.

A la fin de 1849, les chefs de clubs établirent, dans chacun des quatorze arrondissements de la Seine, un comité dont les délégués, réunis au comité supérieur, constituèrent le *gouvernement révolutionnaire du socialisme.*

Ce comité directeur fut en rapport d'une part avec Lyon et les grandes villes de l'intérieur, et de l'autre avec Londres, la Suisse et l'Italie.

Dans l'organisation parisienne, il convient de distinguer les sociétés en correspondance avec Paris et celles qui se groupaient autour des centres secondaires suivants : Lille, Reims, Rouen, Nancy, Colmar et Nevers. Ces sociétés, organisées sur le même plan que le carbonarisme, étaient divisées en sections de onze membres.

A la fin de 1849, il n'y avait pas moins de soixante sociétés politiques à Lille ; il y en avait un nombre considérable à Tourcoing et à Roubaix, et quelques-unes à Douai; elles étaient en correspondance avec Saint-Quentin et Vervins. Mais à partir de 1850, elles n'ont plus fait que végéter. Reims était le centre d'un groupe bien plus important que celui de Lille. Les sociétés de cette ville correspondaient avec Réthel, Charleville, Vouziers et Sédan. Leur décadence a été rapide.

Celles de la Seine-Inférieure ont fait preuve d'une vitalité plus grande, ainsi que l'attestent de nombreuses saisies de papiers, de poudre et d'armes opérées dans le courant de 1851. Ces sociétés étaient subdivisées en décuries, sous la direction de délégués de Paris.

Les mêmes essais ont été faits dans la Lorraine, mais c'est en Alsace que les campagnes ont été attaquées avec le plus de succès.

Nevers et tout le département de l'Yonne étaient des foyers de carbonarisme et de socialisme. La

Synchronismes, etc.

dix-sept cents hommes, repousse dix mille ennemis, leur tue deux mille hommes et fait neuf cent soixante prisonniers.

De 1815 à 1831, le guerrier cultiva les champs; il apprit et enseigna l'agriculture.

En 1831, il fut nommé maréchal de camp, et bientôt après député de Périgueux.

En 1833, il fut chargé de la triste mission de garder la duchesse de Berry à la citadelle de Blaye, mission dont il s'acquitta avec autant de fermeté que d'égards.

En avril 1834, il prit une part active à la répression de l'émeute; mais il repoussa toujours avec une invariable énergie une participation quelconque aux massacres de la rue Transnonain.

Le 6 juin 1836, il débarqua en Afrique pour y vaincre les Arabes et Abd-el-Kader à la bataille de Sikkakh, et y conquérir, par une suite de succès brillants, le grade de lieutenant-général (25 août 1836).

En 1837 il fut envoyé en Afrique pour y faire le traité de la Tafna, et en 1840 il fut nommé gouverneur général de l'Algérie.

C'est à lui que la France doit la paisible possession de ce pays. Pendant les sept années de son gouvernement, il vainquit les ennemis de la France, fit aimer l'ordre et le calme aux tribus turbulentes que le premier cri de guerre coalisait contre nous, et s'en fit vénérer.

Le général Bugeaud fut nommé maréchal de France le 17 juillet 1843.

Le 14 juillet 1844, il gagna, sur l'empereur de Maroc, la bataille d'Isly, qui fut la consécration de la conquête. A la suite de cette victoire, il fut fait duc d'Isly. Le 15 décembre 1845, il s'embarqua pour la France, où il passa un congé de trois mois, revint à Alger le 17 mars 1846, acheva la soumission du pays par une grande expédition contre la Kabylie, et continua de travailler avec succès à l'œuvre de la colonisation.

Mécontent de se voir contrarié dans l'exécution de ses plans, il rentra dans ses foyers en juin 1847. Appelé par Louis-Philippe dans la nuit du 23 au 24 février 1848 au commandement de la force armée, il se vit retirer son commandement peu d'heures après, au mo-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1849 (1er juin) (11 juin)	— L'Assemblée nationale choisit pour son président M. Dupin aîné.
	— Ledru-Rollin fait, à son point de vue, à l'Assemblée législative, l'historique de la question romaine. Il apostrophe avec une véhémence sans égale le ministère, auquel il reproche d'avoir au front *une tache de sang*. « La Constitution a été violée, s'écrie-t-il, nous la défendrons par tous les moyens possibles, *et même par les armes !* » Aussitôt un tumulte effroyable éclate dans l'Assemblée.
(12 juin)	— Ledru-Rollin, Considérant et Félix Pyat rédigent une proclamation au nom de la Montagne. En voici quelques passages :

« AU PEUPLE FRANÇAIS.

» Le peuple seul est souverain. Les délégués du peuple, quels qu'ils soient, le Président de la République, les ministres, les représentants eux-mêmes, ne reçoivent et ne conservent leur mandat qu'à la condition d'obéir à la Constitution. Quand ils la violent, leur mandat est brisé... Or, le Président de la République a déclaré la guerre à Rome sans le consentement de l'Assemblée nationale... il a employé les forces de la France contre la liberté du peuple romain... Cette double violation de la Constitution est éclatante comme la lumière du soleil... Dans cette conjoncture, que doit faire la minorité ? Après avoir protesté à la tribune, elle n'a plus qu'à rappeler au peuple, à la garde nationale, à l'armée, que l'article 110 confie le dépôt de la Constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français, etc. »

A la suite de cette proclamation devait paraître, le lendemain, une autre pièce qui révélait l'accord des forces diverses de la démocratie socialiste :

« AU PEUPLE.

» Le Président de la République et les ministres sont hors la Constitution. La partie de l'Assemblée qui s'est rendue leur complice par son vote s'est mise hors la Constitution. La garde nationale se lève ! les ateliers se ferment ! Que nos frères de l'armée se souviennent qu'ils sont citoyens, et que, comme tels, le premier de leurs devoirs est de défendre la Constitution. Que le peuple entier soit debout !... Vive la République ! vive la Constitution !

» *Le Comité de la Presse républicaine ;*
» *Le Comité Démocratique Socialiste ;*
» *Les Délégués du Luxembourg ;*
» *Le Comité des Écoles*, etc. »

(13 juin) 2 h. 1/2 à 11	— Rassemblements nombreux aux environs du Château-d'Eau. M. Lacrosse, ministre des travaux publics, passant sur le boulevard suivi d'une ordonnance, est reconnu et entouré. On veut le contraindre à crier : *Vive la République romaine ! à bas le Président !* il crie : *Vive la République française ! vive le Président !* On saisit la bride de son cheval ; un homme lui crie : « Vous venez voir si c'est une émeute ; c'est une révolution. Votre Président et vous, vous irez à Vincennes ! » Aux menaces succèdent les violences, et ce n'est qu'à grand'peine, les habits déchirés, qu'avec le secours de M. Gent, ancien représentant de la gauche, le ministre parvient à échapper à ces furieux.

La colonne se forme autour du Château-d'Eau. M. Étienne Arago, en uniforme de

Religion, Législation, Statistique.

basse Bourgogne flottait entre Lyon et Paris, mais la Haute-Saône, le Jura, l'Ain, la Loire, la Haute-Loire et toute la rive orientale du Rhône étaient sous la direction immédiate de Lyon. L'organisation lyonnaise, moins vaste peut-être, était plus forte que l'organisation parisienne.

A Lyon, on rencontre quatre organisations antérieures à 1848, et qui ont persisté jusqu'à 1853; ce sont :

1° Les *Mutuellistes*, établis en 1830 ; vingt-cinq à trente mille affiliés. — Rhône, Ain et Isère.

2° La *Société des droits de l'Homme*, 1830, six mille affiliés. — Rhône, Ain, Isère et Jura.

3° Les *Carbonari*, 1834, cinq à six mille affiliés. — Rhône, Isère et Jura.

4° Les *Voraces*, 1846, recrutés d'éléments impurs ; huit mille affiliés. — Rhône, Isère et Ain.

Ces quatre sociétés secrètes ont subi un travail de transformation.

A côté des sociétés secrètes, il convient de placer des associations, industrielles en apparence. On en comptait un grand nombre qui relevaient d'un comité directeur.

En Algérie, c'était la charbonnerie qui dominait. A la fin de 1850 il y avait à Alger trois sociétés secrètes. A Oran, la société des *Enfants de Carthage* était divisée en ventes de dix individus chacune. Dix ventes formaient un décastère. Les décastères étaient sous la direction des ventes suprêmes, relevant elles-mêmes d'un comité directeur établi en France. Chaque sociétaire était astreint à un uniforme, composé d'une blouse avec un capuchon, à la possession d'armes et au payement d'une cotisation mensuelle.

Telle est l'extension qu'avaient prise, en deux ou trois ans, les sociétés secrètes. Cet aperçu est très-loin d'être complet. Il faudrait prendre une à une chacune des villes de France. Dans tel arrondissement du Midi, d'une faible population et peu étendu, on comptait jusqu'à trente-huit sociétés secrètes. Les centres principaux du mouvement révolutionnaire étaient Paris, Lyon, Grenoble, Aix et Montpellier. En définitive, les résultats acquis en ce qui concerne les sociétés secrètes peuvent se résumer ainsi :

Synchronismes, etc.

ment où il prenait des mesures énergiques pour sauver la monarchie de 1830.

Quelques jours après l'élection du président de la République, il fut nommé général en chef de l'armée des Alpes, qui applaudit à ce digne choix.

Le maréchal Bugeaud avait paru aux premières séances de l'Assemblée législative. On a cité les derniers mots qu'il a prononcés à la tribune; ce fut pour calmer un effroyable orage parlementaire. « *Les majorités*, s'écria-t-il, *sont tenues à plus de modération que les minorités.* »

Atteint du choléra, il mourut le 10 juin à six heures trente-cinq minutes du matin. Son corps repose aux Invalides.

— Mort du célèbre compositeur KALKBRENNER.

— (28 juin). Prise de Raab par l'armée impériale. L'empereur avait conduit lui-même le premier corps à l'assaut.

— (16 juillet). Quarante mille Hongrois sont défaits à Waitzen par les Russes commandés par Paskewitch.

— (28 juillet). Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, meurt à Oporto de la maladie qui le minait depuis le désastre de Novare.

—Mort du maréchal MOLITOR, grand chancelier de la Légion d'honneur, vainqueur de Schwitz, de Mutten et de Glaris. Maréchal de France en 1823. Agé de soixante-dix-neuf ans.

— (13 août). GEORGEY se rend au corps russe du général Rudiger. Les généraux Bem et Guyon, suivis de deux mille cavaliers, se dirigent vers les frontières de Turquie, où Dembinski, Kossuth, les débris de la légion polonaise et quelques milliers de Hongrois avaient déja cherché un asile. En quelques jours, plus de soixante mille prisonniers et plus de deux cents pièces de canon tombèrent entre les mains des vainqueurs. Les forteresses de Peterwardein et de Komorn restaient encore aux mains des insurgés. Georgey leur avait envoyé l'ordre de se rendre. Peterwardein se rendit le 6 septembre; Komorn, qui renfermait les masses d'officiers autrichiens déserteurs, ne se rendit que le 2 octobre.

— (24 août). PRISE DE VENISE. — A l'époque du soulèvement de 1841 contre la domination

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1849 (13 juin)	chef de bataillon de la garde nationale, l'organise et la dirige. La colonne s'ébranle. Au boulevard Bonne-Nouvelle elle veut désarmer un poste; le sergent Terré, du 18e léger, déconcerte par sa contenance ceux qui lui font une sommation.
	On peut évaluer à sept ou huit mille le nombre des individus faisant partie de la colonne. Venaient ensuite les curieux. Le cri général, la décoration de la manifestation était : *Vive la Constitution!* mais les hommes qui en faisaient partie disaient à ceux qui les interrogeaient : « Nous allons en finir avec Bonaparte et avec l'Assemblée. »
1 heure	La tête de la manifestation venait de dépasser la rue de la Paix, dans la direction de la Madeleine ; vers une heure, le général Changarnier était arrivé dans cette rue, suivi d'une triple colonne de gendarmes mobiles, de dragons et de chasseurs à pied. En ce moment, les troupes débouchent sur le boulevard, coupent en deux la manifestation, faisant face à droite et à gauche à l'attroupement. Les sommations sont faites et les divers corps s'élancent. Des charges vigoureuses refoulent de la chaussée et de la contre-allée des boulevards la masse qui se reforme en fuyant par groupes compactes. Quelques exaltés se jettent à genoux devant les soldats en criant : « Tirerez-vous sur vos frères? » La troupe s'avance toujours, poussant en avant ceux qui font obstacle. Alors se font entendre sur quelques points les cris : *Aux armes!* des pierres sont lancées sur la troupe. Au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin, un coup de pistolet part; un chasseur est frappé d'un coup de poignard et blesse son agresseur. Quelques-uns veulent brûler la devanture de la boutique d'un armurier; on essaye de construire des barricades, des voitures sont renversées, des chaises amoncelées, des pavés remués, mais la rapidité de la troupe rend tous ces efforts inutiles.
	Dispersée sur les boulevards, la manifestation se répand dans les rues aux cris de : *Vive la Constitution ! aux armes !* Les troupes font halte à la Porte Saint-Denis. Quelques hommes postés dans la petite rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle ont tiré des coups de feu sans résultat sur l'état-major du général en chef.
	Cependant vingt-neuf représentants de la Montagne se réunissaient rue du Hasard, n° 5, et l'artillerie de la garde nationale à son état-major, au Palais-National. On comptait sur l'assistance armée de la légion tout entière, composée de douze à quinze cents hommes: trois cents environ se trouvèrent au rendez-vous. Une sorte de revue est passée par Ledru-Rollin et les autres représentants présents. Quelques armes sont chargées, et la nouvelle de la dispersion de la colonne du boulevard étant arrivée, on se dispose à se rendre au Conservatoire des Arts-et-Métiers. Les artilleurs se forment en colonne. Le colonel Guinard leur fait une allocution qui se termine par ces mots : « Que ceux qui partagent mes opinions me suivent; que les autres se retirent. » La moitié des artilleurs disparaissent. Les représentants Ledru-Rollin, Boichot, Rattier, Gambon marchent en tête de la colonne; la population garde sur leur passage un morne silence.
2 heures	On arrive au Conservatoire. Ce lieu avait été choisi comme centre avéré de l'insurrection depuis le 29 janvier. Un poste de quinze voltigeurs du 1er léger était établi à l'entrée du Conservatoire. Le sergent Rattier les somme, en se faisant connaître, de livrer leurs cartouches; le sergent s'y refuse et se retire avec ses hommes, trop inférieurs en nombre, dans une cour intérieure. Ledru-Rollin se pré-

Religion, Législation, Statistique.

1° Une très-grande partie de la France était couverte, comme d'un réseau, d'un nombre immense de sociétés secrètes, les unes se cachant dans l'ombre, les autres usurpant le masque de sociétés de bienfaisance.

2° Ces sociétés étaient affiliées entre elles par des commis-voyageurs ou agents secrets traversant le pays en tout sens et y maintenant une continuelle agitation. Les affiliations étaient établies par les signes de reconnaissance, par les sceaux, par les serments et formules d'initiation, par les mots d'ordre uniformes.

3° Les sociétés secrètes établies en France étaient soumises à la direction de comités centraux de Paris, Lyon, Londres, et étaient en rapport avec les réfugiés politiques établis en Suisse.

4° La démocratie militante était enrégimentée et pourvue d'armes de guerre pour assurer le succès de ses projets.

Le mot anglais *club* signifie proprement *massue;* club-law, force; club-compagny, *coterie, société, association.*

Dans le langage usuel, au lieu de club-compagny, on dit simplement *club.*

Le premier club fondé à Paris fut le club patriotique (1782). Il était défendu d'y parler du gouvernement et de la religion. En 1785 fut fondé le *club des Américains* ou de *Boston*, qui siégeait au Palais-Royal ainsi que celui des *Arcades.*

Le premier club politique fut le *club Breton*, qui s'appela depuis le *club des Jacobins*; il s'ouvrit en 1789.

Les plus célèbres qui viennent ensuite sont le *club des Feuillants*, composé de jacobins dissidents. A ce club succéda, lors de sa dispersion, le *club de Clichy*, composé d'anciens émigrés et des clubistes des feuillants; le *club des Cordeliers*, qui représentait l'insurrection permanente : Marat y était tout-puissant; le *club des Enragés;* la *Société fraternelle*, fondée en 1791 par Tallien, etc.

Sous le Directoire, il y eut le *club du Manége*, fermé sur une motion de Sieyès; le *club du Panthéon*, le *club Français*, le *club Électoral*, composé d'hommes compromis.

Aucun club ne put se former sous le Consulat,

Synchronismes, etc.

autrichienne en Italie, Venise, au lieu de se donner au roi de Piémont, s'était érigée en république. Les victoires des Autrichiens avaient bien pu lui donner la Vénétie, mais la ville restant, refusant toute soumission à ses anciens dominateurs, le 15 avril 1849, la flotte autrichienne quitta Trieste pour aller former le blocus de cette ville. Le 25 avril, quelques canonades commencèrent du côté du fort de Malghera; afin de mieux organiser la résistance, le président Manin fut investi de pouvoirs illimités.

Le 19 avril, le port fut bloqué par l'escadre autrichienne.

Le 6 juillet, l'attaque contre le fort *San-Secondo* et la batterie du chemin de fer échoua, malgré la valeur des Autrichiens. Ceux-ci ne se découragèrent pas, mais ils firent plutôt un blocus qu'un siége; grâce à leur surveillance, ils empêchèrent les secours et les provisions d'entrer dans Venise, et bientôt la ville se vit réduite aux dernières extrémités.

Aucun siége des temps modernes ne pourrait être comparé à celui-ci pour la disette qui régna dans Venise, et peut-être même faudrait-il remonter, pour se faire une idée de cette pénurie, jusqu'au siége de la Rochelle, sous Louis XIII.

Après avoir vu massacrer ses amis dans divers engagements contre les Autrichiens, Garibaldi, trompant miraculeusement leur surveillance, arriva presque seul à Venise. Il assista aux derniers efforts de cette reine de l'Adriatique. Venise, abandonnée de tous depuis une année, isolée dans ses lagunes, après avoir repoussé toutes les attaques, après avoir enduré la famine sans murmurer, Venise dut enfin plier, non sous les bombes, mais sous le découragement qui la saisit en apprenant la soumission de la Hongrie. Elle capitula donc plutôt par lassitude et sous l'influence du choléra, de la famine, que forcée par la valeur des Autrichiens.

Le 24 août, les bataillons lombards, commandés par Meneghetti, quittèrent la ville, et les Autrichiens occupèrent, le 25, les forts de San-Secondo, Piazzati, San-Giorgio, San-Angelo et celui de la station du chemin de fer;

Dates. 1849 (13 juin

sente au directeur du Conservatoire, M. Pouillet, et l'invite à mettre à sa disposition une des salles de l'établissement. Une partie des envahisseurs se forme en commission ; l'autre organise un service de sentinelles à l'intérieur et à l'extérieur. Trois barricades sont commencées à l'intérieur ; une autre s'élève dans la rue Saint-Martin. A la salle des Filatures, où les représentants délibèrent, on attend les masses insurrectionnelles, qui ne paraissent pas. On attend M. Forestier et sa 6e légion ; M. Forestier ne paraît pas. Vers trois heures, une proclamation est lancée et ne peut être affichée. La garde nationale attaque résolûment la grille du Conservatoire et essuie un feu très-vif venu de ce côté et du côté de la rue Grenéta. Le bruit de ces décharges amène du boulevard, au pas de course, quatre compagnies du 62e. L'une d'elles pénètre dans les cours. Alors la déroute est complète ; par toutes les issues s'échappent les défenseurs du Conservatoire. Tous ceux qui se trouvent à la salle des Filatures, représentants et artilleurs, se précipitent dans le jardin par les fenêtres, par les toits. Ledru-Rollin gagne le jardin en passant par un vasistas. Les fuyards arrivent ainsi dans la rue Vaucanson ; d'autres s'échappent par une porte donnant sur le marché Saint-Martin. Sept représentants sont arrêtés.

Ainsi était terminée cette journée qui eût pu être funeste. L'avortement de la révolte avait été si complet, qu'on pouvait s'étonner que des hommes d'une incontestable valeur politique, se fussent laissé acculer ainsi dans une impasse.

Cependant l'Assemblée législative s'était déclarée en permanence. La mise en état de siége fut votée par trois cent quatre-vingt-quatorze voix contre quatre-vingt-deux.

La tentative avortée de Paris eut de l'écho dans les départements. A Reims, à Bordeaux, à Toulouse, à Lille, à Amiens, etc., l'agitation est extrême. Presque à la même heure qu'à Paris on faisait un appel au peuple, mais la malheureuse ville de Lyon devait donner la preuve des nombreuses ramifications de la révolte.

(14 juin) —Insurrection de Lyon.—Une fausse dépêche, publiée par le journal *le Républicain*, est répandue dans les quartiers populeux de Lyon et sert de pâture aux imaginations inflammables ; voici le texte de cette dépêche :

« L'Assemblée nationale est dissoute.

» La Montagne s'est constituée en Convention nationale.

» L'arrestation du Président de la République et de ses ministres *est décrétée* Ils ont été conduits à Vincennes. »

Vainement le préfet fit afficher un démenti formel à cette dépêche supposée.

Les sociétés secrètes de Lyon avaient passé la nuit en permanence et préparé un gouvernement provisoire.

Le 2me léger avait quitté Lyon vers midi pour aller prendre ses cantonnements à Saint-Rambert.

La Croix-Rousse était le principal théâtre de l'agitation.

(15 juin) — Le tambour des Voraces bat de bonne heure le rappel à la Croix-Rousse. Ce faubourg et celui de Vaise sont en fermentation. Une foule nombreuse assiége la préfecture et l'Hôtel de Ville.

Cent cinquante hommes du 17me léger, chargés de la garde de l'École vétérinaire, sont surpris dans cet établissement par un millier d'insurgés, et désarmés. Une

l'Empire et la Restauration. Mais aussi les sociétés secrètes s'organisèrent de tous côtés.

— Pie IX. Jean-Marie Mastaï Feretti est né à Sinigaglia, petite ville de la Marche d'Ancône, le 13 mai 1792, d'une famille noble. A l'âge de huit ans, il se rendit à Rome, où il ne tarda pas à captiver l'affectueuse protection du pape Pie VII. Il était à la veille d'entrer dans les gardes nobles, lorsqu'il ressentit les premières atteintes de l'épilepsie. Dieu ne permit pas que cette terrible maladie fît des progrès chez le pieux jeune homme. Il entra bientôt dans les ordres et passa les premières années de son sacerdoce au Chili. Archevêque de Spolète, puis premier pasteur d'Imola, Mastaï Feretti monta bientôt sur le trône de Saint-Pierre. A peine élu, il réforma ses chevaux de luxe, au profit des pauvres, réduisit son personnel et fit de grandes économies.

1849 (13 juin). Pendant l'insurrection, ordre avait été donné d'occuper militairement les bureaux des journaux *le Peuple*, etc., en vertu du décret de suspension. Un détachement de la première légion de la garde nationale, capitaine Veiyra, pénètre dans les bureaux et ateliers de *la Démocratie pacifique;* un autre détachement entre dans les bureaux de *la Vraie République* et du *Peuple*, et dans les imprimeries de MM. Proux et Boulé. Partout des dégâts importants ont lieu et se continuent même après le départ de la force armée. Ces faits regrettables furent jugés par les tribunaux (4 novembre) comme devant rentrer dans le domaine des accidents ordinaires aux troubles publics. Une ordonnance de non-lieu intervint.

— (14 juin). La proclamation suivante est affichée sur les murs de Paris :

Le Président de la République au peuple français.

« Quelques factieux osent encore lever l'éten-
» dard de la révolte contre un gouvernement
» légitime, puisqu'il est le produit du suffrage uni-
» versel.

» Ils m'accusent d'avoir violé la Constitution,
» moi qui ai supporté depuis six mois, sans en être
» ému, leurs injures, leurs calomnies, leurs provo-
» cations.

mais ce ne fut que le 27 que la ville fut occupée, et qu'eut lieu la remise de l'arsenal et de la flotte.

— (14 septembre). Éruption terrible du volcan Marapié, dans l'île de Java.

— (6 octobre). Arrêt de condamnation du comte Louis de Battyany, premier ministre de Hongrie, qui le condamne à la mort par strangulation et à la confiscation de tous ses biens, comme convaincu d'être entré dans les rangs des insurgés, d'avoir fait un appel public à la résistance armée et soutenu le parti de la révolution.

— Mazzini, chassé de France à la suite de trois meurtres, s'établit en Suisse. Les carbonari, dont il était le *grand maître*, changèrent de forme et de nom et s'appelèrent la jeune Italie, la jeune Allemagne, etc.

Les sociétés secrètes s'établirent partout et correspondaient entre elles. Mazzini présidait l'ensemble. Établi à Genève, là vinrent à lui tous les révolutionnaires absents qui devaient acquérir une si fatale célébrité : tels que les *Sterbini*, les *Galetti*, les *Ricciardi*, les *Ramorino*, les d'*Apice*, les *Romeo*, etc. Là se trouvaient *Weilhing*, le tailleur Simon *Schmidt*, le tanneur Auguste *Becker*, le vieil *Albreicht* et *Gioberti*, qui, jaloux de Mazzini, se réfugia à Lausanne. Là vivait depuis longtemps le carbonaro *Pellegrino Nossi*.

Présidées par Mazzini, les sociétés secrètes marchèrent de progrès en progrès. Ce chef de la *jeune Italie* appela à lui tous les aventuriers, et organisa des *corps francs* ou *condottieri* chargés de la propagande des idées démocratiques.

De Fribourg date le premier bulletin révolutionnaire.

Chef d'une religion nouvelle, Mazzini a écrit ses plans et son but. Voici quelques-uns des articles de cette organisation de la *jeune Italie* :

« Article premier. La société est instituée pour la destruction indispensable de tous les gouvernements de la Péninsule, et pour former un seul État de toute l'Italie, sous le régime républicain.

» Art. II. Ayant reconnu les horribles maux du pouvoir absolu, et ceux plus grands

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1849 (15 juin)	partie de ces soldats, les uns de gré, les autres de force, s'associent aux révoltés et sont incorporés dans la colonne.
	Le général Magnan, de concert avec le général Gémeau, fait descendre des forts de la rive droite de la Saône, toutes les forces disponibles dont il prend le commandement supérieur. Il a sous ses ordres les généraux d'Arbouville, Montréal, Duchausson, etc. C'est le général d'Arbouville qui est chargé d'attaquer de front les barricades nombreuses élevées par les insurgés à la Croix-Rousse. Onze compagnies du 17me léger tenaient la droite de la colonne. L'ardeur et le courage de ce régiment ont été admirables. Le général Gémeau s'est montré sur tous les points; le général Magnan, digne successeur du maréchal Bugeaud, a conduit l'attaque de la Croix-Rousse avec autant de vigueur que d'intrépidité personnelle. Le combat a duré six heures et s'est terminé par la déroute de l'insurrection.
	Plus de sept cents insurgés furent faits prisonniers.
(7 juillet)	— Le président du conseil des ministres annonce à l'Assemblée la capitulation de Rome.
	Nous résumerons ici les principaux faits de cette mémorable expédition, qui se terminait si glorieusement pour nos armes et si heureusement pour les intérêts de la religion et de la politique.
	Au mois d'avril, les deux brigades que le gouvernement avait formées à Marseille sont renforcées et organisées en un corps qui prend le nom de *Corps expéditionnaire de la Méditerranée.*
	Général en chef : Oudinot de Reggio.
	Chef d'état-major : Le Barbier de Tinan.
	Commandant de la première division : Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.
	Commandant de la première brigade : Mollière.
	Commandant de la deuxième division : Rostolan.
	Généraux de brigade : Charles Levaillant, Chadeysson.
	Commandant de la troisième division : de Guesviller.
	Généraux de brigade : Jean Levaillant, Sauvan.
	Commandant de la brigade de cavalerie : Morris.
	Neuf batteries d'artillerie.
	Six compagnies du génie, etc.
	Le 22 avril, l'expédition française quitte le mouillage des îles d'Hyères (côtes de France).
	Le 24, le général Oudinot fait notifier au préside de Civita-Vecchia les intentions du gouvernement de la République française. Elles étaient de n'imposer aux populations aucune forme de gouvernement qui ne serait pas choisi par elles.
	La flottille arrive le 25 devant Civita-Vecchia. A midi, du consentement des autorités, et sans coup férir, la ville est occupée par dix-huit cents hommes d'infanterie.
	Le même jour, arrivaient à Rome des bandes envoyées sous le commandement du condottiere Garibaldi à la frontière de Naples. Cette troupe, dévouée à Mazzini, met la première main aux barricades.
	Le général Oudinot part le 28 avril de Civita-Vecchia avec sept mille cent hommes. Le général eut le tort de croire que sa seule présence ferait éclater un mouvement contre-révolutionnaire.

» La majorité de l'Assemblée elle-même est le » but de leurs outrages.

» L'accusation dont je suis l'objet n'est que le » prétexte; et la preuve, c'est que ceux qui m'at- » taquent me poursuivaient déjà avec la même » haine, la même injustice, alors que le peuple de » Paris me nommait représentant, et le peuple de » la France Président de la République.

» Ce système d'agitation entretient dans le pays » le malaise et la défiance qui engendrent la misère. » Il faut qu'il cesse.

» Il est temps que les bons se rassurent et que » les méchants tremblent.

» La République n'a pas d'ennemis plus impla- » cables que ces hommes qui, perpétuant le dés- » ordre, nous forcent à changer la France en un » camp, nos idées d'amélioration et de progrès en » préparatifs de lutte et de défense.

» Élu par la nation, la cause que je défends est » la vôtre; c'est celle de vos familles, de vos pro- » priétés, celle du pauvre comme celle du riche, » de la civilisation tout entière.

» Je ne reculerai devant rien pour la faire » triompher.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

— (21 novembre). La Montagne réclame la restitution du milliard d'indemnité des émigrés. Cette proposition est rejetée.

Il n'y eut pas 1 milliard, mais 30 millions de rente 3 p. 100 donnée au pair. Ce fonds ne représentait alors que 750 millions, sur lesquels 3 millions de rente furent réservés; ils ont été injustement confisqués en 1830, ce qui réduit à 675 millions la somme répartie. Ces sommes représentaient 4 milliards 500 millions de livres de biens confisqués.

Le mot d'indemnité aux émigrés n'est pas exact, il fallait dire d'indemnités pour les biens confisqués, car les familles de Robespierre et de Fouquier-Tinville touchèrent leur indemnité, ainsi que celles des condamnés politiques au 9 thermidor. On peut voir sur la liste des indemnitaires les noms des jacobins les plus célèbres à côté de ceux du général Thiard, de M. de la Fayette, de M. d'Argenson, etc.

encore des monarchies constitutionnelles, nous devons travailler à fonder une république une et indivisible.

» ART. XXX. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères seront poignardés sans rémission.

» ART. XXXI. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés, pour son exécution immédiate.

» ART. XXXII. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera censé parjure, et, comme tel, tué sur-le-champ.

» ART. XXXIII. Si la victime s'échappe, elle sera poursuivie sans relâche en tout lieu; et le coupable devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ.

» ART. XXXIX. Les officiers porteront une dague de forme antique; les sous-officiers et soldats auront fusil et baïonnettes, plus un poignard d'un pied de long, attaché à la ceinture, et sur lequel ils prêteront serment, etc.

» *Signé* : MAZZINI. »

Ces instructions furent suivies, et des assassinats politiques eurent lieu en beaucoup d'endroits.

— (Décembre). Un *Comité national italien*, choisi par soixante représentants de l'Assemblée constituante romaine, tenait ses séances à Londres et continuait à se considérer comme maître des destinées de l'Italie. Ce comité, par un acte en date du 4 juillet 1849, avait délégué sa souveraineté prétendue à trois membres : J. Mazzini, Aurelio Saffi et Matthias Montecchi. Ces trois nouveaux triumvirs cherchaient, par menaces ou par séduction, à réaliser un emprunt révolutionnaire de dix millions. Un certain nombre d'actions sont souscrites dans le courant de cette année, mais surtout par la bourgeoisie antipapiste de Londres.

— (1850 janvier). — Incendie terrible qui éclate, pendant la nuit, parmi les jonques du fleuve Kiang, à Ou-Chan-Fou. Le feu détruit plus de trente mille bateaux rassemblés dans un espace de six lieues. Plus de soixante-dix mille personnes sont brûlées ou noyées.

— (23 février). Mort de l'empereur de la

Dates. 1849 (7 juillet)

Le 30 avril, l'avant-garde française s'avance vers Rome ; à un mille environ, elle rencontre la légion Garibaldi, forte de quinze cents hommes, et la repousse. Le bataillon qui s'était lancé à sa poursuite pénètre dans la ville par la porte San-Pancrazio et se voit décimé par des ennemis invisibles ; plus de deux cents hommes sont faits prisonniers. Le général Oudinot, tristement désabusé, ne songe plus qu'à un siége régulier. L'armée réunie devant Rome se trouve, au mois de mai, forte de vingt-huit mille hommes. A l'approche des Français, les triumvirs font des dispositions pour une résistance énergique.

Le 30 mai, nos troupes occupent le *Mont Sacré*, qui domine une partie de la ville. Afin de pouvoir commencer les travaux de siége, on se résout à chasser les Romains de la *Villa-Pamfili*, de l'église *San-Pancrazio*, des villas *Corsini* et *Valentini*. Deux fortes colonnes, commandées par les généraux Mollière et Jean Levaillant, reçoivent l'ordre de les enlever. L'attaque a lieu avec une vigueur qui n'a d'égale que l'énergie de la défense. Cependant les positions nous restent et l'on peut commencer les travaux du siége.

Le 4 juin, la tranchée est ouverte à trois cents mètres environ de l'enceinte. La première parallèle est terminée et armée de batteries dans la nuit du 5 au 6. Les travaux continuent avec zèle et succès les autres jours.

Le 12 juin, une sommation est adressée au gouvernement romain ; cette sommation étant demeurée sans effet, toutes les batteries commencent à jouer et tirent environ trente coups par pièce. Les défenseurs abandonnent les remparts, et l'artillerie de la place cesse son feu.

Dans les journées des 13 et 14, la deuxième parallèle est exécutée et reliée par un boyau de cinquante-quatre mètres.

Le 14 et le 15, une redoute est établie à la *Villa-Corsini*. La troisième parallèle est commencée. Le général Guesviller attaque à la baïonnette les Romains établis sur le *Monte-Pariole*, les refoule jusqu'à leurs pièces, après leur avoir tué ou pris beaucoup de monde. Le mont Pariole est abandonné, et nos troupes arrivent jusqu'à la *Villa-Borghese*, ce qui nous donne toute liberté d'action dans le haut Tibre.

Le 21 juin, trois colonnes d'attaque s'élancent sur les nouvelles brèches pratiquées, chargent vigoureusement à la baïonnette, coupent la ligne de retraite de l'ennemi et lui font des prisonniers. Derrière elles s'avancent les travailleurs, qui ferment, par un épaulement, la gorge des bastions. En vain les troupes romaines font des efforts surhumains pour reprendre leurs positions, elles sont contraintes de battre en retraite.

A trois heures, l'ennemi ouvre un feu terrible du haut des monts *Orio* et *San-Colo;* mais un pli du terrain dérobe à leur feu nos soldats. Le général Guesviller s'avance jusqu'auprès de la porte du Peuple ; le lieutenant-colonel Espinasse opère une diversion qui attire à lui une grande partie des défenseurs de la ville, ce qui permet à nos travailleurs d'achever leur dangereuse entreprise.

Le 22, on exécute des communications couvertes en arrière des brèches, et l'on commence un cheminement qui, partant de la *Villa-Corsini*, serre le bastion n° 8, dont la gorge est défendue par une artillerie nombreuse, et se trouve difficilement abordable par l'intérieur de la place.

Le 28, un vigoureux combat d'artillerie a pour résultat d'ouvrir une brèche dans

Religion, Législation, Statistique.

1850 (2 janvier). Loi qui modifie l'article 472 du Code d'instruction criminelle.

— (11 janvier). Loi relative aux instituteurs communaux. L'instruction primaire est placée sous la surveillance des préfets. Les instituteurs communaux sont nommés par le comité d'arrondissement et choisis par lui. Le discours de M. de Montalembert au sujet de cette loi excita plus d'une colère ; il avait attaqué la révolution avec ses produits divers ; les *scélérats grandioses* et les *affreux petits rhéteurs*. « On a retiré à la jeunesse ses croyances, dit l'orateur, sans avoir rien à mettre à la place, si ce n'est des romans impurs, des journaux coupables, ou des œuvres *dramatiques qui ont dépravé le goût et sali l'âme de la France.* »

— (15 mars). Loi sur l'enseignement, adoptée par l'Assemblée nationale.

Le conseil supérieur de l'instruction publique est composé comme il suit :

Le ministre président. — Quatre archevêques ou évêques, élus par leurs collègues.—Un ministre de l'église réformée, élu par les consistoires. — Un membre du consistoire central israélite, élu par ses collègues. — Trois membres de la Cour de cassation, élus par leurs collègues. — Trois membres de l'Institut, élus en assemblée générale de l'Institut. — Huit membres, nommés par le Président de la République, en conseil des ministres, et choisis parmi les anciens membres du conseil de l'Université, les inspecteurs généraux ou supérieurs, les recteurs et les professeurs des facultés.

Ces huit membres forment une section permanente ; ils sont nommés à vie et reçoivent seuls un traitement.

Trois membres de l'enseignement libre, nommés par le Président de la République.

— (8 juin). *Loi sur la déportation.*—Dans tous les cas où la peine de mort est abolie, cette peine est remplacée par celle de la déportation dans une enceinte fortifiée, hors du territoire continental de la République.

La vallée de Vaïthau, aux îles Marquises ; l'île

Synchronismes, etc

Chine, Tao-Kwang, à l'âge de soixante-huit ans. Ce prince, fils de l'empereur Kia-King, était né en 1781. Il se fit remarquer par une sagesse précoce, fut choisi pour successeur par son père, quoiqu'il ne fût pas l'aîné, parce qu'il lui avait sauvé la vie dans une insurrection, et monta sur le trône en 1820. Son règne ne fut pas heureux : il eut à réprimer de violentes révoltes, et à soutenir, de 1839 à 1842, une guerre inégale contre les Anglais, qui voulaient, malgré sa défense, introduire de l'opium dans ses États. Après avoir essayé inutilement de les abuser par de feintes négociations, il vit successivement forcer ses principales places, Canton, Hong-Kong, Chusan, Ning-Po, Yang-tse-Kiang, Shang-Haï, Tschin-Kian-Fou, enfin Nanking même, et fut, malgré son bon droit, contraint de signer un traité par lequel il permettait le commerce de l'opium, cédait aux vainqueurs l'île de Hong-Kong, payait une indemnité de 21 millions de dollars, et ouvrait au commerce européen les ports de Canton, Emoui, Fou-Tcheou, Ning-Po et Shang-Haï. Avant de monter sur le trône, il se nommait *Meening* ou *Mianning*; il prit à son avénement le nom de Tao-Kwang, qui veut dire *splendeur de la raison.* — Ce prince se montra assez tolérant envers les chrétiens. Il eut pour successeur son fils Yeh-Tchou.

— (3 mars). Grand banquet socialiste à Berne, à vingt-deux sous par tête, présidé par les chefs du gouvernement bernois. Des conseillers d'État, des présidents de cour suprême, des professeurs viennent y chercher une honteuse popularité; l'apothéose de Marat et de la guillotine termine dignement cette triste exhibition.

— (12 avril). Le souverain pontife Pie IX consent à rentrer dans ses États. La direction loyale et bienveillante donnée par le général Lahitte aux rapports de la France avec l'Italie faisait espérer que bientôt l'autorité papale serait rétablie avec toute sa force morale et toute sa liberté. Quelques mois plus tard, le premier secrétaire d'État, cardinal Antonelli, exécute en effet les réformes promises par le *proprio-motu*, publié par le pape en 1849,

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1849 (7 juillet)	le flanc gauche du bastion n° 8, véritable forteresse qui communiquait, par des tranchées, à San-Pietro di Montorio.
	Le 29 juin, l'assaut est donné au bastion n° 8, dont on s'empare après une lutte des plus opiniâtres. Les grenadiers du 36e poussent vigoureusement l'ennemi, le précipitent, à coups de baïonnette, dans les pas de souris par-dessus l'escarpe, et s'emparent des maisons qui dominent la porte San-Pancrazio. Pendant ce temps, le général Guesviller a tenté une diversion sur la *porte du Peuple*, et ses batteries ont jeté l'épouvante dans ces quartiers, qui se croyaient à l'abri de nos atteintes.
	Les Romains comprennent enfin l'impossibilité d'une défense plus longue. La municipalité romaine charge une députation de venir proposer au général Oudinot les conditions auxquelles aura lieu la reddition de la place ; mais ces conditions ne sont pas admissibles.
	Après quelques pourparlers, la députation consent à livrer la ville sans capitulation et à s'en remettre à la parole du général Oudinot. La prise de possession des portes a lieu dans la nuit du 2 au 3 juillet et s'achève le jour suivant. Garibaldi et les siens s'échappent de Rome; une brigade lancée à leur poursuite ne peut les atteindre, mais les États Pontificaux ne tardent pas à se soumettre à notre armée. Le prince de Canino s'est dirigé sur le Havre. Mazzini s'est enfui avec un passe-port anglais.
(22 juillet)	— Le Président de la République visite le fort de Ham, où il a été détenu six ans. Il remercie les habitants des marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de lui donner. Ce n'est pas par orgueil, leur dit-il, qu'il est revenu chez eux, mais par reconnaissance.
(septembre)	— Voyage du Président de la République dans les départements de l'Ouest. Dans ce voyage, représenté à l'avance comme le prélude d'une violation prochaine de la constitution, le Président de la République s'attache à donner à chaque pas un démenti éclatant aux bruits dont l'opinion publique s'était émue. Toute pensée de coup d'État était alors bien loin de l'esprit de ce prince.
(31 octobre)	— Message du Président de la République à l'Assemblée, l'informant de la nomination d'un nouveau ministère, ainsi composé :
	MM. d'Hautpoul, à la guerre; de Rayneval, aux affaires étrangères (remplacé, le 18 novembre, par le général Lahitte) ; Ferdinand Barrot, à l'intérieur; Rouher, à la justice ; Achille Fould, aux finances; de Parieu, à l'instruction publique ; Romain Desfossés, à la marine; Bineau, aux travaux publics; Dumas, au commerce et à l'agriculture.
	Le message explique les raisons qui ont forcé le Président à se séparer des hommes éminents qui l'ont aidé jusqu'alors dans le gouvernement du pays. Il faut une direction *unique* et ferme, aucune irrésolution..... Près d'un an s'est écoulé depuis l'élection présidentielle, et malgré son abnégation et sa conciliation constantes, le Président regrette de n'avoir obtenu, au lieu d'une fusion de nuances, qu'une neutralisation de forces..... La France entière, ajoute ce document, cherche la main, la volonté, le drapeau de l'élu du 10 décembre, le système représenté par le nom de Napoléon.....
	Ce message fut considéré par l'opposition comme le prélude du gouvernement personnel.

Religion, Législation, Statistique.

de Noukahiva, aux îles Marquises, sont déclarées lieux de déportation.

— (2 juillet). Loi relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques.— Seront punis d'une amende de 5 à 15 fr., et pourront l'être d'un à cinq jours de prison ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques. La peine de la prison sera toujours appliquée en cas de récidive.

— (17 juillet). Loi sur le cautionnement des journaux et le timbre des écrits périodiques ou non périodiques, pour les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et du Rhône.

Journal ou écrit périodique paraissant plus de trois fois par semaine, à jour fixe ou irrégulièrement, cautionnement 24,000 fr.

Journal, etc., paraissant *trois fois* par semaine, ou à des intervalles plus éloignés; cautionnement, 18,000 fr.

Dans les villes de cinquante mille âmes et au-dessus, journaux paraissant plus de cinq fois par semaine; cautionnement, 6,000 fr.

Dans les autres départements, il sera de 3,600 fr., et respectivement de la moitié de ces deux sommes pour les journaux, etc., paraissant cinq fois par semaine.

Tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse inséré dans un journal, devra être signé de son auteur, sous peine d'une amende de 500 fr. pour la première contravention, et de 1,000 fr. en cas de récidive.

Toute fausse signature sera punie d'une amende de 1,000 fr. et d'un emprisonnement de six mois, tant contre l'auteur de la fausse signature que contre l'auteur de l'article et l'éditeur responsable.

— (7 août). Troubles religieux a Turin. — Le comte Rossi de Santa-Rosa avait été, dans le conseil des ministres, un des plus ardents soutiens de la législation nouvelle. Le 5 août, à son lit de mort, après avoir reçu l'absolution, le comte fit demander le saint viatique. L'archevêque de Turin, monseigneur Franzoni, avait ordre de la cour de Rome de faire, en pareil cas, refuser les der-

Synchronismes, etc.

après le rétablissement du gouvernement pontifical.

— (8 mai). L'île de Cuba, colonie espagnole, était convoitée par les États-Unis, qui voulaient annexer à la confédération cette île si riche, pour en faire un nouvel État à esclaves, et réparer ainsi l'échec qu'ils avaient reçu par la constitution de la Californie. Dès 1849, un rassemblement d'aventuriers, commandés par un certain général Lopez, avait été dispersé par les Américains eux-mêmes avant l'exécution de leurs projets. Ce Narciso Lopez, supposant un mécontentement vif de la population blanche de Cuba contre l'Espagne, et caressant surtout l'avidité des Américains, réunit une nouvelle troupe d'aventuriers, anciens soldats de la guerre du Mexique, et plusieurs milliers d'hommes sont enrôlés à la Nouvelle-Orléans; des sommes considérables sont recueillies par souscriptions : des armes, des munitions sont préparées; déjà le chef des pirates distribue des pensions aux officiers de son armée. Les autorités américaines voient tout et laissent tout faire; mais le gouvernement de Madrid se prépare à repousser l'agression. Le 8 mai, Lopez part avec cinq cents hommes sur le bateau à vapeur *la Créole*, comptant être rejoint bientôt par le reste de ses gens; le 19 mai, à trois heures du matin, il débarque à Cardenas, petit port sur la côte septentrionale de Cuba. A la tête de ses 500 hommes, il se porte sur le pénitencier de la ville et met les prisonniers en liberté. Bientôt il est maître de la ville, et y vide toutes les caisses publiques.

Cependant la population s'arme et la résistance commence. Les pirates, déconcertés d'être reçus non en libérateurs, mais en ennemis, et sachant d'ailleurs que des forces supérieures allaient les assaillir, remontent à bord de *la Créole*, vingt-quatre heures après en être descendus. Dès leur débarquement dans un port américain, Lopez et ses compagnons furent arrêtés; mais ils furent aussitôt relâchés, aucun témoin ne s'étant présenté pour déposer des faits notoires que nous avons rapportés.

— (14 juin). *Californie.* — Violent incendie à San-Francisco. Trois cents maisons sont

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1849 (31 octobre)	— Nomination de M. Carlier à la préfecture de police. Ce chef de la police municipale avait déjoué bien des plans révolutionnaires, et mis en lumière beaucoup de secrets compromettants. Sa nomination rassura les hommes d'ordre, et fut accueillie avec un dépit inquiet par la faction ultra-radicale.
1850 (4 janvier)	— Le prince Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, est élevé à la dignité de maréchal de France.
(4 février)	— Troubles à Paris à propos des arbres de liberté. Le préfet de police avait prescrit aux commissaires de lui signaler ceux de ces arbres dont la position était de nature à gêner la circulation ou à rompre désagréablement les lignes des promenades ou l'aspect des monuments publics; des ordres avaient été donnés pour enlever ceux qui se trouvaient dans ces conditions. Les journaux de l'opposition se font une arme de cette mesure ; ils excitent les passions de la classe ouvrière, en lui faisant considérer la liberté comme insultée et mise en péril. *La Voix du Peuple* menace de représailles les statues des rois et les monuments publics. L'action moins visible des sociétés secrètes vient se joindre à ces discours. Des rassemblements tumultueux se forment sur le carré Saint-Martin. De déplorables collisions ont lieu. La foule se porte sur les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin. Enfin un fort détachement de troupes de ligne arrive sur le théâtre de ces violences, et les émeutiers sont refoulés partout. La vie de MM. de Lamoricière et Victor Foucher, qui s'étaient trouvés quelque temps au pouvoir de l'émeute, fut gravement compromise.
(5 février)	— L'autorité fait abattre plusieurs arbres qui étaient un prétexte de désordre.
(12 février)	— Les généraux Castellane, Rostolan et Gémeau sont nommés à trois grands commandements militaires. Le général Castellane est chargé de l'Ouest, réunissant la 12me division militaire (Bordeaux), et les 14me et 15me (Nantes et Rennes) ; le général Rostolan prend le commandement des 8me, 9me et 10me divisions (Toulouse, Perpignan et Montpellier) ; la 6me division (Besançon) est réunie au commandement du général Gémeau (5me division, Lyon) ; le général Magnan a son quartier général à Strasbourg; le général Changarnier a la division de Paris, qui s'étendra jusqu'à Lille. L'esprit de parti voit dans cette mesure l'organisation d'un immense espionnage. Un journal qualifie les cinq généraux de *mouchards en habits brodés.*
(25 février)	— Des couronnes avaient été déposées autour de la colonne de Juillet; elles sont enlevées, le soir du 25, par les ordres d'un officier de paix non autorisé à le faire. Manifestation populaire à ce sujet. Le préfet de police, informé de cet acte regrettable, fait replacer les couronnes; mais le prétexte est avidement saisi par les agitateurs. Des ouvriers achètent de nouvelles couronnes et les apportent à la Bastille. Des processions populaires sont organisées pour ce but apparent. Quatre-vingt-quatre soldats, dont cinq caporaux et deux sergents, prennent part à la manifestation. La plupart ne savaient pas même où on les conduisait. Le parti socialiste les représenta comme des délégués de l'armée. Le 11 mars, le préfet de police fait enlever tous ces emblèmes, et le désordre cesse.
(10 mars)	— Carnot, Vidal et de Flotte, candidats socialistes, sont élus représentants. « C'est, dit le parti démocrate, l'adhésion de Paris au socialisme et la condamnation

Religion, Législation, Statistique.

niers sacrements aux ennemis de l'Église. Le comte de Santa-Rosa ayant décliné cette rétractation de sa conduite, l'extrême-onction ne put être accordée. Toutefois la sépulture du corps à la paroisse fut autorisée. C'est là que, le 7 août, eurent lieu des désordres graves commis par la lie de la populace, travaillée sourdement par les révolutionnaires. Les personnes et les habitations du clergé sont menacées.

Le conseil des ministres demande à l'archevêque sa renonciation au siége épiscopal. Sur le refus du prélat, il est transféré à Fenestrelles, citadelle à quinze lieues de Turin. Le 25 septembre, il fut exilé hors des limites des États sardes et tous les biens de l'archevêché mis sous le séquestre.

— (Août) Le parlement sarde ayant promulgué une loi qui attentait à l'asile des saints temples, empiétait sur l'autorité de l'Église et restreignait les jours fériés, l'archevêque de Turin donne à ses diocésains des instructions sur cette législation nouvelle. La cour royale décrète, pour ce fait, des poursuites contre l'archevêque. Le prélat, déjà en état d'arrestation, est frappé d'une peine civile.

1851. (15 janvier). L'archevêque de Paris publie un mandement pour développer et confirmer le décret du concile de Paris relatif à l'intervention du clergé dans les affaires politiques. Ce mandement engageait les prêtres à s'abstenir de toute intervention dans les discussions politiques. « L'Église, y disait le prélat, respecte tous les gouvernements qu'elle trouve établis, ceux même que les révolutions font surgir, sans leur demander compte de leur origine, ni de leur droit, pourvu qu'ils accomplissent leur devoir. »

— (8 février). Le ministère anglais présente au parlement un bill pour empêcher de prendre certains titres ecclésiastiques dans le royaume-uni.

— (12 mars). L'évêque de Chartres, dans une *lettre pastorale* adressée au clergé de son diocèse, présente des observations sur l'instruction du 15 janvier de l'archevêque de Paris. Le prélat s'élève, avec une singulière verdeur de langage, contre une doctrine qui consacre le droit de la force sur la force du droit. On remarquait, dans ce document, des traits lancés contre les idées d'éga-

Synchronismes, etc.

brûlées; le désastre est évalué à vingt-six millions de francs.

— (9 juillet). *Philadelphie.* — Grand incendie qui consume trois cent cinquante maisons et cause une perte de quarante millions de francs.

— (19 août). *Mort de Balzac.* — Balzac (Honoré de) était né à Tours le 20 mai 1799. Ce fécond écrivain était dans toute la force de son génie. Son dernier livre, *les Parents pauvres*, est un de ses chefs-d'œuvre. De 1821 à 1829, il publia, sous divers pseudonymes, vingt ou trente volumes à peu près ignorés aujourd'hui. Après ce rude apprentissage, il publia, sous son nom, *les Chouans*, *la Physiologie du mariage* et *la Peau de chagrin*.

Depuis, ses livres se succédèrent avec une merveilleuse fécondité : *Eugénie Grandet*, *le Père Goriot*, *la Recherche de l'absolu* sont des livres dans lesquels il déploie le plus rare talent d'observateur, joint au style le plus vivement coloré. Balzac est le Richardson français.

Il avait épousé, en 1835, une femme de la plus haute distinction, la comtesse Éveline de Hanska, dont les propriétés étaient situées dans la Pologne russe, à Wierzchownia, près de Berditcheff. Cette dame s'était éprise de son talent et lui avait écrit une lettre de félicitations à propos du *Médecin de campagne*; il y avait trois mois à peine qu'il était revenu de Russie, lorsqu'il succomba à une hypertrophie du cœur, à l'âge de 52 ans et trois mois.

—(26 août). *Mort du roi Louis-Philippe, au château de Claremont.* — Il était né en 1772 et allait atteindre sa soixante-dix-septième année. Il y eut, sous son règne, des fautes commises, des alternatives de gloire et de revers, des grandeurs et des abaissements. Paris vit s'accroître d'un tiers sa population; soixante-douze rues furent ouvertes, plus de mille maisons bâties; un réseau de chemins de fer, source de notre richesse intérieure, fut commencé sous son règne, en dépit des difficultés sans nombre que soulevaient les systèmes divers, les prétentions locales et les compétitions de clochers. La rente qui, en novembre 1832, était à 60 fr., était à 125 à l'a-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1850	du capital. » En province, sur les vingt-huit représentants à élire, le parti socialiste obtient dix-huit noms.
(16 mars)	— M. Baroche est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Barrot.
(1er avril)	— Une horde de misérables insulte de la manière la plus grossière le Président de la République dans le faubourg Saint-Antoine. Le général Changarnier est aussi insulté. Des menaces ignobles, des gestes infâmes sont adressés au représentant de la France.
(8 avril)	— Des scènes scandaleuses ont lieu à Rouen à propos de la suspension d'un mauvais drame tiré d'un roman de M. Sue, *le Juif Errant.*
(11 avril)	— Le 11me léger, qui se rendait en Algérie, est décimé par le plus affreux et le plus imprévu des accidents. Au moment de son entrée à Angers par le pont de la Basse-Chaîne, le premier bataillon est accueilli par une véritable tempête. Au milieu d'une pluie torrentielle et du fracas des éléments, l'ordre donné aux compagnies de rompre le pas n'est point entendu. Chaque section, incommodée par la bourrasque, accélère le pas. Le pont, agité par l'ouragan, éprouve des secousses. Tout à coup, au moment où le peloton de voltigeurs qui ouvrait la marche, les sapeurs, les tambours et la moitié de la musique environ avaient touché le sol de la rive gauche, un horrible craquement se fait entendre; les câbles se brisent dans les points d'amarres, une des piles s'affaisse, le tablier penche, et, par un violent mouvement de bascule, se retourne, tout couvert d'hommes, et s'enfonce sous les vagues. Deux cent vingt et un officiers et soldats y trouvent la mort. Le Président de la République, accompagné de deux de ses ministres, se rend sur les lieux. Il y porte des consolations, des secours et des récompenses pour les actes de dévouement. Le socialisme exploite ce malheur. On répète dans les clubs que ce malheureux régiment a été envoyé à une mort certaine. Cette atroce calomnie trouve des oreilles crédules.
(13 mai)	— Auto-da-fé démagogique à la Pointe-à-Pître. Plus de soixante maisons sont d'abord dévorées. Un second incendie éclate le 19 mai, suivi de plusieurs autres. Le gouverneur suspend la publication de trois journaux. La ville et l'arrondissement sont mis en état de siége. Des bandes organisées se promènent, tambour en tête, dans les villes consternées, en criant : *Vive l'égalité dans la misère! Vive la guillotine! Vive la république rouge!*
(2 juillet)	— Arrestation, dans la rue Saint-Victor, de douze membres de la société secrète *Némésis.* La police saisit, chez le marchand de vin qui prêtait son local à leurs réunions, de nombreux papiers, des armes, des munitions de guerre.
(12 août)	— Voyage de Louis-Napoléon dans les départements de l'Est, à travers les populations qu'on lui représentait comme le plus complétement gangrenées par les théories sociales. Le choix des étapes de cette tournée prouvait que le prince n'allait pas chercher des hommages et des ovations. A Dijon, à Châlon-sur-Saône, à Lyon, à Besançon, à Strasbourg, il va courageusement au-devant des dispositions ennemies. La population des campagnes l'accueillit partout avec un empressement sympathique. Mais il n'en fut pas de même des villes : à Tonnerre, à Montbard, à Châlon, les cris nombreux de : *Vive la République!* accompagnaient le Président avec un

Religion, Législation, Statistique.

lité moderne, contre les envahisseurs des trônes, contre le gouvernement à bon marché de 1830. « L'esprit de mensonge, dit monseigneur Clausel de Montals, par une surprise fatale, a mêlé aux vérités renfermées dans l'instruction pastorale des erreurs renfermant d'effrayants dangers. »

L'évêque de Chartres expliquait nettement sa pensée politique, et recommandait, comme remède aux révolutions *qui désolent notre belle contrée depuis soixante ans*, les *principes* de gouvernement *qui, pendant quinze cents ans, ont rendu la France tranquille et florissante.*

— (18 mars). L'archevêque de Paris défère au concile provincial la lettre pastorale de son suffragant. La question devient ainsi purement religieuse, et le débat se trouve amené et contenu dans l'enceinte du concile.

— (10 mai). Le *comité de résistance* fait paraître son onzième bulletin adressé au peuple et à l'armée ; les auteurs de ce bulletin y appellent la Constitution le *dernier rempart des droits du peuple.* Ils préviennent les membres de la majorité que ceux d'entre eux qui donneront par leurs votes le *signal du carnage* auront prononcé eux-mêmes leur arrêt de mort. « *L'insertion de leurs noms au Moniteur tiendra lieu de jugement.* Il est temps d'en finir avec cette caste incorrigible, dont on n'aura définitivement raison qu'*en lui arrachant les richesses mal acquises.* »

(2 décembre.) — Appel au peuple.

Français,

La situation actuelle ne peut durer plus longtemps. Chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'Assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile ; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple ; elle encourage toutes les mauvaises passions ; elle compromet le repos de la France. Je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi.

Synchronismes, etc.

pogée de son règne. Les fortunes furent doublées; mais la moralité de cette époque fut justement réprouvée ; peut être faut-il l'attribuer à l'esprit industriel du temps. La génération avait semé des intérêts : il poussa de la corruption.

L'adversité est de tous les régimes qu'il plaît à la Providence de nous imposer, celui qui nous rapproche le plus. Frappées d'un nouveau malheur, les deux branches aînée et cadette de la famille des Bourbons devaient, à la mort de Louis-Philippe, tendre à se rapprocher.

— (28 août). *Angleterre.* — Premier établissement du télégraphe électrique sous-marin entre la France et l'Angleterre.

— (4 septembre). En Chine, des rebelles nombreux sont réunis dans les trois provinces de Honan, de Kwang-Tung et de Kwang-Si. Ils font de rapides progrès, et l'insurrection occupe une étendue de territoire considérable. Les troupes chinoises sont constamment battues.

— (11 octobre). Mort de Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, princesse d'Orléans, REINE DES BELGES, âgée de 38 ans.

— Alphonse DE LAMARTINE, membre du gouvernement de 1848, ex-ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, etc.

M. de Lamartine est né à Mâcon le 21 octobre 1790. Son nom est *de Prat*; celui de Lamartine lui vient d'un oncle maternel qui l'autorisa à le porter, dit-on, en 1820, à l'époque de la publication de ses premières *Méditations.*

Son père était major de cavalerie, sous Louis XVI ; sa mère était petite-fille de madame des Rois, sous-gouvernante des enfants d'Orléans.

Il passa ses premières années au château de Milly, où résidait sa famille, et fit ses études au collége de Belley, tenu par les Jésuites.

C'est dans ce château, situé à peu de distance de Genève, qu'il s'abandonna à ses rêves et s'essaya à faire des vers.

En 1813, il partit pour l'Italie, par ordre de son père, et ne revint en France qu'au moment de la chute de l'Empire.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1850	accent d'évidente hostilité ; au reste, l'immense majorité des habitants se montra respectueuse.
	A l'arrivée de Louis-Napoléon à Lyon, les sociétés secrètes avaient réuni le ban et l'arrière-ban de tous les anarchistes de la ville et du département ; mais la manifestation annoncée se réduisit à des cris hostiles poussés par huit ou dix mille individus groupés à la Croix-Rousse.
	A Besançon, Louis-Napoléon a occasion de montrer ce courage calme et froid qui le distingue. Il s'y expose, sans hésiter, à un odieux guet-apens dont on l'avait prévenu à l'avance. La ville avait préparé deux bals simultanés, afin que toutes les classes de la population pussent prendre part aux fêtes. L'un de ces bals avait lieu dans la salle de spectacle, et l'autre dans le vaste local des Halles. Le président voulut consacrer sa première visite au bal populaire ; mais là un complot était préparé ; les meneurs socialistes avaient ramassé au loin tous les gens de désordre, et notamment beaucoup d'étrangers. Une hideuse manifestation avait été concertée entre ces misérables. La suite prouva qu'ils n'eussent point reculé devant l'assassinat. Le Président, averti, ne veut pas paraître fuir devant une poignée de démagogues. Accompagné des ministres, des généraux et de quelques principaux fonctionnaires, il pénètre dans la salle. Aussitôt deux ou trois cents énergumènes font retentir avec violence des cris, des injures, des hurlements de menace et de haine. Des hommes s'avançaient, poussant la foule et se précipitant sur le Président, qui se trouve serré de près. Ce n'est qu'après une lutte opiniâtre que les gendarmes parviennent à le dégager. Cette honteuse tentative de socialistes valut à Louis-Napoléon un redoublement de sympathies.
	A Strasbourg, il rencontra une froideur gourmée, la roideur puritaine du républicanisme jacobin. Toute allocation avait été refusée pour le recevoir. Le maire n'autorisa qu'un bal par souscription. Le prince gagna néanmoins dans cette ville d'honorables sympathies par la haute fermeté de son attitude.
(26 août)	— Mort de Louis-Philippe.
(octobre)	— Le Président passe une revue de cavalerie dans la plaine de *Satory*, près de Versailles. Peut-être le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, eut-il le tort de provoquer ou de tolérer des manifestations d'opinion. De nombreux cris de : *Vive l'Empereur !* furent poussés. Le général Changarnier les désapprouva hautement.
(12 novemb.)	— Message présidentiel. Le chef du pouvoir y caractérise noblement sa situation personnelle, ses sentiments, ses espérances, son rôle dans le présent et dans l'avenir.
1851 (3 janvier)	Démission du ministère du 31 octobre. Le journal *la Patrie* avait publié un ordre du jour contenant des instructions à l'armée de Paris sur la conduite qu'elle aurait à tenir en cas d'émeute. Les ministres de l'intérieur et de la guerre réclament l'ajournement des interpellations à trois jours pour avoir le temps de vérifier l'origine et l'authenticité de cette pièce. Ce délai ayant été refusé, ce procédé injurieux de l'Assemblée envers le ministère devient la cause de sa retraite.
(10 janvier)	— Le ministère est reconstitué avec M. Baroche à l'intérieur, M. Rouher à la justice, M. Fould aux finances, M. de Parieu à l'instruction publique, M. Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères, M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely à la guerre, M. Magne aux travaux publics, M. Bonjean à l'agriculture et au commerce.

Religion, Législation, Statistique.

La Constitution, vous le savez, avait été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que vous alliez me confier. Six millions de suffrages furent une éclatante protestation contre elle, et cependant je l'ai fidèlement observée. Les provocations, les calomnies, les outrages, m'ont trouvé impassible. Mais aujourd'hui que le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là même qui l'invoquent sans cesse, et que les hommes qui ont déjà perdu deux monarchies veulent me lier les mains afin de renverser la République, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la République et de sauver le pays, en invoquant le jugement solennel du seul souverain que je reconnaisse en France, le peuple.

Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière, et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux pas d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher, et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme.

Si, au contraire, vous avez encore confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous.

Cette mission consiste à fermer l'ère des révolutions, en satisfaisant les besoins légitimes du peuple et en le protégeant contre les passions subversives. Elle consiste surtout à créer des institutions qui survivent aux hommes, et qui soient enfin des fondations sur lesquelles on puisse asseoir quelque chose de durable.

Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une Constitution que les Assemblées développeront plus tard :

1° Un chef responsable nommé pour dix ans ;

2° Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ;

3° Un Conseil d'État formé des hommes des plus distingués, préparant les lois et soutenant la discussion devant le Corps législatif ;

Synchronismes, etc.

Il entra alors dans les gardes du corps, et attira, une fois, l'attention de Louis XVIII, qui vanta sa grâce et sa bonne mine. Si le vieux roi sceptique et ami du classique eût eu occasion de connaître la tournure d'esprit, la croyance exaltée du jeune poëte, nul doute qu'il ne lui eût refusé le regard bienveillant dont il daigna l'honorer.

A la fin de 1816, il quitta le service, et se livra tout entier à une passion dont il n'a désigné l'objet que sous le nom d'Elvire. Une mort prématurée enleva cette jeune personne à Lamartine, dont ce malheur exalta encore l'imagination.

En 1820, il recueillit les vers qu'Elvire lui avait inspirés, en y joignant les impressions diverses qu'il avait reçues dans la solitude, et intitula ce recueil : *Méditations poétiques.*

Il éprouva de grandes difficultés pour trouver un éditeur : il n'était ni riche, ni connu, quand parurent ces premières *Méditations*, poésie silencieuse, dans laquelle vit la foi mêlée de confiance et de mélancolie : une révolution s'opéra dans les idées. Ce fut de toutes parts un cri unanime d'admiration; car, à cette révélation, le monde avait reconnu un véritable poëte. Ce succès ne fut pas seulement l'aurore de la gloire, il lui procura encore de hautes relations dans le monde politique. Il fut envoyé à Florence comme attaché à la légation, puis à Naples comme secrétaire d'ambassade.

C'est dans cette dernière ville qu'il fit la connaissance d'une jeune Anglaise qui s'était éprise de lui en lisant ses vers. Il l'épousa peu de temps après.

C'est aussi à Naples qu'il écrivit ou acheva ses secondes *Méditations*, trésor de poésie dans lequel on le vit jouer, pour ainsi dire, avec la forme antique.

Avant de faire paraître les secondes *Méditations*, il avait donné *la Mort de Socrate*, admirable étude de la philosophie platonicienne, expliquée par le christianisme.

Pendant son séjour en Italie, il eut avec Guillaume Pépé, frère du général Joseph Pépé, un duel célèbre qui lui valut un coup d'épée. Quelques vers du poëte avaient causé ce duel.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851	— M. le général Changarnier est révoqué. Le général Baraguay-d'Hilliers commandera l'armée de Paris, et le général Perrot la garde nationale.
(17 janvier)	— Conflit entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif. M. Thiers, à propos de son voyage de Claremont, demeure de Louis-Philippe, revient sur la destitution du général Changarnier. Il parle de la loyauté avec laquelle il s'était résolu à tenter *l'expérience de la République*, et néanmoins lui et ses amis ont laissé se créer dans la République *quelque chose qui n'était déjà plus la République*. M. Thiers finissait par un mot d'alarme habilement préparé : « Maintenant je n'ajoute plus qu'un mot. Il n'y a que deux pouvoirs : le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Si l'Assemblée cède, il n'y en aura plus qu'un ; et quand il n'y aura plus qu'un pouvoir, la forme du gouvernement sera changée, et, soyez-en sûrs, les mots viendront plus tard. Quand ? Je ne sais, peu importe ! le mot viendra quand il pourra : L'EMPIRE EST FAIT ! »
(18 janvier)	— M. Sainte-Beuve propose un amendement contenant une expression générale de doute à l'égard du ministère, sans aucune mention du général Changarnier. Cet amendement est adopté ; il est ainsi conçu : « L'Assemblée déclare qu'elle n'a pas de confiance dans le ministère et passe à l'ordre du jour. »
(21 janvier)	— La police surprend en flagrant délit, dans la commune de Montmartre, une réunion nombreuse de *l'Union des Communes*, à laquelle s'étaient joints des sociétaires des autres associations. Les principaux chefs des sociétés secrètes sont arrêtés dans Paris. Outre des munitions de guerre et des armes, on saisit au domicile des conspirateurs des pièces autographiées ou imprimées. Au nombre des pièces saisies figure la proclamation suivante, dont on a trouvé de nombreuses épreuves, fabriquées dans une imprimerie clandestine : « AU PEUPLE ! (*Huitième bulletin.*) » Peuple ! » Le temps est venu de relever la tête. Tes lâches ennemis, après t'avoir bâillonné ensemble, ont cru t'avoir vaincu, et disputent en ce moment auquel d'entre eux tu dois appartenir. Plus de doute. La discussion scandaleuse dont le palais législatif a été le théâtre pendant quatre jours a dû dessiller les yeux des plus aveugles. D'un côté, l'empire avec les ambitions crapuleuses et impatientes qui pullulent à l'Élysée (*sic*) et quibrûlent de se ruer sur le pays comme sur une riche proie ; de l'autre, la royauté de droit divin et la royauté constitutionnelle, que tu as toi-même jetées dans la boue. Voilà l'alternative où tu es placé. Quelque (*sic*) soit celui qui triomphe, tu es perdu. » Alerte donc ! que toute la France soit en éveil ! Jamais la liberté ne courut de plus grands dangers. Nos oppresseurs apprêtent leurs armes, et comptent leurs satellites dévoués : soyons prêts à leur répondre avec la force digne d'un grand peuple. Organisons-nous sans délai. Que tous les hommes de cœur s'entendent ; que les associations militantes donnent l'exemple de l'activité et du dévouement qui les distinguent. Soyons bien convaincus que la lutte n'est pas éloignée ; tenons-nous en garde contre une surprise que tout rend probable.

4° Un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection;

5° Une seconde assemblée formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.

Ce système, créé par le premier Consul au commencement du siècle, a déjà donné à la France le repos et la prospérité; il les lui garantirait encore.

Telle est ma conviction profonde: si vous la partagez, déclarez-le par vos suffrages; si, au contraire, vous préférez un gouvernement sans force, monarchique ou républicain, emprunté à je ne sais quel passé ou à quel avenir chimérique, répondez négativement.

Ainsi donc, pour la première fois depuis 1804, vous voterez en connaissance de cause, et sachant bien pour qui et pour quoi.

Si je n'obtiens pas la majorité de vos suffrages, alors je provoquerai la réunion d'une nouvelle Assemblée, et je lui remettrai le mandat que j'ai reçu de vous.

Mais si vous croyez que la cause dont mon nom est le symbole, c'est-à-dire la France régénérée par la révolution de 89, et organisée par l'empereur, est toujours la vôtre, proclamez-le en consacrant les pouvoirs que je vous demande.

Alors, la France et l'Europe seront préservées de l'anarchie; les obstacles s'aplaniront, les rivalités auront disparu, car tous respecteront, dans l'arrêt du peuple, le décret de la Providence.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Au nom du peuple Français.

Le Président de la République,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. L'Assemblée nationale est dissoute.

ART. II. Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

ART. III. Le peuple français est convoqué dans ses comices, à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

Child-Harold et *le Chant du Sacre* parurent en 1825. De retour en France en 1829, M. de Lamartine refusa, dit-on, de faire partie du ministère Polignac. Dans une visite qu'il fit au Palais-Royal, le duc d'Orléans l'avait reçu très-froidement, à cause de certains vers du *Chant du Sacre*, qui réveillaient d'une manière trop fidèle le souvenir de son père. Lamartine fit le sacrifice de ces vers dans une seconde édition.

Au commencement de 1830, l'Académie le reçut dans son sein. Il se retira complétement des affaires en juillet de la même année, fit paraître ses *Harmonies*, qui fixèrent définitivement sa réputation, et partit, en janvier 1831, avec sa femme et sa fille Julia, pour son voyage en Orient. Julia ne revit pas la France; elle mourut, à Smyrne, d'une maladie de langueur.

Lamartine était à Jérusalem lorsque lui arriva la nouvelle qu'au mois de janvier 1833, le collége électoral de Bergues (Nord) l'avait nommé député; il partit immédiatement pour la France.

Au début de sa carrière parlementaire, il se montra plus poëte que législateur. Chacun s'y attendait. Lamartine regardait les hommes et les choses à travers le prisme de son imagination. La tournure chevaleresque de son esprit et le souvenir de ses premières années l'avaient fait ranger aussi parmi les légitimistes; mais après quelques années, ses opinions subirent des modifications : il devint conservateur et dynastique. Ce même homme qui devait, quelques années plus tard, monter à l'assaut de la royauté, la défendait alors avec une grande décision. En 1834, il publia son *Voyage en Orient*. Ce voyage est, comme l'auteur le dit lui-même, un recueil d'*impressions* qui font moins connaître ce qu'il a vu que ce qu'il est.

Jocelyn fut publié en 1835. Les critiques de M. de Lamartine ont reproché à ce poëme de la monotonie, une surabondance de descriptions qui, toutes appliquées aux mêmes aspects, aux mêmes sites, se répètent, se copient et amènent, par un retour presque périodique, les mêmes tableaux, les mêmes détails, les mêmes expressions.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851	» Notre rôle est tout tracé. Ce n'est pas de nous que doit partir l'agression. Nous devons observer, l'arme au bras, toutes les phases de l'intrigue (*sic*) qui se déroule devant nos yeux. Dès qu'elle aura atteint son dénoûment, alors nous interviendrons, et cette tourbe monarchique tombera sous nos coups, comme une bande de brigands pris en flagrant délit. » Le moment est suprême. Tout le monde fera son devoir. L'armée et la garde nationale connaissent leurs ennemis. Les représentants du peuple, restés fidèles à leur mandat, savent tout ce que l'on est en droit d'attendre d'eux. Impuissants dans l'Assemblée, c'est au milieu du peuple qu'ils doivent déployer le grand caractère dont ils sont revêtus. Quant à nous, nous ne dormirons pas tant que durera cette crise. Si elle se prolonge, nous ne cesserons d'avertir ; si la lutte est prochaine, on nous retrouvera les premiers sur la brèche, et présents partout où la cause de l'égalité, pour laquelle nous travaillons, exigera notre concours. » Peuple ! tes oppresseurs ont juré d'étouffer dans ton sang les principes généreux dont leur égoïsme redoute l'application. Jurons, à notre tour, de sauver la République, ou de nous ensevelir sous ses augustes ruines ! » VIVE LA RÉPUBLIQUE ! » *Le Comité central de résistance.* »
(23 janvier)	— Manifeste politique du comte de Chambord, parti de Venise, sous forme de lettre à M. Berryer, condamnant la conduite et les alliances présentes des légitimistes parlementaires.
(24 janvier)	— Fin de la crise ministérielle. Le nouveau ministère est ainsi composé : guerre, le général Randon ; intérieur, M. Vaïsse, préfet du Nord ; finances, M. de Germiny, receveur général à Rouen ; travaux publics, M. Magne ; affaires étrangères, M. Brenier ; justice, M. Royer ; marine, le contre-amiral Vaillant ; instruction publique et cultes, M. Giraud ; agriculture et commerce, M. Schneider. Le message du Président de la République renferme, outre des expressions très-conciliantes, une leçon au pouvoir législatif.
(10 février)	— Refus de la dotation présidentielle par l'Assemblée nationale. Des souscriptions nombreuses s'organisent pour donner directement au Président de la République ce que lui refusait l'Assemblée. Le gouvernement eut le bon goût et l'habileté de refuser ces témoignages de sympathie. Une réduction notable de l'état de la maison présidentielle suivit de près ce vote, et on vit avec intérêt cette résignation, qui ne retranchait rien à la force véritable.
(24 février)	— Anniversaire de la révolution de Février. Désordres dans les départements. Banquet dit *des Égaux*, à Londres ; une éclatante scission y sépare en deux camps les socialistes et les révolutionnaires.
(10 mars)	— Deux cent cinquante jeunes gens se réunissent aux environs de la place Cambrai, dans l'intention de demander la réouverture du cours de M. Michelet, que l'autorité venait de suspendre. Une pétition était préparée. Ces jeunes gens, ayant en tête les auteurs de la pétition, se dirigent en ordre vers le palais de l'Assemblée, dont l'entrée leur est refusée. Trois représentants reçoivent des mains des chefs la pétition et les engagent à se retirer paisiblement. Après avoir visité les bureaux du *National*, de *la Presse* et de *la République*, ils se dispersent. Une seconde mani-

Religion, Législation, Statistique.

ART. IV. L'état de siége est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

ART. V. Le conseil d'État est dissous.

ART. VI. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le Ministre de l'Intérieur,

DE MORNY.

Proclamation du Président de la République.

Soldats,

Soyez fiers de votre mission; vous sauverez la patrie, car je compte sur vous, non pour violer les lois, mais pour faire respecter la première loi du pays, la souveraineté nationale, dont je suis le légitime représentant.

Depuis longtemps vous souffriez, comme moi, des obstacles qui s'opposaient au bien que je voulais vous faire et aux démonstrations de votre sympathie en ma faveur. Ces obstacles sont brisés. L'Assemblée a essayé d'attenter à l'autorité que je tiens de la nation entière; elle a cessé d'exister.

Je fais un loyal appel au peuple et à l'armée, et je lui dis : Ou donnez-moi les moyens d'assurer votre prospérité, ou choisissez un autre à ma place.

En 1830, comme en 1848, on vous a traités en vaincus. Après avoir flétri votre désintéressement héroïque, on a dédaigné de consulter vos sympathies et vos vœux, et cependant vous êtes l'élite de la nation. Aujourd'hui, en ce moment solennel, je veux que l'armée fasse entendre sa voix.

Votez donc librement comme citoyens; mais, comme soldats, n'oubliez pas que l'obéissance passive aux ordres du chef du gouvernement est le devoir rigoureux de l'armée, depuis le général jusqu'au soldat. C'est à moi, responsable de mes actions devant le peuple et devant la postérité, de prendre les mesures qui me semblent indispensables pour le bien public.

Quant à vous, restez inébranlables dans les règles de la discipline et de l'honneur. Aidez, par votre

Synchronismes, etc.

La Chute d'un Ange parut en 1839. Ce nouveau poëme renferme des beautés du premier ordre; mais le défaut de correction et les langueurs y énervent fréquemment la pensée.

Enfin, dans son ouvrage intitulé : *Histoire des Girondins,* le poëte se fit chroniqueur sans cesser d'être poëte. Lamartine y employa la forme dramatique affectée par M. de Barante; la critique a traité sévèrement ce travail, considéré comme une histoire. Ce livre offre au lecteur tous les tons, tous les effets littéraires. L'auteur, girondin au début, passe aux Jacobins dans l'entraînement de son récit.

Dès ce moment (1840), il aborda franchement les grandes questions d'économie et de politique. Au commencement de 1843, il déclara sa volonté d'attaquer le *système,* et se proclama le soldat dévoué de l'idée démocratique.

On sait la part qu'il a prise à l'organisation de la République française, aux jours de la révolution de 1848. De même que La Fayette, M. de Lamartine, révolutionnaire de tête et non de cœur, a reculé devant ses propres œuvres. Il allumait un grand incendie, puis apportait un verre d'eau pour l'éteindre.

M. de Lamartine, orateur, brille au premier rang; sa parole spontanée, toujours rhythmée, se revêt d'images, de couleurs, saisit, en marchant, les formules les plus nettes, sans hésitation, sans recherche; les mots, dociles, attentifs, n'interrompent pas la période, ne trompent pas l'idée.

L'improvisation est la qualité des grands génies. Lamartine improvise toujours : il s'est tellement rendu maître des difficultés des vers, qu'il les livre au papier aussi vite que la prose. Souvent il les dicte, ce que Gœthe ne pouvait faire. Il a ainsi dicté le poëme de *la Chute d'un Ange* dans le cours d'un été. A la tribune, il improvise également : sa voix est sonore, ses gestes sont mesurés, sa diction est pure, harmonieuse, parfois sublime; il participe à la fois de M. Odilon Barrot et de M. Berryer.

M. de Lamartine, que les événements de juin 1848 ont forcé de se retirer des affaires publiques, ne s'est occupé depuis lors que de littérature.

— PROUDHON. Né à Besançon, en 1809, d'un

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851	festation du même genre n'eut pour résultat que l'arrestation d'un certain nombre de perturbateurs. Cet incident révélait un danger sérieux. On était forcé d'avouer que l'enseignement public était livré en proie à l'anarchie morale.
(10 avril)	— Ministère définitif. Les démissions de MM. Royer, de Germiny, Brenier, Giraud, Schneider, Vaïsse et Vaillant sont acceptées. Ils sont remplacés par MM. Rouher, Baroche, Chasseloup-Laubat, Léon Faucher, Buffet, de Crouseilhes et Achille Fould.
(11 mai)	— Ouverture de l'expédition de la petite Kabylie par le général Saint-Arnaud. Le 17 juillet tout était terminé. Presque tous les pas de notre armée, pendant cette brillante expédition, avaient été arrêtés par les plus grandes difficultés.
(26 mai)	— Entrevue du duc d'Aumale et de la duchesse de Parme, dans la loge du roi de Naples, au théâtre d'il Fundo. On crut dès lors la fusion accomplie ; cette illusion tomba bientôt devant la réalité.
(1er juin)	— Inauguration du chemin de fer de Dijon. Dans le discours du Président au maire de cette ville, on remarque ces paroles : « Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté ; et, croyez-le bien, messieurs, la France ne périra pas dans mes mains. »
(5 juillet)	— La police découvre un nouvel atelier du *Comité central de résistance*. Le bulletin n° 12, prêt à paraître, menaçait les « fauteurs de révision, » et exhortait le peuple, si on déchirait la Constitution, à en ramasser les lambeaux pour bourrer ses fusils ; mais ses fureurs allaient surtout à Louis Bonaparte, « ce misérable jongleur affilié aux jésuites, crétin stupide et têtu, s'apprêtant à faire une Saint-Barthélemy de patriotes. »
(8 juillet)	— Rapport fait à l'Assemblée nationale par M. de Tocqueville sur la proposition de révision. L'ouverture des débats aura lieu le 14 juillet.
(19 juillet)	— L'Assemblée nationale rejette la proposition de révision de la Constitution. Le scrutin eut lieu dans la forme la plus solennelle, avec la double formalité du vote à la tribune et de l'appel nominal. Le nombre des votants n'avait jamais été si considérable ; il était de sept cent vingt-quatre. La majorité était de cinq cent quarante-trois. Quatre cent quarante-six voix se prononcèrent en faveur de la révision ; deux cent soixante-dix-huit voix se réunirent dans le sens contraire. La proposition n'ayant pas la majorité des trois quarts, était rejetée.
(10 août)	— L'Assemblée nationale se proroge du 10 août au 4 novembre.
(30 octobre)	— Insurrection de Précy (Nièvre). Un nombre considérable d'ouvriers et de paysans se mettent en marche dans l'intention d'aller délivrer quelques démocrates exaltés que l'autorité avait fait arrêter et emprisonner à Sancerre. Les révoltés cèdent devant les forces réunies contre eux, non sans avoir commis de graves désordres. Ce mouvement était dû aux excitations des sociétés secrètes de l'Allier, du Cher et de la Nièvre. Les affiliés avaient promis la suppression de l'impôt, l'anéantissement de la bourgeoisie, le partage des terres labourables et le pacage dans tous les bois. On conçoit tout ce que de telles promesses devaient avoir de puissance sur l'esprit des paysans abrutis par une ignorance héréditaire ou dépravés par les écrits funestes répandus à profusion dans les campagnes.

attitude imposante, le pays à manifester sa volonté dans le calme et la réflexion.

Soyez prêts à réprimer toute tentative contre le libre exercice de la souveraineté du peuple.

Soldats, je ne vous parle pas des souvenirs que mon nom rappelle, ils sont gravés dans vos cœurs. Nous sommes unis par des liens indissolubles. Votre histoire est la mienne. Il y a entre nous, dans le passé, communauté de gloire et de malheur; il y aura, dans l'avenir, communauté de sentiments et de résolutions pour le repos et la grandeur de la France.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le Préfet de Police aux habitants de Paris.

Habitants de Paris,

Le Président de la République, par une courageuse initiative, vient de déjouer les machinations des partis et de mettre un terme aux angoisses du peuple.

C'est au nom du peuple, dans son intérêt et pour le maintien de la République, que l'événement s'est accompli.

C'est au jugement du peuple que Louis-Napoléon Bonaparte soumet sa conduite.

La grandeur de l'acte vous fait assez comprendre avec quel calme imposant et solennel doit se manifester le libre exercice de la souveraineté populaire.

Aujourd'hui donc, comme hier, que l'ordre soit notre drapeau. Que tous les bons citoyens, animés comme moi de l'amour de la patrie, me prêtent leur concours avec une inébranlable résolution.

Habitants de Paris,

Ayez confiance dans celui que six millions de suffrages ont élevé à la première magistrature du pays. Lorsqu'il appelle le peuple entier à approuver sa volonté, des factieux seuls pourraient vouloir y mettre obstacle.

Toute tentative de désordre sera donc promptement et inflexiblement réprimée.

Paris, le 2 décembre 1851.

Le Préfet de Police,

DE MAUPAS.

père tonnelier, il obtint, par l'intermédiaire de son oncle, professeur de droit à la Faculté de Dijon, une bourse au collége de cette ville. Après avoir fait de bonnes études, il fut compositeur dans une imprimerie, puis correcteur, puis commerçant. Un travail sur la célébration du dimanche, couronné par l'Académie de Besançon, lui valut à l'Académie le prix *Suard*, lequel lui donna, pendant trois ans une pension de dix-huit cents francs, qui lui permit de venir à Paris pour s'y perfectionner. De retour à Besançon, il y fonda une imprimerie.

Élu, en 1848, à l'Assemblée nationale, il s'y posa comme chef de secte, exposant nettement et avec une rare éloquence ses aventureuses doctrines.

Auteur d'une multitude d'écrits, dont quelques-uns ont eu une terrible célébrité, il fonda, en 1848, un journal qui dut prendre à chaque condamnation judiciaire un nouveau nom pour reparaître. Ainsi, *le Représentant du Peuple*, fondé en mai, devint *le Peuple*, *la Voix du Peuple*, puis *le Peuple* de 1850.

Proudhon est fondateur d'une *Banque d'échange* ou *Banque du Peuple*, qui ne réussit pas.

— RASPAIL (François-Vincent), chimiste distingué, savant publiciste, né à Carpentras (Vaucluse), en 1794. Le savant abbé Eysseric fut chargé de son éducation; il trouva dans le jeune Raspail une intelligence précoce, un cœur sensible et bon, les sentiments les plus généreux, qui, sous la direction du digne abbé, prirent une heureuse extension. A quatorze ans Raspail dirigeait le pensionnat d'un de ses parents, et à dix-huit ans il occupait une chaire de philosophie au lycée impérial. Frappé, comme tant d'autres, par les proscriptions de 1815, il s'enfuit, errant de ville en ville, accablé de misère, et arriva à Paris sur la fin de cette même année; il y donna des leçons particulières.

Ami de Buonarotti, le patriarche du communisme, de Voyer d'Argenson, l'apôtre du socialisme, il prit part à toutes les conspirations de l'époque.

Il fut rédacteur principal du *Bulletin universel des Sciences*, et fonda les *Annales des Sciences d'observation*. C'est dans ce journal

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (27 octobre)	— Le ministère tout entier se retire, parce qu'il ne veut pas consentir à proposer le rappel de la loi électorale du 31 mai. M. Carlier, préfet de police, suit le cabinet dans sa retraite. Un nouveau ministère est officiellement annoncé ; il est composé ainsi : A la justice, M. Corbin, procureur général à Bourges ; aux affaires étrangères, M. Turgot ; à l'instruction publique, M. Giraud ; à l'intérieur, M. Tiburce de Thorigny, ancien avocat général ; au commerce, M. Xavier de Casabianca ; aux travaux publics, M. Lacrosse ; à la guerre, le général Saint-Arnaud ; à la marine, M. Hippolyte Fortoul ; aux finances, M. Blondel, inspecteur général des finances. M. de Maupas, préfet de la Haute-Garonne, est nommé préfet de police.
	— Ordre du jour du ministre de la guerre à l'armée. On y remarque ces paroles : « Esprit de corps, solidarité de gloire, que ces nobles traditions nous inspirent et nous soutiennent. Portons si haut l'honneur militaire, qu'au milieu des éléments de dissolution qui fermentent autour de nous, il apparaisse comme *moyen de salut* à la société menacée. »
(28 octobre)	Le lendemain, dans une circulaire aux généraux commandant les divisions territoriales, M. Leroy de Saint-Arnaud leur recommandait hautement et franchement l'obéissance passive, et affirmait énergiquement ce principe, trop souvent discuté ou méconnu : « La responsabilité ne se partage pas ; elle s'arrête au chef de qui l'ordre émane ; elle couvre, à tous les degrés, l'obéissance et l'exécution. » Et pour qu'on ne se trompât pas sur ses intentions, il faisait enlever des murs des casernes le décret qui conférait à l'Assemblée le droit de requérir des troupes pour sa sûreté.
(4 novembre)	— Réunion de l'Assemblée nationale. Message du Président de la République. « La Constitution exige, pour la validité de l'élection du Président par le peuple, deux millions au moins de suffrages, et s'il ne réunit pas ce nombre, c'est à l'Assemblée qu'est conféré le droit d'élire. La Constituante avait donc décidé que, sur dix millions de votants portés sur les listes, il suffisait du cinquième pour valider l'élection. » Aujourd'hui, le nombre des électeurs se trouvant réduit à sept millions, en exiger deux, c'est intervertir la proportion, c'est-à-dire demander presque le tiers au lieu du cinquième, et, ainsi, dans une certaine éventualité, ôter l'élection au peuple pour la donner à l'Assemblée... Le rétablissement du suffrage universel sur sa base principale donne une chance de plus d'obtenir la révision de la Constitution... Rétablir le suffrage universel, c'est enlever à la guerre civile son drapeau, à l'opposition son dernier argument. »
(9 novemb.)	— Le Président de la République tient aux officiers nouvellement arrivés à Paris un langage significatif :
	« ..... Si la gravité des circonstances m'obligeait de faire appel à votre dévouement, il ne me faillirait pas, j'en suis sûr, parce que, vous le savez, je ne vous demanderai rien qui ne soit d'accord avec *mon droit*, avec l'honneur militaire, avec les intérêts de la patrie ; parce que j'ai mis à votre tête des hommes qui ont toute ma confiance et qui méritent la vôtre ; parce que, si jamais le jour du danger arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, et je ne vous dirais pas : « Marchez, je vous suis ! » Je vous dirais : « Je marche, suivez-moi ! »

Religion, Législation, Statistique.

Circulaire aux Commissaires de police.

Paris, le 2 décembre 1851.

Monsieur le commissaire,

Plus les circonstances présentent de gravité, plus nos fonctions grandissent et plus vous devez vous inspirer de tout le sentiment de vos devoirs.

Veillez avec courage, avec une inébranlable énergie, au maintien de la tranquillité publique. Ne tolérez, sur aucun point de la capitale, le moindre rassemblement. Ne permettez aucune réunion dont le but vous paraîtrait suspect. Qu'aucune tentative de désordre ne se produise sans se briser immédiatement contre une inflexible répression.

Je compte sur votre dévouement, comptez sur mon appui.

Le Préfet de Police,
DE MAUPAS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au nom du peuple Français.

Le Président de la République décrète :

Sont nommés :

MM. DE MORNY, intérieur;
FOULD, finances;
ROUHER, justice;
MAGNE, travaux publics;
SAINT-ARNAUD, guerre;
TH. DUCOS, marine;
TURGOT, affaires étrangères;
LEFEBVRE-DURUFLÉ, agriculture et commerce;
FORTOUL, instruction publique et cultes.

Fait à l'Élysée-National, le 3 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Au nom du Peuple français.

Le Président de la République,

Considérant que la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens, et qu'aucune portion du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice; vu les lois et arrêtés qui ont réglé, jusqu'à ce jour, le mode de l'appel au peuple, et notamment les décrets des 5 fructidor an III, 24 et 25 frimaire an VIII, l'arrêté

Synchronismes, etc.

qu'il commença à exposer ses principes. *Créateur de la chimie organique,* il eut à soutenir les combats les plus acharnés contre les princes de la science.

Arriva la révolution de 1830; Raspail n'hésita pas à abandonner sa plume pour son fusil. La commission des récompenses nationales lui envoya la décoration de juillet, qu'il refusa, ne voulant point devoir de la *reconnaissance à un roi.* Cette conduite lui attira l'attention de Louis-Philippe, qui lui offrit, le 12 mars 1831, la croix de la Légion d'honneur. Raspail refusa encore.

Membre de la société des *Amis du Peuple,* il fut condamné, en 1832, à quinze mois de prison et 500 fr. d'amende. Dans le fameux procès d'avril, il prêta l'appui de son talent à ses amis, et fut bientôt traduit devant la chambre des Députés, qui le condamna à la prison et à l'amende.

Il se consacra alors tout entier à la science. A la révolution de Février, il sortit de son cachot pour entrer, après les événements de mai, au donjon de Vincennes.

Raspail a été certainement un des révolutionnaires les plus influents de notre époque.

— LEDRU-ROLLIN est né au Mans, en 1808. On prétend qu'il est petit-fils de Comus, le célèbre prestidigitateur de Marie-Antoinette.

Successivement avocat à la cour royale et à la Cour de cassation, il se montra démocrate de bonne foi.

En 1841, il fut envoyé à la chambre par sa ville natale, et poursuivi pour sa profession de foi; il se rangea du côté de l'opposition, et y resta attaché.

Nommé membre du gouvernement provisoire, il fut accusé au 15 mai. Les affaires de Juin achevèrent de le dépopulariser. Il perdit le pouvoir en même temps que son ami, M. de Lamartine.

Ledru-Rollin a un grand talent; mais il manque d'énergie dans les circonstances solennelles.

— DUPREZ (Gilbert-Louis), célèbre chanteur, né à Paris le 6 décembre 1806. Il est fils d'un bonnetier. Élève du Conservatoire, Choron lui donna d'utiles conseils. Entré à l'Odéon, il en sortit pour aller en Italie, où

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851	Et dans la distribution de croix et de médailles à nos exposants de Londres, le Président de la République disait aux représentants de l'industrie française :
	» ..... Comme elle pourrait être grande, la République française, s'il lui était permis de vaquer à ses véritables affaires et de réformer ses institutions, au lieu d'être sans cesse troublée, d'un côté par les idées démagogiques, et de l'autre par les hallucinations monarchiques !...
	» Ces efforts seront vains ; tout ce qui est dans la nécessité des temps doit s'accomplir ; l'inutile seul ne saurait revivre.
	« Avant de nous séparer, messieurs, permettez-moi de vous encourager à de nouveaux travaux. Entreprenez-les sans crainte ; ils empêcheront le chômage de cet hiver. *Ne redoutez pas l'avenir, la tranquillité sera maintenue, quoi qu'il arrive.* Un gouvernement qui s'appuie sur la masse entière de la nation, qui n'a d'autre mobile que le bien public... ce gouvernement, dis-je, saura remplir sa mission, car il a en lui et le droit qui vient du peuple et la force qui vient de Dieu. »
	— MM. Baze, Leflô et de Panat, questeurs de l'Assemblée, reproduisent la proposition de *réquisition directe*, conférée au président de l'Assemblée, qui pouvait déléguer son droit aux questeurs ou à l'un d'eux. Cette proposition est écartée par quatre cent huit voix contre trois cents. Cet échec fit au pouvoir parlementaire une blessure mortelle. L'Assemblée était supprimée de fait par le discours de M. de Saint-Arnaud.
(22 novemb.)	— Une coalition nouvelle réunit dans une commission quatorze ennemis du Président sur quinze. Ce sont MM. Michel de Bourges, Duprat, Dufraisse, Crémieux, Arago, unis à MM. Béchard, Berryer, Combarel, Lasteyrie et Laboulie, notabilités monarchiques. Cette commission s'était chargée d'élaborer un projet de loi sur la responsabilité ministérielle, enterré depuis trente mois dans les cartons du Conseil d'État, et dans ce projet les quatorze continuateurs de M. Baze avaient trouvé la possibilité de mettre, au premier caprice du plus obscur législateur, le Président de la République en accusation et en arrestation. Mais les travaux de cette commission se prolongèrent jusqu'au 30 novembre, et le 1er décembre était debout et menaçant.
	— Quatre personnes seulement, quatre amis du Président, préparèrent et disposèrent tout de concert avec lui. Ce furent MM. de Morny, de Persigny, le général de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, et M. de Maupas, préfet de police. La police était sur pied depuis trois jours ; la gendarmerie et la garde républicaine avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes à la première réquisition. On parlait de la présence à Paris d'un grand nombre de forçats, de la venue prochaine de quelques-uns des réfugiés politiques de Londres et de Genève et d'une levée de boucliers probable dans le parti révolutionnaire. Cela justifiait les précautions prises.
(1er décemb.)	— L'Assemblée tient une pâle, monotone et funèbre séance, où l'on s'occupe du chemin de fer de Lyon et d'une proposition de rappel de la monarchie, par M. Léo de Laborde. Cette séance fut la dernière ; avec elle finit le régime parlementaire.
	— Le Président tient ce jour-là sa réception ordinaire des lundis. La foule est immense, et Louis-Napoléon se montre à tous calme et bienveillant. Le préfet de police, le ministre de la guerre, le général Magnan ne quittèrent pas les salons ; M. de Morny était à l'Opéra-Comique.

du 20 floréal an X, le sénatus-consulte du 20 floréal an XII;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. Le peuple Français est solennellement convoqué dans ses comices le 14 décembre, présent mois, pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant :

« Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre. »

ART. II. Sont appelés à voter tous les Français âgés de vingt et un ans, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Ils devront justifier, soit de leur inscription sur les listes électorales, en vertu de la loi du 15 mars 1849, soit de l'accomplissement, depuis la formation des listes, des conditions exigées par cette loi.

ART. III. *A la réception du présent décret, les maires de chaque commune ouvriront deux registres sur papier libre : l'un d'acceptation, l'autre de non-acceptation du plébiscite.*

Dans les quarante-huit heures de la réception du présent décret, les juges de paix se transporteront dans les communes de leurs cantons, pour surveiller et assurer l'ouverture et l'établissement de ces registres.

En cas de refus, d'abstention ou d'absence de la part des maires, les juges de paix délégueront, soit un membre du conseil municipal, soit un notable du pays pour la réception des votes.

ART. IV. Ces registres demeureront ouverts aux secrétariats de toutes les municipalités de France pendant huit jours, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et ce, à partir du dimanche 14 décembre jusqu'au dimanche soir suivant, 21 décembre.

Les citoyens consigneront ou feront consigner, dans le cas où ils ne sauraient pas écrire, leur vote sur l'un de ces registres, avec mention de leurs noms et prénoms.

il resta neuf ans. De retour en France, il débuta, le 17 avril 1837, dans Arnold, de *Guillaume Tell*. Ce début fut un triomphe. Le public, capricieux et ingrat, oublia l'excellent Nourrit, et Duprez devint son idole. Il eut à lutter contre tous les obstacles que la nature lui avait opposés; mais par le travail il triompha de tout.

Duprez a quitté le théâtre avec une fortune honorable.

— GAY-LUSSAC (Nicolas-François), né à Saint-Léonard (Haute-Vienne) le 6 décembre 1778, fut élève de Bertholet à l'école Polytechnique. Le mode selon lequel se dilatent les gaz fut le premier objet de ses recherches, et il donna la loi de cette dilatation; il entreprit avec Biot un voyage aérien en 1804. Partis du jardin du Conservatoire des arts et métiers, ils s'élevèrent à 3,977 mètres au-dessus de la Seine, et prirent pied à dix-huit lieues de Paris, à Mireville, village du Loiret. Vingt-trois jours après, Gay-Lussac partit seul et s'éleva à 6,977 mètres au-dessus de Paris; le thermomètre marquait 6 degrés au-dessous de zéro; il mit pied à terre à Saint-Gourgon, village à sept lieues de Rouen. Il constata que l'air perd environ un degré de chaleur par chaque élévation de 174 mètres.

La science doit à Gay-Lussac d'importantes recherches sur la force d'expansion de la vapeur sur le chlore, l'acide prussique, etc.; il découvrit les acides hydro-sulfurique et oxychlorique. Ce savant professeur fut député et pair de France; il est mort en 1850.

— GOURGAUD (Gaspard), né à Versailles le 14 septembre 1783. Il est le neveu de Henri Gourgaud, si connu dans les annales de notre bonne Comédie-Française, sous le pseudonyme de DUGAZON.

L'école Polytechnique, l'école de Châlons et celle de Metz virent se développer les heureuses dispositions du jeune Gourgaud. En 1801 il entra au 6e d'artillerie à pied, et devint, en 1803, aide de camp du général Fouché.

Gourgaud se distingua à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, à Essling et surtout à Wagram, où, jeune encore, il fut nommé officier d'ordonnance de l'Empereur. En cette qualité, il l'accompagna en Hollande et revint

Dates.
1851
(2 décembre)

A minuit et demi, le colonel Espinasse, du 42e de ligne, mandait au quartier les officiers de son régiment. A la même heure, M. de Morny montait chez le Président. La réception était finie, les salons étaient déserts. Dans le cabinet du Président, la seule lampe qui brûlait encore éclairait cinq têtes sérieuses, attentives et résolues. La scène fut solennelle, mais courte. Avant de se séparer, le prince remit à ses amis les ordres cachetés qui les concernaient, et d'une voix calme il les congédia avec ces paroles : « Messieurs, allons prendre un peu de repos, et que Dieu sauve la France ! » Il était deux heures.

M. de Béville, officier d'ordonnance du Prince, descendait dans la cour de l'Imprimerie nationale, où il rencontrait M. de Saint-Georges, directeur de cet établissement, qui, prévenu dans la journée qu'un travail important confié à son honneur et à sa discrétion serait exécuté dans la nuit, avait mandé les ouvriers pour un travail nocturne, incident assez fréquent chez eux.

En ce moment arrivait dans la cour la 4e compagnie du 1er bataillon de gendarmerie mobile, presque tous anciens gardes municipaux, commandés par M. de la Roche-d'Oisy. Les armes furent chargées en silence, les soldats apostés aux portes, aux fenêtres, dans les corridors et les ateliers, et la consigne donnée était : Fusiller tout ce qui tenterait de sortir ou de s'approcher d'une fenêtre. Le directeur accorda deux heures aux ouvriers pour composer le décret de dissolution, l'appel au peuple, l'appel à l'armée, le décret de convocation des comices, la proclamation du préfet et sa lettre aux commissaires. Au bout d'une heure, on mettait sous presse ; à quatre heures, tout était prêt. MM. de Béville et de Saint-Georges se rendirent en fiacre à la préfecture de police, emportant eux-mêmes les affiches, et les remirent à M. de Maupas.

3 h. du matin

M. le général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, recevait du ministre de la guerre les ordres officiels qui le concernaient. Toutes les précautions étaient prises d'avance avec un soin minutieux.

La porte de l'Assemblée, rue de l'Université, avait été ouverte, et le 42e de ligne, grossi de détachements de chasseurs à pied et de garde républicaine, conduits par le commissaire de police Bertoglio, occupaient silencieusement les cours et interceptaient toutes les communication du dehors. M. de Persigny assistait à cette opération.

5 heures

— A la même heure, M. de Morny prenait possession du ministère de l'intérieur, accompagné de deux cent cinquante chasseurs de Vincennes, et remettait à M. de Thorigny une lettre du Président. Sans perdre un instant, il se mit à dicter au secrétaire particulier de son prédécesseur sa première circulaire aux préfets.

Cependant les commissaires de police de Paris et de la banlieue et les officiers de paix se réunissaient à la préfecture de police, où M. de Maupas les avait mandés pour cinq heures. Ils furent introduits un par un dans le cabinet du préfet, qui les initia. Seize d'entre les commissaires les plus habiles furent chargés des principales arrestations. Le mandat portait : Inculpé de complot contre la sûreté de l'État. Leur mission devait être terminée à sept heures et demie. Les quarante autres devaient procéder à l'arrestation de soixante-dix-huit chefs de clubs et de sociétés secrètes, anciens transportés ou condamnés politiques. Pour opérer ces arrestations, huit cents sergents de ville et les brigades de sûreté avaient été consignés à la préfecture de police le 1er décembre, à onze heures du soir. Toutes ces convocations avaient

Art. V. A l'expiration du délai fixé par l'article précédent, et dans les vingt-quatre heures au plus tard, le nombre des suffrages exprimés sera constaté. Chaque registre sera clos et transmis par le fonctionnaire dépositaire au sous-préfet, qui le fera parvenir immédiatement au préfet du département.

Le dénombrement des votes, la clôture et la transmission des registres tenus par les maires, seront surveillés par les juges de paix.

Art. VI. Une commission composée de trois conseillers généraux, désignés par le préfet, fera aussitôt le recensement de tous les votes exprimés dans le département.

Le résultat de ce travail sera transmis par la voie la plus rapide au ministre de l'intérieur.

Art. VII. Le recensement général des votes exprimés par le peuple français aura lieu à Paris, au sein d'une commission qui sera instituée par un décret ultérieur.

Le résultat sera promulgué par le pouvoir exécutif.

Art. VIII. Les frais faits et avancés par l'administration centrale et communale et les frais de déplacement des juges de paix pour l'établissement des registres, seront acquittés, sur la présentation des quittances, ou sur la déclaration des fonctionnaires, par les receveurs de l'enregistrement ou les percepteurs des contributions directes.

Art. IX. Le ministre de l'intérieur est chargé d'activer et de régulariser la formation, l'ouverture, la tenue, la clôture et l'envoi des registres.

Fait au Palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

Louis-Napoléon Bonaparte.

Le Ministre de l'Intérieur,

de Morny.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au nom du Peuple français.

Le Président de la République,

Voulant, jusqu'à la réorganisation du Corps législatif et du Conseil d'État, s'entourer d'hommes qui jouissent à juste titre de l'estime et de la confiance

ensuite en France mettre à l'abri d'un coup de main les îles de Rhé, d'Aix et d'Oleron, que l'Angleterre avait désignées comme points stratégiques de débarquement.

A Dresde, à Ostrowno, à Smolensk, à la Moscowa, il paya de sa personne et se couvrit de gloire.

Le général russe Rostopchin avait fait porter par les mineurs cosaques, sous les voûtes du Kremlin et des autres constructions voisines, près de 300 milliers de poudre, destinés à faire sauter l'état-major et la garde de l'Empereur.

Le feu va être mis et la mèche fume..... Gourgaud se précipite dans ce gouffre où la mort n'attend plus qu'une étincelle, et, par un suprême effort, il arrête à temps l'incendie, et sauve ainsi l'armée et l'Empereur. A Brienne, le 29 janvier 1814, il jette son cheval entre l'Empereur et un Cosaque au moment où celui-ci allait tuer l'Empereur. Gourgaud tue le Cosaque d'un coup de pistolet. Napoléon fit présent à son aide camp de son épée des campagnes d'Italie.

Gourgaud, aide de camp de l'Empereur à Waterloo, le suivit à Sainte-Hélène, qu'il quitta en 1818. Exilé de Paris pour cause d'opinions, il revit la France en 1821, épousa la fille du comte Rœderer, fut aide de camp de Louis-Philippe et colonel de la 1re légion en 1848. Membre de l'Assemblée, Gourgaud est mort en 1852.

— Sir Robert Peel. Né en 1788, fils d'un riche filateur, condisciple de lord Byron, membre de la chambre des Communes à vingt-un ans, il siégea parmi les torys. Son début oratoire, en 1810, fut des plus brillants; du premier coup il entra en possession de la scène politique, d'où il ne redescendit que le jour de sa mort. Ce début lui valut la place de sous-secrétaire d'État de l'intérieur, et, en 1812, de secrétaire pour l'Irlande, position dans laquelle il se montra l'un des soutiens les plus zélés du protestantisme et du torysme.

Ministre de l'intérieur en 1822, il sortit du ministère, en octobre 1830, avec son ami Wellington, et entra alors dans la période la plus éclatante de sa vie politique. C'est aux audacieuses réformes de ce grand ministre que

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (2 décemb.)	pour prétexte la présence à Paris des réfugiés de Londres. Un grand nombre de voitures stationnaient sur les quais, aux abords de la préfecture, mais disposées par groupes, pour ne pas exciter l'attention publique. Chacun ayant reçu son mot d'ordre particulier, tout le monde s'élance. A sept heures, soixante-huit mandats avaient reçu leur exécution. MM. Changarnier, Lamoricière, Cavaignac, Leflô et Bedeau furent conduits à la prison Mazas, dont le colonel Thiron, commandant du palais de Fontainebleau, avait pris le commandement dans la nuit. Quant aux autres inculpés, deux seuls parvinrent à s'échapper. M. Thiers fut arrêté dans son lit; il fit quelques protestations inutiles et un appel à la légalité. Son séjour à Mazas fut de six jours, après lesquels il se fit conduire à la frontière. M. le général Leflô, questeur de l'Assemblée, exhala sa mauvaise humeur par des injures et des menaces insensées contre le Président. Le général Bedeau fit une longue résistance; il fallut lutter corps à corps et le transporter dans la voiture. L'arrestation de M. Baze fut bruyante et difficile. L'irascible questeur s'abandonna aux invectives et aux voies de fait; il mit fièrement le commissaire hors la loi. M. Greppo, à la vue du commissaire, tomba dans une grande prostration physique et morale. Ce fut sa femme qui se chargea d'accabler les agents d'injures et de menaces. — On trouva chez M. Baze tous les écrits relatifs à la réquisition directe : minutes, duplicata et ampliations; ils portaient, non la signature de M. Dupin, mais le cachet de la présidence. (*Voy. la colonne de Législation*). La questure était devenue un véritable état-major militaire; elle avait ses états de troupes, elle avait des listes nominatives des chefs de corps stationnés dans Paris, avec indication de la demeure de chacun d'eux. Sur ces tableaux, la dixième légion, sur laquelle on comptait le plus, avait une désignation significative.
7 heures	A sept heures, le chef des huissiers entrait chez M. Dupin pour lui faire part des graves événements qui s'accomplissaient. L'officier supérieur commis à la garde de l'Assemblée se présenta, quelques minutes après, pour demander des ordres. « Je n'ai pas, répondit M. Dupin, le droit de réquisition directe depuis le rejet de la proposition des questeurs; je n'ai donc ni instructions ni ordres à vous donner.» Puis, après quelques moments de réflexion, il ajouta : « Ce coup d'État est un acte illégal, sans doute, mais nous devons en désirer le succès, car si Bonaparte est vaincu, nous tombons entre les mains des rouges, et alors, ma foi!.... » Pendant ce temps, les murs se couvraient d'affiches, les estafettes du ministre de la guerre et de la première division se croisaient en tous sens, les troupes se massaient et prenaient position; les télégraphes fonctionnaient sur toutes les lignes, des émissaires partaient à toute bride, et les ministres venaient s'installer au ministère de l'intérieur, devenu subitement le foyer de la révolution que Paris allait trouver décrétée sur ses murs. Les proclamations furent accueillies avec des sentiments divers; celui qui dominait dans les groupes était l'étonnement, mêlé d'une sorte de satisfaction railleuse chez les uns, d'abattement et d'effroi chez les autres. Quelques voix indignées protestèrent seules. « C'est un coup de main, » disaient ceux-ci. « C'est un coup de tête, »

du pays, a formé une commission consultative composée de MM. etc., etc., etc.

Le Président de la République,
LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.
Le Ministre de l'Intérieur,
DE MORNY.

2 décembre 1851.

Circulaire adressée à tous les Préfets.

Monsieur le préfet,

Les partis qui s'agitaient dans l'Assemblée menaçaient la France de compromettre son repos, en fomentant contre le gouvernement des complots dont le but était de le renverser. L'Assemblée a été dissoute aux applaudissements de toute la population de Paris.

A la réception de la présente, vous ferez afficher dans toutes les communes les proclamations du Président de la République, et vous enverrez aux maires, ainsi qu'aux juges de paix, les circulaires que je vous adresse, avec les modèles du registre des votes.

Vous veillerez à la stricte exécution des dispositions prescrites par ces circulaires. Vous remplacerez immédiatement les juges de paix, les maires et les autres fonctionnaires dont le concours ne vous serait pas assuré.

Dans ce but, vous demanderez à tous les fonctionnaires publics de vous donner par écrit leur adhésion à la grande mesure que le gouvernement vient d'adopter.

Vous ferez arrêter immédiatement tout individu qui tenterait de troubler la tranquillité, et vous ferez suspendre tout journal dont la polémique pourrait y porter atteinte.

Je compte, monsieur le préfet, sur votre dévouement et sur votre zèle pour prendre toutes les précautions nécessaires au maintien de l'ordre public; et à cet effet, vous vous concerterez tant avec le général commandant le département qu'avec les autorités judiciaires.

Vous m'accuserez réception de cette dépêche par voie télégraphique, et vous me ferez, jusqu'à nou-

l'Angleterre dut d'échapper à la subversion générale de l'Europe en 1848. Sir Robert Peel n'étant point un homme de principes, il ne faisait rien *à priori* : il était, avant tout, un homme de pratique et d'application.

Mort le 29 juin 1850.

1850. *Nouveau système de téléphonie.* — La téléphonie, ou télégraphie acoustique, est l'art de correspondre à de grandes distances à l'aide du son. En 1850, M. Sudre proposa une méthode de téléphonie qui a été appliquée avec succès à la guerre et à la marine. Il emploie à cet effet trois notes seulement : *sol, do, sol,* données par le clairon, par le tambour ou par le canon, et il la combine comme les signaux du télégraphe, en leur attribuant une valeur analogue. Cette invention a valu à son auteur une récompense de 10,000 francs, à la suite de l'Exposition universelle de 1855.

1851 (10 janvier). *Espagne.* Le ministère, à la tête duquel était placé le général Narvaez, donne sa démission. Il tombait de lui-même, par impuissance de résoudre les difficultés administratives nées du calme général des affaires et de l'activité des esprits. Un nouveau ministère fut installé, le 15 janvier, sous la présidence de M. Bravo-Murillo.

— (1er février). *Naples.* Jugement des accusés dans l'affaire de l'*unita Italia.* Sur quarante-deux accusés, trois furent condamnés à mort, mais non exécutés, deux à trente ans, et deux à vingt-cinq ans; de plus, trois à la détention.

— (25 avril). Révolution militaire en Portugal. Soulèvement dans un corps de l'armée, excité par le maréchal duc de Saldanha. Un mouvement en sa faveur éclate à Oporto, qui tombe en son pouvoir. Le ministère donne sa démission; la comte de Thomar, qui jugeait la situation perdue, se réfugie à Vigo. La royauté n'a plus qu'à courber la tête. Le duc de Saldanha est nommé président du conseil et ministre de la guerre. Lisbonne n'est défendue de l'anarchie que par l'escadre anglaise envoyée pour empêcher toute agression directe contre la couronne de Dona Maria.

— (1er mai). Ouverture de l'Exposition universelle de Londres, dans le Palais de Cristal

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (2 décemb.)	disaient ceux-là. La foule répondait par le véritable mot de la situation : « C'est du coup d'État. » L'impression populaire se traduisait par ces paroles : « Il était temps que cela finît ; c'est bien joué. » Le peuple aime les situations nettes et l'attitude énergique. Or, il sentait ici l'assurance de la force.
9 heures	Les troupes se mettent en mouvement et occupent cet immense périmètre coupé en deux par la Seine, et qui embrasse le quai d'Orsay, le Champ de Mars et les Invalides, d'un côté, les Tuileries, les quais et les Champs-Élysées, de l'autre. Par une précaution que l'événement justifia, un tiers seulement de l'armée de Paris sortait de ses quartiers. On savait que les anarchistes comptaient sur la fatigue du soldat : aucun corps ne devait rester plus de douze heures sous les armes. A neuf heures, le ministre de la guerre passait au galop dans les rangs des brigades Forey, Ripert, Dulac, de Cotte, Reybell, Korte et Canrobert. A dix heures, le Président montait à cheval, accompagné de son oncle, le maréchal Jérôme Bonaparte, du ministre de la guerre et d'un grand nombre de généraux accourus pour se mettre à sa disposition. De l'Élysée aux Tuileries, de la place de la Concorde aux Invalides, l'enthousiasme fut immense.
10 heures	En ce moment, à l'Assemblée, une protestation impuissante, formulée par quelques représentants, était venue expirer devant les baïonnettes du 42e de ligne, et M. Dupin avait été le premier à conseiller à ses collègues de faire céder le droit devant la force. Une autre protestation se signait chez M. Odilon Barrot, où s'étaient réunis quarante membres environ. Un autre fragment de l'Assemblée cherchait à se réunir chez M. Berryer. Le plus grand nombre s'étaient rencontrés dans les salons de M. Daru, vice-président de l'Assemblée. Deux fois ils cherchèrent à pénétrer dans la salle des séances par la porte de la rue de Bourgogne ; deux fois ils furent repoussés par les baïonnettes, et l'un d'eux, M. Étienne, fut légèrement blessé. Pendant qu'ils rédigeaient leur protestation chez M. Daru, la troupe les relança dans leur asile, les en expulsa, et occupa la maison. Une dernière illusion inspira à quelques parlementaires la pensée de reconstituer l'Assemblée dans le dixième arron-
11 heures	dissement. Trois cents membres environ se rendirent à la mairie de la rue de Grenelle; et à onze heures, le bureau se trouva composé de MM. Benoist d'Azy et Vitet, vice-présidents, de MM. Chapot, Moulin et Grimault, secrétaires. Les représentants réunis appartenaient à toutes les opinions, mais surtout aux opinions monarchiques. M. Benoist d'Azy proposa une protestation. « Pas de protestation ! s'écria M. Berryer, faites un acte; statuez par un décret. »
	« Vu l'article 68 de la Constitution, attendu que l'Assemblée nationale est empêchée par la violence de remplir son mandat, décrète :
	» Louis-Napoléon Bonaparte est déchu de ses fonctions de Président de la République. Les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance. Le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les juges de la haute cour sont tenus de se réunir immédiatement, à peine de forfaiture, pour procéder au jugement du Président et de ses complices. En conséquence, il est enjoint à tous les fonctionnaires et dépositaires de la force et de l'autorité publique d'obéir à toute réquisition faite au nom de l'Assemblée, sous peine de forfaiture et de haute trahison. »
	Le décret est adopté à l'unanimité. Un seul membre, M. Larabit, se contente d'une protestation. Pendant qu'on signe le décret, le général Lauriston, colonel de

vel ordre, un rapport quotidien sur l'état de votre département. Je n'ai pas besoin de vous recommander de me faire parvenir par le télégraphe toute nouvelle ayant quelque gravité.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Ministre de l'Intérieur,

DE MORNY.

Circulaire adressée à tous les généraux et chefs de corps.

Général,

Je vous transmets les proclamations du Président de la République, adressées au peuple français et à l'armée.

Vous ferez immédiatement afficher ces proclamations dans les casernes, et vous donnerez l'ordre à chaque chef de corps de les faire lire à haute voix dans chaque compagnie.

Je vous envoie aussi le décret de ce jour, en vertu duquel l'armée est appelée à exprimer sa volonté dans les quarante-huit heures de la réception des présents manifestes.

Vous ferez donc, sans retard, dresser, dans les divers corps sous vos ordres, des registres de votes conformes aux modèles ci-joints, et vous inviterez les officiers, sous-officiers et soldats à y consigner ou y faire consigner leurs votes dans le plus bref délai.

Dès que les votes des corps auront été recueillis, vous me les adresserez avec des états certifiés par les différents chefs de corps ou de détachements, et par vous-même, en résumant le nombre de votes d'acceptation ou de rejet.

Le Président compte sur l'appui de la nation et de l'armée, et, en ce qui touche la division que vous commandez, sur l'énergie de votre attitude, sur la prompte et sévère répression de la moindre tentative de troubles.

Agréez, général, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Général de division, Ministre de la Guerre,

DE SAINT-ARNAUD.

d'Hyde-Park. La Grande-Bretagne et la France occupèrent, dans ce concours, un rang exceptionnel.

— (4 juillet). Célébration du 76e anniversaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis. Cérémonie de la pose de la première pierre de l'agrandissement du Capitole à Washington.

— (22 juillet). A Londres, ouverture du ridicule et innocent *congrès de la paix* dans *Exeter-Hall*, sous la présidence de sir David Brewster.

— (28 juillet). Éclipse totale et centrale de soleil dans une partie du Nord de l'Europe et de l'Amérique septentrionale. Cette éclipse commence à midi vingt-quatre minutes et finit à cinq heures une minute. Dans sa plus grande intensité, le soleil est entièrement caché par la lune. A Vienne, la police défend l'ouverture des casinos de danse pendant la durée de l'éclipse, qu'elle s'imagine devoir être accompagnée d'épaisses ténèbres.

— Mort de SPONTINI, à Jesi, sa patrie (États romains).

— (12 août). Un bateau à vapeur, parti de la Nouvelle-Orléans, jette à Bahia-Honda (île de Cuba) cinq cents hommes commandés par Narciso Lopez. Il y avait là des enfants perdus du parti démocratique, des aventuriers prêts à tout, des Allemands, des Hongrois et quelques Espagnols. Les forbans se retranchèrent dans le village de Pozas, où un détachement espagnol les attaqua le 13 ; le 17, une nouvelle attaque força les aventuriers à se disperser dans les montagnes, où beaucoup périrent. Cinquante furent faits prisonniers, permi lesquels Lopez et le colonel américain Crittenden. Les prisonniers furent fusillés ou *garrottés*. Le 1er septembre, le reste des pirates fut envoyé dans les prisons de la métropole.

— (20 août). L'empire d'Autriche est replacé, par ordonnance, sous le régime du pouvoir absolu.

— (26 août). Service commémoratif de la mort du roi Louis-Philippe, célébré à Londres. Entrevue des chefs du parti orléaniste.

— (1er septembre). Kossuth et ses compagnons sont mis en liberté par le gouverneur

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (2 décemb.) 11 h. du mat.	de la 10e légion, offre ses services. M. Vitet propose et fait adopter le décret suivant : « L'Assemblée nationale, conformément à l'art. 32 de la Constitution, requiert la 10e légion pour défendre le lieu des séances de l'Assemblée. » Cependant les abords de la salle et de la mairie sont garnis par une foule tumultueuse. Les tambours de la 10e légion ont couru faire des convocations à domicile, mais pas un défenseur ne se présente. On annonce l'arrivée de la force armée. Un sergent se présente, suivi d'une douzaine de chasseurs de Vincennes. Sur l'invitation de M. Vitet, ce sergent appelle son chef, un capitaine faisant les fonctions de chef de bataillon. Aux protestations de M. Vitet, le capitaine répond : « J'ai mes ordres ! » M. Berryer demande alors que par un décret il soit immédiatement déclaré que l'armée de Paris est chargée de veiller à la défense de l'Assemblée nationale, et qu'il soit enjoint au général Magnan, sous peine de forfaiture, de mettre les troupes à la disposition de l'Assemblée. Le décret est voté. M. Monet propose que le décret de déchéance soit envoyé au président de l'Assemblée. « Il n'y en a plus ! s'écrie-t-on. — Puisqu'il faut dire le mot, ajoute M. Pascal Duprat, M. Dupin s'est conduit lâchement ; je demande qu'on ne prononce pas son nom. » On se contente d'envoyer le décret au président de la haute cour nationale. Mais si l'Assemblée n'a pas d'armée, elle aura du moins un général. On investit M. le général Oudinot du commandement des troupes et de la garde nationale. Un seul membre proteste, c'est M. Tamisier ; il parle de l'expédition de Rome, mais le général Oudinot propose à M. Tamisier de lui servir de chef d'état-major, et celui-ci accepte. Tout à coup arrive un sous-lieutenant du 6e chasseurs. On lui lit les décrets portés, mais il répond, comme les autres, qu'il a reçu des ordres et qu'il attendra des instructions de son chef. M. Berryer, cependant, proclamait par une fenêtre la déchéance du Président de la République et la dictature de l'Assemblée, quand arrivent deux commissaires de police pour faire évacuer les salles de la mairie. On leur lit Constitution et décrets. Eux aussi répondent : « J'ai reçu des ordres. » Mais l'un d'eux, M. Lemoyne-Tacherat, ajoute que leur mission est toute officieuse et qu'elle n'a pour but que d'empêcher un conflit fâcheux. « Paris est en état de siége ; l'autorité militaire a seule le droit d'agir ; elle a des ordres sévères, et elle les exécutera, très-probablement. » Le second commissaire, M. Barlet, prend un ton plus énergique et somme l'Assemblée de se disperser. Arrive le commandant du 6e bataillon, avec un ordre signé Magnan, portant injonction de faire occuper immédiatement la mairie du 10e arrondissement et de faire arrêter les représentants qui refuseraient de se séparer. M. le général Oudinot essaye en vain de convaincre l'officier du droit de l'Assemblée ; il faut céder. « Nous ne céderons qu'à la force ! » s'écrient des voix nombreuses. Sur l'ordre du commandant, quelques chasseurs et des agents pénètrent dans la salle, saisissent les membres du bureau et les conduisent sur le palier. Le général Forey est au bas ; il fait former une colonne, dans laquelle il enferme les représentants, qu'il conduit à la caserne du quai d'Orsay. A trois heures vingt minutes, deux cent vingt représentants sont prisonniers. L'Assemblée nationale a vécu. Le général Forey traita ses prisonniers avec les plus grands égards. D'ailleurs, toutes ces captivités étaient volontaires : partait qui voulait, et beaucoup subis-

A la suite de cette circulaire, se trouvent les deux modèles d'acceptation ou de rejet :

Acceptation. — En vertu du plébiscite du....., les officiers, sous-officiers et soldats dont les noms suivent ont répondu *affirmativement* à la résolution posée en ces termes :

«Le Peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour faire une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du..... »

Rejet. — En vertu du plébiscite du....., les officiers, sous-officiers et soldats dont les noms suivent ont répondu *négativement* à la résolution posée en ces termes :

« Le Peuple français veut le maintien, etc. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au nom du Peuple français.

Le Président de la République,

Considérant que le mode d'élection promulgué par le décret du 2 décembre avait été adopté, dans d'autres circonstances, comme garantissant la sincérité de l'élection, mais considérant que le scrutin secret, actuellement pratiqué, paraît mieux garantir l'indépendance des suffrages;

Considérant que le but essentiel du décret du 2 décembre est d'obtenir la libre expression de la volonté du peuple;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. Les articles 2, 3 et 4 du décret du 2 décembre sont modifiés ainsi qu'il suit, savoir :

ART. II. L'élection aura lieu par le suffrage universel. Sont appelés à voter tous les Français âgés de 21 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques.

ART. III. Ils devront justifier soit de leur inscription sur les listes électorales dressées en vertu de la loi du 15 mars 1849, soit de l'accomplissement, depuis la formation des listes, des conditions exigées par cette loi.

turc, malgré les réclamations de l'Autriche. Ils étaient internés à Kutayah, dans l'Asie Mineure.

— BÉRANGER (Pierre-Jean), né à Paris, rue Montorgueil, dans une maison située vis-à-vis l'impasse de la Bouteille, à l'endroit où est aujourd'hui le parc aux huîtres, le 19 août 1780. Son grand-père était tailleur; son père était natif de Flamicourt, village près de Péronne.

A quatorze ans, Béranger était apprenti chez Laisney, imprimeur à Péronne.

A dix-sept ans, il revint à Paris, chez son père, et il commença à s'occuper de littérature. Lucien Bonaparte, à qui il avait envoyé quelques-uns de ses vers, l'autorisait à toucher pour lui son traitement de membre de l'Institut. Arnault le fit entrer, comme expéditionnaire, au secrétariat de l'Université, où il resta douze ans. Cependant, il continua de faire des chansons. Menacé de perdre sa place, il la quitta en 1821, en déclarant que s'il avait vécu jusque-là pour faire des chansons, il ferait désormais des chansons pour vivre. Son premier recueil, qui date de cette époque, lui valut trois mois de prison. Celui de 1828 le fit condamner à neuf mois de captivité et 10,000 francs d'amende. La révolution de 1830, qu'il avait préparée, voulut l'enrichir, mais il le refusa net. Paris le nomma représentant de 1848, mais il donna bientôt sa démission.

Beaucoup des chansons de Béranger sont de magnifiques odes; quelques-unes sont des drames en action, comme *Louis XI, l'Orage, les Sauveurs du Peuple.*

— CAVAIGNAC (Louis-Eugène), né à Paris, le 15 octobre 1802. Il est le neveu du vicomte de Cavaignac, baron de Baragul, lieutenant-général et pair de France, et fils de Jean-Baptiste Cavaignac, conventionnel exalté. Il a pour frère Godefroy Cavaignac, président de la *Société des Droits de l'homme*, combattant de juillet et conspirateur émérite.

Eugène Cavaignac, reçu élève de l'école Polytechnique en 1820, passa deux ans à l'école d'Application à Metz, et entra capitaine dans un régiment du génie.

En 1830, il était à Arras, lorsque éclata la

Dates. 1851 (2 decembre)

saient d'assez mauvaise grâce cette solidarité de martyre que les importants seuls prenaient au sérieux.

Une autre réunion de représentants, présidée par M. Crémieux, rue des Petits-Augustins, fut dispersée et ses membres arrêtés. Les montagnards seuls s'abstinrent; ils se réservaient pour les barricades.

Dans la nuit, on transporta l'effectif parlementaire de la caserne d'Orsay, moitié au fort du Mont-Valérien, moitié à Vincennes et à Mazas.

Tout avait été prévu : tous les éléments généraux de résistance étaient neutralisés. Les gares de chemin de fer, les télégraphes, les ministères, l'Hôtel de ville, le Palais de Justice étaient occupés par des forces imposantes ; les imprimeries et lithographies suspectes étaient gardées militairement. Un bureau de censure fonctionnait au ministère de l'intérieur, et douze journaux avaient vu mettre leurs presses sous scellés ; c'étaient : *le National*, *le Siècle*, *l'Avénement*, *le Peuple*, *la République*, *la Révolution*, *le Charivari*, *l'Assemblée Nationale*, *l'Union*, *l'Opinion publique*, *le Messager* et *le Corsaire*.

La journée se passa pour la population de Paris dans une vague inquiétude. Le soir, un certain nombre de montagnards s'étaient réunis et avaient résolu de faire un appel aux armes. Le sort choisit quatre d'entre eux pour engager la lutte. C'étaient MM. Baudin, Schœlcher, Esquiros et Madier de Montjau. On s'occupa de faire imprimer secrètement des proclamations, parmi lesquelles celle-ci, qui fut affichée le lendemain sur quelques murs :

« AU PEUPLE.

» ART. 3. La Constitution est confiée à la garde et au patriotisme des citoyens français.

» Louis-Napoléon est mis hors la loi.

» L'état de siége est aboli.

» Le suffrage universel est rétabli.

» *Vive la République ! Aux armes !*

» Pour la Montagne réunie,

Le Délégué,

» V. HUGO. »

(3 décemb.) Les sections des sociétés secrètes devaient se réunir le 3, au matin, dans le quartier du faubourg Saint-Antoine; mais les sections étaient décapitées : leurs chefs étaient pour la plupart sous la main de la police. Aussi ce ne fut que vers dix heures que se formèrent les groupes, au milieu desquels s'agitaient quelques hommes armés de fusils de chasse. Des appels aux armes, écrits à la main et collés sur les murs avec des pains à cacheter, devenaient le centre de rassemblements où l'on pouvait compter plus de curieux que d'insurgés. En même temps, quelques bandes parcouraient les boulevards, depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la rue Montmartre, en criant : *Vive la République ! Vive la Constitution !* Quelques individus lisaient à haute voix le décret de déchéance, voté, la veille, à la mairie du 10e arrondissement. Ces bandes furent dissipées par les sergents de ville. Un petit placard, grand comme la main, se distribua toute la nuit à des milliers d'exemplaires :

ART. IV. Le scrutin sera ouvert, pendant les journées des 20 et 21 décembre, dans le chef-lieu de chaque commune, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Le suffrage aura lieu au SCRUTIN SECRET par *oui* ou par *non*, au moyen d'un bulletin manuscrit ou imprimé.

Fait au palais de l'Élysée, le 4 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le Ministre de l'Intérieur,

DE MORNY.

Proclamation du Ministre de l'Intérieur.

Le Président de la République et son gouvernement ne reculeront devant aucune mesure pour maintenir l'ordre et sauver la société; mais ils sauront toujours entendre la voix de l'opinion publique et les vœux des honnêtes gens.

Ils n'ont pas hésité à changer un mode de votation qu'ils avaient emprunté à des précédents historiques, mais qui, dans l'état actuel de nos mœurs et habitudes électorales, n'a pas paru assurer suffisamment l'indépendance des suffrages.

Le Président de la République entend que tous les électeurs soient parfaitement libres dans l'expression de leur vote, qu'ils exercent ou non des fonctions publiques, qu'ils appartiennent aux carrières civiles ou à l'armée.

Indépendance absolue, complète liberté des votes, voilà ce que veut Louis-Napoléon Bonaparte.

Paris, 5 décembre 1851.

Le Ministre de l'Intérieur,

DE MORNY.

Au nom du Peuple français.

Le Président de la République,

Vu la loi du 25 décembre 1790, relative au traitement des militaires;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

révolution de Juillet; il s'empressa de se déclarer pour les principes qui triomphaient.

En 1831, il signa, à Metz, le projet d'*association nationale*, et fut mis, pour ce fait, en non-activité.

En 1832, il rentra en grâce et fut envoyé en Afrique comme capitaine au 2e régiment du génie.

En 1835, il partit pour Oran sous les ordres du commandant de Lamoricière, et prit une part glorieuse aux expéditions de Médéah, de Bouffarick, de Cherchell, aux combats d'Ouara, du col de Mouzaïa, de l'Affroun, etc.

En 1837, le capitaine Cavaignac passa chef de bataillon des zouaves, puis chef du 2e bataillon d'infanterie légère, dite des zéphyrs.

En 1840, il défendit la ville de Cherchell, et fut nommé colonel des zouaves en 1841.

Peu avant la bataille d'Isly, il passa dans le 32e de ligne, et fut nommé maréchal de camp par le général Bugeaud après la bataille.

A la révolution de février, il commandait la province d'Oran, lorsqu'un décret du gouvernement provisoire l'appela au gouvernement de l'Algérie.

Membre de l'Assemblée nationale et général de division le 28 février 1848, un nouveau décret lui confia, le 20 mars, le portefeuille de la guerre; mais le général Cavaignac, parti d'Alger le 12 mai, n'arriva à Paris qu'après l'attentat du 15.

Le 23 mai, l'Assemblée nationale lui confia le commandement de toutes les troupes chargées de la protéger.

Dans les séances des 15 et 16 juin, il repoussa avec énergie le projet de réunion de l'Algérie à la France.

Dans la séance du 15 juin, au sujet de la lettre du prince Louis-Napoléon, le général Cavaignac s'élance à la tribune et s'écrie :

« L'émotion qui m'agite ne me permet pas d'exprimer comme je le voudrais toute ma pensée; mais ce que je remarque, c'est que dans cette pièce, qui devient historique, le mot *république* n'est pas prononcé. Je me borne à signaler cette omission à l'attention de l'Assemblée nationale et au souvenir de la nation entière. »

Dans la séance du soir du 23 juin, l'Assem

Événements politiques.

Dates.
1851
(3 décemb.)

« HABITANTS DE PARIS.

» Les gardes nationales et le peuple des départements marchent sur Paris pour aider à saisir le *traître Louis-Napoléon Bonaparte.*

» *Pour les Représentants du peuple,*

» V. HUGO, *président.*

» SCHŒLCHER, *secrétaire.* »

— Le ministre de la guerre, instruit que les représentants de la Montagne préparaient un mouvement de concert avec les sections socialistes, a donné des ordres pour que l'armée soit prête, en cas de combat, à résister avec tous les avantages possibles; les généraux ne doivent prendre leur position de combat que lorsque l'insurrection sera dessinée.

On vient prévenir le général Marulaz, qui commandait la brigade stationnée sur la place de la Bastille, qu'une barricade se construisait à la bifurcation des trois rues de Cotte, Sainte-Marguerite et du Faubourg-Saint-Antoine. Trois compagnies du 19e léger, sous les ordres du commandant Pajol, s'élancent au-devant de la barricade, tandis que le général, à la tête d'un bataillon du 44e, enfilait au pas de course la rue de Charonne pour prendre la barricade à revers.

Trois représentants, décorés de leurs insignes, étaient aux côtés de M. Baudin, qui s'était chargé de faire élever la barricade : Schœlcher, l'ancien ministre de la marine; Madier de Montjau, avocat, et le poëte Esquiros. Baudin fait signe qu'il voulait parler aux soldats. Le commandant Pajol lui barre le passage. Il remonta sur la barricade et cria : Feu ! Quelques coups de fusil partirent derrière lui, et l'un d'eux alla tuer un soldat du 44e. La troupe fit une décharge, et Baudin, frappé au front, tomba roide mort. La barricade fut emportée. Esquiros fut pris; Schœlcher et Madier de Montjau parvinrent à s'échapper, le dernier était blessé.

Le général Herbillon avait pris position sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Dans l'après-midi, des barricades s'élevèrent dans les rues du Temple, Rambuteau et Beaubourg. Le général Herbillon lança une colonne formée d'un bataillon du 6e léger, du 9e bataillon de chasseurs à pied et d'une pièce d'artillerie. Cette colonne renversa tous les obstacles sur son passage. Dans la soirée, une nouvelle barricade fut construite rue Beaubourg. Un bataillon du 3e de ligne et une compagnie du génie, conduits par le colonel Chapuis, l'enlevèrent au pas de course, non sans avoir essuyé un feu très-vif. Les défenseurs de la barricade furent passés par les armes.

La journée se passa ainsi en escarmouches insignifiantes; les ouvriers avaient montré peu de dispositions à se rallier à l'insurrection.

Dans la soirée, depuis le boulevard Bonne-Nouvelle jusqu'au boulevard des Italiens, des groupes, composés en grande partie de bourgeois et de commerçants, lisaient et commentaient le décret de déchéance et l'arrêt de la haute cour de justice. Le décret substituant le mode de votation à découvert au vote secret causait surtout une certaine agitation. Cette mesure malheureuse, qui atteignait la liberté morale, fut retirée dès le surlendemain. Cette concession subite, si rapidement faite par un pouvoir sûr de sa force, fit disparaître bien des défiances et neutralisa bien des colères.

Vu l'ordonnance du 3 mai 1832 sur le service des armées en campagne;

Sur le rapport du ministre de la guerre;

Voulant que les services rendus au pays, à l'intérieur, soient récompensés comme le sont ceux des armées au dehors;

Décrète :

Article premier. Lorsqu'une troupe organisée aura contribué, par des combats, à rétablir l'ordre sur un point quelconque du territoire, ce service sera compté comme service de campagne.

Art. II. Chaque fois qu'il y aura lieu de faire application de ce principe, un décret spécial en déterminera les conditions.

A l'Élysée, le 5 décembre 1851.

L. N. Bonaparte.

Le Ministre de la Guerre,

A. de Saint-Arnaud.

Au nom du Peuple français.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 4-10 avril 1791;

Vu le décret du 20 février 1806;

Vu l'ordonnance du 12 décembre 1824;

Vu l'ordonnance du 26 août 1830;

Décrète :

Article premier. L'ancienne église de Sainte-Geneviève est rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de Sainte-Geneviève, patronne de Paris.

Il sera pris ultérieurement des mesures pour régler l'exercice permanent du culte catholique dans cette église.

Art. II. L'ordonnance du 26 août 1830 est rapportée.

Art. III. Le ministre de l'instruction publique et des cultes et le ministre des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exé-

blée nationale rendit un décret par lequel elle déléguait tous les pouvoirs exécutifs au général Cavaignac.

Après les fatales journées, l'Assemblée déclara, par un décret, que le général avait bien mérité de la patrie et lui conféra de nouveau le pouvoir exécutif.

Du 24 juin au 10 décembre, le général Cavaignac a été toute la République : il a été son épée dans le combat, sa voix à la tribune, sa main dans le conseil.

Les Arabes l'appelaient : « un roseau peint en fer, » lui refusant sans doute la persévérance et la volonté qui brisent les obstacles.

Le 20 décembre 1848, le général Cavaignac descendit du pouvoir avec dignité et avec la conscience d'avoir bien servi la patrie, et alla s'asseoir dans les rangs de l'opposition républicaine modérée. Après le 2 décembre, M. Cavaignac fut arrêté par mesure de sûreté et transporté à Ham. Il fut mis en liberté après quelques jours de détention, et demanda lui-même sa mise à la retraite. Quelque temps après, il épousait Mlle Odier, fille de M. James Odier, banquier. Élu député de Paris, en 1852, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par un vote du Corps législatif.

— Sébastiani della Porta (Horacę), né en 1771, mort le 22 juillet 1851. Sa famille était alliée à celle des Bonaparte. Colonel de dragons le 18 brumaire, il fut marié par Napoléon à Mlle de Coigny, héritière de l'une des premières familles de l'ancienne noblesse. Général de division à Austerlitz, ambassadeur à la cour de Sélim, sultan des Turcs, il y défendit courageusement les intérêts français; il servit comme aide de camp de l'Empereur pendant les campagnes de Prusse et de Pologne, et commanda en chef un corps d'armée en Espagne, où il ne fut pas heureux. Rappelé en 1813, il se couvrit de gloire à Cracovie, à Montmirail, et, maintenu par les Bourbons dans le cadre d'activité, il se rallia à Napoléon en 1815. Proscrit à la seconde restauration, rentré en grâce en 1817, il siégea sur les bancs de l'opposition. Il prononça, en 1831, à la chambre, cette funeste parole, si froidement ironique : « *L'ordre règne à Varsovie.* » Devenu le soutien intrépide de la politique

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (4 décembre)	— Pendant la nuit, les troupes étaient rentrées dans les casernes, abandonnant tous les petits postes. Le général Magnan se refusait à fatiguer l'armée par des engagements isolés ; il voulait, à Paris, une action décisive, une victoire incontestable, dont le succès terrifiât les uns, rassurât les autres et servît d'exemple au reste de la France. Le général en chef laissa donc quelque temps l'insurrection livrée à elle-même ; il lui donna la facilité de choisir son terrain et de former une masse compacte qu'on pût atteindre et combattre.
	Le matin du 4, Paris trouva donc ses rues abandonnées aux soldats de l'insurrection. Mais sur les murs de ces rues, où n'apparaissait pas une seule baïonnette, se lisaient des proclamations brèves et énergiques. « Les ennemis de l'ordre et de la société ont engagé la lutte, disait le ministre de la guerre ; ce n'est pas contre le gouvernement, contre l'élu de la nation qu'ils combattent, mais ils veulent le pillage et la destruction... Restez calmes, habitants de Paris ; pas de curieux inutiles dans les rues... Tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, sera fusillé. »
10 heures	Ces menaces, qu'on sentait devoir être exécutées, firent une impression profonde sur les ouvriers paisibles et sur la bourgeoisie commerçante. A l'apparition des premiers groupes d'insurgés, au bruit des premières voitures tombant sur le pavé pour former le noyau des barricades, les boutiques se fermaient, les rues devenaient désertes. L'insurrection s'établit vers dix heures du matin entre les boulevards, l'Hôtel de ville et la pointe Saint-Eustache. Là étaient concentrées toutes les ressources des sociétés secrètes.
midi	A midi, l'insurrection était retranchée derrière des obstacles assez imposants ; mais, vu sa faiblesse, elle occupait les rues, non les maisons, et n'avait ni mot d'ordre ni chefs autorisés.
2 heures	Le général Magnan donne l'ordre d'attaquer. Le plan d'attaque consistait en un mouvement convergent des divisions Carrelet et Levasseur. Les brigades Bourgon, de Cotte et Canrobert et la cavalerie du général Reybell balayent les boulevards de l'ouest à l'est, en se rapprochant du foyer de la révolte. A la hauteur du boulevard des Italiens, plusieurs coups de feu partent de différentes maisons et blessent quelques hommes du 1er lanciers. Ce régiment riposte par un feu terrible qui atteint un assez grand nombre de curieux aux fenêtres et sur les portes des maisons. Dans ce quartier, pas une barricade ne faisait obstacle à la troupe, mais les insurgés, en petit nombre, appartenant par leur costume et par leur langage à la bourgeoisie, y faisaient feu, cachés aux angles des rues ou derrière des fenêtres. A la suite de la cavalerie, la troupe de ligne s'élance, fouille les maisons suspectes, et fusille ceux qu'elle arrête les armes à la main ou qu'elle suppose avoir pris part à l'action.
	Les boulevards étaient libres jusqu'à la porte Saint-Denis. Sur ce point, la troupe rencontra une résistance sérieuse. Là s'élevait une barricade assez haute, mais peu solide : elle est fouillée à coups de canon et emportée sans pertes du côté de la troupe ; ses défenseurs sont presque tous renversés morts au milieu des débris. Alors la brigade Bourgon continue sa route jusqu'à la hauteur de la rue du Temple ; là, elle descend cette rue jusqu'à la rue Rambuteau, détruisant tous les obstacles sur son passage. La brigade de Cotte s'engage dans la rue Saint-Denis et lance un bataillon du 15e léger contre une barricade assez forte, construite rue du Petit-

cution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois.*

Paris, le 6 décembre 1851.

L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

H. FORTOUL.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Au nom du Peuple français.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Considérant que la France a besoin d'ordre, de travail et de sécurité; que depuis un trop grand nombre d'années, la société est profondément inquiétée et troublée par les machinations de l'anarchie, ainsi que par les tentatives insurrectionnelles des affiliés aux sociétés secrètes et repris de justice, toujours prêts à devenir des instruments de désordre;

Considérant que, par ses constantes habitudes de révolte contre les lois, cette classe d'hommes non-seulement compromet la tranquillité, le travail et l'ordre public, mais encore autorise d'injustes attaques et de déplorables calomnies contre la saine population ouvrière de Paris et de Lyon;

Considérant que la législation actuelle est insuffisante, et qu'il est nécessaire d'y apporter des modifications, tout en conciliant les devoirs de l'humanité avec les intérêts de la sécurité générale;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. Tout individu, placé sous la surveillance de la haute police, qui sera reconnu coupable du délit de rupture de ban, pourra être transporté, par mesure de sûreté générale, dans une colonie pénitentiaire à Cayenne ou en Algérie. La durée de la transportation sera de cinq années au moins et de dix ans au plus.

ART. II. La même mesure sera appliquée aux

conservatrice, il fut ambassadeur à Londres. Maréchal en 1840, ministre et ambassadeur, Sébastiani est mort en 1851, âgé de quatre-vingts ans.

— VICTOR HUGO est né le 26 février 1802, à Besançon, d'une famille de Lorrains anoblis, en 1535, dans la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine. Pendant les premières années de sa vie, il voyagea à la suite de nos armées, dans lesquelles son père Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo servait en qualité d'officier général. Son éducation fut toute militaire. Le jeune Victor alla successivement en Corse, à l'île d'Elbe, à Genève, à Rome, à Naples, à Florence. De l'Italie, il passa en Espagne, où son père était gouverneur de deux provinces. Avant son voyage d'Espagne, il avait eu pour précepteur un proscrit, le général Lahorie, auquel Mme Hugo avait donné asile alors qu'il était en butte aux poursuites de la police. On sait que Lahorie fut arrêté, condamné et exécuté avec Mallet, en 1812.

Pendant les Cent Jours, une séparation juridique ayant eu lieu entre le général Hugo et sa femme, il fut enlevé à sa mère, ainsi que ses frères Eugène et Abel. En 1816, à quatorze ans, il avait composé une tragédie d'*Artaméne*, pour célébrer le retour de Louis XVIII. Une pièce de vers sur *les Avantages de l'étude* (1817) obtint une mention honorable. En 1819 et 1820, l'Académie des Jeux Floraux couronna trois pièces de vers intitulées : *les Vierges de Verdun, la Statue d'Henri IV* et *Moïse sur le Nil.*

En 1822, Victor Hugo publia un premier volume de poésies royalistes et religieuses, qui lui valut, de la part de Chateaubriand, l'épithète d'*enfant sublime.* Il épousa, cette même année, la jeune fille qui avait inspiré ses premiers vers. En 1823, il écrivit son premier roman, *Han d'Islande,* produit bizarre et maladif d'une imagination volcanisée, qui eut un immense succès. C'est le premier pas de Victor Hugo vers la réhabilitation du laid. En 1824, il fit paraître un second volume d'odes et ballades et le roman de *Bug-Jargal,* création hideuse, hors nature, écrite avec ordre, unité, entraînement, et dont le succès égala celui de *Han d'Islande.*

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851	Carreau. Enfin le général Canrobert prend position à la porte Saint-Martin, et fait nettoyer par le 5e bataillon de chasseurs à pied les rues du Faubourg-Saint-Denis et Saint-Martin et les rues adjacentes. Dans ce quartier, un grand nombre d'habitants s'étaient laissé prendre leurs armes à domicile par quelques insurgés, et malgré la présence d'un poste d'une soixantaine de gardes nationaux, le maire et le chef de poste avaient laissé la mairie tomber au pouvoir de quelques insurgés à peine armés. Ce jour-là, les chefs des sociétés secrètes écrivent partout que Paris est soulevé en masse, que la bourgeoisie se déclare en leur faveur, que leur victoire est certaine. Ces mensonges amenèrent de fatales conséquences dans plus de vingt chefs-lieux d'arrondissement.
	Pendant les opérations des brigades Bourgon, de Cotte et Canrobert sur la ligne stratégique des bouleverds, le général Dulac lançait à l'attaque de la rue Rambuteau et des rues adjacentes des colonnes formées des trois bataillons du 51e de ligne, sous le commandement du colonel de Lourmel, et de deux autres bataillons, l'un du 19e et l'autre du 43e, appuyés d'une batterie. En même temps, les généraux Herbillon et Levasseur pénétraient dans le cœur de la résistance par les rues du Temple, de Rambuteau et Saint-Martin ; le général Marulaz opérait dans le même sens par la rue Saint-Denis, et jetait dans les rues transversales une colonne légère, aux ordres du colonel de la Motte-Rouge, du 19e de ligne.
	Enfin, le général de Courtigis, arrivant de Vincennes, nettoyait encore une fois le faubourg Saint-Antoine.
	Enfermée ainsi comme dans un réseau de fer, l'insurrection, que n'appuyait pas l'opinion publique, devait bientôt succomber. En moins de trois heures tout était fini. Quelques alertes partielles eurent encore lieu le soir dans le quartier Saint-Honoré, à la place des Victoires, à la pointe Saint-Eustache, à la Chapelle-Saint-Denis, mais l'insurrection se sentait vaincue. Le soir du 4, une partie des troupes fut retirée de ses positions de combat.
(5 décembre)	— L'armée de Paris tout entière est montrée dans un défilé immense aux habitants, rassurés ou atterrés, aux amis ou aux ennemis. L'armée de Paris comprenait douze brigades. Six seulement avaient été engagées, et sur ces six brigades, la moitié seulement avait pris part à la lutte.
(6 décembre)	— La circulation est rétablie sur tous les points; les troupes ont disparu, et on se hâte d'effacer les traces douloureuses de la lutte. L'armée avait eu vingt-sept hommes tués; les insurgés en comptaient cent quatre-vingt-onze.
(7 décembre)	— La 5e légion, qui a subi le double affront du désarmement à domicile et des inscriptions honteuses : *armes données*, est dissoute et désarmée.
(9 décembre)	— Promulgation du décret mémorable sur la transportation des repris de justice et des membres des sociétés secrètes. Ce décret est contre-signé par M. de Morny.
(10 décemb.)	— Promulgation de la loi relative au chemin de fer de Lyon à Avignon, que l'Assemblée avait mis trois ans à préparer et que le pouvoir exécutif réalisa en vingt-quatre heures.
(12 décemb.)	— Les généraux Harispe et Vaillant sont élevés à la dignité de maréchal de France, et le général Randon est nommé gouverneur général de l'Algérie.

Religion, Législation, Statistique.

individus reconnus coupables d'avoir fait partie d'une société secrète.

Art. III. L'effet du renvoi sous la surveillance de la haute police sera, à l'avenir, de donner au gouvernement le droit de déterminer le lieu dans lequel le condamné devra résider après qu'il aura subi sa peine.

L'administration déterminera les formalités propres à constater la présence continue du condamné dans le lieu de sa résidence.

Art. IV. Le séjour de Paris et celui de la banlieue de cette ville sont interdits à tous les individus placés sous la surveillance de la haute police.

Art. V. Les individus désignés par l'article précédent seront tenus de quitter Paris et sa banlieue dans le délai de dix jours, à partir de la promulgation du présent décret, à moins qu'ils n'aient obtenu un permis de séjour de l'administration; il sera délivré, à ceux qui le demanderaient, une feuille de route et de secours, qui réglera leur itinéraire jusqu'à leur domicile ou jusqu'au lieu qu'ils auront désigné.

Art. VI. En cas de contravention aux dispositions prescrites par les articles 4 et 5 du présent décret, les contrevenants pourront être transportés, par mesure de sûreté générale, dans une colonie pénitentiaire, à Cayenne ou en Algérie.

Art. VII. Les individus transportés en vertu du présent décret seront assujettis au travail sur l'établissement pénitentiaire ; ils seront privés de leurs droits civils et politiques; ils seront soumis à la juridiction militaire; les lois militaires leur seront applicables. Toutefois, en cas d'évasion de l'établissement, les transportés seront condamnés à un emprisonnement qui ne pourra excéder le temps pendant lequel ils ont encore à subir la transportation. Ils seront soumis à la discipline et à la subordination militaires envers leurs chefs et surveillants civils ou militaires pendant la durée de l'emprisonnement.

Art. VIII. Des règlements du pouvoir exécutif détermineront l'organisation de ces colonies pénitentiaires.

Art. IX. Les ministres de l'intérieur et de la

Synchronismes, etc.

En 1826, il donna son troisième volume d'odes, et, en 1827, *Cromwell*, drame, dans la préface duquel Victor Hugo se constitua le messie d'une doctrine nouvelle. En 1828, parurent *les Orientales*; en 1829, *le Dernier Jour d'un condamné*, ouvrage qui eut un succès prodigieux et mérité, et *Marion Delorme*. En février 1830, on joua *Hernani*, où l'ovation du poëte fut complète. En 1831, on vit paraître *Notre-Dame de Paris*. La révolution de Juillet modifia l'opinion politique de Victor Hugo, qui chanta *les Trois jours, la Colonne, Napoléon*, et écrivit *le Roi s'amuse*, joué au Théâtre-Français, qui n'eut pas de succès et dont la police défendit les représentations. *Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Angelo, Ruy Blas* vinrent encore prouver l'incroyable fécondité de Victor Hugo.

Les ouvrages publiés de 1831 jusqu'à ce jour sont très-nombreux; citons entre autres : *les Rayons et les Ombres, les Chants du crépuscule, les Feuilles d'automne, les Burgraves, les Voix intérieures, les Contemplations*, etc.

Victor Hugo est membre de l'Institut; en 1845, il avait été nommé pair de France.

L'auteur des *Contemporains illustrés* s'exprime ainsi à l'égard de Victor Hugo : « M. Hugo en est venu à nous donner des héros qui parlent comme des braves et qui agissent comme des lâches; des grands hommes qui se conduisent comme des niais; des furieux qui sont doux comme des moutons; des courtisanes candides comme des vierges; des reines faciles et vulgaires comme des grisettes; des avalanches de catastrophes sorties d'un dé, d'une fleur ou d'un chiffon de dentelle; des tirades moitié grandioses, moitié ridicules; des vers souverainement beaux d'un côté de l'hémistiche et souverainement laids de l'autre côté; etc., etc., etc. »

Victor Hugo, membre de l'Assemblée nationale, le 4 juin 1848, a été banni de France à la suite des événements du 2 décembre.

— Meyerbeer (Giacomo), né à Berlin le 5 septembre 1794. Son père, Jacques Beer, rentier fort riche, lui donna de bonne heure une éducation distinguée. A sept ans, il jouait du piano dans les concerts; à quinze ans, il commença ses grandes études musicales, sous

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851	— Un *chemin de fer de ceinture*, destiné à relier les gares des lignes qui rayonnent de la capitale dans les départements, est décrété sur la proposition du ministre des travaux publics.
	— Un crédit de 2,100,000 fr. est ouvert pour terminer les opérations relatives à la jonction du Louvre aux Tuileries.
(13 decemb.)	— Une commission consultative, faisant fonctions de Conseil d'État et de Corps législatif, est définitivement constituée.
(31 décemb.)	— M. Baroche, vice-président de la commission consultative, se rend à l'Élysée, et remet entre les mains de Louis-Napoléon Bonaparte l'extrait du procès-verbal constatant le vote des quatre-vingt-six départements, de l'Algérie, de l'armée et de la marine, sur le plébiscite du 2 décembre, qui donne pour résultat : OUI, 7,436,216; NON, 640,737.
(décembre)	JACQUERIE SOCIALISTE DANS LES DÉPARTEMENTS. — *Alpes* (*Basses-*). — La situation topographique de ce département, son voisinage du Piémont, séjour d'une quantité considérable de réfugiés de tous les pays, le désignaient aux anarchistes comme point central, d'où devaient rayonner sur toute la Provence leurs menées d'insurrection. A la nouvelle des événements de Paris, les chefs des sociétés secrètes convoquèrent immédiatement leurs affiliés.
	Le 7 décembre, sept à huit mille insurgés entrèrent à Digne, drapeaux rouges déployés et au son des tambours. La garde nationale, convoquée par le préfet, abandonne lâchement son poste et se joint aux insurgés. Ceux-ci entrent dans Digne, désarment et maltraitent les gendarmes, s'emparent des caisses publiques et brûlent les archives. Quatre mille d'entre eux occupent le château de Maligey, près de la ville, le dévastent et le brûlent. Les vignes qu'ils ne peuvent arracher sont également brûlées. Les habitants du village sont réduits à la plus profonde misère. Le 9, ces bandes quittent la ville pour se porter en avant d'une colonne du 14e léger, qui venait délivrer Digne.
	Cinq mille insurgés environ, bien armés et ayant du canon, viennent se poster *aux Mées*, sur la Durance, et s'y fortifient. La colonne du 14e léger n'était forte que de cinq cents hommes, mais elle se réunit bientôt à une autre colonne de cinq cents hommes, vingt-cinq chevaux et une section d'artillerie; les insurgés ne tinrent pas contre leur attaque combinée, et Digne fut délivrée le 11 décembre. Ainsi cette insurrection, formidable au premier abord, fut anéantie en peu de jours. On estime que dans un rayon assez étroit du département, se trouvaient vingt mille insurgés à peu près en armes; l'effectif des troupes était de deux mille cinq cents hommes au plus, avec quelques pièces de canon.
	Dans le *Loiret*, les tentatives d'insurrection menacèrent d'être sérieuses. Le 3, deux représentants, MM. Martin et Michot-Boutet, arrivèrent à Orléans. Ils y étaient attendus par une troupe de démocrates, qui s'éleva bientôt à plusieurs centaines d'individus. La mairie et la préfecture étaient prévenues qu'un coup de main allait être tenté, et cependant le poste des gardes nationaux de l'Hôtel de Ville n'avait pas reçu d'ordres; les gardes étaient presque tous absents du poste. En un instant, la cour et le perron de l'hôtel sont envahis. Quelques gardes, qui se trouvaient sur les degrés, arrêtent les envahisseurs au passage. Les deux représentants, voyant leur

guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, à l'Élysée-National, le conseil des ministres entendu, le 8 décembre 1851.

L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Intérieur,
A. DE MORNY.

Le Président de la République, sur le rapport du ministre des travaux publics,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. Il sera établi à l'intérieur du mur d'enceinte des fortifications de Paris un chemin de fer de ceinture reliant les gares de l'Ouest et de Rouen, du Nord, de Strasbourg, de Lyon et d'Orléans.

Le ministre des travaux publics est autorisé à concéder ce chemin de fer aux compagnies réunies du chemin de fer de Paris à Rouen, de Paris à Orléans, de Paris à Strasbourg et du Nord, sous la réserve et aux clauses et conditions du cahier des charges ci-annexé.

ART. II. Pour l'exécution de ce chemin de fer, il est ouvert au ministre des travaux publics un crédit de 1 million 333,333 fr. 33 c., somme égale au premier versement à effectuer par les compagnies concessionnaires, aux termes dudit cahier des charges.

Fait à l'Élysée, le 10 décembre 1851.

L. N. BONAPARTE.

Par le Président de la République :
Le Ministre des Travaux publics,
P. MAGNE.

— Par décret du 10 décembre 1851, les compagnies concessionnaires des chemins de fer du Nord et de Strasbourg sont autorisées à établir un chemin de fer de raccordement entre les gares de la Chapelle et de la Villette.

— Par décret du 13 décembre 1851, un crédit de 2 millions 100,000 fr. est ouvert au ministre des travaux publics, sur l'exercice 1852, pour terminer les opérations relatives tant à l'acquisition et à la démolition des maisons situées entre le Louvre

l'abbé Vogler, un des plus grands théoriciens et le plus habile organiste de l'Allemagne. Une amitié très-étroite se forma entre Meyerbeer et l'illustre Ch. Weber, aussi élève de Vogler. Deux ans après, le professeur ferma son école, et pendant un an il parcourut l'Allemagne avec Meyerbeer. Sous ses auspices, le jeune compositeur donna à Munich son premier ouvrage : *la Fille de Jephté*, opéra seria (1813), qui eut un succès d'estime. Après cela, l'abbé Vogler délivra à son élève un brevet de *maestro*, et ils se séparèrent.

A Vienne, il composa, pour la cour, *les Deux Califes* (1814); il avait alors vingt ans. Cet ouvrage, écrit, comme le premier, avec les formes rudes de la scolastique, échoua complétement. Salieri lui conseilla d'aller en Italie, où il prit bientôt un goût très-vif pour le style italien. Il publia à Padoue (1817) *Romilda e Costanza*, pour Mme Pisaroni; à Turin (1819), *Semiramide riconosciuta*; à Venise (1819), *Emma di Resburgo*; à Berlin (1821), *la Porte de Brandebourg*; à Milan (1820), *Marguerite d'Anjou*, pour les débuts de Levasseur; et, en 1822, à Milan, *l'Esule di Granata*; à Rome (1823), *Almanzor*; à Venise (1824), *Il Crociato in Egitto*. En 1825, sur l'invitation de M. de Larochefoucauld, Meyerbeer partit pour Paris, où le *Crociato* fut accueilli avec transport.

En 1827, il se maria, perdit deux enfants, et passa deux ans dans la retraite et dans les larmes. Il ne se réveilla que pour *Robert le Diable*. C'est sans doute pendant cette époque douloureuse qu'il écrivit une grande partie de sa musique religieuse.

Robert le Diable parut en 1831. C'est un chef-d'œuvre d'inspiration, de science, de pensée, de travail, de bonheur.

Les Huguenots (1836) ne pouvaient faire oublier *Robert*; le second opéra continua le premier. Ce fut là son plus bel éloge. Certains critiques ont cependant avancé que *les Huguenots* renferment des beautés d'un ordre supérieur à celles de *Robert*.

Parmi les ouvrages que ce grand maître a mis au jour depuis ses *Huguenots*, on remarque surtout *le Prophète*.

— SOULT (Nicolas-Jean-de-Dieu), né le 27 mars 1765, à Saint-Amans (Tarn), d'une fa-

Dates. 1851 (décembre)

coup de main manqué, demandent à être introduits. Ils ne sont venus, disent-ils, que pour savoir si l'administration municipale veut s'associer à une protestation contre le coup d'État. Pendant ces pourparlers, la troupe de ligne, sortie au pas de course de la caserne de l'Étape, a cerné l'hôtel de ville. Les principaux meneurs sont arrêtés, parmi lesquels M. Pareira, ancien préfet, M. Tavernier, rédacteur de *la Constitution*, et les deux représentants, MM. Martin et Michot-Boutet. Le 6, à Montargis, une bande de deux cents individus se porta sur la mairie. Les nommés Souhesme et Zanotte sommèrent les gendarmes de se rendre. Sur leur refus, des coups de feu leur furent tirés. Le brigadier Lemeunier riposta et tua de sa main l'insurgé porteur d'un drapeau rouge. Une lutte corps à corps s'engagea aussitôt, et le brigadier Lemeunier tomba mortellement atteint d'un coup de baïonnette par le nommé Souhesme. Trois autres gendarmes furent grièvement blessés; mais des renforts arrivent, les insurgés prennent la fuite. Souhesme est d'abord arrêté; un peu plus tard, la gendarmerie ramenait dans la prison de Montargis les chefs de la révolte : Zanotte, imprimeur; Tibole Golier et autres.

— Dans l'Allier, la fermentation est à son comble. Le 6 décembre, une bande d'environ deux cents hommes envahit La Palisse, s'empare de la sous-préfecture et s'y retranche. Douze gendarmes attaquent la troupe insurgée; ils perdent leur maréchal-des-logis, renversé de six balles et hideusement achevé à bout portant. Trois d'entre eux sont grièvement blessés, mais on annonce l'arrivée d'un escadron de chasseurs, et la révolte se disperse. Pendant dix heures, le tocsin sonne dans tout le pays, mais l'insurrection découragée ne répond pas à cet appel.

— La Nièvre, si profondément gangrenée, organisée pour une lutte prématurée, devait offrir à la résistance des points d'appui plus sérieux. Le 4, un soulèvement général éclate dans toutes les communes entre Clamecy et Coulanges-sur-Yonne. Le tocsin sonne, partout la garde nationale est désarmée, et les socialistes contraignent les hommes paisibles à marcher avec eux. Le maire de Pousseaux, M. Bomeau, vieillard de soixante-seize ans, qui essaye de calmer ces furieux, est assassiné.

Toutes les familles des campagnes d'alentour venaient chercher asile à Nevers. Après avoir conduit leurs femmes et leurs enfants en lieu de sûreté, les habitants s'organisaient en patrouilles de volontaires et parcouraient les routes et les bois. L'explosion démagogique fut due en quelque sorte à cette surveillance. Le comité directeur de Paris avait envoyé contre-ordre aux sociétaires. Quelques-uns des messagers tombèrent au pouvoir des volontaires de l'ordre, et les chefs de l'insurrection donnèrent le signal de l'attaque.

A Coulanges-sur-Yonne, la population s'arma tout entière. On barricada le pont, et, pendant trois jours, les habitants, encouragés par l'attitude énergique de leur maire, M. Barrey, défendirent aux insurgés l'entrée de leur ville.

La sous-préfecture de Clamecy tomba au pouvoir des insurgés et fut le théâtre de scènes ignobles.

Dans la nuit du 5 au 6, plusieurs centaines d'hommes armés de fusils et de faux pénétrèrent dans Clamecy. La garde nationale, jointe à la brigade de gendarmerie, se prépara à la résistance; mais leur nombre était trop faible. Un des gendarmes fut tué à bout portant; les autres durent fuir. Les insurgés, devenus maîtres de la ville, en barricadèrent les portes; le tocsin appela les insurgés des communes environnantes;

Religion, Législation, Statistique.

et les Tuileries qu'au nivellement des terrains compris entre ces deux édifices.

— Par décret du 13 décembre 1851, la 6me légion de la garde nationale est dissoute. Cette légion, dit le rapport du ministre, se trouve, en temps de troubles, placée dans les conditions les plus défavorables, parce que la disposition des rues y favorise les plans des insurgés et rend difficiles les opérations de la troupe.

— (14 décembre). Décret qui fait cesser la mission extraordinaire confiée à MM. Maurice Duval, Carlier et Bérard.

— Décret qui ouvre au ministre de la justice un crédit de 2 millions 700,000 fr. pour distribuer des secours annuels et viagers aux anciens militaires de la République et de l'Empire.

— (26 décembre). Décret qui abroge le décret du 3 mai 1848, portant réduction du nombre des divisions militaires, et divise le territoire français en vingt et une divisions :

1re division, à Paris.
2me division, Rouen.
3me division, Lille.
4me division, Châlons-sur-Marne.
5me division, Metz.
6me division, Strasbourg.
7me division, Besançon,
8me division, Lyon.
9me division, Marseille.
10me division, Montpellier.
11me division, Perpignan.
12me division, Toulouse.
13me division, Bayonne.
14me division, Bordeaux.
15me division, Nantes.
16me division, Rennes.
17me division, Bastia (Corse).
18me division, Tours.
19me division, Bourges.
20me division, Clermont-Ferrand.
21me division, Limoges.

1852 (9 janvier). Décret portant expulsion d'anciens représentants pour cause de sûreté générale.

Synchronismes, etc.

mille de cultivateurs. Simple soldat en 1785, dans le Royal-Infanterie; sous-lieutenant en 1791, et bientôt capitaine dans les grenadiers du Haut-Rhin, il se distingua, sous Hoche, à la bataille de Wissembourg. Nommé par Jourdan chef de bataillon et chef de demi-brigade, il se trouva aux deux batailles de Fleurus. Général de brigade en l'an III, il commanda, sous Kléber, l'aile gauche à la bataille d'Altenkirchen; général de division en l'an VII, il réprima l'insurrection helvétique, prit part à la bataille de Zurich, en séparant les Autrichiens des Russes, et contribua, sous Masséna, à la belle défense de Gênes. Colonel général de la garde des consuls, après la paix d'Amiens, il fut investi du commandement du camp de Boulogne; maréchal de France le 19 mars 1804, il commandait, en 1805, le centre de l'armée qui jeta dans le lac de Menitz la moitié de l'armée russe.

L'Empereur lui dit : « Maréchal, vous êtes le premier manœuvrier de mon empire. » Il commandait l'aile droite à la bataille d'Iéna. Duc de Dalmatie, il exerça, de 1808 à 1814, de grands commandements dans la funeste campagne d'Espagne, prit Burgos, Santander, et força l'armée anglaise à se rembarquer à la Corogne; il entra en Portugal en 1809, culbuta tout, prit Chaves, Bragance, Oporto, à la suite d'un combat, où 25,000 Portugais perdirent la vie. Il perdit un temps précieux en intrigues pour se faire donner la couronne de Portugal. Il se fit surprendre et battre par Wellington à Oporto, et la mésintelligence entre lui et Ney influa sur l'issue de la guerre. Avec 30,000 hommes, il anéantit, à Ocana, 60,000 Espagnols; il prend Séville en 1810, pénètre dans l'Estramadure en 1811, prend Badajoz et remporte la victoire de Gebora. Forcé d'abandonner l'Andalousie, après la défaite des Arapyles et l'évacuation de Madrid par le roi Joseph, le maréchal Soult fit une retraite savante Rappelé en Allemagne, il commanda le centre à Lutzen et à Bautzen; il fut renvoyé en Espagne après la funeste bataille de Vittoria, réorganisa l'armée et reprit l'offensive; mais, écrasé par le nombre, il battit en retraite jusqu'à Toulouse, où il livra bataille avec 20,000 hommes contre

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (décembre)	la sous-préfecture fut pillée, dévastée; plusieurs maisons furent mises à sac, des habitants assassinés, des femmes violées. Toutes ces horreurs se commettaient aux cris de : *Vive Barbès! A la guillotine les aristos!* Le sous-préfet, le procureur de la république et divers représentants de l'autorité réussirent à échapper à des recherches qui eussent abouti à un massacre. Cinq mille insurgés, retranchés dans Clamecy, y restèrent pendant trois jours. Le pillage et l'assassinat y régnaient en maîtres; la recette particulière avait été envahie; le directeur de l'école mutuelle avait été tué; un enfant de treize ans avait été massacré dans les bras de sa mère ; l'avocat Mulon, socialiste avancé, avait été tué à coups de baïonnette parce qu'il portait une redingote; M. Vernet, curé d'Arthel, avait été meurtri de coups; les assassins lui enfoncèrent une pointe d'épée dans les reins. Pendant ce temps, les mêmes horreurs se renouvelaient à Neuvy-sur-Loire, à Saint-Pierre-le-Moûtier, à Donzy. Les insurgés voulaient attirer sur plusieurs points à la fois l'attention du général commandant les troupes à Nevers, le forcer à diviser ses forces, à dégarnir le chef-lieu afin de s'en rendre maîtres. A ces nouvelles, le préfet du département, M. Petit de Lafosse, et le général Pellion résolurent d'éteindre le foyer principal de la rébellion; ils accoururent sur Clamecy à la tête de forces imposantes. Les autorités et les troupes prirent position sur les hauteurs qui dominent Clamecy et attendirent le moment favorable pour donner l'assaut. Un gendarme, échappé des mains des assassins, donna des indications suffisantes, et le 8 décembre l'attaque commença. Une patrouille d'insurgés engagea le feu avec l'avant-garde, composée de cavalerie du 10e chasseurs et de grenadiers du 41e de ligne; la troupe répondit avec vigueur et jeta par terre huit insurgés. Les chefs socialistes avaient promis à leurs hommes que la troupe agirait mollement ou même se déclarerait en leur faveur. Cette chaude réception faite à la patrouille mit le découragement parmi les émeutiers, qui évacuèrent aussitôt la ville et se dispersèrent dans toutes les directions. Battue à Clamecy, à Toucy, à Escamps, l'armée des sociétés secrètes se dispersa, fuyant à toutes jambes dans les bois et dans les marécages de la Puisaye. C'est là que, mendiant de ferme en ferme, ces malheureux cherchèrent à échapper aux colonnes mobiles qui fouillaient la contrée; mais traqués par la troupe, par les gardes nationaux, par les gardes champêtres, par les gardes forestiers, ils furent arrêtés en grand nombre. — A Rhodez (Aveyron) un certain nombre de chefs socialistes se rendirent avec vingt ouvriers environ dans le cabinet du préfet, M. Fluchane. Ce magistrat fut pris au collet; on lui déclara que la Constitution était violée et qu'il n'était plus rien. Déjà on agitait les poignards et on parlait de jeter le préfet par la fenêtre; heureusement la force armée accourut, et les factieux s'enfuirent. — A Thiers, le 3 décembre, deux à trois cents individus envahirent l'hôtel de ville et proclamèrent la déchéance de Louis-Napoléon. Les conseillers municipaux, d'abord brutalement repoussés, furent dégagés par l'énergie du lieutenant d'Espiart, commandant la brigade d'infanterie, et pendant la nuit du 3 au 4, la mairie, gardée par ces braves gens, soutint un véritable siége ; des renforts survenus vers le matin dissipèrent ces hordes. — Dans le Jura, des bandes envahirent la sous-préfecture de Poligny, où se

Religion, Législation, Statistique.

Dans le cas où l'un des individus désignés rentrerait sur les territoires qui lui sont interdits, il pourra être déporté par mesure de sûreté générale.

— Décret qui éloigne momentanément du territoire français et de celui de l'Algérie, pour cause de sûreté générale, dix-huit anciens représentants. Ils n'y pourront rentrer qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Président de la République.

— (13 janvier). Le Président de la République fait célébrer un service funèbre en commémoration de la mort du maréchal Soult.

— (22 janvier). Décret qui institue un *ministère d'État*. Le ministre d'État aura les attributions suivantes : les rapports du gouvernement avec le Sénat, le Corps législatif et le Conseil d'État ;

La correspondance du Président avec les divers ministères ;

Le contre-seing des décrets rendus par le Président ;

La rédaction et la conservation des procès verbaux du conseil des ministres ;

La rédaction exclusive de la partie officielle du *Moniteur ;*

L'administration des palais nationaux et des manufactures nationales.

M. de Casabianca est nommé, le même jour, ministre d'État.

— Décret portant création d'un ministère de la *Police générale*. Le service de la garde nationale, de la garde républicaine, de la gendarmerie, les journaux, les pièces de théâtre, les publications de toute nature, les prisons, le personnel des préfets de police, etc., sont soumis à sa juridiction.

M. de Maupas est nommé, le même jour, ministre de la police.

— Le Président de la République,

Considérant que tous les gouvernements qui se sont succédé ont jugé indispensable d'obliger la famille qui cessait de régner à vendre les biens meubles et immeubles qu'elle possédait en France ;

Qu'ainsi, le 12 janvier 1816, Louis XVIII contraignait les membres de la famille de l'empereur Napoléon de vendre leurs biens personnels dans le délai de six mois, et que, le 10 avril 1832, Louis-

Synchronismes, etc.

80,000 Anglais. Soult dressa sa soumission à Louis XVIII. Ministre de la guerre en 1814, pair de France et major général au retour de l'île d'Elbe, il prit part à la bataille de Waterloo. Après la capitulation de Paris, il suivit l'armée de la Loire ; banni en octobre 1815, il se retira à Dusseldorf ; rentré en 1819, il devint ministre de la guerre après 1830. Ambassadeur extraordinaire en 1838, au couronnement de la reine d'Angleterre, il fut plusieurs fois président du conseil et élevé à la dignité de maréchal général. Le duc de Dalmatie mourut d'apoplexie foudroyante, le 26 novembre 1851, à l'âge de plus de quatre-vingt-six ans, dans son château de Soultberg, près de Saint-Amans.

— Daguerre (Louis-Jacques-Mandé), né en 1788, à Cormeil (Eure). Inventeur du daguerréotype et du diorama, il se distingua d'abord, et particulièrement, pour ses compositions théâtrales. Son invention du daguerréotype a créé de nouvelles ressources à des milliers d'individus.

Mort à Petit-Brie-sur-Marne, le 10 juillet 1851, âgé de soixante-trois ans. Le gouvernement lui avait accordé une pension viagère de 6,000 fr. pour l'abandon de ses procédés au public.

1852. (Janvier.) Les démocrates de Lausanne organisent une ignoble mascarade, où le clergé catholique est mis en scène. Cet acte de sauvage intolérance provoque une réclamation énergique de l'ambassadeur français.

— (3 janvier). Naufrage du navire à vapeur anglais *l'Amazone*, à 200 milles du cap Lizard. Le feu y avait été mis par imprudence ; l'équipage et les passagers se jetèrent confusément dans sept embarcations. Beaucoup furent noyés ou brûlés. Le capitaine et les officiers étaient au nombre des victimes.

— (2 février). Attentat contre la reine d'Espagne. — Le 2 février, la reine Isabelle, qui avait récemment donné le jour à une fille, allait se rendre en grand cortége, accompagnée du roi son époux et de la famille royale, à l'église de Notre-Dame d'Atocha, pour remercier Dieu de son heureuse délivrance. Elle sortait du palais, tenant dans ses bras la prin-

Dates. 1851 (décembre)

trouvaient cinq gendarmes seulement ; le sous-préfet, le maire et le receveur particulier furent jetés en prison ; une commission insurrectionnelle se constitua. Des femmes furent insultées, le local de la gendarmerie pillé et dévasté, les caves vidées, etc. Vingt-quatre heures après, l'arrivée d'une compagnie de chasseurs de Vincennes, quelques cuirassiers et une batterie d'artillerie mit fin à l'insurrection, dont les principaux chefs se hâtèrent de se réfugier en Suisse.

Dans le département de Saône-et-Loire, des bandes armées parcoururent le territoire pendant deux jours, signalant leur passage par des excès de toute sorte : pillage des caisses publiques, arrestation des courriers et vol de dépêches, destruction de télégraphes, menaces de mort, etc. Un instant l'insurrection y fut triomphante ; tout se termina par de nombreuses arrestations.

Pendant la nuit du 4 au 5, une tentative eut lieu sur Privas (Ardèche). Une colonne nombreuse marchait sur le chef-lieu au chant de *la Marseillaise* et au son du tambour. A la tête de ces bandes étaient des chefs que personne ne connaissait et qu'on disait venus de Lyon. Privas allait être surpris. Le préfet, M. Henri Chevreau, n'avait à sa disposition que quelques gendarmes et une compagnie de ligne. Informé du mouvement par un ancien soldat de l'Empire, le capitaine Tampon de Lajariette, qui se dévoua et passa au milieu des insurgés pour aller à Privas, le préfet fit réunir deux compagnies de garde nationale, dont il donna le commandement à M. de Lajariette, et la petite troupe chargea vigoureusement les insurgés, qui s'enfuirent en laissant une douzaine d'hommes sur la place. Le lendemain, plus de cinq mille fusils étaient ramassés dans les champs ou enlevés aux insurgés.

Dans la soirée du 7, des cris répétés : *Aux armes!* se firent entendre dans les montagnes voisines de Largentière. C'était l'appel convenu avec les démagogues du dedans, mais pas un n'osa y répondre, et les insurgés, ne trouvant pas d'écho, allèrent se poster au pont de Bourré. M. le sous-préfet Nau de Beauregard, appréciant la portée de ce mouvement rétrograde, prit avec lui quarante grenadiers du 12e léger, et partit en toute hâte pour précipiter la retraite des factieux. Un engagement assez vif eut lieu, et dix anarchistes furent pris les armes à la main. Après une série de combats partiels, les bandes, poussées l'épée dans les reins, s'enfuirent en pleine déroute. Le détachement revint sans avoir éprouvé de pertes et ramenant vingt-trois prisonniers.

Les sociétés secrètes étaient de longue date nombreuses et actives dans le département de la *Drôme*. A la nouvelle de la tentative faite sur Privas, une grande agitation s'était manifestée à Montélimart; mais des mesures promptes furent concertées entre M. Laurette, sous-préfet, et le major Carnier, du 13e de ligne, commandant l'état de siége. Quinze des agitateurs furent arrêtés.

Montélimart, centre administratif et politique, et Crest, centre industriel, devaient, dans le plan de l'insurrection, servir de point d'appui et de rendez-vous contre Valence, chef-lieu de la Drôme. Des intelligences établies de longue main avec les communes de la rive droite du Rhône, dans l'Ardèche, devaient assurer à la révolte la possession du pont suspendu. L'insurrection souleva, pour agir contre Montélimart, les communes de Rochegude, de Marsanne, de Saint-Marcel et de Sauzet. L'énergie de M. Desvignes, juge de paix de Saint Paul, avec l'aide de quelques

Religion, Législation, Statistique.

Philippe en agit de même à l'égard des princes de la famille aînée des Bourbons;

Considérant que de pareilles mesures sont tours d'ordre et d'intérêt publics;

Qu'aujourd'hui plus que jamais de hautes considérations politiques commandent impérieusement de diminuer l'influence que donne à la famille d'Orléans la possession de près de 300 millions d'immeubles en France ;

Décrète :

Article premier. Les membres de la famille d'Orléans, leurs époux, épouses et leurs descendants ne pourront posséder aucuns meubles et immeubles en France; ils seront tenus de vendre d'une manière définitive tous les biens qui leur appartiennent dans l'étendue du territoire de la République.

Art. II. Cette vente sera effectuée dans le délai d'un an, à partir, pour les biens libres, du jour de la promulgation du présent décret, et pour les biens susceptibles de liquidation ou discussion, de l'époque à laquelle la propriété en aura été irrévocablement fixée sur leur tête.

Art. III. Faute d'avoir effectué la vente dans les délais ci-dessus, il y sera procédé à la diligence de l'administration des domaines, dans la forme prescrite par la loi du 10 avril 1832.

Le prix des ventes sera remis aux propriétaires ou à tous autres ayants droit.

Fait au palais des Tuileries, le 22 janvier 1852.

Louis-Napoléon.

Par le Président :

Le Ministre d'État,

X. de Casabianca.

—Les considérants du second décret à la même date établissent que, d'après l'ancien droit public de la France, maintenu par le décret du 21 septembre 1790 et par la loi du 8 novembre 1814, tous les biens qui appartenaient aux princes lors de leur avénement au trône étaient de plein droit et à l'instant même réunis au domaine de la couronne; que la consécration de ce principe remonte à des époques fort reculées de la monarchie; que Henri IV ayant voulu empêcher, par lettres pa-

Synchronismes, etc.

cesse royale, lorsqu'un homme vêtu d'un habit de prêtre, tenant un poignard à la main, se jeta sur elle pour la frapper. La reine poussa un cri et remit rapidement la jeune princesse entre les mains du roi don François d'Assise. Le comte de Pino-Hermoso, en arrêtant le bras de l'assassin, reçut une blessure sans gravité; la reine elle-même avait été atteinte légèrement à l'avant-bras droit et au côté. On se saisit aussitôt du meurtrier, qui déclara se nommer Martin Merino, né à Arnado, près de Logrono, et âgé de soixante-trois ans. Merino soutint jusqu'au dernier moment qu'il n'avait point de complice et qu'il avait agi « dans l'intérêt de l'humanité ». Il fut exécuté à Madrid le 6 février.

— (17 février). Éruption volcanique au sommet du Nauna-Loa (Hawaï, îles Sandwich); un nouveau cratère se forme, d'où s'écoule, vers la mer, un torrent de lave.

— (24 février). Prusse. — La cherté des vivres occasionna de véritables excès dans certaines contrées de la Lithuanie. Dans les comtés de Herdekrug et de Rautenbourg, des bandes de trente à quarante individus parcouraient les villages, extorquant aux populations leurs grains. La diligence de Memel fut attaquée, et on ne put réprimer ces désordres qu'à l'aide d'un détachement de dragons. Vingt-six individus, en grande partie gens de service et domestiques, furent conduits dans les prisons de Tilsitt.

— 22 (avril). *Mort du grand-duc de Bade.* Charles-Léopold-Frédéric, grand-duc de Bade, né le 29 août 1790, était âgé de soixante et un ans et huit mois ; il avait succédé à son frère le grand-duc Louis, le 30 mars 1830, et régnait depuis vingt-deux ans. Il avait épousé Sophie-Wilhelmine, fille de Gustave IV Adolphe, roi de Suède. Il était beau-frère de la grande-duchesse Stéphanie de Bade, née de Beauharnais, cousine de Napoléon III, et beau-père du duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha. Son fils aîné, le prince Louis, lui succéda comme grand-duc.

— (1er mai). *Égypte.* Au Caire, ouragan épouvantable qui déracine des arbres énormes et ravage les jardins, entre autres le ma-

Dates. 1851 (décembre)

gendarmes de Pierre-Latte, eut raison des insurgés de Rochegude, qui déjà avaient enfoncé les portes de la mairie.

A Saint-Marcel, un détachement de jeunes soldats se trouva tout à coup en face de six à sept cents insurgés. Après une vive fusillade, la petite troupe dut rentrer à Montélimart; mais le lendemain 7, une forte colonne des 13e et 63e de ligne, ayant à sa tête M. Laurette, balaya toute la route de Sauzet et la vallée de Roubion. Montélimart était dégagé.

Dans cette même nuit, Crest était menacé par les contingents de Grane, de Chabrillan, de Bourdeaux, de Dieulefit.

A Grane, une bande, armée de fourches, de faux, de sabres, de fusils et de haches, envahit la cure, où se trouvaient quatre ecclésiastiques; ils demandent des armes, et n'en trouvant pas, entraînent les pauvres prêtres, ainsi que quelques *blancs* arrachés à leur domicile. Ils se dirigent à la rencontre des insurgés de Chabrillan. Le tocsin sonne partout sur leur passage. Au nombre de quatre à cinq cents, ils se portent sur Crest. « C'est votre dernière procession, » disaient-ils en parlant à leurs victimes. On arriva près du pont de Crest. On se rangea sur deux lignes, des deux côtés de la route. Tous les prêtres et les hommes désarmés furent placés en tête de la colonne.

A Saoux était fixé un autre rendez-vous des bandes à diriger sur Crest. Le 7 décembre, on y vit arriver les insurgés des communes de Bourdeaux, de Dieulefit, de Sorfans et de Pont-de-Barret. Cette colonne se composait d'environ quatre mille hommes. Deux chefs du mouvement, Alvier et Marcel, publièrent une proclamation ainsi conçue : « Au nom de la loi. Rendez-vous sur la place pour de là marcher sur Crest... Malheur à ceux qui faibliront! ils seront morts. » Tout individu saisi dans sa maison ou rencontré dans les rues ou sur les routes était enrôlé, sous peine d'être passé par les armes. « Ah! disaient les plus exaltés, si nous avions fait partout comme cela, nous serions plus nombreux... » Tout le monde tremblait.

On s'ébranla aux cris de : *Vive Ledru-Rollin!* Il ne resta dans Saoux qu'une arrière-garde composée des plus lâches et des plus féroces ; ces scélérats assassinèrent le maire de Francillon. L'un d'eux tenait ce malheureux pendant qu'un autre lui portait des coups de canon de fusil dans l'estomac et des coups de baïonnette à la tête. Sa fille, qui cherchait à le défendre, fut grièvement blessée.

Crest n'était défendu que par de faibles détachements du 2e d'artillerie et des dépôts des 13e, 32e et 63e de ligne. Le capitaine Gillon disposa ses ressources avec intelligence. Il fit occuper un plateau qui domine la ville, plaça dans une tour les hommes de bonne volonté de la garde nationale et fit barricader le pont de la Drôme.

Dans la nuit du 6 au 7, un premier engagement eut lieu sur les hauteurs avec une forte bande, qui eut environ cinquante hommes tués ou blessés ; la troupe ne perdit que deux hommes. Le 7 au soir étaient arrivés en face de la tête du pont les contingents de Grane et de Chabrillan : huit cents hommes environ, dont cent cinquante au moins amenés là par force, les prêtres en avant de la colonne. Vingt-huit soldats gardaient la barricade du pont; ils reçurent les insurgés par un feu de file qui jeta dans leurs rangs la mort et le désordre, et, par un bonheur providentiel,

tentes du 15 avril 1590, la réunion de ses biens au domaine de la couronne, le parlement de Paris refusa l'enregistrement des lettres patentes, et Henri IV, applaudissant plus tard à cette fermeté, rendit au mois de juillet 1607 un édit qui révoquait ses premières lettres patentes;

Que cette règle fondamentale de la monarchie a été appliquée sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X et reproduite dans la loi du 15 janvier 1825;

Qu'aucun acte législatif ne l'avait révoquée le 9 août 1830, lorsque Louis-Philippe a accepté la couronne; qu'ainsi, par le fait seul de cette acceptation, tous les biens qu'il possédait à cette époque sont devenus la propriété incontestable de l'État.

Que la donation universelle sous réserve d'usufruit, consentie par Louis-Philippe au profit de ses enfants, à l'exclusion de l'aîné de ses fils, le 7 août 1830, le jour même où la royauté lui était déférée, et avant son acceptation, qui eut lieu le 9 du même mois, a eu uniquement pour but d'empêcher la réunion au domaine de l'État des biens considérables possédés par le prince appelé au trône; qu'en se réservant l'usufruit des biens compris dans la donation, Louis-Philippe ne se dépouillait de rien, et voulait seulement assurer à sa famille un patrimoine devenu celui de l'État, etc., etc.

Décrète :

Article premier. Les biens meubles et immeubles qui sont l'objet de la donation faite le 7 août 1830 par le roi Louis-Philippe sont restitués au domaine de l'État.

Art. II. L'État demeure chargé du payement des dettes de la liste civile du dernier règne.

Art. III. Le douaire de 300,000 francs alloué à la duchesse d'Orléans est maintenu.

Art. IV. Les biens faisant retour à l'État seront vendus en partie à la diligence de l'administration des domaines, pour le produit en être réparti aux sociétés de secours mutuels, à l'amélioration des logements des ouvriers dans les grandes villes manufacturières, à l'établissement d'institutions de *crédit foncier* dans les départements, à l'établis-

gnifique jardin de Choubra. De mémoire d'homme, on n'avait entendu gronder le tonnerre ni vu tomber de la grêle : il en tomba une quantité extraordinaire; ce phénomène est produit par la lutte du vent du nord avec le khamsin, vent du désert.

— (19 mai). Vente de la belle galerie de tableaux du maréchal Soult. Le tableau de Murillo, *la Conception de la Vierge*, poussé opiniâtrément par le marquis d'Herfort et par le représentant de l'empereur de Russie, est adjugé au musée du Louvre pour 586,000 fr., 615,300 y compris les frais de vacation.

—(20 mai). *Norvége, Christiania.* En aplanissant une haute colline, près de Horten, à une heure de la capitale, on trouve les débris du corps d'un navire en chêne, les squelettes d'un homme, de deux chevaux et d'un chien, la lame d'un espadon, une hache d'armes, le pied d'un vase en terre et plusieurs petits objets de fer défigurés par une forte oxydation. Comme les anciens pirates norvégiens (rois de la mer) se faisaient enterrer avec leurs navires, leurs armes, leurs animaux domestiques et les meubles à leur usage personnel, il est probable que la colline qui renfermait ces restes était le tombeau de *Magret*, fameux pirate norvégien du dixième siècle, qui possédait les terrains sur lesquels se trouvent actuellement les villes de Christiania et de Horten.

— Marmont, né à Châtillon-sur-Seine, le 20 juillet 1774. Sous-lieutenant en 1789, il se lia avec Bonaparte, alors lieutenant d'artillerie à Auxonne, et passa dans cette arme en 1792; suivit Bonaparte au siége de Toulon et en Italie, se distingua à Lodi, fut chargé de porter au Directoire vingt-deux drapeaux ennemis; se distingua à la prise de Malte, aux Pyramides, en Syrie; revint en France avec Bonaparte; prit une grande part au 18 brumaire; commanda en chef, en 1800, l'artillerie de réserve; se distingua au passage du mont Saint-Bernard.

Général en chef en Hollande et en Dalmatie, il se battit glorieusement à Wagram et y gagna le bâton de maréchal d'empire; gouverneur général de la Dalmatie et de l'Illyrie; perdit en Espagne la bataille des Arapyles ou de Salamanque contre Wellington, très-supé-

Dates. 1851 (décembre)

épargna les malheureuses victimes destinées à servir de bouclier vivant à l'insurrection.

Les bandes se replièrent sur les hauteurs, cherchant à intercepter la route de Valence. On tourna leur position, on balaya la montagne à coups d'obusier, et les insurgés, en déroute complète, évacuèrent la rive droite de la Drôme. Mais tout n'était pas fini.

Les bandes, repoussées au pont de Crest, après s'être recrutées à Grasse, à Cliousclat, à Mirmande, interceptèrent la route entre Saulce et Derbières, et se dirigèrent sur Loriol. Le maire de cette ville, reconnaissant trop bien les dispositions de son conseil municipal, s'était retiré à son château de la Gardette et s'y fortifiait. Le conseil municipal et les sapeurs-pompiers s'épouvantèrent et se refusèrent à la résistance. Seuls, vingt-trois hommes du 9e d'artillerie s'armèrent des fusils abandonnés par la garde nationale et se retranchèrent dans l'hôtel de ville, où on n'osa les attaquer. En même temps, les gens de Bourdeaux et d'autres communes revenaient encore une fois à l'attaque de Crest. On marcha à leur rencontre sur la route de Montélimart, et à deux kilomètres de Crest on les rencontra au nombre de deux mille environ. Deux coups d'obusier et une fusillade nourrie les arrêtèrent. Mais bientôt ces forcenés reprirent leur mouvement en avant pour tourner la reconnaissance; il fallut battre en retraite et se retrancher derrière la barricade du pont de la Drôme. Un obusier et une pièce de huit furent disposés de manière à battre la route et le quai. La colonne insurrectionnelle s'avança résolûment; mais, à deux cents mètres, elle fut labourée par la mitraille, et tout s'enfuit en désordre à la vue d'un grand nombre d'hommes couchés sur la poussière. Ceci se passait le 7 décembre. Pendant ce temps, l'autorité militaire et la population bourgeoise de Valence faisaient pour la défense de la ville de tels préparatifs, que les insurgés, dont le quartier général était entre Loriol et Livron, comprirent l'impossibilité d'un coup de main et rentrèrent dans leurs communes respectives.

Toutes les troupes et toute la gendarmerie du département de *Vaucluse* avaient été concentrées à Avignon. Cette mesure assura la sécurité du chef-lieu et contint la partie basse du département; mais la partie montagneuse restait abandonnée à toutes les entreprises. Le 8 au soir, toute la rive droite du Rhône s'agita. Cinq à six mille insurgés s'avancent sur Avignon. Le général d'Antist voudrait aller écraser cette colonne, mais il craint de livrer Avignon à une insurrection intérieure; il ne peut que détacher un piquet d'infanterie et de cavalerie sur un rassemblement qui attend les hommes d'Apt pour se réunir à eux. A l'approche des troupes, les insurgés jettent leurs armes et prennent la fuite; on en arrête quarante-sept. Une autre petite colonne refoule les insurgés jusqu'à Lisle. Cinquante hommes d'infanterie, montés en omnibus, et un escadron de hussards partent de Carpentras, courent à Lisle, trouvent la mairie dévastée et les insurgés partis pour Cavailhon; ils les y poursuivent, leur tuent quelques hommes et fusillent trois prisonniers. Cette exécution épouvante les révoltés, qui reculent sur Apt. C'est là que le 10 décembre une colonne, commandée par le colonel Vinoy, étouffe la révolte du département de Vaucluse.

Le département de *l'Hérault* fournit à l'histoire de la Jacquerie de 1851 les scènes

sement d'une caisse de retraite au profit des desservants les plus pauvres.

Le surplus des biens énoncés dans l'article premier sera réuni à la dotation de la Légion d'honneur.

— (24 janvier). Louis-Napoléon, etc., décrète :

Article premier. Le décret du gouvernement provisoire, en date du 29 février 1848, concernant les anciens titres de noblesse, est abrogé.

Art. II. Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

— (25 janvier). Décret concernant la formation, la composition et l'organisation du Conseil d'État. Les traitements sont ainsi fixés : Le vice-président, 80,000 fr. ; les présidents de section, 35,000 fr. ; les conseillers d'État, 25,000 fr.; les maîtres des requêtes de première classe, 10,000 fr. ; idem de deuxième classe, 6,000 fr.; les auditeurs de première classe, 2,000 fr.; le secrétaire général du Conseil d'État, 15,000 francs ; les auditeurs de deuxième classe ne recevront aucun traitement.

— (31 janvier). Décret qui rétablit la forme de la décoration de la Légion d'honneur telle qu'elle avait été adoptée par l'Empereur.

— (17 février). Décret organique sur la presse. Autorisation préalable, cautionnement des journaux, timbre des journaux périodiques ; délits et contraventions, etc.

— (27 février). Décret présidentiel qui accorde à la sœur Rosalie la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Louis-Napoléon, etc.

Vu les actes de courage, de dévouement et d'admirable charité qui ont signalé la longue existence de mademoiselle Rendu (en religion sœur Rosalie), supérieure de la maison de Charité tenue à Paris, rue de l'Épée-de-Bois, n° 5, par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ;

Considérant que depuis cinquante ans, la sœur Rosalie, par les soins de tout genre qu'elle a prodigués aux pauvres et aux malheureux, s'est

rieur en forces. Rappelé par l'Empereur, il fit des prodiges à Lutzen, à Bautzen et à Dresde; blessé à Leipzig, il fit de vains et héroïques efforts dans la campagne de France. Chargé de défendre Paris, il soutint, sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre avec 10,000 hommes, un combat contre 53,000 Russes et Prussiens ; fut accusé d'avoir livré la capitale; reconnut les Bourbons un des premiers et leur resta fidèle en 1815.

Comblé de faveurs par la seconde restauration, il rétablit l'ordre à Lyon en 1817. Major-général de la garde royale en 1830, il fut exilé à la suite des événements de Juillet et rayé des cadres de l'armée. Mort à Venise, le 3 mars 1852, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il a laissé plus de vingt volumes de mémoires.

— Gérard (Étienne-Maurice), né à Damvilliers (Meuse), le 14 avril 1773. Il s'enrôla dans le 2e bataillon de la Meuse; chef de bataillon et aide de camp de Bernadotte en 1795, il l'accompagna à Vienne; colonel à Austerlitz après la paix de Tilsitt il était chef d'état-major de l'armée commandée par Bernadotte; commandait la cavalerie saxonne à Wagram, battit les Anglais, en 1810, à Fuentes-Onoco en Portugal; remplaça le général Gudin, tué à la bataille de Valentino; se distingua à la Moskowa; commandait en second le corps du maréchal Ney pendant la retraite; contribua à sauver les débris de la grande armée et reçut le titre de comte. Nommé en 1814 général en chef du corps de réserve, il se battit avec gloire à Brienne, à Montereau. Pair de France au retour de l'île d'Elbe, il commanda le 4e corps sous les ordres de Grouchy ; exilé à la deuxième Restauration, épousa, à Bruxelles, la fille du général comte de Valence. De retour en France en 1817; député en 1822; maréchal de France le 11 août 1830 et ministre de la guerre. Commandant en chef de l'armée du Nord, en 1832, il dirige les opérations du siége d'Anvers; pair de France en 1833; président du conseil en 1834; grand chancelier de la Légion d'honneur en 1836; donna sa démission en 1838 pour succéder au maréchal Lobau dans le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine; grand chancelier pour la seconde fois de 1842

Dates. 1851 (décembre)

les plus hideuses, les enseignements les plus graves. Le 4, des bandes armées se dirigèrent sur Béziers. En même temps, d'autres insurgés se présentèrent aux portes de Pézenas. La population de Pézenas se partageait en deux camps opposés; un certain nombre de courageux citoyens se rangèrent autour de leur maire. L'un d'eux, M. Joseph Billière, fut désarmé par quelques anarchistes et frappé de cinq coups de poignard; deux femmes l'arrachèrent à la fureur de ses assassins. L'émeute s'était emparée des portes de la ville; elle retenait prisonniers les cultivateurs qui voulaient se rendre aux champs, ou les enrôlait dans ses rangs. Si les bandes d'alentour venaient se joindre aux anarchistes du dedans, la ville était perdue. Mais l'arrivée subite d'une batterie d'artillerie, qui se rendait à Perpignan, changea la face des choses; les moins compromis rentrèrent au plus vite dans leurs demeures, les autres s'enfuirent dans toutes les directions. Cependant Béziers était plus gravement menacé. Trois mille paysans y étaient accourus en chantant *la Marseillaise*. La plupart des chefs de cette hideuse armée avaient revêtu un déguisement; quelques-uns s'étaient teint les bras et la figure; tous portaient des ceintures et des écharpes rouges. Ils entrèrent en délibération. Les centurions tirèrent au sort les quartiers de la ville sur lesquels il leur était accordé un droit absolu de vie et de mort. Une contestation s'éleva entre les impatients, qui voulaient commencer le pillage, et ceux qui croyaient nécessaire de s'emparer de la sous-préfecture et de la mairie. Cette dernière opinion prévalut. Les colonnes d'attaque se formèrent.

A sept heures et demie du matin, on les vit descendre des faubourgs, armés de fusils, de faux, de broches, de serpes, de poignards, de gros bâtons. Cette troupe, repoussée de la sous-préfecture par un feu de peloton qui lui tua huit hommes et en blessa grièvement plusieurs autres, déboucha en désordre sur la place Saint-Félix; et là, sans provocation aucune, tira sur deux citoyens inoffensifs qui se rendaient au collége de la ville pour retirer leurs enfants. L'un, M. Bernard Maury, tomba, et quelques forcenés le mutilèrent à coups de faux et de serpe; l'autre, M. Vernhes, blessé grièvement, fut également renversé. « Achevez-le! » s'écrièrent plusieurs de ces cannibales, et trente coups de fusil furent tirés sur ce corps inanimé. Le flot de l'insurrection se porta de là sur la place Saint-Nazaire, et un feu très-vif s'engagea entre les révoltés et la troupe qui gardait la sous-préfecture. Cinq soldats tombèrent, mais quarante insurgés furent atteints, dont sept mortellement. Une charge à la baïonnette acheva de disperser la révolte.

Le 3 décembre, un émissaire vint porter à Bédarieux le signal de l'insurrection. La société secrète comptait dans ce canton autant de membres qu'il y avait d'ouvriers et de paysans, c'est-à-dire environ trois mille. Tous étaient organisés, armés, et en communication avec les sociétés de Béziers, Lodève, Lyon, Paris et les autres grands centres. Le 4 décembre, au matin, les conjurés désertèrent les ateliers et le travail de la campagne, et se répandirent dans la ville. Les chefs proposèrent la prise de l'hôtel de ville et de la caserne de gendarmerie. A l'entrée de la nuit, on se porta à la mairie pour déposer l'autorité municipale. Le maire, M. Vernazobre, était seul à l'hôtel de ville avec le commissaire de police et la brigade. Aux sommations des insurgés, il répondit qu'il ne quitterait pas son poste. La bonne contenance des gendarmes intimida la foule, qui se retira en criant : *Aux armes!* En vain le maire chercha à rallier les hommes d'ordre; aucun d'eux ne répondit à sa voix. Ainsi

Religion, Législation, Statistique.

montrée la digne imitatrice de la SŒUR MARTHE, glorieusement décorée par l'Empereur, décrète, etc.

— (28 février). *Décret sur les sociétés de crédit foncier.* (Extrait.) « Des sociétés de crédit foncier, » ayant pour objet de fournir aux propriétaires » d'immeubles qui voudront emprunter sur hypo- » thèque la possibilité de se libérer au moyen » d'annuités à long terme, peuvent être autorisées » par décret du Président de la République, le Con- » seil d'État entendu.

» Les sociétés de crédit foncier ont le droit » d'émettre des obligations ou lettres de gage.

» Les sociétés de crédit foncier ne peuvent prê- » ter que sur première hypothèque.

» Le prêt ne peut, en aucun cas, excéder la » moitié de la valeur de la propriété; le minimum » sera fixé par les statuts.

» L'emprunteur acquitte sa dette par annuités; » il a le droit de se libérer par anticipation, soit » en totalité, soit en partie.

» Les obligations ou lettres de gage sont nomi- » natives ou au porteur. Il ne peut être créé de » lettres de gages inférieures à 100 fr. Les lettres » de gage portent intérêt.

» Les juges ne peuvent accorder aucun délai » pour le payement des annuités. Ce payement ne » peut être arrêté par aucune opposition. »

— (29 février). Décret qui porte la forme et les conditions d'obtention de la médaille militaire, créée par décret du 22 janvier précédent.

— (3 mars). Réorganisation de l'administration centrale du département de la marine et des colonies.

— (9 mars). Décret sur la réorganisation de l'enseignement public.

— (12 mars). Décret sur la réunion du palais du Louvre aux Tuileries.

— (14 mars). Décret concernant les rentes. Le ministre des finances est autorisé à effectuer le remboursement des rentes 5 p. 100 inscrites au grand-livre de la dette publique, à raison de 100 fr. par chaque 5 francs de rente, ou à en opérer la conversion en nouvelles rentes 4 1/2 p. 100. Les

Synchronismes, etc.

à 1848; a vécu depuis dans la retraite et est mort le 19 avril 1852.

— ARMAND MARRAST. Né en 1800, dans le département des Landes, Armand Marrast fonda *la Tribune* après 1830. Condamné dans le procès d'avril 1834, il se réfugia en Angleterre, où il se maria. Rédacteur en chef du *National*, il y déploya un talent de premier ordre.

Sous la République de 1848, Armand Marrast fut nommé maire de Paris, ensuite président de l'Assemblée nationale jusqu'au 28 mai 1849, et rapporteur de la Constitution républicaine; il vécut depuis dans la retraite. Il est mort, miné par le chagrin et dans un état voisin de la gêne, en mars 1852.

— Eugène BURNOUF, savant orientaliste, fils du célèbre helléniste Jean-Louis Burnouf, né à Paris en 1801, se consacra aux langues orientales, et approfondit surtout l'étude du sanscrit. Il était membre de l'Académie des Inscriptions, et venait d'être élu secrétaire perpétuel de cette compagnie, lorsqu'il mourut, en 1852, épuisé par le travail. On a de lui, entre autres ouvrages estimés, une *Histoire du Bouddhisme indien.*

— (5 août). TONY JOHANNOT, graveur et peintre célèbre, né en 1803, à Offenbach (Hesse), d'une famille protestante originaire d'Annonay. — Il est moins connu comme peintre que comme dessinateur; c'est un des pères des illustrations modernes.

Mort le 5 août 1852.

— EXELMANS (Henri-Joseph-Isidore), maréchal de France, est né à Bar-sur-Ornain (Meuse), le 13 novembre 1775. Volontaire au 3e bataillon de la Meuse, le 6 septembre 1791; sergent de la compagnie de canonniers le 11 janvier 1792; sous-lieutenant le 1er brumaire an V (22 octobre 1796); lieutenant le 19 juin 1797; aide de camp du général Éblé le 22 octobre 1798; capitaine provisoire au 16e dragons, nommé par le général en chef de l'armée d'Italie, le 13 avril 1799; aide de camp du général Murat le 21 mai 1801; chef d'escadron le 3 octobre 1803; colonel du 1er régiment de chasseurs à cheval le 27 décembre 1805; général de brigade; aide de camp du prince Murat le 14 mai 1807;

Dates. 1851 (décembre)

abandonné, il dut quitter la mairie, qu'il ne pouvait défendre. Les insurgés s'y installèrent et organisèrent une commission municipale.

Cependant M. Vernazobre avait donné l'ordre au chef de la brigade de porter à Béziers et à Lodève des dépêches réclamant des secours. Deux gendarmes sortirent de la caserne pour exécuter cet ordre; mais toutes les avenues étaient occupées par des sentinelles insurgées. Les deux gendarmes durent se replier sur leur caserne, après avoir fait feu pour se dégager.

Alors la foule se répand dans les maisons voisines, d'où elle dirige sur la caserne un feu nourri. La femme d'un gendarme est tuée dans sa chambre. La brigade soutient le siége avec courage, et les insurgés, désespérant de forcer l'entrée, mettent le feu à la porte principale. Chassés par la flamme et par la fumée, épuisés par la lutte, abandonnés à eux-mêmes, trois des gendarmes se réfugient, en escaladant un mur mitoyen, dans une maison voisine. A ce moment, une bande pénètre, en enfonçant une porte de derrière, dans la cour de la gendarmerie. Là, sur un tas de fumier, est étendu un gendarme blessé. Cinq ou six insurgés déchargent leurs fusils sur ce malheureux et l'achèvent à bout portant; on tue jusqu'aux chevaux de la brigade. Une corde appendue aux murs indique aux assassins le chemin de la retraite des trois autres gendarmes; ils envahissent la maison où ces braves gens ont trouvé un refuge. L'un est entraîné sur le seuil de la porte et renversé; dix fusils sont braqués sur lui, il tombe mort. Chacun à l'envi s'acharne sur son cadavre. Parmi ces forcenés, on en remarque deux dont la fureur venait d'un procès verbal pour délit de chasse. La femme du gendarme assassiné est, à son tour, l'objet de brutalités obscènes. Le maréchal-des-logis, blessé, est découvert dans une des pièces de la caserne en feu; il est achevé à coups de sabre et à coups de crosse, et son corps privé de vie est exposé aux plus honteux outrages. Quelques-uns de ces cannibales mangent et boivent assis sur le cadavre. Le lendemain de ces horribles scènes, la commission municipale commence à fonctionner officiellement. Un certain Bonnal, horloger, ancien président de club, concourt aux actes de la justice et rédige des proclamations; un autre reçoit les actes de l'état civil. Tous ensemble ils convoquent les notables négociants, et, sous prétexte d'augmentation de salaire ou de secours aux ouvriers malheureux, ils les forcent de payer au taux qu'ils déterminent le prix des journées consacrées à l'insurrection. 10,000 francs sont ainsi extorqués à la frayeur des négociants. Jour et nuit des patrouilles d'insurgés sillonnent la ville et en occupent les avenues. La ville et l'administration sont en leur pouvoir. Sous la menace du pillage et de l'incendie, les habitants passent ainsi dans la terreur six mortelles journées. Enfin, le 10 décembre, le bruit se répand que le général de Rostolan accourt à la tête d'une colonne. Ce fut le signal de la délivrance pour les gens paisibles et de la fuite pour les soldats du désordre.

A Capestang, les ouvriers vignerons et autres travailleurs se réunirent en armes. Quelques-uns de ces malheureux, se croyant liés par les horribles serments prononcés dans les sociétés secrètes, ne marchaient qu'en pleurant. On désigna comme but de l'attaque la ville de Béziers. Beaucoup de ces insurgés s'apprêtaient naïvement au pillage et montraient des sacs dans lesquels ils devaient renfermer leur butin.

Quand ces bandes diverses eurent atteint le point convenu de ralliement, à dix

Religion, Législation, Statistique.

rentes converties jouiront des intérêts à 5 p. 100 jusqu'au 22 mars courant.

— (21 mars). Décret qui autorise la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon.

— Décret portant institution d'aumôniers près les cimetières de Paris, sous le titre d'aumôniers des dernières prières.

— (22 mars). Conclusion des démêlés survenus entre la France et la Russie.

— Décret qui modifie l'administration de la justice en Algérie.

— Décret qui établit une communauté de prêtres pour desservir l'église de Sainte-Geneviève de Paris.

— Décret qui ouvre au ministre de l'intérieur un crédit de 50,000 francs pour le monument à élever à la mémoire du maréchal Ney.

— (25 mars). Concession du chemin de fer de Paris à Strasbourg.

— (26 mars). Concession des chemins de fer de Blesmes et de Saint-Dizier à Gray.

— Décret sur l'organisation du culte protestant.

— Décret sur l'organisation des sociétés de secours mutuels.

— (27 mars). Décret qui lève l'état de siége dans tous les départements de la France continentale.

— Décret portant que le Code civil reprendra la dénomination de *Code Napoléon*.

— Décret portant qu'il sera construit à Paris un édifice destiné à recevoir les expositions nationales et pouvant servir aux cérémonies publiques et aux fêtes civiles et militaires.

— (28 mars). Décret qui autorise la création d'une société de crédit foncier.

— Décret qui exempte du droit de timbre les journaux et écrits périodiques exclusivement relatifs aux sciences, aux arts et à l'agriculture.

— (2 avril). Inauguration à Paris du temple israélite. Cette synagogue avait été consacrée, en septembre 1851, à l'occasion de la fête du grand

Synchronismes, etc.

major des chasseurs à cheval de la garde le 24 décembre 1811; major des grenadiers à cheval de la garde le 9 juillet 1812; général de division le 8 septembre 1812; commandant une division de cavalerie légère au 2e corps de cavalerie le 15 février 1813; commandant provisoire du 2e corps de cavalerie le 1er janvier 1814; en non-activité le 1er janvier 1815; chargé du commandement en chef du 2e corps de cavalerie et d'une division d'infanterie le 5 juin 1815; proscrit en 1816.

Compris comme disponible dans le cadre de l'état-major général le 7 février 1831; grand chancelier de la Légion d'honneur le 15 août 1849; maréchal de France le 10 mars 1851.

Le lendemain du combat de Wertingen, au début de la campagne de 1805, un chef d'escadron de cavalerie présentait à l'Empereur, à son bivouac de Zumershausen, les trophées de cette journée mémorable : huit drapeaux, des canons, des bagages et une colonne de 4,000 prisonniers.

« Je sais, lui dit l'Empereur, qu'on ne peut être plus brave que vous. Je vous fais officier de la Légion d'honneur! »

L'homme à qui l'Empereur adressait un pareil éloge était l'aide de camp du prince Murat, Exelmans, qui s'était couvert de gloire dans le combat, où il avait eu deux chevaux tués sous lui. Exelmans était à cette époque un de ces brillants officiers de cavalerie qui ont fait école en Europe; chefs habiles dans l'art de lancer et de régulariser les vastes ouragans de cavalerie, *procellæ equestres*, selon la belle expression de l'Écriture, et qui avaient pour maîtres les Murat, les Ney, les Richepanse, les Lassale, les Montbrun, etc.

En 1815, après la bataille de Waterloo, Exelmans avait ramené sa division sous les murs de Paris. Elle était cantonnée à Montrouge et devait participer à un mouvement contre Blücher. Le 1er juillet, il marcha sur Versailles, par Vélisy, avec quatre régiments de cavalerie et dirigea le général Piré sur Rocquencourt, par Ville-d'Avray, avec ordre de s'y embusquer sur la route de Versailles à Saint-Germain pour couper la retraite à l'ennemi. De sa personne, Exelmans se porta par

Dates. 1851 (décembre)

minutes de l'entrée de la ville, une certaine hésitation se déclara parmi les factieux. On venait de recevoir la nouvelle de l'insuccès du mouvement de Béziers; mais les meneurs réussirent à relever le courage de leurs hommes. On marcha en avant; mais la première démonstration militaire occasionna dans les rangs de l'émeute une terreur panique.

A Auch (*Gers*), au moment où arrivait M. Lagarde, nouveau préfet parti de Paris le 2 décembre, le général commandant la subdivision et le procureur de la République prenaient des mesures pour résister à une invasion imminente des habitants des campagnes voisines. Il n'y avait à Auch que trois escadrons du 6e hussards, sous les ordres du colonel Courby de Cognord, le brave officier de Sidi-Brahim. Le colonel eut bientôt raison des émeutiers de la ville; mais par la route de Bordeaux s'avancèrent quatre mille insurgés venus des villages environnants. M. Saint-Luc-Comborieu, procureur de la République, va courageusement haranguer ces malheureux. On leur distribue du pain, qu'ils ont demandé dans le seul but de gagner du temps et de permettre à toutes les bandes de se concentrer; mais ils refusent de se séparer : c'est le sac de la ville qu'il leur faut. L'heure de l'humanité était passée. L'intrépide colonel se lance avec quatre-vingt-dix cavaliers au milieu de cette multitude armée de fusils, de pistolets, de sabres et de faux. Deux fois il la traverse, sabrant et renversant tout sur son passage, et ces masses terrifiées s'enfuirent, non sans avoir blessé trois officiers supérieurs, dix-huit hussards et tué un hussard et un maréchal-des-logis. C'était une victoire chèrement achetée, mais Auch était sauvé et le département échappait à une conflagration générale.

Condom et Mirande étaient pendant ce temps au pouvoir de la révolte. Le 4, les anarchistes de Condom, en armes, vinrent cerner la mairie, où s'étaient réunis le sous-préfet, le maire et le procureur de la République. Quelques gendarmes ne pouvaient opposer de résistance à une masse énorme d'assaillants; les autorités durent se retirer. Les factieux établirent aussitôt un gouvernement provisoire et un poste à l'hôtel de ville. Mais pendant la nuit le sous-préfet avait demandé des troupes, et la nouvelle des événements d'Auch suffit à jeter la panique parmi les insurgés.

A Mirande, où s'étaient réunis six mille paysans en armes, une autorité militaire était également constituée. La ville étant inaccessible à la cavalerie d'Auch, cette commission socialiste fonctionna jusqu'au 7, marquant son passage par des réquisitions de vivres et par des arrestations arbitraires. Mais à la nouvelle de la victoire remportée à Paris et sur tous les points des départements par le gouvernement dictatorial, la commission insurrectionnelle s'effraya de son isolement, et ses membres rendirent à la liberté les autorités régulières, se constituant eux-mêmes prisonniers.

Marmande et Villeneuve, dans le département de *Lot-et-Garonne*, furent les points choisis par la révolte. A Marmande, le 7, un gouvernement insurrectionnel fut installé. Une commission municipale provisoire confia à un nommé Peyronni le commandement d'une bande d'insurgés. Peyronni se porta sur la route de Marmande à Agen; arrivée à Sainte-Bazeille, sa bande apprit qu'un peloton de gendarmerie se dirigeait vers elle au galop. Peyronni fit battre la charge, s'avança au-devant de la force armée et lui cria : *Qui vive?* Le peloton de gendarmerie répondit par une décharge. Des coups de feu partirent des rangs des insurgés; cinq gendarmes tombèrent morts, et le maréchal-des-logis Gardette fut fait prisonnier et

Religion, Législation, Statistique.

pardon. Elle est d'architecture byzantine avec quelques parties orientales. Sa forme intérieure est un long parallélogramme.

— (26 avril). Service religieux célébré à Venise pour la mémoire du maréchal MARMONT.

Ses obsèques furent célébrées à Châtillon-sur-Seine, le 11 mai suivant.

— (6 mai). Promulgation de la loi qui démonétise et retire de la circulation les pièces d'un liard et de deux liard, les pièces d'un sou et de deux sous, et les pièces d'un, cinq et dix centimes. Ces monnaies seront remplacées par de nouvelles pièces en bronze d'un, deux, cinq et dix centimes, composées de quatre-vingt-quinze centièmes de cuivre, quatre d'étain et un de zinc.

— (14 mai). POPULATION DE LA FRANCE. — Un décret rendu le 14 mai, par le Prince-Président de la République, ordonne que les nouveaux états de population, dressés officiellement par les préfets, en 1851, seront considérés comme seuls authentiques pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1852. Ce décret est précédé d'un rapport de M. de Persigny, ministre de l'intérieur, dont nous extrayons les détails suivants : « Le dénombrement de 1851 est le huitième qui ait été effectué en France depuis le commencement de ce siècle. Le dépouillement des tableaux transmis par les préfets a fait reconnaître que la population de notre pays s'élevait en 1851 à 35,781,821 âmes, et s'est accrue depuis 1846 de 381,142 ou de 76,228 par an. C'est une augmentation de 1,08 p. 100 pour la période quinquennale entière, et d'un peu plus de 0,21 p. 100 par an. Cette augmentation est notablement plus faible que celle que les dénombrements précédents ont successivement constatée.

En 1801, la population de la France était de :		27,349,003 hab.
En 1806	—	29,107,425
En 1821	—	30,461,875
En 1831	—	32,569,223
En 1836	—	33,540,910
En 1841	—	34,240,178
En 1846	—	35,400,486
En 1851	—	35,781,821

Synchronismes, etc.

le chemin de Montrouge à Vélisy. Il rencontra, à la hauteur du bois de Verrières, une forte colonne ennemie. Les 5e et 15e dragons, qui étaient en tête, chargèrent avec intrépidité; le 6e hussards et le 20e dragons la prirent en flanc. Culbuté sur tous les points, l'ennemi laissa jusqu'à Versailles la route couverte de ses morts et de ses blessés.

Pendant ce temps, le général Piré chargeait avec la plus grande vigueur et le succès le plus décidé la colonne prussienne que poussait devant lui le général Exelmans. Le résultat de ces brillantes affaires a été l'entière destruction de deux régiments de hussards de Brandebourg et de Poméranie, les plus beaux de l'armée prussienne.

Ainsi, le général Exelmans avait donné le *dernier coup* de sabre aux ennemis de la France.

Exelmans avait parcouru l'Europe au galop de son cheval, brûlant les champs de bataille, suivant l'expression du colonel Ambert; il est mort à cheval, pour ainsi dire, victime d'un accident, le 23 juillet 1852.

1852 (juin). Mort du dernier représentant d'un nom célèbre dans les annales de 1793, M. Isidore-Justin de ROBESPIERRE. Il s'éteignit à un âge très-avancé, dans une propriété qu'il possédait à deux lieues de la ville de Santiago au Chili, où il était établi depuis près de soixante ans.

— Mort du célèbre poëte anglais Thomas MOORE, dans sa résidence de Sloperton, près de Devizes (Wilts).

Né en 1780, à Dublin, d'une famille catholique, Thomas Moore était fils d'un commerçant en épiceries. Il fit de brillantes études au collége de la Trinité de Dublin, entreprit dès l'âge de quatorze ans une traduction en vers anglais des *Odes d'Anacréon*, qui parut en 1800, et qui lui valut le surnom d'*Anacréon-Moore*; il publia en 1801 un recueil de poésies légères, imitées de *Catulle*, qu'il intitula : *Th. Little's Poems* (Poésies de Thomas le Petit), par allusion à sa petite taille, et qui obtint un accueil favorable. Il fut envoyé en 1803 aux Bermudes comme greffier du gouvernement, et profita de la proximité des États-Unis pour visiter le pays; mais il renonça bientôt à exercer par lui-même

Dates. 1851 (décembre)

mutilé à coups de sabre; le reste de la brigade, trop faible pour résister, battit en retraite et se rallia au delà de Sainte-Bazeille.

Cependant, un détachement de ligne arrivait de Bordeaux; la gendarmerie de l'arrondissement le rallia, et une force suffisante se dirigea sur Marmande. Déjà les chefs avaient compris leur triste responsabilité; informés des événements de Paris, ils avaient conseillé la soumission, mais les insurgés avaient crié à la trahison et les forçaient, le pistolet sur la gorge, à rester à leur tête. Les bandes armées de Marmande furent dispersées en un clin d'œil.

A Villeneuve, un gouvernement provisoire fut aussitôt installé et balayé. Quant à Agen, la garde nationale y fut dissoute et désarmée sans opposition.

— *Marseille* était le point désigné par l'insurrection pour servir de centre au grand mouvement du Midi. L'agitation y fut vive, mais l'énergie du général Hecquet assura la tranquillité de la ville.

— Déçue sur ce point, l'insurrection dut concentrer tous ses moyens d'exécution dans les départements du *Var* et des *Basses-Alpes*, qui, par leur position géographique, offraient d'excellents moyens d'attaque et de défense, ainsi que de retraite en cas d'insuccès. Dans le département des Basses-Alpes, le socialisme avait été accepté avec une naïveté toute particulière. Le partage des biens, la suppression violente de la bourgeoisie y étaient hautement prononcés; déjà les plus ardents travaillaient avec une sorte de candeur au cadastre révolutionnaire. Les bandes s'organisaient au vu et au su de tous, et la plupart des gens tièdes ou honnêtes ou plus intelligents y prenaient rang, en vue du danger d'un refus. Chefs et victimes étaient désignés à l'avance.

Restait le département des Basses-Alpes, dernier refuge de l'insurrection. Sa situation topographique, son voisinage avec le Piémont, séjour de nombreux réfugiés politiques, ses montagnes inaccessibles l'avaient fait choisir comme centre d'opérations des sociétés secrètes. Aussi, aux premières nouvelles du coup d'État, des milliers de sociétaires se trouvèrent prêts à marcher.

Le 3 au soir, M. Paillard, sous-préfet de Forcalquier, avait reçu sa nomination à la sous-préfecture de Dunkerque et l'ordre de partir immédiatement; mais il savait combien son absence devait augmenter les dangers qui menaçaient la population. Ce courageux fonctionnaire résolut de rester et de diriger la résistance; il prit sur lui de retenir à Forcalquier un détachement du 25e de ligne, composé de recrues, qui se trouvait accidentellement à Forcalquier.

A dix heures du soir, l'agitation la plus vive se manifesta dans les communes environnantes. Les bandes s'organisèrent. On ne parlait de rien moins que de faire tomber les têtes du sous-préfet et de quelques autres. Le conciliabule de ces misérables avait lieu dans une maison de campagne voisine. M. Paillard s'y porta avec le substitut, M. Paulmier, et six conscrits. Les conspirateurs s'enfuirent à leur approche. Le 5, au matin, la petite troupe de recrues fut forcée de partir, et M. Paillard dut chercher dans la bourgeoisie d'autres éléments de résistance. Trente-quatre hommes furent réunis à la préfecture. C'était bien peu, car, à onze heures, on apprit que tous les villages entre Forcalquier et Sisteron marchaient sur la ville. Plus de quatre mille insurgés avaient investi Digne, chef-lieu du département; deux mille hommes étaient dans les murs de Sisteron, et cernaient la citadelle, gardée par quatre-vingts

Religion, Législation, Statistique.

» Il est naturel de se demander comment s'est produit un ralentissement aussi sensible dans les progrès de la population de la France. Quelques mots à ce sujet.

» L'examen des états annuels des mariages, naissances et décès conduit à reconnaître que pour les cinq années de la première période 1846-1850, l'excédant des naissances sur les décès a dépassé 500,000; c'est-à-dire que la population s'est accrue, par ce seul fait, d'un demi-million d'individus. Si le dénombrement eût été opéré avec une entière exactitude, ou plutôt si l'immigration et l'émigration n'eussent pas apporté dans le mouvement normal de la population des éléments nouveaux et en quelque sorte perturbatifs, on aurait dû constater, en 1851, l'existence de cet accroissement. Mais, outre que le résultat du dénombrement ne pouvait être considéré comme l'expression très-exacte de la vérité, il est certain que les émigrations ont été considérables de 1846 à 1850. C'est ainsi qu'un seul département, celui des Basses-Pyrénées, a perdu, dans la même période, près de 11,000 de ses habitants, embarqués en grande partie pour l'Amérique du Sud, et que *vingt autres départements* (circonstance qui ne s'était point encore produite) ont également vu diminuer leur population, et presque tous par la même cause. Cette vive impulsion, donnée aux émigrations, est due, en grande partie, aux événements de 1848, à la grande crise commerciale qui en a été la conséquence, à l'incertitude de l'avenir, qui a pesé sur toutes les transactions de 1848 à 1852, et aussi, dans une certaine proportion, à la découverte des gîtes aurifères californiens, ainsi qu'à la pacification progressive de l'Algérie.

» Mais lors même que le dénombrement de 1851 eût fidèlement reproduit l'accroissement de population résultant de l'excédant des naissances sur les décès, et que les émigrations n'en eussent pas réduit le chiffre, cet accroissement serait encore de beaucoup inférieur à celui que les recensements précédents ont mis en lumière.

» L'explication de cette infériorité se trouve à la fois dans la diminution des mariages, et par conséquent des naissances, de 1846 à 1850, et dans les

Synchronismes, etc.

des fonctions qui s'accordaient mal avec ses goûts littéraires; fit paraître à son retour des *Esquisses de Voyage au delà de l'Atlantique*, où il il s'égayait aux dépens des Américains; donna en 1810, les *Mélodies irlandaises*, poésies toutes nationales, composées pour les vieux amis de l'Irlande, et qui excitèrent l'enthousisme de ses compatriotes; en 1812, *les Lettres interceptées* (*The Two Penny post bog*), satires piquantes dirigées contre les ridicules de l'époque, qui furent suivies peu d'années après des *Lettres de la Famille Fudge*, écrites de Paris, spirituel badinage où il persifle les touristes en France; fit paraître en 1817, après trois années de retraite, *Lalla Rookh*, poëme oriental et féerique, qui le plaça au premier rang des poëtes de l'époque, et donna, en 1823, *les Amours des Anges*, œuvre d'un genre suave et voluptueux, où il traite, mais d'un tout autre point de vue, le même sujet que Byron dans *Ciel et Terre*. Depuis cette époque, Th. Moore n'a plus guère écrit qu'en prose; mais, au dire des juges compétents, il a été moins heureux dans ce genre de style. On a de lui, outre des écrits de circonstance, oubliés aujourd'hui, la *Vie de Sheridan*, celles de *Fitz-Gerald*, de *Lord Byron*, une *Histoire d'Irlande*, qui renferme des recherches approfondies sur les origines du peuple irlandais, et un roman poétique, *l'Épicurien ou la Vierge de Memphis*. Lord Byron, dont il était devenu l'ami après avoir débuté dans ses rapports avec lui par une querelle littéraire, lui avait confié ses *Mémoires*, en le chargeant de les publier après sa mort. Déjà des arrangements étaient pris avec un éditeur pour la publication du précieux manuscrit, lorsque Moore, cédant aux sollicitations de la famille de Byron, consentit à l'anéantir. Comme poëte, Th. Moore brille par la grâce et surtout par une imagination luxuriante; c'est un des plus grands coloristes qui aient écrit. Tout dévoué à l'Irlande, il ne néglige aucune occasion de la relever et de réclamer en faveur de son indépendance; aussi est-il le poëte national des Irlandais. Il n'en était pas moins populaire en Angleterre; tout ce qui sortait de sa plume était lu avec avidité; le seul poëme de Lalla Rookh lui fut

Dates. 1851 (décembre)

soldats, tous jeunes recrues. Là s'étaient réfugiés le sous-préfet et tous les fonctionnaires. Le conseil municipal de Sisteron avait dû résigner ses pouvoirs, et une commission municipale socialiste siégeait à l'hôtel de ville. Les courriers étaient arrêtés, les dépêches ouvertes, les lettres particulières décachetées.

Cependant le général Hecquet avait envoyé de Marseille le colonel de Sercey avec ordre de prendre le commandement de toutes les colonnes d'opération et de ne reculer devant aucune mesure de rigueur pour rétablir l'ordre. Mais avant l'arrivée de ces renforts, la brigade de Manosque était enveloppée et faite prisonnière; M. Paillard était blessé et pris, et l'insurrection triomphait à Forcalquier. De là, elle se dirigea sur Manosque. Les prisonniers marchaient en tête de l'ignoble cortége; M. Paillard, couvert de sang, défaillant à chaque pas, était traîné par ces forcenés; on dut le déposer dans un tombereau, autour duquel se groupèrent les insurgés chantant en chœur : *Braves montagnards, nous pendrons le Paillard!*

Le substitut, M. Paulmier, était, lui aussi, entraîné par la colonne, abreuvé d'outrages, meurtri de coups; il implorait de ses bourreaux la seule faveur d'être fusillé de suite.

Digne avait pour défenseurs trois cents recrues du 25e léger. Le major commandant la garnison ne crut pas pouvoir résister, et se contenta de se fortifier dans la caserne. Dès lors, les insurgés se crurent entièrement victorieux; ils se répandirent dans les communes environnantes, multipliant les exactions, les violences. A Malijai, le château fut pillé et détruit. Les insurgés fusillèrent un des leurs qui voulait s'opposer au pillage. A Volame, arrondissement de Sisteron, on vit une bande de femmes, avec des drapeaux et insignes rouges, parcourir les rues en vociférant des menaces de pillage et d'assassinat contre les riches. Mais enfin les troupes accouraient de Marseille; elles rencontrèrent, le 9, aux Mées, cinq mille insurgés environ, bien armés, ayant du canon, et protégés par l'escarpement de montagnes servant d'entrée à une gorge profonde; il était impossible d'enlever ce passage de vive force. Le lieutenant-colonel Parson chercha à le tourner. Après avoir tué beaucoup de monde aux insurgés et n'avoir perdu que quelques hommes, il dut se retirer à Venou, sur la lisière du Var. Une faute commise par un officier avait fait tomber celui-ci avec sa compagnie dans une embuscade de cinq à six cents hommes; il y resta prisonnier avec quinze de ses soldats.

Mais le lendemain, le colonel Parson donnait la main à la troupe du colonel de Sercey, forte de cinq cents hommes, de vingt-cinq chevaux et d'une section d'artillerie, et l'insurrection s'évanouissait devant ces forces combinées. Digne, Forcalquier, Manosque, Apt, Sisteron furent vivement dégagés. Le 11, tout était fini, à quelques points près. Un débris de la horde alla saccager complétement le village de Saint-Étienne. Surpris le 14 par un détachement, les insurgés furent écrasés; neuf d'entre eux, pris les armes à la main, furent immédiatement fusillés. Le même jour, Barcelonnette, la dernière ville de France restée au pouvoir de la révolte, fut replacée sous ses autorités régulières.

Ainsi finit cette jacquerie de vingt jours, plus remarquable par sa généralité que par ses ressources. Partout où l'autorité militaire avait pu disposer de forces imposantes, aucun mouvement sérieux ne s'était fait sentir; partout où les populations paisibles avaient eu le courage de s'armer pour la défense de l'ordre, l'agitation

ravages de l'épidémie cholérique en 1849; c'est ainsi que l'on voit, par l'étude des documents officiels, le nombre des mariages, après s'être élevé à 268,257 en 1846, tomber en 1847, année de cherté, à 249,486; se relever en 1848, pour monter à 293,691, fléchir de nouveau en 1849 et 1850, et descendre, dans cette dernière année, au chiffre le plus faible constaté depuis longtemps : 245,411. En d'autres termes, le nombre moyen annuel des mariages, qui en 1841-1845 avait atteint 282,000, n'a plus été en 1846-1850 que de 266,000.

» Les naissances, qui, dans la première de ces deux périodes, avaient dépassé les décès de 918,512, n'ont présenté, dans la seconde, qu'un excédant de 512,000. Cette diminution est due à la fois à la mortalité considérable constatée tant en 1847 qu'en 1849, et à la diminution des mariages.

» Le ralentissement des progrès de la population, constaté par le dénombrement de 1851, se trouve donc suffisamment justifié par les faits politiques, économiques, sociaux et autres, qui se sont produits en France depuis 1846, sans qu'il soit nécessaire de recourir, pour s'en rendre compte, à la supposition d'inexactitudes graves dans les résultats de cette opération. »

— (17 juin). Sénatus-consulte prescrivant diverses mesures pour l'assainissement de la Sologne.

— (24 juin). Loi sur la réhabilitation des condamnés.

— (29 juin). Loi prorogeant le monopole des tabacs.

— (1er juillet). *Création des commissions de statistique.* — Dans le but de réunir d'une manière permanente les éléments d'une statistique exacte de la situation économique et morale de la France, il est établi, au chef-lieu de chaque canton, une commission de statistique, dont les membres sont nommés par le préfet. A Paris et à Lyon il sera formé une société de statistique pour chaque arrondissement communal, sous la présidence du maire de l'arrondissement. — Chaque commission sera chargée de remplir et de tenir à jour, pour les communes de la circonscription cantonale, deux

payé 80,000 francs. La plupart des ouvrages de Thomas Moore ont été traduits en français, à mesure qu'ils paraissaient, par mesdames Belloc et Aragon, et par MM. Am. Pichot, A. Renouard, Aroux, Moutardier, etc. M. O'Sullivan a réuni en un volume la traduction de ses chefs-d'œuvre (Paris, 1840). Une édition complète de ses œuvres a été imprimée en Irlande par souscription. Lord John Russell a publié : *Mémoires, Journal et Correspondance de Th. Moore.* Londres, 1843, 4 vol. in-8°.

— Mort de Camille Séguin, riche industriel d'Annonay. La France lui doit l'idée première des *ponts suspendus*, conception si hardie et si heureuse qui a permis de joindre les bords des abîmes jusqu'alors infranchissables, et les rivières les plus torrentueuses dans lesquelles aucune construction ne pouvait être solidement établie. M. Séguin a construit 86 ponts suspendus en France, en Italie, en Espagne. La maison Séguin, sous la direction de son habile chef, a mené à fin cinq ports maritimes et trois chemins de fer, dont celui de Saint-Étienne en 1824.

— Mort du comte Xavier de Maistre. — Le comte Xavier de Maistre, frère cadet du célèbre comte Joseph de Maistre, né en 1764 à Chambéry, était officier du roi de Sardaigne lorsque la Savoie fut conquise par la République française. Il chercha un asile en Russie, y vécut d'abord à l'aide de son crayon, fut admis au service par la protection de son frère, envoyé extraordinaire de la Sardaigne près de l'Empereur, se distingua dans la guerre contre la Perse et y gagna le grade de général major; se maria à Saint-Pétersbourg après la campagne, revit sa patrie en 1817, et retourna bientôt se fixer en Russie, où il mourut en 1852, presque nonagénaire. Il s'était fait connaître dès l'âge de trente ans par le *Voyage autour de ma chambre*, ingénieux et piquant badinage qu'il écrivit comme en se jouant (Turin, 1794), et auquel fait suite l'*Expédition nocturne autour de ma chambre*, qu'il donna beaucoup plus tard. Après un long intervalle, il publia *le Lépreux de la cité d'Aoste* (1811), récit touchant d'un fait réel, que suivirent *le Prisonnier du Caucase* (1815), *la Jeune Sibérienne* (1817), nouvelles pleines

Dates. 1851 (décembre)

avait eu peu de gravité. Enfin, le degré d'instruction et la facilité plus ou moins grande des communications avaient eu une influence marquée sur les succès passagers de la révolte.

— Le département du *Var* fut pacifié plus tôt que celui des Basses-Alpes, grâce à sa position. La *Chambre Rouge* de Barjols resta en permanence pendant la nuit du 5, et le lendemain, six cents insurgés déposaient l'administration et le conseil municipal, installaient une commission provisoire socialiste et s'apprêtaient à marcher sur Draguignan. Le Luc et Vidauban étaient déjà occupés par quatre mille insurgés, et une autre colonne se formait à Salernes et à Aups. Enfin une colonne de Piémontais menaçait Venci et la Gaude. Tous ces efforts avaient pour but Draguignan.

La garnison de cette ville était suffisante pour prévenir un coup de main. Toulon envoya quinze compagnies de ligne conduites par le préfet lui-même et commandées par le colonel Traven. Marseille envoya également des forces; la frégate *l'Uranie* jeta cent marins sur la côte d'Hyères, et la frégate *l'Asmodée* longea la côte de Toulon à Antibes, prête à porter une compagnie de débarquement partout où cela serait nécessaire.

Le 6 décembre, une forte colonne de révoltés s'était réunie dans la commune des Arcs, traînant à sa suite un grand nombre de prisonniers, un prêtre, deux percepteurs, M. le comte de Colbert et dix-huit gendarmes désarmés dans les communes voisines. Le maire des Arcs, homme héroïque, qui, alité par suite d'une fracture grave à la jambe, s'était fait porter au-devant de l'émeute sur un fauteuil, partageait le sort de ces malheureux, menacés incessamment de mort.

Draguignan paraissait imprenable; l'avalanche révolutionnaire, sous la conduite d'un nommé Duteil, rédacteur en chef du *Peuple de Marseille*, se rua sur Aups. Le 10, le chef de ces misérables venait de faire fusiller un citoyen honorable, lorsque arrivèrent les troupes. Les autres prisonniers étaient sous le coup de menaces de mort. Déjà les poulies étaient préparées pour les pendre, principalement les gendarmes; déjà le curé des Maillons-du-Luc, prisonnier et menacé comme les autres, donnait à ses malheureux compagnons la bénédiction et l'absolution dernière, quand des soldats arrivèrent à l'improviste sur la place de l'hôtel de ville, et, en une seule décharge, eurent raison de ces misérables, que la cavalerie poursuivit à travers champs. Plus de quatre-vingts insurgés tombèrent morts dans ce court engagement, ou furent passés par les armes.

Pendant ce temps, la maison de campagne de M. Roubaud-Bernadac était mise au pillage, le maire de Cuers était jeté à demi mort dans une prison, un brigadier de gendarmerie était assassiné à bout portant, la maison du receveur des contributions et la caserne de gendarmerie étaient mises au pillage, etc.

— Enfin, après quatre années d'oscillations et d'anarchie, le principe d'autorité avait remporté en France une victoire absolue; mais la révolution nouvelle devait avoir son écho en Europe. Après les encouragements menaçants donnés par la révolution française à la révolte contre les gouvernements établis, les amis de l'autorité accueillirent d'abord avec surprise, puis avec une satisfaction marquée la nouvelle du coup d'État du 2 décembre. Telle fut surtout l'impression faite sur les gouvernements conservateurs et monarchiques. Celui de tous qu'avait le plus menacé

tableaux dressés par le ministre de l'agriculture et du commerce. Ces deux tableaux contiendront une série de questions : le premier, sur les faits dont il importe que le gouvernement ait la connaissance annuelle ; le second, sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. — A la fin de chaque année, pour le tableau statistique annuel, et à l'expiration de la cinquième année pour le tableau quinquennal, ces deux tableaux seront déposés, pendant un mois, dans une salle de la mairie, où chacun pourra venir en prendre connaissance et consigner ses observations sur un registre spécial. — Les travaux de ces commissions seront soumis à l'approbation des préfets et à l'examen des chambres consultatives d'agriculture pour ce qui concerne la statistique agricole. — Les préfets transmettront au ministre de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce le tableau récapitulatif des statistiques cantonales, avec un rapport sur les travaux de chaque commission. Ils feront connaître celles qui auront prêté à l'exécution de ces statistiques le concours le plus actif, ainsi que les noms de leurs membres.

— (8 juillet). Loi portant concession du bois de Boulogne à la ville de Paris.

— (26 juillet). Décret présidentiel portant que, considérant les services éminents rendus à la France par le général Exelmans, il sera inhumé à l'Hôtel des Invalides.

— (14 août). Inauguration sur la place d'Isly, à Alger, de la statue du maréchal Bugeaud. Cette statue, exécutée par M. Dumont, de l'Institut, a été coulée en bronze par MM. Eck et Durand, fondeurs à Paris.

— (22 août). Un traité signé par le ministre des affaires étrangères de France et les plénipotentiaires du roi des Belges consacre définitivement, entre la France et la Belgique, la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art, et abaisse en même temps les droits respectivement imposés à l'entrée des livres, papiers d'impressions, gravures et lithographies.

d'intérêt qui se font en outre remarquer par la peinture fidèle de mœurs qui nous sont totalement étrangères. Ce peu d'écrits, dont il eût été facile à l'auteur d'augmenter le nombre s'il n'eût été trop modeste ou trop enclin à la paresse, ont suffi pour lui faire une réputation européenne et pour le placer au rang des bons écrivains de notre langue. Ami des arts, M. X. de Maistre peignait lui-même avec succès le paysage ; il était en même temps habile chimiste : membre de l'Académie des sciences de Turin, il a payé son tribut à cette société par de savants mémoires, parmi lesquels on remarque ceux sur l'oxydation de l'or et sur l'application de l'oxyde d'or à la peinture. Ses *Œuvres littéraires*, réunies par M. Valery en trois vol. in-18 (Paris, 1825), ont été plusieurs fois réimprimées.

—Mort de PRADIER (James).—Pradier, habile sculpteur, né en 1792, à Genève, d'une famille de réfugiés français, mort en 1852; vint fort jeune en France, montra un talent précoce qui le fit remarquer par Denon, et entra, sur la recommandation de cet ami de l'art, dans l'atelier de Lemot; il remporta en 1813 le grand prix (*Philoctète dans l'île de Lemnos*), fut envoyé à Rome, où il mûrit son talent, et où il exécuta plusieurs ouvrages qui commencèrent sa réputation; puis vint se fixer à Paris, et y obtint bientôt par ses gracieuses productions une popularité fort rare parmi les sculpteurs. Il reçut sa première médaille à l'exposition de 1819, et fut élu, en 1827, membre de l'Institut, en remplacement de Lemot, son maître. D'un talent facile, d'un goût pur, d'une fécondité prodigieuse, cet artiste a produit une foule d'excellents ouvrages dans les genres les plus divers; cependant, il se complaisait surtout dans la reproduction de la beauté féminine, donnant plus à la grâce qu'à la force. Il emprunta ses plus heureux sujets à la mythologie grecque, ce qui a fait dire ingénieusement qu'il était *le dernier paten*. Parmi ses œuvres les plus estimées, on cite : un groupe de bacchantes et de centaures, à Rouen; un *Fils de Niobé*, une *Psyché* et une *Vénus*, au Luxembourg; *les trois Grâces*, à Versailles; *Phidias*, *Prométhée*, aux Tuileries; la *Phryné*, *la Poésie légère*, *Flore*, *le Printemps*,

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1851 (décembre)	l'esprit révolutionnaire, le gouvernement autrichien, vit dans la victoire du principe monarchique en France un gage de stabilité pour les grands établissements européens; la Prusse, avec moins d'enthousiasme, s'associa à ces démonstrations, et la Russie joignit ses félicitations à celles que l'énergie du Président recevait des cabinets rassurés. Mais il n'en devait pas être de même dans les pays où régnait le régime parlementaire. La chute de l'établissement constitutionnel y fut considérée comme un malheur et comme une menace. L'Angleterre s'émut; la Belgique et le Piémont tremblèrent; le libéralisme espagnol se crut atteint. Par sa connivence de tous les instants avec l'esprit révolutionnaire le plus subversif, par ses tendances antireligieuses, la Suisse, foyer du socialisme et du communisme en Europe, avait excité depuis plusieurs années les justes défiances de tous les gouvernements conservateurs de l'Europe. C'est en vain que les cabinets avaient réclamé de la Confédération helvétique l'expulsion ou du moins le désarmement moral des réfugiés politiques; malgré les autorités fédérales elles-mêmes, le parti ultra-démocratique avait protégé ces brandons de discorde. On avait pu voir Mazzini séjourner impunément à quelques lieues de la frontière autrichienne, à Lugano, d'où il fomentait à son aise les insurrections italiennes. Telle était la situation faite à la France en Europe par l'acte du 2 décembre 1851. Il reste à examiner, à l'intérieur, l'action organisatrice du gouvernement sorti de cet acte. Voici ce que disait en 1841, comme en prévision d'une situation semblable, l'auteur du coup d'État : « Remarquons qu'en général les révolutions conduites et exécutées par un chef tournent entièrement au profit des masses; car, pour réussir, le chef est obligé d'abonder entièrement dans le sens national, et, pour se maintenir, il doit rester fidèle aux intérêts qui l'ont fait triompher; tandis qu'au contraire, les révolutions faites par les masses ne profitent souvent qu'aux chefs, parce que le peuple croit, le lendemain de sa victoire, son ouvrage achevé, et qu'il est dans son essence de se reposer longtemps des efforts qu'il a fallu faire pour vaincre. » (*Fragments historiques*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, p. 114.)
1852 (14 janvier)	— Le chef arabe Bou-Baghila, que le général Pélissier, avait repoussé vers la fin de 1851, reparaît dans les environs de Bougie et a quelques succès. Le général Bosquet se porte à sa rencontre à la tête de deux mille sept cents hommes. Bou-Baghila est battu et mis en fuite. Les 21 et 22 février, une terrible tempête disperse soldats et Kabyles et cause des pertes parmi les troupes du général Bosquet.
(22 janvier)	— L'attitude inquiétante du parti orléaniste et les idées de fusion entre les deux familles royale tombées, qui paraissent prendre une certaine consistance, portent le gouvernement à des mesures de précaution qui purent paraître excessives. Ne pouvant atteindre l'orléanisme dans ses chefs les plus considérables, que la proscription républicaine avait éloignés de la France, il veut atteindre le parti lui-même dans ses ressources les plus réelles. Deux décrets frappent la famille d'Orléans dans ses propriétés; l'un de ces décrets ordonne la vente, dans le délai d'un an, des biens que la famille d'Orléans possédait en France; l'autre la dépossède, au profit de l'État,

Religion, Législation, Statistique.

— (30 août). Un décret du Prince-Président de la République approuve la concession faite par la ville de Paris du palais de l'Industrie à la compagnie Ardoin.

— (11 septembre). Les compagnies des chemins de fer de Paris à Caen et à Cherbourg et de Dijon à Besançon sont autorisées.

— (13 septembre). Création de deux nouveaux cours publics et gratuits au Conservatoire des Arts et Métiers.

(14 septembre). Création du *Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.*

— (17 septembre). Décret qui supprime l'Institut agronomique de Versailles :

« Louis-Napoléon, etc.,

» Considérant que l'Institut agronomique de Versailles entraîne des dépenses supérieures aux avantages qu'il est possible d'en espérer ;

» Que, d'une part, son enseignement trop élevé est en disproportion avec les besoins réels de notre agriculture, et que, d'autre part, l'Institut ne pourrait donner une plus large part à la pratique sans tomber au rang d'une école régionale, et faire, par conséquent, double emploi avec l'enseignement du second degré ;

» Considérant, d'ailleurs, que le séjour de Versailles offre des inconvénients graves pour de jeunes agriculteurs auxquels il importe de donner une éducation appropriée aux goûts simples et à la vie modeste des campagnes ;

» Considérant que la suppression de l'Institut agronomique de Versailles fortifiera l'enseignement professionnel de l'agriculture, en permettant au gouvernement de répartir entre les écoles régionales les collections, les machines, les animaux remarquables que renferme cet établissement ;

» Considérant, enfin, que les économies ainsi réalisées fourniront au gouvernement le moyen de venir plus utilement en aide aux associations agricoles et d'encourager leurs efforts par des subventions plus larges et plus efficaces ;

» Décrète :

» Seront répartis dans les établissements agrico-

Synchronismes, etc.

la Toilette d'Atalante, enfin *Sapho*, exposée en 1852, et à laquelle fut décernée, après la mort de l'auteur, la grande médaille de 4,000 fr. Outre ces œuvres, toutes spontanées, Pradier exécuta de nombreuses commandes pour les monuments publics : *Saint Pierre*, à Saint-Sulpice ; *Saint André et Saint Augustin*, à Saint-Roch ; *le Duc de Berry mourant* ; *les Villes de Lille et de Strasbourg*, sur la place de la Concorde ; les *Deux Muses* de la fontaine Molière, à Paris ; la belle fontaine de Nimes ; *l'Industrie*, à la Bourse ; les grandes *Renommées* de l'Arc de Triomphe ; les *Victoires* colossales du tombeau de Napoléon ; enfin un grand nombre de statues de personnages historiques, entre lesquelles on remarque celle de *J. J. Rousseau*, en bronze, pour Genève. On lui doit, en outre, une foule de statuettes et de figurines, qui ornent les salons les plus élégants, et qui sont recherchées avec empressement par les amateurs. Pradier forma plusieurs élèves qui sont déjà illustres : MM. Étex, Guillaume, Lequesne, etc. M. Raoul Rochette a lu à l'Académie des beaux-arts une *Notice sur Pradier*.

—Valckenaer (le baron Ch. Athanase), polygraphe, né en 1771, à Paris, d'une famille appartenant à la riche bourgeoisie, reçut une éducation particulière, montra de bonne heure un goût prononcé pour les études les plus variées, alla compléter son éducation en Angleterre ; fut appelé sous les drapeaux en 1793 ; se fit admettre à l'école Polytechnique dès sa création, mais sans entrer dans les services publics ; débuta, en 1798, par un *Essai sur l'Histoire de l'espèce humaine*, ouvrage ambitieux, qu'il ne tarda pas à condamner lui-même ; remporta, en 1811, un prix à l'Institut, pour un mémoire sur les anciens habitants des Gaules ; fut admis, dès 1813, dans ce corps savant (3e classe, aujourd'hui Académie des Inscriptions) ; entra dans l'administration après le retour des Bourbons ; fut successivement maire du 5e arrondissement de Paris, secrétaire général de la Préfecture de la Seine (1816), préfet de la Nièvre, de l'Aisne ; rentra dans la vie privée en 1830, pour se livrer tout entier aux lettres ; fut attaché, en 1839, à la bibliothèque royale comme trésorier, puis

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1852	de tous les biens, meubles et immeubles, qui sont l'objet de la donation faite, le 7 août 1830, par le roi Louis-Philippe à ses enfants. Les partisans dévoués de la famille d'Orléans n'acceptèrent pas ces mesures sans protestations. Quelques-uns poussèrent trop loin l'expression de leur colère. M. Rocher, l'un des administrateurs des biens de la famille d'Orléans, qui avait fait partie de la réunion à la mairie du 10e arrondissement, le 2 décembre 1851, fut arrêté en flagrant délit de publications séditieuses imprimées à Londres et clandestinement introduites à Paris. Il fut condamné à 500 fr. d'amende. Cependant les exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe, MM. Dupin, Laplagne-Barris, le duc de Montmorency, le comte de Montalivet, Achille Scribe avaient adressé au Président de la République une protestation collective. Une réponse, à laquelle on attribua un caractère officiel, parut sous ce titre : *Réponse à la protestation des exécuteurs testamentaires du roi Louis-Philippe.* La question était tombée désormais dans le domaine judiciaire et se réduisait aux proportions d'un procès.
(14 février)	— Conformément aux principes posés dans la proclamation du 2 décembre 1851, la Constitution nouvelle est publiée. Elle rappelle, à quelques exceptions près, la Constitution de l'an VIII. Suivant les principes de cette Constitution, le chef du gouvernement est responsable, et cette responsabilité du pouvoir entraîne la liberté de l'action par le chef, entouré désormais d'un conseil irresponsable. A ce conseil des ministres sera adjoint un conseil d'État, désormais véritable conseil du gouvernement, réunion d'hommes pratiques discutant les lois à huis clos, sans ostentation oratoire, et les présentant ensuite à l'acceptation du Corps législatif. Le Corps législatif votera les lois et l'impôt. Il adoptera ou repoussera les lois, sans pouvoir y introduire de ces amendements qui dérangent souvent l'ensemble du projet primitif. Point d'initiative parlementaire, qui permettait à chaque député de se substituer à tout propos au gouvernement, en présentant les projets les moins étudiés; point d'interpellations vaines, passionnées, dont l'unique but était de renverser les ministres pour les remplacer. Le Sénat, troisième corps délibérant, dépositaire du pacte fondamental, examinera les lois ou en proposera de nouvelles. Il interviendra, soit pour résoudre toute difficulté grave en l'absence du Corps législatif, soit pour expliquer le texte de la Constitution et en assurer la marche; il aura à annuler tout acte arbitraire et illégal. Il ne pourra être transformé en cour de justice ; il conservera le caractère de modérateur suprême. Une haute cour de justice, choisie dans la haute magistrature, ayant pour jurés des membres des conseils généraux de toute la France, réprimera les attentats contre le chef de l'État et la sûreté publique.
(31 mars)	— Revue de l'armée de Paris et distribution solennelle, par le Prince-Président, de la médaille militaire qu'il venait d'instituer.
(29 mars)	— Le prince président s'empresse de déposer sa dictature entre les mains des grands corps politiques, en ouvrant solennellement aux Tuileries la session du Sénat et du Corps législatif.

Religion, Législation, Statistique.

les de l'État les animaux, ustensiles et matériel de l'Institut agronomique de Versailles, qui est et demeure supprimé.

— (17 septembre). Création des docks Napoléon. — Le décret de ce jour, qui autorise l'établissement des docks de la place de l'Europe, est précédé des considérants suivants :

« Napoléon, etc.,

» Vu le décret du 21 mars 1848, concernant les magasins généraux pour dépôt de marchandises ;

» Considérant que le commerce doit retirer une très-grande utilité de l'établissement de docks ou magasins destinés à recevoir en dépôt les marchandises dont on veut mobiliser la valeur au moyen de *warrants*, ou récépissés négociables par voie de simple endossement, et qui, sans cette faculté, restent souvent stériles dans les mains du producteur ;

» Considérant que ces docks ou magasins profiteront non-seulement au commerce, mais encore à l'ouvrier travaillant à son compte, qui, en cas de mévente, pourra déposer là ses produits et continuer son travail au moyen des fonds qu'il se procurera sur le récépissé délivré par la compagnie ;

» Considérant que l'expérience qui se fera à Paris d'un établissement analogue à ceux qui fonctionnent si utilement en Angleterre et en Hollande est de nature à encourager la création de semblables établissements dans nos grands centres commerciaux ;

» Décrète, etc. »

— (24 septembre). Une machine infernale est saisie à Marseille ; elle se composait de quatre bouches à feu principales et de deux cent cinquante canons ordinaires. Les canons contenaient quinze cents balles. La fabrication de cette machine se rattachait à un complot tramé contre la vie du Prince-Président, et qui devait éclater pendant son voyage dans les départements du Midi. Les auteurs du complot sont immédiatement arrêtés. Voici les circonstances qui avaient précédé cette arrestation et la saisie de la machine : Depuis quelque temps le ministre de la police générale était sur la trace d'une société secrète dont le but devenait

Synchronismes, etc.

comme conservateur des cartes géographiques ; fut élu, en 1840, secrétaire perpétuel de l'Académie, en remplacement de M. Daunou, et mourut en 1852, n'ayant cessé de travailler jusqu'à son dernier jour. Valckenaer fut à la fois littérateur, naturaliste, géographe, biographe. En littérature, il a produit deux romans : *Charles et Angélina ou l'île de Wight* (1799), et *Eugénie* (1803), qui ne sont pas sans intérêt, et de curieuses *Lettres sur les Contes de fées* (1836). En histoire naturelle, science dont il avait puisé le goût dans la société de Latreille, il a donné la *Faune parisienne des Insectes* (1805), qu'il compléta dans son *Histoire naturelle des Insectes* (1836) ; l'*Histoire et le Tableau des Arachnides* (1805). Dans la géographie, à laquelle il fut initié par Gosselin, il a publié, outre des traductions de l'anglais et des compilations de voyages, des *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale* (1821), la *Géographie historique et comparée des Gaules*, avec atlas (1839), ouvrage capital, dont le mémoire, couronné en 1811, n'est que le germe. En biographie, outre un grand nombre de notices abrégées dans la *Biographie Michaud*, on lui doit l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de la Fontaine* (1820) ; l'*Histoire de la Vie et des Poésies d'Horace* (1840) ; des *Mémoires touchant la Vie et les Écrits de Mme de Sévigné* (1842 et années suivantes), 5 v. in-8, inachevés. Dans ce dernier ouvrage, fruit de sa vieillesse, l'auteur se laisse aller à des digressions qui, malgré leur intérêt propre, étendent le livre outre mesure. On doit en outre à M. Walckenaer plusieurs bonnes éditions de nos classiques, notamment de la Fontaine (1820) et de la Bruyère (1845). M. Cortambert a lu à la Société de géographie une *Notice biographique* sur Walckenaer.

— Mort d'Edme Champion, dit *le Petit Manteau bleu*, connu par sa bienfaisance.

— (13 juillet.) Algérie. — Le général Mac-Mahon, chargé de réprimer la révolte de quelques tribus de la subdivision de Bone, atteint, sous le pic de Calua, une partie des Hannencha. Il leur fait éprouver une perte de trois à quatre cents hommes. Mille à douze cents tentes sont enlevées. Des troupeaux considé-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1852 (2 avril)	— Par un sénatus-consulte de ce jour la dotation annuelle du Président de la République est portée à 12 millions de francs.
(10 mai)	— Distribution des aigles à l'armée. Fête militaire.
(21 mai)	— Expédition des généraux Bosquet et d'Autemarre contre le chérif Bou-Seba Elle réussit complétement. Les deux brigades arrivent en même temps sur les villages les enlèvent en rejetant leurs défenseurs dans les bois et dans les ravins et en incendient un certain nombre. Le même jour, le chef de bataillon Collineau, commandant supérieur de Biskara, obtient un brillant succès contre le chérif Si-Mohamed.
(20 juin)	— Complot de la *Dame-Blanche*. Treize individus sont arrêtés dans une maison isolée de la rue de la Reine-Blanche, près la barrière de Fontainebleau. Au moment de leur arrestation ils étaient occupés à fabriquer, avec des tuyaux à gaz, des canons en fonte de huit à neuf centimètres de diamètre, légèrement recourbés à l'une des extrémités, et bouchés de ce côté avec une bande de forte toile enduite de goudron. Dix de ces tubes, pouvant contenir chacun un assez grand nombre de balles ou de petits boulets, étaient déjà confectionnés.
(17 juillet)	— Départ du Prince-Président pour présider à l'inauguration du chemin de fer de Paris à Strasbourg. Éclatante manifestation populaire dans cette dernière ville.
(14 septemb.)	— Le Prince-Président se rend à Bourges. Il veut visiter tout le centre de la France. Partout on l'accueille aux cris de *Vive l'Empereur !* L'enthousiasme s'accroît de la découverte d'un attentat projeté à Marseille contre la vie du prince. Au bal des ouvriers, à Montpellier, quelques voix mêlèrent aux cris de *Vive l'Empereur !* celui de *Vive l'amnistie !* Le prince se leva, et d'une voix calme et ferme : « L'amnistie, dit-il, est dans mon cœur plus encore que dans votre bouche. Sachez vous en rendre dignes par votre sagesse et votre patriotisme. » — Réception triomphale à Bordeaux. « L'Empire est fait, mais par la France. » Arrivé à Amboise, Louis-Napoléon va porter au prisonnier de la France la nouvelle de sa libération. Abd-el-Kader reçoit de lui sa liberté, en échange d'une promesse solennelle de ne jamais porter les armes contre la France.
(16 octobre)	— Louis-Napoléon rentre à Paris escorté des vœux de toute la France. Des arcs de triomphe, le peuple, l'armée, les grands corps de l'État l'attendent et le reçoivent aux cris de *Vive l'Empereur !* Rien ne manque désormais au rétablissement de l'Empire, si ce n'est la consécration du Sénat.
(19 octobre)	— Le prince convoque le Sénat pour le 14 novembre : vu la manifestation unanime de la France, il veut consulter le corps chargé de maintenir ou de modifier la Constitution.
	— Le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans la descendance directe, légitime ou adoptive, est adopté à l'unanimité moins une voix, dont l'opposition innocente fut attribuée à M. Vieillard, ancien précepteur du prince. Immédiatement après le vote, les sénateurs, en grand costume, se rendent a Saint-Cloud pour remettre au prince le sénatus-consulte. Le même jour paraissent

chaque jour plus manifeste; elle avait résolu d'attenter à la vie du Président de la République, et la ville de Marseille avait été choisie pour l'exécution du complot. M. Sylvain Blot, inspecteur général du ministère de la police, en suivait avec soin le développement et la marche.

La confection d'une machine infernale ayant été résolue, plusieurs affiliés se mirent à l'œuvre, et la machine fut assez rapidement terminée ; elle se composait de deux cent cinquante canons de fusil et de quatre tromblons de fort calibre, le tout se divisant en vingt-huit assemblages; ces vingt-huit pièces furent, pour plus de précaution, déposées en vingt-huit endroits différents, jusqu'au moment où on aurait pu trouver un local convenable pour poser et monter la machine. Les conjurés s'occupèrent dès lors du choix de cet emplacement, qui devait être naturellement situé sur le passage du Prince-Président. Ils arrêtèrent d'abord leur choix à un premier étage d'une maison de la rue d'Aix, où ils devaient transporter et monter la machine la nuit qui précéderait l'arrivée du prince à Marseille. Quelques soupçons des conjurés les firent renoncer à ce premier choix; un second emplacement fut choisi ; comme le premier, il était situé sur le passage du prince, grand chemin d'Aix; une petite maison y fut louée tout entière; elle se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage partagé en deux pièces, avec trois fenêtres de front. La machine infernale devait être placée au premier étage; c'est dans cet emplacement même qu'elle fut saisie. Au moment où l'on s'en empara, un des conjurés était dans la maison ; il y fut arrêté, et les autres furent trouvés, soit à leur domicile, soit dans les différents lieux où la police s'était assurée de leur présence.

— (16 octobre). Rentrée du Prince-Président à Paris, après son voyage dans les départements. Le prince est reçu avec enthousiasme et traverse Paris au milieu d'un peuple immense, qui l'acclame au cri de *Vive l'Empereur !* Sur la place Walhubert s'élevait un pavillon ou l'attendait le préfet et le conseil municipal. Au discours du préfet, le prince répondit : « Je suis d'autant plus heureux des vœux que vous m'exprimez au nom de la ville de Paris,

rables et une cinquantaine de chameaux sont ramenés au camp. Nous avions eu quatre hommes tués et dix blessés.

— Vers le même temps, le capitaine Pein avait reçu du gouverneur général les instructions nécessaires pour châtier les adhérents du chérif d'Ouargla, qui, après avoir ravagé l'Oued-el-Tell, s'était retiré dans le pays des Beni-Mézab; il surprit, le 15 juillet, les Oulad-Sacy de Biskara. Il avait sous ses ordres deux cents hommes du bataillon d'infanterie légère d'Afrique, des tirailleurs indigènes montés sur des mulets, soixante-dix spahis commandés par le capitaine Pelletier et trois cents hommes de goum bien choisis. Son attaque très-audacieuse et une charge vigoureusement conduite par le capitaine Pelletier eurent un excellent résultat. L'ennemi perdit plus de cinquante hommes et laissa entre nos mains cent tentes et un riche butin.

— (25 juillet). Pose de la première pierre pour l'achèvement du Louvre. Au milieu de cette pierre, une ouverture avait été pratiquée pour recevoir la boîte de plomb qui renferme plusieurs monnaies à l'effigie de Louis-Napoléon, plus une médaille commémorative en or. Sur la plaque intérieure de cette pierre, est gravée l'inscription suivante : *L'an 1852, le 25 juillet, le prince Louis-Napoléon, étant président de la République française, la première pierre pour l'achèvement du Louvre et sa jonction aux Tuilleries a été posée par M. le comte Xavier de Casabianca, ministre d'État. M. Visconti, architecte.*

— (29 juillet). *Conclusion du différend de la France avec la régence de Tripoli.* — Deux déserteurs français s'étaient réfugiés à Tripoli. On voulut les contraindre à se convertir à l'islamisme; ils refusèrent et invoquèrent la protection du consul général de France, qui les réclama. Un d'eux seulement parvint à gagner l'hôtel du consulat; mais surveillé et surpris lorsqu'il en sortit, il fut poursuivi par la foule et cruellement maltraité.

L'autorité turque n'intervint que pour mettre ce malheureux et son camarade en prison, où ils furent retenus malgré les réclamations énergiques de notre agent consulaire.

Une violation aussi manifeste du droit des

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1852	deux décrets. L'un appelle le peuple à voter; le second appelle le Corps législatif à constater la régularité des votes.
	Qu'allaient faire les oppositions diverses en présence de ce mouvement irrésistible, à la veille de cet acte inévitable?
	Le gouvernement avait laissé se produire la discussion métaphysique de M. Proudhon : *la Révolution sociale justifiée par le coup d'État du 2 décembre;* la protestation libérale de M. de Montalembert : *Des Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle;* il avait dédaigné la rancunière et honteuse diatribe de M. Victor Hugo : *Napoléon le Petit;* il ne pouvait pas ne pas s'inquiéter lorsque des manifestes d'une toute autre gravité étaient envoyées par la poste à des milliers de fonctionnaires ou de citoyens notables. Il prit le parti de leur donner dans *le Moniteur* une publicité éclatante.
(15 novemb.)	— Le journal officiel de ce jour renferme un article ainsi conçu :
	« Des efforts considérables et des manœuvres de toute nature sont tentés pour répandre dans le peuple, au moment du vote solennel auquel il est appelé, les protestations des partis. Le gouvernement n'a pas d'intérêt à s'opposer à leur publication; il veut les faire connaître lui-même, car, dans ce grand mouvement national, qui pousse la France au rétablissement de l'Empire, il faut que l'opinion publique soit éclairée, et que sa volonté, manifestée sans contrainte, soit l'expression de la conviction.
(novembre)	— Le chérif d'Ouargla s'était porté du côté de Laghouat (El Aghouat) et était parvenu à soulever plusieurs tribus. Deux colonnes, commandées l'une par le général Pélissier, et l'autre par le général Jusuf, se portèrent de ce côté. Le général Jusuf parvint, à la suite d'une marche de nuit, à surprendre le chérif, auquel il tua trois cents hommes, enleva quinze cents à dix-huit cents chameaux et quinze à vingt mille moutons. Ce brillant coup de main ne fut pas suivi des conséquences qu'il était permis d'en attendre. En effet, l'agitateur s'était dirigé vers Laghouat et y avait été bien accueilli. Les habitants de l'oasis avaient juré, sous l'inspiration de son fanatisme, de défendre leur ville jusqu'à la dernière extrémité.
	Le général Jusuf se présente devant la ville. Les Arabes sortirent de leurs jardins fortifiés et reçurent notre avant-garde à coups de fusil. Une charge vigoureuse de notre cavalerie leur tua plus de cent hommes. Toutefois, le général ayant trop peu de monde pour investir la ville et les jardins, se décida à attendre l'arrivée du général Pélissier. Ce général arriva le 2 décembre devant Laghouat. On commença immédiatement le siége. Un de nos généraux fut blessé d'une balle et mourut de sa blessure. Cependant les colonnes d'attaque étaient prêtes. Le feu cessa, et le général Pélissier fit sonner la marche des zouaves et la charge. Les colonnes s'élancèrent et balayèrent les défenseurs de la brèche malgré la résistance la plus opiniâtre. Puis les zouaves descendirent comme un fleuve débordé de la position dominante qu'ils occupaient, ils se dirigaient vers la maison de Ben-Salem, sorte de citadelle qui servait de château au chérif. En même temps, le général Jusuf enlevait les escarpements qu'il avait devant lui, escaladait les murs qui bordent les jardins au nord et à l'ouest; les deux troupes victorieuses se rencontrèrent au point central de la ville, et l'aigle du 2e régiment des zouaves, ainsi que les deux guidons des deux

que les acclamations qui me reçoivent ici sont la continuation de celles dont j'ai été l'objet pendant mon voyage.

» Si la France veut l'Empire, c'est qu'elle pense que cette forme de gouvernement garantit mieux sa grandeur et son avenir.

» Quant à moi, sous quelque titre qu'il me soit donné de la servir, je lui consacrerai tout ce que j'ai de force, tout ce que j'ai de dévouement. »

— (25 octobre). Protestation du comte de Chambord contre la proclamation de l'Empire. (*Moniteur* de 1852, p. 1871.)

— (6 novembre). Décret autorisant la compagnie du chemin de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne.

— (7 novembre). SÉNATUS-CONSULTE portant modification à la Constitution.

ARTICLE PREMIER. La dignité impériale est rétablie.

Louis-Napoléon Bonaparte est empereur des Français, sous le nom de Napoléon III.

ART. II. La dignité impériale est héréditaire dans la descendance directe et légitime de Louis-Napoléon Bonaparte, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

ART. III. Louis-Napoléon Bonaparte, s'il n'a pas d'enfant mâle, peut adopter les enfants et descendants légitimes dans la ligne masculine des frères de l'empereur Napoléon Ier. Les formes de l'adoption sont réglées par un sénatus-consulte.

Si, postérieurement à l'adoption, il survient à Louis-Napoléon des enfants mâles, ses fils adoptifs ne pourront être appelés à leur succéder qu'après ses descendants légitimes.

L'adoption est interdite aux successeurs de Louis-Napoléon et à leur descendance.

ART. IV. Louis-Napoléon Bonaparte règle par un décret organique adressé au Sénat et déposé dans les archives l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, pour le cas où il ne laisserait aucun héritier direct, légitime ou adoptif.

ART. V. A défaut d'héritier légitime ou d'héritier adoptif de Louis-Napoléon Bonaparte et des

gens ne devait pas être tolérée. Le 20 juillet, l'escadre d'évolutions de la Méditerranée faisait route de Toulon sur Tripoli, avec ordre de se faire rendre les deux prisonniers ou de détruire la ville. Le 28, à une heure après midi, elle mouillait devant la place. Aussitôt le concert s'établit entre le commandant en chef et le consul général. Le pacha était parti pour l'intérieur de la régence dès le commencement de l'affaire. Sommation fut faite immédiatement au *mudir* commandant la place de rendre les prisonniers avant le lendemain 29, au lever du soleil, pour tout délai. Le 29, à sept heures du matin, aucune réponse n'ayant été faite, le consul général amena son pavillon et se retira à bord du vaisseau amiral, suivi de plusieurs familles chrétiennes de diverses nations, qui furent recueillies sur les bâtiments de l'escadre. Les navires de commerce mouillés dans le port se halèrent au large, hors de portée.

L'escadre allait ouvrir le feu immédiatement après une dernière sommation adressée au mudir, lorsqu'à neuf heures du matin le commandant en chef fut informé que les deux déserteurs allaient être rendus. A quatre heures, un agent du mudir les amenait à bord de l'amiral.

Le 30 juillet au matin, l'escadre prenait le large.

Si la régence de Tripoli n'avait pas immédiatement accordé la satisfaction exigée, notre escadre aurait fait prévaloir par la force la légitime réclamation de la France.

— (11 août). Adjudication aux enchères de la construction du chemin de fer de Lisbonne, à la frontière d'Espagne.

— (20 août). Tremblement de terre épouvantable qui réduit presque en ruines la ville de Santiago (Cuba).

— (2 novembre). Incendie terrible qui détruit presque entièrement la ville de Sacramento (Californie). Sur 2,800 bâtiments, il en reste à peine 200. Quinze jours après, le mal était réparé.

1852. La *silicatisation* est appliquée à la conservation des monuments par la société

Dates.

1852 généraux, flottèrent aux cris de *Vive l'Empereur!* sur la casbah de Ben-Salem. Laghouat appartenait à la France. Dans cette journée si fatale aux Arabes, nous eûmes à regretter un général, trois officiers et vingt-cinq soldats tués; cent soixante-six sous-officiers et soldats blessés. Les pertes des Arabes furent énormes; car les fanatiques les plus remuants des oasis s'étaient donné rendez-vous à Laghouat et y avaient trouvé la mort.

Ainsi, la puissance de la France s'était fait sentir à plus de huit cents kilomètres du littoral. Aucune tribu ne pouvait se croire désormais à l'abri de nos atteintes. La France, dès à présent, exerce une action directe sur neuf cents tribus environ; les tribus sur lesquelles nous n'agissons que par délégation sont au nombre d'environ cent quatre-vingts. En y joignant même à peu près soixante tribus qui ne sont pas encore soumises, elles ne forment qu'un chiffre de deux cent quarante.

(15 novemb.) MANIFESTE DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE LONDRES.

Citoyens,

La démocratie a dû s'imposer quelques mois d'attente et de souffrance avant de frapper le brigand qui souille notre pays, afin de se réorganiser malgré la terreur bonapartiste.

Soyez donc prêts à tout et à chaque instant; tâchez de vous voir et de vous rassembler souvent par deux, par quatre, par dix. S'il est possible, formez des groupes et des centres qui communiquent entre eux de vive voix. Conspirez, enfin, avec courage et prudence, car la persécution doit rendre ardents ceux qu'elle voudrait anéantir. Quand la grande nouvelle vous arrivera, qu'elle vous trouve debout sans vous surprendre, comme celle du 2 décembre. Rappelez-vous que, ce jour-là, vous avez attendu en vain un signal de la part des traîtres ou des lâches qui se disaient vos chefs; ne soyez donc plus des moutons qu'on mène, soyez des hommes.

Aussitôt que vous apprendrez que l'infâme Bonaparte a reçu son juste châtiment, quel que soit le jour ou l'heure, partez de tous les points à la fois pour le rendez-vous convenu entre plusieurs groupes, et de là marchez ensemble sur les cantons, les arrondissements et les préfectures, afin d'enfermer dans un cercle de fer et de plomb tous les vendus qui, en prêtant le serment, se sont rendus les complices des crimes de leur maître. Purgez une bonne fois la France de tous les brigands qu'elle nourrit et qui la rongent. Depuis quatre ans, vous avez appris à les connaître; lorsque luira le jour de la justice, que ni votre cœur ni vos bras ne faiblissent, car vos ennemis, généreusement épargnés, redeviendraient bientôt vos persécuteurs et vos bourreaux. En punissant les pervers, le peuple devient le ministre de la justice de Dieu!

N'oublions pas aussi que la France est chargée des malédictions de la démocratie européenne, qui attendait de notre initiative son signal de délivrance; malgré nos faiblesses et nos défaillances, les nations lèvent encore vers nous leurs mains enchaînées et leurs yeux où brille un dernier rayon d'espoir; montrons-nous dignes de la sublime mission de progrès et d'avenir que le monde entier semble nous avoir confiée : ouvrons au peuple le chemin de la République universelle par la révolution démocratique et sociale de la France.

Le Comité révolutionnaire.

successeurs en ligne collatérale, qui prendront leur droit dans le décret organique sus-mentionné, un sénatus-consulte, proposé au Sénat par les ministres formés en conseil de gouvernement, avec l'adjonction des présidents en exercice du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État, et soumis à l'acceptation du peuple, nomme l'empereur et règle dans sa famille l'ordre héréditaire de mâle en male, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leurs descendants.

Art. VI. Les membres de la famille de Louis-Napoléon appelés éventuellement à l'hérédité, et leur descendance des deux sexes, font partie de la famille impériale. Un sénatus-consulte règle leur position. Ils ne peuvent se marier sans l'autorisation de l'Empereur. Leur mariage fait sans cette autorisation emporte privation de tout droit à l'hérédité, tant pour celui qui l'a contracté que pour ses descendants.

Néanmoins, s'il n'existe pas d'enfants de ce mariage, en cas de dissolution pour cause de décès, le prince qui l'aurait contracté recouvre ses droits à l'hérédité.

Louis-Napoléon fixe les titres et la condition des autres membres de sa famille.

L'Empereur a pleine autorité sur tous les membres de sa famille, il règle leurs devoirs et leurs obligations par des statuts qui ont force de loi.

Art. VII. La Constitution du 25 janvier 1852 est maintenue dans toutes celles de ses dispositions qui ne sont pas contraires au présent sénatus-consulte; il ne pourra y être apporté de modifications que dans les formes et par les moyens qu'elle a prévus.

Art. VIII. La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple français dans les formes déterminées par les décrets des 2 et 4 décembre 1851 :

« Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu par le sénatus-consulte du 7 novembre 1852. »

Fait au palais du Sénat, le 7 novembre 1852.

A. Rochas et L. Dalemagne, fondée par L. Dalemagne et les premiers travaux sont exécutés à Notre-Dame de Paris, sous les ordres de MM. Viollet le Duc et Lassus, architectes. Ces travaux traduisent en fait industriel les indications scientifiques de Fuchs, l'inventeur du wasserglas (silicate de potasse). Ce savant l'avait appliqué en 1825 aux boiseries et décors du théâtre de Munich.

— Godoï (don Manuel), prince de la Paix, né en 1767, à Badajoz, d'une famille noble mais pauvre, entra fort jeune dans les gardes du corps de Charles IV, roi d'Espagne, attira l'attention de la reine Marie-Louise par les agréments de sa personne et par son talent musical, sut en même temps capter la faveur du faible roi, fut porté avec une rapidité scandaleuse aux grades les plus élevés, devint, en 1792, premier ministre, en remplacement du duc d'Aranda, et fut en même temps créé duc d'Alendia; fit déclarer la guerre à la France après la condamnation de Louis XVI, cédant en cela au vœu national; dirigea contre le Roussillon des troupes dont les succès furent balancés; conclut, en 1795, la paix de Bâle, à l'occasion de laquelle il fut créé prince de la Paix et grand d'Espagne; signa, l'année suivante, à Saint-Ildefonse, un traité d'alliance offensive et défensive avec la République française, traité qui entraîna son pays dans une guerre désastreuse avec l'Angleterre; se vit écarter des affaires, en 1798, par une intrigue de cour, mais sans perdre l'affection personnelle du couple royal, et fut, en compensation, élevé au grade de capitaine général (équivalant à la dignité de maréchal de France). Rentré au pouvoir en 1800, ayant plus de crédit que jamais, il se mit en 1801 à la tête d'une armée destinée à occuper le Portugal, de concert avec la France, fit assez heureusement une facile campagne, et signa le traité de Badajoz, dont un article secret lui assurait plusieurs millions; déclara la guerre à l'Angleterre, en 1804, sous la pression de la France, et reçut à cette occasion le titre de généralissime des armées de terre et de mer; mais il fut cette fois moins heureux et ne put empêcher que l'Espagne, battue à Trafalgar, perdit ses plus belles colonies; tenta, en 1806, de se-

Dates. 1852 (5 novemb.)

MANIFESTE DE LA SOCIÉTÉ *la Révolution* :

AU PEUPLE.

Citoyens,

Lorsque nos pères, il y a près de cinquante ans, laissèrent monter au trône le soldat d'Arcole et de Toulon, en un seul vote ils consommèrent tous les crimes contre la patrie, plus tard souillée par deux invasions; crime contre l'humanité, qu'ils jetèrent dans les crises et dans le sang; crime contre la pensée libre, qu'ils livrèrent à la force insolente; crime contre leurs enfants, par eux dépouillés, et dont le patrimoine à reprendre a coûté deux révolutions; crime, enfin, contre eux-mêmes et contre leur mémoire, car ils se suicidèrent en se déshonorant.

Aujourd'hui, citoyens, on vous invite à renouveler ce bail infâme de la servitude, on vous convie au second empire; et ce n'est pas la victoire, cette fois, qui lui sert de marraine, c'est la police; et ses campagnes d'Italie s'appellent Mazas, Cayenne, Lambessa.

Si la France, éblouie par les éclairs d'une grande épée, se déshonora pourtant et se perdit aux calendes de l'an IV, que dira-t-on de vous par toute la terre, de vous, citoyens majeurs, chevronnés par deux révolutions, et venant aujourd'hui, comparses de la police, couronner le César du guet-apens?

La conscience n'a qu'un nom pour un pareil suicide : lâcheté; et l'histoire n'aurait qu'une place pour un tel peuple ; les gémonies!

Citoyens,

L'exercice de la souveraineté n'est qu'une abominable trahison, et la plus triste des comédies humaines, quand la liberté ne tient pas les urnes; or, qui les tient aujourd'hui? La dictature de l'assassinat, le 2 décembre!

Le vote au scrutin, même secret, n'est que le vol organisé quand c'est le mensonge qui dépouille, sous les auspices et sous les faisceaux de la force. Or, qui les dépouille aujourd'hui ces bulletins effacés, tombés dans l'urne sous l'œil des gendarmes? Le mensonge incarné, le parjure hypocrite et sanglant, le système du 2 décembre.

Un peuple peut voter pour ou contre sur l'impôt, sur la paix, sur la guerre et sur les formes relatives à la souveraineté, quand elles n'engagent pas le fond; mais sur l'existence elle-même de cette souveraineté, sur le droit inaliénable, éternel, sur le principe et l'essence de la vie, *tout vote est un crime, on ne doit répondre que par les armes!*

Quelle est aujourd'hui la question posée? L'Empire, l'Empire héréditaire, c'est-à-dire l'abdication de la souveraineté se couchant dans la servitude éternelle, comme un soleil éteint dans la mer, l'aliénation à perpétuité de soi-même et de ses enfants, la mort volontaire, sans réveil et déshonorée.

Citoyens, vous ne commettrez pas cet attentat horrible; vous n'étendrez pas, comme un suaire, sur la tombe de la République, scellée par vous, la pompe souillée d'un César de carrefour; vous ne porterez pas une main impie sur vos révolutions, sur vos trophées, sur vos espérances, sur la civilisation qui ne vit que de liberté, sur vos enfants, sur vous-mêmes.

Ont signé : MM. Mesnard, Drouyn de l'Huys, Troplong, Baraguey-d'Hilliers, le comte d'Hautpoul, le baron de Lacrosse, Cambacérès, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, le comte Siméon, le comte de la Riboisière, les cardinaux de Bonald, Dupont, Mathieu, Gousset, Donnet; les maréchaux Reille et Vaillant, l'amiral de Mackau, le général baron Achard, le comte d'Argout, le marquis G. d'Audiffret, le général de Bar, le marquis de Barbançois, le comte de Beaumont, le prince de Beauvau, le marquis de Belbeuf, Bineau, H. Boulay (de la Meurthe), le comte de Breteuil, le comte de Casabianca, le comte de Castellane, le vice-amiral Casy, les comtes de Caumont-Laforce, François Clary, N. Curial, Dumas; le marquis de Croix, les barons de Crouseilhes et Ch. Dupin ; Élie de Beaumont, Achille Fould, le baron de Fourmont, J. E. Gautier, Ernest de Girardin, de Goulhot de Saint-Germain, le marquis de Lagrange, la baron de Heeckeren, le vice-amiral baron Hugon, le général Husson, le baron Charles de Ladoucette, le général vicomte de la Hitte, le général marquis de Lawœstine, Louis Lebeuf, H. Lefebvre Duruflé, le comte Lemarrois, le comte L. Lemercier, le général Leroy de Saint-Arnaud, M. J. le Verrier, le général Magnan, Manuel (de la Nièvre), Marchand (Nord), A. Mimerel de Roubaix, le duc de Mortemart, L. Murat, le général comte Ordener, le général comte Ornano, le général duc de Padoue, le vice-amiral F. Perseval, le général baron Pelet, le général baron Petit, le général Piat, le général duc de Plaisance, L. Poinsot, le marquis de Portes, le comte P. Portalis, le général de Préval, le général duc de Saint-Simon, Ch. Sapey, le général comte Schramm, le comte de Ségur-d'Aguesseau, monseigneur l'archevêque Sibour, MM. Am. Tayer, A. E. Thibaudeau, C. duc de Vicence, N. Viellard, Berthier, prince de Wagram.

Vu et scellé :

Signé : BARON T. DE LACROSSE.

Le présent sénatus-consulte sera promulgué et scellé du sceau de l'État.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 7 novembre 1852. LOUIS-NAPOLÉON.

couer le joug de Napoléon, et fit, pour seconder la coalition du Nord, de grands armements, qu'il colora de faux prétextes, mais s'empressa, dès qu'il connut les victoires d'Iéna et d'Austerlitz, de mettre l'Espagne à la discrétion de l'Empereur, qui avait pénétré ses projets; excita, par cette âche conduite et par l'abus de son pouvoir, l'indignation universelle en Espagne, et vit se mettre à la tête des mécontents le propre fils du roi, le prince des Asturies (Ferdinand VII), depuis longtemps jaloux de son crédit; ne craignit pas, sur l'ordre de Charles IV, de faire incarcérer ce prince et de le traduire en jugement comme conspirateur; mais fut arrêté dans sa vengeance par Napoléon, qui se réserva le jugement du différend entre le père et le fils; prévit dès lors le sort de la monarchie espagnole, et proposa au roi et à la reine de quitter Madrid et de s'embarquer pour le Mexique, mais échoua dans ce projet, par suite de la révolte d'Aranjuez (18 mars 1808), qu'avait fomentée le prince des Asturies; fut réduit à se cacher et ne fut soustrait à la fureur populaire que par l'abdication du roi ; fut jeté dans une étroite prison par Ferdinand, roi pour un instant; mais fut relâché au bout de quelques jours sur les instances de la France et amené à Bayonne, où il contribua à déterminer Charles IV à signer son abdication; accompagna la famille royale dans ses diverses résidences en France et en Italie; vint, après la mort des deux époux, se fixer à Paris, où il vécut dans l'obscurité, menant le train le plus modeste; fut autorisé, en 1847, à rentrer dans sa patrie, et remis en possession de ses titres et de ses biens; mais ne put, à cause de son grand âge, profiter de cette faveur, et mourut à Paris en 1852, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le prince de la Paix avait été marié en 1797 à une princesse du sang royal, Maria-Theresa de Bourbon, fille de l'infant don Louis, et cousine du roi, qui ne lui donna sa main qu'avec répugnance. Après la mort de cette princesse (1828), il épousa Josefa Tudo, à laquelle il était depuis longtemps uni par les liens les plus étroits. Le prince de la Paix a été l'objet d'accusations de toute nature. Ses mœurs

Dates. 1852 (15 novemb.)

Vous ne consommerez pas ce grand meurtre de l'honneur et du devoir : vous ne voterez pas !

Laissez la police et les parasites de tous les temps travailler à la guirlande impériale, et vous, *préparez le chanvre vengeur.*

Oui, la nuit, le jour, au milieu des foules comme dans l'ombre, reconnaissez-vous, organisez-vous, fortifiez-vous; que chacun vive dans tous et tous dans chacun; qu'une foi commune vous anime, la foi révolutionnaire, implacable, persévérante, hardie, comme celle de nos pères de 92, et toujours prête à se lever et à frapper.

Citoyens, devant un tyran, un parjure, un assassin des libertés publiques, voilà le seul grand devoir à remplir.

La Société la Révolution.

MANIFESTE DES PROSCRITS DE JERSEY:

AU PEUPLE.

Citoyens,

L'Empire va se faire. Faut-il voter? faut-il s'abstenir? Telle est la question qu'on nous adresse.

Dans le département de la Seine, un certain nombre de républicains, de ceux qui se sont abstenus, comme ils le devaient, de prendre part, sous quelque forme que ce fût, aux actes du gouvernement de M. Bonaparte, sembleraient, aujourd'hui, ne pas être éloignés de penser qu'à l'occasion de l'Empire, une manifestation opposante de la ville de Paris, par la voie du scrutin, pourrait être utile, et que le moment serait peut-être venu d'intervenir dans le vote. Ils ajoutent que, dans tous les cas, le vote pourrait être un moyen de recensement pour le parti républicain; grâce au vote, on se compterait.

Ils nous demandent conseil.

Notre réponse sera simple; et ce que nous dirons pour la ville de Paris peut être dit pour tous les départements.

Nous ne nous arrêterons point à faire remarquer que M. Bonaparte ne s'est pas décidé à se déclarer empereur sans avoir, au préalable, arrêté avec ses complices le nombre de voix dont il lui convient de dépasser les sept millions cinq cent mille de son 20 décembre. A l'heure qu'il est, huit millions, neuf millions, dix millions, son chiffre est fait : le scrutin n'y changera rien. Nous ne prendrons pas la peine de vous rappeler ce que c'est que le *suffrage universel de M. Bonaparte*, ce que c'est que les scrutins de M. Bonaparte. Manifestation de la ville de Paris ou de celle de Lyon, recensement du parti républicain, est-ce que cela est possible? Où sont les garanties du scrutin? où est le contrôle? où sont les scrutateurs? où est la liberté? Songez à toutes ces dérisions. Qu'est-ce qui sort de l'urne? La volonté de M. Bonaparte. Pas autre chose. M. Bonaparte a les clefs des boîtes dans ses mains, les *oui* et les *non* dans sa main, le vote dans sa main. Après le travail des préfets et des maires terminé, ce gouvernement des grands chemins s'enferme tête à tête avec le scrutin et le dépouille. Pour lui, ajouter ou retrancher des voix, altérer un procès-verbal, inventer un total, fabriquer un chiffre, qu'est-ce que c'est? Un mensonge, c'est-à-dire peut de chose; un faux, c'est-à-dire rien.

Religion, Législation, Statistique.

— (18 novembre). Création et constitution de la *Société générale du Crédit mobilier.*

STATISTIQUE AGRICOLE DE LA FRANCE EN 1852. — La population agricole forme les trois quarts des habitants de la France; on compte vingt-sept millions de personnes domiciliées hors des villes.

La surface des terres cultivées rapporte, année commune, plus de cinq milliards de francs (5,152,653,000 fr.), c'est presque 250 francs par hectare.

Les frais de culture montent à 3,016,261,000 fr.; c'est 140 francs par hectare qui sont payés aux travailleurs ou gagnés par eux sur leurs domaines.

On en conclut que cette somme de trois milliards se divise entre six millions de familles agricoles, et donne à chacune d'elles, par année, un salaire de 500 francs, qui fait par chaque jour, à dépenser, 1 fr. 37 c.

L'article de dépense le plus important est le blé. A raison de trois hectolitres par individu, il en faut treize ou quatorze pour l'année entière. C'est une dépense de 210 à 230 francs, selon que le blé vaut 15 ou 20 francs. Il reste, pour les autres nécessités de la famille, 270 ou au plus 290 francs, et il faut y comprendre le meunier, le loyer de la maison, le percepteur, le sel, l'école.

Lorsque, dans les années de disette, le blé vaut 25 ou 30 francs l'hectolitre, la nourriture de cinq personnes, en pain seulement, s'élève à 350 francs, ou même à 420, ce qui absorbe, à 60 francs près, tout le salaire de l'année.

Pour procurer seulement une livre de viande par jour à six millions de familles habitant les campagnes et formant vingt-sept millions d'individus, il faudrait près de onze cents millions de kilogrammes, c'est-à-dire environ le double de la consommation totale de la France. (*Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique.*)

Statistique et situation des établissements de répression en France. — Il y a en France vingt et une maisons centrales soumises à un régime uniforme pour tous les services disciplinaires et économiques. Il est pourvu aux frais d'entretien des détenus de deux façons différentes, soit par

Synchronismes, etc.

et sa politique ont été gravement suspectés. Il a tenté de se justifier en écrivant ses mémoires, traduits en français, sous ses yeux, par J. G. d'Esmenard, 1836-38, 4 vol. in-8. Il faut dire en sa faveur qu'il fut habile gouvernant et sut distinguer et employer les hommes utiles; il était doux et humain, et mit des bornes à la puissance inquisitoriale.

— CASTANOS (don François-Xavier de), duc de Baylen, célèbre général espagnol, né en 1758, dans la Biscaye, mort à Madrid en 1852; se forma sous le général O'Reilly, son beau-frère, qu'il accompagna en Prusse; servit avec distinction en 1793 dans l'armée de Navarre contre les troupes républicaines de la France; devint en 1798 lieutenant-général, mais se fit bannir peu après pour s'être montré opposé au système de paix à tout prix suivi par son gouvernement; fut rappelé lors de l'invasion des Français, et investi du commandement d'un corps d'armée sur les frontières de l'Andalousie; surprit le général Dupont, qui voulait pénétrer dans cette province, le battit à Baylen (19 juillet 1808), et le contraignit à signer une déplorable capitulation; mais fut à son tour battu par le général Lannes à Tudela, au mois de novembre de la même année; unit alors ses forces à celles de Beresford et de Wellington, et eut la plus grande part à la bataille de Vittoria, gagnée par ce dernier le 21 juin 1813; n'en fut pas moins destitué par la régence à la suite de dénonciations politiques; fut réintégré par Ferdinand VII de retour dans ses États, et nommé capitaine général de la Catalogne; fut, plus tard, appelé au conseil d'État et à la présidence du conseil de Castille; se montra partisan d'un système de modération; mais se vit éloigné en 1833 pour s'être opposé aux modifications apportées dans le droit de succession; rentra aux affaires, malgré son grand âge, après la chute d'Espartero (1843); remplaça Arguelles comme tuteur de la jeune reine, et fut comblé d'honneurs jusqu'à la fin de sa longue vie. Il avait été fait, par Ferdinand, duc de Baylen et grand d'Espagne; la reine Isabelle, par un décret de 1847, perpétua ces titres dans sa famille.

— GANNAL (Jean-Nicolas), né en 1791, à Sarrelouis, mort en 1852; entra dès 1808 dans

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1852	Restons dans les principes, citoyens; ce que nous avons à vous dire, le voici : M. Bonaparte trouve que l'instant est venu de s'appeller *Majesté*. Il n'a pas restauré un pape pour le laisser à rien faire; il entend être sacré et couronné. Depuis le 2 décembre, il a fait le despotisme; maintenant il veut le mot : l'Empire soit! Nous, républicains, quelle est notre fonction? quelle doit être notre attitude ? Citoyens, Louis Bonaparte est hors la loi; Louis Bonaparte est hors l'humanité. Depuis dix mois que ce malfaiteur règne, le droit à l'insurrection est en permanence et domine toute la situation. A l'heure où nous sommes, un perpétuel appel aux armes est au fond des consciences. Or, soyons tranquilles, ce qui se révolte dans nos consciences arrive bientôt à armer tous les bras. Amis et frères, en présence de ce gouvernement infâme, négation de toute morale, obstacle à tout progrès social; en présence de ce gouvernement, meurtrier du peuple, assassin de la République et violateur des lois, de ce gouvernement né de la force et qui doit périr par la force, de ce gouvernement élevé par le crime et qui doit être terrassé par le droit, le Français digne du nom de citoyen ne sait pas, ne veut pas savoir s'il y a quelque part des semblants de scrutin, des comédies de suffrage universel et des parodies d'appel à la nation; il ne s'informe pas s'il y a des hommes qui votent et des hommes qui font voter, s'il y a un troupeau qu'on appelle le Sénat, et qui délibère, et un autre troupeau qu'on appelle le peuple, et qui obéit; il ne s'informe pas si le pape va sacrer au maître-autel de Notre-Dame l'homme qui, n'en doutez pas, ceci est l'avenir inévitable, *sera ferré au poteau par le bourreau;* en présence de M. Bonaparte et de son gouvernement, le citoyen digne de ce nom ne fait qu'une chose et n'a qu'une chose à faire : charger son fusil et attendre l'heure. Vive la République! *Les proscrits démocrates-socialistes de France, résidant à Jersey, et réunis en assemblée générale le* 31 *octobre* 1852.

Dans les signatures de ce document on remarque celle de M. Victor Hugo.

Enlever l'attrait d'une publicité anonyme à ces ridicules et sauvages menaces de quelques forcenés, à ces appels stupides à l'assassinat, qui déshonorent à jamais un parti, c'était les vouer au dégoût de tous les cœurs honnêtes. Le gouvernement avait fait preuve d'une confiance et d'une force qui lui valurent de nombreuses approbations.

L'armée même était l'objet de leurs trames et de leurs menaces; un *comité des Invisibles* proférait contre elle ces ignobles injures :

« L'armée a traité la patrie comme une horde barbare. Les militaires ont pillé, saccagé, mitraillé, fusillé, assassiné sans remords tout ce qui leur résistait ou leur déplaisait. Des soldats ivres ont, pour quelques sous d'eau-de-vie, vendu leur honneur et la vie de leurs concitoyens.

» Ils tuaient au hasard dans les rues, dans les champs; ils mitraillaient en masse

entreprise, soit par voie de régie. Dans le premier système, des traités, passés de gré à gré ou par adjudication, assurent les dépenses d'entretien et procurent du travail aux condamnés, moyennant un prix fixe par journée de détenu, et l'abandon des trois dixièmes du produit éventuel des travaux. Dans le système des régies, l'administration pourvoit directement aux dépenses, et emploie les détenus, pour le compte de l'État, à la fabrication d'objets destinés à la consommation des maisons pénitentiaires et autres établissements publics.

Le travail exécuté par ces détenus n'a pas toute l'importance qu'on serait porté à lui attribuer. M. de Persigny, dans son rapport sur les établissements pénitentiaires, en 1852, estime à peine à 6,000 journées de travail l'activité quotidienne des prisons. La population des maisons centrales, composée pour deux tiers de cultivateurs, est essentiellement inhabile aux industries dont elle fait dans les prisons un rapide apprentissage. La somme de ses produits peut être considérée comme inférieure de deux tiers à celle du même nombre d'ouvriers libres. Les lois et décrets qui ont rétabli le travail dans les prisons, aboli en 1848, ont eu un but de moralité dont on ne saurait méconnaître la portée. Le travail est un élément de discipline intérieure, de régénération physique et morale, dont il est essentiel de tenir compte.

L'effectif des maisons centrales, relevé depuis 1835 jusqu'à 1852, donne le chiffre suivant pour la population adulte pendant cette période :

1835. . . .	14,010.
1840. . . .	17,097.
1845. . . .	18,440.
1850. . . .	16,178.
1851. . . .	18,405.
1852. . . .	19,720.

Sur ces 19,720 détenus adultes pour 1852, on trouve 15,872 hommes et 3,847 femmes.

Les établissements qui reçoivent les enfants condamnés ou envoyés en correction, ou détenus par voie de correction paternelle, sont au nombre de 48, et consistent en colonies annexées aux maisons centrales, en colonies privées, couvents et sociétés de patronage. L'effectif général de la population de

la pharmacie militaire; quitta cette carrière à la paix pour s'occuper de chimie, fut quelque temps préparateur du cours de M. Thénard, fit plusieurs applications utiles de la science, notamment à la fabrication du borax indigène (1819), des sucs acidulés sucrés, de la colle forte, et se voua, à partir de 1825, à l'art des embaumements. Après divers essais, il adopta définitivement, en 1833, un procédé qui consiste à injecter dans le corps par la carotide une solution de sulfate d'alumine, procédé auquel il a dû des succès incontestables. Apre au gain, M. Gannal intenta plusieurs procès aux industriels qui marchaient sur ses brisées, et se montra, dit-on, peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à la renommée. Il a laissé, outre plusieurs mémoires, une *Histoire des Embaumements*.

— Audubon (J. J.), le premier ornithologiste du nouveau monde, né en 1780, à la Nouvelle-Orléans, de parents aisés, d'origine bretonne et protestante, mort en 1852; conçut, dès l'âge le plus tendre, une vive passion pour l'histoire naturelle, vint à Paris à quinze ans et y apprit le dessin sous le peintre David; parcourut l'Amérique à partir de 1810, menant par goût la vie errante du chasseur, observant la nature avec amour, et la reproduisant, dans ses dessins et ses descriptions, avec un talent supérieur, alla passer plusieurs années en Angleterre pour y publier le résultat de ses travaux, et fit paraître, en 1826 et années suivantes, *les Oiseaux d'Amérique* (*the Birds of America*, Londres, in-fol.), ouvrage également remarquable par l'exactitude des détails et la beauté de l'exécution : la plupart des oiseaux y sont représentés de grandeur naturelle. Cuvier dit de cet ouvrage : « C'est le plus magnifique monument élevé à la nature. » Il le compléta, en 1831, en donnant, pour lui servir de texte, la *Biographie ornithologique* (Édimb., 5 vol. in-8). De retour dans sa patrie, il se fixa en Pensylvanie, dans une magnifique plantation sur les bords du Schuylkill, et entreprit, avec le concours du docteur Bachman, la description des *Quadrupèdes d'Amérique*. Il ne termina ce grand ouvrage qu'en 1850, peu de temps avant sa mort.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1852	tout ce qu'ils rencontraient sur leur route ; ils massacraient ceux qui défendaient la loi les armes à la main ; ils fusillaient derrière les barricades ; ils fusillaient leurs prisonniers dans les rues ; ils les fusillaient dans les maisons ; ils les fusillaient dans les casernes ; ils les fusillaient dans les forts ; il les fusillaient dans les prisons même ! Las, enfin, de carnage, fatigués de tuer, les soldats ont livré ceux qu'ils épargnaient à leurs dignes officiers. »
(21 et 22 nov.)	— Le scrutin s'ouvre dans toute la France. Le chiffre obtenu en faveur du plébiscite dépasse de plus de six cent mille celui des votes du 20 décembre 1851. Il s'élève à huit millions cent cinquante-sept mille sept cent cinquante-deux. Les suffrages négatifs étaient au nombre de deux cent cinquante-quatre mille cinq cent un ; les bulletins nuls soixante-trois mille six cent quatre-vingt-dix-neuf.
(1er décemb.)	— Les trois grands corps de l'État se rendent en grande pompe à Saint-Cloud pour y porter l'expression des vœux de la France, que M. Billault, président du Corps législatif, présente au nouvel Empereur.

Religion, Législation, Statistique.

ces établissements s'élevait, en décembre 1852, à 6,502 enfants, dont 1,100 filles.

— (Décembre). BAINS ET LAVOIRS PUBLICS. — La création de bains et lavoirs publics en faveur des classes pauvres, est une institution féconde, dont la première application se rapporte à cette année. Jusqu'en 1850, le gouvernement avait laissé à l'intérêt privé et à la spéculation le soin de développer, parmi les ouvriers, des habitudes qui intéressaient à un si haut degré la santé et même la moralité publiques ; mais les excellents résultats obtenus en Angleterre, grâce à l'initiative d'un comité supérieur d'hygiène, institué en 1848, éveillèrent la sollicitude de l'administration française, et le 3 février 1851, une loi fut votée par l'Assemblée nationale, qui mit à la disposition du ministre du commerce un crédit de 600,000 francs, destiné à encourager, dans la capitale et dans les départements, la création d'usines à cette destination spéciale. Plus tard le Prince-Président de la République prit sous son patronage ces établissements populaires, et au moment de son avénement à l'Empire, il venait d'arrêter lui-même le plan d'une maison modèle de bains et lavoirs.

Synchronismes, etc.

— 1852. *Progrès de la culture du riz en France.* — La culture du riz fut introduite en France, avec plus ou moins de succès, avant la révolution de 1789 ; mais elle ne persista pas, parce qu'on avait eu le tort de consacrer à cette plante les lieux bas, inondés ou marécageux, où le régime d'eau n'était pas régularisé. Dans les années pluvieuses, la plante était submergée ; durant les années sèches, au contraire, l'eau manquait.

Les particuliers renoncèrent donc successivement à transformer leurs marais en rizières, et l'administration, au lieu de les encourager, dut plutôt prendre parfois des mesures restrictives pour la salubrité des villages. Aujourd'hui la situation est complétement changée. On a eu le bon esprit de ne plus semer le riz dans un sol marécageux, mais, au contraire, de lui consacrer des terres sablonneuses et sèches, d'une pente sensible, et auxquelles on donne une irrigation abondante et continuelle à l'eau courante : en telle sorte que le riz naît, croît et mûrit dans une large nappe d'eau roulant sur des sables quartzeux. Les rizières des environs de Bordeaux donnèrent, en 1852, les résultats les plus satisfaisants.

EMPIRE FRANÇAIS

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	

NAPOLÉON III

1852 (2 décemb.) Le *Moniteur* publie le décret impérial qui promulgue le plébiscite des 21 et 22 novembre.

L'Empire est proclamé à Paris devant la garde nationale et l'armée. S. M. Napoléon III, partie de Saint-Cloud, entre à Paris par les Champs-Élysées, dont l'avenue est bordée d'un côté par l'armée, de l'autre par la garde nationale. Le peuple est représenté par de nombreuses corporations ouvrières rangées sous leurs drapeaux respectifs. C'est au milieu de ces masses imposantes que le nouvel empereur fait son entrée solennelle aux Tuileries.

(22 décemb.) — Le Sénat adopte un sénatus-consulte portant interprétation et modification de la Constitution. L'Empereur y est investi du droit de grâce; il présidera le Sénat et le Conseil d'État lorsqu'il le jugera convenable, etc.

La liste civile de l'Empereur est fixée à la somme annuelle de 25 millions de francs, chiffre de la dotation accordée à l'Empereur Napoléon Ier par le sénatus-consulte du 28 floréal an III.

Le douaire de l'Impératrice sera fixé au moment du mariage de l'Empereur.

Une dotation annuelle de 1 million 500,000 fr. est affectée aux princes et princesses de la famille impériale. La répartition en sera faite par décret impérial.

La dotation immobilière de la couronne comprend les palais impériaux, les manufactures et les forêts qui en dépendent, à savoir :

Les Tuileries, l'Élysée et le Palais-Royal; Versailles, Marly, Saint-Germain, Saint-Cloud, Meudon, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, Pau et Strasbourg, avec les corps de fermes, terres, prairies et bois qui en dépendent;

Les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais;

Les bois de Vincennes, la forêt de Dourdan, la forêt de Sénart et la forêt de Laigue.

Les biens particuliers possédés par l'Empereur au moment de son avénement au trône seront réunis au domaine de l'État. Ce sont les domaines de Lamothe-Beuvron, de Villeneuve-l'Étang et de la Grillière.

La dotation mobilière comprend, comme sous l'Empire et la Monarchie, le mobilier et les diamants de la couronne, les musées, les bibliothèques et les autres monuments des arts. — M. Achille Fould joindra à son titre de ministre d'État celui de ministre de la maison de l'Empereur.

1853 (5 janvier) *Question d'Orient.* — Premières ouvertures faites à sir Hamilton Seymour, ambassadeur d'Angleterre, par l'empereur de Russie, au sujet de la Turquie.

Religion, Législation, Statistique.

1852 (2 décembre). Décret impérial portant promulgation du sénatus-consulte du 7 novembre 1852 :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, etc.

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Le sénatus-consulte du 7 novembre 1852, ratifié par le plébiscite du 21 et 22 novembre, est promulgué et devient loi de l'État.

ART. II. Louis-Napoléon Bonaparte est Empereur des Français, sous le nom de Napoléon III.

— (11 décembre). SÉNATUS-CONSULTE SUR LA LISTE CIVILE ET LA DOTATION DE LA COURONNE. (*Extrait du procès verbal du Sénat*). — La liste civile de l'Empereur est fixée, à partir du 1er décembre 1852, pour toute la durée du règne, conformément à l'article 15 du sénatus-consulte du 27 floréal en XII.

La dotation immobilière de la couronne comprend les palais, châteaux, maisons, domaines et manufactures énumérés dans le tableau annexé au présent sénatus-consulte.

Les biens appartenant à l'Empereur au moment de son avénement au trône sont, de plein droit, réunis aux domaine de l'État, et font partie de la dotation de la couronne.

La dotation mobilière comprend les diamants, pierres, pierreries, statues, tableaux, pierres gravées; musées, bibliothèques et autres monuments des arts, ainsi que les meubles meublants contenus dans l'hôtel du garde-meuble, et les divers palais et établissements impériaux.

Les biens meubles et immeubles de la couronne sont inaliénables et imprescriptibles. Ils ne peuvent être donnés, vendus, engagés ou grevés d'hypothèques.

Néanmoins, les objets inventoriés avec estimation peuvent-être aliénés moyennant remplacement.

Les propriétés de la couronne ne sont pas soumises à l'impôt; elles supportent néanmoins toutes les charges communales et départementales.

Le douaire de l'Impératrice est fixé par un sénatus-consulte lors du mariage de l'Empereur.

Une dotation annuelle de 1,500,000 francs est

Synchronismes, etc.

1853 (2 janvier). Une aurore boréale se manifeste au-dessus de la région de Paris.

— (8 janvier). Lettre adressée par Sobrier à l'Empereur, commençant par ces mots : « Sire, la grande voix de la France s'étant prononcée contre les idées pour lesquelles, depuis bientôt cinq années, j'ai perdu ma liberté, et vous ayant confié le soin de sa gloire et de son bonheur, me fait une loi de m'incliner devant la puissante résolution qu'elle vient de prendre, en même temps qu'elle m'engage à m'adresser à vous, dans l'espérance que, comprenant quelles sont les mille douleurs attachées à la position du prisonnier, vous daignerez y mettre un terme en me rendant à la liberté, à ma famille, à mes affections, etc. »

— (10 février). Inauguration, par l'Empereur et l'Impératrice, du musée des Souverains. Ce musée, qui montre réunis les attributs de la royauté et de l'empire, les souvenirs de Napoléon Ier et ceux des rois des trois races, occupe cinq pièces du palais du Louvre.

— (20 mars). Terrible incendie dans le port de Cronstadt. Tous les principaux chantiers de bois de construction sont brûlés. La perte est évaluée à 600,000 roubles d'argent.

— (21 mars). CONVENTION conclue entre les États-Unis Mexicains et les États-Unis d'Amérique, à l'effet de faciliter la construction et d'assurer la stabilité d'une voie de communication par l'isthme de *Téhuantepec*.

Les États-Unis Mexicains s'engagent solennellement à ce que la voie de communication interocéanique, par la partie de leur territoire nommée isthme de Téhuantepec, soit libre et franche pour toutes les nations du globe.

Si une guerre venait à éclater entre les États-Unis Mexicains et ceux d'Amérique, aucun navire, appartenant à l'une desdites nations, employé à transporter des passagers ou toute espèce de marchandise, à l'exception de la contrebande, à l'une des extrémités de ladite voie de communication ou venant de l'une de ces extrémités, ne pourra être capturé à une distance moindre que celle de soixante milles de chacune de ces extrémités; aucun bâtiment appartenant aux concessionnaires ou possesseurs dudit privilége, et employé par

Événements politiques.

Dates.

1853

L'énergique attitude de la Porte Ottomane dans l'affaire des réfugiés hongrois avait excité les susceptibilités et les ressentiments secrets du gouvernement russe ; une autre affaire vint mettre le comble à cette irritation. Les Monténégrins, peuplade montagnarde établie près des bords de l'Adriatique, avaient violé le territoire musulman. Le gouvernement turc avait résolu de punir cette agression et de replacer les Monténégrins sous l'antique dépendance dont aucun traité ne les avait affranchis. Déjà Omer-Pacha avait eu, sur la fin de 1852, quelques engagements avec les rebelles. Or, les Monténégrins professent la religion grecque, et, à ce titre, ils sont dévoués à la Russie. L'Autriche s'émut de cette guerre, qui éclatait à ses portes, et exigea la retraite immédiate du corps d'armée envoyé dans le Monténégro. Le Divan appela à son aide les représentants de la France et de l'Angleterre, qui décidèrent la Porte à rappeler ses troupes. Il était temps. Déjà la Russie avait envoyé le prince Menchicoff, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec mission d'intervenir dans l'affaire du Monténégro.

Des rumeurs étranges accompagnaient le prince. On disait qu'une armée russe se rassemblait sur la frontière de Bessarabie ; que l'avant-garde se disposait à franchir le Pruth au premier signal ; que la flotte de Sébastopol était prête à porter sous les murs de Constantinople des troupes de débarquement.

Le grand vizir réclamait la présence des deux escadres anglaise et française, au mouillage de Smyrne, à Vourla.

Le colonel Rose, chargé d'affaires de l'Angleterre à Constantinople, écrivit à l'amirauté pour mander en toute hâte la flotte de Malte; mais le gouvernement anglais ne vit que du zèle dans cette demande, et la flotte de Malte dut rester à l'ancre.

L'objet le plus apparent de la mission du prince Menchicoff était le règlement définitif de la question des lieux saints, à laquelle la France attachait une grande importance. Aussi la proposition de placer les Grecs de religion, sujets de la Porte Ottomane, sous le protectorat de la Russie, fut-elle faite sérieusement. Le Divan comprit que tout était là. Les ministres turcs y voyaient déjà le partage de l'empire.

(22 janvier) — Un acte solennel de Napoléon III vint prouver que ce prince, tout en préparant l'avenir de sa dynastie, entendait garder sa position indépendante de chef élu par une nation libre. L'annonce imprévue du mariage de S. M. avec mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, fut comme le programme de cette politique fière qui rompait avec les traditions de la vieille Europe, et se retranchait dans son droit sans menacer celui des autres. Le 22 janvier, les bureaux du Sénat, du Corps législatif, le Conseil d'État se réunirent aux Tuileries pour y recevoir de l'Empereur la communication officielle de sa résolution.

Un moment surprise et hésitante, l'opinion en France fut bien vite entraînée par cet acte habilement commenté. La faveur populaire s'attacha à la jeune épouse, digne, par les charmes de sa personne et par la distinction de son esprit et de son caractère, de la destinée inattendue qui lui était faite.

Le conseil municipal de Paris résolut d'offrir à la nouvelle Impératrice une parure de diamants ; mais aussitôt que S. E. la comtesse de Téba eut connaissance de cette résolution, elle écrivit au préfet de la Seine pour refuser ce don et prier

affectée aux princes et princesses de la famille impériale, etc.

— (14 décembre). Décret par lequel l'administration de la liste civile et de la dotation de la couronne est confiée au ministre d'État, M. Achille Fould, qui prend le titre de ministre d'État et de la maison de l'Empereur.

— (18 décembre). Napoléon, etc. Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. Dans le cas où nous ne laisserions aucun héritier direct légitime ou adoptif, notre oncle bien-aimé Jérôme-Napoléon Bonaparte et sa descendance directe, naturelle et légitime, provenant de son mariage avec la princesse Catherine de Wurtemberg, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes, sont appelés à nous succéder.

— (23 décembre). Sénatus-consulte. (*Extrait du procès-verbal du Sénat.*)

Article premier. L'Empereur a le droit de faire grâce et d'accorder des amnisties.

Art. II. L'Empereur préside, quand il le juge convenable, le Sénat et le Conseil d'État.

Art. VI. Les membres de la famille impériale appelés éventuellement à l'hérédité, et leurs descendants, portent le titre de princes français ; le fils aîné de l'Empereur porte le titre de *Prince Impérial*.

Art. VII. Les princes français sont membres du Sénat et du Conseil d'État, quand ils ont atteint l'âge de dix-huit ans.

Ils ne peuvent y siéger qu'avec l'agrément de l'Empereur.

Art. X. Le nombre des sénateurs, nommés directement par l'Empereur, ne peut excéder cent cinquante.

Art. XI. Une dotation annuelle et viagère de 30,000 francs est affectée à la dignité de sénateur.

Art. XIV. Les membres du Corps législatif reçoivent une indemnité qui est fixée à 2,500 francs par mois, pendant la durée de chaque session ordinaire et extraordinaire.

Art. XV. Les officiers généraux, placés dans le cadre de réserve, peuvent être membres du Corps

eux de la manière exprimée, ne pourra être capturé par aucune des nations, etc., etc.

— Iles Sandwich. Protestation collective adressée à S. M. le roi Kamehameha III, par les consuls de France et d'Angleterre, contre l'annexion future des îles Sandwich à l'Union Américaine.

« Nous, les représentants de France et d'Angleterre, faisons respectueusement savoir à Votre Majesté que nous sommes informés des démarches extraordinaires de quelques Américains : marchands, fermiers et autres citoyens en relations avec les missionnaires protestants résidant à Woahoo, pour engager Votre Majesté à aliéner sa souveraineté, ainsi que l'indépendance de ces îles, en les annexant aux États-Unis. Nous n'ignorons pas non plus la faveur que de hauts fonctionnaires d'Honolulu ont accordée à un mémoire qui vous a été adressé à ce sujet. De pareilles manœuvres jettent en grand émoi les résidents français et anglais.

» Dans de pareilles conditions, nous croyons qu'il est de notre devoir de vous remettre en mémoire que la France et l'Angleterre ont conclu avec les îles Sandwich des traités par lesquels vous et vos successeurs êtes tenus d'accorder aux sujets français et anglais les mêmes priviléges dont peuvent être investis les citoyens de la nation la plus favorisée, et que la déclaration collective de la France et de l'Angleterre, en date du 28 novembre 1843, avait pour première condition que Votre Majesté garderait le royaume en état d'indépendance.

» Ainsi, nous déclarons, au nom de nos gouvernements, que, toutes tentatives d'annexer les îles Sandwich à une puissance quelconque se trouverait en contravention avec les traités existants et ne serait pas regardée avec indifférence par le gouvernement de France ou d'Angleterre.

» Nous vous ferons de plus observer que, d'après la constitution havaïenne, vous ne pouvez aliéner votre souveraineté ni ces îles que sous certaines conditions qui ne se sont pas encore présentées, et que, d'après Wattel, ainsi que les autres écrivains sur le droit des

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1853	le conseil d'employer en charités la somme fixée pour l'achat de la parure. Le conseil décida que, pour se conformer à ses intentions, la somme de 600,000 francs serait employée à la fondation d'un établissement où de jeunes filles pauvres recevraient une éducation professionnelle, et d'où elles ne sortiraient que pour être convenablement placées. Cet établissement porterait le nom et serait placé sous la protection de l'Impératrice.
	— La ville de Paris vote une somme de 300,000 francs pour être consacrée à doter vingt-huit couples pauvres choisis dans les douze arrondissements de Paris et dans les deux arrondissements ruraux, à dégager les outils engagés au mont-de-piété, à faire remise aux mères indigentes de l'arriéré des mois de nourrice dus à l'administration, enfin à des secours distribués aux familles nécessiteuses.
(29 janvier)	— Célébration du mariage civil aux Tuileries. Le lendemain, 30, le mariage religieux est célébré à Notre-Dame. (Voyez pour les détails la colonne *Religion*.)
	Le mariage de l'Empereur fut le signal d'un revirement dans l'opinion britannique. L'Angleterre y vit un gage de sécurité et comme une ratification des paroles de l'Empereur : *L'Empire, c'est la paix!*
(28 mars.)	— Une députation du haut commerce de la cité de Londres est admise à l'audience de l'Empereur. Le président exprime l'ardent espoir que, sous le règne de Napoléon III, la France et l'Angleterre seront constamment unies par des relations intimes et réciproquement avantageuses.
(29 mars)	— Une députation nouvelle franchit le détroit, et vient demander à Napoléon III son patronage en faveur d'un projet de jonction des deux Océans, au point de rencontre des deux Amériques.
(avril)	—Le cabinet de Saint-James fait remettre, avec une déférence amicale, aux autorités judiciaires françaises, le *Testament de l'Empereur Napoléon Ier*, écrit tout entier de sa main, à Longwood, le 15 avril 1821, et remis après sa mort à Londres, à la cour de prérogative de l'archevêque de Canterbury, ou *Doctor's Commons*, chargée de la garde de tous les testaments ; il y était conservé depuis trente-deux ans.
(5 mai)	— Affaires d'Orient. — Le prince Menchikoff remet au Divan une note pressante, par laquelle il déclare que, n'ayant obtenu encore aucune réponse sur le point le plus important des garanties réclamées, il demande cette réponse pour le 10 mai, et, afin de bien préciser le caractère comminatoire de la note, le prince Menchikoff s'embarque, avec tout le personnel de son ambassade, sur la frégate à vapeur *la Bessarabie*, mouillée devant le palais d'été de l'ambassade de Buyukdéré. Cependant lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, crut devoir informer Menchikoff qu'il ne devait pas compter sur la coopération de l'Angleterre, et lui écrivit à ce sujet. Mais, à Londres, à Vienne, à Berlin, partout ailleurs qu'aux Tuileries, on ne put croire à une aussi audacieuse persistance dans le mensonge que celle qu'il eût fallu imputer à la chancellerie russe, et l'on crut que le prince Menchikoff avait dépassé ses instructions, qu'il allait être désavoué.
	Quant à l'opinion publique, elle se rendait peu compte de la gravité des prétentions de la Russie. Le côté religieux masquait pour beaucoup le côté politique. C'était à peine si l'on savait bien ce que c'était que ces Grecs de Turquie pour les-

Paris. — Typ. Morris et Comp.

S. M. Napoléon III, Empereur des Français.

Religion, Législation, Statistique.	Synchronismes, etc.
[illegible]	[illegible]

léon et la princesse [illegible]
l'on se mit en marche vers le salon de famille. La | avait reçu la mort,

législatif. Ils sont réputés démissionnaires s'ils sont employés activement.

Art. XVI. Le serment prescrit par l'article 14 de la Constitution est ainsi conçu : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur. »

Fait au palais du Sénat, etc.

Le président,
Mesnard.

— (31 décembre). *Fabrication du tabac en France.* — Depuis l'établissement de la régie des tabacs (1er juillet 1811), en vertu du décret du 20 décembre 1810, le bénéfice réalisé par le trésor a été de 2,334,060,546 francs. Il a été débité cinq cent quatre-vingt-quatorze millions neuf cent vingt-six mille trois cent quatre-vingt-dix-huit kilogrammes de tabacs fabriqués, à la date du 31 décembre 1852.

1853 (3 janvier). Consécration solennelle de l'Église Sainte-Geneviève (ancien Panthéon), rendue pour la seconde fois au culte catholique. Les reliques de la sainte patronne de Paris sortirent en grande pompe de l'église métropolitaine, et traversèrent les quartiers les plus populeux de la capitale pour aller reprendre, sous les voûtes de l'ancien Panthéon, la place qu'elles avaient occupée autrefois. Les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique et des cultes, le directeur des beaux-arts, le directeur général des cultes, l'archevêque de Paris et son nombreux clergé, les préfets de la Seine et de police, les secrétaires généraux, les maires des douze arrondissements, plusieurs évêques, un grand nombre de personnes de distinction assistaient à cette cérémonie, mais les ouvriers occupaient la plus grande place dans la basilique.

— (29 janvier). Mariage civil de l'Empereur Napoléon III. — A huit heures du soir, le grand maître des cérémonies est allé chercher la fiancée impériale. Le grand chambellan et le grand écuyer la reçurent au bas du pavillon de Flore pour la conduire au salon de famille, où l'attendait l'Empereur, à l'entrée du premier salon ; le prince Napoléon et la princesse Mathilde reçurent la fiancée et l'on se mit en marche vers le salon de famille. La

gens, un monarque ne peut aliéner son royaume ni entrer en négociations à cette fin sans le concours de son peuple.

» Nous croyons donc qu'il est temps pour nous de protester, et, en conséquence, nous protestons contre tout appui que vous pourriez accorder au plan récemment médité ou à tout autre objet que les traités actuels et la constitution du pays ne sanctionneraient pas. »

— (23 mars). Incendie du théâtre impérial français de Moscou. Ce théâtre était un des plus beaux de l'Europe. Le préjudice matériel fut évalué à 12 millions de francs.

— (6 mai). Traversée sans précédent dans les annales de la navigation du clipper *Sovereign of the seas.* Ce navire est arrivé d'Honolulu (île Sandwich) à New-York, après un voyage total de quatre-vingt-deux jours. Il a parcouru, en trente-sept jours, la distance qui sépare Honolulu du cap Horn et qui est de 3,634 milles. Il a atteint la vitesse incroyable de 430 milles dans un seul jour. Il résulte du journal du bord que le loch a très-souvent indiqué une marche de dix-huit à dix-neuf milles par heure.

— (29 mai). Inauguration à Mons (Belgique) du monument du célèbre compositeur *Orlando Lasso* (Roland de Lassus), créateur du contre-point fugué, né à Mons en 1530 et mort à Munich en 1585. On connaît d'Orlando Lasso mille six cent dix compositions d'église, que son fils a publiées en dix-sept volumes in-folio.

— (15 juillet). Tremblement de terre qui détruit presque entièrement la ville de Cumana (Amérique du Sud).

— (7 septembre). Première proclamation des insurgés de Shang-Haï.

— (15 novembre). Mort de la reine dona Maria II. Avénement de son fils don Pedro V (Maria-Fernando-Miguel-Pedro d'Alcantara).

— (7 décembre). Inauguration du monument élevé à la mémoire du maréchal Ney, prince de la Moskowa, dans l'avenue de l'Observatoire, sur l'emplacement même où il avait reçu la mort.

Dates. 1853

quels le tzar réclamait un dangereux patronage. Or, il s'agissait, dans cette circonstance, de tous les sujets de la Porte Ottomane professant la religion grecque, qu'ils fussent, d'ailleurs, Slaves, Moldo-Valaques, Grecs ou Albanais. Mais dans l'Église grecque de Turquie, tous les dignitaires étant à la fois pourvus d'attributions spirituelles et temporelles, le droit d'ingérence d'une puissance étrangère dans les attributions religieuses du clergé eût entraîné, *ipso facto*, la participation au pouvoir civil. Si donc, dans tous les pays du monde, le droit réclamé par la Russie eût constitué une usurpation flagrante de souveraineté, en Turquie il eût été absolument l'équivalent d'une dépossession politique.

(10 mai) — Le ministre des affaires étrangères de la Porte répondit, au jour fixé par le prince Menchikoff, c'est-à-dire le 10 mai, par une note dans laquelle il signifiait son refus d'acquiescer aux exigences de la Russie.

Le prince Menchikoff recula devant la rupture ouverte qu'il avait annoncée, et il demanda une entrevue, pour le 13 mai, au grand vizir Méhémet-Ali-Pacha. Mais, le jour venu, au lieu de se rendre au palais viziriel, l'ambassadeur alla droit au palais du sultan; il espérait emporter, par une pression exercée sur l'âme timide du sultan, ces concessions que les ministres lui refusaient. Le prince s'était trompé dans ses calculs; il ne fut pas reçu et le sultan le renvoya à ses ministres. Mais ceux-ci ne pouvaient accepter l'injure; ils donnèrent leur démission, qui fut acceptée. Mustafa-Pacha fut nommé grand vizir, et Reschid-Pacha revint aux affaires étrangères : ce dernier ne fit que confirmer le refus de son prédécesseur aux propositions insidieuses de la Russie.

(21 mai) — Le prince Menchikoff quitta Buyukdéré le 21 mai, et rentra dans la mer Noire. Le 31 mai suivant, la conduite de l'ambassadeur fut approuvée de la façon la plus éclatante, et les intentions de la Russie furent plus clairement dévoilées dans un *ultimatum* adressé par M. de Nesselrode à Reschid-Pacha. Le chancelier y exigeait l'acceptation *sans variante* de la note, et annonçait, en cas de refus, l'occupation des provinces danubiennes.

Le voile tomba des yeux de l'Angleterre, et dès ce moment elle résolut loyalement, sans hésitation, de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. Le 31 mai, une dépêche de Londres autorisa l'ambassadeur anglais à Constantinople à appeler, s'il le jugeait convenable, la flotte anglaise dans le voisinage des Dardanelles ; et le 2 juin, un ordre direct fut expédié d'Angleterre d'opérer ce mouvement. Quant à la France, depuis la fin de mars, sa flotte était déjà dans les eaux de Salamine. Un ordre expédié le 4 juin lui enjoignit de se trouver en même temps que la flotte anglaise dans la baie de Bechika, le mouillage le plus rapproché des Dardanelles. En même temps, le cabinet français se tournait vers Vienne et vers Berlin, et cherchait, par un langage aussi ferme que sage, à provoquer une attitude commune des quatre puissances. Le gouvernement prussien n'avait pas dissimulé sa désapprobation de la politique violente de la Russie. Quant à l'Autriche, sa coopération était plus désirable encore que celle de la Prusse. Postée sur la rive droite du Danube et sur les côtes de la Dalmatie, l'Autriche peut prendre à revers l'empire ottoman et l'envahir, soit du côté d'Andrinople, soit du côté de Thessalonique. Heureusement, le cabinet autrichien eut, dès les premiers jours, une attitude plus décidée que celle de la Prusse.

future Impératrice avait à sa droite, et marchant sur la même ligne, la comtesse de Montijo, sa mère.

L'Empereur avait auprès de lui le prince Jérôme-Napoléon et ceux des membres de sa famille qui avaient été désignés. Autour de lui, les cardinaux, les maréchaux et les amiraux, les ministres secrétaires d'État, les grands officiers, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, etc.

Napoléon s'est avancé au-devant de sa fiancée. A neuf heures le cortége s'est mis en marche pour la salle des maréchaux, où devait s'accomplir la cérémonie du mariage civil. Un maître des cérémonies a fait placer à leur rang, fixé par le cérémonial, les personnes invitées par l'Empereur. Au fond de la salle, devant l'embrasure de la fenêtre du jardin, deux fauteuils égaux étaient placés sur une estrade, l'un à droite pour l'Empereur, l'autre à gauche pour la future Impératrice. Au bas de l'estrade était une table sur laquelle se trouvait placé le registre de l'état civil de la famille de l'Empereur, conservé dans les archives de la secrétairerie d'État. Le premier acte qui s'y trouve consigné, daté du 2 mars 1806, est l'adoption du prince Eugène comme fils de l'Empereur Napoléon Ier et comme vice-roi d'Italie.

L'Empereur, s'étant assis sur son trône, a invité la future Impératrice à s'asseoir sur le sien. Le ministre d'État, assisté du secrétaire général de son ministère, et le président du conseil d'État se tenaient debout près de la table. A l'entrée de Sa Majesté, toutes les dames s'étaient levées et sont restées debout, comme toute l'assistance, jusqu'à la fin de la cérémonie.

Le ministre d'État et de la maison de l'Empereur a dit :

« Au nom de l'Empereur ! »

A ces mots, l'Empereur et la future Impératrice se sont levés.

« Sire,

» Votre Majesté déclare-t-elle prendre en mariage Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, ici présente ? »

L'Empereur a répondu :

« Je déclare prendre en mariage Son Excellence

— (31 décembre). Londres. La surface totale de Londres est de sept cent dix millions de mètres carrés. Sa population est de un million neuf cent vingt-quatre mille habitants. Le nombre de ses maisons est de trois cent soixante mille. Du 1er janvier au 31 décembre, il y a eu à Londres quatre mille cinquante-trois incendies, qui ont occasionné une perte de 2 millions de livres sterling environ (50 millions de francs). Ses fabriques et magasins de papier entrent dans cette perte pour un vingtième.

1854. — (2 janvier). Ouverture de la session des Cortès par le régent de Portugal.

— (16 janvier). Violent tremblement de terre à Finana, province d'Alcuersa, en Andalousie. Un très-petit nombre des habitants ont eu le temps de se sauver et se sont enfuis au loin.

— (27 janvier). Malgré les espérances conçues par le gouvernement de Saint-Pétersbourg, la cour de Perse proclame sa neutralité dans l'affaire d'Orient. D'ailleurs, l'état militaire du schah ne lui eût pas permis de prendre à la lutte une part sérieuse.

— (31 janvier). Ouverture du parlement d'Angleterre. La reine déclare, dans son discours, que ses espérances de rétablir la paix avaient été jusqu'alors déçues, qu'elle continuait à faire des efforts dans le même but, et que, pour donner plus de poids à ses représentations, elle demandait au parlement une augmentation de ses armées de terre et de mer. Ce discours assez pâle mécontenta l'opinion publique; déjà des sifflets s'étaient fait entendre sur le passage de la reine et du prince Albert se rendant à la séance d'ouverture. Ces sifflets signifiaient au fond que l'attitude du gouvernement n'avait pas répondu jusque-là aux espérances et aux susceptibilités de la nation.

— (9 février). Insurrection à Salonique (Épire). Commencement d'un mouvement fomenté en Grèce, dès 1853, par la politique russe. Les Turcs doivent fuir, faute de troupes. Le mot d'ordre venait d'Athènes. Le gouvernement du roi Othon favorisait le mouvement.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1853 (12 et 15 juin)	— M. Drouyn de l'Huys et lord Clarendon font aux cabinets allemands les premières ouvertures relatives à une action commune des puissances signataires du traité de 1841. L'empereur d'Autriche a la pensée d'essayer si, par une démarche personnelle, il ne pourrait pas décider le tzar à faire quelques concessions : le général comte Giulay, aide de camp de S. M. François-Joseph, est chargé de porter à Saint-Pétersbourg une lettre autographe de son souverain. La politique de Vienne se composait en ce moment d'un désir très-marqué de ménager la Russie et d'amener une conciliation.
(Juin)	— La Sublime Porte a commencé des dispositions militaires et de défense. Elle met la flotte sur le pied de guerre, fait travailler dans les arsenaux pour préparer des munitions; elle réclame le contingent du vice-roi d'Égypte; elle ordonne dans la Roumélie la mobilisation du *rédif* (milice), qu'elle espère devoir produire quatre-vingt-dix mille hommes; elle compte enfin pouvoir réunir, avant la fin de juin, une armée d'environ cent vingt mille hommes sous les murs de Schumla, pour défendre la ligne du Balkan, car on renonçait à pouvoir disputer celle du Danube. L'incurie ottomane avait laissé les forteresses dans l'état où les avait mises la guerre de 1829, et la plupart de ces places pouvaient être considérées comme ouvertes. Malheureusement l'argent manquait. La France et l'Angleterre avaient leurs flottes à Bechika, mais ce n'était pas assez. L'Angleterre préparait à Spithead une flotte plus redoutable, et elle exerçait au camp de Chatham son armée, trop déshabituée des manœuvres militaires. En France, l'armée prenait chaque jour de nouveaux accroissements. Les camps d'Helfaut, de Satory et de Sathonay donnaient à nos soldats d'instructives fatigues, et les ministres de la guerre et de la marine visitaient les arsenaux, les casernes, les magasins, inspectaient les armements, le matériel naval, rappelaient le ban et l'arrière-ban des matelots. A Constantinople, où l'on se rend peu compte des difficultés que créait pour les puissances occidentales une situation aussi imprévue, un poëte turc critique spirituellement l'inaction des flottes à Bechika, et jouant sur ce mot, qui, en turc, signifie *berceau*, il compare les vaisseaux des puissances alliées à des enfants que la Russie, comme une bonne nourrice, faisait dormir dans leur berceau (l'original dit : La Russie leur *fait faire dodo*).
(25 juin)	— La lettre autographe apportée par le comte Giulay avait été reçue par l'empereur Nicolas le 24 juin. Le lendemain, 25, partait de Saint-Pétersbourg l'ordre d'occuper les principautés. Quelques jours après, on reçoit à Berlin et à Londres une dépêche réservée, dans laquelle M. de Buol déclarait expressément que si l'empereur Nicolas faisait la guerre à la Turquie, l'Autriche ne le soutiendrait pas.
(3 juillet)	— Une armée russe passe le Pruth sur deux points : à Skouliany, pour occuper la Moldavie; à Leova, pour envahir la Valachie. Le 6 juillet, le général Gortchakoff arrivait devant Bucharest. Mais la politique russe continua à profiter des tendances ultra-pacifiques des puissances occidentales; elle continua à se jouer des alarmes de l'Europe, en affichant la plus ostensible des contradictions entre ses paroles et ses actes. Ainsi, en lançant une armée russe dans les Principautés, la Russie promet de ne les occuper que temporairement, d'y respecter l'ordre établi et les droits du

Religion, Législation, Statistique.

mademoiselle Eugédie de Montijo, comtesse de Téba, ici présente. »

Ensuite le ministre d'État a dit :

« Mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, votre Excellence déclare-t-elle prendre en mariage Sa Majesté Napoléon III, ici présent? »

Son Excellence a répondu :

« Je déclare prendre en mariage Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, ici présent. »

Alors le ministre d'État a prononcé en ces termes le mariage :

« Au nom de l'Empereur, de la Constitution et de la loi, je déclare que Sa Majesté Napoléon III, Empereur des Français, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, et Son Excellence mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, sont unis en mariage. »

Ces paroles prononcées, les maîtres et les aides des cérémonies ont apporté la table sur laquelle était le registre de l'état civil et l'ont placée devant les fauteuils de l'Empereur et de l'Impératrice. On a procédé à la signature de l'acte de la manière suivante :

Le président du Conseil d'État a présenté la plume à l'Empereur et ensuite à l'Impératrice. Leurs Majestés ont signé, assises et sans quitter leurs places. La comtesse de Montijo, les princes et princesses, le ministre d'Espagne, ont signé suivant leur rang. Ensuite ont signé les témoins désignés par l'Empereur. L'acte étant terminé, l'Empereur et l'Impératrice se sont retirés. Quelques instants après a eu lieu le concert dans la salle de spectacle du palais. L'Impératrice a été reconduite à l'Élysée avec le même cérémonial observé pour son entrée.

— (30 janvier). Mariage religieux de l'Empereur. — D'immenses préparatifs avaient été faits pour rendre cette fête digne de la grande cité impériale. Dès le matin, une foule immense était accourue de Paris et des départements voisins. Les corporations ouvrières de Paris et de la banlieue, bannière en tête, les vieux militaires de l'Empire, des députations de jeunes filles vêtues de blanc, s'étaient rangées sur le passage de Leurs

Synchronismes, etc.

— (15 février). Ouverture de la section importante du chemin de fer de Blesmes à Saint-Dizier. Cette dernière ville est le grand marché des fers, des fontes, des bois et des grains de cette partie de la France.

— (20 février). Insurrection militaire à Saragosse. Une désunion profonde s'était manifestée entre le gouvernement et les chambres et avait gagné le pays. Un engagement eut lieu, à la suite duquel on releva cent cinquante morts.

— (15 mars). La Russie charge une division navale de détruire et d'évacuer tous les petites forteresses qu'elle occupait sur la côte d'Abasie. Leurs garnisons, formant un effectif de cinq mille hommes aguerris, furent concentrées à Sébastopol. Ces établissements avaient coûté des années, des millions et des hommes, et les Russes les avaient conquis un à un.

— (21 mars). Rupture des rapports diplomatiques entre la Grèce et la Turquie. Le chargé d'affaires de Turquie demande ses passe-ports et s'embarque sur une frégate française. Les puissances occidentales adressèrent au cabinet d'Athènes un ultimatum, pour lui enjoindre de faire droit aux justes réclamations de la Turquie, et une division française occupa le Pirée.

— (27 mars). Ferdinand-Charles III, duc de Parme et Plaisance, tombe sous le poignard d'un assassin. Il était âgé de trente-un ans et avait épousé la princesse Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry.

— (29 mars). Insurrection à Barcelone. Ce soulèvement était d'abord né d'une question de salaire d'ouvriers. Il avait bientôt pris un caractère politique; la lutte ne put être terminée que le surlendemain.

— (31 mars). Traité des États-Unis avec le Japon. Ce traité ouvre aux États-Unis les ports de Simoda et de Hakodade.

— (16 avril). Tremblement de terre qui détruit la ville de San-Salvador. Déjà, dans le cours du jeudi saint, quelques convulsions du sol, précédées d'un bruit semblable au

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1853	sultan. « Nous les rendrons à la Porte en meilleur état que celui où nous les avons trouvées, » disait ironiquement M. de Nesselrode à sir Hamilton Seymour.
	Mais la Grèce surtout comptait dans les espérances de la politique russe. Aussitôt après l'arrivée du prince Menchikoff à Constantinople, une *hétairie* nouvelle fut fondée à Saint-Pétersbourg, et ses ramifications furent établies dans les Principautés et dans la Grèce. Déjà, en 1821, c'est dans les rangs de la noblesse russe que les hétairies avaient trouvé leurs chefs. Les insurgés grecs avaient obéi à un mot d'ordre parti de Péterhoff, et Alexandre Ypsilanti était général major russe, aide de camp de l'empereur Alexandre. Des meneurs russes et grecs firent donc de la propagande et réunirent les premiers éléments d'une légion gréco-slave, dont l'avant-garde devait se composer de bandits et de repris de justice mis hors la loi. Ces menées redoublèrent lorsque le drapeau russe flotta sur les casernes de Bucharest. Les traîtres à l'empire ottoman préparèrent tout pour un soulèvement général; il en fut de même dans l'Asie Mineure.
(24 septemb.)	— Grandes manœuvres militaires au camp d'Olmutz, en Moravie ; l'empereur d'Autriche s'y était rendu le 18, accompagné de M. de Buol ; l'empereur de Russie et le prince de Prusse y arrivèrent le 24; l'ambassadeur anglais, lord Westmoreland, le général français de Goyon et son état-major assistaient aux manœuvres. Le tzar affecta pour l'empereur François-Joseph une confiance embarrassante, une amitié protectrice et paternelle. Il accueillait avec une distinction empressée le général français et les officiers de sa suite, mais il témoignait à l'ambassadeur anglais une froideur significative. Cette différence d'attitude indiquait déjà une tactique poursuivie plus tard avec plus de persévérance que de succès. Les propositions de négociations nouvelles vinrent de l'Autriche.
	Pendant le cours des conférences, la politique avait fait un premier pas rétrograde; elle n'insistait plus pour l'acceptation sans réserve de la note de Vienne; elle n'écartait plus avec sa hauteur accoutumée les objections de la Russie, et elle admettait l'interprétation des puissances dans le sens de l'indépendance ottomane ; mais la véritable concession, qui eût consisté à rétracter le commentaire de la note, elle se refusait à la faire. Elle comptait sur une scission définitive entre les puissances allemandes et les gouvernements de l'Europe occidentale; mais cette scission n'eut pas lieu.
	On ne peut présumer ce qui se passa dans les entrevues secrètes du tzar et de l'empereur François-Joseph, mais il est certain que Sa Majesté autrichienne finit par déclarer hautement « que, dans le cas éventuel où la lutte entre la Russie et la Turquie dégénérerait en une guerre européenne, il ne suivrait d'autre politique que celle qui lui était tracée par *l'intérêt général de l'Allemagne.*
	Quelques jours après le congrès d'Olmutz, les deux empereurs, et cette fois le roi de Prusse, se trouvèrent à Varsovie. Ce dernier trébuchait d'incertitudes en incertitudes; il avait refusé de se rendre au camp autrichien ,et partait tout à coup, à l'insu de son conseil, pour Varsovie. Au reste, ces entrevues étaient inutiles.
(26 septemb.)	— Le sultan déclare la guerre à la Russie. Le *hat* impérial sanctionnant la décision du grand conseil, qui avait voté par cent soixante voix contre trois, fut transmis le 29 à la Porte.

Majestés. La garde nationale et l'armée formaient une double haie depuis les Tuileries jusqu'à Notre-Dame. La place du Louvre, la rue de Rivoli, l'Hôtel de ville et les quais étaient ornés de mâts, de banderoles, de panoplies, d'inscriptions portant dans un même écusson le chiffre de l'Empereur et celui de l'Impératrice. La place du Carrousel, où se trouvaient réunies les troupes qui devaient former le cortége, présentait le coup d'œil le plus imposant. A onze heures et demie, deux voitures de la cour sont allées chercher l'Impératrice à l'Élysée. A midi précis, le canon des Invalides a annoncé l'arrivée de Sa Majesté. L'Impératrice a fait son entrée aux Tuileries par la place du Carrousel et la grille du pavillon de Flore. Le grand chambellan et le grand écuyer, quatre chambellans et les officiers d'ordonnance ont reçu l'Impératrice à la porte du pavillon de l'Horloge.

LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Mathilde attendaient Sa Majesté au bas du grand escalier et l'ont conduite au salon de l'Empereur.

L'Empereur s'est avancé au-devant de l'Impératrice, et, la prenant par la main, l'a menée jusqu'au salon; puis il s'est avancé avec elle sur le balcon. Un immense cri de : *Vive l'Empereur! vive l'Impératrice!* a salué Leurs Majestés.

Bientôt les voitures sont venues se ranger dans l'ordre indiqué, près de la porte du pavillon de l'Horloge. Un escadron de gardes ouvrait la marche du cortége. La voiture de Leurs Majestés, qui avait servi au sacre de Napoléon Ier et de Joséphine, était entièrement dorée et surmontée de la couronne impériale.

La décoration de la cathédrale, d'une grande richesse et parfaitement appropriée au style et aux proportions du monument, produisait le plus merveilleux effet. Au milieu du transept et sur une estrade couverte d'un tapis d'hermine, étaient placés les deux siéges d'honneur préparés pour l'Empereur et l'Impératrice. Au-dessus de cette estrade s'élevait un dais magnifique en velours rouge, semé d'abeilles et surmonté d'une aigle d'or aux ailes déployées. Quinze mille bougies éclairaient la cathédrale. A une heure, le bruit des tambours annonça l'arrivée du cortége. Aussitôt

sourd roulement de l'artillerie sur le pavé des rues, ou au grondement d'un tonnerre lointain, avaient donné l'éveil à la population. Néanmoins, comme les phénomènes n'ont eu aucune suite immédiate, les craintes se sont bientôt calmées et l'on n'a plus songé qu'à célébrer joyeusement les fêtes de Pâques.

Le dimanche, vers neuf heures du soir, une terrible secousse, que n'avait annoncée aucun bruit préliminaire, a fait naître de nouvelles alarmes. Les familles sont sorties à la hâte de leurs maisons pour aller s'établir soit dans les jardins, soit dans les places publiques. Pendant les deux heures qui ont suivi, la terre n'a pas cessé un seul instant de trembler, et, à chaque nouvelle commotion, on pouvait entendre les cris déchirants de trois mille personnes agenouillées en plein air et priant Dieu de leur épargner la terrible affliction dont il les menaçait.

Enfin, à onze heures moins dix minutes, le sol a tremblé avec violence : se soulevant, s'abaissant, se balançant comme un monstrueux animal dans la fièvre d'agonie. Cet accès n'a duré que dix secondes, et il a suffi pour faire écrouler les maisons et les églises les plus solidement bâties de la ville. Dans le nuage impénétrable de poussière dont San-Salvador s'est trouvé enveloppé, c'était une effroyable chose que d'entendre les murs s'abattre avec fracas, les victimes hurler de douleur, et la population demandant, dans sa terreur, un secours impossible.

Il ne restait plus rien à renverser, et, néanmoins, les secousses se prolongeaient toujours. Aussi, quoique les habitants sentissent un horrible besoin de se désaltérer, personne n'osait s'aventurer au milieu des ruines qui cachaient les fontaines publiques et les puits des jardins, pour aller chercher de l'eau. A ce mortel nuage de poussière se mêlaient de suffocantes émanations sulfureuses, annonçant à la population anéantie une prochaine éruption du volcan.

Aussitôt le danger passé, le gouvernement prit des mesures pour secourir les victimes. Le nombre des morts n'était pas considérable et s'élevait à peine à cent. Les secousses

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1853 (5 octobre)	— Le prince Gortchakoff reçoit la sommation formelle d'Omer-Pacha d'avoir à évacuer le territoire turc. Un délai de quinze jours était accordé par le généralissime turc.
(8 octobre)	— Omer-Pacha établit son quartier général à Schumla, la clef des Balkans, qui possède un château fort, un camp retranché et des fortifications sérieuses. Schumla est à neuf journées de Constantinople. L'armée turque réunie au camp de Schumla est de trente-deux mille hommes. Le 8 octobre, elle eut connaissance du hatti-schérif qui dénonçait l'état de guerre.
(28 octobre.)	— Omer-Pacha trompe les prévisions de l'ennemi, et fait passer le fleuve, près de Widdin, à douze mille hommes commandés par Ismaïl-Pacha; il s'y établit fortement.
(2 novemb.)	— Un autre corps de cinq mille hommes occupe la rive gauche et l'excellente position du bâtiment de la Quarantaine.
(4 novembre)	— Combat d'Oltenitza. — Huit mille Turcs sont attaqués par les Russes, au nombre de douze mille hommes, sous les ordres du général Dannenberg, qui est contraint à la retraite, avec une perte de plus de douze cents hommes.
	— Les hostilités commençaient à la même heure en Asie. L'armée turque s'y composait de trente-six mille hommes, avec quatre-vingt-dix bouches à feu, sous les ordres de Sélim-Pacha, et de cinquante-cinq mille hommes, avec cent vingt-cinq canons, sous les ordres d'Abdi-Pacha. Les troupes irrégulières sont comprises dans ce nombre. Ces forces, mal organisées, étaient distribuées en six camps, ayant pour point principal de ralliement Erzeroum, tandis que le reste était réparti à Bayazid, à Kars, à Batoum. C'est pourtant sur ce point que fut remportée la première victoire. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, les Turcs attaquèrent à l'improviste le fort russe de Saint-Nicolas et s'en emparèrent. Les Russes y perdirent plus de mille hommes. Quelques jours après, ils tentèrent de le reprendre; ils furent repoussés avec perte, et un de leurs bateaux à vapeur fut coulé bas, chargé de troupes. Ce bâtiment était *le Foudroyant*, celui-là même qui avait apporté à Constantinople le prince Menchikoff et son *ultimatum*.
	— Omer-Pacha continue d'avoir des succès; il prend pied sur le territoire valaque, et à Oltenitza il ne se trouve qu'à deux étapes de Bucharest. L'opinion européenne, tout à l'heure si prévenue contre sa valeur militaire, va aussitôt jusqu'à l'exagération contraire; mais le *muchir* (maréchal) ne veut engager d'affaire sérieuse qu'à coup sûr et derrière de bons retranchements.
	Omer-Pacha fait entourer Kalafat, petite ville de trois à quatre mille habitants, placée presque en face de Widdin, d'un retranchement d'environ six mille pas d'étendue et terminé par un fort à chaque extrémité. Ces retranchements, rendus formidables, sont reliés à Widdin par un pont de bateaux. Treize mille baïonnettes, trois régiments de cavalerie régulière, un régiment de cavalerie irrégulière, quarante-huit pièces de position, quatorze pièces de campagne les défendront.
	Les Turcs comptaient déjà, tant sur la ligne du Danube que dans les places fortes en arrière, près de cent vingt mille hommes. Les Russes n'ont encore réuni que cinquante mille hommes.
	Cependant les représentants des quatre grandes puissances avaient pris l'initiative

orris et Comp.

en arrière, près de cent vingt mille hommes. Les Russes n'ont encore réuni que cinquante mille hommes.

Cependant les représentants des quatre grandes puissances avaient pris l'initiative

Paris. — Typ. Morris et Comp.

S. H. le Sultan Abd-ul-Medjid.

Religion, Législation, Statistique.

l'archevêque de Paris, précédé et suivi de son clergé, s'est dirigé processionnellement vers le portail ouvert. L'Empereur, donnant la main à l'Impératrice, a fait son entrée dans la basilique. Sa Majesté portait l'uniforme de lieutenant-général avec le grand cordon de la Légion d'honneur, le même collier que l'Empereur Napoléon Ier portait au sacre, et le collier de la Toison-d'Or, autrefois porté par Charles-Quint. L'Impératrice était habillée d'une robe longue en soie blanche, couverte de point de dentelle, avec le diadème et la ceinture en diamants. Au diadème se rattachait un long voile d'angleterre, surmonté de fleurs d'oranger.

Chacun ayant pris la place que lui assignait le cérémonial, l'archevêque, s'adressant à l'Empereur et à l'Impératrice, leur a dit : « Vous vous présentez ici pour contracter mariage en face de la sainte Église? » L'Empereur et l'Impératrice ont répondu : « Oui, monsieur. »

Après ces paroles, le premier aumônier a présenté, sur un plateau de vermeil, les pièces d'or et l'anneau à l'archevêque, qui les a bénis. Ensuite, l'archevêque à adressé à l'Empereur les paroles suivantes : « Sire, vous déclarez, reconnaissez devant Dieu et en face de la sainte Église, que vous prenez maintenant pour votre femme et légitime épouse madame Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, ici présente ? »

L'Empereur a répondu : « Oui, monsieur. » L'officiant a continué : « Vous promettez et jurez de lui garder fidélité en toute chose, comme un fidèle époux le doit à son épouse, selon le commandement de Dieu ? » L'Empereur a répondu : « Oui, monsieur. » L'archevêque, s'adressant ensuite à l'Impératrice : « Madame, vous déclarez, reconnaissez devant Dieu et en face de la sainte Église, que vous prenez maintenant pour mari et légitime époux, l'Empereur Napoléon III, ici présent ? » L'Impératrice a répondu : « Oui, monsieur. » L'archevêque a remis alors à l'Empereur les pièces d'or et l'anneau, et Sa Majesté a présenté d'abord les pièces d'or à l'Impératrice en disant : « Recevez le signe des conventions matrimoniales faites entre vous et moi. » Ensuite l'Em-

Synchronismes, etc.

ne cessant pas néanmoins, les habitants s'éloignèrent de ce coin de terre, emportant ce qu'ils avaient pu recueillir et quelques animaux domestiques. Momentanément, la capitale a été transférée à Gojulepègue, petite ville voisine, et une commission a été nommée pour choisir l'emplacement d'une nouvelle capitale, mieux située sous le rapport militaire, sanitaire et commercial.

— (17 avril). Conspiration militaire à Bogota (Nouvelle-Grenade). Le général Melo fait proclamer, sur la place de Bogota, la dictature du général Obando, ainsi que la convocation d'une assemblée constituante destinée à remplacer les deux chambres qui avaient siégé jusqu'alors. Ce mouvement militaire est secondé par les sociétés démocratiques en armes. Le général Melo prend le titre de général en chef des armées de la république, chargé du suprême gouvernement provisoire.

Un grand nombre de citoyens courent se rallier autour du général Herrera, qui était parvenu à s'échapper et s'était retiré dans la province de Temja, à vingt lieues de Bogota.

— (28 juin). Révolution à Madrid. Les généraux Dulce, O'Donnel, Ros de Olano en sont les chefs. Les insurgés quittent Madrid, poursuivis par une colonne commandée par le général Lara. La Catalogne se lève tout entière; les régiments font défection tour à tour, et on voit apparaître le duc de la Victoire, depuis longtemps retiré à Logrono.

— (29 juin). Ouverture de la section du chemin de fer de Valence (Drôme) à Avignon, cent vingt-six kilomètres.

— (30 juin). Inauguration du premier chemin de fer construit au Brésil. Il met en communication Fragosa (Pétropolis) et Mahua.

— (10 juillet). Ouverture de la section du chemin de fer de Châlon-sur-Saône à Lyon (Vaise). Lyon ne se trouve plus qu'à dix heures de Paris. Cette nouvelle section comprend cent vingt-quatre kilomètres.

— (15 juillet). Ouverture, à Munich, d'une exposition des produits de l'industrie. Six mille huit cents exposants se présentèrent; presque tous étaient Allemands.

Dates.
1853

d'une note à recommander à la Porte, note qui devait, tout en sauvegardant les droits du sultan, donner satisfaction à la Russie. Le Divan repoussa cette note.

(30 novemb.) — Affaire de Sinope. — Sinope est une ville maritime de l'Anatolie, située sur la côte septentrionale de la mer Noire, à moitié chemin de Constantinople à Trébizonde, et à cent lieues de chacune de ces deux villes; elle renferme huit mille habitants environ. Une escadrille turque, composée de sept frégates, trois corvettes et deux vapeurs, sous les ordres d'Osman-Pacha, s'était rendue dans ce port, malgré l'avis des ambassadeurs et des amiraux des flottes anglaise et française. L'ennemi parcourait la mer Noire en forces très-supérieures. Le 30 novembre, vers midi, l'escadre russe entra dans la baie par un temps brumeux qui ne permettait d'être vu qu'à courte distance. Vers une heure et demie, les Turcs donnèrent enfin signe de vie : le combat s'engagea à outrance ; il fut terrible, implacable du côté des Russes, héroïquement désespéré du côté des Ottomans. Les vaisseaux russes avaient à la fois une énorme supériorité d'artillerie et l'avantage d'un armement tout autrement puissant que celui des Turcs. Il fallut moins de cinq minutes au vaisseau *le Grand-Duc Constantin* pour raser la batterie qui se trouvait sous son feu et pour faire sauter la frégate ottomane qui se trouvait mouillée près de cette batterie. La frégate amirale turque sauta également en l'air dès la seconde bordée. En quelques heures, tous les vaisseaux turcs étaient coulés ou incendiés. Cette victoire facile fut suivie d'une destruction complète des navires jetés à la côte. Les vainqueurs recueillirent deux cents prisonniers, parmi lesquels Osman-Pacha, grièvement blessé à la jambe droite. Il y avait en rade un navire de commerce anglais, un transport et six petits navires de commerce ottomans. Tout cela disparut, brûlé ou coulé; la ville elle-même avait été impitoyablement canonnée et bombardée.

Les deux frégates anglaise et française, *la Rétribution* et *le Mogador*, furent envoyées à Sinope pour constater le sinistre et porter des secours aux victimes. Elles virent en arrivant un épouvantable spectacle : la rade était couverte de cadavres, de mâts brisés, de planches, de cordages et de débris de vaisseaux fumant encore ; le port désert, les maisons renversées, les chantiers de construction brûlés. Dans le quartier turc, deux mille cinq cents maisons avaient été rasées (le quartier grec avait été respecté). Enfin, au milieu des cendres et des décombres, des blessés et des mourants se tordaient dans les convulsions de l'agonie.

Ces constatations faites, la nouvelle du désastre partit pour l'Europe. Le gouvernement français ordonne au général Baraguey-d'Hilliers de se concerter avec lord Stratford pour faire entrer sans retard les flottes dans la mer Noire. Les commandants des flottes combinées inviteront tout bâtiment de guerre russe rencontré en mer à rentrer dans le port de Sébastopol. La mer Noire sera conservée comme un *gage* jusqu'à l'évacuation des Principautés.

— Changement de ministère à Londres. Lord Palmerston, qui veut une marche énergique, remplace lord John Russell, dont la politique hésitante est condamnée par l'opinion publique.

(décembre) — Les flottes combinées se composaient de quarante-quatre navires : vaisseaux de ligne, frégates et steamers. Chacune des deux nations avait dans le Bosphore trois vaisseaux à trois ponts; l'Angleterre y avait sept vaisseaux à deux ponts, et la

Religion, Législation, Statistique.

pereur a placé l'anneau au doigt de l'Impératrice en disant : « Je vous donne cet anneau en signe du mariage que nous contractons. »

L'Empereur et l'Impératrice se sont mis à genoux, et l'archevêque, étendant la main sur les époux, a prononcé la formule sacramentelle et la prière : *Deus Abraham, Deus Isaac*, etc. Après les oraisons, Leurs Majestés sont retournées à leur trône, et aussitôt la messe a commencé. Les cierges de l'offrande ont été successivement présentés à l'Empereur par le prince Napoléon, à l'Impératrice par la princesse Mathilde. L'évêque de Nancy, premier aumônier, et l'évêque de Versailles, ont tenu le poêle sur la tête de Leurs Majestés.

Après la messe et pendant le *Te Deum*, l'archevêque, accompagné du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des Tuileries, s'est approché de Leurs Majestés et a présenté à leur signature le registre où est consigné l'acte du mariage religieux.

Les témoins étaient : pour l'Empereur, le prince Jérôme Napoléon et le prince Napoléon ; pour l'Impératrice, le marquis de Valdegamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne, le duc d'Ossuna, le marquis de Bedimar, grands d'Espagne, le comte de Galve et le général Alvarez Toledo.

Le cortége est revenu dans le même ordre aux Tuileries. Dans le jardin se trouvaient les députations d'ouvriers et de jeunes filles, bannière en tête. En rentrant au palais par le pavillon de l'Horloge, Leurs Majestés ont fait, en voiture, le tour de la place du Carrousel ; remontées dans leurs appartements, elles se sont montrées successivement au balcon donnant sur la cour et au balcon donnant sur le jardin ; le temps était des plus favorables.— L'Empereur a voulu que les frais des fêtes de son mariage fussent entièrement supportés par la liste civile.

— (8 mars). *Décret instituant une Exposition universelle de l'industrie.*

NAPOLÉON, etc. ;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur ;

Synchronismes, etc.

— (17 juillet). La révolution continue en Espagne. Le ministère San-Luis donne sa démission. Les passions populaires sont allumées ; des bandes sinistres accourent à Madrid ; des barricades s'élèvent ; des excès odieux sont commis par le peuple contre les personnes et les propriétés, et, jusqu'au 22, le combat ne cesse point entre la multitude et les troupes restées fidèles à la reine. Le général San-Miguel est resté l'unique dépositaire du pouvoir pendant ces tristes journées.

— (19 juillet). Mort d'ABBAS-PACHA, vice-roi d'Égypte. Avénement de MOHAMED-SAÏD-PACHA. Abbas était resté le plus abruti, le plus soupçonneux, le plus avide des despotes. Il périt misérablement dans son palais du désert, assassiné par deux de ses esclaves.

— (24 juillet). Divers décrets consacrent la révolution qui vient de s'opérer en Espagne : les bannis pour causes politiques sont rappelés. —Le duc de la Victoire est nommé président du conseil des ministres ; la reine déclare adhérer complétement à ses idées. La Junte suprême d'armement et défense de la province de Madrid supprime le conseil royal ; rétablit en sa force et vigueur la dernière loi de la presse votée par les Cortès de 1837 ; accorde la retraite aux ministres qui auront occupé leur position pendant trois années ; amnistie tous ceux qui ont été condamnés pour insulte à la police ; lève le bannissement de l'Infant d'Espagne Henri-Marie de Bourbon ; permet la libre introduction et circulation des journaux et ouvrages étrangers. La reine crée une décoration patriotique en l'honneur de ceux qui ont combattu pour reconquérir la liberté dans les rues de Madrid ; les Cortès du royaume, avec le caractère de constituantes, sont convoquées pour le 8 novembre.

— (10 août). Avénement du roi Jean à la couronne de Saxe.

— (28 août). ESPAGNE. *Émeute des Basilios.* C'était une ancienne église, où il y a aujourd'hui un théâtre, et dans laquelle le *Club de l'Union* tenait ses séances. Comme toutes les forces des insurgés se trouvaient, pour ainsi dire, concentrées sur ce point, le gouverne-

Dates.

1853 France cinq; chaque pavillon avait environ dix steamers à aubes. Outre cette flotte puissante, on comptait dans le Bosphore au moins sept vaisseaux de ligne turcs et égyptiens, des frégates et des steamers, en sorte que les flottes combinées présentaient un effectif de soixante voiles.

— Sur le Danube, l'armée russe s'était considérablement accrue. Ses mouvements significatifs vers le bas Danube faisaient craindre que la Russie ne recommençât la campagne du général Diébitch, en 1829, le long de la mer Noire et par la route directe d'Andrinople.

En Asie, le séraskier Abdi-Pacha et le général Achmet-Pacha s'étaient fait battre en deux rencontres : sous Akhaltzikh, le 26 novembre, et à Bach-Kadyklar, le 1er décembre. Dans ces divers combats, les Turcs avaient perdu environ six mille hommes et quatorze pièces de canon.

— La Perse semble incliner vers l'alliance de la Russie; ce nouvel ennemi menace la Turquie du côté le plus vulnérable.

— L'annonce officielle de l'entrée des flottes dans la mer Noire change la face des choses; la flotte russe, inférieure en forces, n'a plus qu'à se retirer sous les canons de Sébastopol. Il faut renoncer au plan de campagne de 1829 pour aller à Andrinople, et, malgré les difficultés, il faut forcer le passage par la petite Valachie, en passant le Danube à Widdin, en marchant sur Sophia, en insurgeant la Serbie, en tournant le grand Balkan et Schumla par le défilé de la Porte-Trajane, en s'avançant vers Constantinople par Philippopoli, dans la vallée de la Maritza. Mais ce plan, on le sait, Omer-Pacha l'avait deviné et déjoué d'avance; il avait couvert la Serbie en fortifiant Kalafat. D'ailleurs, l'Autriche ne voulait pas d'une insurrection serbe sur ses frontières. Il se trouvait, en définitive, que les Russes s'étaient montrés plus faibles, les Turcs plus forts qu'on ne l'eût pensé à l'avance. La Russie avait été formidable tant qu'elle n'avait pesé sur la Turquie et sur l'Europe que du poids de sa force morale; mais du jour où elle avait voulu passer à l'action, sa faiblesse s'était révélée.

— Conférences de Vienne. — Protocole du 5 décembre, dans le but de mettre un terme aux hostilités commencées.

— Le total des forces russes sur le Danube pouvait être évalué, au 31 décembre 1853, à quatre-vingt-sept mille hommes.

1854 (4 janvier) — *Entrée des flottes alliées dans la mer Noire.* — Les flottes avaient appareillé de Beïkos le 3; elles entrent le 4 au matin dans la mer Noire, escortant un convoi turc chargé de ravitailler l'armée turque et les places occupées par elle sur la côte orientale de l'Euxin.

— Le 6, au matin, les escadres arrivaient en vue de Sinope. Là, elles se divisent: les transports turcs continuent leur route vers Trébizonde et Batoum, escortés par trois vaisseaux français et trois vaisseaux anglais. Le reste des deux escadres jette l'ancre en rade de Sinope, point favorable pour observer les mouvements de la flotte russe.

— *Affaires de Tchétale.* — Le prince Gortchakoff avait reçu de l'empereur Nicolas l'ordre de rejeter les Turcs sur la rive droite du Danube et de s'emparer des positions de Kalafat. L'armée russe, grossie du corps d'Osten-Sacken, ne s'élevait

Religion, Législation, Statistique.

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Une exposition universelle des produits agricoles et industriels s'ouvrira à Paris, dans le palais de l'Industrie, au carré Marigny, le 1er mai 1855, et sera close le 30 septembre suivant.

Les produits de toutes les nations seront admis à cette exposition.

ART. 2. L'exposition quinquennale qui, aux termes de l'art. 5 de l'ordonnance du 4 octobre 1833, devait s'ouvrir le 1er mai 1854, sera réunie à l'exposition universelle.

ART. 3. Un décret ultérieur déterminera les conditions dans lesquelles se fera l'exposition universelle, le régime sous lequel seront placés les marchandises exposées, et les divers genres de produits susceptibles d'être admis.

ART. 4. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 8 mars 1853.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Signé F. DE PERSIGNY.

— (7 avril). Arrivée, dans le port de Marseille, du corps de *sainte Théodosie*, récemment découvert (1842) dans les catacombes, au cimetière de Prisiolla, au lieu dit de Saint-Hermès.

Cette sainte est née à Amiens; Mgr de Salinis, évêque de cette ville, s'était rendu à Rome pour solliciter la restitution de ses saintes reliques.

— (17 mai). Réorganisation, par le roi de Prusse, de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean (ordre de Malte). Le prince Charles de Prusse, margrave de Brandebourg, est élu grand maître évangélique de Brandebourg de l'ordre équestre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

— (7 juin). Loi qui accorde une pension, à titre de récompense nationale, aux héritiers de Philippe de Girard, inventeur de la filature mécanique du lin.

Synchronismes, etc.

ment donna l'ordre de les attaquer. Des troupes nombreuses cernèrent l'église; trois à quatre cents factieux furent faits prisonniers, désarmés et conduits sous bonne escorte à la caserne de San-Francisco. Le ministre de l'intérieur, Santa-Cruz, ordonna la fermeture immédiate des clubs.

— (28 septembre). Mort du maréchal SAINT-ARNAUD. Né en 1798, le Roy de Saint-Arnaud fut admis dans les gardes du corps, en 1815, où il prit des habitudes de dissipation et de luxe, auxquelles son père mit un terme en le faisant entrer dans un régiment d'infanterie. Las de la vie de garnison, il quitta le service, en 1822, pour voyager. Dans une période orageuse, le futur maréchal eut de nombreuses aventures romanesques, fit beaucoup de dettes et apprit, entre temps, plusieurs langues vivantes.

En 1831 commence la vie sérieuse de Saint-Arnaud. Rentré dans la vie militaire, mêlé à la guerre civile en Vendée, lieutenant du général Bugeaud à Blaye, envoyé en Afrique, il déploie partout de l'activité, de l'aptitude, de l'énergie, et, d'une santé chancelante, aux prises avec des douleurs poignantes, il dompte la maladie à force de volonté.

Le général Saint-Arnaud était à Paris lors de la révolution de février. Il s'empressa de retourner en Algérie, étranger à la politique, mais non indifférent aux malheurs du pays.

L'expédition glorieuse de la petite Kabylie valut à Saint-Arnaud le grade de général de division.

La carrière politique s'ouvrit devant lui à l'époque du 2 décembre 1851; il prit une part très-active à ce grand événement.

— *Découverte de l'aluminium* par le professeur Sainte-Claire-Deville. Dans un rapport adressé à l'Empereur par le ministre de l'instruction publique, l'*aluminium* est ainsi décrit : « métal extraordinaire, léger comme le verre, blanc et éclatant comme l'argent, inaltérable presque à l'égal de l'or, malléable et ductile au même degré que ces métaux précieux, tenace comme le fer et fusible comme le cuivre. Le moulage, le laminoir, la filière, le marteau et la lime peuvent le façonner, par conséquent, sous toutes les formes. » —

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	guère qu'à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix mille hommes; l'armée ottomane pouvait être évaluée à cent vingt mille hommes, répartis sur une ligne de deux cents lieues, de Widdin à la mer Noire. Cette dispersion de forces nécessitait pour l'armée russe une disposition semblable. Un premier engagement d'avant-postes avait eu lieu près de Tchetale, situé à trois lieues et demie de Kalafat. Là, les troupes russes commencèrent à élever des retranchements. Le 6 janvier, les généraux turcs défenseurs de Kalafat, à la tête de treize bataillons d'infanterie, de trois régiments de cavalerie et de vingt-huit pièces d'artillerie, marchèrent sur Tchetale. Attaqués par des forces supérieures, les Russes résistèrent avec courage et perdirent beaucoup de monde ; mais des renforts leur étant arrivés, les Turcs plièrent à leur tour. Le 7, l'engagement recommença. Les Russes étaient supérieurs en nombre, mais les Turcs avaient plus de cavalerie. Plusieurs combats acharnés eurent lieu. Quinze mille hommes étaient en présence de part et d'autre. La perte des Turcs fut évaluée à mille hommes, tués ou blessés ; celle des Russes à trois mille. Cette petite victoire des Turcs leur donna une nouvelle confiance; elle surprit de nouveau l'Europe.
(23 janvier)	— Protocole de la conférence de Vienne. M. de Buol déclare que les conditions consenties par la Porte sont conformes au vœu de l'Europe, et qu'il faut en recommander vivement l'acceptation au gouvernement russe.
(24 janvier)	— Les Turcs attaquent les Russes dans le voisinage de *Roustchouk* pour s'emparer de la petite île de Niama. Les Russes sont refoulés après trois heures de combat; ils sont également battus dans quelques affaires d'avant-poste.
(25 janvier)	— L'empereur Napoléon III tente un dernier effort; il prend l'initiative d'une démarche personnelle auprès de l'empereur Nicolas ; il lui écrit une lettre dans laquelle il résume les conditions auxquelles la paix était encore possible. Voici les principaux passages de cette lettre : « Si Votre Majesté désire autant que moi une conclusion, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui, que les choses reprendront leur cours diplomatique, que toute hostilité cessera, et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées? Ainsi les troupes abandonneraient les Principautés, et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté préférant traiter directement avec la Turquie, elle nommerait un plénipotentiaire qui négocierait avec un plénipotentiaire du sultan une convention qui serait soumise à la conférence des quatre grandes puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur lequel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, la tranquillité est rétablie et le monde est satisfait. » Rien en effet dans ce plan qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur ; mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, sera obligée de laisser au sort des armes et aux hasards de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et la justice. » Que Votre Majesté ne pense pas que la moindre animosité puisse entrer dans mon cœur ; il n'éprouve d'autres sentiments que ceux exprimés par Votre Majesté elle-même dans sa lettre du 18 janvier 1853, lorsqu'elle écrivait : « Nos relations

Religion, Législation, Statistique.

— (21 juin). *Extrait* du décret réglant l'état des membres de la famille impériale.

L'Empereur exerce sur tous les membres de sa famille les droits de la puissance paternelle pendant leur minorité, et conserve toujours à leur égard un pouvoir de surveillance et de discipline, dont les effets principaux sont déterminés par le présent statut.

Si l'Empereur est lui-même mineur, ces droits seront exercés par le régent, sous les conditions et dans les formes qui seront déterminées par le sénatus-consulte qui organisera la régence.

Le mariage des membres de la famille impériale, à quelque âge qu'ils soient parvenus, sera nul de plein droit, et sans qu'il soit besoin de jugement, toutes les fois qu'il aura été contracté sans le consentement formel de l'Empereur.

Tous les enfants nés d'une union qui n'aurait pas été contractée conformément au précédent article sont réputés illégitimes.

Si un membre de la famille impériale croit devoir demander la séparation de corps, il s'adressera à l'Empereur, qui prononcera seul, sans forme, ni procédure.

Les membres de la famille impériale ne peuvent, sans le consentement exprès de l'Empereur, ni adopter, ni se charger de tutelle officieuse, ni reconnaître un enfant naturel.

Lorsque l'Empereur jugera à propos de faire son testament par acte public, le ministre d'État, assisté du président du Conseil d'État, recevra sa dernière volonté, laquelle sera écrite, sous la dictée de l'Empereur, par le président du Conseil d'État, en présence de deux témoins.

Si l'Empereur dispose par testament mystique, l'acte de suscription sera dressé par le ministre d'État et inscrit par le président du Conseil d'État : ils signeront l'un et l'autre avec l'Empereur et les six témoins qu'il aura indiqués.

Le testament mystique de l'Empereur sera déposé au Sénat par le ministre d'État.

Les membres de la famille impériale, quel que soit leur âge, ne peuvent, sans l'ordre ou le congé de l'Empereur, sortir du territoire de l'Empire, ni s'éloigner de plus de trente myriamètres de la

Synchronismes, etc.

« *L'aluminium*, disait en 1855 M. Louis Alloury, était connu de la science depuis 1827 et surtout depuis 1845; mais les procédés d'extraction étaient si imparfaits, qu'il n'existait dans les laboratoires qu'à titre d'échantillon rare. Depuis lors les efforts qui avaient été faits pour compléter et pour féconder cette découverte étaient restés sans résultat. Enfin un jeune chimiste français, M. Henri Sainte-Claire-Deville, secondé par deux autres jeunes chimistes, MM. Tissier, a résolu dernièrement le problème. Il a perfectionné les procédés d'extraction à un tel point, que le nouveau métal est passé du domaine de la science au domaine de l'industrie. On a pu voir figurer dans les galeries de l'Exposition universelle un très-beau chronomètre et divers autres objets en *aluminium*, fabriqués dans les ateliers de M. Christofle. Le métal employé à la fabrication de ces objets a été préparé par MM. Tissier.

L'*aluminium* est presque aussi blanc et plus fusible que l'argent; il est inoxydable à l'air, à toutes les températures, et inattaquable à tous les acides, excepté l'acide chlorhydrique. Lorsqu'il est fondu et que ses molécules sont condensées soit par l'action du marteau, soit par celle du laminoir, il prend une teinte bleue qui le rapproche du platine. Ductile et malléable comme l'argent, il peut, comme ce métal, être réduit en fils ou en feuilles extrêmement minces. Mais ce qui le rendra surtout précieux pour l'industrie, c'est sa grande légèreté. Tout le monde sait que le plus léger de tous les métaux usuels connus jusqu'à présent était le zinc, dont la pesanteur est de 7,21, l'eau était représentée par 1; celle de l'*aluminium*, comparée de même à celle de l'eau, n'est que de 2,56. Ainsi, l'*aluminium*, qui par sa grande légèreté, devrait être un métal très-oxydable, vient, au contraire, se ranger, sous ce rapport, à côté de l'argent et du platine; car, comme ces deux métaux, il est inaltérable par le feu, et il a de plus sur l'argent la propriété de ne pas noircir sous l'influence des vapeurs sulfureuses.

L'*aluminium* diffère du cuivre et de l'étain en ce qu'il n'a pas d'odeur, et ses combinaisons sont d'une innocuité complète.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	doivent être sincèrement amicales, reposer sur les mêmes intentions : maintien de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et bienveillance réciproque. » Ce programme est digne du souverain qui le traçait, et, je n'hésite pas à l'affirmer, j'y suis resté fidèle. » Il fallait quinze jours avant qu'on pût avoir une réponse à cette lettre ; mais déjà les rapports diplomatiques étaient interrompus entre les puissances occidentales et la Russie. La réponse ne fut connue à Paris que le 18 février ; elle ne laissait plus aucun espoir d'une conclusion pacifique.
(30 janvier)	— Le comte Orloff, aide de camp général de l'empereur de Russie et honoré de sa confiance la plus intime, est chargé d'une mission extraordinaire à la cour de Vienne. Le comte remet à l'empereur d'Autriche une lettre autographe de son souverain, puis vient l'objet véritable de la mission : c'est une demande hautaine faite à l'Autriche d'avoir à s'engager à observer envers la Russie une neutralité absolue et de donner à cette neutralité *armée* la valeur d'une alliance offensive et défensive conclue entre la Russie et les puissances allemandes. — Pareille demande est faite dans le même temps à la Prusse, à qui l'on propose plus ouvertement une *alliance intime*. La Prusse déclara la demande de la Russie inacceptable. La réponse de l'Autriche fut à peu près semblable.
(2 février)	— Une nouvelle conférence des représentants des quatre puissances a lieu à Vienne. Un protocole est rédigé et signé ; le refus des Prussiens de prendre en considération le contre-projet du comte Orloff y est consigné. C'est à la suite de ce protocole qu'on convint de sommer la Russie d'évacuer les Principautés danubiennes.
(7 février)	— Une dépêche de lord Clarendon donne à sir Hamilton Seymour l'ordre de quitter immédiatement Saint-Pétersbourg avec toute sa légation. M. de Castelbajac reçoit en même temps un ordre semblable.
(8 février)	— Réponse de l'empereur de Russie à la lettre de l'empereur Napoléon. Cette lettre était, sous la froide politesse des formes, sous la modération calculée des expressions, une véritable déclaration de guerre. Le gouvernement français constata cette situation dans le *Moniteur* du 20 février. « La France, y était-il dit, doit se préparer à soutenir, par les moyens les plus efficaces, la cause que n'ont pu faire prévaloir les efforts persévérants de la diplomatie. »
(21 février)	— Manifeste belliqueux de l'empereur Nicolas. Ce manifeste, habilement calculé, simule la modération aux yeux des puissances étrangères et excite le fanatisme religieux des populations russes. A l'Europe, il ne parle que des procédés insultants des puissances protectrices de la Turquie et de ses ambassadeurs qu'il a fallu rappeler. A ses sujets, il montre la Russie *orthodoxe* prête à combattre les ennemis de la chrétienté, parmi lesquels il compte désormais la France et l'Angleterre ; et il rappelle dans un langage mystique les *fastes mémorables de* 1812 !
(27 février)	— Dépêches de Londres et de Paris contenant sommation formelle à l'empereur

ville où la résidence impériale se trouve établie.

Si un membre de la famille impériale commet un acte contraire à sa dignité ou à ses devoirs, l'Empereur pourra lui infliger, pour un temps déterminé, et qui n'excédera pas une année, les peines suivantes :

Les arrêts ;

L'éloignement de sa personne ;

L'exil.

L'Empereur peut ordonner aux membres de la famille impériale d'éloigner d'eux les personnes qui lui paraissent suspectes, encore que ces personnes ne fassent pas partie de leur maison.

Il y aura, près de l'Empereur, un conseil de famille qui connaîtra des plaintes portées contre les princes et princesses de la famille impériale, toutes les fois qu'elles n'auront pas pour objet des crimes ou délits. La compétence, pour ce dernier cas, sera réglée par un sénatus-consulte.

Lorsque le conseil de famille statue sur des plaintes qu'il croit fondées, il se borne à déclarer que celui contre lequel elles sont dirigées est répréhensible, et renvoie, pour le surplus, à l'Empereur.

Si l'Empereur ne croit pas devoir user d'indulgence, il prononce l'une des peines portées ci-dessus, et même, suivant la gravité du fait, la peine de deux ans d'arrêts forcés dans le lieu qu'il désignera.

— (21 juin). Décret impérial portant suppressien du *Ministère de la police générale.*

— (21 juin). Décret impérial qui établit au ministère de l'intérieur une direction de la sûreté générale. Cette direction comprend la correspondance générale et spéciale, la presse, l'imprimerie et la librairie et les archives de la police.

— (22 juin). *Décret instituant une exposition universelle des beaux-arts.*

NAPOLEON, etc.;

Considérant qu'un des moyens les plus efficaces de contribuer au progrès des arts est une exposition universelle, qui, en ouvrant un concours entre tous les artistes du monde, en mettant en regard tant d'œuvre diverses, doit être un puissant motif

Une chose à remarquer, c'est que, malgré sa merveilleuse légèreté, ce métal est d'une grande sonorité; son timbre est pur et ses vibrations d'une longueur extraordinaire. Moins dur que l'argent monétaire, qui se raye facilement, il présente cependant une rigidité, une ténacité comparables à celle du fer, surtout quand il a subi l'action du marteau.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'*aluminium* est inaltérable par l'eau et par les acides, qui, à l'exception de l'acide chlorhydrique, n'ont aucune action sur ce métal à la température ordinaire. Ses véritables dissolvants sont, outre l'acide chlorhydrique, la soude et la potasse en solution concentrée, qui l'attaquent en dégageant de l'hydrogène. Il conduit l'électricité mieux qu'aucun autre métal, propriété qui, jointe à son inaltérabilité, pourra le rendre un jour très-précieux pour la télégraphie électrique. L'*aluminium* fond à une température qui est intermédiaire entre celle du zinc et celle du cuivre. Il peut alors être coulé et moulé.

On avait craint d'abord de ne pouvoir souder l'*aluminium* avec aucun autre métal; mais les expériences faites par MM. Tissier ont démontré que ce métal pouvait bien s'allier à l'argent, au zinc, à l'étain, et fournir ainsi des soudures plus ou moins fusibles, mais susceptibles de fondre avant l'aluminium. L'alliage du cuivre, que M. Deville était parvenu à faire dès les premiers jours de sa découverte, est remarquable par sa dureté et sa fragilité. Il raye le verre et il est cassant comme de l'acier.

Aujourd'hui, l'*aluminium*, par l'élévation de son prix, ne peut être classé que parmi les métaux précieux. Néanmoins, il a déjà reçu, dans l'industrie, différentes applications intéressantes. Par son inaltérabilité, sa ténacité et sa légèreté, ce métal est maintenant considéré comme indispensable dans la fabrication des instruments de précision, où le travail de l'artiste l'emporte de beaucoup sur le prix de la matière. Il suffit de citer en première ligne les balances de précision, l'horlogerie et la construction des instruments d'astronomie et de géodésie. Par sa complète innocuité sur l'économie de l'homme, il de-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	de Russie d'ordonner, dans les six jours qui suivraient la réception de cette communication, l'évacuation des Principautés danubiennes pour le 30 avril au plus tard. Le refus de l'empereur de répondre ou d'obtempérer à cette communication serait considéré comme une déclaration de guerre.
27 février)	— Signature du traité de commerce entre la France et la Belgique. De ce traité dépendait l'exécution de la convention artistique et littéraire qui abolissait la *contrefaçon* ruineuse faite à la France par la Belgique.
(6 mars)	— Fin des démêlés de la France avec la république haïtienne. Ce gouvernement, mis en demeure par une démonstration énergique de la France, se décide à admettre la légitimité des réclamations françaises relatives à la dette coloniale, et à verser 1,562,500 francs pour l'année 1853 et un dédommagement de 10,000 francs à un sujet français qu'on avait tenté d'assassiner.
(11 mars)	— Départ de Portsmouth de la première division de la flotte anglaise destinée à opérer dans la Baltique. Une seconde division se réunissait déjà sous les ordres de l'amiral Corry, et quand elle aurait rejoint la première, le commandant en chef, sir Charles Napier, aurait sous ses ordres une flotte de quarante-quatre navires, comptant vingt-deux mille hommes d'équipage et deux mille deux cents canons, mus par une force de seize mille chevaux-vapeur.
(23 mars)	— *Passage du Danube par les Russes.* — Après une canonnade de trente-six heures ouverte par les batteries russes des îles du Danube, au-dessous de Braïla en Valachie, contre les retranchements turcs placés en avant de la petite forteresse de Matchin, la flottille russe protége le débarquement de vingt-quatre grands bateaux et radeaux sur la pointe de Gidzeh, au-dessous de Matchin. En même temps, le général Schilder faisait jeter un pont sur le fleuve. Le général Luders traversait de son côté près de Galatz en Moldavie, et le général Ouchakof près d'Ismaïl, en Bessarabie ; ce général éprouva des pertes sérieuses. Le général turc, Mustapha-Pacha, trop faible pour opposer une résistance efficace à des forces supérieures, se replia sur Baba-Dagh, petit fort situé à dix lieues au sud.
29 mars	— Le maréchal Saint-Arnaud adresse aux troupes françaises d'Algérie, destinées à s'embarquer pour l'Orient, la proclamation suivante :

« Soldats !

» Dans quelques jours vous partirez pour l'Orient ; vous allez défendre des alliés injustement attaqués et relever le défi que le Tzar a jeté aux nations de l'Occident.

» De la Baltique à la Méditerranée, l'Europe applaudira à vos efforts et à vos succès.

» Vous combattrez côte à côte avec les Anglais, les Turcs, les Égyptiens ; vous savez ce qu'on doit à des compagnons d'armes : union et cordialité dans la vie des camps ; dévouement absolu à la cause commune dans l'action.

» La France et l'Angleterre, autrefois rivales, sont aujourd'hui amies et alliées ; elles ont appris à s'estimer en se combattant ; ensemble elles sont maîtresses des mers. Les flottes approvisionneront l'armée, pendant que la disette régnera dans le camp ennemi.

» Les Turcs, les Égyptiens ont su tenir tête aux Russes depuis le commencement

d'émulation, et offrir une source de comparaisons fécondes;

Considérant que les perfectionnements de l'industrie sont étroitement liés à ceux des beaux-arts;

Que cependant toutes les expositions des produits industriels qui ont eu lieu jusqu'ici n'ont admis les œuvres des artistes que dans une proportion insuffisante;

Qu'il appartient spécialement à la France, dont l'industrie doit tant aux beaux-arts, de leur assigner, dans la prochaine exposition universelle, la place qu'ils méritent;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. Une exposition universelle des beaux-arts aura lieu à Paris en même temps que l'Exposition universelle de l'industrie.

Le local destiné à cette exposition sera ultérieurement désigné.

Art. II. L'exposition annuelle des beaux-arts de 1854 est renvoyée à 1855 et réunie à l'Exposition universelle.

Art. III. Notre ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 22 juin 1853.

Signé Napoléon.

Par l'Empereur,

Le Ministre d'État,

Signé Achille Fould.

— (30 juillet). Décret impérial qui autorise la compagnie du chemin de fer Grand-Central de France.

— (24 décembre). Décret instituant une commission impériale, sous la présidence du prince Napoléon, pour diriger l'Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts.

1854 (3 janvier). Ordonnance de l'archevêque de Paris, qui rétablit le service divin dans l'église de la Sorbonne.

— (7 janvier). Décret qui règle d'une manière définitive les attributions de la *Caisse de la boulangerie*, et institue une commission de surveillance.

— Décret impérial portant que les lignes de

vra jouer un grand rôle dans la fabrication des instruments de chirurgie. Enfin, si l'aluminium n'est pas aussi beau que l'argent, il a, sur l'argent, l'immense avantage de ne pas se noircir à l'air, et ce seul avantage lui permet d'entrer en lutte avec ce métal pour les applications à l'orfévrerie et à la bijouterie.

Mais ce ne sont pas les seules applications que l'aluminium soit susceptible de recevoir. Lorsque, par les progrès ultérieurs de la fabrication, le prix du nouveau métal permettra de le faire entrer en concurrence avec le cuivre, il aura tous les titres à la préférence. D'un côté, un métal oxydable et d'une odeur désagréable, dont tous les composés sont vénéneux; de l'autre, un métal inaltérable, trois fois plus léger, sans odeur et sans aucune influence nuisible sur l'économie humaine.

Les avantages du nouveau métal sont positifs, incontestables. Si, à poids égal, l'aluminium coûte quatre fois plus cher que l'argent, il ne sera cependant pas plus cher que l'argent; car un kilogramme d'aluminium sera quatre fois plus gros qu'un kilogramme d'argent, et il permettra de fabriquer quatre fois plus d'objets. Si les perfectionnements ultérieurs peuvent l'amener dans un temps plus ou moins éloigné à valoir trois fois plus que le cuivre à poids égal, il n'en aura pas moins encore la même valeur que ce métal, parce qu'un kilogramme d'aluminium sera trois fois plus gros qu'un kilogramme de cuivre, et que l'on pourra fabriquer avec cette quantité d'aluminium trois fois plus d'objets qu'avec la même quantité de cuivre. »

1854. Allumettes chimiques. — Depuis quelques années, on se préoccupait, avec raison, du danger d'empoisonnement qu'apportent avec elles les allumettes chimiques, et de la difficulté non-seulement d'y porter remède, mais encore de constater ses ravages après la mort. Le *docteur Caussé, d'Alby*, présente, cette année, à l'Académie de médecine, un mémoire dans lequel, signalant le mal, il proposait le remède; c'est-à-dire l'addition à la pâte phosphorée des allumettes d'une cer-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	de la guerre. Seuls, ils les ont battus dans plusieurs rencontres : que ne feront-ils pas secondés par vos bataillons ! » Soldats ! les aigles de l'Empire prennent leur vol, non pour menacer l'Europe, mais pour la défendre. Portez-les encore une fois comme vos pères les ont portées avant vous. Comme eux, répétons tous, avant de quitter la France, le cri qui les conduisit tant de fois à la victoire : *Vive l'Empereur !* » Le point de débarquement choisi par les troupes européennes en Turquie fut Gallipoli, petite ville sur la presqu'île de ce nom, à l'entrée des Dardanelles.
(20 avril)	— Traité d'alliance offensive et défensive signé à Berlin. L'occupation prolongée de la Moldavie et de la Valachie y est considérée comme devant entraîner l'état de guerre avec la Russie, ainsi que toute tentative faite par l'armée russe pour passer les Balkans. Au cas prévu d'une offensive nécessaire, l'Autriche commencerait la lutte, et la Prusse s'engagerait à la soutenir au moyen d'une armée de cent cinquante mille hommes. Mais cet accord superficiel entre deux puissances séparées par d'incurables jalousies ne devait pas durer. L'Autriche arma en effet d'une manière sérieuse, et la Prusse commença la mobilisation de ses forces, mais en annonçant hautement son intention de ne pas faire, au cas d'une rupture, une guerre directe à la Russie. Son concours se bornerait à assister l'Autriche de manière à ce que celle-ci pût disposer de tout son effectif.
(22 avril)	— Bombardement d'Odessa. — Une frégate à vapeur anglaise, le *Furious*, s'était rendue, le 6, à Odessa pour réclamer les consuls et les nationaux anglais et français qui pourraient désirer sortir de cette ville à l'approche des hostilités. Malgré le pavillon parlementaire arboré sur ce navire ainsi que sur son embarcation, les batteries russes tirèrent sept coups de canon à boulet sur l'embarcation, peu d'instants après qu'elle eut quitté le quai, sans avoir pu entrer en rapport avec les autorités maritimes. Le 22 avril, huit frégates à vapeur, dont trois françaises et cinq anglaises, se dirigèrent sur le port impérial d'Odessa et commencèrent le feu sur les batteries de terre. Les Russes répondirent vivement. Quatre autres frégates s'étant réunies aux premières, l'action devint générale. A cinq heures du soir, l'amiral Dundas et l'amiral Hamelin firent signe aux frégates de rallier l'escadre. La poudrière du môle impérial avait sauté, une quinzaine de navires étaient coulés ou en feu. Les établissements de la marine étaient également en feu ou très-endommagés par les obus. La ville et le port marchand avaient été respectés.
(17 mai)	— Siége de Silistrie. — Le maréchal Paskewitch, récemment appelé au commandement général de l'armée du Danube, croit pouvoir obtenir un succès capable de masquer la retraite des Russes sur Jassy et d'influer sur les résolutions de la politique allemande. Suivant son habitude de ne tenter les coups décisifs qu'avec de grandes masses, le maréchal réunit dans le rayon de Silistrie une armée d'environ cent mille hommes et une artillerie considérable. La force de Silistrie consistait, non dans des fortifications à la Vauban, mais dans des forts détachés. Cette ville est loin d'être une ville du premier ordre. Moussa-Pacha, qui y commandait, s'apprête à faire une résistance désespérée. Le siége commença sous la direction de l'aide de camp général Schilder. Le 21, trois assauts infructueux furent livrés ; le 29, autre effort aussi malheureux. Les Russes laissèrent quinze cents morts dans les fossés

Religion, Législation, Statistique.

télégraphie électrique établies ou à établir en Algérie pourront être mises à la disposition des particuliers, en se conformant aux lois et règlements qui régissent, en France, la correspondance télégraphique privée.

— (18 janvier). Décret qui autorise la Caisse de la boulangerie à faire un emprunt de 24,000,000. Cet emprunt est facilité par la Banque, la Caisse des dépôts et consignations, la Société du crédit mobilier et par plusieurs compagnies importantes.

— (27 février). Mort de Robert-Félicité LAMENNAIS, né à Saint-Malo, le 16 juin 1782.

Privé de sa mère à l'âge de sept ans, il fut élevé par un oncle voltairien, dont la bibliothèque philosophique fut le premier poison qui s'infiltra dans l'âme du futur démagogue. Les événements de la révolution retardèrent sa première communion, qu'il ne fit qu'à l'âge de vingt-deux ans. Après un court essai dans le commerce, il obtint la place de professeur de mathématiques au collége de Saint-Malo. Pendant les loisirs que lui laissait cet emploi, il fit paraître (1808) un essai intitulé *Réflexions sur l'état de l'Église*, lequel fut saisi par la police impériale.

Sans fortune et sans avenir dans le monde, il se fit prêtre en 1816.

En 1817, parut dans l'arène un lévite inconnu, qui, dès l'abord fut salué par le clergé du surnom de *Bossuet nouveau*. Le manteau d'Élisée avait été ramassé, c'était l'abbé de Lamennais.

Bossuet avait dit : « Je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'*indifférence*, excepté les les plaisirs et les affaires. »

Telle est la pensée dont s'inspira l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*. Il attaqua avec énergie ce dédain de la vérité et cette préoccupation des choses matérielles et sensibles. « L'âme de l'homme, disait-il, s'est dégoûtée d'elle-même ; elle a rougi de son origine et s'est efforcée d'en éteindre jusqu'au dernier souvenir. Cet amour immense, qui fait le fond de son être, elle l'a détourné de son cours, pour l'appliquer

Synchronismes, etc.

taine quantité d'émétique, sorte d'éveil donné à l'empoisonné et au médecin expert. Mais c'était indiquer le danger, sans le conjurer d'une manière victorieuse. *M. Schrotter* a fait plus : il a imaginé une espèce de phosphore (le phosphore rouge) qui remplit pour l'éclairage le même office que le phosphore si toxique des allumettes, et qui n'offre nul danger. En 1855, MM. Orfila neveu et Rigout ont administré à des chiens cinquante grammes de phosphore rouge sans produire le moindre accident, et MM. Bussy, Chevalier, Lassaigne et Raynal ont fait des expériences concluantes (1856), tellement qu'elles ont désormais l'autorité pratique d'un fait que rien ne saurait démentir.

— (27 décembre). ALGER. — Découverte du corps du martyr Geronimo, mort en 1569.

Le 27 décembre, à 11 heures du matin, les artilleurs qui venaient d'attaquer par la mine le rempart du fort *des Vingt-quatre Heures*, destiné à être démoli, remarquèrent, en déblayant, une excavation où l'on apercevait des ossements. Ils en rendirent compte aussitôt à M. le capitaine d'artillerie Susini, qui dirigeait les travaux de démolition. Il ne fallut pas un long examen pour reconnaître qu'on venait enfin de découvrir le corps du martyr Geronimo, inutilement cherché jusqu'alors, parce que la tradition n'avait qu'imparfaitement indiqué sa sépulture.

Geronimo était un musulman converti au christianisme, et, à ce titre, doublement odieux à ses anciens coreligionnaires et surtout aux renégats. Étant tombé, en 1559, au pouvoir du pacha d'Alger, Ali-el-Euldj, ce pacha, renégat lui-même, fit les plus grands efforts pour l'engager aussi à renier la foi chrétienne. N'ayant pu y parvenir, il jura qu'il se vengerait d'une manière terrible.

On était alors au milieu de septembre 1569, et le pacha était très-occupé de la construction d'un fort qu'il faisait élever hors la porte Bal-el-Oued, celui qui fut appelé (on ne sait pourquoi) le fort des Vingt-quatre Heures ; il visitait fréquemment les travaux et pressait beaucoup les ouvriers. Ce jour-là, il examinait tout pensif les manœuvres foulant la terre dans ces grandes caisses qui servent à

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	des redoutes et sur les glacis et emportèrent un nombre considérable de blessés. Le 31 mai et le 2 juin virent se renouveler ces attaques acharnées qui vinrent se briser contre les remparts de la forteresse. C'est dans la journée du 2 que l'énergique défenseur de Silistrie, Moussa-Pacha, trouva la mort. Après deux autres assauts qui ne furent pas plus heureux, les Russes ayant perdu des milliers d'hommes et plusieurs généraux, parmi lesquels le général Schilder, le siége fut levé.
(9 juin)	— Le maréchal prince Paskewitch, contusionné par un boulet sous Silistrie, abandonne le commandement de l'armée du Danube au prince Gortchakoff.
(8 août)	— Les représentants de la France et de l'Angleterre font remise à M. de Buol de deux notes identiques dans lesquelles ils déclarent qu'ils feront connaître en temps opportun les conditions particulières auxquelles chacun d'eux consentirait à faire la paix avec la Russie et qui apporteraient aux garanties générales déjà spécifiées telles modifications que les éventualités de la guerre rendraient nécessaires. Les principes de ces actes du 8 août étaient contenus dans ces garanties réclamées par les puissances occidentales : 1° l'abolition du protectorat de la Russie sur les Principautés; 2° l'affranchissement de la navigation du Danube à son embouchure; 3° la révision du traité du 13 juillet 1841 par les hautes parties contractantes dans l'intérêt de l'équilibre de l'Europe; 4° la renonciation de la Russie au protectorat officiel qu'elle prétendait exercer sur les sujets de la Sublime-Porte, à quelque rite qu'ils appartinssent. Les cabinets de Vienne et de Berlin acceptent la solidarité des actes du 8 août.
(15 août)	— Campagne de la Baltique. — *Prise de Bomarsund.* — Après avoir reconnu Cronstadt et ses formidables défenses, après avoir établi le blocus des golfes de Finlande et de Bothnie, la flotte anglaise, qu'avait rejointe une division française sous les ordres du vice-amiral Parseval-Deschênes, vient croiser devant les îles d'Aland. Cronstadt étant reconnu inattaquable avec les moyens dont on disposait, on se rabat sur les îles d'Aland. Les opérations du siége de Bomarsund furent conduites par le général français du génie Niel. Cette ville n'a qu'une garnison de deux mille quatre cents hommes ; sa défense se compose de trois ouvrages séparés : deux tours et une longue ligne de batteries. L'approche de chaque tour est défendue par un large fossé d'enceinte. Au pied du rocher qui porte la tour octogone se déploie une large façade circulaire qui compte soixante-douze embrasures de canon. Les troupes furent débarquées le 8 août; le 13, au matin, les Français ouvrirent le feu de quatre pièces de 16 et de quatre mortiers. La marine, de son côté, se disposait à prendre sa part de l'attaque ; quatre vaisseaux anglais et quatre français avaient pris leur ligne d'embossage. Battue pendant vingt-quatre heures, la tour de l'Ouest fut en partie abandonnée par les Russes et surprise par les chasseurs de Vincennes. Le 15, le feu fut ouvert des batteries anglaises et françaises contre la tour de l'Est. Le général Baraguey-d'Hilliers établissait en même temps ses batteries de siége contre le grand fort. Écrasés par les feux de terre et de la marine, les assiégés se rendirent à discrétion; ils étaient deux mille environ, sous les ordres du général Bodisco. Les pertes des assiégeants furent insignifiantes; malheureusement le choléra et la dyssenterie exerçaient de grands ravages dans la flotte et dans le corps expéditionnaire.

uniquement aux corps. Elle les a aimés comme sa fin ; elle a voulu s'identifier à eux, être périssable comme eux; elle s'est dit : Tu mourras! et elle a tressailli d'espérance. »

Cet ouvrage, dont le second volume ne parut qu'en 1829, fut accueilli par l'admiration publique.

Dans ce second volume, l'auteur proposait de substituer le sens commun à l'évidence cartésienne, comme *critérium* de la vérité. Cette innovation souleva contre Lamennais de violentes critiques. Ses supérieurs l'accusèrent de témérité dangereuse. Il partit pour Rome, en 1824, et se prosterna devant Léon XII, qui se déclara son protecteur. Lamennais revint traiter en France, dans *le Conservateur* et *le Mémorial catholique*, la délicate question de l'alliance du *trône* et de *l'autel;* mais sa pensée, déférant à la puissance pontificale une suprématie contestée par la constitution de l'église gallicane, excita l'hostilité du gouvernement.

En septembre 1830, l'abbé de Lamennais voyant que la révolution de juillet restait pour lui comme un figuier stérile, s'éprit d'aversion pour un pouvoir qui ne s'inquiétait pas de lui, et fonda le journal *l'Avenir;* il y développa cette pensée, que l'Église, appelée à rendre au monde des services nouveaux, devait, pour y parvenir, reprendre sur l'État toute son indépendance, en refusant le salaire qu'elle en recevait. L'indépendance absolue de l'Église avait pour conséquences la liberté d'enseignement, la liberté d'association, et le rédacteur de *l'Avenir* ne réclamait la séparation d'avec l'État que pour mieux soumettre l'Église à l'autorité spirituelle de la papauté. Il affirma dans son journal que la loi souveraine, émanée de Dieu, s'élève au-dessus de toutes les institutions, au-dessus des peuples comme des rois; il professa dogmatiquement que l'interprète de cette loi est l'Église; le chef de l'Église, le pape, en représente toute l'autorité : donc, il a sur les gouvernements une suprématie nécessaire. Jamais l'ultramontanisme n'avait eu en France un champion aussi brillant, aussi fécond. Inévitablement, M. de Lamennais soulevait contre lui deux espèces d'adversaires : les gallicans et les libéraux. Un grand nombre d'ecclésiastiques re-

la confection des blocs de pisé. Une pensée subite vint dissiper sa préoccupation; il appelle Michel de Navarre, esclave chrétien qui était son maître maçon; il lui montre une caisse toute préparée, mais qui n'avait pas encore été chargée de terre : « Michel, lui dit-il, laisse cette caisse vide jusqu'à demain, car je veux faire du pisé avec le corps de ce chien d'Oran, qui refuse de revenir à la religion de Mahomet. » Après ces paroles, Ali-Pacha retourna à Dar-Soulthan, que nous appelons aujourd'hui Djenina, et qui était alors le palais des gouverneurs d'Alger.

La fin de la journée approchait : Michel, après avoir préparé la caisse, assembla ses ouvriers et retourna avec eux au bagne. Il alla aussitôt trouver Geronimo et lui apprit ce qui venait de se passer, l'exhortant à la résignation. « Dieu soit béni pour toutes choses! s'écria le futur martyr. Que ces infidèles ne se flattent pas de m'effrayer par le supplice horrible qu'ils ont inventé, et de me faire renoncer par peur à la vraie religion. Tout ce que je demande au Seigneur, c'est qu'il ait pitié de mon âme et me pardonne mes péchés. »

Dès ce moment, Geronimo se prépara à l'éclatant témoignage qu'il devait rendre le lendemain, sacrifice d'autant plus méritoire qu'il était à la fois époux et père d'une jeune famille. Il y avait dans le bagne une chapelle et parmi les esclaves un prêtre; Geromino se confessa, communia, se fit donner l'extrême-onction, et passa la nuit en prières.

Le 18 septembre 1569, quatre chaoucks du pacha Ali vinrent de bonne heure au bagne et demandèrent Geronimo, qui alla résolûment au-devant de ses persécuteurs.

« Eh bien! chien, juif, traître, pourquoi ne veux-tu pas redevenir mulsulman? » lui crièrent-ils à l'envi en l'apercevant. Le pauvre esclave ne répondit pas un mot et se remit entre leurs mains. Il arriva au milieu d'eux devant le fort des Vingt-quatre Heures, où se trouvait déjà Ali-Pacha, accompagné d'un grand nombre de Turcs, de renégats et de Maures, tous gens altérés de sang chrétien.

« Holà! chien, lui cria Ali, ne veux-tu pas retourner à la religion musulmane?

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	Les deux gouvernements jugèrent qu'après ce succès si complet, et vu la saison déjà avancée et la maladie, la mission des troupes était terminée ; elles furent donc immédiatement réembarquées pour la France. Les gouvernements français et anglais avaient arrêté, d'un commun accord, la destruction de tous les ouvrages de défense de l'archipel d'Aland et l'évacuation de Bomarsund.
(25 août)	— La Russie repousse les quatre garanties du 8 août et ne commence pas moins sa retraite avec une espèce de précipitation. La Valachie est évacuée en partie. L'armée russe fait un changement de front qui porte sa ligne de Bucharest à Fokschani, faisant face à l'Autriche plus encore qu'à la Turquie. Quelques jours après, il est vrai, elle redescendait vers le Danube. Cette armée se ressentait tristement des indécisions de la Russie.
(31 août)	—Dans le Kamstchatka, quelques navires anglais et français attaquent sans succès l'établissement russe de Petropolowski.
(5 septemb.)	— Départ de l'expédition de Crimée, au port de Varna. La flotte anglaise ne partit que le 7 de Baltchik. Le point de rendez-vous était l'île des Serpents.
	L'armée de débarquement se composait de soixante-dix mille hommes, dont trente-cinq mille Français, vingt-cinq mille Anglais et dix mille Turcs. Le premier convoi fut de cinquante-cinq mille hommes. Les vingt-cinq mille marins des deux flottes pouvaient fournir au besoin cinq mille hommes auxiliaires. Outre la flotte, composée de cent cinquante bâtiments de guerre, dont quatre-vingts à vapeur, un convoi de six cents navires environ portait les vivres, les munitions et le matériel.
(8 septemb.)	— Les deux flottes réunies envoient une petite division de quatre navires à vapeur reconnaître les côtes de Crimée, pour constater les préparatifs de défense de l'ennemi ; ils reconnurent sur la presqu'île de Chersonèse un camp russe assez nombreux, puis des corps munis d'artillerie. Les troupes réunies dans ces camps furent évaluées à trente mille hommes.
	Entre l'Alma et Eupatoria, on choisit pour lieu de débarquement un plage située près d'un ancien fort ruiné, nommé *Vieux-Fort*.
(13 septemb.)	— On jette l'ancre à Eupatoria ; on n'y trouve que deux cents soldats russes malades.
(14 septemb.)	— Les premières divisions des armées combinées sont débarquées, sans coup férir, sur la plage du vieux fort, pendant qu'une fausse attaque était dirigée sur le camp de la Katcha.
(20 septemb.)	— Victoire de l'Alma. — L'armée russe s'était retranchée sur les hauteurs qui forment la rive gauche de l'Alma, dans une position formidablement défendue par une nombreuse artillerie de gros calibre. Sur ce point étaient concentrés cinquante mille hommes, principales forces des Russes en Crimée. Les soldats russes ne partageaient pas la confiance du prince Mentchikoff, leur général. Quelques renforts lui arrivèrent de l'intérieur par Pérékop et Kaffa, qui portèrent l'armée russe à cinquante mille hommes effectifs, dont cinq mille de cavalerie. Le 19, l'armée alliée arriva sur le Bulganack, en vue de l'Alma. Les Russes avaient posté dans le fond de la vallée et dans le village de Bourlouk une masse de tirailleurs bien couverts, munis de carabines de précision. Sur la rive opposée s'élèvent des talus escarpés, coupés presque à pic et se prolongeant jusqu'au bord de la mer.

prochèrent à ces doctrines de menacer à la fois l'indépendance de la monarchie et les garanties publiques données par la Charte et par la déclaration de 1682.

M. de Lamennais résolut alors d'aller chercher à Rome l'approbation de ses principes, et ne l'obtint pas. Le principal article de sa capitulation avec le saint-siége était un chapeau de cardinal et l'évêché d'Ostie. Mais Grégoire XVI refusa nettement la pourpre et la mitre au prêtre qui marchandait sa soumission.

Lamennais revint donc à Paris, rapportant la tempête dans les plis de sa soutane. Il n'en continua pas moins son journal; mais, deux ans après, il publia les *Paroles d'un Croyant*, petit poëme à formes populaires, écrit pour consoler tous les opprimés. La parabole y prenait à la fois un ton pathétique, amer et menaçant. De riants détails, d'aimables images, jetaient de temps à autre une douce lumière sur ce fond mélancolique et sombre. L'effet de l'ensemble fut immense, et Lamennais retrouva un succès égal à celui qu'il avait obtenu pour le premier volume de l'*Essai;* seulement, ce n'était plus la même cause qu'il servait.

Aux remontrances de ses supérieurs, Lamennais répondit par un nouveau livre intitulé : *Les Affaires de Rome*, où il prodiguait les dédains au Vatican, à la papauté, et cherchait à démontrer l'impuissance du catholicisme. Dès lors, l'Église ferma ses portes sur lui; frappé d'interdit par son évêque, le prêtre révolté se jeta dans la démagogie et écrivit *le Livre du Peuple*. Dans ce livre, il se fit néo-chrétien; il annonçait un avenir où le bonheur terrestre devait être le partage de tous. C'était désormais sa destinée de reproduire, en l'adoptant, ce qu'il avait le plus combattu. Il empruntait à Rousseau, qu'il avait tant attaqué, sa théorie de la *souveraineté du peuple*. Dans un autre ouvrage intitulé : *Esquisse d'un Philosophe*, il nie l'existence du mal. L'*Essai* faisait des miracles une des preuves les plus triomphantes de la religion : les miracles, ainsi que la divinité du christianisme, sont niés dans l'*Esquisse*.

Dans ses *Discussions critiques et Pensées diverses sur la religion et la philosophie*, on peut

— Pour rien au monde, répondit Geronimo, je suis chrétien, chrétien je resterai.

— Eh bien! hurla le pacha exaspéré, tu vois cette caisse, je vais t'y faire piler et enterrer vivant.

— Fais ce que tu voudras, répliqua courageusement le martyr, je suis préparé à tout, et rien au monde ne me fera abandonner la foi de mon Seigneur Jésus-Christ. »

Ali-Pacha, voyant que rien, en effet, ne pouvait vaincre cette énergique résolution, ordonna qu'on débarrassât Geronimo de ses chaînes et qu'on lui liât les pieds et les mains. En cet état, le saint fut saisi par les quatre chaoucks, qui le jetèrent au fond de la caisse.

On vit en cette occasion, que, parmi ces corsaires féroces, les plus cruels n'étaient pas ceux qui étaient nés dans le pays. Un espagnol appelé Tamango, et qui s'était fait musulman sous le nom de Djafar, sauta à pieds joints dans la caisse sur Geronimo, prit un des pilons de piseur, et demanda instamment qu'on lui apportât de la terre, ce qui fut exécuté aussitôt. Ce misérable commença alors à frapper violemment sur le pauvre martyr, qui ne poussa pas un cri, ne laissa pas échapper une plainte.

D'autres renégats, ne voulant point paraître moins bons musulmans que Tamango, saisirent des pilons à leur tour et achevèrent d'étouffer Geronimo sous les couches de pisé.

La caisse était remplie jusqu'au bord; le martyr reposait pour trois siècles dans sa glorieuse tombe. Tous ces tigres, repus par la vue de l'horrible supplice, rentrèrent joyeux dans Alger à la suite d'Ali-Pacha, qui répéta plus d'une fois en chemin : « Je n'aurais vraiment pas cru que ce chrétien recevrait la mort avec tant de courage! »

Les esclaves chrétiens qui travaillaient au fort des Vingt-quatre Heures songèrent plus d'une fois à tirer de la muraille le corps du saint martyr; mais la surveillance continuelle des Turcs rendait la chose fort difficile. D'ailleurs, ils abandonnèrent plus tard ce dessein, en réfléchissant qu'ils ne pourraient trouver à Geronimo une sépulture plus glorieuse que le lieu même où il était mort pour la foi, lieu remarquable, exposé à tous les regards, et où

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	Le 20 septembre, l'armée alliée s'ébranla. A midi et demi, elle arriva sur l'Alma, où elle fut reçue par un feu terrible de tirailleurs. Dès le matin, le général Bosquet avait dessiné un mouvement tournant qui enveloppait la gauche des Russes. Les Anglais devaient menacer leur droite, pendant qu'on irait droit au centre.

Une fois l'Alma franchie, les alliés avaient à gravir des falaises taillées à pic, mais nos soldats d'Afrique, et surtout les zouaves, que le maréchal proclama les premiers soldats du monde, montèrent au pas de course. Protégée par les obus des bâtiments à vapeur, la division du général Bosquet effectua son mouvement avec succès, et elle se rabattait déjà sur le centre une heure après le commencement de l'action. De leur côté, les deux divisions du maréchal gravissaient avec audace les murailles naturelles où le centre de l'ennemi se croyait inattaquable. Pendant ce temps, l'armée anglaise avait renoncé à tourner l'extrême droite de l'ennemi et venait attaquer vigoureusement les fortes positions retranchées de sa droite; ils enlevèrent une batterie de douze bouches à feu du calibre de 32, mais avec des pertes cruelles.

Le mouvement général se prononça au moment où le général Bosquet, protégé par la flotte, apparut sur les hauteurs. Les jardins, malgré un feu très-vif de tirailleurs russes, ne tardèrent pas à être occupés. L'artillerie des alliés s'approcha à son tour des jardins et canonna vivement les bataillons russes qui appuyaient leurs tirailleurs en retraite. Les Français les suivaient sur les falaises, et leur chef ne tarda pas à lancer sa première ligne à travers les jardins. « Chacun passa où il put, » dit le maréchal, et les colonnes gravirent les hauteurs sous un feu de mousqueterie et de canons. Les crêtes furent couronnées, et la deuxième ligne fut lancée à l'appui de la première, qui se jetait en avant aux cris de *vive l'Empereur!*

L'artillerie de réserve s'était à son tour portée en avant avec une rapidité que les obstacles de la rivière et la roideur des pentes n'avaient pu faire espérer.

Les Anglais apparurent enfin sur le plateau. Alors l'armée russe commença à plier; ses positions étaient débordées et la victoire était acquise aux alliés.

Les qualités des deux grandes nations s'étaient admirablement manifestées dans cette brillante affaire. Du côté des Français, un entrain inouï, une audace rapide, une initiative foudroyante; du côté des Anglais, une lenteur solide, un calme inébranlable, des soldats marchant comme à la parade sous le feu terrible qui les fauchait.

Les pertes avaient été sérieuses des deux côtés : celles des Anglo-Français furent évaluées à trois mille hommes environ; celles des Russes dépassèrent cinq mille hommes. Le général français Thomas fut grièvement blessé.

Le maréchal de Saint-Arnaud, atteint d'un mal incurable qu'il avait dompté jusque-là avec une singulière énergie, était resté en selle pendant dix heures, soutenu par deux dragons. La victoire gagnée, il se sentit frappé à mort. « Le canon de Votre Majesté a parlé! » s'écrie-t-il en annonçant la victoire, et c'est dans un style ému, poétique, qu'il raconte les péripéties de la bataille. Le 27, le vainqueur de l'Alma s'embarquait sur *le Berthollet,* laissant le commandement au général Canrobert, désigné à l'avance; le 29, il expirait enseveli dans sa gloire.

Les Russes, démoralisés, n'osèrent s'arrêter ni sur la Katcha, ni sur le Belbek, positions formidables; ils rentrèrent à Sébastopol.

L'effet produit en Europe par la bataille de l'Alma fut d'autant plus grand

Religion, Législation, Statistique.

lire des phrases comme celle-ci : « L'histoire, qu'est-ce? le long procès verbal du supplice de l'humanité. » Et en parlant de la noblesse : « Qu'est-ce qu'on appelle le lustre des anciennes familles? la trace luisante que les limaces laissent derrière elles en rampant. » Et de l'Église elle-même : « Je n'ai guère vu que le christianisme fût, pour le clergé, autre chose qu'une *forme* et un *intérêt*... L'Église combat pour sa doctrine d'abord... puis les attaques se multiplient, la défense cesse ; ce qui reste, ce n'est plus une église, c'est un clergé, une sorte de classe inférieure de fonctionnaires publics, qui se cramponnent à leurs places, et en serrent avidement le salaire dans un pan de la robe sacerdotale. »

Vingt-cinq ans auparavant, Lamennais disait : « Le prêtre endure tout sans se plaindre ; il compte avec joie ses plaies ; qu'on le haïsse, qu'on l'insulte, il aime et bénit ; qu'on le tue, il pardonne. Si vous ne le saviez pas, voilà le prêtre. »

C'est sous l'obsession de l'incurable mélancolie qui s'était emparée de lui qu'il écrivit un livre étrange intitulé : *Amschaspands* et *Darvands*. Ce sont des esprits de lumière et des ténèbres qu'Ormuzd et Ahriman avaient envoyés parcourir les mondes dont se compose l'univers, et qui s'écrivent les uns aux autres ce qu'ils ont vu.

En 1846, Lamennais publia une traduction nouvelle de l'*Évangile*. Cette traduction, avec un commentaire démagogique attaché à chaque chapitre, fut le dernier terme des entreprises révolutionnaires de Lamennais : rien de plus violent n'avait été tenté.

Après un séjour d'un an à Sainte-Pélagie, Lamennais garda le silence jusqu'en 1848 ; à cette époque, il fut élu à l'Assemblée constituante, où il siégea sur la montagne. Au banquet du Château-Rouge, il avait porté un toast solennel à la mémoire de Marat et de 93. A une autre époque, Lamennais avait fait entendre ces paroles énergiques sur ce même 93 :

« Les montagnards ne pardonnèrent ni à la naissance, parce qu'ils étaient sortis de la boue ; ni aux richesses, parce qu'ils les avaient longtemps enviées ; ni aux talents, par ce que la nature les leur

Synchronismes, etc.

chaque jour les chrétiens, les musulmans et les renégats pouvaient l'apercevoir, les uns pour s'affermir dans leur croyance, les autres pour apprendre à estimer la religion qui inspire un pareil héroïsme, et les derniers pour rougir de leur lâche apostasie.

Aujourd'hui, un pétard destiné à faire éclater des blocs de l'assise inférieure du fort a entr'ouvert tout à coup celui où reposait le corps de Géronimo que l'on avait vainement cherché à une autre place. L'ouverture était justement assez grande pour qu'on pût très-distinctement l'apercevoir, mais sans toutefois y causer la plus légère détérioration.

Le martyr s'est trouvé étendu sur la face, les bras croisés derrière le dos et les jambes rapprochées ; la corde qui lui tenait les mains attachées se voit encore adhérente au mortier. Le vêtement, collé à ce même mortier, est parfaitement reconnaissable aux plis et à la trame. Le corps tout entier a laissé son empreinte fidèle sur la terre qui l'entourait, et la chair du martyr, avant de se dissoudre, s'est fait un véritable moule dans lequel il suffit de couler du plâtre pour avoir une statue qui représente Geronimo avec la plus rigoureuse exactitude.

Aussitôt que la découverte eut été faite, M. Pavy, évêque d'Alger, averti par les soins de M. le capitaine Susini, accourut visiter le martyr ; couché au bord de cette glorieuse fosse, il contemplait avec une pieuse émotion ce tombeau, en même temps instrument de supplice, ce corps si fidèlement moulé dans la terre dont on l'avait accablé, et sculptant lui-même, pour le retour triomphant de la croix, jusqu'aux traits de la noble victime ; ce corps, dont les muscles tendus et crispés, reproduits sur le pisé qui les enveloppe, racontent des souffrances extrêmes. Tous les membres du clergé sont venus aussi en pèlerinage au fort des Vingt-quatre Heures. M. le préfet d'Alger et beaucoup de fonctionnaires civils et militaires s'y sont également rendus, et un concours extraordinaire de personnes, parmi lesquelles on en cite des plus distinguées, sont venues visiter avec empressement la sépulture et implorer la protection du martyr de Bal-el-Oued.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1854	qu'aussitôt après, on reçut, par un courrier tartare, une dépêche annonçant qu'à la suite de la bataille de l'Alma, Sébastopol s'était rendu aux armées alliées avec sa flotte, avec sa garnison, avec ses immenses munitions de guerre. Cette nouvelle avait tous les caractères de l'authenticité ; les détails en étaient des plus explicites et se trouvaient, d'ailleurs, confirmés par des dépêches venues de trois points différents. Mais bientôt il fallut reconnaître qu'on était dupe d'une illusion. Le récit du Tartare n'était que le récit de la bataille de l'Alma amplifié. Sébastopol n'était pas pris, mais les alliés s'établissaient sans obstacle sous ses murs.
(23 septemb.)	— Les Russes coulent leurs vaisseaux dans la rade de Sébastopol. La défense la plus sérieuse de cette ville semblait être dans la belle flotte enfermée dans ses ports. On y comptait cent huit bâtiments, dont dix-sept vaisseaux de ligne, et deux mille deux cents bouches à feu. Sébastopol passait donc pour imprenable du côté de la mer, et cependant le prince Mentchikof, craignant qu'au moyen de sacrifices que leur courage n'hésiterait pas à faire, les flottes alliées ne pénétrassent dans les ports intérieurs et n'y aidassent puissamment une attaque de terre contre des fortifications encore incomplètes, se décida à un sacrifice inouï : le 23 septembre, on vit sept vaisseaux s'avancer et présenter le travers à l'entrée de la place. On crut qu'ils s'embossaient pour une défense désespérée; mais bientôt on les vit disparaître un à un, coulés par leur propre équipage et opposant une barrière aux entreprises de l'ennemi, en obstruant les passes de leurs carcasses désormais inutiles. Cette mesure, ruinant l'héroïque entreprise dont l'amiral Hamelin avait conçu le plan, doublait en personnel et en matériel les ressources déjà si grandes de la place.
(24 septemb.)	— Le contre-amiral Febvrier des Pointes, commandant supérieur des forces navales françaises en Océanie, prend possession, au nom de l'Empereur, du groupe de la *Nouvelle-Calédonie*. Les Marquises, désignées comme lieu de déportation politique, n'ont ni l'étendue, ni la fertilité, ni la situation géographique qui constituent les conditions indispensables à la création d'un grand établissement maritime et colonial. A Tahiti, ces conditions se rencontrent imparfaitement, malgré les avantages du port et du climat; d'ailleurs, la France n'exerce pas sur cette île les droits de souveraineté. Les possessions françaises en Océanie se composent donc de trois groupes fort distants entre eux. La Nouvelle-Calédonie est à huit cents lieues de Tahiti et des Marquises. Tahiti et les Marquises sont séparées par un intervalle de deux cents lieues. Les îles Pomotou, auxquelles s'étend le protectorat de Tahiti, sont à une centaine de lieues de cette dernière île. La Nouvelle-Calédonie est un groupe d'îles du Grand Océan équinoxial situé à l'est de la Nouvelle-Hollande. La plus grande de ces îles, nommée *Balade*, est éloignée de l'Australie d'environ deux cent cinquante lieues; elle a deux cents milles environ de longueur et une largeur de vingt-cinq à trente milles; elle possède deux vastes et excellents ports. La partie nord de cette île est stérile; la partie sud, couverte de bois de sandal et de vastes forêts, est susceptible d'une culture avantageuse. La température est salubre, quoique chaude.

Religion, Législation, Statistique.

avait refusés; ni à la science, parce qu'ils étaient ignorants; ni à la vertu, parce qu'ils étaient couverts de crimes; ni au crime même, lorsqu'il annonçait quelque supériorité. Pour peindre la révolution française, cette série épouvantable de forfaits, de dissolution et de carnage, ces proscriptions, ces fêtes impures, ces cris de blasphème, ce bruit sourd du marteau qui démolit, de la hache qui frappe les victimes, ces détonations terribles et ces rugissements de joie lugubre, annonce d'un vaste massacre; ces cités veuves, ces rivières encombrées de cadavres, ces temples et ces villes en cendres, et le meurtre, et les pleurs et le sang; pour peindre, dis-je, toutes ces horreurs, il faudrait emprunter à l'enfer sa langue, comme quelques monstres lui empruntèrent ses fureurs. »

Après la révolution de février, Lamennais reprit un moment la plume de journaliste avec talent, mais sans action sur les esprits.

Tel fut l'un des plus grands écrivains et des plus hardis penseurs de notre époque.

— (10 mars). Décret impérial portant que des aumôniers seront attachés à l'armée d'Orient; ils seront nommés par le ministre de la guerre, qui en déterminera le nombre suivant les besoins du service.

Ce décret est précédé des considérants suivants:

Considérant que la création de l'aumônerie de la flotte a déjà donné les plus heureux résultats;

Considérant que la présence au milieu des troupes des ministres du culte est particulièrement indispensable dans une guerre lointaine, où elles pourraient se trouver dépourvues de secours spirituels, non-seulement en raison de la différence des cultes, mais en raison de la différence des rites; qu'il est du plus haut intérêt qu'au milieu des épreuves de la guerre, nos soldats de l'armée d'Orient ne soient pas privés des encouragements et des consolations de la religion.

— (11 mars). Le gouvernement français décide l'émission d'un premier emprunt de 250 millions. Le ministre des finances propose d'y procéder par souscription publique. Le succès de cet emprunt fut grand. C'était à la France qu'on faisait appel;

Synchronismes, etc.

1855 (5 janvier). Pérou. — Le général Rufino Echenique, président de la république du Pérou depuis 1851, s'était engagé, contre la république bolivienne, dans une guerre fatale aux intérêts des deux pays; la cessation du commerce avait amené une crise financière, et une révolte avait éclaté, dans les derniers jours de 1854, contre le président. Le général don Ramon Castilla, qui s'était mis à la tête des insurgés, attaqua, le 5 janvier, les troupes du général Echenique, placées sous les ordres des généraux Pezet et Deustua. Le dernier fut tué, et, après trois heures de combat, le général Castilla fit son entrée dans Lima, tandis que le président Echenique se mettait sous la protection de la légation britannique, et, de là, partait pour l'Europe.

— (20 janvier). Mort, à Turin, de la reine Marie-Adélaïde, femme du roi Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne. Cette princesse succomba au typhus puerpéral. Elle était née en 1822.

— (21 janvier). *Incendie du théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.* Cet épouvantable sinistre éclata tout à coup. Le théâtre de la Monnaie fut, en peu d'instants, dévoré par les flammes. En moins de deux heures, les ravages du feu avaient été si rapides, qu'il n'est plus resté de ce splendide monument que d'immenses murailles noires, lézardées et sillonnées de larges traces de cendre blanche.

Le théâtre de la Monnaie avait été construit de 1817 à 1819, sur les plans de l'architecte Dumesme, approuvés en 1812 par M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur. MM. Rude, auteur du fronton de la Monnaie, Godecharles, auteur du fronton de la chambre des Représentants, firent dès lors des projets pour l'ornementation de la façade; mais ce fut seulement en 1854 qu'on exécuta la décoration du tympan. L'incendie a détruit l'édifice précisément à l'heure où il venait de recevoir ce magnifique complément et d'être rendu, par son ornementation intérieure, digne d'une grande capitale.

— (23 janvier). Grande-Bretagne. — Une motion de M. Roëbuck, demandant au parlement une enquête sur la situation de l'armée

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854 (9 octobre)	— La tranchée est ouverte par les alliés devant Sébastopol; ils disposaient alors d'un équipage de siége de cent soixante-dix bouches à feu environ, du calibre de 24 et de 30. Les canons de la marine n'étaient pas encore établis dans les batteries. C'était là un matériel suffisant contre toute autre place, mais ici on avait à lutter contre des canons du calibre de 50 et de 68, et le nombre des bouches à feu de l'assiégé l'emportait aussi bien que leur force. Aussi les tranchées durent-elles être ouvertes à six ou huit cents mètres de la place. Le feu du premier bombardement, 17 et 18 octobre, fut sans résultat. Pendant ce premier feu des batteries de terre, les vaisseaux anglais et français avec deux vaisseaux turcs exécutèrent une attaque vigoureuse contre les forts de pierre qui défendaient l'entrée de la rade. Les batteries du fort de la Quarantaine furent un instant réduites au silence, et le fort Constantin vit une grande partie de ses embrasures démolies. A partir du 18, l'armée assiégeante se consume en efforts héroïques. Les canons russes sont démontés chaque jour par dizaines, mais ils sont remplacés pendant la nuit. Les épaulements et les embrasures dégradés sont réparés avant le lever du soleil.
(24 octobre)	— Conflit entre la France et les États-Unis, provoqué par les allures turbulentes du représentant des États-Unis en Espagne. M. Soulé ayant abusé de son caractère public pendant son premier voyage en France, on résolut de lui en interdire le séjour. Le 24 octobre, le commissaire de police délégué pour la visite des passe-ports, lui fit connaître les instructions qui le concernaient, et lui annonça, en l'engageant à attendre, qu'il allait en référer à Paris. Ces offres ne furent pas acceptées, et M. Soulé repartit pour Londres. Le ministre de l'intérieur répondit par le télégraphe que si M. Soulé entendait séjourner en France, cette faculté ne lui serait jamais accordée; mais que s'il devait simplement traverser notre territoire pour se rendre à son poste, à Madrid, son titre de voyage serait visé pour cette destination. Dans la querelle diplomatique qui s'engagea à ce sujet, le gouvernement français sut maintenir son droit.
(25 octobre)	— Affaire de Balaclava. — Les alliés se décident à tourner Sébastopol à l'est, à passer la vallée de la Tchernaïa, et à établir la base d'opérations à Balaclava, port situé sur la côte sud de la Crimée, à sept milles de Sébastopol. Le pays est couvert de bois épais, à travers lesquels les troupes durent se frayer un chemin à la boussole. Dans cette route faite à tâtons et dans un assez grand désordre, on déboucha tout à coup sur la lisière de la forêt, non loin de la ferme de Mackensie, et on se trouva sur le flanc d'une division russe. C'était l'arrière-garde du prince Mentchikoff qui se rendait à Batché-Seraï. On mit ces troupes en déroute en leur prenant quantité de chariots, de bagages et de munitions. Balaclava fut pris presque sans coup férir; on s'y établit au plus tôt, et les débarquements de troupes et de matériel commencèrent.
	— Trente mille Russes se jettent sur les redoutes situées en avant du flanc droit des Anglais et défendues par des milices turques mal instruites. Les redoutes turques enlevées presque sans coup férir, les Russes tournèrent contre les Anglais leurs propres canons et forcèrent le régiment des montagnards à se replier. Mais la cavalerie russe vint se briser contre les highlanders du colonel Campbell; elle fut dispersée comme la paille au vent, après s'être reformée deux fois, et dut se retirer,

Religion, Législation, Statistique.

la France entière répondit. Chacun avait la faculté de prendre directement part à cet emprunt national. Le plus modeste artisan, l'ouvrier même, purent profiter de cette occasion pour placer avantageusement leurs épargnes sur le grand-livre de la dette publique. Quatre-vingt-dix-huit mille souscripteurs et 467 millions, tel fut le résultat de cet appel à la confiance publique.

— (13 mars). Le budget de 1855 est présenté au Corps législatif. L'évaluation des recettes indirectes y dépassait de 38 millions les produits de 1853. Le budget des dépenses présentait un accroissement à peu près correspondant.

— (24 mars). Décret impérial instituant un corps de cavalerie d'élite, sous la dénomination d'escadron des *cent-gardes*, spécialement affecté à la garde de la personne de l'Empereur et au service intérieur des palais impériaux.

— (27 mars). Déclaration officielle de guerre à la Russie par la France et l'Angleterre. Le ministre d'État fait au Sénat et au Corps législatif la communication suivante :

« Le gouvernement de l'Empereur et celui de Sa Majesté Britannique avaient déclaré au cabinet de Saint-Pétersbourg que si le démêlé avec la Sublime-Porte n'était pas replacé dans des termes purement diplomatiques, de même que si l'évacuation des principautés de Moldavie et de Valachie n'était pas commencée immédiatement, et effectuée à une date fixe, ils se verraient forcés de considérer une réponse négative, ou le silence, comme une déclaration de guerre.

» Le cabinet de Saint-Pétersbourg ayant décidé qu'il ne répondrait pas à la communication précédente, l'Empereur me charge de vous faire connaître cette résolution, qui constitue la Russie avec nous dans un état de guerre, dont la responsabilité appartient tout entière à cette puissance. »

Le même jour, en Angleterre, lord Aberdeen à la chambre des Lords, et lord John Russell à la chambre des Communes, présentaient un message de la couronne conçu en ces termes :

« VICTORIA, Reine. S. M. juge à propos d'informer la chambre que les négociations que S. M., de

Synchronismes, etc.

anglaise en Crimée et sur la direction de la guerre, amène la démission de lord John Russell, qui donne pour raison de sa détermination la situation affreuse, décourageante de l'armée, situation à laquelle on ne cherchait pas même un remède. Cette démission est bientôt suivie de la retraite de lord Aberdeen et du duc de Newcastle. Lord Palmerston devient chef du ministère, en partie renouvelé.

— (28 janvier). *Ouverture du chemin de fer de Panama* (Amérique centrale). — Le premier convoi qui ait traversé l'isthme d'un bout à l'autre est arrivé à Panama au milieu d'une foule où la nouveauté du spectacle excitait à la fois des sentiments d'admiration et presque de terreur.

Cette date sera conservée dans la mémoire des hommes, car elle marque l'accomplissement d'un de ces travaux qui intéressent l'humanité entière. Au moyen de ce chemin de fer, le trajet de l'isthme, qui, dans l'origine, avait demandé jusqu'à dix-sept jours, et que par les moyens ordinaires on était parvenu à réduire aux fatigues de trois journées, s'opéra en six heures, ainsi que le constatèrent les voyageurs arrivés par le *North-Star*, les premiers qui eussent régulièrement profité de la voie nouvelle. Ce n'était pas là, du reste, le dernier mot de la voie à peine achevée, car on annonçait que très-prochainement la durée d'un océan à l'autre serait de quatre heures seulement.

— (3 février). *Inauguration du chemin de fer de Calcutta* (Inde anglaise). — De cette ville jusqu'aux houillères de Ranneegunge, la ligne a un parcours de cent vingt-deux milles. On a choisi, pour y faire les cérémonies d'inauguration, et afin de satisfaire à tous les désirs, Burdwan, ville importante, à environ soixante-huit milles de Calcutta. Deux convois, emmenant chacun trois cents personnes, partirent de cette dernière ville pour la station de Burdwan, où ils arrivèrent en moins de trois heures. Le long de la ligne, l'enthousiasme des indigènes était sans bornes. Les habitants des villes et des villages les avaient quittés par centaines et par milliers, pour être témoins de cet impor-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	mais en laissant de l'infanterie dans trois des redoutes dont ils s'étaient emparés. C'est alors qu'eut lieu un fatal épisode. Lord Raglan désirait ne pas laisser à l'ennemi les canons anglais abandonnés par les Turcs; il envoya l'ordre à lord Lucan de les reprendre, «*s'il était possible.*» Soit que cet ordre eût été mal donné ou mal compris, le général de la cavalerie se crut obligé à exécuter un projet qu'il regardait comme insensé; il donna l'ordre à lord Cardigan de charger ces canons. Six cents cavaliers environ s'élancèrent à travers la plaine, essuyant les volées des redoutes et de l'artillerie de campagne, et piquèrent droit à toute l'armée russe rangée en bataille. Ils avaient un mille et demi à parcourir. Ils arrivèrent décimés, sabrèrent les artilleurs ennemis sur leurs pièces, puis revinrent, traversant des corps d'infanterie, pris en flanc par la cavalerie russe, hachés de volées de trente canons chargés à mitraille. Cent quatre-vingt-cinq hommes survécurent à cet acte d'héroïsme inutile.
(26 octobre)	— Nouvelle attaque des Russes, tant du côté de Balaclava que de celui de Sébastopol; ils laissent environ mille hommes sur le terrain.
(5 novembre)	— Victoire d'Inkermann. — L'ordre formel du tsar était arrivé de jeter l'ennemi à la mer. Deux fils de l'empereur Nicolas, les grands-ducs Nicolas et Michel, vinrent en personne surveiller l'exécution de cet ordre et imprimer aux troupes l'élan nécessaire ; ils amenaient des renforts énormes tirés des provinces du nord. Le plan, concerté à Saint-Pétersbourg, consistait à forcer la droite des Anglais, appuyée à une hauteur d'où l'armée russe de secours pourrait se ruer sur le terrain du siége, coupant les communications de l'armée alliée avec Balaclava et prenant à revers la ligne de circonvallation, tandis que le général Liprandi, pénétrant par la route de Balaclava, opérerait sa jonction avec l'armée russe. L'armée alliée serait ainsi acculée à ses deux ports de Balaclava et de Kamiesh, où elle n'aurait plus qu'à se réembarquer. En même temps qu'auraient lieu ces deux attaques, la garnison de Sébastopol exécuterait une grande sortie contre la ligne des tranchées françaises. Le plan était hardi, habile; les forces ne manquaient pas pour l'exécuter : il faillit réussir. Du côté des Anglais, une grande faute avait été commise : ils n'avaient pas convenablement fortifié la hauteur qui couvrait leur droite. C'était le seul point accessible pour les Russes; c'est par là qu'ils cherchèrent à déboucher. Le 5, au petit jour, favorisés par un brouillard intense et par la pluie qui mettait en défaut la surveillance des sentinelles anglaises, d'épaisses colonnes gravirent les hauteurs qui surplombent la vallée d'Inkermann, s'emparèrent aisément de la petite redoute, garnirent la hauteur de quarante-deux pièces de canon et commencèrent à foudroyer les postes avancés, qui furent écrasés. Plusieurs divisions anglaises accoururent. La petite redoute fut prise et reprise quatre fois; les Russes étaient quarante contre un. Fanatisés par leurs prêtres, excités par l'eau-de-vie, encouragés par la présence des deux fils du tsar, ils combattaient avec furie. L'obscurité était encore assez grande pour qu'on ne sût pas trop bien où l'on était et d'où venait l'ennemi. On n'avait pas le temps de recharger les fusils; on se battait à la baïonnette, à coups de crosse, à coups de pierres.

Religion, Législation, Statistique.

concert avec ses alliés, avait depuis quelque temps entamées avec S. M. l'Empereur de toutes les Russies, sont terminées, et que la reine se regarde comme tenue de donner assistance active à son allié, le Sultan, contre une agression non provoquée.

» La Reine a donné l'ordre de déposer sur le bureau de la chambre des copies de pièces, en sus de celles qui ont déjà été communiquées au parlement, et qui fourniront les renseignements les plus complets touchant le sujet de ces négociations. C'est une consolation pour la Reine de réfléchir qu'aucun effort n'a été épargné de sa part pour conserver à ses sujets les bienfaits de la paix; la juste attente de la Reine a été trompée, et S. M. compte avec confiance sur le zèle et le dévouement de la chambre et sur les efforts de ses braves et fidèles sujets pour la soutenir dans sa détermination de consacrer la puissance et les ressources de la nation à la protection des États du Sultan contre les empiètements de la Russie. »

— (5 avril). La chambre législative autorise des poursuites contre le comte de Montalembert, l'un de ses membres. Le motif de cette rigueur fut une conversation sur les choses du jour, tenue entre M. de Montalembert et M. Dupin, l'ex-président de l'Assemblée nationale, conversation reproduite en partie dans une lettre assez libre d'allures, mais qui n'était pas destinée à la publicité. La lettre incriminée, imprimée d'abord dans un journal publié à Liége, fut colportée à un grand nombre d'exemplaires dans les salons de Paris et des départements. Enfin, *l'Indépendance belge* la reproduisit de nouveau.

— (6 avril). Loi qui proroge de vingt à trente ans le *droit de propriété* garanti aux veuves et enfants des compositeurs, auteurs et artistes.

— (9 avril). *Protocole* de la conférence de Vienne. Les quatre représentants des puissances occidentales déclarent que les gouvernements restent unis dans le but de maintenir l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, qui est et qui demeure la condition *sine quâ non* de toute transaction destinée à rétablir la paix entre les puis-

Synchronismes, etc.

tant spectacle. On a passé des contrats pour que la ligne fût prolongée de six cents milles.

— (2 mars). *Mort de l'empereur Nicolas.* — Nicolas Paulowitsch, empereur de Russie, troisième fils de l'empereur Paul Ier et de Marie-Sophie-Dorothée, duchesse de Wurtemberg, était né le 1er juillet 1796. Il se livra avec ardeur à toutes les branches de la science militaire, et de préférence à celle de l'art des fortifications. Il visita quelques parties du continent, et épousa, en 1817, la princesse Charlotte de Prusse, sœur du roi Frédéric-Guillaume. Le 1er décembre 1825, il succéda à l'empereur Alexandre, au lieu de Constantin, qui avait renoncé à ses droits. Le 26 décembre 1825, une révolte éclata parmi les troupes à Saint-Pétersbourg. Se mettant à la tête des régiments restés fidèles, Nicolas fit mitrailler les rebelles, dont plus de deux mille furent tués. Il mourut après un règne de trente ans, âgé de cinquante-huit ans huit mois et un jour. Il avait six enfants, dont quatre princes.

— (2 mars). *Mort de Dupont de l'Eure.* — Jacques-Charles Dupont est né à Neubourg (Eure), le 27 février 1767. Membre du conseil des Cinq Cents en l'an VI; conseiller au tribunal d'appel de Rouen, puis président à Évreux en l'an VIII; président de la cour impériale de Rouen en 1811; membre de la chambre des Députés et constamment réélu sous les Bourbons, il fut nommé, en 1848, membre du gouvernement provisoire et président du conseil Il a passé les deux dernières années de sa vie dans la retraite, s'occupant d'œuvres de bienfaisance. Mort à sa campagne de Rougeperrier.

— (Mars). Espagne — Le gouvernement révolutionnaire des généraux Espartero et O'Donnell, sorti de l'insurrection militaire de juillet 1854, après avoir aboli la constitution de 1845, convoqué les Cortès et fait consacrer de nouveau, comme s'il en avait été besoin, le trône d'Isabelle II, pose devant le Congrès « les bases constitutionnelles ». Le 1er mars, la *base* religieuse fut adoptée dans les termes suivants: « La nation s'oblige à maintenir et à protéger le culte et les ministres de la religion catholique que professent les Espagnols, mais aucun Espagnol ni étranger ne pourra être poursuivi

Dates.
1854

Chaque fois que les Russes étaient repoussés, ils laissaient des monceaux de morts, et c'était par-dessus des piles de cadavres qu'ils revenaient à l'assaut.

Cette lutte inégale dura deux mortelles heures. Il fallut ce temps pour que le général Canrobert, averti, pût accourir au secours de ses braves alliés. On vit apparaître enfin sur le haut de la colline les bonnets des zouaves et une colonne d'infanterie française. Il était temps. Une attaque terrible fut dirigée par le général Canrobert sur le flanc droit des Russes, qui durent exécuter un changement de front. La terrible carabine Minié faucha leurs rangs pendant quelques minutes, puis Français et Anglais se ruèrent sur les colonnes, que labourait une nombreuse artillerie de campagne.

Sur ces masses déjà ébranlées, mais qui revenaient sans cesse à la charge, profondes, obstinées, avec de sauvages *hurrahs*, bondissaient, adroits, inévitables, les zouaves et les *turcos*. La balle des carabines de précision faisait dans ces blocs entassés des trouées sanglantes, et la baïonnette de l'agile fantassin écornait les angles de ces murailles vivantes. Le lieu de cette scène horrible conserva le nom sinistre d'abattoir.

Les Russes commencèrent à plier. L'avantage qu'ils avaient trouvé dans la disposition du terrain tournait à présent contre eux ; ils ne pouvaient se déployer en lignes assez étendues, et leur nombre même devenait pour eux un obstacle. Ils se retirèrent, mais lentement, s'arrêtant de temps en temps pour faire des charges furieuses à la baïonnette. Ce ne fut qu'au troisième choc de la division Bosquet que la retraite devint générale et qu'on vit des masses profondes se retirer par le pont d'Inkermann et gravir dans un désordre épouvantable les collines opposées. Les boulets les broyaient au fond de la vallée.

Cinq mille Russes restèrent sur le champ de bataille. Leur perte générale fut de quinze mille hommes. Trois de leurs généraux y furent tués.

Pendant cette terrible attaque, cinq mille hommes de la garnison de Sébastopol effectuaient sur la gauche des Français une sortie qui fut repoussée par le général de la Motte-Rouge. Le général Forey marcha au secours des troupes de tranchée, et les Russes se retirèrent, poursuivis l'épée dans les reins par le général de Lourmel, qui, se laissant entraîner par un courage chevaleresque, lança sa brigade jusque sous les murs de la place et tomba mortellement blessé.

A la même heure, un mouvement du prince Gorstchakoff sur Kadikoï fut également repoussé.

En somme, soixante-dix mille Russes au moins avaient été engagés, et dix-sept mille hommes de l'armée alliée avaient suffi pour briser leurs efforts. Huit mille Anglais avaient arrêté pendant deux heures des masses énormes; trois mille Français les avaient enfoncées. Mais ce succès coûtait cher.

Les Anglais avaient perdu dans cette terrible bataille neuf officiers généraux, beaucoup d'officiers distingués ; en tout, deux mille trois cent trente-neuf hommes.

Les Français comptaient dix-sept cent vingt-six hommes tués ou blessés.

Lors de l'affaire d'Inkermann, l'effectif de l'armée russe n'était pas de moins de cent mille hommes. Le corps expéditionnaire des alliés n'en comptait pas plus de soixante mille L'Angleterre réunit une division de huit à neuf mille hommes et rendit disponibles les garnisons des places anglaises de la Méditerranée. Deux divi-

Religion, Législation, Statistique.

sances belligérantes ; le fait de l'évacuation des Principautés danubiennes est et restera une des conditions essentielles pour consolider les droits civils et religieux des chrétiens sujets de la Porte. — Les puissances doivent rechercher en commun les garanties les plus propres à rattacher l'existence de cet empire à l'*équilibre* général de l'Europe.

— (23 avril). MANIFESTE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE. — Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, etc., etc., à tous nos fidèles sujets, savoir faisons :

« Dès l'origine de notre différend avec le gouvernement turc, nous avons solennellement annoncé à tous nos fidèles sujets qu'un sentiment de justice nous avait seul porté à rétablir les droits lésés des chrétiens orthodoxes, sujets de la Porte ottomane.

» Nous n'avons pas cherché, nous ne cherchons pas à faire des conquêtes et à exercer en Turquie une suprématie quelconque qui fût de nature à excéder l'influence appartenant à la Russie, en vertu des traités existants.

» A cette époque déjà, nous avons rencontré de la méfiance, puis, bientôt, une sourde hostilité de la part des gouvernements de France et d'Angleterre, qui s'efforçaient d'égarer la Porte en dénaturant nos intentions. Enfin, à l'heure qu'il est, l'Angleterre et la France jettent le masque, envisagent notre différend avec la Turquie comme n'étant qu'une question secondaire, et ne dissimulent plus que leur but commun est d'affaiblir la Russie, de lui arracher une partie de ses possessions, et de faire descendre notre patrie de la position puissante où l'avait élevée la main du Très-Haut.

» Est-ce à la Russie orthodoxe de craindre de pareilles menaces ?

» Prête à confondre l'audace de l'ennemi, déviera-t-elle du but sacré qui lui est assigné par la divine Providence? Non!... la Russie n'a point oublié Dieu. Ce n'est pas pour des intérêts mondains qu'elle a pris les armes : elle combat pour la foi chrétienne, pour la défense de ses coréligionnaires opprimés par d'implacables ennemis.

Synchronismes, etc.

à raison de ses opinions et croyances, tant qu'il ne les manifestera pas par des actes publics contraires à la religion. » Le 8 mars, le Congrès vota en principe l'existence de deux chambres, à la majorité de 201 voix contre 155.

— (29 mars). BELGIQUE. — Le ministère libéral modéré, dirigé par M. Henri de Brouckère, est remplacé par un nouveau cabinet appartenant au parti catholique ou conservateur, et dont les chefs sont M. de Decker et M. le comte Vilain XIV.

— (29 mars). DANEMARK. — L'assemblée nationale danoise (Folkething) vote la mise en accusation du ministère Œrsted devant la haute cour du royaume, pour dépenses illégales et non justifiées.

— (13 avril). ROME. — *Accident au couvent de Sainte-Agnès.* — Sa Sainteté était allée visiter dans la matinée les nouvelles découvertes faites aux catacombes du pape saint Alexandre. Le Saint-Père était accompagné du cardinal Schwartzemberg et d'un grand nombre de cardinaux et d'autres prélats. On avait préparé le dîner du Saint-Père au couvent de Sainte-Agnès, qui est à moitié chemin, et Sa Sainteté avait invité à sa table, entre autres personnages de distinction, le général de Montréal et le général Hoyos, qui commande la garnison autrichienne à Ancône.

La découverte du sanctuaire de Saint-Alexandre ayant eu lieu sur un terrain appartenant à la Propagande, presque tous les professeurs et élèves de cet établissement s'étaient assemblés autour du Souverain Pontife. Le repas terminé, le Saint-Père s'assit dans une des salles du couvent, et fit venir devant lui les élèves pour leur adresser quelques paroles d'encouragement. Il y avait en ce moment plus de cent cinquante personnes réunies dans la salle. Tout à coup la poutre principale qui soutenait le plancher se rompit par le milieu, précisément au point où les élèves de la Propagande se trouvaient agglomérés en masse serrée. Par un bonheur providentiel, les deux portions du plancher, au lieu de s'affaisser subitement, s'abaissèrent assez lentement pour que la chute des assistants ait pu s'effectuer sans trop de violence. Ce mouvement fut bientôt amorti, puis arrêté par la présence, à l'é-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	sions françaises, de onze mille hommes chacune, furent expédiées en décembre; deux autres divisions devaient les rejoindre.
(14 novemb.)	— Tempête terrible dans la mer Noire. Près de quarante navires sombrèrent sur leurs ancres, parmi lesquels le magnifique vaisseau de ligne français à hélice *le Henri IV*. Pendant cet horrible désastre, les Russes attaquèrent pour la seconde fois la ville d'Eupatoria avec sept mille hommes et quatorze pièces d'artillerie; ils furent repoussés en désordre.
	— Les tranchées sont poussées sur certains points jusqu'à cent mètres de la place Une neige épaisse fait suspendre les grandes opérations et le feu lui-même pendant le mois de décembre. Les boues sont si profondes, que les bêtes de somme deviennent inutiles; il faut employer chaque jour des corvées de quinze cents hommes pour transporter des munitions de Kamiesh aux tranchées. Les Anglais succombent par centaines à l'excès de la fatigue; les Français résistent à ces cruelles épreuves.
(novembre)	— Une activité singulière est déployée dans l'envoi des renforts aux armées alliées. Près de quarante mille hommes, Français et Anglais, traversent le Bosphore. On dirige d'Andrinople sur Constantinople les régiments de cavalerie française qui composaient la réserve.
(1er décemb.)	— Les grandes sorties en force n'ayant pas réussi à l'assiégé, il avait changé de système, et par des sorties peu nombreuses, mais fréquentes, il s'efforçait de harasser l'assiégeant. Le 1er décembre, à huit heures du soir, pendant que l'obscurité est profonde et que le tumulte des rafales domine tous les autres bruits, un fort détachement russe sort de Sébastopol par la batterie du Jardin, point le plus rapproché des attaques françaises, et s'avance en silence. Il n'est plus qu'à une quarantaine de mètres lorsqu'on le signale; mais avant que nos soldats soient en mesure de les recevoir, les Russes touchent nos tranchées, plusieurs même escaladent les parapets. Ce semblant de succès leur coûte cher, car tout ce qui est entré dans nos lignes y tombe sous la baïonnette, et nos troupes franchissent à leur tour les ouvrages, et se précipitent sur l'ennemi, qui nous laisse une centaine d'hommes, tant morts que prisonniers, et regagne la place à toutes jambes, protégé dans sa retraite par la mousqueterie des forts.
	La même nuit, à une heure du matin, les Russes sortent de nouveau dans l'espoir de venger leur échec, mais il en est d'eux comme de leurs devanciers.
(2 décembre)	Le lendemain, toujours à la faveur des ténèbres, une colonne, commandée par un officier, s'introduit dans les cheminements de la deuxième à la troisième parallèle; un détachement du 39e la met en fuite. Au nombre des morts de l'ennemi figure l'officier commandant la sortie.
	Des déserteurs, qui se réfugient au camp français, annoncent l'arrivée des chasseurs du Caucase, auxquels on a confié la mission de multiplier les attaques contre les ouvrages avancés. Le dépôt de tranchée, averti, se tient sur ses gardes; malgré les fatigues qui doivent en résulter, la plus grande surveillance est recommandée aux petits postes, et l'on attend patiemment les redoutables partisans qui veulent réduire à néant les défenses si péniblement conquises sur la nature ingrate du sol. A ce moment, la force active du corps de siége se compose de vingt-deux mille

Religion, Législation, Statistique.

» Que toute la chrétienté sache donc que la pensée du souverain de la Russie est aussi la pensée qui anime et inspire toute la grande famille du peuple russe, ce peuple orthodoxe, fidèle à Dieu et à son Fils unique, Jésus-Christ, notre Rédempteur.

» C'est pour la foi et la chrétienté que nous combattons ;

» *Nobiscum Deus, quis contra nos?*

» Donné à Saint-Pétersbourg, le onzième jour du mois d'avril, de l'an de grâce mil huit cent cinquante-quatre, de notre règne le 29e.

» *Signé* NICOLAS. »

— (3 mai). Sénatus-consulte sanctionné par l'Empereur, qui règle à nouveau la constitution des colonies françaises. Les attributions du gouvernement central et celles des gouvernements locaux y sont précisées et délimitées. Le premier article du sénatus-consulte renferme la déclaration suivante : « L'esclavage ne peut jamais être rétabli dans les colonies françaises. »

Un comité consultatif est établi près du ministre de la marine et des colonies. Ce comité se composera de quatre membres nommés par l'Empereur et d'un délégué de chacune des colonies. Les conseils généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, choisiront leurs délégués. L'Empereur désignera ceux des autres colonies.

— (3 mai). Loi qui exempte, pendant trente ans, de la contribution foncière et de celle des portes et fenêtres les maisons qui seront élevées sur les terrains vendus aux abords du Louvre et des Tuileries.

— (4 mai). Décret impérial prescrivant l'organisation d'un corps d'élite et de réserve qui prendra le titre de *garde impériale*. Le rapport adressé à S. M. par le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, renfermait, à ce sujet, les considérations suivantes : « L'importance des réserves sur le champ de bataille a été consacrée par la guerre de tous les temps, et je n'ai pas à la faire ressortir ici. C'est aux corps qui ont été appelés à jouer ce rôle dans nos armées que se rapportent les pages les plus glorieuses de notre histoire militaire. Elle montre que, lorsque ces corps n'existaient pas, nos

Synchronismes, etc.

tage inférieur, de tréteaux, de charrois et de tonneaux, qui empêchèrent les deux portions de plancher de prendre une direction trop verticale.

Pendant quelques instants, un nuage de poussière impénétrable à la vue ne permit pas d'apprécier la portée de l'événement. On aperçut bientôt, au fond d'un souterrain obscur qui régnait sous le plancher brisé, et au centre de l'enfoncement formé par les deux plans inclinés, une masse confuse de personnes renversées, parmi lesquelles on appelait à grands cris le Saint-Père. Sa Sainteté, que le calme le plus parfait n'a pas abandonnée un instant, répondit aussitôt qu'il ne lui était arrivé aucun mal, et fut bientôt conduite hors du souterrain par Monseigneur de Mérode, qui se trouvait dans la cour au moment du désordre, et, averti du danger par le fracas de l'éboulement, avait fait ouvrir les portes de l'étage inférieur. On s'occupa aussitôt d'organiser le sauvetage, soit par les issues du souterrain, soit par des échelles qui furent placées le long des plans inclinés.

Le cardinal Antonelli, atteint seulement d'une très-légère contusion, s'échappa par cette voie ; mais au premier moment, ne retrouvant pas le pape, il redescendit dans le caveau à la recherche de Sa Sainteté. Le cardinal Marini avait à la tête deux blessures, heureusement sans gravité. On eut quelque peine à retirer du milieu des décombres le cardinal Patrizi, le cardinal d'Andréa et le cardinal de Lisbonne, qui sortirent d'une position très-dangereuse sans aucune atteinte. Le cardinal Schwarzemberg était resté suspendu en l'air sur une planche qui n'avait point cédé. Son Éminence a rendu de grands services par les directions qu'elle a données dans ce moment critique. Le général Hoyos s'est blessé à la jambe, le général de Montréal paraissait grièvement atteint ; il fut relevé sans connnaissance et le visage couvert de sang. Il se remit cependant bientôt et quelques jours après sa guérison était complète. Les élèves de la Propagande ont été les plus maltraités, comme étant tombés au centre et ayant reçu le choc de tous les assistants ; néanmoins l'existence de personne ne s'est trouvée compromise.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1854	neuf cent soixante-cinq hommes ; l'effectif des bataillons de garde à la tranchée est environ de quatre mille, et l'artillerie et le génie fournissent quotidiennement de quinze à dix-huit cents travailleurs.
(5 décembre)	Le 5, vers dix heures du soir, six compagnies d'infanterie russe marchent sur nos lignes ; le 1er bataillon du 39e, commandé par le capitaine Paris, les reçoit par une fusillade à bout portant, qui calme leur ardeur et leur imprime un mouvement rétrograde, dont l'obscurité protége la rapide allure.
	Le général de Montebello est arrivé au camp ; il a remis au général Canrobert une lettre de l'Empereur, et en même temps la décision impériale du 22 novembre, en vertu de laquelle le commandant en chef de l'armée de Crimée peut décerner des décorations, des médailles, et nommer aux différents grades vacants, y compris celui de chef de bataillon, afin que les actes de bravoure et les généreuses actions soient instantanément récompensés.
	En outre, investi de pouvoirs extraordinaires vis-à-vis des autorités civiles, militaires et maritimes, le général de Montebello a reçu de l'Empereur une mission de haute confiance, celle de tout voir par ses yeux et de s'enquérir des moindres besoins de l'armée. Déjà, à son passage à Constantinople, il a obtenu du sultan la transformation en hôpital français du palais de l'ambassade russe. Au camp, sous la conduite des généraux Canrobert et Bizot, il inspecte minutieusement les travaux défensifs accomplis, et ceux en préparation ; il visite les ambulances, où il laisse, au nom de l'Empereur, de fortes sommes pour le soulagement des malades et des blessés, et repart pour Constantinople, après avoir vainement essayé d'obtenir de lord Raglan son opinion personnelle sur les éventualités de l'avenir.
	C'est qu'aussi la situation des Anglais est vraiment désastreuse. Les privations de toutes sortes s'ajoutent aux fatigues excessives pour décimer leur vaillante armée.
	Les corps cantonnés à Balaclava sont les seuls qui ne souffrent point. Au début de l'occupation, officiers et soldats se rendaient à bord des transports, et, l'argent à la main, achetaient jambon, viandes fraîches, vins et liqueurs ; mais depuis qu'un cantinier de Péra a, en quatre jours, réalisé un bénéfice de trente-six mille piastres sur une cargaison d'assez mince valeur intrinsèque, nombre de capitaines caboteurs ont obtenu du colonel Daveney, commandant la ville, l'autorisation d'ouvrir des boutiques dans les principales rues, et, depuis lors, Balaclava n'est plus qu'un immense marché où la garnison trouve tout ce qu'elle peut désirer.
	Mais, situé à trois heures de distance de la ville, le camp ne se ressent en rien de l'abondance qui y règne ; la route, détrempée par les pluies et détériorée par un perpétuel va-et-vient, n'est qu'un océan de boue dans lequel les *arabas* s'enfoncent jusqu'au moyeu et les hommes jusqu'au genou, et tandis que des masses de provisions encombrent les magasins de Balaclava, les troupes du camp sont réduites à la demi-ration et au quart de ration. Aussi, compte-t-on des hommes littéralement morts de faim. La brigade de soldats de marine, entre autres, après une semaine de demi-ration, reste deux jours sans recevoir aucune espèce de vivres, ni pain, ni biscuit. Le manque de bois fait que le soldat ne peut utiliser le café vert qu'on lui distribue et mange crue sa ration de porc salé ; il en résulte une dyssenterie scorbutique qui se propage rapidement et enlève de nombreuses victimes. Il faudrait des

Religion, Législation, Statistique.

généraux y suppléaient par des réserves du moment, empruntées à l'élite des troupes sous leurs ordres, qu'ils désorganisaient ainsi partiellement. Mais ces réserves manquaient d'homogénéité et d'ensemble; elles n'étaient pas animées par le vif sentiment d'émulation et d'entrain que donne une supériorité anciennement acquise, sentiment qui se développe si rapidement chez nos soldats, sous le nom d'*esprit de corps*, et auquel les régiments empruntent une valeur et une solidité particulières. »

La nouvelle garde impériale forma d'abord une division mixte de deux brigades d'infanterie (deux régiments de grenadiers, deux régiments de voltigeurs, un bataillon de chasseurs à pied) et d'une brigade de cavalerie (un régiment de cuirassiers, un régiment de guides); un régiment de gendarmerie (deux bataillons), un régiment d'artillerie à cheval, de cinq batteries, avec un cadre de dépôt, et enfin, une compagnie du génie. — Le cadre de ce corps d'élite a été élargi depuis. (*Voir* à la date du 20 décembre 1855.)

— (5 mai). Projet de loi présenté par le ministère belge, portant réunion des faubourgs de Bruxelles à la ville. Bruxelles ayant pris une extension considérable, sa banlieue est quatre fois plus importante en superficie que la ville elle-même. Les habitants des faubourgs égalent en nombre les habitants de la capitale; ils participent aux avantages de la capitale sans en supporter les charges.

Ce projet échoue faute d'études suffisantes.

— (20 mai). Loi sur la *taxe des lettres*. Il s'agissait d'encourager et de généraliser l'usage de l'affranchissement des lettres. Pour cela, on abaissait de 25 à 20 centimes la taxe des lettres simples affranchies pour toute la France. En même temps, on élevait de 25 à 30 centimes la taxe des lettres non affranchies. Ainsi, la prime accordée à la lettre affranchie serait égale à la moité de la taxe qu'elle devrait payer.

Les lettres chargées et les lettres recommandées ne forment plus qu'une même catégorie, sous le titre de lettres chargées.

Synchronismes, etc.

Dès que le Saint-Père se vit de nouveau entouré de tous ceux qui avaient couru les mêmes dangers que lui et sur lesquels semblait s'être étendue une protection sensible de la Providence, il marcha vers l'église pour rendre grâces, et entonna à haute voix le *Te Deum*.

Sa Sainteté ne tarda pas à rentrer au palais du Vatican, et sa santé ne s'est nullement ressentie d'un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus funestes.

— (14 avril). *Création d'une sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques*. Cette nouvelle section est instituée sous ce titre : *Politique, Administration, Finances*, et composée ainsi qu'il suit :

MM. Le marquis d'Audiffret,
Le président Barthe,
Bineau,
Pierre Clément,
Le vicomte de Cormenin,
Laferrière,
Gréterin,
Armand Lefebvre,
Le président Mesnard,
Le général baron Pelet.

Les considérants du décret impérial sont :

Que la protection des arts, des sciences et des lettres est un privilége essentiel de la couronne;

Que, pour faire utilement concourir l'Institut impérial de France à l'exercice de cette prérogative, il importe d'approprier ses statuts à l'ordre établi dans l'État;

Que l'intérêt de la science réclame l'accomplissement des grands travaux confiés à l'Institut, notamment en ce qui concerne le dictionnaire historique de la langue, le dictionnaire des beaux-arts, les statistiques et les documents relatifs aux anciennes époques de notre histoire;

Que les lois organiques du 2 brumaire et du 15 germinal an IV, aussi bien que l'arrêté consulaire du 3 pluviose an XI, ont établi entre les différentes classes de l'Institut une solidarité qu'il importe de maintenir entre les cinq académies;

Que l'Académie des sciences morales et politiques compte un nombre de membres

Dates. 1854 (5 décemb.)

citrons, de la viande fraîche et des légumes pour extirper le mal dans sa racine, mais l'imprévoyance de l'administration a tout négligé.

Le camp possède des huttes seulement pour deux cents hommes; le reste couche sous la tente, c'est-à-dire dans la boue, au froid, à la pluie, à la neige! Le duc de Newcastle frète un bâtiment de commerce et l'envoie à Balaclava avec un fort chargement de baraques en bois. Le capitaine s'adresse tour à tour, pour sa livraison, à l'état-major, au commissaire général, qui se le renvoient mutuellement sans rien décider. Un matin, le commissaire du port lui signifie qu'il entrave depuis longtemps l'embarcadère, et le somme de quitter le quai. Le capitaine revient à Constantinople. Là, il avertit de sa mésaventure le capitaine anglais, qui lui ordonne de retourner à Sébastopol. Le marin obéit; mais, pour éviter cette fois toute lenteur et tout mauvais vouloir, il avise bien et dûment lord Raglan et le commissaire général de l'arrivée et de la livraison des baraques, dépose ces dernières sur la plage, sans s'inquiéter de ce qu'elles y deviendront, et s'éloigne d'un mouillage dont il a apprécié l'équivoque hospitalité. Les baraques restent trois jours à la place où on les a empilées; mais, le quatrième, un highlander qui manque de bois prend une porte; son camarade s'empare d'un volet; les cloisons y passent à leur tour; puis, ce premier pas fait, le chapelet s'égrène jusqu'au dernier morceau, et, des baraques destinées à garantir les Anglais des intempéries, il ne reste bientôt plus qu'un nuage de fumée au-dessus des marmites de leurs bivouacs.

Un correspondant du *Morning-Herald* écrit à la même date :

« Nos soldats ne sont plus que de véritables spectres, les ombres de ce qu'ils étaient en arrivant, et au défaut de nourriture, à l'excès de fatigue, viennent s'ajouter, par une conséquence naturelle, les maladies qui se propagent d'une manière alarmante. Hier, la route qui mène de notre camp à Balaclava était entièrement couverte de mules que nous avaient prêtées les Français pour transporter ceux de nos malades qui doivent être embarqués pour Scutari, Malte ou l'Angleterre. Mille deux cent six hommes ont été ainsi conduits à Balaclava. Sur ce nombre, il en est la moitié que nous ne verrons jamais, au moins ici, et les autres ne seront pas avant trois ou quatre mois en état de reprendre leur service. Ces mille deux cent six hommes représentent à peu près le contingent de quatorze jours, non compris ceux que les ambulances transportent journellement, en grand nombre, à l'hôpital général de Balaclava, ni ceux qui sont traités dans les hôpitaux que possèdent, au camp même, les divers régiments. »

On comprend que les effectifs ainsi réduits par la maladie soient accablés de besogne; et, en effet, chaque homme valide est constamment de tranchée ou de garde, et la fatigue est telle, que les soldats se couchent dans la boue et s'y endormiraient sans la vigilance des officiers.

Voici, d'après les lettres publiées en Angleterre, la situation de certains régiments :

« Nous sommes réduits à un effectif de trois cent soixante hommes sur plus de mille que nous avons eus successivement en Crimée, en comptant les renforts venus d'Angleterre. »

Il résulte des mêmes correspondances que le service des hôpitaux n'est pas mieux organisé que celui des camps

Religion, Législation, Statistique.

—(31 mai). Loi portant abolition de la mort civile.

— (17 juin). Décret impérial instituant des inspecteurs généraux pour la surveillance de l'exploitation commerciale et le contrôle de la gestion financière des compagnies de chemin de fer.

— (22 juin). *Loi sur les livrets d'ouvriers.* — Cette loi rend le livret obligatoire. Les patrons n'y peuvent inscrire que les dates d'entrée ou de sortie et le montant de leurs avances, sans y ajouter aucune note favorable ou défavorable. Le livret servira de passeport.

— (23 juin). Décret impérial qui place dans les attributions du ministre d'État les services des bâtiments civils, des théâtres de Paris non subventionnés, des théâtres des départements, et de la censure dramatique.

— (23 juin). Manifeste impérial de l'empereur de Russie qui rétablit, en Finlande, une partie de l'ancienne armée, *indelta*. Cette loi prive la Finlande d'une de ses franchises auxquelles elle tenait le plus.

L'empereur Alexandre Ier avait suspendu pour cinquante ans l'obligation où les propriétaires ruraux avaient été, sous la domination suédoise, d'entretenir une armée de dix-huit mille hommes.

— (29 juin). Décret impérial qui ouvre, sur l'exercice 1854, un crédit supplémentaire de 500,000 francs, pour la liquidation du passif de l'Opéra.

— (5 août). Décret impérial ouvrant au ministre d'État, sur l'exercice 1854, un crédit extraordinaire de 8 millions, pour être affecté à l'exécution des dispositions testamentaires de l'Empereur Napoléon Ier, et instituant une commission chargée de présider à la répartition de ce crédit.

— (30 août). Réduction des *droits sur les vins.* A l'exception des vins fins et des liqueurs, les droits sur les vins, fixés à 16 fr. 50 c. l'hectolitre par douanes de terre et à 33 fr. par douanes de mer, c'est-à-dire à près de 100 pour 100 de la valeur, sont réduits à un simple droit de balance. Les eaux-de-vie, tarifées à 50 fr. par hectolitre, sont

Synchronismes, etc.

inférieur à celui dont les autres académies se composent, et qu'en portant à quarante le nombre de ses membres, il sera permis de faire représenter, dans une section nouvelle, les sciences politiques, administratives et financières, dont la culture est l'un des principaux objets de l'institution de cette académie.

— (29 avril). Espagne. — *Vote de la loi de désamortissement.* — Le ministère espagnol n'avait pas craint de heurter le sentiment national et d'entrer en lutte ouverte avec le clergé catholique en proposant, le 8 février, une loi dite de *désamortissement.* Le projet supprimait les biens de main-morte en général, et ordonnait la vente, à bref délai, de ces biens, dont la valeur s'élevait à plus de deux milliards de francs. Le prix de ceux appartenant à l'État serait appliqué au payement des dettes de l'État et à l'exécution de travaux d'utilité publique. Le prix des biens appartenant aux communes serait divisé en deux parts : un cinquième de ce prix serait dévolu au trésor public, sous prétexte qu'il représentait la contribution foncière à laquelle ces biens étaient assujettis ; le reste serait placé en nouvelles inscriptions de rente, qui ne pourraient pas être transférées et que les communes posséderaient à perpétuité. Le prix des biens appartenant au clergé et aux établissements de charité serait immédiatement échangé contre des inscriptions, inaliénables aussi, de la rente consolidée.

En présentant ce plan aux Cortès, le ministre des finances, M. Madoz, déclara vouloir exécuter la loi dès qu'elle serait votée, sans autre retard que le délai nécessaire pour les mesures d'administration. Il y avait, dans les dispositions du projet, une évidente violation du concordat de 1851, qui avait établi un droit tout spécial en ce qui concernait les biens du clergé espagnol et décidé que ce clergé resterait désormais propriétaire incommutable de ses biens; aussi le saint-siége protesta-t-il contre le projet du gouvernement, mais ce fut en vain. La loi fut sanctionnée le 29 avril.

Quelques jours après, des bandes armées se réunissaient dans l'Aragon, dans la Cas-

Dates. 1854 (5 décembre)

« Les malades arrivent des tranchées ou des piquets, à l'hôpital, moribonds, et nous ne pouvons leur rendre la chaleur et la vie, car nous sommes sans feu ; nous ne pouvons les coucher que sur le sol humide. Nous manquons des médicaments nécessaires ; on l'a dit bien des fois déjà, mais les choses sont restées les mêmes. Que peuvent devenir les malades? Nous manquons de bois : on en a distribué ces jours-ci aux troupes sous forme de ration quotidienne ; mais je vous assure que nous n'en avons pas eu une once pour l'hôpital. »

Les Turcs souffrent également. Leurs administrateurs ne s'en préoccupent pas ; l'indifférence est même poussée si loin, qu'il serait impossible au directeur du personnel d'établir, même approximativement, la situation, et de dire ce qui reste des vingt-cinq mille hommes envoyés en Crimée par la Porte ottomane depuis le mois de septembre. On ne tient de comptabilité que pour les chevaux. Les gardiens des écuries, à mesure des décès, coupent les oreilles des animaux morts, les mettent dans un sac, et vont quotidiennement exhiber leur récolte sur la table du commissaire général, qui leur en délivre un reçu.

Notre service de santé prend heureusement sous sa protection les malades et les blessés turcs, que leurs médecins soignent fort mal, — attendant une autorisation du capitaine commandant pour pratiquer une amputation, quelle qu'en soit l'urgence ; — et grâce à la charité française, la mortalité diminue chez nos pauvres alliés.

Nos troupes, aux prises avec l'hiver, en combattent, par tous les moyens possibles, la mauvaise influence.

Une route empierrée, flanquée d'un fossé, et sous laquelle un égout est ménagé pour l'écoulement des eaux, relie le camp à la baie de Kamjesh ; des files de mules, des convois d'équipages militaires la sillonnent incessamment. Les terrassiers, les charrons, les charpentiers, les forgerons, fournis par les compagnies d'ouvriers, ont couvert la grève d'ateliers, de hangars, de magasins et d'ambulances ; des embarcadères ont été construits pour la cavalerie, l'infanterie et les marchandises ; au bord de la mer, s'élèvent les bureaux et les magasins d'administration ; de nombreux transports, chargés de vivres et d'approvisionnements, viennent à chaque instant y déposer leurs cargaisons. C'est une animation sans relâche, un va-et-vient perpétuel.

Au loin veillent *le Jean-Bart*, *le Panama* et *le Vauban ; la Pomone* garde l'entrée du port, et, sous la protection des batteries installées sur les promontoires du sud et du nord, stationnent *l'Alger*, *le Marengo*, *le Montézuma* et *le Montebello*, portant pavillon de l'amiral Bruat.

En résumé, le nombre des soldats anglais disponibles ne dépasse pas le chiffre de seize mille, malgré les renforts envoyés : quant à la cavalerie, elle est réduite à six cents hommes, par suite des pertes en chevaux. La mortalité est grande aussi dans nos attelages de trait et dans nos chevaux de dragons ; ceux des chasseurs d'Afrique résistent mieux.

Du côté de la Quarantaine, dont le fort est dans un déplorable état et ne semble pas devoir résister à une attaque sérieuse, nos ouvrages sont à peine distants de cent cinquante mètres des batteries russes. La surveillance des gardes de tranchée est si constante, que les nocturnes sorties des Russes se bornent, pour nos travailleurs, à d'inoffensives reconnaissances. Les troupes nouvellement arrivées ont

Religion, Législation, Statistique.

réduites à 15 fr., et le droit de 50 c., sur l'exportation, entièrement supprimé. En même temps, on interdit la distillation des substances féculentes servant à l'alimentation.

— (7 septembre). *Hat* impérial du Sultan qui frappe de nombreux abus. La corruption y jouait le premier rôle.

— (12 décembre). Décret impérial portant qu'il ne sera plus fabriqué de pièces de 40 francs. Indépendamment des pièces d'or de 20 fr., 10 fr. et 5 fr., il en sera fabriqué, à l'avenir, de la valeur de 100 fr. et de 50 fr. Les pièces auront sur la face l'effigie de l'Empereur, avec ces mots : *Napoléon III, empereur des Français*, et sur le revers, les armes impériales, avec ces mots : *Empire français;* la tranche portera en relief les mots : *Dieu protége la France.*

— (31 décembre). Décret impérial autorisant l'aliénation, par souscription publique, de la somme des rentes à 4 1/2 et 3 p. 100, nécessaire pour produire un capital de 500 millions.

1855 (15 février). *Proclamation, à Notre-Dame de Paris, du nouveau dogme de l'Immaculée-Conception de la Vierge.* — La nef et le chœur de la cathédrale étaient tendus de draperies bleues bordées de blanc ; celles du chœur étaient remarquables par leur richesse et leur étendue. Au milieu du chœur s'élevait, sur un piédestal, la statue de la Vierge en marbre blanc, surmontée d'un dais et entourée de candélabres portant de nombreuses lumières. Sur le devant du chœur se déployait une banderole bleue, sur laquelle on lisait cette inscription en lettres blanches : *Maria sine labe concepta*. Toute cette partie de l'église était magnifiquement décorée.

A dix heures, Mgr l'archevêque de Paris a officié pontificalement et a publié, après l'Évangile, le décret du pape. A la fin, monseigneur a donné la bénédiction papale, qu'il a été autorisé par S. S. à donner ce jour-là, et la cérémonie s'est terminée par le chant du *Te Deum*.

Le soir, à sept heures, M. l'abbé Deplace est monté en chaire et a fait un sermon sur les mérites de l'auguste Vierge et sur le nouveau dogme. Il y

Synchronismes, etc.

tille et dans la Catalogne. Le capitaine commandant de la cavalerie de Saragosse rejoignait les insurgés avec trois escadrons. Le drapeau de Charles VI était arboré une fois de plus en Espagne.

— (Avril). Mort d'Isabey (Jean-Baptiste), peintre célèbre. Isabey est né à Nancy le 11 avril 1767. — Élève de Girardet et de Claudot, il fit à dix-neuf ans les portraits des ducs de Berry et d'Angoulême et de Marie-Antoinette. Élève et ami de David, il fit le portrait en pied de Napoléon. — Maître de dessin de Marie-Louise, etc., Isabey fut le peintre de toutes les têtes couronnées. Jusqu'à quatre-vingts ans sa main a tenu le pinceau. Mort à quatre-vingt-huit ans.

— (1er mai). Deux-Siciles. — *Éruption du Vésuve.* — Dans l'espace de quelques heures il ne s'ouvrit pas moins de dix grands cratères et un certain nombre de plus petits, tous lançant de la lave et des pierres brûlantes, qu'accompagnaient un bruit souterrain semblable à celui du tonnerre et des masses de fumée rougeâtre. Ces courants descendant dans la plaine nommée *Atrio del Cavallo*, y formèrent une mer de feu dont le mont de Somma et la lave de 1850 étaient les rives. Les matières qui composaient cette mer, devenant plus considérables à chaque instant, finirent par s'écouler dans le *fosso della Vetrana*, offrant alors à la vue une merveilleuse cascade. Cette immense quantité de lave, s'accroissant toujours, remplit la vallée derrière l'Ermitage, et, se jetant dans le *fosso del Favaone*, forma une cascade nouvelle qui roula dans la direction de plusieurs villes de la vallée.

La lave, après être tombée dans le *fosso del Favaone*, prit de ce point, comme du sommet d'un angle, deux directions : l'une vers les villes de Cercola, San-Sebastiano et Massa di Somma; l'autre, un peu plus tard, vers San-Giorgio à Cremano et San-Jovio, près Portici. En voyant tomber ce courant de feu dans le précipice qui se trouve derrière l'Ermitage et l'Observatoire, on croyait avoir devant les yeux la chute d'un Niagara de flammes, de mille pieds de hauteur.

Dates.
1854

réclamé le privilége d'occuper ces postes dangereux et s'y comportent bravement.

Les Anglais travaillent aussi avec ardeur, mais leur marche est bien plus lente que la nôtre. N'ayant pas comme nous des trains d'équipages militairement organisés, ils en sont réduits aux ressources du pays, qui se trouvent insuffisantes pour conduire aux emplacements désignés les bouches à feu et le matériel des approvisionnements. Cependant, ils achèvent d'établir sur les crêtes d'Inkermann une batterie de huit pièces de trente-deux, qui domine le port et les batteries de terre.

Quant à l'armée russe, elle a, tant dans Sébastopol qu'aux environs, huit divisions d'infanterie, comprenant la totalité, moins une (la dix-huitième), de celles qui forment les 4e, 5e et 6e corps d'armée, quatre bataillons de Cosaques de la mer Noire et un grec. En admettant les diminutions résultant des fatigues, combats et maladies, cette armée s'élève à soixante-dix mille hommes, plus douze mille des équipages de la flotte, formant la garnison de la place.

Dans la nuit du 5 au 6, le général Liprandi quitte ses positions de Balaclava, à cause du débordement de la Tchernaïa, qui inonde son camp, et passe sur la rive droite de cette rivière, après avoir incendié les vastes cantonnements en bois qu'il avait dressés pour hiverner.

L'ennemi, par suite de ce mouvement et du développement que lui permet de prendre l'arrivée de l'avant-garde des 2e et 3e corps, a sa droite vers le fort du Nord, son centre depuis Inkermann jusqu'à Makensie, et sa gauche depuis ce dernier point jusqu'au village de Tchorgoun. La cavalerie, évaluée à dix mille chevaux, est sur la rive droite du Belbeck et du côté d'Eupatoria. L'artillerie est considérable. Les approvisionnements des Russes leur viennent par Kertch et Arabat, d'où une bonne route conduit par Karasoubazar à Simphéropol, centre des magasins de vivres de l'armée de Crimée.

(6 décemb.) Le 6 décembre, à une heure vingt minutes, la frégate *le Wladimir* et la corvette à vapeur *la Chersonèse*, sous les ordres des capitaines Boutacoff et Rodnew, cinglent vers la baie de Streletzka, comme pour attaquer nos bâtiments placés en vedette. Le capitaine Devaulce, de l'aviso *la Mégère*, signale les deux bâtiments, et se porte à leur rencontre avec *le Vautour*, *le Terrible*, *le Vauban*, *le Caton*, *le Panama* et *le Jean-Bart*. Devant des forces aussi imposantes, les deux navires russes se retirent en lâchant quelques bordées inoffensives.

L'amiral Bruat, concluant de cette sortie qu'une passe existe dans la rade, propose à quelques officiers d'aller à la découverte. L'entreprise est périlleuse, on n'en accueille l'idée qu'avec plus d'enthousiasme. La nuit venue, les hardis explorateurs montent dans des chaloupes et nagent en silence vers la passe qu'ils franchissent ; la chaloupe du *Charlemagne*, sur laquelle se trouve l'amiral Bruat, touche la chaîne qui ferme le port militaire ; mais le jour commence à blanchir à l'horizon, les sentinelles donnent l'alarme, et une pluie de projectiles s'abat dans les vagues autour de la petite flottille, qui regagne l'escadre à force de rames.

Pas un homme n'est atteint, la seule chaloupe du *Charlemagne* éprouve quelques avaries sérieuses.

Aucune règle n'ayant été fixée pour les parlementaires, aucun emplacement spécial désigné, la proximité de nos avant-postes fait que cette incertitude est toute à notre désavantage. Le général Canrobert écrit, à ce sujet, au général Osten-Sacken.

Religion, Législation, Statistique.

a eu ensuite une procession en l'honneur de la Sainte Vierge et salut solennel du Saint-Sacrement.

Dans la soirée, tous les établissements religieux situés dans le faubourg Saint-Germain, et un certain nombre de maisons particulières rue de Sèvres, rue Oudinot, rue Saint-Guillaume, rue du Bac et rue des Saints-Pères, ont été illuminés à l'occasion de la publication du décret du pape sur le nouveau dogme de l'Immaculée-Conception.

La même cérémonie a été répétée le lendemain dans toutes les églises de Paris.

— (19 février). Ouverture de la séance du jury des beaux-arts à l'Exposition universelle.

— (15 mars). Un service pour l'empereur Nicolas Ier est célébré à Paris dans la chapelle de l'église grecque de la rue de Berry. Le prince Jérôme-Napoléon, en raison des liens de parenté qui l'unissent à la famille impériale de Russie, se fait représenter par deux aides de camp. La princesse Mathilde y assiste en personne.

— (20 mars). Revue d'adieu par l'Empereur des troupes envoyées en Orient.

— (21 mars). Loi qui modifie l'article 253 du Code d'instruction criminelle, relatif à la procédure devant les cours d'assises.

— (23 mars). Loi sur la transcription en matière hypothécaire.

— (16 avril). Arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice des Français au palais de Windsor. Le 18, Napoléon III fut solennellement reçu chevalier de l'ordre de la Jarretière. Le 20, l'Empereur et l'Impératrice, la reine d'Angleterre et le prince Albert visitèrent le palais de cristal de Sydenham. Parties de Londres le lendemain, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice étaient de retour en France le 22.

— (19 avril). M. l'amiral Hamelin, sénateur, est nommé ministre de la marine et des colonies en remplacement de M. Théodore Ducos, décédé.

— (26 avril). Loi instituant une caisse de dotation de l'armée et changeant le mode de remplacement militaire.

Synchronismes, etc.

— (5 mai). Mort de Pleyel (Joseph-Clément-Camille), né le 18 décembre 1788. Musicien distingué, il abandonna la musique pour prendre la direction d'une fabrique de pianos, et on lui doit de nombreux perfectionnements : il employait trois cent cinquante ouvriers, qui trouvaient en lui un père; il fabriquait par an quinze cents pianos, qu'il envoyait dans toutes les parties du monde.

— (13 mai). Inauguration des travaux sur la ligne de fer de Madrid à Saragosse.

— (15 mai). Translation des restes de Camoëns à Lisbonne. La dépouille mortelle de l'illustre auteur des *Lusiades* avait été traitée avec mépris pendant plus de deux siècles et demi ; mais un décret récent du roi de Portugal avait nommé une commission pour procéder à des fouilles dans le couvent des religieuses de Sainte-Anne de Lisbonne, où les chroniques du temps disaient que le corps du poëte avait été enterré. Les restes mortels de Camoëns, qui avaient été déposés, en 1595, treize ans après sa mort, par don Gonçalo Coutinho, dans un tombeau de briques, sous le maître-autel de la chapelle de ce couvent, ont été retrouvés enfouis sous les décombres que le tremblement de terre de 1755 avait amoncelés en cet endroit. Les os de cet homme célèbre ont été pieusement recueillis et placés dans un cercueil d'ébène en présence des ministres, des membres des deux chambres législatives et de tout ce que Lisbonne comptait de plus illustre. Après le service religieux, la garde du cercueil a été confiée à la supérieure du couvent de Sainte-Anne, jusqu'à l'achèvement du monument destiné à le recevoir.

— (24 mai). États Sardes. — Premier essai du télégraphe électrique volant, à l'usage des locomotives, inventé par M. Bonelli, directeur des télégraphes électriques du Piémont.

— (13 mai). Mort du baron de Mackau, amiral et ancien ministre de la marine.

Ange-Réné-Armand de Mackau naquit à Paris le 19 février 1788; il entra dans la marine à l'âge de seize ans, s'empara, le 26 mai 1811, d'un brick anglais d'une force supérieure, et fut

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1854	en lui demandant de réglementer les formalités à observer pour les communications entre les deux armées. Voici la réponse de l'officier russe :

« Mon général,

» Partageant complétement l'opinion émise dans la lettre de Votre Excellence, datée du 11 décembre, je viens vous proposer la mesure suivante, pour éloigner dorénavant tout malentendu entre nos parlementaires.

» Les officiers qui, désormais, seront expédiés comme tels de la ville se présenteront, avec pavillon blanc et trompette, à l'angle du mur d'enceinte du cimetière, à notre flanc droit, le plus proche de la mer et de nos ouvrages.

» Veuillez, si vous acceptez mes propositions, prendre les mesures nécessaires afin que tout parlementaire venant de votre part ait à se présenter à l'angle opposé du même mur, le plus proche de vos travaux ; ces officiers pourront alors se rapprocher l'un de l'autre, le long du mur, aux extrémités duquel ils se seront rendus tous les deux. C'est là, et nulle part ailleurs, que se tiendra entre eux toute conférence nécessitée par les circonstances.

» Je vous prie, mon général, d'agréer l'expression des sentiments distingués que je vous porte.

» B. Dmitri Osten-Sacken. »

La mesure est ainsi adoptée, et, à partir de ce jour, les parlementaires se rencontrent à l'angle du cimetière.

(17 décemb.) — Les services que rendaient journellement les francs-tireurs déterminent la création de trois compagnies d'élite, chacune de cent cinquante hommes, sous le nom d'éclaireurs volontaires. On se proposait de s'en servir pour découvrir ce qui se passait en avant des retranchements, être averti à temps des sorties, détruire les abris des tirailleurs russes, etc.

Le service de ces éclaireurs se divisait en deux parties bien distinctes : celle des petits postes qui se tenaient constamment en avant des tranchées, et celle des coups de main qui n'avaient lieu qu'à de certains intervalles.

Le général Canrobert demanda, pour ce périlleux service, des hommes de bonne volonté, et, à cet effet, on ouvrit des listes dans chaque régiment. Le nombre des signataires fut si grand, que l'on fut forcé de faire un choix. La première division fournit la première compagnie, la seconde et la troisième se recrutèrent dans le reste de l'armée.

Ce fut le 17 décembre que l'organisation des éclaireurs volontaires fut complétement terminée. Ils se firent bientôt remarquer par tant d'audace, que l'on ne les nomma plus que les *Enfants perdus* ou les infernaux. C'est ainsi qu'un des officiers de ces hardis volontaires décrit une de leurs expéditions :

« Quand la nuit est bien complète, chacun passe par dessus la tranchée et s'avance en silence, pose son fusil en avant, le rejoint, puis le repose plus en avant, et ainsi de suite, toujours à quatre pattes. Les officiers dirigent la marche : quand ils sont près de l'embuscade, au cri de : *A la baïonnette!* tout le monde se dresse, s'élance, franchit l'obstacle ; puis, à grands coups d'épaule et de crosse, la muraille est renversée avec un grand fracas de pierres. Alors, on rentre au galop sous la mitraille que la place envoie toujours trop loin. Voilà tout le secret : du silence, de la baïonnette, puis, vainqueurs ou découverts, une rentrée au galop. »

Religion, Législation, Statistique.

— (28 avril). *Attentat contre la vie de l'Empereur.* — Vers cinq heures du soir, l'Empereur, se rendant au bois de Boulogne, sort de Paris par la barrière de l'Étoile. Il est à cheval, sans escorte; deux personnes l'accompagnent, l'une à gauche, le lieutenant-colonel Valabrègue, l'autre à droite, le colonel Ney. A ce moment, un homme, placé sur le trottoir, s'avance sur la chaussée, la traverse en partie et arrive à quatre ou cinq pas de l'Empereur; alors, saisissant rapidement un pistolet double, il en tire les deux coups l'un après l'autre sur le personne de Sa Majesté. La présence du colonel Ney l'avait forcé de se placer presque en face, et dans cette position, il tira son premier coup. Le colonel Ney s'étant alors rapidement porté sur lui, changea la direction du second coup, et contribua ainsi à faire complétement échouer la tentative.

L'Empereur haussa les épaules avec dégoût, salua en souriant la foule indignée, et reprit son chemin, pendant que des agents arrêtaient l'assassin.

Ce misérable est le nommé Jean Pianori, qui a pris, dans un passe-port, le nom d'Antonio Liverani; né dans une des provinces romaines, qu'il a refusé de faire connaître, il était célibataire et exerçait le métier de cordonnier. En 1849, de son propre aveu, il faisait partie, en qualité de soldat volontaire, de l'armée insurrectionnelle romaine, sous les ordres de l'un des chefs révolutionnaires qui la commandaient alors, et qu'il prétendit n'avoir pas connu. Il fut ensuite obligé de quitter les États-Romains, et se réfugia avec beaucoup d'autres dans le Piémont, où il resta plusieurs années, jusqu'à la fin de 1853 ou au commencement de 1854.

A partir de cette époque, il s'est rendu à Marseille, où il a séjourné, pendant quelques mois, sous le nom de Liverani, travaillant pour des marins, du moins d'après ce qu'il déclare; puis, ensuite, on le voit parcourir différentes villes de France, Lyon, Châlon-sur-Saône, puis Paris, où il prend un permis de séjour sous le nom de Liverani.

Puis il va en Angleterre, et s'y trouve pendant le séjour de l'Empereur des Français. Il est facile de reconnaître, dans ce misérable assassin, un instru-

Synchronismes, etc.

nommé lieutenant de vaisseau; capitaine de frégate en 1812, il releva avec soin la côte nord-ouest de Madagascar; capitaine de vaisseau en 1819, il fut envoyé en mission au Sénégal, dans les mers du Sud, à Taïti; contre-amiral en 1825, commandant en chef de la station des Antilles, gouverneur de la Martinique, amiral en 1837, M. de Mackau fut chargé d'une mission importante à Buenos-Ayres; il exerça les fonctions de ministre de la marine de 1843 à 1847.

— (30 mai). Tunis. — Mort d'Achmet, bey de Tunis. Ce prince avait, plutôt par déférence religieuse que par reconnaissance de la suzeraineté d'Abdul-Medjid, envoyé à Constantinople un contingent dont la présence n'eut d'autres résultats que des actes déplorables d'indiscipline ou de violence exercés contre les chrétiens. Achmet-Bey fut remplacé sur le trône de la régence par Mohammed-Bey, l'aîné de sa famille. Celui-ci adopta, dans les premiers jours de son règne, quelques mesures administratives qui semblaient devoir présager d'utiles réformes dans l'intérêt du commerce tunisien.

— (28 juin). Mort de lord Raglan, commandant en chef de l'armée anglaise en Crimée. Le feld-maréchal Fitz-Roy-James-Henry Somerset, premier baron Raglan, neuvième fils du cinquième duc de Beaufort, était né en 1788. Il avait épousé, en 1814, la seconde fille du troisième comte de Mornington, nièce du duc de Wellington; il était entré dans l'armée comme cornette au 4e dragons, le 9 juin 1804; lieutenant en 1805, capitaine en 1808, major en 1811, lieutenant-colonel en 1812, colonel en 1815, major général en 1825, lieutenant-général en 1838, général le 20 juin 1854, feld-maréchal le 5 novembre 1854.

— (30 juin). Mort de Delphine Gay (madame Émile de Girardin), née à Aix-la-Chapelle en 1805. Ses vers furent couronnés en 1822 par l'Académie française. Ayant épousé, en 1831, M. de Girardin, elle publia plusieurs romans, de 1836 à 1848; elle fit paraître dans *la Presse* ses *Lettres Parisiennes* sur le pseudonyme du vicomte de Launay; elle écrivit aussi pour le théâtre *Cléopâtre*, qui n'eut point de succès,

19e Siècle	Événements politiques.
Dates. 1854 (20 décemb.)	— Deux sorties russes ont lieu simultanément pendant la nuit. La première, qui n'a pour but que de favoriser la seconde, se dirige, au son des tambours, sur les lignes françaises, tandis que la seconde, plus nombreuse, se porte en silence sur les tranchées anglaises, dont elle s'empare et où elle fait quelques prisonniers; elle en est cependant chassée, après une lutte acharnée de trois quarts d'heure, par le lieutenant-colonel Waddy, à la tête des gardes, pendant que le 2e bataillon du 5e léger, commandé par le chef de bataillon Courson, repoussait la première colonne. Dans la même journée, l'armée française et l'armée anglaise envoient, chacune de leur côté, une reconnaissance pour observer la position des Russes du côté de Tchorgoun et de Baïdarie. Les troupes envoyées à cet effet accomplissent leur mission sans encombre, et ne rencontrent que de faibles postes russes placés en observation.
(23 décemb.)	— Par suite de la promotion récente du vice-amiral Hamelin au rang d'amiral, l'escadre de la mer Noire passe sous la direction du vice-amiral Bruat. Quelques jours auparavant, le vice-amiral Dundas, dont le temps de service était expiré, avait remis le commandement de l'escadre anglaise au contre-amiral sir Edmund Lyons.
(26 décemb.)	— Ouverture de la session législative de 1855. — L'Empereur demande au pays hommes et argent pour pousser la guerre avec vigueur. « L'armée de terre, dit l'Empereur, se compose aujourd'hui de 581,000 soldats et de 113,000 chevaux; la marine a 62,000 matelots embarqués. Maintenir cet effectif est indispensable. Or, pour remplir les vides occasionnés par les libérations annuelles et par la guerre, je vous demanderai, comme l'année dernière, une levée de 140,000 hommes. » Je vous demanderai l'autorisation de conclure un nouvel emprunt national. Sans doute, cette mesure accroîtra la dette publique; n'oublions pas, néanmoins, que par la conversion de la rente, l'intérêt de cette dette a été réduit de 21 millions et demi. Mes efforts ont eu pour but de mettre les dépenses au niveau des recettes, et le budget ordinaire vous sera présenté en équilibre. Les ressources de l'emprunt, seules, feront face aux besoins de la guerre. »
(28 décemb.)	— Une réunion a lieu à Vienne, sur la demande de la Russie, entre les ministres d'Angleterre, de France et d'Autriche, et le prince Gortchakoff pour la Russie. Les puissances occidentales y déclarent, par l'organe de l'envoyé de France, qu'elles ne consentent à donner suite aux pourparlers que dans le cas où la Russie approuvera dans sa teneur expresse, et sans réserve aucune, l'interprétation donnée par les puissances aux quatre garanties. Le prince Gortchakoff demanda quinze jours pour en référer à l'empereur, son maître.
29 et 30 déc.	— Les éclaireurs volontaires détruisent, pendant la nuit, des embuscades russes.
(31 décemb.)	— Au bruit de la canonnade de la place, le général Canrobert rassemble ses troupes sur le plateau, les remercie, au nom de la France et de l'Empereur, du courage et de la constance qu'elles ont montrés depuis le commencement de la guerre, et leur remet les récompenses que le décret du 22 novembre l'a autorisé à distribuer.
1855 (Janvier)	— Nos ouvrages sont terminés et nos batteries prêtes à foudroyer la place, mais,

ment des réfugiés de Londres et des sociétés secrètes.

Voici, d'après le réquisitoire, les préparatifs qu'avait faits Pianori pour accomplir sa pensée parricide :

« Le 28 avril, Pianori sort de son domicile dans la matinée ; il est armé jusqu'aux dents. Son pistolet double, chargé et amorcé, pend à sa ceinture ; ses deux pistolets simples, également chargés et amorcés, sont placés dans les deux goussets de son pantalon ; son couteau poignard y est également placé, et avec lui se trouve un rasoir bien aiguisé. Dans ses vêtements, il a aussi placé une casquette, afin qu'après le crime commis, s'il parvient à n'être pas arrêté, il puisse changer de coiffure et prendre plus sûrement la fuite. »

— (5 mai). Loi sur l'organisation municipale.

— (7 mai). M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, donne sa démission et est remplacé par M. le comte Colonna Walewski.

— (15 mai). Ouverture de l'Exposition universelle au palais de l'Industrie.

— (26 mai). Arrivée du roi de Portugal à Paris.

— (20 juin). Décret de concession d'un chemin de fer de Nantes à Châteaulin, avec embranchement sur Napoléonville.

— (1er juillet). Ouverture de la première section du chemin de fer de Paris à Cherbourg, comprise entre Mantes et Lisieux.

— (11 juillet). — *Loi qui autorise le ministre des finances à emprunter une somme de 750 millions.* — Le taux d'émission de cet emprunt fut fixé, pour le 4 1/2 p. 100 à 92 fr. 25 c., et pour le 3 p. 100 à 65 fr. 25 c. Le capital souscrit devait être payé de la manière suivante : un dixième au moment de la souscription, et le surplus de mois en mois, en dix-huit termes égaux, dont le premier échéant le 7 septembre suivant. La bonification qui résultait de cette division équivalait à une diminution de 2 fr. 79 c. sur le 4 1/2 p. 100, et de 1 fr. 98 c. sur le 3 p. 100. Ainsi le 3 p. 100 ressortait, en réalité, à 63 fr. 27 c., et le 4 1/2 p. 100 à 89 fr. 46 c. La souscription resterait ouverte du

puis *Lady Tartuffe* et la *Joie fait peur*, mieux accueillies.

— (8 juillet). Grande Bretagne. — Érection, à Londres, au cours de Cheapside, de la statue en bronze de sir Robert Peel, en présence des membres de la corporation de la Cité de Londres, d'un grand nombre de savants et d'autres personnages. Cette statue colossale, de onze pieds deux pouces de hauteur, s'élève sur un piédestal de granit.

— (18 août). Autriche. — Conclusion d'un concordat avec la cour de Rome. On sait quelle situation d'indépendance dangereuse avaient créée pour l'Église d'Autriche les lois qui remontaient au règne de Joseph II. Les tristes exemples d'une révolution récente avaient préparé le pays tout entier à un retour vers les idées religieuses, et l'empereur François-Joseph comprit la nécessité de donner plus de force à l'autorité ecclésiastique. Après de longues conférences entre le cardinal Viale-Prela, nonce apostolique, et M. de Rauscher, archevêque de Vienne, un concordat fut signé le 18 août. Cet acte important comprend trente-six articles dont les principaux fixent d'une manière satisfaisante les rapports de l'État et de l'Église en Autriche avec le saint-siége.

— (4 septembre). Inauguration, par un voyage d'essai, du premier chemin de fer californien (le chemin de fer de la vallée du Sacramento), qui n'avait encore à ce moment qu'un mille et demi de longueur.

— (8 septembre). Cinq généraux français succombèrent, comme nous l'avons dit, à l'assaut livré le 8 septembre sous les murs de Sébastopol. Jeunes encore, les généraux Rivet, de Pontevès, de Saint-Pol, Breton et de Marolles, avaient devant eux un brillant avenir. Nous empruntons à des sources officielles les détails suivants sur chacun de ces chefs héroïques.

Rivet (Marie-Constant-Aphonse), né à Coblentz (Prusse), le 15 février 1810, de parents français, entra à l'école Polytechnique en 1829, et à l'école d'application de Metz, deux ans plus tard. Il fit ses premières campagnes en Afrique, dans l'arme de l'artillerie. Devenu

Dates.
1855 (janvier)

par suite du retard apporté par les Anglais à l'achèvement des travaux qui leur avaient été dévolus, elles sont forcées de rester muettes. Une seule batterie de mortier essaye de répondre aux projectiles de toute sorte dont l'ennemi accable incessamment nos tranchées.

Le général Canrobert veut sortir à la fois de son inaction et de son incertitude ; il expose, en conséquence, à lord Raglan, la situation des attaques françaises, et le prie de lui donner l'état des siennes. Le général en chef de l'armée anglaise lui envoie, en réponse, un rapport très-circonstancié sur la réduction de ses effectifs ; il en ressort la nécessité, pour nos troupes, de décharger nos alliés d'une partie de la besogne qui leur a été attribuée.

On ne peut donner l'assaut en face de nos lignes si les ouvrages anglais ne sont en mesure de battre victorieusement les formidables batteries de l'Arsenal et du Redan, qui pulvériseraient nos colonnes. Aussi, arrête-t-on que le corps d'observation, augmenté d'une brigade, prendra une partie du service fait actuellement par l'armée anglaise, qui aura alors deux jours et deux nuits de repos pour un jour et une nuit de travail.

Le colonel de Cissey et le commandant Vico procédaient, le 13 janvier, au remplacement des Anglais par les Français sur le plateau d'Inkermann.

Nos parallèles sont tellement rapprochées de la place, qu'on a été obligé de modifier, depuis le 1er janvier, le service des tranchées comme suit :

Au lieu d'un bataillon de réserve, c'est un bataillon de piquet qui occupe la maison du Clocheton, point central des tranchées, où les troupes de garde et les brigades de travailleurs reçoivent leur ration supplémentaire d'eau-de-vie. Le bataillon de réserve, formant un effectif de quatre cent cinquante à cinq cents hommes, se tient sur la gauche, en arrière des batteries 1 et 2.

On compte chaque jour sept bataillons de garde à la tranchée, plus un bataillon de chasseurs à pied, employés comme tireurs, et disposés sur tout le développement de la parallèle la plus avancée pour entretenir le feu de la mousqueterie. En outre, un poste de deux cents hommes, placé dans le ravin des Anglais, relie nos attaques de droite à la gauche des alliés ; une compagnie de francs-tireurs de cent cinquante hommes est répartie sur différents points favorables au tir de précision, et, chaque nuit, deux compagnies du bataillon de volontaires font le service d'éclaireurs.

Le chiffre des travailleurs quotidiennement commandés dans les différents corps est de trois mille ; on les distribue par escouades sur divers points, pour pratiquer de nouveaux boyaux de communication, ou pour construire l'emplacement de nouvelles batteries, ou réparer les parapets endommagés par le feu de l'ennemi. Leur nombre augmente quand besoin est, et dépasse quelquefois quatre mille.

La garde de tranchée est divisée en trois commandements : la droite, le centre, la gauche, dévolus à des colonels ou lieutenants-colonels. Il y a chaque jour un général de tranchée, pris dans les brigades du corps de siége.

Les ouvrages français se divisent en deux attaques : celle de droite, qui comprend depuis le bastion central jusqu'à la batterie des casernes, en englobant le bastion du Mât ; celle de gauche, qui s'étend depuis la Quarantaine jusqu'au bastion central. Le colonel Raoult, ou son premier aide-major, le commandant Faure, accompagne le général dans ses explorations quotidiennes.

18 au 29 juillet. Si le montant des souscriptions dépassait 750 millions, elles seraient soumises à une réduction proportionnelle, jusqu'au chiffre de 50 fr. de rentes, qui ne serait pas réductible. Les payements par anticipation seraient admis pour toutes les souscriptions qui ne dépasseraient pas 1,000 fr. de rente, et seulement à partir du jour de la remise des certificats de l'emprunt.

Le succès dépassa toutes les prévisions. Le nombre des souscripteurs s'était élevé à trois cent seize mille huit cent soixante-quatre, le capital souscrit à trois milliards six cent cinquante-deux millions cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quatre-vingt-cinq francs (3,652,591,985), savoir : souscriptions de 50 fr. et au-dessous, non réductibles, 231,920,155 fr. ; souscriptions de 60 fr. et au-dessus, soumises à la réduction proportionnelle, 3,420,671,830 fr.

Les départements avaient fourni deux cent trente-six mille cinq cent soixante-dix-sept souscripteurs, et en souscriptions 1,118,703,535 fr. Les 2,533,888,450 fr. souscrits à Paris comprenaient 600 millions venus de l'étranger.

Le dixième déposé à Paris et dans les départements, à titre de garantie, formait un total de 365,259,198 fr.

Le ministre des finances put signaler avec raison, dans son rapport sur les résultats de l'emprunt (*Moniteur* du 31 juillet), ce caractère important de la manifestation nationale, qu'un déplacement aussi énorme de capitaux eût pu s'effectuer dans un temps si court, après deux emprunts récents, au milieu de complications extérieures si graves, après les crises alimentaire et épidémique traversées par le France, et cela sans causer la moindre perturbation dans les affaires, sans altérer le cours des valeurs. Car, contrairement à ce qui s'était vu dans tous les emprunts, celui-ci avait été salué par une hausse dans le prix de la rente, qui de 65 fr. 90 c., cours de la veille, s'était élevée au cours de 66 fr. 80 c.

L'accueil empressé que l'emprunt recevait en France se reproduisit en Angleterre. Les principales maisons de Londres ouvrirent des souscrip-

officier d'ordonnance du général Bugeaud et nommé capitaine, il passa, en 1844, en qualité de chef d'escadron dans la cavalerie indigène d'Afrique, et se couvrit de gloire à la bataille d'Isly. Devenu lieutenant-colonel du 2e chasseurs d'Afrique, il dirigea quelque temps après le bureau central des affaires arabes et fut nommé colonel du 8e hussards, en 1848. Quatre ans après, il était général de brigade et quittait la subdivision de la Charente pour retourner en Afrique, où il remplit les fonctions de chef d'état-major général. Au commencement de cette année, il se rendit en Crimée pour y occuper le poste de chef d'état-major du 1er corps, et se distingua, le 1er mai, à l'attaque du bastion du Mât. La perte du général Rivet, que son mérite appelait aux plus hautes dignités de l'armée, fut vivement ressentie.

De Pontevès (L. J. B. Edm), est né à Marseille le 24 juin 1805. Sorti de l'école de Saint-Cyr en 1824, il fit la campagne d'Espagne, entra comme lieutenant dans la garde royale, puis servit longtemps en Algérie avec distinction. En 1849, il passait à l'armée d'Italie, et était nommé, la même année, colonel du 75e de ligne ; général de brigade en 1854, il partait, au mois de juin dernier, à la tête d'une brigade de la garde impériale pour l'armée d'Orient.

De Saint-Pol (Jules), né le 14 décembre 1810, à Reims, entrait à Saint-Cyr en 1827. Il fit la campagne de 1831 en Belgique, servit quelque temps dans l'armée belge, puis passa aux zouaves en 1842. Il alla en Italie en 1851, comme chef de bataillon au 7e chasseurs à pied. Nommé lieutenant-colonel, il fit, en 1852, l'expédition de Kabylie à la tête du 2e régiment de la légion étrangère ; devenu colonel, il commanda en cette qualité, en Crimée, le 3e de zouaves, et le 17 mars 1855, il était promu au grade de général de brigade ; il s'était fait remarquer par sa bravoure, le 7 juin, à l'attaque du mamelon Vert.

Breton (Alexandre-Hippolyte-Félicité), né à Melun le 4 novembre 1805, sortit de Saint-Cyr en 1824 et fit la campagne de Morée. Nommé ensuite directeur du gymnase de la Flèche, il était en 1831 capitaine instructeur

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	A la nuit, le grand fanal du Clocheton s'illumine et guide les plantons envoyés au dépôt et les brancards de l'ambulance. Des vigies y veillent constamment, chargées d'annoncer les attaques de l'ennemi. Leur signal est répété par le clairon, dont les différentes sonneries, au nombre de trois, caractérisent l'événement : le *garde à vous!* donne l'alerte; le *rappel* indique une attaque; l'*assemblée* signifie que cette attaque est sérieuse. En outre, des fusées précisent la direction : des *étoiles* pour la gauche, des *marrons* pour le centre, des *serpenteaux* pour la droite. Deux de ces fusées annoncent le *garde à vous*, trois le *rappel*, quatre l'*assemblée*.
	Tant de précautions ne sont que raisonnables, car les Russes multiplient les attaques nocturnes, excités par les popes qui leur disent que les soldats français, les mains engourdies par le froid, laisseront échapper leurs armes impuissantes, et s'offriront à leurs coups comme des boucs impurs au couteau du sacrificateur.
	Le 5 janvier, quatre cents hommes d'élite du régiment de Minsk, conduits par leur colonel, sont repoussés dans leur tentative d'enclouer les pièces des batteries françaises établies aux abords du ravin du sud. Dans la nuit de ce même jour, cent cinquante volontaires des équipages de marine, à la tête desquels marche le lieutenant Zawalichine, en voulant attaquer l'ouvrage T, tombent au milieu d'un poste du 46e de ligne, qui les fusille à bout portant. L'arrière-garde de cette colonne, composée d'infanterie, se replie à cette première décharge sous les murs de la ville; l'artillerie des forts ouvre une terrible canonnade, et les matelots russes, pris entre deux feux, se débandent dans un désordre inexprimable; ils abandonnent sur les talus six morts et dix-sept blessés.
	Dans la soirée du 7, une colonne russe de quatre cents hommes s'élance à l'escalade de nos parapets avec une telle vigueur qu'une quinzaine de Russes se trouvent en dedans de la parallèle sans coup férir. Trois compagnies du 1er bataillon du 46e, commandées par le chef de bataillon Julien, sont de garde sur ce point; elles observent un tel silence « qu'on entend battre son cœur, » selon l'expression d'un des soldats. Lorsque l'ennemi s'est engagé par masses dans l'étroit boyau de la tranchée, nos troupes se précipitent sur lui, tandis qu'une compagnie de réserve, commandée par le sous-lieutenant Kerdudo, l'attaque en flanc. Ne pouvant évoluer, les Russes sont culbutés et poursuivis l'épée dans les reins par le sous-lieutenant Kerdudo à la tête de sa compagnie. Ce jeune homme, à peine âgé de vingt ans, montre dans cette circonstance l'aplomb et l'énergie d'un vieux militaire. Il est mis par le général en chef à l'ordre du jour de l'armée, et ses collègues lui offrent un banquet.
	Le jour même, une colonne ennemie passe la Tchernaïa et se dirige vers Sébastopol en rasant le bas des hauteurs d'Inkermann; mais les Anglais descendent des crêtes de leur cantonnement, et, par une vigoureuse attaque, la contraignent de rétrograder.
(7 janvier)	— On sait que la conférence du 28 décembre avait fixé un délai de quinze jours à la Russie pour l'acceptation pure et simple des quatre garanties suivant l'interprétation de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche. Le 7 janvier, avant l'expiration du délai, le prince Gortchakoff rapporta l'acceptation de Nicolas Ier.
(11 janvier)	ALGÉRIE. — La tribu pillarde des Zegdou, dont le territoire est nommé par les

Religion, Législation, Statistique.

tions publiques, et les capitalistes anglais se hâtèrent d'y répondre.

— (8 août). Ouverture d'un crédit extraordinaire de 300,000 francs pour les familles des militaires morts à l'armée d'Orient.

— (10 août). Promulgation de la convention conclue entre la France et les Pays-Bas pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'art et d'esprit.

— Promulgation de la convention conclue entre la France, la Grande-Bretagne et la Sublime-Porte pour la garantie d'un emprunt turc.

— (27 août). ÉCHAUFFOURÉE SOCIALISTE A ANGERS. — L'acte d'accusation raconte ainsi les péripéties de cette absurde et criminelle tentative :

« Minuit approchait, lorsque la police reconnut qu'un rassemblement séditieux commençait à se former sur la promenade du Mail. Aussitôt, quatre inspecteurs se glissent avec précaution sous l'ombre des arbres, et tout à coup, sans consulter le danger ni les chances d'une lutte possible, tous les quatre se précipitent résolûment, au pas course, sur un groupe composé d'une quarantaine d'hommes, qui presque tous étaient armés.

» Ainsi surpris à l'improviste, ces malfaiteurs ne devaient point songer à résister; l'heure de la lutte n'était point arrivée, et la commencer en ce moment eût été compromettre le succès d'une entreprise qui semblait assurée à l'heure convenue. Le groupe se dispersa donc aussitôt, chacun fuyant dans toutes les directions, et, profitant alors de leurs avantages, les agents de la force publique parvinrent à pratiquer successivement plusieurs arrestations.

» Là furent saisis quelques-uns des accusés, que l'on ne doit pas s'étonner, en raison de leurs antécédents, de retrouver dans cette occurrence. Ce sont les nommés Guérin, déjà condamné pour provocation à la révolte, et qui était armé d'une lance au moment de son arrestation; les deux Frouin, socialistes ardents; le plus jeune avait dans les mains une hache, dont il a menacé l'agent qui s'emparait de lui; Chauvin, ancien condamné de la *Marianne*, et Harrouin, condamné également pour

Synchronismes, etc.

à l'école militaire de Saint-Cyr. Parti comme colonel pour la Crimée, il se distingua à la bataille d'Inkermann, et fut promu au grade de général de brigade le 21 mars 1855.

DE MAROLLES (Louis-Roger), né le 18 janvier 1808, à Batavia (Java), de parents français, entra à Saint-Cyr en 1824; il fit les campagnes d'Espagne, entra comme capitaine aux chasseurs à pied lors de la formation de ce corps, puis servit en Afrique et en Italie, où il prit part au siége de Rome. Le 1er mai 1854, il fut nommé colonel du 2e régiment de voltigeurs de la garde impériale et se fit remarquer par son intrépidité dans les combats de nuit livrés sous les murs de Sébastopol les 22, 23 et 24 mai. Il était, depuis un mois seulement, général de brigade, quand il est mort glorieusement dans l'assaut du 8 septembre.

— (13 septembre). SUÈDE. — Grave démonstration, à Calskrona, au sujet de l'extrême cherté des vivres. Les ouvriers des chantiers de la marine, au nombre de sept cents, se réunirent et envahirent en masse l'hôtel du gouverneur civil de la province. Ils déclarèrent à ce fonctionnaire qu'ils étaient venus pour solliciter des mesures efficaces contre les distillateurs qui accaparaient toutes les pommes de terre pour la fabrication de l'eau-de-vie. Le gouverneur les somma de retourner à leurs travaux, déclarant que s'ils s'y refusaient, il ferait prévenir l'amiral commandant en chef de la place. Les ouvriers finirent par céder à cette menace.

— (2 octobre). Mort de l'agronome MATHIEU DE DOMBASLE. Il naquit au château de Dombasle, en Lorraine, en 1777, d'une famille noble, possédant une fortune territoriale considérable. Il mourut à Nancy, entouré de la plus forte somme de célébrité et de considération publique qui ait jamais été accordée à un agronome. La reconnaissance publique lui a élevé une statue en bronze sur une des places de Nancy. Les frais de ce monument ont été couverts par une souscription à laquelle a pris part toute la France agricole.

— (2 octobre). Mort de FRANÇOIS ARAGO, une des plus brillantes illustrations scientifiques de ce siècle. Il était né le 26 février 1786 dans

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	Arabes *Blad-el-Mehahla* (le pays du fusil), se livrait depuis quelque temps à des incursions contre les tribus soumises des Oulad-Mahalla et des Akerma (cercle de Géryville). Le capitaine Coulomb, accompagné du khalifat Sidi-Hamza, se mit à la poursuite de ces pillards, à la tête de six cents fantassins arabes et de cinq cents chevaux appartenant aux goums. La colonne des Zegdou était forte de douze cents hommes, parmi lesquels deux cent cinquante cavaliers commandés par le frère et le fils de leur chef, Sidi-ben-Thaieb. La rencontre eut lieu le 11 janvier sur l'Oued-Zoubra, à cinq lieues de Figuig. Le combat se décida promptement en faveur de la France. Les Zegdou perdirent tous leurs bagages, leurs chameaux, quelques chevaux, neuf cents fusils, deux cent cinquante à trois cents morts et soixante-deux prisonniers. La colonne au service de la France n'eut que huit tués et neuf blessés.
(15 janvier)	Crimée. — La nuit du 14 au 15 janvier est signalée par un engagement sérieux. Une neige épaisse tourbillonne dans l'atmosphère et assourdit jusqu'aux bruits les plus rapprochés. Vers deux heures du matin, trois colonnes russes sortent de Sébastopol et se glissent vers les extrémités de la deuxième parallèle; deux d'entre elles doivent attaquer la droite et la gauche de ce point; la troisième formera la réserve. Nos éclaireurs franchissent les parapets en donnant l'alarme, mais la distance est si courte que les Cosaques arrivent en même temps qu'eux sur la position de droite, défendue par les grenadiers et la première compagnie du 74e; ils essayent d'envahir un petit boyau à l'entrée duquel veille une section de grenadiers. On les fusille à bout portant; ils ripostent, et le capitaine Bouton tombe mortellement atteint sur les cadavres de ses soldats. Il ne reste plus de vivant dans cet étroit passage que trois grenadiers et un caporal, le caporal Guillaumin, qui se bat avec acharnement et tient tête avec ses trois hommes au flot qui veut le déborder. Le gros des assaillants s'est porté sur le point occupé par la première compagnie. Un mêlée furieuse s'engage à l'arme blanche, dès le début de laquelle le capitaine Castelnau roule percé de treize coups de baïonnette: « Enfants, soutenez l'honneur du drapeau ! s'écrie-t-il en rendant le dernier soupir. — Et vengeons notre capitaine ! » ajoute le lieutenant Rigaud, qui fond le premier sur l'ennemi. Une section de la deuxième compagnie accourt pour appuyer la première. Le sous-lieutenant Brachet, son chef, se trouve face à face avec un officier russe qui a comme lui le sabre à la main ; ils s'élancent l'un sur l'autre : atteint d'un coup de pointe au bras droit, le sous-lieutenant Brachet reprend bientôt l'avantage et étend à ses pieds son adversaire. Le commandant Rouméjoux amène au pas de course son bataillon et tombe sur les Russes, qu'il frappe avec furie, jusqu'à l'instant où un coup de baïonnette lui traverse la partie supérieure du poumon gauche. De nouveaux renforts arrivent de tous côtés, et l'ennemi se retire, n'ayant pu forcer nos ouvrages malgré l'élan et la vigueur de son attaque. Dans quelques-unes des dernières sorties on avait vu des Russes chercher à faire prisonniers nos soldats au moyen de crocs et surtout de lassos (longues cordes pourvues à leur extrémité de balles de plomb dont les Gauchos de l'Amérique se servent pour s'emparer vivants des animaux sauvages). Ils maniaient cette dernière arme

Religion, Législation, Statistique.

cris séditieux ; tous les deux, à l'instant de leur arrestation, avaient leurs poches chargées de pierres.

» Dans le même moment, par une circonstance qu'on peut dire providentielle, l'accusé Secrétain était également arrêté porteur d'un fusil. Tandis qu'Attibert se mettait, ainsi que nous allons le voir, à la tête des conjurés, venus à la fois de Trélazé et des Ponts-de-Cé, Secrétain avait pris la mission de venir diriger ceux de la ville et de les conduire au-devant des premiers, afin d'agir, au moment venu, avec tout l'ensemble désirable.

» C'était dans le faubourg de la Madeleine que la rencontre devait s'opérer ; et l'on verra bientôt l'influence qu'a produite sur l'événement lui-même l'épisode important que nous venons de rapporter, lorsque l'hésitation et l'incertitude envahirent les rangs des insurgés étrangers, qui ne trouvèrent pas à leur arrivée ceux de la ville aux lieux assignés pour le rendez-vous.

» Ces arrestations ainsi opérées, le caractère et l'attitude de ceux dont on venait de s'emparer ne devaient plus laisser aucun doute dans l'esprit des magistrats sur la réalité de l'entreprise annoncée.

Des mesures énergiques furent prises à l'instant même. La troupe fut conduite dans le faubourg par lequel les insurgés devaient arriver sur la ville, et répartie dans les rues adjacentes. M. le général d'Angell de Kleinfeld la commandait en personne.

» M. le préfet se tenait sur les lieux, entouré des magistrats des parquets, de la cour et du tribunal, des officiers de la gendarmerie, des commissaires de police, de plusieurs autres fonctionnaires, qui venaient prêter à l'autorité principale le concours de leur présence et l'appui de leur dévouement. Des éclaireurs furent envoyés sur la route, et l'on attendit ainsi le moment d'une lutte qui pouvait être acharnée et sanglante, mais dans laquelle on ne devait pas craindre de succomber, ayant pour soi la loi, la justice et l'honnêteté.

» Pendant ce temps, les événements avaient marché à Trélazé. Vers dix heures du soir, les affidés de *la Marianne* se trouvaient déjà réunis en nombre suffisant pour agir, et parmi ceux que l'information a fait connaître comme les chefs de l'in-

Synchronismes, etc.

le département des Pyrénées-Orientales, à Estagel, petite ville où son père exerçait les fonctions de trésorier. A l'âge de vingt-trois ans Arago fut reçu membre de l'Académie des sciences en remplacement de Lalande ; trois ans après, en 1812, le bureau des Longitudes le chargeait de faire à l'Observatoire un cours d'astronomie qu'il a continué jusqu'en 1845. Membre du bureau des Longitudes en 1822, professeur à l'école Polytechnique, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1830 ; député après la révolution de juillet, il fut l'un des principaux promoteurs des fortifications de Paris ; membre du gouvernement provisoire en 1848, ministre de la marine, ministre de la guerre, etc. On lui doit comme savant inventeur plusieurs découvertes remarquables.

— (28 octobre). Portugal. — Inauguration des travaux du chemin de fer de Lisbonne à Cintra, entrepris par une compagnie française.

— Canrobert (François Certain), maréchal de France, est né dans un petit village du département du Lot, sur la fin de 1809. Successivement élève de Saint-Cyr en 1826, sous-lieutenant au 49e de ligne, lieutenant en 1832 et capitaine en 1837, Canrobert sut mériter l'estime de ses supérieurs et l'amour de ses soldats. La prise de Tlemcen, l'expédition du Chéliff, celle de l'Aarchgoun, de la Mina, le ravitaillement de Tlemcen, les combats de Sidi-Yacoub, de la Tafna, de la Sikkak, l'assaut de Constantine, révélèrent ses brillantes qualités militaires, et lui valurent une blessure et le premier grade de la Légion d'honneur.

Rentré en France en 1839, il fut chargé d'organiser pour la légion étrangère un bataillon tiré des bandes espagnoles qui avaient été refoulées avec Cabrera sur le territoire français ; en 1840, au camp de Saint-Omer, il rédigea, par ordre du duc d'Orléans, divers chapitres d'un manuel destiné aux officiers des troupes légères.

En 1841, il fut incorporé dans le 6e chasseurs à pied et retourna en Afrique.

Dans cette nouvelle campagne il se signala aux combats des cols de Mouzaïa et du Gon-

Dates. 1855

avec une assez grande habileté et sans blesser les prisonniers qu'ils faisaient de cette façon.

Le commandant en chef de l'armée française crut cependant devoir réclamer à ce sujet en ces termes :

« Permettez-moi, monsieur le gouverneur, de vous signaler un fait dont vous n'êtes sans doute pas informé ; il m'est démontré que dans les combats qui ont eu lieu en avant de nos tranchées, des officiers et des soldats ont été entraînés à l'aide de cordes ou de bâtons à crochet. Nos combattants n'ont d'autres armes que le fusil, la baïonnette et l'épée, et sans vouloir affirmer que l'emploi de ces moyens soit contraire aux règles de la guerre, il m'est peut-être permis de dire, en me servant d'une vieille expression française, « que ce ne sont point là des armes courtoises. » Il vous appartient d'apprécier. »

Voici à cette accusation la réponse du gouverneur de Sébastopol :

« Il est recommandé à nos soldats de préférer l'action de faire prisonnier à celle de tuer inutilement. Quant aux instruments dont vous faites mention, il est très-possible que ceux qui, d'ordinaire, accompagnent les sorties, aient usé de leurs outils pour se défendre.

» Du reste, les lettres que j'ai fait parvenir à l'état-major de l'armée française, de la part de vos officiers faits prisonniers, doivent vous éclairer suffisamment sur la manière dont ils sont traités dans leur captivité. Il vous appartient aussi d'apprécier. »

Le général Osten-Sacken dit une chose vraie quand il parle des soins prodigués à nos blessés. Son assertion est confirmée par nos prisonniers eux-mêmes, dont, chaque jour, des parlementaires vont chercher la correspondance en leur portant les lettres arrivées pour eux de l'Occident.

Avec la nouvelle année, l'hiver a commencé. Jusque-là, on n'en avait eu que les avant-coureurs; mais, de l'aveu même des vieillards indigènes, il sévit, durant janvier, si cruellement, qu'il n'est point donné à la mémoire humaine de se rappeler de pareilles rigueurs. Le thermomètre descend à quatorze degrés au-dessous de zéro, et la neige tombe avec une telle violence que le sol en est recouvert à la profondeur d'un mètre et plus. Cette révolution atmosphérique augmente la misère de l'armée en la privant de la ressource que lui offraient les racines des arbres pour le chauffage des tentes et la coction des aliments. Dans la nuit du 7 au 8, l'intensité du froid tue vingt-huit chevaux de dragons. Les soldats nouvellement débarqués supportent moins bien que les vieilles troupes la rigueur de la saison. Le 8, une nouvelle baraque d'ambulance, construite à la hâte pour les besoins du service, reçoit soixante-trois *nouveaux*, dont trente-cinq ont les pieds gelés et subissent des amputations soit partielles, soit totales.

(19 janvier) — Pendant la nuit du 19, deux sorties russes, faites à une heure de distance l'une de l'autre, sont repoussées avec succès par les avant-postes français.

(22 janvier) — Voici, à la date du 22 janvier, l'état réel des armées alliées en Crimée. Leur nombre total, y compris les marins débarqués, s'élève à peine à cinquante mille hommes, dont trente-cinq mille devant Sébastopol et quinze mille à Eupatoria. Après les nombreux renforts venus de France, d'Algérie, d'Angleterre, de

surrection, les accusés Attibert, Coué et Gazeau, décidèrent de commencer aussitôt l'attaque de la caserne de la gendarmerie.

» Un rassemblement déjà nombreux se présente devant la porte, au seuil de laquelle se tenaient le brigadier et les gendarmes de la brigade, en compagnie du garde champêtre de la commune. Des pourparlers eurent lieu, des efforts furent tentés pour apaiser l'irritation croissante à chaque instant des agresseurs. Au premier rang de ceux-ci se trouvait l'accusé Teneu père; il portait sous sa blouse un objet qui fut facilement reconnu pour un pistolet. Le brigadier et le garde champêtre Chesneau l'arrêtèrent et se saisirent de son arme ; cette arme était chargée.

» L'arrestation de Teneu sembla porter à son comble l'exaspération de la foule. Elle demanda violemment sa mise en liberté. Parmi les plus acharnés, alors, se distinguait l'accusé Girard. Quelques promesses furent faites de se retirer si les gendarmes consentaient à relâcher leur prisonnier. Teneu fut autorisé à sortir par les derrières de la caserne ; mais tout aussitôt cet homme fit un détour et vint rejoindre les assaillants, qui se montrèrent, à partir de ce moment, plus résolus et plus violents que jamais.

» Les gendarmes furent contraints de rentrer dans leurs casernes et d'en fermer les issues. Alors un véritable assaut commença. Des actes de violence de toute nature furent accomplis; un coup de fusil fut tiré dans la porte, et la balle, après l'avoir traversée, passa près d'un gendarme pour aller se perdre dans le jardin.

» C'est l'accusé Blet qui, d'après plusieurs témoignages, a tiré ce coup de feu. Bientôt, des moyens plus énergiques sont encore employés, et la porte cède sous les coups de hache répétés de l'accusé Guy. Alors les gendarmes se retirent après avoir fait s'enfuir leurs familles ; et tandis que l'un d'eux franchit le mur qui sépare le jardin des champs, deux coups de feu sont tirés sur lui sans qu'il soit atteint.

» Dès ce moment, la caserne est envahie et livrée au pillage ; on cherche partout les armes de toute espèce et les munitions, et les assaillants s'en em-

tas, ainsi que dans la lutte opiniâtre que les Beni-Menasser soutinrent contre nos troupes.

Nommé chef de bataillon au 15e léger, le 22 mai 1842, il fut, bientôt après, mis à la tête du 5e bataillon de chasseurs, qui ne cessa pas de tenir la campagne sur les rives du Chéliff, et prit part, sous les ordres du général Lentil, à l'affaire des grottes, à celles des Sbeah, enfin à plusieurs combats sur le Riou.

Une partie de l'année 1842 et toute l'année 1843 furent employées à de nouvelles opérations en Afrique, et le commandant Canrobert y soutint dignement l'honneur de son bataillon, et obtint le grade d'officier dans la Légion d'honneur.

En 1845, lorsque le colonel de Saint-Arnaud succéda au colonel Cavaignac dans le commandement d'Orléansville, le commandant Canrobert fut envoyé contre Bou-Maza, concourut glorieusement aux affaires de Bahl, d'Oued-Metmoux, d'Oued-Gri, d'Oued-Senzig, fut nommé lieutenant-colonel, et appelé à remplacer le colonel Claparède dans la ville de Tenez. Huit mois de luttes continuelles avec les Kabyles amenèrent la pacification du pays, et l'officier supérieur à qui était dû ce résultat obtint le grade de colonel sur le terrain même de ses conquêtes.

Après avoir commandé le 2e régiment de ligne, le 2e de la légion étrangère, et avoir donné à ces deux corps l'exemple d'une valeur aguerrie jointe à une lucidité de commandement étonnante, il alla prendre à Aumale le commandement d'un régiment de zouaves.

Dans ce nouveau poste il eut encore l'occasion d'agir vigoureusement contre les Kabyles et les tribus du Jurjura, qu'il parvint à soumettre.

Mais ce fut surtout en 1849 que le colonel Canrobert déploya une énergie au-dessus de tout éloge. Le choléra sévissait sur la garnison d'Aumale, que les événements qui se passaient à Zaatcha appelèrent sous les murs de cette oasis.

Quel courage, quel sang-froid il fallut au commandant des zouaves pour conduire ainsi à travers tous les dangers d'une marche aventureuse ses soldats sans cesse

Dates.
1855

Gibraltar, de Malte, de Tunis et de Turquie, cela paraîtrait inexplicable si l'on ne prenait en compte le chiffre malheureusement considérable des morts et celui des évacuations continuelles de malades non-seulement sur les hôpitaux de Constantinople et de Scutari, mais directement sur la France, Malte et l'Angleterre.

Les cent trente-cinq mille hommes du camp devant Sébastopol se répartissent ainsi :

Anglais.	27,000
Français	80,000
Marins débarqués appartenant aux flottes.	6,000
Turcs, Égyptiens, Tunisiens.	22,000
Ensemble. . . .	135,000

Mais l'effectif des troupes valides est bien loin d'atteindre ce chiffre. Sur les vingt-sept mille hommes de troupes britanniques, il n'y en a pas treize mille en état de faire le service des tranchées, et c'est tout au plus s'il leur reste cinquante chevaux pour les besoins de l'artillerie et le transport des vivres.

Les souffrances de nos alliés sont, d'ailleurs, comparativement, beaucoup plus fortes que les nôtres. L'administration anglaise les combat par tous les moyens en son pouvoir, mais l'organisation du matériel de l'armée est si défectueuse que les palliatifs restent impuissants; ainsi la distribution des couvertures, des *jersey-frocks* et des socques expédiés de Londres ne s'opère que lentement, et le chemin de fer qui doit relier le camp à Balaclava n'existe encore que sur le papier. D'après le rapport des médecins de l'hôpital de Scutari, un tiers des malades à peine pourra revenir en Crimée. Les pertes sont évaluées à soixante par jour, et on ne compte pas moins de mille cas de maladie par semaine. Le parlement anglais s'émeut de cette situation, et une enquête est votée dans la séance du 26 janvier. Cet échec du ministère entraîne la retraite de lord Aberdeen et du duc de Newcastle, qui sont remplacés par le comte Granville et lord Panmure.

(26 janvier) — Accession de la Sardaigne à la ligue des puissances occidentales.

La Sardaigne s'engage à joindre ses armes à celles des alliés. Ceux-ci, de leur côté, lui promettent leurs bons offices auprès de la cour de Vienne pour en obtenir la libération des biens séquestrés sur les émigrés milanais devenus sujets sardes. Ils se portaient garants de la loyauté du gouvernement sarde et repoussaient en son nom les desseins ambitieux et les tendances révolutionnaires qu'on lui prêtait en Allemagne. L'Angleterre venait, en outre, au secours des finances obérées du Piémont en consentant un emprunt conclu à des conditions très-avantageuses pour ce dernier. Les troupes sardes devaient être placées sous le commandement de lord Raglan et opérer de concert avec les Anglais pendant toute la durée de la guerre.

Parmi les annexes du traité d'accession était une convention militaire dont les six articles principaux étaient ainsi conçus en substance :

La Sardaigne fournirait un corps d'armée de quinze mille hommes organisé en cinq brigades formant deux divisions, et une brigade de réserve, sous le commandement d'un général sarde. Le roi de Sardaigne s'engageait à maintenir ce corps à son chiffre primitif par l'envoi successif et régulier des renforts nécessaires, et à pourvoir à la solde et à la subsistance de ses troupes, les deux puissances occiden-

parent. Les carabines des gendarmes, leurs sabres et leurs buffleteries, l'épée du brigadier ont été vus ou saisis plus tard aux mains de plusieurs accusés. »

L'acte d'accusation rend compte ensuite de l'enlèvement des poudres de mine dans deux magasins, et des actes de violence au moyen desquels les accusés sont parvenus à enlever des armes et des outils à divers habitants de la commune de Trélazé. Puis il suit la colonne de Trélazé se rendant à Angers.

« L'heure, dit-il, s'avançait à grands pas, et le rendez-vous appelait déjà les insurgés aux plaines de Trélazé. Selon l'information, plus de six cents hommes s'y trouvèrent réunis vers deux heures du matin. La commune des Ponts-de-Cé avait fourni son contingent. Quarante individus au moins, munis presque tous d'armes à feu, s'étaient rassemblés sur les bords de l'Authion, et de là s'étaient dirigés vers le lieu de la réunion générale.

» C'est alors qu'on voit les chefs principaux partager en sections cette armée sans discipline. Là se distinguent les accusés Pasquier, Deshayes, Jean Bazille, Lapierre, Auray, Bardou, Manceau, Gazeau, Coué, Pierre Martineau, et, le premier de tous, Attibert. Un roulement de tambour, que fait entendre Joseph Martineau, impose un instant le silence, et Attibert prononce une harangue dans laquelle il appelle au pillage et au vol toute cette horde désordonnée.

» Le moment est venu ; on marche sur Angers, et le long de la route se commettent de nouveaux actes de violence contre les habitants demeurés tranquilles jusques-là. En tête de la colonne ont été placés tous les hommes les mieux armés, les plus résolus sans doute.

» On arrive à la ville ; on pénètre dans le faubourg de la Madeleine ; c'est là que doivent se trouver réunis les conjurés d'Angers. On parvient à son extrémité, jusqu'au pont placé sur le chemin de fer. Là se manifeste un instant d'hésitation et de trouble, car les complices de la ville ne paraissent point. Tandis que l'on délibère, quelques hommes armés de sabres et de haches profitent de

accompagnés de l'affligeant spectacle de leurs douleurs !

Il se multiplia, exhorta les malades, les soigna, jeta en passant un renfort dans la ville de Bou-Sada, dont la garnison était bloquée, et trompa l'ennemi, qui lui barrait le passage, en annonçant qu'il portait la peste avec lui et qu'il la donnerait à ses assaillants ; enfin il arriva à Zaatcha le 8 novembre.

Le 26, il commanda avec une prodigieuse intrépidité l'une des colonnes d'attaque ; vingt hommes le suivirent sur la brèche, seize furent tués ou blessés à ses côtés. En récompense de sa conduite, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur le 11 décembre 1849.

Élevé au grade de général de brigade le 13 janvier 1850, à la suite du combat de Narah, Canrobert vint à Paris, y commanda une brigade, fut attaché en qualité d'aide de camp au Prince Président de la République, et nommé général de division le 14 janvier 1853, tout en conservant ses fonctions d'aide de camp de l'Empereur.

Trois mois après il fut appelé au commandement d'une division d'infanterie au camp d'Helfaut, et désigné presque en même temps pour inspecter le 5e arrondissement de la même arme.

Placé en dernier lieu à la tête de la 1re division d'infanterie de l'armée d'Orient, il a joué un rôle des plus actifs depuis le commencement de cette guerre, soit en préparant l'opération si difficile du débarquement, soit en contribuant puissamment à la victoire de l'Alma, où il a reçu une nouvelle blessure.

On sait que le maréchal de Saint-Arnaud, qui avait appris à le connaître, avait dans ses talents et sa bravoure une confiance absolue, et l'avait désigné lui-même pour lui succéder dans le commandement en chef de l'armée d'Orient. Il exerça en effet ces hautes fonctions avec une grande habileté jusqu'au moment où il fut remplacé par le général Pellissier.

— Omer-Pacha, généralissime de l'armée ottomane. Il naquit, le 21 novembre 1806, sur les frontières militaires de la Croatie. Ses parents professaient la religion grecque. Son véritable nom est Michel Zatas.

Dès son jeune âge, il montra la pétulance, la

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	tales devant, au reste, se concerter pour assurer et faciliter à l'armée sarde l'approvisionnement de ses magasins. LL. MM. l'empereur des Français et la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande garantissaient l'intégrité des États de S. M. le roi de Sardaigne et s'engageaient à les défendre contre toute attaque pendant la durée de la guerre.
(30 janvier)	— Deux mineurs du génie français creusaient un boyau dans une couche d'argile, entre deux bancs de roches, lorsque l'ennemi, qui a pratiqué une contre-mine, fait jouer le taraud et allume le fourneau. Trois mineurs accourent au bruit de l'explosion et tombent asphyxiés par la fumée à côté des deux premiers déjà sans connaissance : alors, M. Mangin, officier du génie, se traîne à plat ventre dans le boyau, ramène successivement les cinq hommes, et a le bonheur d'en rappeler trois à la vie.
(31 janvier)	— Un peu après minuit, le lendemain, quatre cents volontaires russes envahissent une place d'armes nouvellement ouverte par le génie à l'extrémité de la troisième parallèle. Une compagnie d'éclaireurs volontaires du 7e de ligne (voltigeurs du 1er bataillon) dirige contre les assaillants une fusillade que ceux-ci couvrent de leurs hourrahs. Le lieutenant de vaisseau Biroleff les conduit et leur donne l'exemple de l'audace et de l'intrépidité. Une compagnie du 18e et les 2e et 3e compagnies du 1er bataillon du 42e, commandées par le chef de bataillon du génie Sarlat, et les détachements de travailleurs des 21e, 39e et 74e de ligne, du 9e bataillon de chasseurs à pied et du 3e régiment du génie, sous les ordres du capitaine du génie Fourcade, franchissent le parapet aux cris de *Vive l'Empereur!* et tombent à la baïonnette sur les Russes, qui reculent, mais en nous faisant toujours face, malgré quatre coups de canon chargés à mitraille que leur envoient deux pièces de campagne d'une de nos batteries. Deux compagnies du 18e et du 42e, envoyées au secours des troupes qui ont poursuivi l'ennemi jusque sous le canon de la place, accueillent, par une déplorable erreur, à coups de fusil, ce même détachement auquel ils apportent leur appui. On compte plusieurs victimes de cette fatale méprise. Cette affaire est, d'ailleurs, très-meurtrière pour nous : le commandant Sarlat et le capitaine Rémy, du 42e, sont tués ; le capitaine Fourcade a la cuisse cassée ; deux autres officiers sont grièvement blessés. Le commandant Sarlat, dont la promotion remontait à quelques jours seulement, fut inhumé, le 3 février, à côté de la tombe d'un autre officier du génie, M. Brissaud, tué dans une autre affaire. — A la fin de janvier, la garnison de Sébastopol se compose de trente mille hommes ; une armée de soixante-dix mille hommes campe à l'est et au nord de nos positions, avec des corps détachés vers Batchi-Seraï et Simphéropol. Vingt-cinq mille hommes sont retranchés sur les hauteurs de l'Alma, et cinquante mille assurent, à l'entrée de l'isthme de Pérécop, les communications du prince Mentchikoff avec la Russie. Chaque régiment russe est suivi d'un convoi de deux cents bœufs, et, d'après le règlement, tout soldat reçoit une ration quotidienne d'un kilogramme et demi de pain et d'un demi-kilogramme de viande. L'armée russe, outre qu'elle est acclimatée, est donc beaucoup mieux pourvue que la nôtre. Le général Niel, aide de camp de l'Empereur, arrive au camp dans les derniers

ce temps d'arrêt pour aiguiser ces armes sur les pierres du parapet du pont.

» Bientôt on a pris le parti de détourner la marche et de se diriger par la rue Hanneton vers le Champ de Mars, où l'on espère retrouver les frères et amis. La charrette aux poudres s'engage dans cette direction, toujours entourée d'hommes armés, et la bande entière va suivre...

» Mais l'instant décisif était venu, l'instant qu'attendait l'autorité pour l'exécution des mesures prises par elle. Un signal est donné par le général d'Angell lui-même; et la troupe, embusquée dans la rue Bressigny, se précipite, au pas gymnastique et la baïonnette en avant, sur les flancs de cette bande, qui fuit aussitôt éperdue et se disperse de tous côtés.

» Grâce à cet heureux concours de circonstances que ne pouvait disposer à elle seule la prévoyance humaine, pas un coup de feu n'a été tiré par les agresseurs ainsi surpris et déconcertés, pas une blessure n'a été produite; la lutte a été étouffée avant de naître, et le courage de nos jeunes et valeureux soldats n'a eu qu'à se montrer pour disperser cette horde armée, nous l'avons dit, plutôt pour le vol que pour le combat.

» Dans cette fuite désordonnée, un grand nombre d'arrestations ont été faites par la troupe, par la gendarmerie, par la police, sous les yeux et la direction des magistrats eux-mêmes. »

— (18-27 août). *La reine d'Angleterre à Paris.* — Le voyage de la reine Victoria en France était un événement politique d'une haute importance. « La présence de S. M. la reine Victoria, disait le *Moniteur* du 17 août, sera pour les habitants de Paris l'occasion de témoigner leurs sentiments d'affection et de respect à la puissante alliée de l'Empereur, à cette souveraine dont les vastes États ne comptent pas moins de deux cents millions de sujets; ils seront, dans cette circonstance, les interprètes de toute la nation. » L'accueil fait à la reine d'Angleterre fut, en effet, plein d'enthousiasme. Nous citerons, comme l'incident le plus remarquable du séjour de cette princesse à Paris, la visite qu'elle fit, le 25 août, au tombeau de l'em-

vivacité qui caractérise son courage. Il venait d'atteindre sa vingtième année, lorsqu'un événement malheureux accabla sa famille et décida du reste de son existence. Son père, commandant supérieur de la commune d'Ogulin, contracta une dette au jeu, et puisa dans sa caisse pour la payer. Les délits de ce genre ne se pardonnent pas dans l'armée; il fut destitué. Michel, qui jouissait d'un poste de confiance auprès du capitaine du génie, à Lara, fut obligé de venir en aide à sa nombreuse famille, que ce coup fatal plongeait dans la désolation et la misère, et sur le nom de laquelle la faute de son père avait imprimé une tache. C'est pour échapper à cette lutte, à ce fâcheux souvenir, qu'il résolut de chercher des ressources en pays étranger.

Il se réfugia en Turquie, pays voisin et dont les mœurs lui étaient connues; il embrassa l'islamisme, et après un début assez obscur, il finit par se faire remarquer du vizir de Widin, Hussein-Pacha, qui lui confia l'éducation de ses enfants.

Michel profita de ses instants de loisir pour se perfectionner dans la connaissance des langues.

Cinq ans après, Michel était à Constantinople, où il fut attaché en qualité de secrétaire au ministère de la guerre, grâce à la protection de Hussein-Pacha. Dans ce nouveau poste, Omer-Pacha déploya toute l'activité de son intelligence; la précision de ses plans et de ses travaux, son habileté à manier son cheval, l'étonnante facilité avec laquelle il parlait les langues allemande, française, italienne et turque, lui valurent la plus grande considération, et le poste important de major général, avec la décoration de l'ordre du Nizam.

Omer-Pacha avait alors trente ans, et depuis cette époque il donna des preuves si fréquentes de son courage et de son talent comme négociateur, qu'il arriva successivement par tous les grades à celui qu'il occupe aujourd'hui.

En butte aux calomnies et à la jalousie des courtisans, on alla jusqu'à l'accuser de convoiter la Turquie d'Europe. Blessé dans son amour-propre, Omer se retira dans sa tente, d'où le Sultan le rappela, huit mois après, pour combattre l'insurrection des Kurdes.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	jours de janvier. Il étudie minutieusement et de près la place, qui, dans son immense étendue, tient de la ville forte et du camp retranché, et émet cet avis qu'en présence des difficultés sans nombre contre lesquelles nous avons à lutter, l'investissement est le seul moyen de réduire sûrement Sébastopol, dont la garnison et les travailleurs sont trop aisément renouvelés par l'armée de secours. Que l'on se rende ou non à son opinion, il ajoute qu'il faut attaquer la place du côté de Malakoff.
(1er février)	— Le général Canrobert tient un conseil, à l'issue duquel on décide l'exécution de travaux d'approche devant la tour Malakoff. En conséquence, le corps du génie aux ordres du général Bosquet est chargé de construire deux batteries, l'une, de huit pièces, au point de jonction de nos travaux avec ceux des Anglais; l'autre, de quinze pièces au moins, sur le versant est du bassin du Carénage. Ces batteries croiseront leurs feux sur la tour et sur le mamelon situé en avant, et protégeront ainsi les travaux d'approche du bastion Central et la parallèle qui doit couronner le mamelon au sud de Malakoff. Une batterie de quinze pièces sera élevée ultérieurement près de cette dernière parallèle. On fera ensuite des cheminements sur les deux contre-forts qui comprennent le ravin des Docks, pour s'approcher du Redan et de la tour. Ces travaux sont placés sous la direction du lieutenant-colonel d'artillerie de Laboussinière et du chef de bataillon du génie de Saint-Laurent. Le major de tranchée désigné est le chef d'escadron d'état-major Besson.
(7 février)	Le 7 février, douze cents travailleurs commencent le tracé des communications; pendant qu'il surveille cette opération, le commandant de Saint-Laurent constate que les Russes augmentent leurs moyens de défense autour du phare, en élevant cinq épaulements couvrant dix-sept pièces et trois mortiers, dont le feu doit être dirigé contre la batterie du fond du port, que le colonel de Laboussinière ordonne d'achever, afin de ralentir les travaux de l'ennemi et d'éteindre les cinq batteries. Le corps de siége, de son côté, termine ses ouvrages et complète l'armement formidable de ses trente-trois batteries.
(9 février)	Le 9, une proclamation du général en chef communique aux troupes la nouvelle organisation de l'armée, et annonce que le corps Pellissier demeurera attaché à l'attaque de gauche; que le corps Bosquet, tout en restant corps d'observation, exécutera les travaux de l'attaque Malakoff, et que la garde impériale et la 9e division (Brunet) seront établies près du grand quartier général, de manière à pouvoir se porter sur tel ou tel point. Dans la première semaine de février, l'armée russe de secours reparaît du côté de Balaclava et s'installe en face des murs de circonvallation du plateau de Chersonèse. Mais, nonobstant ce voisinage, le chemin de fer des Anglais est activement poussé par les huit cents ouvriers croates embauchés à Constantinople pour ce travail, aussi bien que l'établissement du télégraphe électrique, destiné à rattacher le quartier général à Balaclava. Le temps est toujours rigoureux; ainsi, le 13, le vent renverse les tentes des Russes à mesure qu'ils les dressent sur la pente de la vallée de la Tchernaïa; on voit même un ours, chassé par le froid, errer aux abords de notre camp. Tout enfin, la violence des intempéries et la fermeté de nos soldats, réalise le mot du prince Mentchikoff :

pereur Napoléon Ier. « La reine, dit le journal officiel, arriva à la tombée de la nuit, suivie d'un nombreux état-major, entourée des vétérans de nos anciennes guerres accourus sur son passage, et elle s'avança avec un noble recueillement vers la dernière demeure de celui qui fut l'adversaire le plus constant de l'Angleterre. Quel spectacle ! que de souvenirs avec tous les contrastes qu'ils évoquaient ! Mais, lorsqu'à la lueur des torches, à l'éclat des uniformes, au chant de l'orgue jouant le *God save the Queen*, la reine fut conduite par l'Empereur dans la chapelle où reposent les cendres de Napoléon, l'effet fut saisissant et immense, l'émotion profonde, car chacun vint à penser que ce n'était pas là un simple hommage au tombeau d'un grand homme, mais une démarche solennelle, attestant que les rivalités du passé étaient oubliées, et que l'union entre les deux peuples avait désormais sa plus éclatante consécration. »

— (8 septembre). *Nouvel attentat contre l'Empereur.* — S. M. se rendait à la représentation du théâtre Italien. Au moment où la voiture dans laquelle se trouvaient les dames d'honneur de S. M. l'Impératrice s'arrêtait devant l'entrée du théâtre, un individu, qui stationnait en face sur le trottoir, a déchargé, sans même viser, deux petits pistolets de poche sur la voiture. Personne ne fut atteint. Cet individu, qui, dit *le Moniteur*, paraît être un maniaque, bien plus qu'un assassin, a été immédiatement arrêté.

Son nom était Camille-Édouard-Dieudonné Bellemare ; il était âgé d'environ vingt-deux ans, et né à Rouen. A seize ans, il était condamné pour escroquerie à deux années de prison ; au bout de six mois, l'Empereur, alors Président de la République, lui faisait remise de sa peine. Plus tard, il prit, suivant sa propre déclaration, une part active aux événements du 2 décembre et se battit derrière une des barricades de la rue Rambuteau.

Bellemare était d'une constitution chétive et d'un aspect vulgaire. Ses antécédents, son langage, son attitude après son arrestation et pendant son interrogatoire, dénotèrent, ainsi que le disait *le Moniteur*, un véritable maniaque ; les médecins l'ayant

Mulsulman jusqu'au fond de l'âme, ennemi acharné et parfois cruel des chrétiens, Omer-Pacha jouit néanmoins d'un grand crédit chez les Illyriens et les Serbes.

Omer-Pacha est marié; sa femme ne lui a pas donné d'enfants, mais il a eu d'une Grecque une petite fille, aujourd'hui âgée de neuf à dix ans.

D'un caractère rude et sévère, il est cependant aimé de ses soldats, avec lesquels il est bon et affable; il sait revêtir au besoin des formes douces et polies.

Son regard et la finesse de ses traits sont un mélange de roideur militaire et de vivacité orientale.

— Drouyn de Lhuys (Édouard). Homme politique et diplomate français, né à Paris le 19 novembre 1805. Fils d'un receveur général à Melun, le jeune Drouyn fit des études brillantes et obtint, en 1823, le prix d'honneur de l'université de Paris. Il débuta, en 1831, comme attaché à l'ambassade de France à Madrid; rappelé par le duc de Broglie, il fut envoyé à la Haye en qualité de chargé d'affaires pendant les grands événements qui ont séparé la Belgique de la Hollande. En 1836, il fut envoyé à Madrid avec le titre de premier secrétaire d'ambassade auprès de M. Rayneval. Après la mort de ce dernier, il fut chargé d'affaires, et remplit longtemps ces fonctions avec une supériorité incontestable par sa grande connaissance des hommes et des choses de l'Espagne. En 1842, il fut élu membre de la chambre des Députés; il était depuis 1840 directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères. Membre de l'opposition, il soutint les propositions de la réforme électorale et signa la proposition de mise en accusation du ministère.

Réélu représentant de Seine-et-Marne en 1848, il fut chargé par le prince Louis-Napoléon du portefeuille des affaires étrangères. L'élection d'une nouvelle chambre amena bientôt la nomination d'un nouveau ministère. Alors M. Drouyn de Lhuys fut nommé au poste d'ambassadeur à Londres, où il traita les affaires de Rome et celles des duchés de Schleswig-Holstein.

En 1851, il eut de nouveau le portefeuille

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	« Décembre, janvier et février sont trois grands généraux ; si les alliés leur résistent, ils sont capables de résister à tout. »
(10 février)	— La Diète germanique vote le *Kriegsbereitschaft* ou mise sur le pied de guerre des contingents fédéraux.
	Le plénipotentiaire près la commission militaire de la Diète avait proposé, quelques jours auparavant, « que la mise sur le pied de guerre eût lieu en tout cas en dedans des frontières du territoire de la Confédération germanique, et qu'en conséquence on prît les dispositions nécessaires quant aux corps de troupes se trouvant en dehors de ces frontières. »
	Cette proposition ne fut pas insérée dans la résolution fédérale, mais elle indiquait assez de quel côté étaient les sympathies de la Prusse. En effet, elle tendait à rappeler à l'occident du royaume les troupes qui se trouvaient alors dans les provinces étrangères à la Confédération germanique, qui, comme on le sait, touchent seules à la Russie. La Prusse semblait ainsi déclarer que ce n'était pas contre la Russie qu'elle agirait, si elle se décidait à jouer un rôle actif dans la lutte.
(15 février)	— La frégate de guerre *la Sémillante* se perd corps et biens, vingt-quatre heures après son départ, sur l'îlot Lavezzi, près des bouches de Bonifacio. Tout ce qui montait la corvette périt, équipage et soldats passagers, au nombre de six cent quatorze hommes. Les criques de l'île Lavezzi, où les vagues avaient porté les débris de *la Sémillante*, offraient le spectacle le plus douloureux ; les cadavres y apparaissaient par groupes, tous dans un état affreux ; l'air en était infecté. Le corps du capitaine Jugan fut trouvé à peu près intact et parfaitement reconnaissable ; cet état de préservation était dû au paletot d'uniforme dans lequel il fut trouvé entièrement boutonné.
(16-17 févr.)	— La Turquie, n'ayant plus rien à craindre du côté du Danube, résolut d'utiliser l'armée d'Omer-Pacha pour renforcer l'armée de Crimée. On avait compté sans les susceptibilités de l'ancien général hongrois, qui se refusa à se rendre devant Sébastopol avec un commandement secondaire. On dut donc se contenter de jeter l'armée turque à Eupatoria, dans l'espérance de la faire servir plus tard à menacer les communications de l'armée russe par Pérécop.
	A ce moment, par suite des renforts incessamment expédiés de France et d'Angleterre, par l'arrivée des deux divisions françaises laissées en réserve à Constantinople, l'armée alliée présentait à peu près un effectif de cent mille hommes. Le corps turc réuni à Eupatoria sous les ordres d'Omer-Pacha, allait compter quarante mille hommes environ. L'armée russe n'atteignait peut-être pas ce chiffre de cent quarante mille hommes, et ne pouvait se permettre, après la défaite coûteuse d'Inkermann, aucune opération stratégique. Les maladies, les privations, la difficulté des transports par des routes défoncées, l'avaient encore affaiblie, et on ne voyait pas arriver les renforts attendus de Kherson, de Nicolaïeff et d'Odessa.
	Pendant que le gouvernement de la Porte envoyait ses renforts à l'armée de Crimée, le commandant en chef des forces russes, inquiet des suites de ce mouvement, faisait tenter une pointe dans la Dobroutscha. Cette démonstration, qui devait avoir pour effet d'arrêter le départ des renforts, trouva les Turcs en état de les repousser.

reconnu, en effet, atteint d'aliénation mentale, il fut conduit à Bicêtre.

— (18 novembre). Décret impérial relatif à S. M. l'Impératrice.

Napoléon, etc.,

Voulant donner à l'Impératrice Eugénie, notre chère et bien-aimée épouse, une preuve particulière de notre affection;

Sur le rapport de notre grand chancelier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, qui reprendront le nom de *Maisons impériales Napoléon*, sont placées sous la protection de l'Impératrice.

Art. II. Chaque année, notre grand chancelier de la Légion d'honneur présentera à l'Impératrice un rapport constatant la situation et les besoins des Maisons impériales.

Art. III. Notre ministre d'État et notre grand chancelier impérial de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 18 novembre 1855.

— (21 novembre). *Traité conclu entre la France, la Grande-Bretagne et les royaumes de Suède et de Norvége.*

Article premier. S. M. le roi de Suède et de Norvége s'engage à ne céder à la Russie, ni à échanger avec elle, ni à lui permettre d'occuper aucune partie des territoires appartenant aux couronnes de Suède et de Norvége. S. M. le roi de Suède et de Norvége s'engage, en outre, à ne céder à la Russie aucun droit de pâturage, de pêche ou de quelque autre nature que ce soit, tant sur lesdits territoires que sur les côtes de Suède et de Norvége, et à repousser toute prétention que pourrait élever la Russie, à établir l'existence d'aucun des droits précités.

Art. II. Dans le cas où la Russie ferait à S. M. le roi de Suède et de Norvége quelque proposition ou demande ayant pour objet d'obtenir soit la cession ou l'échange d'une partie quelconque du territoire appartenant aux couronnes de Suède et de

des affaires étrangères dans le cabinet de transition du 10 au 24 janvier; alors il reprit sa place à l'Assemblée nationale et siégea parmi les conservateurs. Après le 2 décembre, il fit partie de la commission consultative, puis entra au Sénat. Le 22 juillet 1852, M. Drouyn de Lhuys, chargé pour la troisième fois du portefeuille des affaires étrangères, fit reconnaître l'Empire par les puissances européennes.

On sait le rôle qu'il a joué dans la grande affaire d'Orient, qui accrut si fort sa réputation. Au mois d'avril 1855, l'Autriche fit une contre-proposition de paix que M. Drouyn de Lhuys trouva acceptable; mais sa démission, insérée au *Moniteur* au commencement de mai, fit comprendre que son opinion s'était trouvée isolée dans le cabinet. Le 7 mai, il fut remplacé par M. le comte Colonna Walewski.

— Dundas (sir Richard Saunders), contre-amiral anglais, né en 1801. Il commanda longtemps le vaisseau *Melville*, de 72 canons, en croisière sur les côtes de la Chine; il commanda une escadre dans la Méditerranée, sous les ordres de sir William Parker. Devenu second lord naval de l'amirauté, il fut appelé, dans les premiers jours de février 1855, au commandement en chef de la flotte anglaise dans la Baltique, en remplacemant de sir Napier. Puissamment secondé par le contre-amiral français Penaud, il anéantit le commerce russe sur les côtes de la Finlande et jusque dans les ports les plus reculés de la mer Blanche. Le 9 août, il attaqua Sweaborg; après un bombardement de sept heures, tout ce qui était susceptible d'être incendié fut réduit en cendres; la perte des Russes fut incalculable, et leur marine y reçut un coup terrible. Sweaborg est regardé comme la place la plus forte de la Baltique après Cronstadt.

— Alexandre Dumas (Davy de la Pailleterie), auteur dramatique et romancier, né à Villers-Cotterets, le 24 juillet 1803. Il n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père, le général Alexandre Dumas, mort dans un état voisin de la misère. A quinze ans il entra chez un notaire; il y resta peu, et partit bientôt pour Paris avec une modique somme de cinquante-trois francs. Il n'eut d'abord qu'un petit em-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855 (16-17 févr.)	Les premières troupes de l'armée d'Omer-Pacha arrivèrent dans les premiers jours de février. Vingt-cinq mille hommes sur quarante mille étaient déjà débarqués au mois de janvier. Les Russes résolurent de conjurer cette menace nouvelle avant le jour où le corps d'Eupatoria serait solidement établi dans ses lignes. Le général Liprandi fut chargé d'attaquer la ville. L'armée russe destinée à cette opération se composait de la 8e division d'infanterie, de seize bataillons de réserve, comprenant des tirailleurs d'élite armés de carabines de précision, de quinze cents volontaires grecs et de cent pièces de canon; trente-cinq mille hommes environ. L'artillerie était excellente et particulièrement bien dirigée. La cavalerie, six régiments, était aux ordres du général Korff. C'est dans la nuit du 16 au 17 février que les Russes arrivèrent inopinément devant la place. Lors du débarquement en Crimée, un corps d'infanterie de ligne et de marine, commandé par le chef d'escadron d'état-major Osmont, avait occupé Eupatoria, et le capitaine du génie Fervel l'avait entourée d'une enceinte continue. Il avait construit des redoutes fermées, des batteries, des redans et des épaulements protégés, du côté de l'est, par un large fossé rempli des eaux du lac Saki. La population, originairement de neuf mille âmes, s'était rapidement élevée au chiffre de quarante-quatre mille, par suite de la migration d'une partie de la population tartare des campagnes, qui s'était soulevée contre les Russes, et avait été bientôt obligée de chercher un refuge derrière les nouvelles fortifications d'Eupatoria. La plupart des Tartares valides avaient été organisés en milice par les soins du commandant Osmont, et avaient rendu d'utiles services aux alliés. Les Turcs avaient pris l'offensive dès le 3 février, en dirigeant sur le village de Saki une attaque qui n'eut point de succès. Quelques jours après, les Russes furent chassés à leur tour du cimetière tartare, dont ils s'étaient emparés. Eupatoria est située au nord d'une assez mauvaise rade, sur la côte occidentale de la Crimée, dans un pays plat et sablonneux. A l'ouest, sont les bâtiments du Lazaret et plusieurs moulins à vent; au sud, un grand lac salé, nommé Saki, séparé de la mer par un isthme étroit. Assise sur cette plage de sable et de marais, Eupatoria occupe le fond d'un vaste bassin, très-largement ouvert, lequel monte par des pentes insensibles jusqu'à la distance d'environ quinze cents mètres. Le terrain va ensuite, en descendant, former les berges de deux vallées qui enveloppent au loin la position. La ligne qui partage ces deux pentes opposées se développe ainsi autour de la ville, sous la forme d'un demi-cercle, et rien n'en trouble l'uniformité, si ce n'est quelques *tumuli*, glorieux jalons de la marche conquérante des armées ottomanes d'autrefois. Quant au versant compris entre cette ligne de partage et la place, il est entièrement nu, et on n'y voit que les tombes qui hérissent quatre immenses cimetières, dont le plus rapproché, voisin du lac vers l'est, est un cimetière chrétien. Lors de l'arrivée d'Omer-Pacha, Eupatoria est défendue par trente-cinq mille Turcs, une compagnie française de fuséens, les compagnies alliées et les marins du *Henri IV*. La corvette *le Vilva*, le vapeur ottoman *le Shefaër*, et les steamers *le Véloce*, *le Curaçao*, *le Valorous*, *le Furious* et *le Viper* occupent la rade. Dans la nuit du 16 au 17, le lieutenant-général Krouleff, à la tête de trente-six bataillons d'infanterie, de six régiments de cavalerie, de quatre cents Cosaques, de

Norvége, soit la faculté d'occuper certains points desdits territoires, soit la cession de droits de pêche, de pâturage ou tous autres sur ces mêmes territoires et sur les côtes de Suède et de Norvége, S. M. le roi de Suède et de Norvége s'engage à communiquer immédiatement cette proposition à S. M. l'Empereur des Français, et à S. M. Britannique, et Leursdites Majestés prennent, de leur côté, l'engagement de fournir à S. M. le roi de Suède et de Norvége des forces navales et militaires suffisantes pour coopérer avec les forces navales et militaires de Sadite Majesté, dans le but de résister aux prétentions ou aux agressions de la Russie. La nature, l'importance et la destination des forces dont il s'agit seront, le cas échéant, arrêtées d'un commun accord entre les trois puissances.

— (2 décembre). *Fête des Écoles*, célébrée pour la seconde fois dans l'église Sainte-Geneviève. Instituée par Mgr Sibour, archevêque de Paris, comme une entrevue pacifique destinée à maintenir l'union de la religion et de la philosophie, de la science et de la foi, du clergé et de l'université, cette cérémonie n'avait pas eu lieu l'année précédente, à cause du voyage du vénérable prélat à Rome.

— (12 décembre). Obsèques de l'amiral Bruat. — Un décret du 4 décembre avait ordonné que les obsèques de l'amiral Bruat seraient célébrées aux frais de l'État. La cérémonie funèbre eut lieu le 12 décembre, à midi, dans l'église de l'hôtel des Invalides.

Les détachements des différents régiments de la garnison de Paris, sous les ordres du général Grésy, occupaient les abords de l'hôtel; les Invalides formaient la haie dans la cour d'honneur et dans l'église. Des salves d'artillerie annoncèrent le commencement et la fin de cette solennité funèbre. La façade et l'intérieur de l'église avaient été entièrement tapissés de tentures de deuil, sur lesquelles se détachaient, au milieu des trophées, l'écusson de l'amiral et le nom des lieux où il s'était illustré : *Navarin*, *Alger*, *Taïti*, *la Martinique*, *Sébastopol*, *Kertch*, *Kinburn*.

ploi de douze cents francs dans les bureaux du duc d'Orléans, et il ne devait cet emploi qu'à sa belle écriture. Il ne commença à produire qu'en 1825, des vers d'abord, puis des nouvelles et des vaudevilles en collaboration avec d'autres écrivains; deux tragédies vinrent ensuite, qu'il condamna lui-même; puis enfin, le vent soufflant à l'opposition romantique, il écrivit *Henri III*, joué au Théâtre-Français en 1828, avec un succès complet : cette pièce valut trente mille francs à son auteur. Le 30 mars 1830, M. Dumas donna à l'Odéon *Stockholm*, *Fontainebleau et Rome*, en vers. *Antony*, joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin, en 1831, est une pièce fausse et immorale, qui toutefois rendait compte d'un mouvement d'opinions, et une attaque contre certaines institutions sociales. Les pièces qui parurent ensuite sont : *Angèle* (1831); *Richard d'Arlington* (joué à la Porte-Saint-Martin, le 10 décembre 1831); *Teresa* (1832); *le Mari de la veuve* (1832); *la Tour de Nesle* (1832); *Catherine Howard* (1834); *Kean* (1836); *Don Juan de Marana* (1836); *Caligula* (1837); *Mademoiselle de Belle-Isle* (1837); *les Demoiselles de Saint-Cyr* (1843); *un Mariage sous Louis XV* (1841).

Vers cette époque, l'auteur dramatique devint conteur, et cette phase n'est pas la moins brillante de sa carrière. Les *Impressions de voyage* ouvrirent la voie (1839-1841); *les Trois Mousquetaires*, qui eurent un succès prodigieux, surpassé cependant par celui de *Monte-Cristo*, etc., etc., etc.

Jamais on ne porta dans le roman plus de verve, un ton plus dégagé, un plus grand talent d'improvisation; on lui prête des auxiliaires, mais que nous importe? l'allure, l'entrain, l'expression sont bien à M. Dumas. Ajoutons que son style facile, son dialogue vif et spirituel sont éminemment français. Le public, même étranger, se passionna pour ses œuvres, et la fortune de l'auteur s'en ressentit. Seulement, on prétend que M. Dumas ressemble à ces grands capitaines, qui savent conquérir, mais non conserver. Le château de *Monte-Cristo*, édifié à Saint-Germain, et qui lui coûta, dit-on, 450,000 francs, fut revendu 31,000 francs en 1854.

Dates.
1855
(16-17 févr.)

quatre-vingts pièces en position et de quelques troupes d'artillerie en réserve, venues depuis une semaine, tant de Sébastopol que de Simphéropol et de Pérékop, fait élever à sept cents mètres de la place, de l'est à l'ouest, des ouvrages en terre, capables de couvrir une pièce avec ses servants, et dans l'intervalle desquels sont pratiqués des trous pour les tirailleurs. Au matin, les quatre-vingts pièces sont ainsi abritées et ouvrent leur feu contre la ville.

Omer-Pacha a pris ses dispositions, de concert avec le commandant Osmont et les capitaines des bâtiments anglais et français; le lieutenant de vaisseau Las Cases commande une des batteries avancées; la cinquième et celle de Villeneuve sont armées des pièces du *Henri IV* et servies par l'équipage de ce navire; la compagnie des fuséens est prête avec ses fusées à la congrève; le signal retentit, et l'artillerie d'Eupatoria répond à la canonnade des Russes. Ceux-ci se déploient vers la gauche d'abord, mais trouvant ce point gardé par les navires français, anglais et turcs, ils se reportent à l'autre extrémité, et leurs tirailleurs s'embusquent dans le cimetière juif. Le général Korff commande la cavalerie, et le général Osten-Sacken l'infanterie. Deux colonnes d'assaut se forment en ce lieu; la première, composée de volontaires grecs et bulgares, arrive jusqu'au fossé, obstacle imprévu qui l'arrête, tandis que les assiégés la foudroient de balles et de boulets. Elle fuit encore, qu'une seconde colonne, munie de madriers et d'échelles, se prépare au franchissement du fossé; mais les planches sont trop courtes, et force est à cette seconde colonne de se replier comme la première. Un bataillon turc, soutenu par trois cents chevaux, la charge à la baïonnette et lui tue une centaine d'hommes dans le cimetière.

Au moment où les Russes commencent à s'ébranler, Sélim-Pacha est atteint d'une balle et expire aussitôt. Le colonel Roustan-Bey et le lieutenant-colonel Ali-Bey sont mortellement frappés à ses côtés. Le général Sélim-Pacha, élève du colonel Selves (Soliman-Pacha), commandait les troupes égyptiennes. On l'avait surnommé le dernier des Mameloucks : il avait échappé seul, par un trait d'audace désespéré, au massacre exécuté sous les yeux de Méhémet-Ali; il n'avait que cinquante-huit ans.

Ce ne fut qu'à dix heures que les assaillants se retirèrent définitivement, en abandonnant le champ de bataille aux alliés. Les Russes laissèrent sur le terrain quatre cent cinquante-trois tués et quelques prisonniers; ils durent avoir deux mille blessés environ. La froide nuit qui suivit cette retraite et qui les trouva bivouaquant sur la route de Simphéropol fit dans leurs rangs de nombreuses victimes. Les Turcs et leurs alliés eurent une centaine de morts et un nombre de blessés proportionnel.

La petite garnison française aux ordres du chef-d'escadron d'état-major Osmont et du lieutenant de vaisseau de Las Cases, concourut puissamment au succès de la défense.

Après cet échec, l'armée russe abandonna la campagne, où elle se montrait auparavant avec audace. On n'aperçut plus dans la direction de Simphéropol que les vedettes veillant au sommet des tertres, et, la nuit, à travers les plaines silencieuses et couvertes de neige, la lueur des incendies allumés dans les villages par les troupes en retraite. Un corps de cavalerie resta seul à portée de la ville pour l'observer.

Quant à Omer-Pacha, qui venait d'inaugurer si dignement son commandement en Crimée, il profita de la retraite des Russes pour étendre sa position, et, après avoir

Aux quatre coins du catafalque se tenaient l'amiral Hamelin, ministre de la marine, l'amiral Parseval-Deschênes, le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, le maréchal Magnan.

Des aides de camp de l'Empereur, du prince Jérôme et du prince Napoléon, le maréchal Canrobert, le contre-amiral baron Jurien de la Gravière, chef d'état-major de l'amiral Bruat, les ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche et de Turquie, les ministres, les présidents du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État, le gouverneur des Invalides et un grand nombre de députations de la marine, de l'armée et de la magistrature assistaient à cette triste cérémonie.

La messe a été célébrée par M. l'aumônier des Invalides. Mgr l'évêque de Tripoli, assistant de Mgr l'archevêque de Paris, a dit l'absoute.

Après le service funèbre, le corps, placé sur un char orné de drapeaux et de trophées, a été conduit, par les boulevards, au cimetière du Père-Lachaise.

La population se découvrait respectueusement sur le passage du cortége, et témoignait des regrets unanimes qu'inspirait à la France la perte prématurée de l'illustre amiral.

M. le contre-amiral Jurien de la Gravière a prononcé, sur la tombe de l'amiral Bruat, les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Ces restes mortels que nous honorons, et que nous avons pieusement suivis jusqu'à la dernière demeure, n'étaient point notre illustre et cher amiral tout entier. J'en atteste la foi et les espérances de celui que nous pleurons. Devant sa tombe entr'ouverte, c'est encore sa pensée qui me soutient et dont j'écoute les inspirations. Je me demande quels eussent été ses sentiments, quelles auraient été ses paroles s'il lui eût été donné d'accompagner jusqu'en ce lieu de repos les chefs vénérés sous lesquels il nous avait appris comment il fallait servir avant de nous montrer comment il fallait commander. L'amiral Bruat était né pour la guerre; il n'avait de goût, de penchant décidé que pour le métier des armes. Tout en lui était instinct et vertu militaires. Mourir sur le champ de bataille était, à ses yeux, la fin la plus enviable, celle à laquelle

M. Dumas fut aussi fondateur et directeur du *Théâtre Historique*; depuis il a rédigé *le Mousquetaire*.

La liste des ouvrages qui portent le nom de cet écrivain est innombrable.

— Rubini (Jean-Baptiste), chanteur célèbre, est né, le 7 avril 1795, à Romano, petite ville de la province de Bergame. Son père jouait du cor au théâtre; il était sans fortune. A l'âge de huit ans, le jeune Rubini fit admirer, dans une communauté de religieuses, la rare perfection de ses solos dans un *Salve, Regina*. Un prêtre organiste, qui passait pour savant dans l'art du chant, examina le jeune virtuose, et le renvoya bientôt à ses parents, déclarant qu'il ne ferait jamais un chanteur.

A douze ans, Rubini débuta sur le théâtre de Romano, et y obtint le plus grand succès. De là, il passa à Bergame avec un engagement pour jouer le violon à l'orchestre pendant les entr'actes de la comédie, et chanter dans les chœurs pendant la saison d'opéra. C'est alors que, sortant des chœurs, il se lança au premier rang et chanta une aria de Lamberti; il fit fureur.

Il suivit une troupe ambulante à Fossano, à Saluzzo, à Vercelli; là il proposa à un célèbre violoniste, nommé Madi, de courir le pays en donnant des concerts : cette entreprise ne fut pas heureuse. Rubini, après avoir visité Milan, Pavie, Brescia, arriva à Venise, où il chanta avec madame Marcolini *l'Italiana in Algeri*.

Engagé par Barbaja, directeur des théâtres de Naples, Rubini chante avec Pellegrini et Mozzari-Fioraventi, et compose deux opéras, *Adelson*, *Salvini* et *Commingio romito*. En 1819, il paraît à Rome dans *la Gazza Ladra*, puis à Palerme, avec Lablache et Donzelli.

De retour à Naples, il épousa Mlle Chomel, cantatrice distinguée; ils allèrent ensemble à Vienne, et firent partie de cette troupe brillante qui réunissait Davide, Donzelli, Lablache, mesdames Mainvielle, Sontag, Giulia Grisi, etc., etc.

Rubini débuta à Paris, le 6 octobre 1825, dans *Cenerentola*. Bellini écrivit pour lui *le Pirate* et, l'année d'après, la *Sonnambula*. Il reparut à Paris dans l'*Anna Bolena*, au milieu d'applaudissements frénétiques. Il a été sur-

Dates.
1855

garni Eupatoria de fortifications formidables, il poussa ses troupes à deux kilomètres en avant et s'établit ainsi dans un vaste camp retranché qui nécessiterait désormais pour l'attaquer une armée considérable.

En annonçant à ses troupes cet heureux début de la prochaine campagne, le général Canrobert leur adresse ces paroles encourageantes :

« Vous avez dominé, depuis une année, les plus dures épreuves auxquelles puissent être soumis l'organisation et le moral des armées, avec une indomptable énergie et un patriotisme qui portent très-haut votre renommée devant l'Europe et vous assurent une place dans l'histoire. Ces épreuves touchent à leur fin, et celles qui vous restent à subir ne sauraient étonner votre courage. Bientôt vous joindrez l'ennemi que vous savez vaincre. »

(21-22 févr.) — Les Russes construisaient sur le versant du mont Sapone, qui forme le côté droit de la baie du Carénage, une redoute nommée Selenghinst, du nom du régiment auquel sa garde était confiée. Le général Canrobert, après avoir examiné ces travaux, décide qu'il faut les détruire avant leur entier achèvement.

(22 février) — A onze heures du soir, deux bataillons du 2e zouaves, un bataillon du 4e de marine, un bataillon du 6e et un autre du 10e de ligne, avec un détachement d'ouvriers et un capitaine du génie, prennent leurs dispositions dans les tranchées, sous le commandement du général Mayran, chef de la 3e division du 2e corps ; il avait en outre le général de Monet sous ses ordres.

A une heure et demie du matin, le général Bosquet donne le signal du départ. Les forces des Russes sur le mont Sapone se composent des Cosaques démontés du 8e bataillon de la mer Noire et des régiments de Selenghinst et de Volhynie, qui accueillent la droite de la colonne française par un feu terrible sur le front et les flancs, pendant que les embuscades des Cosaques jettent le désordre au centre. Le général de Monet est blessé en trois endroits et remet le commandement au colonel Cler, des zouaves, sans cesser pour cela de marcher en avant.

« Votre salut est dans l'ouvrage ; suivez-moi ! » cria-t-il à ses soldats ; et, le premier, il pénètre dans les retranchements ennemis, où sept officiers tombent à ses côtés. Rien n'arrête l'impétuosité des zouaves, qui sont d'abord décimés par le feu des navires embossés dans la rade, et qui luttent ensuite corps à corps avec les Cosaques et les grenadiers russes, pendant que les ouvriers du génie enclouent les pièces et ravagent les épaulements. Cependant l'ennemi reçoit des renforts ; le général de Monet fait sonner la retraite, et ce n'est qu'avec peine que nos soldats parviennent à se frayer un passage. Nos pertes furent grandes ; le seul régiment du 2e zouaves a cinq officiers tués, un prisonnier, treize blessés, soixante-deux soldats ou sous-officiers tués et cent trente-sept blessés. Le rapport du prince Menschikoff n'accuse que deux cent soixante-dix-huit hommes hors de combat. Quelques jours après, un armistice fut conclu, et les zouaves et les grenadiers russes procédèrent fraternellement à l'inhumation de leurs morts. On retrouva les corps de deux officiers de zouaves, dont l'un a reçu neuf coups de baïonnette et l'autre vingt-trois et deux coups de feu. Le commandant du détachement russe annonce à l'officier français, son collègue de corvée, que sur les cinq officiers capturés dans la redoute, un seul survit, le capitaine Perne.

nous l'avons vu ne pouvoir accorder de pieux regrets sans y mêler quelques-uns de ces accents qui trahissaient la secrète fierté de son âme. Cette fin n'a point été la sienne : mais il est mort debout; il est mort à son poste, donnant à son pays, donnant au service de l'Empereur le dernier souffle de sa vie, la dernière étincelle de ce feu sacré qui soutenait encore ses forces depuis longtemps épuisées.

» L'amiral Bruat eût admiré une telle mort plutôt qu'il n'en eût gémi. C'était ainsi qu'il comprenait qu'un soldat, quand il ne tombait pas sous le feu de l'ennemi, devait être heureux et fier de mourir. Que son âme héroïque pardonne à notre douleur! Nous n'avons pas su être dignes de lui : nous n'avons point eu le courage d'accepter sans murmure ce cruel décret de la Providence qui nous enlevait un chef adoré, au moment même où, sorti sain et sauf de tant de périls, il revenait triomphant jouir, au milieu des joies de la famille, des honneurs qu'il avait si bien gagnés. Il nous semblait qu'après avoir échappé à cette fatale épidémie de Varna, à ce long et glorieux combat du 17 octobre, auquel le vaisseau qu'il montait put prendre, on s'en souvient, une part si honorable ; après avoir traversé les mille dangers qu'il aimait à braver dans ces reconnaissances militaires que nous l'avons toujours vu diriger en personne; il nous semblait qu'il avait acquis le droit, non pas de vivre encore de longs jours, l'activité de son âme avait tari en lui les sources de la vie, mais de revenir mourir au milieu des siens, de presser encore une fois de sa main défaillante ces mains chéries que son dernier regard devait en vain chercher. Le ciel ne l'a pas voulu.

» L'amiral Bruat est mort sur son vaisseau. Quand *le Montebello* est venu jeter l'ancre sur la rade de Toulon, qu'il avait quittée au mois de mars 1854, ce pavillon, que les acclamations enthousiastes de deux escadres avaient salué sur les côtes de Crimée le 16 septembre 1855, flottait encore au grand mât ; ce drapeau si fièrement déployé devant Sébastopol et devant Kinburn, ce drapeau, troué en vingt endroits par les projectiles ennemis, était encore arboré à la poupe, mais ces signes glorieux

nommé à juste titre le *Roi des ténors*. Sa voix, ténor contraltino, part du *mi* pour s'élever à l'*ut* en voix de poitrine, et se prolonge jusqu'au *la* suraigu au moyen du fausset.

Le chant de Rubini est surtout remarquable par l'agilité et par l'expression. Ses cordes vont à l'âme; il est pathétique et déchirant, tendre et gracieux à volonté. Rubini a réalisé le ténor idéal.

— Alboni (Marietta), célèbre cantatrice, née à Cesena, dans la Romagne, en 1824. Sa voix est une contralto. Elle débuta, en 1841, à la Scala de Milan, dans le rôle de Maffio Orsini, de l'opéra de *Lucrezzia Borgia*; elle alla ensuite à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Londres, en 1847, et à Paris, où elle débuta par le rôle d'Arsace de la *Semiramide*. Au mois de mai 1850, Mlle Alboni parut avec succès dans Fidès du *Prophète*. M. Auber a écrit pour elle le rôle de Zerline dans *la Corbeille d'oranges*. Jamais il n'exista de voix plus enchanteresse, de timbre plus limpide, plus suave, plus sonore, plus flexible et plus juste; son étendue est de deux octaves et une quarte, depuis le *sol* grave du contralto jusqu'au *do* aigu du soprano.

— Girardin (le général comte Alexandre de), né le 26 janvier 1776, mourut à Paris en 1855. A douze ans, en 1787, il servait déjà dans la marine en qualité d'élève. C'est de lui cette réponse à l'Empereur, l'interpellant un jour où il était question d'un officier qui avait manqué, disait-on, du *feu sacré*, et lui posant brusquement cette question : « Le *feu sacré*, qu'est-ce que c'est? — Plus qu'on ne doit, sire. » A Austerlitz, avec dix hommes, il fit quatre cents prisonniers et prit quatre pièces de canon. A Osognio, en Espagne, à la tête de son régiment, il s'empara d'une division de trois mille hommes appartenant au corps de la Romana. A Monterey, en Portugal, il détruisit un corps de quatre mille hommes. A Ostrownoi, avec deux bataillons d'infanterie, il repoussa six mille Russes. A Champaubert et à Montmirail, dans cette douloureuse campagne de France, en 1814, il fut fait général de division par l'Empereur, pour avoir pris huit mille Russes, 163 officiers supérieurs, le général Alzu-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855 (27 février)	— Des conférences s'ouvrent à Paris entre le général baron de Wedel et le comte de Hatzfeld, envoyés du roi de Prusse, et M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères de France. En même temps, arrivait à Londres le baron d'Ussedom, chargé d'une mission semblable auprès du gouvernement anglais. La Prusse demanda par l'organe de ces diplomates que le passage fût interdit à toute armée sur le sol allemand et qu'on prît des engagements relatifs à la Pologne. Ces conférences n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant.
(2 mars)	— Mort de l'empereur Nicolas. — L'empereur Nicolas Ier succomba, le 2 mars, à une maladie courte et douloureuse. L'Europe émue attendait le premier mot de son successeur, espérant une modification dans la politique de la Russie ; mais ces quelques lignes du manifeste du 3 mars la désabusèrent immédiatement :
	« Fasse la Providence, qui nous a appelé à cette haute mission, que, guidé et protégé par elle, nous puissions élever et affermir la Russie dans le plus haut degré de puissance et de gloire ; *que par nous s'accomplissent les vues et les désirs de nos illustres prédécesseurs Pierre, Catherine, Alexandre le Bien-Aimé et notre auguste père, d'impérissable mémoire !* »
	Le 7 mars, à la réception du corps diplomatique, Alexandre II précisa davantage encore ses intentions ultérieures :
	« Je suis prêt, dit-il, à tendre la main à une entente sur les conditions que mon père avait acceptées. Comme lui, je veux la paix, et veux voir se terminer les travaux de la guerre ; mais si les conférences qui vont s'ouvrir à Vienne n'aboutissent pas à un résultat honorable pour nous, alors, messieurs, à la tête de ma fidèle Russie, je combattrai avec la nation tout entière, et je périrai plutôt que de céder. »
	Quelques jours après, le maréchal Potemkin, orateur des députés de la noblesse, apporta au nouveau tzar « l'assurance renouvelée du zèle et du dévouement illimités avec lesquels la noblesse était prête à sacrifier sa vie et sa fortune pour contribuer à la grande idée de l'empereur défunt, qui tira le glaive pour remplir une sainte mission. »
(10 mars)	— Le gouvernement russe, dans une circulaire adressée à ses agents du dehors, proteste de son sincère désir de faire la paix, si elle peut se conclure à des conditions honorables. L'ouverture des conférences de Vienne aura lieu le 15 mars.
(12 mars)	— Le 12 mars, Omer-Pacha arrive à Kamiesch sur *le Columbo*, et, de une heure et demie à cinq heures et demie, tient conseil avec les généraux en chef et les amiraux des armées alliées. On convient d'appeler immédiatement à Eupatoria la division égyptienne de Constantinople, afin qu'Omer-Pacha puisse venir renforcer les troupes de siége avec vingt-deux mille hommes d'élite, laissant à Eupatoria une garnison de trente mille hommes, suffisante pour inquiéter les Russes.
(21 mars)	Les Français sont prêts pour l'attaque, et peuvent, au 13 mars, ouvrir le feu de cinq cents pièces d'artillerie environ ; mais les ouvrages anglais ne sont pas terminés, et, à diverses reprises, dans le courant du mois, le général Canrobert demande à son collègue lord Raglan la fixation d'une date définitive, sans pouvoir l'obtenir. Et cependant, chaque jour qui s'écoule aggrave la situation en amenant des renforts à l'ennemi.

n'étaient plus que des signes de deuil; amenés en berne, ils rendaient un dernier hommage aux dépouilles mortelles de l'illustre amiral, mais ils disaient à cette escadre qu'il avait si noblement commandée, à ces marins qui, tous, savaient son nom, dont plusieurs l'avaient suivi à Navarin, à Alger, à Taïti, à Toulon, aux Antilles, que désormais ce seraient d'autres chefs qui les conduiraient à l'ennemi; que l'officier de manœuvre du *Breslaw*, le capitaine du *Silène* et du *Palinure*, le commandant du *Grenadier* et du *Ducouëdic*, le capitaine du pavillon de l'amiral Lalande, le gouverneur de Taïti, le préfet maritime de Toulon, le gouverneur général de la Martinique et de la Guadeloupe en des jours difficiles, le commandant en chef de l'escadre de l'Océan, et, plus tard, de l'escadre de la Méditerranée, l'homme qui avait conçu et accompli les expéditions de Kertch et de Kinburn, venait de rendre sa belle âme à Dieu.

» On n'apprécie bien les hommes que lorsqu'ils ne sont plus. L'amiral Bruat a joui sans doute, pendant sa vie, d'une grande popularité. Il la devait à la séduction de son esprit, à l'attrait irrésistible de son brillant courage, à la gracieuse bienveillance de sa nature, ennemie de tout apprêt et de toute ostentation. Mais cette responsabilité que nous lui voyions porter si légèrement, nous n'en comprenions qu'à demi les charges et la gravité : ces difficultés qu'il semblait ignorer nous auraient apparu le jour où il n'aurait plus été là pour les conjurer.

» La tâche qui lui était échue nous a souvent semblé une tâche aisée, parce qu'il l'accomplissait sans effort et sans préoccupation, mais ce n'était point une tâche faite pour des forces ordinaires. L'amiral Bruat s'y est usé lui-même, et, sur sa tombe prête à se fermer, nous avons le droit de nous dire, ce sera notre meilleure consolation, la seule qui soit digne de celui qui n'est plus : La mort de l'amiral Bruat est une grande perte pour la marine, un grand deuil pour le pays, un juste sujet de regrets pour l'Empereur; mais la mort de l'amiral Bruat est pour nous, qui lui survivons, un noble exemple. Il est mort en faisant son devoir. Il est mort en soldat et en chrétien. »

— (20 décembre). Décret impérial qui réorganise

vief et vingt-quatre pièces de canon. Auteur de plusieurs écrits sur les questions de finances les plus ardues, sur les moyens les plus efficaces d'améliorer l'espèce chevaline, sur le mode d'exécution et d'entretien des routes et des chemins, il a publié, en 1814, sous ce titre : *Mémoire sur la Situation politique et militaire de l'Europe*, un ouvrage important qui abonde en renseignements précis et en aperçus d'une grande justesse.

1855 (15 novembre). Cérémonie de clôture de l'Exposition universelle, et distribution des récompenses.

Le palais de l'Industrie était transformé en un immense amphithéâtre : près de quarante mille personnes se pressaient dans les tribunes et sur les gradins pour assister au triomphe de la civilisation, des arts et du travail.

Les magnificences déployées dans cette fête ont été à la hauteur de la pensée qui a conçu l'Exposition universelle, et dignes de la France, qui conviait tous les peuples au partage des récompenses internationales. Le palais de l'Industrie s'était décoré des écussons et des bannières de toutes les nations qui portent un pavillon.

Par les costumes étrangers aussi bien que par les écussons et les bannières, la grande nef présentait un palais cosmopolite et réalisait l'allégorie de l'hémicycle du palais, figurant l'alliance des nations. Les Anglais surtout se trouvaient en nombre à la cérémonie, ainsi que les costumes turcs et égyptiens.

L'hospitalité avait été exercée de la manière la plus large : les commissaires français ont pu être restreints quant au nombre des invitations, mais non les commissaires étrangers.

La décoration du palais de l'Industrie mérite d'être mentionnée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Au-dessus de la porte principale (côté nord), avait été construite une élégante marquise en velours cramoisi, relevée de crépines et de glands d'or. Des flammes et des banderoles étaient suspendues à la voûte; à droite et à gauche étaient disposés deux faisceaux d'étendards aux couleurs nationales.

Des deux côtés de la porte d'honneur figuraient deux superbes locomotives pavoisées.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	Heureusement, la mauvaise saison touche à sa fin, et les maladies (le scorbut, la dyssenterie, le typhus) diminuent. Le chemin de fer de Balaclava, qui sert déjà au transport des vivres et des munitions, a fait cesser les privations dont souffraient les divisions anglaises du camp. Celles-ci, qui occupent maintenant le centre, installent des batteries nouvelles dont les boulets désemparent *le Gromonossetz*, dans le grand port. L'attaque française coupe les embuscades russes par une tranchée depuis le fort de la Quarantaine jusqu'au bastion du Mât et ouvre des boyaux en avant de la tour Malakoff; mais les *trous à carabines*, comme les Anglais nomment les embuscades, déciment nos travailleurs; le 14, au matin, un jeune capitaine du génie, M. Guilhot, tombe victime d'un de ces avant-postes.
(15 mars)	— Conférences de Vienne. — M. de Bourqueney pour la France, lord John Russell et lord Westmoreland pour l'Angleterre, le prince Gortschakoff et M. de Titoff pour la Russie, Arif-Effendi et Riza-Bey pour la Turquie, le comte Buol et le baron Protesch pour l'Autriche, ouvrent à Vienne les conférences relatives au rétablissement de la paix. Dans les premières séances, les envoyés du tzar acceptent la suppression du protectorat russe sur les Principautés danubiennes et la liberté de la navigation du Danube; mais, le 26 mars, lorsqu'on met sur le tapis le troisième point de garantie, à savoir la révision du traité de 1841, les plénipotentiaires de Russie déclarent ne pas avoir les instructions suffisantes pour élucider la question, et les membres du congrès s'ajournent jusqu'à plus ample informé. Pendant ce temps, le saint synode prêche la croisade contre « l'envie et l'antique hostilité de l'Occident jaloux. » On décrète une levée de dix recrues sur mille âmes dans l'est de l'empire slave; des commissions de chefs-lieux enregistrent les engagements et dirigent les enrôlés sur Novogorod et Moscou; on met sur le pied de guerre la garde intérieure, les milices douanière et forestière; et les travaux défensifs de Sébastopol sont poussés avec une nouvelle activité. L'amiral Mentschikoff est, sur sa demande, remplacé par le prince Gortschakoff II, et le général Osten-Sacken et l'amiral Nakimoff rentrent dans leurs commandements primitifs. Pendant qu'on achève la redoute de Selenghinst, le régiment de Kamtchatka construit une lunette sur le mamelon Vert, à trois cents mètres en avant de la tour Malakoff, et la garnison, sacrifiant de nouveaux vaisseaux, rend toute attaque du côté du port impossible au moyen de quatre estacades où les chaînes, les câbles, les madriers et les bâtiments coulés alternent en se prêtant un mutuel appui. Enfin, un ordre du jour du général Osken-Sacken enjoint à toutes les femmes de quitter Sébastopol.
(22 mars)	— Le 22, à sept heures du soir, onze bataillons de mille hommes chacun, le 44e équipage de la marine et un détachement du 35e équipage, sous la direction du lieutenant-général Krouleff, descendent le mamelon Vert et, protégés par une foudroyante fusillade, se déploient à gauche de nos cheminements, qu'ils attaquent à onze heures. Voici quel est, sur ce point, notre défense : à droite de la parallèle Victoria, le 6e et le 82e de ligne; au centre, trois cent cinquante hommes du 4e bataillon de chasseurs à pied; à gauche, le 2e bataillon du 3e de zouaves; en réserve, dans le ravin de Karabelnaïa, le 86e de ligne. Les zouaves attendent silencieusement l'ennemi. et par deux fois le fusillent à bout portant; accablés par le nombre, ils

la garde impériale sur des bases plus larges, afin d'en faire une réserve en rapport avec la force effective des régiments de ligne. Aux termes du nouveau décret, la garde sera composée de deux divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie, de deux régiments d'artillerie, de deux compagnies du génie et d'un escadron du train des équipages.

Les nouveaux corps à créer par suite de cette mesure étaient, pour l'infanterie, un régiment de grenadiers et deux régiments de voltigeurs, qui seraient organisés en Orient et resteraient provisoirement à l'armée expéditionnaire.

La cavalerie de la garde ne se composait, jusqu'à ce moment, que d'un régiment de cuirassiers et d'un régiment de guides. Les nouveaux corps à créer pour la compléter étaient un régiment de cuirassiers, un régiment de dragons, un régiment de lanciers et un régiment de chasseurs; en tout quatre nouveaux régiments.

— (Décembre 1855). — STATISTIQUE DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE. — Du 1er novembre 1811 jusqu'au 31 décembre 1855 inclusivement, c'est-à-dire dans l'espace de quarante-quatre ans et deux mois, il a été publié, en livres français, classiques latins ou grecs et en langues étrangères, un nombre d'ouvrages s'élevant au chiffre de 271,994. Les gravures, dessins, lithographies, cartes et plans sont au nombre de 47,425, et il faut y ajouter les œuvres musicales pour le chiffre de 17,447 ; en tout 336,868 publications. Quelques livres hébreux, arabes, sanscrits et mantchous viennent, à de rares intervalles, prendre rang dans cette immense galerie littéraire.

L'année 1855 a produit à elle seule, en livres français, classiques et étrangers, le chiffre de 8,235, et celui de 1,105 pour les œuvres musicales. Les gravures, albums, études architecturales, monuments et vues, lithographie et photographie, fournissent le nombre 2,857; total 12,197. Cette même année 1855, en ce qui concerne les livres, serait la plus féconde durant ces quarante-quatre dernières années, si elle n'était surpassée par l'année 1825, qui figure dans le dénombrement général pour un chiffre de 8,265 publications.

Une progression presque toujours croissante se

En avant s'élevaient des mâts vénitiens, surmontés de flammes, et séparés par des trophées de drapeaux aux couleurs de la France, de l'Angleterre, de la Turquie et de la Sardaigne.

La décoration intérieure était encore plus brillante : vis-à-vis du trône, et parallèlement aux estrades d'honneur destinées aux grands corps de l'État, s'élevaient des panoplies industrielles et d'élégants trophées dessinés par M. Adolphe, chef du service des plans à l'Exposition universelle.

A droite et à gauche, on avait ménagé des corbeilles de fleurs surmontées de grands vases en porcelaine anglaise; des candélabres de cristal et les cristaux de Baccarat complétaient cette décoration.

C'est dans cette galerie que figuraient les produits des exposants qui ont obtenu des décorations ou de grandes médailles d'honneur. Ils étaient offerts aux regards du public autant qu'avaient pu le permettre leur volume et leur nature.

A gauche du trône, on remarquait principalement les produits d'orfévrerie de Froment-Meurice, la presse d'Edwin Hille et Warren de la Rue, les produits de l'Australie, les poteries, porcelaines, bronzes et tissus anglais, les produits de la Société des mines et des usines d'Hoerde, et ceux de la Société des mines royales de Bonn, les porcelaines de Berlin et les tabacs d'Espagne.

Dans la galerie d'honneur, qui séparait l'estrade officielle des tribunes, on remarquait les produits de MM. Japy frères, à Besançon; les épures de plans de la carte de France (ministère de la guerre); le fanal du phare aux feux changements; les produits de soieries de la maison Guinon, de Lyon, et ceux de teinture de M. Francillon, à Puteaux (Seine); les toiles de la maison Kœchlin de Mulhouse; les instruments de chirurgie de Charrière fils; les armures de luxe de Delachaussée et Delacour; l'orfévrerie Christofle; les draps d'Elbœuf de Dumor-Masson; les tapisseries des Gobelins et de Beauvais; les bronzes d'art de Barbedienne; les volumes de l'Imprimerie Impériale, ceux de M. Paul Dupont et de la maison Mame de Tours; les instruments à corde

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	chargent trois fois à la baïonnette, et, grâce à l'appui que leur prêtent deux compagnies d'élite du 85e, commandées par le capitaine Montois, ils peuvent regagner la tranchée, ayant perdu le commandant Barron.
	A gauche, le colonel Janin, du 1er des zouaves, résiste avec intrépidité, malgré le sang qui lui couvre le visage; il a le front labouré par une balle et les joues déchirées par des pierres.
	Les Russes envahissent la parallèle du côté des Anglais et prennent nos troupes de revers, ce qui nous fait éprouver des pertes considérables ; mais le général d'Autemarre se multiplie pour venir en aide aux régiments engagés : par ses ordres, le 4e bataillon de chasseurs à pied accourt sur les pas de son commandant Fontanges, et s'unissant aux défenseurs de nos ouvrages, force les assaillants à battre en retraite, après une lutte de plus d'une heure.
	Le général Osten-Sacken demande, le lendemain, une suspension d'armes pour enterrer les morts; à midi, le drapeau parlementaire est arboré des deux côtés, et jusqu'à trois heures, Français, Anglais et Russes procèdent à ce funèbre travail, échangeant des interpellations amicales et se rendant mille petits services.
	A la suite de cette affaire, le général Canrobert, prévoyant qu'à l'avenir toute tentative, du côté de nos attaques nouvelles, doit amener des combats d'une grosse proportion, renforce le 2e corps avec la division de réserve, et envoie chaque soir deux bataillons de la garde prendre position près de lui.
(avril)	— Aux premiers jours d'avril, le général Canrobert et lord Raglan tinrent conseil et fixèrent au 9 l'ouverture du feu. Le 8, Omer-Pacha arriva au camp, où une division turque, sous les ordres d'Ismaël-Pacha, l'avait précédé.
	Malgré leurs efforts, les assiégés ne purent empêcher l'établissement des batteries et le travail des cheminements, et le lundi de Pâques, 9 avril, un nouveau bombardement s'ouvrit sur toute la ligne des alliés contre Sébastopol. Une tempête furieuse éclatait sur la ville et sur les camps, et le bruit de l'artillerie se mêlait aux éclats de la foudre. Le feu continua pendant tout le jour, la nuit et les jours suivants. Dès le commencement, il eut l'avantage sur celui de l'assiégé, pris par surprise, et qui, excepté à l'extrême gauche, ne répondit pas pendant quelque temps. Sur aucun point, le feu des assiégeants ne fut inférieur à celui des Russes, et sur toutes les principales attaques il lui fut supérieur. A la gauche, le bastion central et le bastion du Mât, malgré leur formidable armement, furent battus énergiquement et sans relâche; leur feu diminua notablement, mais sans s'éteindre. En même temps, une mine qui s'étendait sous la troisième parallèle pratiqua, dans son explosion longitudinale, un chemin couvert, devenu en cet endroit la quatrième parallèle, et qui conduisit l'assiégeant à près de soixante mètres du Mât.
	L'artillerie anglaise, admirablement servie, fut dirigée principalement contre les batteries du jardin et des casernes, contre le Redan, la tour Malakoff et le mamelon Vert. Mais si les dommages furent considérables dans les défenses de l'assiégé, il sut les réparer en partie, chaque nuit, avec opiniâtreté, malgré un feu vertical des mieux dirigés. Les armées alliées avaient ouvert le feu, cette fois, avec cinq cents pièces environ, canons et mortiers, supérieures, comme calibre, à celles employées précédemment dans aucun siége. Il n'y avait pas encore eu d'exemple de batteries aussi étendues, armées de cette manière contre une place forte. Les pertes des

Religion, Législation, Statistique.

remarque dans ces mêmes produits de la presse française, à partir de 1851 jusqu'à ce jour. En voici le tableau, seulement pour les livres et brochures :

1851.	7,350
1852.	8,264
1853.	8,060
1854.	8,336

(*Annuaire historique*, 1855.)

— (1855). — IMPÔTS ET REVENUS DIRECTS. — Voici, d'après l'*Annuaire historique*, le résultat définitif des impôts et revenus directs pendant l'année 1855, comparés avec ceux des années précédentes :

L'exercice de 1855 ne présente pas moins de 104,075,000 d'augmentation sur 1853, et de 103,619,000 sur 1854. Ainsi, la guerre d'Orient, tout en ralentissant le développement du commerce, ne l'a pourtant pas paralysé. Il est juste d'ajouter que l'année 1855 a été favorisée par l'Exposition universelle, qui a donné lieu forcément à un mouvement d'affaires considérable.

Le commerce français a acheté d'abord beaucoup de matières premières à l'étranger pour la fabrication de ses produits, et, plus tard, lorsque le commerce extérieur s'est ralenti, on a vu les étrangers, qui avaient admiré les produits de l'Exposition, multiplier leurs commandes et donner de l'animation aux affaires de l'exportation.

Outre les droits de douane, qui avaient augmenté de 42 millions, en y comprenant les droits sur les sucres coloniaux et étrangers, plusieurs autres articles étaient également en progrès. La vente des tabacs s'était accrue de 14 millions et demi, la taxe des lettres de 3 millions, les droits de mutation de 30 millions, le droit de timbre de près de 5 millions. D'un autre côté, le droit de fabrication sur les sucres indigènes avait diminué de 6,912,000. Les raffineries ayant de la peine à se procurer de la betterave, dont une grande partie était enlevée par les distilleries d'alcool, avaient beaucoup ralenti leur fabrication.

Le chiffre total des recettes atteignit 950,889,000 francs, et, en y comprenant les restes à recouvrer, 957,000,000. Les prévisions du budget, qui étaient

Synchronismes, etc.

de Vuillaume, et ceux en cuivre de Sax, etc.

Les chefs-d'œuvre de l'Exposition des beaux-arts formaient aussi une galerie d'honneur des deux côtés du trône.

En avant se trouvaient les statues des sculpteurs qui ont mérité la grande médaille d'honneur, savoir :

A droite, *Leucothoé et Bacchus enfant*, groupe en marbre de Dupont, et une étude de jeune femme en marbre, du même artiste; *le Pêcheur napolitain dansant la tarentelle*, statue en bronze de Duret;

A gauche le *Jeune Pêcheur napolitain jouant avec une tortue*, statue en marbre de feu Rude; le *Vendangeur improvisant sur un sujet comique*, statue en bronze de Duret, et *la Pieta*, groupe en plâtre de Rietschel, de Dresde, seul sculpteur étranger qui ait obtenu la grande médaille d'honneur.

Parmi les tableaux qui figuraient à cette exposition d'honneur, des deux côtés du trône, on remarquait les suivants :

Les Trentaines de Bertal de Haze, par M. Henri Leys, d'Anvers; *Jésus-Christ donnant à saint Pierre les clefs du Paradis*, par M. Ingres; *l'Apothéose de Napoléon Ier*, du même, un des plafonds de l'Hôtel de ville de Paris; un *Paysage d'Asie Mineure*, de Decamps; un *Chenil, les Anes d'Orient* et *la Sortie de l'école turque*, du même; *les Joueurs de tonneau et les Joueurs de boule sous Louis XV*, de Meissonnier; *Philippe V d'Espagne donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick*; le *Portrait de Chérubini*, de M. Ingres; un des cartons de Cornélius, et les principales toiles de Delacroix et d'Horace Vernet.

A dix heures, les dix portes du salon s'ouvraient aux invités, et la foule prenait place dans les tribunes et sur les gradins d'amphithéâtre, sans désordre et sans encombrement.

Le brouillard du matin avait pénétré dans la vaste nef, et, pendant quelques heures, la foule grelottait sous une température presque glaciale. Les toilettes et les uniformes disparaissaient sous les paletots et les fourrures; mais vers midi, un rayon de soleil pénétra dans la salle, qui présentait en ce moment un coup d'œil vraiment féerique.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	Russes, en hommes, furent sérieuses ; les rapports du prince de Gortschakoff, qui venait de succéder, dans le commandement en chef, au prince Menschikoff, les évaluèrent à près de neuf cents hommes ; et le nouveau général en chef, qui fit preuve pendant le reste du siége d'une sincérité jusqu'alors peu habituelle aux généraux russes, ne chercha pas à cacher les dommages soufferts par ses ouvrages.
	Mais enfin, ce bombardement n'eut pas d'autres résultats, et ne put être suivi d'un assaut. Qu'avait-on gagné depuis le premier bombardement de 1854 ?
	Depuis le mois de février, époque où l'armée française était venue en aide à l'insuffisance de l'armée anglaise en partageant avec elle les travaux de l'attaque de droite, le génie français avait, malgré les difficultés d'un terrain rocailleux, étendu ses lignes, en quelques semaines, au delà du ravin de Karabelnaïa, jusqu'à trois ou quatre cents mètres du mamelon Vert et des ouvrages Blancs. Mais ces travaux n'avaient encore atteint ni la solidité ni le développement nécessaires pour agir efficacement contre l'ensemble des immenses fortifications de l'ennemi. Aussi le résultat du nouveau bombardement fut-il à peu près nul de ce côté. Les batteries françaises résistèrent, mais firent peu de mal à celles de l'assiégé. C'est à peine si le mamelon Vert, contre lequel se concentrèrent tous les efforts, suspendit son feu pendant quelques heures. Quant à la tour Malakoff et au grand Redan, attaqués par les Anglais, leur feu ne put être réduit au silence.
	A la gauche, grâce aux énormes moyens d'artillerie accumulés, il y eut en apparence quelque succès. Une brèche fut ouverte dans la muraille crénelée, entre la porte de la ville et la face gauche du bastion central. Ce même bastion, ainsi que ceux de la Quarantaine et du Mât, furent démantelés sur toute leur face, et principalement sur leurs saillants. Leurs embrasures ne pouvaient plus protéger leurs canons ; mais on reconnut bientôt qu'en arrière se trouvaient d'autres batteries en parfait état et prêtes à recevoir les colonnes d'attaque. On ne put donc penser à livrer un assaut. D'ailleurs, se fût-on emparé du bastion du Mât et du bastion central, la position n'eût pas été tenable, étant dominée par les énormes batteries du grand Redan et de Malakoff, qui la prenaient d'enfilade et à revers.
	Ainsi, se confirmait tous les jours par les faits cette opinion, tardivement conçue, que la véritable clef de Sébastopol était le vaste système de fortifications dont la tour Malakoff avait été le point de départ.
(11 avril)	— Le général Bizot, en visitant les tranchées anglaises avec le général Niel, est frappé à la tête par une balle. Il succombe, le 16, à sa blessure.
(13 et 14 avril)	— Quatre embuscades placées aux abords du bastion T sont enlevées par quatre compagnies du 16e et une du 5e chasseurs. Les Russes se défendent intrépidement et reprennent même la position. Mais elle leur est bientôt définitivement enlevée par nos troupes, qui ont reçu des renforts des 42e, 14e et 26e de ligne.
	Au même moment, six compagnies du 98e s'élancent sur les embuscades du cimetière. Elles sont accueillies par une formidable fusillade qui fait tomber les capitaines Marrust et Bourresch, mortellement frappés à la tête de leurs soldats ; mais deux compagnies du 9e de chasseurs décident du succès de l'affaire et rejettent les Russes dans la place. Cette double attaque nous coûte, en tués, quatre officiers et trente-six soldats ; en blessés, douze officiers et cent cinq soldats.

Religion, Législation, Statistique.

seulement de 891,756,000 fr., se trouvaient ainsi dépassées de 65,253,000 fr., dans lesquels figuraient pour 33,230,000 fr. les nouveaux impôts établis par les lois des 5 mai et 14 juillet 1855.

— *Décret impérial portant promulgation du traité de paix et d'amitié conclu, le 30 mars 1856, entre la France, l'Autriche, le royaume de la Grande-Bretagne et d'Irlande, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Turquie.*

Napoléon, etc.,

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier. Un traité de paix et d'amitié, suivi d'un article additionnel et transitoire, et de trois conventions annexes, ayant été conclu à Paris, le 30 mars 1856, entre la France, l'Autriche, le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Turquie; et les actes de ratification ayant été échangés le 27 du présent mois d'avril, ledit traité, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Au nom de Dieu tout-puissant.

Leurs Majestés l'Empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'empereur de toutes les Russies, le roi de Sardaigne et l'empereur des Ottomans, animés du désir de mettre un terme aux calamités de la guerre, et voulant prévenir le retour des complications qui l'ont fait naître, ont résolu de s'entendre avec Sa Majesté l'empereur d'Autriche sur les bases à donner au rétablissement et à la consolidation de la paix, en assurant, par des garanties efficaces et réciproques, l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman.

A cet effet, Leursdites Majestés ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

(*Suivent les noms des plénipotentiaires, avec le détail de leurs titres et dignités, dans l'ordre suivant : M. le comte Walewski et M. le baron de Bourqueney, pour la France; M. de Buol et M. de Hubner, pour l'Autriche; lord Clarendon et lord Cowley, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande; M. le comte Orloff et M. le baron de*

Synchronismes, etc.

Au centre, vis-à-vis de la grande porte d'entrée, s'élevait le trône. Les ministres, maréchaux, amiraux, les grands-croix de la Légion-d'honneur ont pris place à droite et à gauche. Les femmes des ministres et des grands dignitaires occupaient les premières banquettes.

L'orchestre et les chœurs occupaient une grande tribune élevée au-dessus du trône.

Le Sénat, le Corps législatif, le Conseil d'État, la magistrature, l'armée, occupaient les estrades contiguës à celle du trône. En face, s'arrondissaient en hémicycle les tribunes spécialement destinées aux exposants. Du haut des tribunes supérieures, réservées aux invités, l'œil plongeait sur un parterre uniforme de chapeaux et d'habits noirs, émaillé de cravates blanches.

A midi, un coup de canon annonce que le cortége impérial sort des Tuileries. Il parcourt la grande avenue des Champs-Élysées, au milieu d'une foule compacte, avec le cérémonial habituel.

Une nouvelle salve d'artillerie retentit, et une demi-heure après, le cortége fait son entrée dans le palais de l'Industrie.

Le prince Napoléon, en sa qualité de président de la commission de l'Exposition universelle, a reçu LL. MM. sous le vestibule du palais.

L'orchestre fait entendre un prélude, et les chœurs, au nombre de cinq cents exécutants, entonnent une cantate de circonstance : *l'Impériale*, de Berlioz.

L'Empereur et l'Impératrice ont pris place sur deux fauteuils réservés au milieu de l'estrade du trône.

L'Empereur était en uniforme de général de division.

L'Impératrice portait une robe de velours rouge garnie de guipure, un diadème de perles et une écharpe de dentelles.

Sur les fauteuils latéraux prennent place dans l'ordre suivant : à droite, le prince Jérôme et le prince Napoléon.

A gauche, le duc de Cambridge et la princesse Mathilde.

Les grands officiers de la couronne se tenaient debout derrière les fauteuils de la famille impériale.

Événements politiques.

Dates.

1855 (18 avril) — Réouverture des conférences de Vienne. — Le débat s'engage de nouveau sur le troisième point. M. Drouyn de Lhuys propose de limiter le nombre des vaisseaux russes dans la mer Noire. Le prince Gortschakoff présente un contre-projet que les ambassadeurs de France et d'Angleterre déclarent ne pouvoir accepter ; alors l'Autriche, voulant arriver à une solution pacifique et désirant surtout ne pas se voir dans l'obligation de prendre les armes, prépare un *ultimatum* un peu moins pénible à la Russie que celui des puissances occidentales, en déclarant toutefois qu'elle en considérera la non-acceptation par la Russie comme un *casus belli*. Alexandre II accepte, et M. Drouyn de Lhuys transmet l'*ultimatum* à S. M. Napoléon III, en l'appuyant; mais l'Empereur refuse d'y adhérer, ne trouvant pas suffisantes les garanties proposées. A la suite de ce dissentiment, M. Drouyn de Lhuys est remplacé par le comte Walewski, qui annonce, dans une circulaire aux agents de la France à l'étranger, que la bonne volonté des puissances occidentales a échoué devant l'impossibilité de concilier la combinaison du cabinet autrichien avec les exigences de leur dignité. Désormais la parole était au canon.

(22 avril) — Un article des instructions secrètes du général Canrobert est ainsi conçu :

« Si l'assaut de Sébastopol est impossible ou doit coûter trop de monde, sans nous amener à la prise totale de la ville, il faut vous tenir sur la défensive et vous arranger de telle sorte qu'il soit possible de vous prendre deux divisions d'infanterie, la garde impériale et toute la cavalerie, quatre batteries montées et quatre batteries à cheval, pour que toutes ces troupes, jointes à un corps de quarante mille hommes réuni à Malsak, près Constantinople, puissent, au premier signal, opérer extérieurement contre l'ennemi. »

En présence de termes aussi formels, le général français ne peut aventurer l'assaut; mais les Anglais se trouvent par leurs travaux tellement engagés avec l'ennemi, que lord Raglan, dans un conseil tenu le 22, insiste pour une prompte résolution, combattant de toutes ses forces le projet d'une attaque extérieure. Les commandants des armes spéciales des deux armées, les généraux Pélissier et Bosquet exposent que les troupes demandent à grands cris l'assaut, que l'attente profite aux Russes en leur permettant d'augmenter leurs défenses et leurs effectifs, et, dans cette unanimité d'avis contraires, le général en chef finit par se rallier au désir commun. On discute alors les moyens d'attaque, et le général Pélissier est invité à faire reconnaître et préparer l'emplacement destiné à contenir les colonnes d'assaut en face de la brèche du mur crénelé, du bastion Central et du bastion du Mât, que nos troupes de gauche attaqueront, tandis qu'à droite on prendra le mamelon Vert et les redoutes du mont Sapone. Les alliés seront chargés d'emporter le grand Redan.

Le surlendemain, au moment où le conseil se réunit à nouveau, l'amiral Bruat adresse communication d'une dépêche ministérielle qui annonce l'arrivée totale à Constantinople de l'armée de réserve pour les premiers jours de mai. A cette nouvelle, on décide que, pour ne pas se priver d'un puissant concours, on ajournera l'assaut.

Cependant le feu des Anglais cause aux batteries du Jardin et des Casernes, au Redan et au mamelon de la tour Malakoff, de nombreuses avaries que les Russes réparent avec une promptitude et une habileté désespérantes. Une bombe russe fait

Religion, Législation, Statistique.

Brunnow, pour la Russie; M. de Cavour et M. de Villamarina, pour la Sardaigne; Aali-Pacha et Méhemmed-Djemil-Bey, pour la Turquie.) Puis le préambule continue ainsi :

L'entente ayant été heureusement établie entre eux, Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'empereur de toutes les Russies, le roi de Sardaigne et l'empereur des Ottomans, considérant que, dans un intérêt européen, Sa Majesté le roi de Prusse, signataire de la convention du 13 juillet mil huit cent quarante et un, devait être appelé à participer aux nouveaux arrangements à prendre, et appréciant la valeur qu'ajouterait à une œuvre de pacification générale le concours de Sadite Majesté, l'ont invitée à envoyer des plénipotentiaires au Congrès.

En conséquence, Sa Majesté le roi de Prusse a nommé, pour ses principaux plénipotentiaires, savoir :

(*Suivent les noms et les titres de MM. de Manteuffel et de Hatzfeldt.*)

Les plénipotentiaires, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Article premier. Il y aura, à dater du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié entre S. M. l'Empereur des Français, S. M. la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, S. M. le roi de Sardaigne, S. M. Impériale le Sultan, d'une part, et S. M. l'empereur de toutes les Russies, de l'autre part, ainsi qu'entre leurs héritiers et successeurs, leurs États et sujets respectifs, à perpétuité.

Art. II. La paix étant heureusement rétablie entre Leursdites Majestés, les territoires conquis ou occupés par leurs armées, pendant la guerre, seront réciproquement évacués.

Des arrangements spéciaux régleront le mode de l'évacuation, qui devra être aussi prompte que faire se pourra.

Art. III. Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies s'engage à restituer à Sa Majesté le Sultan la ville et la citadelle de Kars, aussi bien que les

Synchronismes, etc.

Le prince Napoléon s'est levé, et, debout devant le trône, il a prononcé un discours vivement applaudi.

L'Empereur a répliqué debout et d'une voix ferme, qui a été entendue de tous les points de l'immense salle. Voici le texte du discours impérial :

« Messieurs,

» L'Exposition qui va finir offre au monde un grand spectacle. C'est pendant une guerre sérieuse que de tous les points de l'univers sont accourus à Paris, pour y exposer leurs travaux, les hommes les plus distingués de la science, des arts et de l'industrie. Ce concours, dans des circonstances semblables, est dû, j'aime à le croire, à cette conviction générale, que la guerre entreprise ne menaçait que ceux qui l'avaient provoquée, qu'elle était poursuivie dans l'intérêt de tous, et que l'Europe, loin d'y voir un danger pour l'avenir, y trouvait plutôt un gage d'indépendance et de sécurité.

» Néanmoins, à la vue de tant de merveilles étalées à nos yeux, la première impression est un désir de paix. — La paix, seule, en effet, peut développer encore ces remarquables productions de l'intelligence humaine. — Vous devez donc tous souhaiter, comme moi, que cette paix soit prompte et durable. — Mais pour être durable, elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. Pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce; car, sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre grandes puissances menacent de se prolonger; tandis qu'au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou qui a raison, ce sera un grand pas vers la solution. — A l'époque de civilisation où nous sommes, les succès des armées, quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers; c'est, en définitive, l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire.

» Vous tous donc qui pensez que les progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce d'une nation contribuent au bien-être de toutes les autres, et que plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates.	
1855	éclater un des magasins à poudre des alliés et leur tue un homme en en blessant neuf autres grièvement.
	Au nombre des morts anglais, on compte le lieutenant de vaisseau Douglas, les lieutenants d'artillerie Luce et Mitchell, le lieutenant Paston, du 88e régiment; parmi leurs blessés figurent les lieutenants de vaisseau Ornston et d'Aet, les lieutenants d'artillerie Steele, Sinclair et Lestrange, les capitaines du génie Crafton et Green, et le capitaine Danovan, du 33e.
(24 avril)	— En raison de l'occupation par les Français du cimetière, dont l'extrémité était affectée aux entrevues des parlementaires, toute communication par terre cesse entre les deux armées, et une convention intervient dont l'ordre du jour donne ainsi connaissance :
	« En vertu de conventions arrêtées entre lord Raglan, les amiraux et le général Canrobert, d'une part, et le gouverneur de Sébastopol de l'autre, il a été entendu que les échanges se feraient désormais par voie de mer. Les seules relations qui pourront s'établir à l'avenir entre l'assiégé et nous seront celles que nécessitera l'inhumation des morts, lorsqu'il s'en trouvera en avant de nos lignes. Dans ce cas, les dispositions ci-après seront prises :
	» Le pavillon blanc parlementaire sera arboré, à midi, vis-à-vis du point où il y aura lieu de procéder à l'opération dont il s'agit, sans que pour cela il soit nécessaire de faire cesser le feu dans les autres directions. Chaque parti fera inhumer les morts qui seront le plus rapprochés de ses travaux. Aucune communication ne pourra avoir lieu entre les personnes appelées à figurer dans l'opération. »
(26-27 avril)	Le 26 et le 27, le général en chef passe la revue des deux corps d'armée et annonce la prochaine arrivée des trente mille hommes de réserve. Cette nouvelle est accueillie par les troupes aux cris répétés de *Vive l'Empereur !*
(30 avril)	— Sur la demande de lord Raglan, une expédition navale met à la voile pour une exploration de la côte, du côté de Kertch et de Yéni-Kalé. Elle se composait de cinq régiments français, un détachement turc et une division anglaise, sous les ordres des généraux d'Autemarre et sir Georges Brown. Mais le lendemain, une dépêche télégraphique de l'Empereur rappelle toutes les troupes disponibles au camp pour une attaque extérieure contre l'ennemi.
(1er mai)	— Le génie avait dénoncé depuis quelque temps, comme pouvant devenir très-dangereuse pour nous, une embuscade russe de proportions considérables, qui s'était établie en avant de la place, entre le bastion du Mât et le bastion Central. Le 1er mai, le général Canrobert transmet au général Pélissier l'ordre d'emporter l'ouvrage signalé, et celui-ci charge son collègue de Salles de l'exécution de cette importante mesure.
	A dix heures et demie, trois colonnes sortent de nos parallèles et s'élancent sur les parapets des Russes. Celle de gauche, aux ordres du général Bazaine, se compose de six compagnies du 1er régiment de la légion étrangère (colonel Viennot), de huit compagnies du 43e (commandant Becquet de Jonnay) et de dix compagnies du 19e de ligne (colonel Grenier). Celle du centre, commandée par le général de la Motte-Rouge, est formée par deux bataillons du 46e de ligne (colonel Gault) et le 98e de ligne (colonel Brégeot). Celle de droite compte le 9e bataillon de chasseurs à

autres parties du territoire ottoman dont les troupes russes se trouvent en possession.

Art. IV. Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le roi de Sardaigne, et le Sultan s'engagent à restituer à Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies les villes et ports de Sébastopol, Balaclava, Kamiesch, Eupatoria, Kertch, Jenikaleh, Kinburn, ainsi que tous les autres territoires occupés par les troupes alliées.

Art. V. Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'empereur de toutes les Russies, le roi de Sardaigne et le Sultan accordent une amnistie pleine et entière à ceux de leurs sujets qui auraient été compromis par une participation quelconque aux événements de la guerre, en faveur de la cause ennemie.

Il est expressément entendu que cette amnistie s'étendra aux sujets de chacune des parties belligérantes qui auraient continué, pendant la guerre, à être employés dans le service de l'un des autres belligérants.

Art. VI. Les prisonniers de guerre seront immédiatement rendus de part et d'autre.

Art. VII. Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté l'empereur d'Autriche, Sa Majesté la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Sa Majesté le roi de Prusse, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté le roi de Sardaigne déclarent la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen. Leurs Majestés s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissant en commun la stricte observation de cet engagement, et considéreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général.

Art. VIII. S'il survenait, entre la Sublime-Porte et l'une ou plusieurs des autres puissances signataires un dissentiment qui menaçât le maintien de leurs relations, la Sublime-Porte et chacune de ces puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en

vos concitoyens, en retournant dans votre patrie, que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent comme elle le triomphe du droit et de la justice; dites-leur que, s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent au moins des vœux pour ou contre nous; car, au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul, et le silence une erreur.

» Quant à nous, peuples alliés pour le triomphe d'une grande cause, forgeons des armes sans ralentir nos usines, sans arrêter nos métiers; soyons grands par les arts de la paix comme par ceux de la guerre; soyons forts par la concorde, et mettons notre confiance en Dieu pour nous faire triompher des difficultés du jour et des chances de l'avenir. »

Puis a commencé la distribution des croix et des médailles. Chaque exposant, précédé d'une bannière, s'avançait sur l'estrade. Le prince Napoléon présentait les médailles et décorations à l'Empereur, qui, debout au pied du trône, les décernait lui-même aux lauréats.

La cérémonie s'est terminée vers deux heures.

— (Décembre). Égypte. — Mohammed-Saïd-Pacha, vice-roi d'Égypte, approuve le tracé direct par Suez et Péluse pour l'exécution du canal destiné à joindre la Méditerranée et la mer Rouge. M. Ferdinand de Lesseps, auteur de ce grand projet, est autorisé par le vice-roi à constituer, par privilége spécial, une *Compagnie universelle du canal maritime de Suez*, ayant pour objet le percement de l'isthme, l'exploitation d'un passage propre à la grande navigation, la fondation ou l'appropriation de deux entrées suffisantes, l'une sur la mer Rouge, l'autre sur la Méditerranée, et l'établissement d'un ou deux ports.

— (Décembre). La réunion du Louvre au palais des Tuileries, tant de fois projetée depuis Henri IV, rêvée par Napoléon et par Louis-Philippe, décrétée par le gouvernement provisoire en 1848, est en cette année un

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	pied (capitaine Villermain) et deux bataillons du 42e (capitaine Ragon). L'attaque s'opère sur les trois points avec une impétuosité et une furie à laquelle les Russes ne peuvent résister, et ils fuient vers le bastion Central, d'où, un instant après, part le signal d'un foudroyant bombardement. Mais vainement les projectiles éclaircissent les rangs de nos travailleurs ; sous la direction du lieutenant-colonel du génie Guérin, ils retournent les parapets, afin de dérober la position aux vues des remparts, et commencent à les relier par une communication de la parallèle en arrière. Dans la matinée, le feu de nos batteries, dirigé par le général Lebœuf, fait taire l'artillerie de la place, et quatre cents ouvriers achèvent de relier à nos tranchées l'ouvrage russe, qui nous avance de cent cinquante mètres vers le bastion Central.
	A trois heures de l'après-midi, le lendemain, trois mille Russes s'avancent en rampant vers le point que nous leur avons enlevé et que gardent deux compagnies d'élite du 2e régiment de la légion étrangère, une compagnie d'élite du 43e et deux bataillons du 46e et du 98e, ces deux derniers d'un très-faible effectif. L'avant-garde russe surprend les sentinelles, mais en un instant chacun est à son poste et l'ennemi est repoussé ; il revient à la charge avec une nouvelle impétuosité et se heurte contre le 46e, que commande le lieutenant-colonel Martineau des Chenets ; au même moment, deux compagnies du 1er régiment des voltigeurs de la garde, commandées par le capitaine Gentil, une compagnie du 10e bataillon de chasseurs à pied et deux compagnies du 80e, sous les ordres du chef de bataillon Courson accourent sous la grêle des balles renforcer les troupes engagées et précipiter la retraite des Russes.
(3 mai)	Le 3 mai, une suspension d'armes a lieu pour l'inhumation des morts des deux journées précédentes. On rend aux Russes cent cinquante cadavres trouvés dans la tranchée. De notre côté, on relève cent vingt et un morts, dont onze officiers, parmi lesquels le colonel Viennot, le commandant Julien et le capitaine Dubosquet. En outre, nous comptons vingt-deux officiers hors de combat. Nous avons capturé dans l'ouvrage plusieurs prisonniers, un grand nombre d'armes et d'outils et neuf mortiers.
(12-13 mai)	— Deux sorties successives des Russes sont repoussées.
	Le commandant Favé, envoyé par l'Empereur, débarque à Kamiesch. Il annonce que l'Empereur ne viendra pas en Crimée, et il remet au général en chef un plan de campagne destiné à être communiqué aux généralissimes anglais et turcs.
(16 mai)	— Le général Canrobert envoie, par une dépêche télégraphique, sa démission à l'Empereur, en la motivant sur l'état de sa santé ; il demande à rester en Crimée comme commandant d'une simple division.
	Le même jour, l'Empereur lui répond que sa démission est acceptée, et qu'il commandera le corps du général Pélissier, auquel il doit remettre le commandement en chef.
21 mai)	— Dans la nuit du 21 au 22, une triple attaque, dirigée par le général Paté, est lancée contre les embuscades russes du fond de la baie et contre celles du cimetière. La lutte est terrible. Cinq fois les embuscades sont prises et reprises avec un acharnement sans pareil. Nos réserves tombent à leur tour sur l'ennemi sans parvenir à le culbuter, et les ouvriers du génie, impuissants à nous conserver les

mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice.

Art. IX. Sa Majesté impériale le Sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes ledit firman, spontanément émané de sa volonté souveraine.

Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit auxdites puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire.

Art. X. La convention du 13 juillet 1841, qui maintient l'antique règle de l'empire Ottoman, relativement à la clôture des détroits du Bosphore et des Dardanelles, a été révisée d'un commun accord.

L'acte conclu à cet effet, et conformément à ce principe, entre les hautes parties contractantes, est et demeure annexé au présent traité, et aura même force et valeur que s'il en faisait partie intégrante.

Art. XI. La mer Noire est neutralisée ; ouverts à la marine marchande de toutes les nations, ses eaux et ses ports sont, formellement et à perpétuité, interdits au pavillon de guerre soit des puissances riveraines, soit de toute autre puissance, sauf les exceptions mentionnées aux articles 14 et 17 du présent traité.

Art. XII. Libre de toute entrave, le commerce, dans les ports et dans les eaux de la mer Noire, ne sera assujetti qu'à des règlements de santé, de douane, de police, conçus dans un esprit favorable au développement des transactions commerciales.

Pour donner aux intérêts commerciaux et maritimes de toutes les nations la sécurité désirable, la Russie et la Sublime-Porte admettront des consuls dans leurs ports situés sur le littoral de la mer

fait accompli par Napoléon III. L'habile successeur du regrettable architecte Visconti, M. Lefuel, qui a amené à terme avec tant de célérité cette gigantesque entreprise, a eu à lutter contre mille obstacles imprévus; mais rien ne l'a empêché de terminer son œuvre au jour dit; il a attaché son nom au plus vaste palais qui ait jamais été construit dans les temps modernes.

Jusqu'au 31 décembre 1855, une somme de 27 millions 490,772 fr. 40 c. a été dépensée depuis le commencement des travaux; il restait encore à dépenser une somme de 13 millions 604,000 fr.

— (6 décembre). Perse. — Rupture des relations diplomatiques entre la Perse et la Grande-Bretagne. — La situation intermédiaire de la Perse, entre les possessions coloniales de la Grande-Bretagne et l'extrême frontière de l'empire russe en Asie, avait attiré l'attention du monde sur ce royaume. La neutralité était assurément, pour la Perse, la seule politique praticable; mais la lutte d'influences qui, depuis longtemps, s'était établie à la cour de Téhéran entre les représentants des cours de Saint-Pétersbourg et de Saint-James, a failli plus d'une fois entraîner la politique persane hors du cercle de ses intérêts véritables. Un conflit attribué, à tort ou à raison, aux instigations de la diplomatie russe, survint entre la Perse et la Grande-Bretagne dans les circonstances suivantes :

Un fonctionnaire persan, du nom de Mirza, ayant été mis hors d'emploi, offrit ses services à l'ambassade anglaise, qui l'agréa en qualité d'agent britannique dans la ville de Chiraz. On sait qu'en Perse, il est certains endroits où l'on souffre difficilement la présence d'agents étrangers; Chiraz est du nombre, et le gouvernement anglais avait saisi l'occasion de s'y faire représenter par un agent de nationalité persane.

Le gouvernement persan, appelé à consacrer la nomination du nouveau consul, fit à l'ambassade de nombreuses objections. M. Murray, ambassadeur de la Grande-Bretagne, demanda qu'on lui donnât par écrit les raisons de cette fin de non-recevoir qui lui paraissait motivée sur des prétextes tout autres

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	ouvrages que nous avons envahis, les rasent, afin que l'ennemi ne puisse s'y abriter. L'aube seule met un terme à cette tuerie, qui coûte les chefs de bataillon d'Authès et Cargouët, et aux Russes le général-major Adlerbeg.
(22 mai)	— Le 22 au soir, on a décidé une nouvelle attaque. Le général Levaillant la dirige. La résistance est nulle, comparativement à celle de la veille, et bientôt tout l'ouvrage nous appartient. Nos pertes dans ces deux journées furent de six cents morts et de quatorze cents blessés.
	— Le même jour, à six heures du soir, une nombreuse escadre anglo-française appareille pour faire une expédition dans la mer d'Azof.
(24 mai)	— Le détroit d'Yéni-Kaleh tombe au pouvoir des alliés. Les Russes font sauter les fortifications qui en défendaient l'entrée et incendient les navires renfermés dans les ports de Kertch et de Yéni-Kaleh. Le même jour, les alliés pénètrent dans la mer d'Azof et y font d'importantes captures.
(25 mai)	L'expédition trouve Kertch abandonné par la garnison russe. Une députation d'habitants vient offrir au général d'Autemarre le pain et le sel et se place sous sa protection. On apporta de toutes parts des vivres et des rafraîchissements à nos soldats. Une petite garnison est laissée à Kertch, et le gros de l'armée se dirige sur Yéni-Kaleh. Après son départ, la ville est le théâtre de scènes affreuses. Les Turcs assaillent les demeures des habitants et y signalent leur passage par le pillage, le meurtre et le viol; on en vit brandir en triomphe les cadavres de petits enfants qu'ils venaient d'égorger. Quelques maraudeurs anglais et français dévastent pendant ce temps les maisons et les basses-cours. Les antiquités déposées au musée de Kertch sont mises en pièces; bas-reliefs, urnes cinéraires, autels votifs, tout est pulvérisé. Dans son indignation, un anonyme écrit sur la porte du musée cette apostrophe qui ne laissait pas d'être méritée :
	« En entrant dans ce temple, où reposent les monuments d'un siècle passé, j'ai reconnu les traces d'une invasion de Vandales. Hélas! Français ou Anglais, faites la guerre à la génération présente, mais ne la faites pas à l'histoire! Si vous avez la prétention d'être nations civilisées, ne faites pas la guerre des Barbares. »
	Berdiansk, Génitschi, Tangarog, Mariaupol, Gheisk, Anapa tombent au pouvoir des alliés. On s'attendait à éprouver à cette dernière ville une vigoureuse résistance, mais les Russes l'ont abandonnée après avoir ruiné les fortifications, et les tribus du Caucase se sont emparées de la place, qu'elles pillent au milieu des horreurs de l'incendie.
(7 juin)	— Attaque et prise du mamelon Vert. — Les généraux en chef des armées alliées sont convenus d'une triple attaque pour la journée du 7 juin. Les Français doivent attaquer à droite les redoutes de Selenghinst et de Volhynie, dits ouvrages Blancs, et, au centre, le mamelon Vert; l'attaque des Carrières, sur la gauche, est dévolue aux Anglais. A six heures et demie, nos troupes s'élancent avec la plus grande ardeur. Le combat dure toute la journée avec des alternatives de succès et de revers; enfin le drapeau français flotte sur le mamelon Vert, pour ne plus le quitter, et les Anglais se sont solidement établis dans les ouvrages des Carrières. Nos pertes s'élèvent à deux mille cinq cents hommes environ, parmi lesquels on compte le général de Lavarande et le colonel de Brancion.

Noire, conformément aux principes du droit international.

Art. XIII. La mer Noire étant neutralisée, aux termes de l'article 11, le maintien ou l'établissement, sur son littoral, d'arsenaux militaires-maritimes devient sans nécessité comme sans objet. En conséquence, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté impériale le Sultan s'engagent à n'élever et à ne conserver, sur le littoral, aucun arsenal militaire-maritime.

Art. XIV. Leurs Majestés l'empereur de toutes les Russies et le Sultan, ayant conclu une convention à l'effet de déterminer la force et le nombre des bâtiments légers nécessaires au service de leurs côtes, qu'elles se réservent d'entretenir dans la mer Noire, cette convention est annexée au présent traité, et aura même force et valeur que si elle en faisait partie intégrante. Elle ne pourra être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des puissances signataires du présent traité.

Art. XV. L'acte du congrès de Vienne ayant établi les principes destinés à régler la navigation des fleuves qui séparent ou traversent plusieurs États, les puissances contractantes stipulent entre elles qu'à l'avenir ces principes seront également appliqués au Danube et à ses embouchures. Elles déclarent que cette disposition fait, désormais, partie du droit public de l'Europe, et la prennent sous leur garantie.

La navigation du Danube ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance qui ne serait pas expressément prévue par les stipulations contenues dans les articles suivants. En conséquence, il ne sera perçu aucun péage basé uniquement sur le fait de la navigation du fleuve, ni aucun droit sur les marchandises qui se trouvent à bord des navires. Les règlements de police et de quarantaine à établir pour la sûreté des États séparés ou traversés par ce fleuve seront conçus de manière à favoriser, autant que faire se pourra, la circulation des navires. Sauf ces règlements, il ne sera apporté aucun obstacle, quel qu'il soit, à la libre navigation.

Art. XVI. Dans le but de réaliser les dispositions de l'article précédent, une commission dans laquelle

que celui d'une vindicte à l'égard de Mirza. Pour toute réponse, on intima à l'ambassade l'ordre de remettre son consul entre les mains du gouvernement. M. Murray répondit que Mirza était sous la protection britannique en sa qualité de fonctionnaire anglais et qu'il pouvait encore moins obtempérer aux ordres qu'il n'avait obtempéré aux représentations. Cependant, comme des menaces avaient été portées contre l'agent de Chiraz, M. Murray, déclara qu'il se trouvait dès ce moment placé sous la protection immédiate du pavillon de la Grande-Bretagne.

Ceux que le gouvernement anglais accusait d'être les meneurs de cette querelle cherchèrent, suivant M. Murray, une satisfaction dans un acte de violence. Ils enlevèrent, sous un prétexte de parenté avec la famille royale, la femme de l'agent de Chiraz et la mirent en lieu sûr, après avoir déclaré qu'ils ne rendraient la liberté à leur otage que lorsque Mirza serait restitué entre leurs mains. M. Murray protesta énergiquement contre cette mesure, qu'il considéra comme arbitraire, et réclama la mise en liberté de la femme de Mirza; il déclara qu'une détention prolongée constituerait une insulte à la nation britannique. Le gouvernement persan ne tint aucun compte de cette protestation, et accusa directement M. Murray de ne réclamer la liberté de la femme de Mirza que parce qu'il entretenait avec elle des relations coupables. Cette injurieuse accusation ne fut pas la seule; elle donna le signal à de nouveaux outrages.

En vain l'ambassadeur français, M. Bourrée, essaya-t-il de ramener la cour de Téhéran à des sentiments plus conformes à sa dignité; en vain des représentations officieuses furent-elles également faites par des fonctionnaires et des étrangers, tout fut inutile, et la cour persane, persistant dans sa conduite, M. Murray déclara qu'il laisserait s'écouler quarante huit heures jusqu'à réparation de l'offense, à la suite desquelles il amènerait son pavillon. Des intermédiaires, espérant que cette situation était le résultat d'un malentendu, décidèrent M. Murray à prolonger la durée de la suspension. Le pavillon anglais avait été amené le 20 novembre. Quatorze jours s'écou-

Dates. 1855 (18 juin)

— Échec des troupes françaises et anglaises devant Sébastopol. — Le 17, le général en chef, pour obvier aux fâcheux résultats de l'entraînement des troupes, publie l'ordre du jour suivant :

« Soldats,

» Dans une occasion récente, un entraînement, toujours déplorable, puisqu'il aboutit à répandre inutilement un sang généreux, vous a emportés plus loin que vous n'eussiez dû le faire, et bon nombre en ont été cruellement punis. Il est de mon devoir, aujourd'hui, de vous renouveler les recommandations faites tant de fois déjà. Aussi, répéterai-je aux officiers généraux, aux chefs de corps, aux commandants de compagnies, de faire bien sentir aux hommes qui leur sont confiés la nécessité de leur réunion et de leur formation régulière après toute action de guerre, et surtout après un assaut. Non-seulement le succès de l'opération, mais encore l'honneur de l'armée et leur propre salut individuel dépendent de la rapidité avec laquelle ils se sont reformés et mis en mesure de repousser l'attaque de l'ennemi, de vaincre toute résistance qui serait encore à renverser, jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'impuissance. J'attends de votre dévouement à l'Empereur, de votre amour du devoir, la stricte exécution de cet ordre. Trouvez-y les paroles d'un père jaloux de votre conservation, et d'un chef qui a le droit de vous demander tout pour le succès de nos armes, l'honneur du souverain et la gloire de la France.

» *Le général en chef,* A. Pélissier. »

Pendant toute la journée, nos projectiles inondent la place ; vers deux heures, Malakoff et le Redan qui, jusque-là, avaient riposté coup pour coup, commencent à faiblir et diminuent de plus en plus leur feu ; les alliés attribuent à l'effet de leur tir cette sorte d'agonie de l'artillerie russe, mais ce n'est qu'une ruse de l'ennemi. Averti par ses espions du projet d'attaque pour le lendemain, l'ennemi se ménage et nous endort dans une fâcheuse sécurité. A sept heures, grand conseil chez le général Pélissier : il se compose, sous la présidence de ce dernier, des généraux Niel, Thiry, Beuret, Dalesme, Frossard, Mayran, Brunet, Regnault de Saint-Jean-d'Angély et d'Autemarre. Sir Harry Jones, commandant le génie anglais, y assiste. Le but de la réunion est de coordonner toutes les décisions prises et d'arrêter les dernières formalités. Les principaux points de l'opération sont ainsi déterminés :

La division Mayran, renforcée du 1er régiment des voltigeurs de la garde pour combler les vides de son effectif, attaquera à droite, depuis la batterie de la Pointe jusqu'au redan du Carénage. Les divisions d'Autemarre et Brunet tourneront Malakoff, celle-ci par la droite, celle-là par la gauche.

La division de la garde, composant la réserve des trois attaques, sera massée à l'arrière de la redoute Victoria. Les 2e et 4e divisions légères des Anglais s'empareront du grand Redan. Toutes ces opérations doivent commencer simultanément au signal d'attaque, que se réserve expressément le général en chef, et qui se composera d'un bouquet de fusées à étoiles tiré de la batterie Lancastre.

Les troupes se rendent silencieusement à leur poste de combat et chaque général prend ses dispositions particulières. Le général Mayran décide que les zouaves assailliront par la droite la batterie de la Pointe, que l'infanterie de marine attaquera par la gauche, en même temps que la courtine du petit Redan. Le colonel

la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, la Sardaigne, la Turquie seront chacune représentées par un délégué, sera chargée de désigner et de faire exécuter les travaux nécessaires, depuis Isatcha, pour dégager les embouchures du Danube, ainsi que les parties de la mer y avoisinant, des sables et autres obstacles qui les obstruent, afin de mettre cette partie du fleuve et lesdites parties de la mer dans les meilleures conditions possibles de navigabilité.

Pour couvrir les frais de ces travaux, ainsi que des établissements ayant pour objet d'assurer et de faciliter la navigation aux bouches du Danube, des droits fixes, d'un taux convenable, arrêtés par la commission à la majorité des voix, pourront être prélevés, à la condition expresse que, sous ce rapport, comme sous tous les autres, les pavillons de toutes les nations seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Art. XVII. Une commission sera établie et se composera de délégués de l'Autriche, de la Bavière, de la Sublime-Porte et du Wurtemberg (un pour chacune de ces puissances), auxquels se réuniront les commissaires des trois Principautés danubiennes, dont la nomination aurait été approuvée par la Porte. Cette commission, qui sera permanente, 1° élaborera les règlements de navigation et de police fluviale; 2° fera disparaître les entraves, de quelque nature qu'elles puissent être, qui s'opposent encore à l'application au Danube des dispositions du traité de Vienne; 3° ordonnera et fera exécuter les travaux nécessaires sur tout le parcours du fleuve; et 4° veillera, après la dissolution de la commission européenne, au maintien de la navigabilité des embouchures du Danube et des parties de la mer y avoisinant.

Art. XVIII Il est entendu que la commission européenne aura rempli sa tâche, et que la commission riveraine aura terminé les travaux désignés dans l'article précédent, sous les nos 1 et 2, dans l'espace de deux ans. Les puissances signataires, réunies en conférence, informées de ce fait, prononceront, après en avoir pris acte, la dissolution de la commission européenne, et dès lors la commission riveraine permanente jouira des mêmes

lèrent, pendant lesquels la situation devint plus intolérable que jamais; à bout de patience, M. Murray fit une dernière sommation. Il lui fut répondu par la menace d'enlever de vive force l'agent de Chiraz, au milieu du personnel même de la légation, s'il manifestait l'intention d'accompagner l'ambassadeur dans sa retraite.

Le quinzième jour (4 décembre) s'étant écoulé sur ces entrefaites, M. Murray se disposa à effectuer son départ, qui eut lieu le 6. L'agent consulaire, craignant que la menace proférée contre lui ne fût mise à exécution, n'osa accompagner la légation dans sa retraite. L'ambassadeur français, qui avait mis en œuvre tous les moyens propres à faire rendre justice à son collègue, déclara qu'il réclamerait à son tour du gouvernement persan une satisfaction complète pour le mépris dans lequel on avait tenu son intervention, d'abord officieuse et devenue plus tard officielle.

— (29 décembre). Entrée à Paris des régiments de la ligne et de la garde impériale à leur retour de Crimée.

Cette entrée solennelle a été une fête publique. Dès le matin, une foule immense se pressait à la gare de Lyon, sur la place de la Bastille, le long des boulevards jusqu'à la rue de la Paix, et à la place Vendôme, où devait avoir lieu le défilé devant l'Impératrice et sa suite, placées aux fenêtres du ministère de la justice.

Dès neuf heures du matin, les tambours de la garde nationale commencèrent à rappeler les hommes qui devaient faire la haie sur le passage de l'Empereur se rendant à la Bastille pour recevoir les troupes revenues de la Crimée.

La décoration des boulevards avait été complétée dans la matinée. C'étaient partout des inscriptions et des emblèmes en l'honneur de l'armée d'Orient, qui s'étalaient à toutes les croisées et sur toutes les maisons de la ligne des boulevards et de la rue de la Paix. La plupart des drapeaux portaient les noms des victoires remportées par les alliés.

A la porte Saint-Martin, s'élevait un arc de triomphe décoré sur un côté de l'inscription

Dates. 1855 (18 juin)

Malher et le lieutenant colonel Paulze d'Ivoy, avec le 97e et le 95e, sont chargés de compléter l'assaut sur ce dernier point. Trois heures vont sonner, quand plusieurs bombes à traces fusantes, parties de la redoute Brancion, abusent le général Mayran, qui les prend pour le signal. Son état-major lui fait observer que l'heure convenue est éloignée encore.

« — N'importe, messieurs, quand on marche à l'ennemi, mieux vaut être en avance qu'en retard, » et il donne l'ordre de charger. Les colonnes Saurin et de Failly s'élancent à travers les hautes herbes qui embarrassent la marche du soldat; à peine arrivées au pied des ouvrages, elles sont criblées d'un ouragan de mitraille, tant par les pièces des remparts, que masquaient des portières en corde, que par les steamers *le Wladimir*, *le Gromonossetz*, *le Kersonèse*, *le Krimm*, *le Bessarabia* et *l'Odessa*, embossés à la pointe de la baie du Carénage. Le général Mayran, qui s'est porté en avant, est atteint au coude gauche par un biscaïen; on lui propose d'abandonner le commandement :

« — Non, répond-il en comprimant d'atroces douleurs, ma place est ici! Faites avancer les réserves. »

Immédiatement, le colonel Boudville accourt avec le 1er voltigeurs de la garde et le lieutenant-colonel Paulze d'Ivoy avec le 95e de ligne. Le général leur désigne la batterie d'un geste intraduisible; ils y volent l'épée haute; mais presque au même instant tombent le général Mayran, frappé d'un biscaïen de grappe marine qui lui brise deux côtes et lui enfonce les poumons, le colonel Boudville, atteint de plusieurs blessures, et le lieutenant-colonel Paulze d'Ivoy, la figure traversée par une balle. Le capitaine Hantz, aide de camp du général Mayran, va porter le commandement au général de Failly. Pendant ce temps, le général en chef, apprenant la situation critique des troupes engagées sur ce point, ordonne au général Regnault de Saint-Jean-d'Angély de prendre quatre bataillons de la garde à la réserve générale et de les envoyer à leur secours. Les généraux Mellinet et Uhrich commandent en personne ces renforts; mais il est trop tard, et tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de rallier les troupes dans le ravin du Carénage.

Le général Pélissier était à plus de mille mètres de la batterie Lancastre au moment où le général Mayran lançait ses colonnes; il s'est hâté d'arriver, en apprenant par un officier envoyé à la découverte la méprise, et de donner le signal; mais la fatalité s'acharne sur nous et fait échouer toutes les combinaisons.

L'attaque des divisions d'Autemarre et Brunet doit être simultanée sur la droite et la gauche de Malakoff; malheureusement, la seconde, retardée dans sa marche par l'étroitesse des cheminements où elle s'est engagée, n'est pas prête au moment du signal. Il en résulte un temps d'arrêt avant que les colonnes d'assaut puissent s'élancer. Elles le font enfin aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur!* lorsque le général Brunet roule à terre, la poitrine percée d'une balle; à ses côtés tombe le lieutenant-colonel de Laboussinière, la tête brisée par un biscaïen. Le général Lafont de Villiers prend le commandement et continue le mouvement agressif; mais déjà la batterie de la Pointe est débarrassée de l'attaque Mayran et peut tourner toutes ses pièces contre les assaillants de Malakoff, ainsi que les vapeurs de la rade. Sous le feu terrible qui leur enlève des rangs entiers, les soldats sont forcés de s'abriter dans un ravin, en y attendant les réserves.

pouvoirs que ceux dont la commission européenne aura été investie jusqu'alors.

Art. XIX. Afin d'assurer l'exécution des règlements qui auront été arrêtés d'un commun accord, d'après les principes ci-dessus énoncés, chacune des puissances contractantes aura le droit de faire stationner, en tout temps, deux bâtiments légers aux embouchures du Danube.

Art. XX. En échange des villes, ports et territoires énumérés dans l'article 4 du présent traité, et pour mieux assurer la liberté de la navigation du Danube, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies consent à la rectification de sa frontière en Bessarabie.

La nouvelle frontière partira de la mer Noire, à un kilomètre à l'est du lac Bourna-Sola, rejoindra perpendiculairement la route d'Akerman, suivra cette route jusqu'au val de Trajan, passera au sud de Belgrade, remontera le long de la rivière de Yalpuck jusqu'à la hauteur de Saratsika, et ira aboutir à Katamori, sur le Pruth. En amont de ce point, l'ancienne frontière, entre les deux empires, ne subira aucune modification.

Des délégués des puissances contractantes fixeront, dans ses détails, le tracé de la nouvelle frontière.

Art. XXI. Le territoire cédé par la Russie sera annexé à la principauté de Moldavie, sous la suzeraineté de la Sublime-Porte.

Les habitants de ce territoire jouiront des droits et priviléges assurés aux Principautés, et pendant l'espace de trois années, il leur sera permis de transporter ailleurs leur domicile, en disposant librement de leurs propriétés.

Art. XXII. Les Principautés de Valachie et de Moldavie continueront à jouir, sous la suzeraineté de la Porte et sous la garantie des puissances contractantes, des priviléges et des immunités dont elles sont en possession. Aucune protection exclusive ne sera exercée sur elles par une des puissances garantes. Il n'y aura aucun droit particulier d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

Art. XXIII. La Sublime-Porte s'engage à conserver auxdites Principautés une administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine

suivante : *Aux Vainqueurs de Sébastopol*, de l'autre : *Vive l'Empereur !*

Les théâtres du boulevard du Temple avaient fait placer devant des estrades bordant la chaussée deux décors représentant l'un la solennité de ce jour, avec la date : 29 *décembre*, et l'autre le départ de la garde, avec cette autre inscription : 8 *janvier* 1855.

Devant le théâtre de l'Ambigu, une Renommée en plâtre tenait à la main une couronne de lauriers.

Sur la façade du théâtre des Variétés se trouvait un transparent représentant la Victoire au milieu de couronnes de laurier et d'armes de toute espèce.

Le maréchal Magnan, entouré de son nombreux état-major, arriva, à onze heures et demie, à la place de la Bastille. Les officiers généraux qui l'accompagnaient formèrent la haie de chaque côté, en avant de l'arc de triomphe qu'on avait dressé à l'entrée du boulevard. Le maréchal fit disposer les troupes de l'armée d'Orient dans l'ordre qu'elles devaient prendre pour le défilé.

Les régiments de ligne et de la garde revenant de Crimée étaient massés sur la place de la Bastille, entre le boulevard et la colonne de Juillet, la droite appuyée au faubourg Saint-Antoine, et la gauche à la rue Saint-Antoine.

L'artillerie de la garde était placée en bataille en arrière de la colonne de Juillet, à laquelle elle faisait face, et sur une ligne parallèle à celle de l'infanterie.

Une foule immense encombrait tout le parcours du cortége. Les fenêtres et les toits des maisons étaient chargés de curieux.

Ce fut l'Empereur qui reçut lui-même les arrivants à la place de la Bastille, et il leur adressa cette allocution, qui produisit une sensation profonde :

« Soldats,

» Je viens au-devant de vous, comme autrefois le Sénat romain allait, aux portes de Rome, au-devant de ses légions victorieuses. Je viens vous dire que vous avez bien mérité de la patrie.

» Mon émotion est grande, car au bonheur de vous revoir se mêlent de douloureux re-

Dates.
1855
(18 juin)

A la gauche de Malakoff, le général d'Autemarre lance le 5e bataillon de chasseurs à pied et le 1er bataillon du 19e de ligne. Une vive fusillade partie de la batterie Gervais ne sert qu'à accélérer leur élan.

« Ni premier ni dernier parmi nous, tous ensemble ! » s'écrie le commandant Garnier, du 5e chasseurs à pied ; et à sa voix ses soldats fondent comme une avalanche dans la batterie et en délogent le régiment de Pultawa, qui la défend. Le 19e plante son drapeau sur l'épaulement, et déjà les chasseurs envahissent le faubourg de Karabelnaïa, depuis le monticule Malakoff jusqu'au ravin des Docks ; le colonel Manèque suit avec le 19e cette marche en avant. Chaque maison est une citadelle dont il faut faire l'assaut. Le général Krouleff amène le régiment de Sevsk, le régiment de Pultawa et six compagnies du régiment de Jakousk, et reprend l'offensive. Écrasés par le nombre, nos braves soldats rétrogradent jusqu'à l'entrée du faubourg et s'y maintiennent un instant, puis ils rentrent dans les retranchements de la batterie Gervais, où les suivent une centaine de Russes. Le commandant Garnier, couvert de sang (il a reçu trois coups de feu et un coup de baïonnette), se retourne vers le colonel Manèque et lui dit :

« Un dernier effort, n'est-ce pas, colonel ? — Allons, le 19e ! » s'écrie ce dernier pour réponse, et le 19e, comme les chasseurs, se rue en avant, lorsqu'une cinquième blessure renverse le commandant Garnier. L'ennemi a reconquis ses retranchements ; le capitaine de Gramont pousse ses grenadiers jusqu'au fossé et tombe grièvement frappé sans avoir pu le franchir. A ce moment, le général Niel accourt avec le 26e, sous les ordres du colonel Sorbiers ; ralliant le 19e, il tente un nouvel effort et arrive aussi au fossé ; mais le feu des Russes écrase nos troupes ; le colonel Manèque et le commandant Moreno sont grièvement blessés, et le général Niel se voit contraint à une retraite, que soutient un bataillon du 39e.

De quatre émissaires envoyés au général d'Autemarre par le commandant Garnier, aussitôt son entrée dans la batterie Gervais, trois ont été tués, mais le quatrième, le sous-lieutenant Potier, arrive à sa destination et prévient le général, qui dépêche aussitôt un officier d'état-major, le capitaine Piquenol, au général en chef. Celui-ci donne l'ordre aux zouaves de la garde de marcher, et fait demander à lord Raglan de réitérer son attaque sur le grand Redan. Celui-ci ayant répondu que la chose était de toute impossibilité, le général Pélissier se résigne à la retraite et la commande sur toute la ligne. Pour l'intelligence du refus de lord Raglan, il est nécessaire de préciser le résultat de l'attaque anglaise. Trompés par la fusillade de la colonne Mayran, nos alliés sortent aussi de leurs tranchées avant le signal. Un feu roulant de mousqueterie et d'artillerie les repousse ; trois fois ils reviennent à l'assaut, et toujours infructueusement, malgré des pertes sensibles. Le major général sir John Campbell ; le colonel Shadfort, du 57e ; le colonel Yea, des fusiliers royaux, sont tombés au premier rang. Une seconde attaque contre les batteries du Pérésype (port militaire) n'est pas plus heureuse, et les Anglais regagnent leurs lignes en bon ordre, mais en laissant sur leur chemin une longue traînée de morts et de blessés.

Durant l'attaque par terre, des vapeurs français et anglais canonnent la place et vomissent des torrents de fusées incendiaires. Le capitaine Lyons, fils de l'amiral, est grièvement blessé à bord de *la Miranda*, qu'il commande.

liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation.

Les lois et statuts aujourd'hui en vigueur seront révisés. Pour établir un complet accord sur cette révision, une commission spéciale, sur la composition de laquelle les hautes puissances contractantes s'entendront, se réunira sans délai à Bucharest, avec un commissaire de la Sublime-Porte.

Cette commission aura pour tâche de s'enquérir de l'état actuel des Principautés et de proposer les bases de leur future organisation.

Art. XXIV. Sa Majesté le Sultan promet de convoquer immédiatement, dans chacune des deux provinces, un divan *ad hoc*, composé de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société. Ces divans seront appelés à exprimer les vœux des populations, relativement à l'organisation définitive des Principautés.

Une instruction du Congrès règlera les rapports de la commission avec ces divans.

Art. XXV. Prenant en considération l'opinion émise par les deux divans, la commission transmettra sans retard, au siége actuel des conférences, le résultat de son propre travail.

L'entente finale avec la puissance suzeraine sera consacrée par une convention conclue à Paris entre les hautes parties contractantes, et un hatti-chériff, conforme aux stipulations de la convention, constituera définitivement l'organisation de ces provinces, placées désormais sous la garantie collective de toutes les puissances signataires.

Art. XXVI. Il est convenu qu'il y aura dans les Principautés une force armée nationale, organisée dans le but de maintenir la sûreté de l'intérieur et d'assurer celle des frontières. Aucune entrave ne pourra être apportée aux mesures extraordinaires de défense que, d'accord avec la Sublime-Porte, elles seraient appelées à prendre pour repousser toute agression étrangère.

Art. XXVII. Si le repos intérieur des Principautés se trouvait menacé ou compromis, la Sublime-Porte s'entendra avec les autres puissances contractantes sur les mesures à prendre pour maintenir

grets pour ceux qui ne sont plus, et un profond chagrin de n'avoir pu moi-même vous conduire au combat.

» Soldats de la garde, comme soldats de la ligne, soyez les bienvenus!

» Vous représentez tous cette armée d'Orient dont le courage et la persévérance ont de nouveau illustré nos aigles et reconquis à la France le rang qui lui est dû.

» La patrie, attentive à tout ce qui s'accomplit en Orient, vous accueille avec d'autant plus d'orgueil, qu'elle mesure vos efforts à la résistance opiniâtre de l'ennemi.

» Je vous ai rappelés, quoique la guerre ne soit pas terminée, parce qu'il est juste de remplacer à leur tour les régiments qui ont le plus souffert. Chacun pourra, ainsi, aller prendre sa part de gloire, et le pays, qui entretient six cent mille soldats, a intérêt à ce qu'il y ait maintenant en France une armée nombreuse et aguerrie, prête à se porter où le besoin l'exige.

» Gardez donc soigneusement les habitudes de la guerre; fortifiez-vous dans l'expérience acquise; tenez-vous prêts à répondre, s'il le faut, à mon appel; mais, en ce jour, oubliez les épreuves de la vie du soldat, remerciez Dieu de vous avoir épargnés, et marchez fièrement au milieu de vos frères d'armes et de vos concitoyens; dont les acclamations vous attendent. »

Après son discours, l'Empereur repartit par les boulevards pour se rendre à la place Vendôme, où les troupes devaient défiler.

Toute la ligne d'infanterie se remit alors face en tête, reprit son alignement, et suivit la ligne des boulevards et la rue de la Paix jusqu'à la place Vendôme, dans l'ordre suivant :

L'école Polytechnique, l'épée à la main, précédée du commandant;

L'école de Saint-Cyr, à la tête de laquelle marchait le général Monet, à pied, l'épée à la main et un bras en écharpe; la glorieuse blessure de cet officier général excitait dans tous les cœurs l'émotion la plus sympathique;

Un détachement de chasseurs à cheval;

Le maréchal Magnan et son état-major;

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	Voici le bilan de cette nuit fatale, d'après les rapports officiels :
	Français : trente-sept officiers tués, dix-sept disparus, quatre-vingt-seize blessés; quinze cent quarante-quatre sous-officiers et soldats tués ou disparus, seize cent quarante-quatre blessés. Le 5e bataillon de chasseurs compte à lui seul quatre cent douze hommes hors de combat et dix-huit officiers sur vingt, et le 19e de ligne trois cent quatre-vingt-treize soldats et vingt-sept officiers. On cite parmi les victimes les généraux Brunet et Mayran, les lieutenants-colonels de Laboussinière et de Cendrecourt.
	Anglais : douze cent quatre-vingt-quinze hommes tués, blessés ou disparus.
	Russes : deux officiers supérieurs, quatorze officiers subalternes et sept cent un soldats tués; quatre officiers supérieurs, quarante-trois officiers subalternes, trois mille cent trente-deux soldats blessés; un général, cinq officiers supérieurs, vingt-neuf officiers subalternes et huit cent quinze soldats gravement contusionnés; deux généraux, douze officiers supérieurs, cinquante-sept officiers subalternes et cent soixante-dix-neuf soldats contusionnés légèrement. Parmi les morts se trouvent le major Roudanovski, et les capitaines Bouditcheff, Ostrowsky, Yourkowsky. Les lieutenants-colonels prince Bagration et Nikidine, les capitaines Kistmisky et Stanislawsky sont au nombre des blessés. Dans les contusionnés, on compte le général Zamamarine et le capitaine Mikrioukoff.
	Le prince Gortschakoff établit ainsi le chiffre de ses prisonniers : *Français*, un officier supérieur, seize officiers subalternes et deux cent soixante-dix soldats. *Anglais*, un officier supérieur et cinq soldats.
(28 juin)	— Lord Raglan succombe au choléra.
(3 juillet)	— Les funérailles de lord Raglan se font solennellement en présence des armées alliées. Son cercueil est porté à bord du *Caradoc*, qui doit le transporter en Angleterre. Les Russes suspendent leur feu pendant toute la cérémonie. Le général Simpson, le plus ancien officier supérieur de l'armée anglaise, succède à lord Raglan dans son commandement.
(11 juillet)	— L'amiral Nakhimoff a la tête emportée par un boulet au moment où il examinait nos travaux du haut de la tour Malakoff.
(14, 17, 25 juillet)	— Ces journées sont signalées par de nouvelles sorties de la garnison, dans lesquelles, malgré d'énergiques efforts, les Russes ont le désavantage.
(4 août)	— Le général Canrobert quitte la Crimée pour revenir en France.
(7-11 août)	— Jusqu'à cette époque, la campagne de la Baltique n'avait offert aucun événement de grande importance. Les flottes alliées s'étaient contentées d'empêcher des bâtiments de guerre ou de commerce russes de sortir de leurs ports. L'attaque de Cronstadt était toujours regardée comme offrant trop de difficultés. Cependant l'escadre anglo-française ne pouvait se résoudre à quitter la Baltique sans y avoir ajouté à l'éclat des armes alliées. Le 6 août, elle vint s'embosser devant Sweaborg, et construisit une batterie armée de mortiers à longue portée sur l'îlot d'Abraham, à deux mille deux cents mètres des forts russes. Le bombardement commença le 7, à sept heures vingt minutes du soir, et ne cessa que le 11, à la pointe du jour. Les alliés ne perdirent qu'un seul homme, un matelot anglais. Nos bombes et nos obus incendièrent ou détruisirent un grand nombre d'établissements militaires, de maisons et de vaisseaux.

Religion, Législation, Statistique.

ou rétablir l'ordre légal. Une intervention armée ne pourra avoir lieu sans un accord préalable entre ces puissances.

Art. XXVIII. La principauté de Servie continuera à relever de la Sublime-Porte, conformément aux hatts impériaux qui fixent et déterminent ses droits et immunités, placés désormais sous la garantie collective des puissances contractantes.

En conséquence, ladite principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation.

Art. XXIX. Le droit de garnison de la Sublime-Porte, tel qu'il se trouve stipulé par les règlements antérieurs, est maintenu. Aucune intervention armée ne pourra avoir lieu en Servie sans un accord préalable entre les hautes puissances contractantes.

Art. XXX. Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté le Sultan maintiennent dans son intégrité l'état de leurs possessions en Asie, tel qu'il existait légalement avant la rupture.

Pour prévenir toute contestation locale, le tracé de la frontière sera vérifié et, s'il y a lieu, rectifié, sans qu'il puisse en résulter un préjudice territorial pour l'une ou l'autre des deux parties.

A cet effet, une commission mixte, composée de deux commissaires russes, de deux commissaires ottomans, d'un commissaire français et d'un commissaire anglais, sera envoyée sur les lieux immédiatement après le rétablissement des relations diplomatiques entre la cour de Russie et la Sublime-Porte. Son travail devra être terminé dans l'espace de huit mois à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

Art. XXXI. Les territoires occupés pendant la guerre par les troupes de Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le roi de Sardaigne, aux termes des conventions signées à Constantinople, le douze mars mil huit cent cinquante-quatre, entre la France, la Grande Bretagne et la Sublime-Porte; le quatorze juin de la même année, entre l'Autriche et la Sublime-Porte, et le quinze mars mil huit cent cinquante-

Synchronismes, etc.

Le général Canrobert, qui était suivi également de son état-major, et qui ne cessa, sur tout le parcours du cortége, d'être l'objet des manifestations les plus enthousiastes et les plus chaleureusement exprimées.

Venaient ensuite le 20e, le 50e, le 39e et le 97e de ligne, ayant à leur tête le général Forey, commandant la division dont ces quatre régiments faisaient partie;

Le général Regnault de Saint-Jean d'Angély, commandant de la garde impériale;

Les chasseurs à pied de la garde impériale;

Les zouaves de la garde, auxquels la population fit un accueil plein d'un enthousiasme chaleureux. Les applaudissements, les mouchoirs agités aux balcons chargés de femmes en élégantes toilettes, les bouquets, les couronnes, rien ne manquait à l'ovation des zouaves;

Les deux régiments de voltigeurs de la garde;

L'artillerie, avec six batteries;

Le génie de la garde;

Les deux régiments de grenadiers de la garde;

Le régiment de la gendarmerie de la garde.

Toutes ces troupes étaient en tenue de campagne, sac au dos; les officiers des régiments de ligne portaient des bottes montantes, adoptées pendant les travaux du siége.

Les blessés, marchant en tête des régiments, furent accueillis par les marques de la plus vive sympathie. Partout sur leur passage les acclamations retentissaient; partout les cris de *vive la ligne! vivent les chasseurs! vivent les zouaves! vive la garde!*

La vue des uniformes usés, les drapeaux criblés de balles, les figures bronzées ou fatiguées des soldats produisaient une profonde émotion. On remarquait particulièrement le drapeau du 20e de ligne, qui ouvrait la marche; l'aigle de ce drapeau portait les traces d'un biscaïen et de deux balles.

Plusieurs généraux blessés, entre autres le général Mellinet, qui portait une large cicatrice à la joue droite; le général Blanchard, amputé du poignet, étaient tour à tour l'objet d'un douloureux intérêt.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855 (16 août)	— Victoire du pont de Traktir ou de la Tchernaïa. — Le 16 août, au matin, six divisions d'infanterie russe, appuyées par trois divisions de cavalerie et cent soixante pièces de canon, descendent les versants de Mackenzie et viennent attaquer nos lignes placées sur la rive gauche de la Tchernaïa. Les Russes attaquent notre position sur trois points. Les généraux Cler et de Failly repoussent l'ennemi au centre et à la gauche, tandis qu'à l'extrême droite, la 17e division, commandée par le général Liprandi, gravit le plateau malgré les efforts de la brigade piémontaise Trotti ; mais arrivée au sommet, elle est refoulée également par le général Cler. Le prince Gortschakoff ordonne la retraite, et, à trois heures, le dernier Russe a disparu de la route de Mackenzie.
(3 septemb.)	— *Grand conseil de guerre, présidé par le général Pélissier.* — Nos approches ne sont plus qu'à vingt-cinq mètres de la place, et nous n'avons plus de munitions que pour une semaine. Il est urgent de se hâter. La proximité des ouvrages de la place nous coûte en moyenne cent cinquante hommes par jour. On décide que le 5 l'artillerie ouvrira son feu et que l'assaut général aura lieu le 8.
(5 septemb.)	— Les huit cent six bouches à feu des alliés tonnent à la fois contre Sébastopol et lancent dans cette journée et dans la nuit suivante soixante-dix mille boulets et seize mille bombes et obus. Le vaisseau russe *le Marian* est incendié, et, de l'aveu du prince Gortschakoff, quatre officiers supérieurs, quarante-sept officiers subalternes et trois mille neuf cent dix-sept hommes, sans compter les artilleurs tués dans les batteries, sont mis hors de combat du 5 au 8.
(8 septemb.)	— Prise de Sébastopol. — Dans la matinée du 8, l'artillerie française des attaques de gauche, qui, depuis le 5, avait entretenu un feu violent, avait continué d'écraser l'ennemi de ses projectiles ; aux attaques de droite, les batteries avaient tiré vivement, mais en conservant soigneusement leurs allures. Vers huit heures, le génie avait lancé sur le bastion central deux mines de projection chargées chacune de cent kilogrammes de poudre, et à la même heure il avait fait jouer en avant des acheminements, sur le front de Malakoff, trois fourneaux chargés ensemble de quinze cents kilogrammes de poudre, afin de rompre les galeries inférieures du mineur russe. La possession du système Malakoff (bastion Korniloff des Russes) devait décider du gain de la journée : les autres attaques furent subordonnées à celle-là, et il fut entendu que les Anglais ne se porteraient sur le grand Redan et que le général de Salles ne lancerait ses troupes qu'au signal qu'on leur ferait qu'on était assuré de Malakoff. Midi sonne. Les batteries cessent de tonner pour reprendre un tir plus allongé sur les réserves de l'ennemi. Les trois colonnes du 2e corps français s'élancent des places d'armes avancées du front de Malakof. Les soldats franchissent les fossés avec l'agilité de tigres bondissant sur leur proie ; ils montent sur les parapets au cri de *Vive l'Empereur !* Les talus inférieurs franchis, ils s'arrêtent un instant, se forment, escaladent le parapet et sautent dans l'ouvrage. Les Russes s'y font tuer sur place ; ils s'y défendent en désespérés, à coups de fusil, à coups de pierres, de pioches, d'écouvillons. C'est une horrible lutte corps à corps. Ils sont refoulés, et le glorieux drapeau de la France flotte sur Malakoff. La division Mac-Mahon a attaqué l'ouvrage

Religion, Législation, Statistique.

cinq entre la Sardaigne et la Sublime-Porte, seront évacués après l'échange des ratifications du présent traité, aussitôt que faire se pourra. Les délais et les moyens d'exécution feront l'objet d'un arrangement entre la Sublime-Porte et les puissances dont les troupes ont occupé son territoire.

Art. XXXII. Jusqu'à ce que les traités ou conventions qui existaient avant la guerre entre les puissances belligérantes aient été ou renouvelés ou remplacés par des actes nouveaux, le commerce d'importation ou d'exportation aura lieu réciproquement sur le pied des règlements en vigueur avant la guerre; et leurs sujets, en toute autre matière, seront respectivement traités sur le pied de la nation la plus favorisée.

Art. XXXIII. La convention conclue, en ce jour, entre Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'une part, et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, de l'autre part, relativement aux îles d'Aland, est et demeure annexée au présent traité, et aura même force et valeur que si elle en faisait partie.

Art. XXXIV. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris, dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le treizième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

(L. S.) *Signé* A. Walewski.
(L. S.) *Signé* Bourqueney.
(L. S.) *Signé* Buol-Schauenstein.
(L. S.) *Signé* Hubner.
(L. S.) *Signé* Clarendon.
(L. S.) *Signé* Cowley.
(L. S.) *Signé* Manteuffel.
(L. S.) *Signé* Hatzfeld.
(L. S.) *Signé* Orloff.
(L. S.) *Signé* Brunnow.
(L. S.) *Signé* Cavour.
(L. S.) *Signé* de Villamarina.
(L. S.) *Signé* Aali.
(L. S.) *Signé* Mehemmed-Djémil.

Synchronismes, etc.

Les aigles des troupes faisant la haie s'inclinaient sur le passage des régiments, et les tambours battaient aux champs; les officiers de la garde nationale se détachaient des rangs et offraient des bouquets aux officiers au nom de leurs compagnies.

— Les Batteries flottantes. « Les rapports de l'amiral Bruat sur l'attaque de Kinburn ont signalé le puissant effet des batteries flottantes; quelques journaux avaient déjà excité la curiosité publique en décrivant des particularités de leur construction, mais ils n'ont pas dévoilé l'inventeur de cette nouvelle arme; on apprendra avec plaisir qu'elle est due à l'initiative de l'empereur Napoléon III.

» Lorsqu'au commencement de la guerre, les flottes formidables de l'Angleterre et de la France mirent à la voile pour la mer Noire et pour la Baltique, les personnes peu initiées aux éléments de la guerre maritime crurent que ces flottes allaient renverser en un clin d'œil toutes les forteresses russes.

» L'Empereur, auquel ses études sur l'artillerie avaient rendu ces questions familières, ne s'y trompa pas, et il fut persuadé que si les flottes russes, n'osant pas venir combattre en pleine mer, se réfugiaient à l'abri derrière les fortifications élevées à grands frais pendant la paix, les marines alliées ne pourraient presque rien tenter contre leurs murailles. Il insista même, dans une note qu'il adressa au ministre de la marine, pour que les amiraux n'engageassent qu'avec prudence leurs beaux et nombreux vaisseaux; car, disait-il, il faut qu'à la guerre les chances soient égales. On ne peut pas hasarder contre une muraille de peu de valeur, armée de quelques bouches à feu servies par un petit nombre de canonniers, un vaisseau portant mille deux cents hommes, armé de quatre-vingts canons, dont la construction a duré des années et coûté à l'État plusieurs millions.

» La première campagne étant venue confirmer ces prévisions, l'Empereur chercha les moyens de créer, pour ainsi dire, une flotte de siége, la flotte ordinaire n'étant faite que pour combattre des vaisseaux. Entrons, à ce propos, dans quelques détails.

» Un vaisseau qui porte cent canons de

Dates. 1855

par le front. C'est la brigade Viney qui, par les créneaux, est tombée, en un clin d'œil, presque sans pertes, au centre de la position.

Mais il s'agit de s'y maintenir, et ce sera le plus difficile. Le génie se met à l'œuvre. On se couvre comme on peut, avec des gabions, avec des affûts brisés, tandis que les premiers arrivés tombent à la baïonnette sur les Russes, qui se présentent en masses compactes. Acculés à un fort qui s'élève derrière le mamelon, ceux-ci reviennent à la charge avec une admirable fermeté : ils sont repoussés encore sous la seconde ligne de batteries qui déciment nos soldats. A chaque nouvel effort, et malgré les explosions terribles qui détruisent sous ses pas quelques parties de l'ouvrage, l'assaillant se trouve plus solide; aux travaux de défense sommaire s'ajoutent des monceaux de morts et de blessés, et les Russes commencent à être foudroyés à leur tour par le feu de leurs propres pièces qu'on retourne contre eux.

Enfin, le général de Mac-Mahon écrit au général Pélissier : « Je suis dans Malakoff, et je suis sûr de m'y maintenir. »

A droite et au centre, le même élan a porté les divisions Dulac et de la Motterouge sur le petit Redan du Carénage, sur la courtine et jusque sur la seconde enceinte en construction.

Le petit Redan était une fortification passagère, plus avancée que Malakoff. Son fossé avait six mètres de profondeur sur sept de largeur; son parapet était très-élevé et très-escarpé, ses abords extérieurs d'une difficulté peu commune ; son artillerie, très-puissante, était mise en batterie sur des plateformes en terre qui recouvraient une série d'abris blindés construits dans toute la longueur de l'ouvrage. Cette disposition, en exhaussant les pièces, donnait à leur tir un effet plus meurtrier.

Partout, jusqu'à présent, on est en possession des ouvrages attaqués. Mais le général Bosquet a été frappé d'un éclat de bombe au côté droit. Le génie est à l'œuvre, comble les fossés, ouvre des passages, jette des ponts. Les réserves se portent sur Malakoff.

C'est alors que part le signal convenu pour attaquer le grand Redan.

Ce signal est pour les Anglais. Ils ont deux cents mètres à franchir sous un terrible feu de mitraille. Leur colonne d'attaque, assez faible en nombre (1,000 hommes environ), a eu à peine le temps de s'élancer de la cinquième parallèle sur le saillant du Redan, lorsque les batteries de flanc de cet ouvrage commencent un feu terrible. La plupart des officiers et un grand nombre de soldats restent sur la place dans le large espace qu'ils ont à parcourir : le reste arrive avec les échelles sur l'angle saillant du Redan et sur le bord du fossé ; mais les échelles sont trop courtes ou en trop petit nombre. Les Russes placés sur ce point ne sont pas nombreux, et un mouvement énergique de la petite colonne anglaise pourrait, malgré sa faiblesse, la porter à la gorge de l'ouvrage. Elle a malheureusement un moment d'indécision et s'arrête à tirailler sans profit. On croit le Redan miné, les corps sont confondus, les soldats ne reconnaissent plus leurs chefs.

Pendant ce moment, dont il eût fallu profiter au plus vite, des masses compactes de Russes se groupent derrière la gorge du Redan; l'assiégé ouvre ses embrasures et démasque ses batteries ; la mitraille commence à pleuvoir sur le saillant encombré, trop étroit pour permettre aux Anglais de s'y former. Cette confusion, ce massacre

ARTICLE ADDITIONNEL ET TRANSITOIRE.

Les stipulations de la convention des détroits, signée en ce jour, ne seront pas applicables aux bâtiments de guerre employés par les puissances belligérantes pour l'évacuation par mer des territoires occupés par leurs armées; mais lesdites stipulations reprendront leur entier effet aussitôt que l'évacuation sera terminée.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

(*Mêmes signatures que ci-dessus.*)

PREMIÈRE ANNEXE.

Au nom de Dieu tout-puissant.

Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Prusse, l'empereur de toutes les Russies, signataires de la convention du treize juillet mil huit cent quarante et un, et Sa Majesté le roi de Sardaigne, voulant constater, en commun, leur détermination unanime de se conformer à l'ancienne règle de l'empire ottoman, d'après laquelle les détroits des Dardanelles et du Bosphore sont fermés aux bâtiments de guerre étrangers, tant que la Porte se trouve en paix;

Lesdites Majestés, d'une part, et Sa Majesté le Sultan, de l'autre, ont résolu de renouveler la convention conclue à Londres le treize juillet mil huit cent quarante et un, sauf quelques modifications de détail qui ne portent aucune atteinte au principe sur lequel elle repose.

En conséquence, Leursdites Majestés ont nommé, à cet effet, pour leurs plénipotentiaires, savoir :

(*Suivent les noms et les titres des plénipotentiaires dans le même ordre et avec le même détail que dans le préambule du traité principal.*)

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER. Sa Majesté le Sultan, d'une part, déclare qu'il a la ferme résolution de maintenir, à l'avenir, le principe invariablement établi comme ancienne règle de son empire, et en vertu duquel il a été de tout temps défendu aux bâti-

gros calibre, une escadre qui en porte des milliers, produisent des effets très-prompts et très-décisifs contre des adversaires de même nature; il n'en est pas de même contre des fortifications en maçonnerie ou en terre, parce qu'alors l'un des deux adversaires est beaucoup plus vulnérable que l'autre, étant seul exposé au danger de sombrer. Les forts de terre lancent contre les vaisseaux des boulets qui traversent leurs murailles, renversent la mâture et projettent des éclats de bois ou de fer qui mettent hors de combat un plus grand nombre de marins que les projectiles mêmes. Les boulets rougis au feu produisent encore un autre effet : s'ils s'arrêtent et demeurent logés dans la muraille ou devant un entre-pont, ils échauffent graduellement le bois, et à moins de prompts secours souvent difficiles, occasionnent un incendie qui force à abandonner le bâtiment. Des boulets de cette sorte atteignirent un de nos vaisseaux lors de la canonnade contre Odessa. Il faut ajouter que le tir de pièces placées à terre sur des plates-formes solides doit avoir plus de justesse que celui des bouches à feu mobiles sur la mer; que le vaisseau présente un but étendu aux coups de la batterie, et que son tirant d'eau ne lui permet généralement pas de s'approcher ni de se placer comme il voudrait. Mais ce qui a rendu plus redoutable l'artillerie des forts, c'est l'invention qui a illustré le nom du général Paixhans, et qui consiste à lancer horizontalement, avec autant de justesse que les boulets pleins, des projectiles creux de gros calibre, dont un seul, logé dans la muraille, à hauteur ou au-dessous de la flottaison, peut, en éclatant, produire une voie d'eau impossible à fermer; un seul de ces projectiles peut donc faire couler le navire. Le même effet n'est pas produit par le passage d'un boulet; les fibres du bois se resserrent et laissent à peine passage à l'eau par une ouverture facile à boucher.

» Avant les travaux du général Paixhans, ces bombes n'étaient guère lancées que verticalement, et si elles pouvaient, en tombant sur un navire, le traverser de haut en bas, l'incertitude du tir les rendait, en réalité, peu redoutables.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	inutile durent plus d'une heure, et les renforts n'arrivent pas. Enfin, la colonne anglaise, hachée, écrasée, bat en retraite après des efforts héroïques, mais isolés.

Cependant, à la gauche, au signal convenu, les colonnes de la division Levaillant, commandées par les généraux Couston et Trochu, se sont précipitées tête baissée sur le flanc gauche. Malgré une grêle de balles et de projectiles, la vigueur des Français triomphe d'abord de la résistance de l'ennemi, et ils pénètrent dans les deux ouvrages. Mais les Russes, repliés derrière des traverses successives, tiennent ferme partout. Une fusillade meurtrière part de toutes les crêtes; des pièces démasquées et des canons de campagne, amenés sur plusieurs points, vomissent la mitraille et déciment l'assaillant. Les généraux Couston et Trochu sont blessés; les généraux Rivet et Breton sont tués; plusieurs fougasses jouent et produisent un moment d'hésitation; enfin, un retour offensif fait par plusieurs colonnes russes, force les Français à abandonner les ouvrages enlevés.

Au petit Redan, des masses russes, soutenues par l'artillerie de campagne, sont parvenues également à reprendre le terrain conquis et à faire abandonner à l'assaillant la seconde enceinte; mais les premières colonnes d'attaque, soutenues par la garde impériale, restent inébranlables derrière le talus extérieur de la première enceinte.

Le jour va tomber, Malakoff reste aux Français : ils peuvent y défier tous les efforts de l'ennemi. C'est assez, car le général Niel l'a bien vu, c'est la clef de Sébastopol. Le général Pélissier arrête le général de Salles qui va tenter un nouvel assaut du bastion central avec la division d'Autemarre.

Arrêtons-nous un instant devant ce résultat décisif. Il a coûté bien cher, des régiments entiers ont, pour ainsi dire, disparu; les généraux de Saint-Pol et de Marolles sont morts; les généraux Mellinet, de Pontevès, Bourbaki ont été blessés. Mais la nuit vient, les vainqueurs, solidement établis dans Malakoff, vont montrer aux assiégés que toute défense est inutile. Des hauteurs de la position conquise, l'artillerie va foudroyer à gauche le petit Redan, à droite le grand Redan, en arrière les batteries des casernes et des docks. Le faubourg de Karabelnaïa n'est plus tenable. Sébastopol est perdu pour la Russie.

Que dire des mille incidents terribles de cet assaut sans exemple? Que dire du courage ou plutôt de l'esprit sublime de sacrifice qui poussait tant d'officiers, tant de soldats à une mort glorieuse, mais presque certaine? Tous avaient fait leur devoir, mais à quel prix? Du côté des Français, 5 généraux tués, 4 blessés et 6 contusionnés; 24 officiers supérieurs tués, 20 blessés et 2 disparus; 116 officiers subalternes tués, 224 blessés, 8 disparus; et 1,489 sous-officiers et soldats tués, 4,259 blessés et 1,400 disparus; au total, 7,551.

La garde impériale, digne de sa sœur aînée, a eu au feu 5,700 combattants, elle compte environ 500 tués et 2,000 blessés.

Du côté des Anglais, le nombre total des morts, des blessés et des manquants à l'appel fut de 2,447.

Nous n'avons pas la prétention de raconter tous les actes héroïques de cette immortelle journée. Nous allons en rapporter quelques-uns seulement.

Pendant que nos troupes restaient, pour un moment, maîtresses de la courtine du Carénage, il se produisit un fait inouï dans les annales de la guerre : douze pièces

ments de guerre des puissances étrangères d'entrer dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, et que, tant que la Porte se trouvera en paix, Sa Majesté n'admettra aucun bâtiment de guerre étranger dans lesdits détroits.

Et Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Prusse, l'empereur de toutes les Russies et le roi de Sardaigne, de l'autre part, s'engagent à respecter cette détermination du Sultan et à se conformer au principe ci-dessus énoncé.

Art. II. Le Sultan se réserve, comme par le passé, de délivrer des firmans de passage aux bâtiments légers sous pavillon de guerre, lesquels seront employés, comme il est d'usage, au service des légations des puissances amies.

Art. III. La même exception s'applique aux bâtiments légers sous pavillon de guerre, que chacune des puissances contractantes est autorisée à faire stationner aux embouchures du Danube, pour assurer l'exécution des règlements relatifs à la liberté du fleuve, et dont le nombre ne devra pas excéder deux pour chaque puissance.

Art. IV. La présente convention, annexée au traité général, signé à Paris en ce jour, sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

(*Mêmes signatures qu'au bas du traité principal.*)

DEUXIÈME ANNEXE.

Au nom de Dieu tout-puissant.

Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté Impériale le Sultan, prenant en considération le principe de la neutralisation de la mer Noire établi par les préliminaires consignés au protocole n° 1, signé à Paris, le 25 février de la présente année, et voulant, en conséquence, régler d'un com-

» Le but principal de l'Empereur a été de trouver un moyen de créer des navires moins coûteux, d'une construction plus facile et plus prompte que les vaisseaux, tirant moins d'eau, par conséquent pouvant approcher davantage des côtes ; montés par un faible équipage, par conséquent exposant moins d'existences, et recouverts d'une armure de fer, afin que les boulets creux tirés par les canons Paixhans vinssent s'y briser comme du verre. L'objet primitif a donc été non pas de rendre un bâtiment complétement invulnérable, mais d'annuler les effets de l'invention du général Paixhans.

» Fort de cette idée, l'Empereur ordonna des expériences qui furent exécutées sous ses yeux au polygone de Vincennes. Des panneaux construits en bois, représentant une petite étendue de la muraille d'un vaisseau, reçurent des armures de dispositions et d'épaisseurs diverses; des bouches à feu de fort calibre furent établies à petite distance, et leur ir permit de déterminer les dimensions et la nature de l'armure, qui, sans charger le bâtiment d'un poids par trop lourd, suffirait à protéger la muraille en brisant ou repoussant les projectiles creux. L'épreuve montra que l'armure faisait plus encore, car elle résista à des boulets pleins plus nombreux que ceux qui pourraient l'atteindre sur un même point dans une lutte très-prolongée.

» Cet élément déterminé, l'Empereur mit à l'étude un projet de bâtiment spécial d'après le programme qui suit : un seul étage de canons, peu de tirant d'eau, peu de hauteur au-dessus de la flottaison, protection efficace contre tous les projectiles, boulets pleins, boulets creux, boulets rouges et bombes. Les qualités nautiques durent être hardiment sacrifiées à l'objet qu'on se proposait, et l'Empereur donna à ce nouvel engin de guerre le nom de *batterie flottante*, pour bien indiquer que ce n'est pas un navire fait comme un autre, pour poursuivre ou éviter l'ennemi, mais une véritable batterie de siége pouvant lutter énergiquement et longtemps contre des fortifications regardées par l'ennemi comme inattaquables par mer.

» Le corps de nos ingénieurs de construc-

Dates.
1855

attelées accoururent se mettre en batterie à demi-portée du canon de la place pour soutenir l'assaut. C'était la première fois qu'une artillerie de campagne luttait contre les énormes calibres d'une artillerie de rempart. Canons, hommes et chevaux furent broyés en partie dans cette lutte héroïque et inégale.

Dans Malakoff, l'intrépidité des vainqueurs avait affronté un ennemi plus terrible cent fois que les Russes eux-mêmes :

Prévoyant le cas où l'assiégeant parviendrait à se loger dans l'ouvrage, les Russes avaient établi une communication électrique entre le grand magasin à poudre de Malakoff, qui contenait d'immenses approvisionnements, et l'intérieur de la ville. Le fil fut reconnu et coupé à temps. Mais déjà quelques explosions partielles avaient accrédité parmi les soldats le bruit que Malakoff entier était miné et qu'on allait sauter. Il se passa alors un fait héroïque, exécuté avec une simplicité admirable : comme le bruit prenait à chaque instant plus de consistance, les généraux, les officiers supérieurs et les officiers qui se trouvaient en dehors de l'enceinte accoururent et vinrent se placer au centre de l'ouvrage, afin de donner l'exemple et de montrer l'importance qu'il y avait de rester à tout prix dans cette position décisive pour le succès de l'opération générale.

En somme, c'est la position la plus importante qui avait le moins coûté. Les Russes ne furent pourtant pas surpris à Malakoff, comme ont l'a prétendu plus tard. Le prince Gortschakoff, il l'avoue dans son rapport, avait eu avis que l'assaillant se rassemblait dans ses tranchées avancées faisant face à Malakoff, et il avait eu le temps d'ordonner au lieutenant-général Chrouleff d'y porter la 9e division, qui formait la réserve de ce bastion.

Pendant qu'on faisait, dans Malakoff et dans la partie de la courtine restée au pouvoir des Français, toutes les dispositions propres à résister, au besoin, à une attaque nocturne, et qu'on se préparait à faire évacuer le lendemain à l'assiégé le petit Redan du Carénage, la Maison-en-Croix et toute cette portion de ses défenses, le général en chef russe, désespérant de reprendre Malakoff, s'arrêtait à un grand parti : il évacuait la ville.

Déjà, vers la fin du jour, le général en chef des troupes françaises, avait eu le pressentiment de cette issue. Il avait vu de longues files de troupes et de bagages se presser sur le pont, en se rendant sur la rive nord. A trois heures du matin, le général de Martinprey, chef d'état-major général, qui suivait avec sa lunette, les mouvements de la rade, s'assura que les Russes évacuaient et qu'ils passaient le pont en foule. Quelques coups de canon, tirés par les batteries de la seconde ligne semblaient démentir cette fuite, mais ils n'avaient d'autre but que de cacher le mouvement des Russes.

Bientôt il ne fut plus possible de s'y tromper. D'épouvantables détonations éclataient sur tous les points des défenses de la ville et de la rade. Ce n'étaient plus ces explosions de quelques dépôts de poudre ou de munitions que l'incendie atteignait, comme cela arrivait depuis quarante-huit heures : c'étaient de grands ouvrages qui sautaient. Le général Pélissier aurait voulu pousser en avant, gagner le pont et fermer la retraite à l'ennemi ; mais les explosions qui se multipliaient auraient détruit ses troupes en détail. Il fallut rester en position et attendre que le jour se fît sur cette scène de désolation.

mun accord le nombre et la forme des bâtiments légers qu'elles se sont réservé d'entretenir dans la mer Noire pour le service de leurs côtes, ont résolu de signer, dans ce but, une convention spéciale, et ont nommé à cet effet :

(*Suivent les noms et les titres des plénipotentiaires de Russie et de Turquie.*)

Lesquels, après avoir échangé leurs pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Article premier. Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à n'avoir dans la mer Noire d'autres bâtiments de guerre que ceux dont le nombre, la force et les dimensions sont stipulés ci-après.

Art. II. Les hautes parties contractantes se réservent d'entretenir chacune, dans cette mer, six bâtiments à vapeur de cinquante mètres de longueur à la flottaison, d'un tonnage de huit cents tonneaux au maximum, et quatre bâtiments légers à vapeur ou à voiles, d'un tonnage qui ne dépassera pas deux cents tonneaux chacun.

Art. III. La présente convention, annexée au traité général signé à Paris en ce jour, sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

(*Suivent les signatures des plénipotentiaires de Russie et de Turquie.*)

TROISIÈME ANNEXE.

Au nom de Dieu tout-puissant.

Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, voulant étendre à la mer Baltique l'accord si heureusement établi entre elles en Orient, et consolider par là les bienfaits de la paix générale, ont résolu de conclure une convention, et nommé à cet effet :

(*Suivent les noms et les titres des plénipotentiaires de France, d'Angleterre et de Russie.*)

tions navales fournit des hommes capables de comprendre ce projet, qui fut promptement arrêté. La batterie flottante ne dut recevoir qu'une mâture disposée pour être enlevée entièrement avant d'entrer en action, et une machine à vapeur occupant peu de place dut, en faisant mouvoir une hélice, permettre à la batterie flottante d'aller, chose essentielle, prendre sans aide la place favorable à l'action de ses pièces.

» La batterie flottante a les caractères des grandes inventions praticables et importantes, surtout parce qu'elles arrivent en leur temps. Non-seulement la machine à vapeur à hélice lui donne une faculté sans laquelle elle serait presque annulée, mais les plaques de fer qui la recouvrent n'auraient pu être façonnées et forgées comme il faut, si nos plus grandes usines n'eussent pas été munies de ces énormes marteaux que la vapeur manie aujourd'hui avec une facilité et une précision qu'on ne peut voir sans étonnement. La fabrication de ces plaques et d'autres détails de construction dont il est inutile de parler exigent même une industrie tellement avancée, qu'on peut dire qu'il se passera longtemps avant que la Russie, réduite à ses propres ressources, puisse nous imiter avec succès.

» Aussitôt que les premières épreuves de tir eurent sanctionné les idées sur lesquelles était basée la nouvelle invention, et avant même que le projet fût arrêté, l'Empereur s'empressa de communiquer ses vues à notre fidèle et grande alliée. Les juges compétents, hommes de savoir et d'expérience, éprouvèrent quelque surprise, car la question était considérée comme insoluble; mais les épreuves de tir, renouvelées en Angleterre, confirmèrent les résultats obtenus en France. Les deux gouvernements convinrent alors de construire chacun un certain nombre de ces batteries flottantes qui viennent de faire leur coup d'essai dans l'attaque de Kinburn. Les projectiles qui les ont frappées n'ont pu, malgré leur gros calibre, ni traverser ni même endommager leurs bordages, et elles ont ouvert dans des murailles en maçonnerie des brèches praticables.

» Ainsi, non-seulement les batteries flot-

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	Le soleil levant éclaira l'œuvre de destruction la plus gigantesque que l'imagination puisse rêver. Les bastions, les casernes, les magasins, les édifices pendaient en débris fumants. Les derniers vaisseaux russes étaient coulés; le pont était replié : l'ennemi n'avait conservé que ses vapeurs, qui enlevaient les derniers fugitifs et les incendiaires attardés. Sébastopol était abandonnée. Les Russes avaient proclamé si hautement leur ferme résolution de défendre la place maison par maison, pierre par pierre, de transformer chaque obstacle en redoute, de faire , en un mot, de Sébastopol une autre et plus terrible Saragosse, que c'est à peine si les alliés purent en croire leurs yeux lorsqu'ils virent s'accomplir cette fuite précipitée. Le prince Gortschakoff donna, plus tard, cette raison de sa résolution désespérée, que des hauteurs de Malakoff les Français vainqueurs pouvaient détruire le pont qui seul conservait à l'assiégé ses communications avec la Crimée, et qu'il avait voulu garder à la Russie les restes d'une armée qui venait de perdre 30,000 hommes dans les dix-sept derniers jours du siége. Ce ne fut pas sans une sorte d'admiration, et pour ainsi dire de terreur, que les alliés parcoururent la place abandonnée, fumante encore des explosions récentes, qu'ils visitèrent ces fortifications gigantesques à peine entamées sur quelques points, ce labyrinthe inextricable de remparts, de batteries intérieures, de fossés, de traverses, dont aucune place connue ne saurait donner la plus faible idée. Ils se disaient que, s'il avait fallu disputer à un ennemi résolu à toutes les extrémités ces ouvrages sans nombre, défendus les uns par les autres, on aurait pu user en détail une armée tout entière. Les Russes, en se retirant, n'avaient pas eu le temps de détruire tous les forts du côté sud. Le fort Paul n'était plus qu'un amas de décombres, le fort Alexandre était gravement endommagé, mais le fort de la Quarantaine avait peu souffert et le fort Nicolas était presque intact. Les cinq docks, leurs magnifiques bassins, l'ensemble de leurs machines étaient en parfait état de conservation. Les ressources de toute espèce qui se trouvaient encore dans la ville et dans les forts du sud, après l'énorme consommation qui en avait été faite pendant le siége, montraient assez toute l'importance de cet immense dépôt militaire qui venait d'échapper à la Russie.
(29 septemb.)	— Combat de Koughil. — La division de cavalerie du général d'Allonville rencontre, près du village Koughil, les uhlans russes du général Korff, et les met en déroute après un combat assez vif.
[illegible]-17 oct.)	— Prise de Kinburn. — Une expédition composée de neuf mille Français et de trois mille Anglais, arrive devant la forteresse de Kinburn, située sur l'extrémité d'une langue de terre, près de l'embouchure du Dniéper. Une partie des troupes débarque et établit des batteries à terre. La forteresse est défendue par un régiment d'infanterie et cent artilleurs, sous les ordres du général Kokonowitch. Vers une heure de l'après-midi, le fort ouvre le feu; les projectiles n'arrivent pas jusqu'à l'escadre, tandis que nos bombes éclatent au milieu des ouvrages russes. Les batteries flottantes, récemment inventées, furent d'un effet terrible à l'attaque de Kinburn.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER. Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, pour répondre au désir qui a été exprimé par Leurs Majestés l'empereur des Français et la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, déclare que les îles d'Aland ne seront pas fortifiées, et qu'il n'y sera maintenu ni créé aucun établissement militaire ou naval.

ART. II. La présente convention, annexée au traité général signé à Paris en ce jour, sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signée et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

(*Suivent les signatures des plénipotentiaires dénommés.*)

ARTICLE II.

Notre ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 28 avril 1856.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre des Affaires étrangères,

A. WALEWSKI.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice,

ABBATUCCI.

— LES TOUAREGS. — L'extension de la domination française dans les parties les plus reculées du Sahara algérien avait produit, à la fin de l'année 1855, une situation de calme inconnue jusqu'alors dans ces contrées, où l'agitation était, pour ainsi dire, l'état normal.

Ces heureux résultats, dus à l'intelligence et au zèle des officiers employés aux affaires arabes, n'avaient pu cependant faire perdre de vue au gouverneur général la vigilance qui nous est commandée vis-à-vis de ces populations nomades. Pour faire sentir notre puissance et assurer l'exé-

tantes ont, comme le désirait l'Empereur, annulé la propriété si redoutable des boulets Paixhans, qui ont produit tant d'effets désastreux à Sinope ; mais les expériences de la guerre, comme les épreuves de Vincennes, ont prouvé qu'elles pouvaient résister à des boulets pleins. Nos navires et ceux de nos alliés, qui connaissent maintenant les propriétés de cette nouvelle machine de guerre, sauront en tirer bon parti.

» L'Empereur avait déjà donné à la France une artillerie de bataille qui a pris une grande part aux victoires de l'Alma, d'Inkermann et de Traktir ; il a encore doté la marine d'une arme qui vient seulement de faire son apparition, et dont l'avenir dira la puissance. »

(*Moniteur.*)

— ROGERS (Samuel), le doyen des poëtes anglais, est mort au mois de décembre 1855, à Londres, dans son hôtel de Saint-James'-Place, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Dans sa jeunesse, il voyagea pour étudier les arts dans tous les musées et dans toutes les cours de l'Europe. Il eut l'honneur de danser le menuet devant la reine Marie-Antoinette, en 1784. En 1792, il fit paraître *les Plaisirs de la Mémoire* ; en 1795, l'*Épître à madame Siddons* ; et en 1798, l'*Épître à un Ami*. Vingt ans plus tard parurent les ouvrages suivants : *Columbus, Jacqueline, la Vie humaine*, et enfin le chef-d'œuvre du poëte, *l'Italie*.

Les poésies de Samuel Rogers sont plus sérieuses que brillantes ; il produisait peu, mais ne livrait jamais à la publicité que des ouvrages soigneusement épurés. *Columbus* et *l'Italie* parurent d'abord en morceaux détachés. Dans *Jacqueline* il y a des vers sublimes qui remuent le cœur. Rogers n'a pas dépeint l'Italie des passions violentes qu'a chantée Byron, ni l'Italie des actions grandioses et des sentiments chevaleresques, mais l'Italie des ruines, l'Italie mélancolique.

Pendant plus d'un demi-siècle Rogers a tenu le premier rang parmi les poëtes anglais. Sa bienveillance était extrême, et il fut constamment en relations avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre.

19e Siècle.	Événements politiques.
Dates. 1855	Couvertes d'une carapace impénétrable en fer forgé et n'ayant qu'un très-faible tirant d'eau, elles peuvent s'approcher très-près des forteresses et y lancer des boulets du plus gros calibre. Enfin, le 17, les amiraux Bruat et Lyons donnent l'ordre de cesser le feu et envoient des parlementaires proposer une capitulation. Le général russe, dont le fort est en ruines et les canons hors de service, consent à se rendre. Les officiers russes gardent leurs épées.
(21 novemb.)	— La Suède conclut un traité avec les puissances occidentales.
(24 novemb.)	— Prise de Kars par les Russes. — Après avoir soutenu plusieurs assauts sanglants et souffert une affreuse famine, la ville de Kars capitule. Les troupes régulières sont faites prisonnières de guerre et les milices renvoyées dans leurs foyers.
(28 décemb.)	— Mémorandum ou ultimatum arrêté à Vienne entre l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne.
(29 décemb.)	— Retour a Paris des régiments de Crimée. — La garde impériale, les 20e et 97e régiments de ligne et un bataillon du 50e, revenant de Sébastopol, entrent triomphalement à Paris. Toute la population, grossie de nombreuses députations des départements, encombre les boulevards et les rues que le cortége doit traverser. Des arcs de triomphe, des trophées ornent le parcours. L'Empereur, qui est allé recevoir les troupes à la place de la Bastille, leur adresse une éloquente allocution. (Voyez page 403.)
	Les derniers jours de cette mémorable année 1855, que nous ne devons pas dépasser dans notre récit, faisaient prévoir la fin prochaine de la guerre. L'attitude décidée du cabinet de Vienne, son alliance plus intime et désormais sans réserve avec la France et l'Angleterre, imposaient impérieusement la paix à la Russie. Les propositions autrichiennes, acceptées par le cabinet de Saint-Pétersbourg, devinrent la base des délibérations du congrès de Paris et du traité de paix du 30 mars 1856.

cution des ordres donnés dans l'intérêt de notre autorité et pour le bien du pays, des colonnes légères, partant à la fois des postes les plus avancés vers le sud, reçurent mission de visiter ces contrées et d'étudier toutes les questions d'améliorations au point de vue commercial, agricole et industriel.

Une de ces colonnes, partie de Géryville, arriva le 12 décembre à Ouargla ; elle y rencontra deux députations de Touaregs qui se disposaient à se rendre auprès du gouverneur général à Alger. Cette démarche avait une importance immense, en nous mettant en relations régulières avec les peuplades qui tiennent en quelque sorte la clef des communications entre le Sahara algérien et l'intérieur de l'Afrique.

En effet, les Touaregs, organisés en bandes nombreuses, montés sur des méharis (dromadaires coureurs), rançonnent les caravanes qui se rendent de l'oasis de Touat dans le royaume de Timbectou, ou Tombouctou. Leur apparition à Alger, en janvier 1856, produisit une profonde sensation sur la population indigène. C'était un témoignage tout-puissant de l'attraction qu'exercent le nom de la France et la gloire de ses armes.

Il habita cinquante années sa maison de Saint-James'-Place, qui était le rendez-vous de toutes les illustrations. On était sûr d'y rencontrer les jeunes poëtes et les jeunes peintres d'avenir, les voyageurs célèbres de tous les pays. La bonté du poëte n'avait pas de bornes, et il serait trop long de citer tous ceux auxquels sa bourse ouvrit le chemin de la gloire et de la fortune.

Quelques années avant sa mort, il fut victime d'un accident qui le cloua sur son fauteuil jusqu'à la fin de ses jours. Samuel Rogers était un vrai gentleman. Il possédait au plus haut degré le talent de recevoir; mais il choisissait avec beaucoup de soin ceux qu'il admettait dans sa société. Il avait la voix faible et la prononciation défectueuse. « Quand j'étais jeune, disait-il, ces défauts me privaient souvent de l'attention que j'aurais voulu me voir accorder. Pour l'attirer sur moi, je devenais mordant, et par ce stratagème je finissais par dire tout ce que je tenais à communiquer.» Rogers, jusqu'à la fin de sa vie, a joui d'une excellente santé, malgré son teint pâle et son apparence maladive.

NOTICE

SUR

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

De 1855

L'Exposition universelle de 1855 restera comme un des plus mémorables événements de notre époque, et par les magnifiques résultats qu'elle a produits, et par le fait même de son existence au milieu des circonstances où se trouvait alors le monde civilisé. Au moment où une lutte sans précédents dans l'histoire se poursuivait aux extrémités de l'Europe, et forçait toutes les nations à se tenir en armes, c'était une pensée grande et hardie que de maintenir le rendez-vous assigné à Paris, au nom du peuple français, à tous les peuples de la terre.

Ce grand concours du travail universel s'ouvrit le 15 mai, au Palais des Champs-Élysées.

Ces épreuves solennelles répondent à un besoin très-réel ; ce qui le prouve, c'est que rien n'a pu arrêter l'empressement que les populations ont mis à prendre part aux deux solennités de ce genre qui ont eu lieu jusqu'ici. C'est au lendemain d'une révolution dont les effets s'étaient fait sentir jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe que les Anglais ouvrirent, en 1851, le Palais de Cristal ; c'est au milieu des péripéties d'une grande guerre que s'est ouverte et développée l'Exposition française de 1855. Il a fallu, dans cette deuxième Exposition universelle, doubler l'espace, et cette énorme augmentation est loin d'avoir répondu à toutes les nécessités. Les expositions universelles sont donc véritablement entrées dans les habitudes de l'industrie européenne.

Le Palais des Champs-Élysées, admirablement situé, desservi par de grandes voies de communication, construit avec intelligence, décoré avec art, répondait parfaitement, sous plusieurs rapports, à sa destination ; mais on reconnut bientôt que ses dimensions étaient insuffisantes. Il fallut donc s'y reprendre à plusieurs fois, et élever annexes sur annexes. De là un défaut d'unité regrettable.

Le bâtiment principal, le Palais de l'Industrie, se présentait sous la forme d'une immense

galerie, dont le parallélogramme était coupé de pavillons en saillie. Les dépendances s'élevaient à quelque distance et couvraient presque toute l'étendue du Cours-la-Reine.

Le règlement élaboré par la commission française reproduisit, en les améliorant, les excellentes dispositions prises, en 1851, par la commission britannique. L'expérience de Londres n'avait pas été inutile. De là quelques différences essentielles entre les deux règlements.

Et d'abord, l'art et l'industrie avaient chacun, aux Champs-Élysées, leur département spécial. L'utile et le beau ne se confondaient que dans les œuvres où le génie industriel s'épure et se complète par les inspirations du génie artistique.

Cette pensée, vraiment française, d'une exposition des beaux-arts jointe à celle de l'industrie, appartient, assure-t-on, à S. M. l'Impératrice Eugénie. Les beaux-arts ne sont-ils pas, en effet, une des gloires les plus sérieuses de la France? Cette exhibition aurait, d'ailleurs, ce mérite particulier que l'art s'y présenterait avec le double attribut de ses ressources actuelles et de ses richesses passées. On pourrait mesurer, pour chaque nation, l'espace parcouru, comparer le présent au passé, et préparer, en commun, l'avenir. Pour la première fois, on allait voir plus de quinze cents ouvrages choisis des écoles d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique, placés à côté des plus remarquables productions de l'école française.

Le classement des produits par classes, sections et jurys, fut fait avec beaucoup de méthode, et la nomenclature de la commission française constitue, à elle seule, une admirable statistique du travail humain.

Un autre progrès consistait dans l'autorisation accordée aux exposants de joindre le prix au produit. Si cette innovation louable eût rencontré chez les producteurs plus de sincérité, elle eût donné à l'ensemble de cette exhibition un caractère de vérité pratique suffisant pour mettre fin à ces roueries et à ces tours de force inutiles qui n'ont rien de commun avec la consommation usuelle.

Il faut louer encore une disposition libérale, la gratuité des transports, appliquée, sans distinction, aux produits étrangers comme aux produits nationaux : les premiers seraient retournés à la frontière aux frais de l'État, et ne payeraient ni à l'entrée, ni à la sortie, ni pour le parcours. De plus, les articles prohibés par les tarifs français pourraient être vendus, moyennant un droit maximum de 20 pour 100.

Enfin, l'Angleterre s'était adjugé la moitié du nombre total des membres du jury international : la France ne se réserva qu'un chiffre de jurés proportionnel au nombre de ses exposants.

Plus large que le règlement de l'Exposition britannique de 1851, celui de l'Exposition française avait seulement posé le principe du concours, ne déterminant pas à l'avance le nombre, la nature ou l'ordre des récompenses, et laissant toute liberté à la munificence du gouvernement.

On a fait, toutefois, une critique assez vive de l'admission à titre d'égalité des expositions officielles et collectives à côté des expositions individuelles. Partager les récompenses entre des manufacturiers isolés d'un côté, de l'autre des comités, des administrations publiques, des chambres de commerce, c'était sacrifier à l'avance les unités aux groupes. L'industrie libre et l'industrie officielle n'ont ni les mêmes moyens d'exécution ni le même but, ne produisent ni les mêmes prix ni les mêmes qualités.

En revanche, on ne saurait trop louer l'excellente classification due au comité exécutif de la commission française. Dans une circulaire, en date du 15 octobre 1854, le secrétaire général de la commission, M. Arlès Dufour, avait retracé aux juges départementaux l'esprit et les conditions dans lesquels devait être réglée l'admission des produits à exposer. Éliminer sévèrement tout ce qui ne se distinguerait pas par un caractère d'utilité évidente, par une qualité essentielle d'invention ou de perfectionnement; se défendre, avec une scrupuleuse énergie, contre toute

influence de localité; écarter rigoureusement aussi tout ce qui formerait assortiment de même nature d'articles; exclure absolument, en un mot, l'étalage et la pacotille; enfin, réserver au vrai producteur la place que tels commerçants ne sont toujours que trop enclins à revendiquer pour des objets dont ils ne sont que les entrepositaires : telles étaient sommairement les règles propres à faire de cette Exposition une vérité, à la dégager des articles parasites qui menaçaient de l'encombrer.

Une libéralité singulière brilla dans les moindres détails comme dans les dispositions d'ensemble.

Ainsi, un arbre de transmission, mû par trente machines à vapeur, communiqua le mouvement à une multitude de mécanismes divers, fonctionnant chacun en son genre, et fabriquant les produits sous les yeux mêmes du spectateur. A Londres, la vapeur ne prêtait sa force qu'aux machines anglaises; à Paris, on la mit au service de tous les exposants sans distinction de nationalité.

Même libéralité dans les facilités données aux visiteurs de ce concours gigantesque.

L'activité intelligente déployée par le prince Napoléon, président de la commission impériale, l'élan qu'il imprima à une administration découragée par les difficultés de l'installation première, assurèrent le succès de l'entreprise. Son initiative libérale, l'unité d'action que représentait sa haute intervention, aplanirent les difficultés, permirent de constituer régulièrement les services. Son Altesse Impériale se mit en rapport avec les diverses compagnies de chemins de fer, leur persuada d'organiser sur leurs lignes des trains spéciaux à prix réduit pour amener à Paris, de tous les points de la France et de l'Europe, de nombreux visiteurs auxquels l'élévation des prix de transport aurait fermé les portes de l'Exposition universelle. L'armée ne fut pas oubliée. L'Empereur voulut que mille militaires fussent admis chaque jour, gratuitement, à visiter toutes les parties de l'Exposition.

Cette grande fête du travail universel s'ouvrit sous la présidence de l'Empereur lui-même. L'Impératrice, les membres de la famille impériale assistaient à cette solennité.

S. A. I. le prince Napoléon adressa à l'Empereur, comme président de la commission impériale, un discours remarquable dans lequel étaient exposés le but à atteindre, les moyens employés, les résultats obtenus :

« Nous avons voulu, dit le prince, que l'Exposition universelle ne fût pas uniquement un concours de curiosité, mais un grand enseignement pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, ainsi que pour les arts du monde entier. Ce doit être une vaste enquête pratique, un moyen de mettre les forces industrielles en contact, les matières premières à portée du producteur, les produits à la portée du consommateur; c'est un nouveau pas vers le perfectionnement, cette loi qui vient du Créateur, ce premier besoin de l'humanité et cette indispensable condition de l'organisation sociale.

» Quelques esprits ont pu s'effrayer d'un pareil concours, et ont naguère cherché à le retarder; mais vous avez voulu que les premières années de votre règne fussent illustrées par une exposition du monde entier, suivant en cela les traditions du premier Empereur, car l'idée d'une *Exposition* est éminemment française; elle a progressé avec le temps, et, de nationale, elle est devenue universelle...

» Deux précédents nous ont naturellement guidés : les Expositions françaises et l'Exposition de 1851. Quelques modifications ont cependant été apportées; elles sont toutes dans un sens de liberté et de progrès.

» Nous avons établi, pour l'Exposition, un tarif douanier exceptionnel d'où le mot de *prohibition* a été effacé. Tous les produits exposables sont entrés en France avec un droit, *ad calorem*, de 20 pour 100. Nous avons trouvé le plus utile concours dans la direction des douanes,

et j'espère que nos hôtes étrangers emporteront une bonne impression de leurs relations avec cette administration.

» La même libéralité a été appliquée dans les transports, dont nous avons pris les frais à notre charge depuis la frontière.

» Enfin, par une innovation hardie qui n'avait pas été faite à Londres, les produits exposés peuvent porter l'indication de leur prix, qui devient ainsi un élément sérieux d'appréciation pour les récompenses. Tous ceux qui s'occupent des questions industrielles comprendront combien ce principe est important et quelles peuvent en être les conséquences, malgré certaines difficultés d'application.

» Dans les beaux-arts, deux systèmes se présentaient : fallait-il faire une exposition pour les *œuvres*, sans se préoccuper de savoir si les artistes étaient morts ou vivants, ou pour les *artistes*, en n'admettant que les œuvres des vivants?

» La première idée a été soutenue, elle répondait peut-être mieux au programme qui voulait un concours de l'art au dix-neuvième siècle ; elle n'a cependant pas été adoptée, à cause des difficultés d'exécution qu'elle soulevait.

» Nous avons accueilli, sans révision, toutes les œuvres des artistes étrangers admises par leurs comités ; nous n'avons été sévères que pour nous-mêmes. La tâche d'un jury d'admission est difficile et ingrate, surtout dans une exposition universelle où les principes des expositions ordinaires n'étaient plus applicables, et où le jury avait à choisir les armes de la France dans cette lutte qui s'agrandissait.

» L'insuffisance du bâtiment nous a suscité des difficultés sérieuses. La construction d'un édifice spécial ayant été écartée, il a fallu nous installer dans le Palais de l'Industrie, dont les inconvénients viennent de ce qu'il n'a pas été établi en vue d'une exposition si vaste.

» Nous tenons à le dire hautement à Votre Majesté et à l'Europe, le concours des exposants a été si grand que *la place nous a manqué*, malgré les cent dix-sept mille mètres carrés de superficie, sur lesquels cinquante-trois mille mètres carrés de surface exposable.

» Obligés de recommander aux comités d'admission une grande réserve, nous ne pouvions nous en départir qu'à mesure qu'il nous était permis de disposer d'un peu plus d'emplacement. Ce défaut d'ensemble dans le commencement des opérations a nui à la régularité et à la justice des admissions, et a rendu encore plus difficile la tâche des comités locaux, auxquels je me plais à rendre hommage pour le concours qu'ils nous ont prêté.

» Des retards fâcheux ont eu lieu dans les travaux, malgré l'activité et l'intelligence de la direction ; mais on avait vraiment trop présumé de ce qu'il était possible de faire. Ce vaste et splendide palais a été construit en moins de deux ans et n'est pas encore complétement terminé; nous avons pensé que le meilleur moyen d'en presser l'achèvement était d'y installer l'Exposition, dont l'ouverture ne pouvait plus être retardée... »

Et le prince ajoutait en terminant :

« Dans notre pays, c'est habituellement le gouvernement qui se charge de toutes les grandes entreprises ; pour arrêter l'exagération de cette tendance, Votre Majesté a donné un grand essor à l'industrie privée. La Compagnie à laquelle l'exploitation du Palais de l'Industrie a été concédée devait trouver dans le prix d'entrée la rémunération du capital employé à la construction ; de là la nécessité d'un prix d'entrée. Nous avons sauvegardé autant que possible les droits du peuple en obtenant que les dimanches l'entrée fût réduite à 20 centimes.

» Nous pouvons dès à présent, grâce au catalogue fait avec une grande activité, indiquer le nombre des exposants. Il ne s'élèvera pas à moins de 20,000, dont 9,500 de l'empire français et 10,500 environ de l'étranger.

» La puissance que nous combattons, elle-même, n'a pas été exclue. Si les industriels russes s'étaient présentés en se soumettant aux règles établies, nous les aurions admis, afin de bien

SIGNATURE DE LA PAIX (30 Mars 1856)

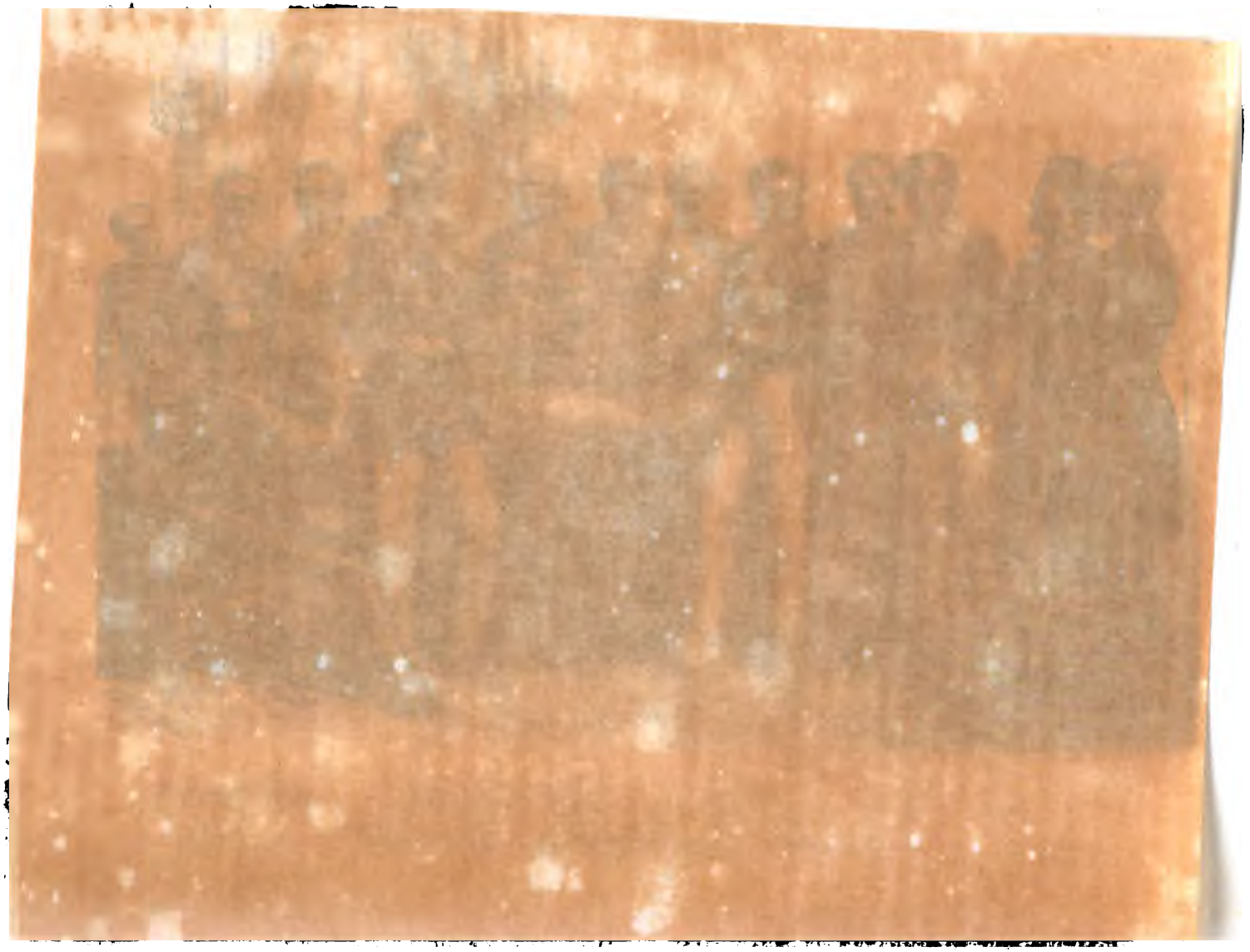

fixer la démarcation à établir entre les peuples slaves, qui ne sont point nos ennemis, et ce gouvernement dont les nations civilisées doivent combattre la prépondérance. »

L'Exposition ouverte, il fallut en classer, en juger les produits.

On vit le premier des membres de la famille impériale, entouré de savants, de chefs d'industrie, d'hommes spéciaux en tous genres et de toutes les nations, examiner un à un les moindres détails de cette Exposition, s'entourer de renseignements pratiques, interroger l'ouvrier comme le maître, dresser, en un mot, jour par jour, une laborieuse enquête sur l'industrie humaine. C'était la pensée impériale se personnifiant, pour ainsi dire, dans ce grand concours de l'activité des peuples et se mêlant à la vie publique des sciences et des arts.

Les récompenses furent distribuées le 15 novembre, et la clôture de l'Exposition eut lieu quinze jours après. Nous avons cité plus haut le discours que prononça à cette occasion l'empereur des Français, et on n'a pas oublié quelle influence il exerça sur les destinées de l'Europe.

Pour apprécier le résultat des travaux du Jury international, il faut se rendre compte d'abord du nombre des exposants pour chacune des nations représentées au concours. En voici le tableau :

	Nombre d'Exposants.
France (Algérie et colonies)	10,691
Grande-Bretagne (et colonies.)	2,445
Prusse	1,313
Autriche	1,294
Belgique	686
Espagne	568
Suède et Norvége	538
Portugal	443
Pays-Bas	411
Confédération Suisse	408
Wurtemberg	207
Sardaigne	198
Toscane	197
Bavière	172
Grèce	131
États-Unis d'Amérique	130
Mexique	107
Saxe	96
Danemark	90
Villes Hanséatiques	89
Bade	88
Grand-duché de Hesse	74
États pontificaux	71
Nassau	59
Francfort-sur-le-Mein	24
Grand-duché de Luxembourg	23
Hanovre	18
Brunswick	16
Anhalt-Dessau et Coëthen	15
A reporter.	20,602

Report. . . .	20,602
Électorat de Hesse.	14
Nouvelle-Grenade	13
Oldenbourg	13
Saxe-Cobourg-Gotha.	11
Guatemala.	7
Égypte	6
Saxe-Cobourg	6
Royaume Hawaïen.	5
Confédération Argentine et empire du Brésil.	4
Costa-Rica.	4
Saxe-Meiningen	3
Lippe-Detmold.	2
Reuss	2
Saxe-Altembourg	2
Empire Ottoman.	2
Saxe-Weimar	1
Schaumbourg-Lippe	1
Schwartzbourg-Rudolstadt.	1
Tunis	1
	20,700

Il est à remarquer, pour l'empire Ottoman, l'Égypte et Tunis, que les gouvernements avaient envoyé le plus grand nombre des produits.

Les produits avaient été classés par espèces et sans distinction d'origine, en sept groupes, divisés en vingt-sept classes, subdivisées elles-mêmes en sections. A chaque classe avait été attaché un jury spécial, dans lequel entrait chaque nation en proportion du nombre de ses exposants. De la réunion des présidents et vice-présidents de ces jurys de classe se formait le conseil des présidents, et de la réunion de tous les jurys se formait le Jury mixte international.

C'est une Compagnie, on le sait, qui avait construit le Palais de l'Industrie, moyennant une concession de trente-cinq ans. Le droit d'entrée perçu fut fixé à 1 franc pour les jours ordinaires, à 2 francs pour les vendredis, à 20 centimes pour les dimanches. Le nombre des visiteurs fut de 3,626,934, et la somme perçue s'éleva à 2,314,605 fr. La moyenne des entrées à l'Exposition de Paris n'avait été que de 18,225 par jour; à l'Exposition de Londres elle avait atteint 43,536. La moyenne des recettes avait été à Londres de 63,325 fr.; à Paris, de 11,631 fr.

Mais, en réalité, l'Exposition parisienne fut, de beaucoup, la plus importante, et par le nombre des exposants et par le mérite des produits. Aussi, le nombre des exposants fut-il plus grand. A Londres, le nombre des grandes médailles, des médailles de seconde classe et des mentions honorables n'avait été que de 5,186; à Paris, les médailles et mentions furent au nombre de 14,969.

Au total, l'industrie obtint dans ce concours :

161 décorations, 112 grandes médailles d'honneur, 352 médailles d'honneur, 2,282 médailles de première classe, 3,843 médailles de deuxième classe, 3,977 mentions honorables.

Les beaux-arts obtinrent:

40 décorations, 16 médailles d'honneur, 67 médailles de première classe, 87 de la seconde, 77 de la troisième, 222 mentions honorables.

Les décorations pour l'industrie se répartissaient ainsi :

France, 115 ; Angleterre, 20 ; Prusse, 9 ; Autriche, 6 ; Belgique, 4 ; Suède, 2 ; Toscane, 1 ; Bavière, 1 ; Suisse, 2 ; Hesse, 1 ; Piémont, 1 ; Canada, 1.

On remarqua, parmi les industriels décorés, MM. Fairbairn, correspondant de l'Institut ; Airy, directeur de l'Observatoire de Greenwich ; lord Ross ; Rhumkorf, Faraday, Franchot, Kœchlin, Dolfus, Brunnel, Elkington, Brett, etc.

Dans la peinture, la France eut 25 décorations, parmi lesquelles M. Ingres, grand officier, et M. Delacroix, commandeur ; l'Angleterre, deux décorations : MM. Eastlake et Mulready ; l'Allemagne, MM. Hildebrandt et Kaulbach.

Après les décorations venaient les récompenses pécuniaires exceptionnelles : 3,000 fr. à M. Marin, ouvrier à Lyon ; 10,000 fr. au capitaine Delvigne, pour perfectionnement dans les armes à tir ; 900 fr. de rente à M. Morel, ouvrier en bijouterie ; 300 fr. de rente à MM. Derniame et Maloisel, ouvriers imprimeurs ; 10,000 fr. à M. Sudre, pour son invention de la téléphonie.

La série des médailles d'honneur commençait par 9 médailles hors classe, distribuées ainsi : 2 à la France : ministères de la guerre et de la marine ; 3 à l'Angleterre : Compagnie des Indes orientales, ministère du commerce et docteur Royle ; 1 à l'Espagne : produits de Cuba ; 1 au Portugal : produits agricoles ; 1 à la Toscane : Institut Impérial et Royal ; 1 à la Hollande : Société néerlandaise de commerce.

Quelle avait été, dans ce concours, la part de notre industrie nationale ? Son caractère général, tel qu'il ressort de cette grande comparaison de 1855, c'est une tendance constante à répandre, même dans les classes les moins fortunées, les bienfaits des inventions nouvelles du luxe et du comfort. L'industrie française, en un mot, est démocratique comme la nation elle-même, et se ressent de la prédominance qu'a prise chez nous le sentiment de l'égalité sociale sur celui de la liberté.

» Peut-être, dit un écrivain très-compétent, avait-on trop oublié à Paris que le but final de l'industrie et de la science n'est pas dans la fabrication plus ou moins élégante des objets de luxe, mais dans la fabrication à bas prix des objets nécessaires. Peut-être avait-on trop sacrifié au plaisir de produire des chefs-d'œuvre exceptionnellement affectés à l'opulence. L'intérêt véritable était dans les produits sérieux, dans les étoffes accessibles à tous ; dans les porcelaines, verreries et poteries usuelles ; dans les ouvrages de zinc, ce bronze des petites fortunes ; dans les machines de locomotion et de travail ; dans l'horlogerie à bon marché ; dans l'outillage ; dans l'ébénisterie de bas prix ; dans les applications du caoutchouc ; dans les produits chimiques. »

Le résultat immédiat de l'Exposition universelle a été, pour la France, de stimuler ses manufactures, d'ouvrir une voie plus large à la production. Les relations créées par ce concours ont heureusement agrandi l'essor de son commerce international. Nos industries diverses ont ressenti l'aiguillon de la concurrence ; l'esprit d'entreprise s'est réveillé à la vue de ce qui se faisait ailleurs, et le pays a pris une juste confiance dans ses forces et dans ses ressources en se comparant à ses rivaux.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Pages.

Abbas-Pacha..... 205, 323
Abd-el-Kader, 116, 122, 134; sa soumission 142, 212
Abdication (seconde) de Napoléon..... 30
Abdication de Charles X..... 70
Académie des sciences morales et politiques.... 351
Accordéon (invention de l')..... 115
Achmet, bey de Tunis..... 359
Adresse des 221..... 62
Affre (Mgr), archevêque de Paris..... 203, 204
Agriculture..... 207, 301
Alboni (Marietta)..... 383
Aldini..... 67
Alexandre Ier..... 53
Alexandre II..... 384
Alger (bombardement d')..... 9
Alger (prise d')..... 64
Alger (le dey d') insulte l'ambassadeur français. 56, 60
Alger (expédition d')..... 62
Alibaud (attentat d')..... 116
Ali-Pacha..... 17
Allemagne (sociétés secrètes en)..... 35
Alliance (traité de la Sainte-)..... 21
Alma (victoire de l')..... 336
Alsace (voyage de Charles X en)..... 58
Allumettes chimiques..... 331
Aluminium (découverte de l')..... 325
Ancône (prise d')..... 90
Andrinople (prise d')..... 65
Andujar (ordonnance d')..... 43
Angers (catastrophe du pont d')..... 234
Angers (échauffourée socialiste à)..... 365
Angoulême (le duc d')..... 20, 43, 134
Angoulême (la duchesse d')..... 20
Anvers (siége de la citadelle d')..... 100
Arago (François)..... 365
Archevêché de Paris dévasté..... 82
Artois (le comte d')..... 2
Assemblée nationale (ouverture de l')..... 182
Assemblée allemande. (Voy. Parlement de Francfort.)
Ateliers nationaux..... 172, 208
Attentat contre le roi Louis-Philippe. 116, 120, 164
Attentat contre la reine d'Espagne, 269; — contre le prince Louis-Napoléon, 291; — contre l'empereur Napoléon III, 359, 375.
Attroupements (loi contre les)..... 199
Auber..... 15, 65
Audubon..... 303
Augereau..... 39
Aumônerie de la flotte..... 341
Autriche (assemblée nationale d')..... 199
Ayacucho (bataille d')..... 49

B

Bade (duché de)..... 165, 171
Bade (Charles-Léopold, grand-duc de)..... 271
Bahia-Houda (échauffourée de)..... 253
Bains et Lavoirs publics..... 305
Balaclava (affaire de)..... 342
Balkans (passage des)..... 63
Baltique (campagne de la)..... 334
Balzac (Honoré)..... 233
Banque du peuple..... 217
Banquets réformistes au Château-Rouge, 140; — à Mâcon, 140; — à Lille, 142; — du 22 février, 146; — à Paris et à Toulouse..... 211
Barbanègre (le général)..... 32

Pages

Barbès..... 136
Batailles. (Voyez leurs noms).
Bateaux à vapeur..... 49, 51
Batteries flottantes..... 409
Bavière..... 163
Belgique (révolution en) 77, 90, 171. — Expédition des révolutionnaires Belges..... 177
Bellemare (attentat de)..... 375
Belle-Poule (voyage de la)..... 122, 126
Bellini..... 117
Bem..... 183, 207
Benjamin Constant. (Voyez Constant.)
Béranger..... 255
Bernadotte..... 11
Berry (duc de)..... 9, 44
Berry (duchesse de)..... 44, 62, 100, 102, 113
Berryer..... 42
Berthezène (le général)..... 48
Berthier, prince de Wagram (le maréchal)..... 2
Bathyany (Louis de)..... 225
Berlin..... 75, 203, 205
Berton (le général)..... 46
Beurnonville (Pierre Riel, comte de)..... 19
Blanchard (madame)..... 15
Blanqui..... 174
Blidah (prise de)..... 80, 88
Bogota (conspiration à)..... 321
Bolivar..... 7, 55, 79
Bone (prise de)..... 92
Bonnaire (le général)..... 44
Bonnets à poil manifestation des)..... 176
Bouffarick (combat de)..... 98
Bougie (prise de)..... 104
Bou-Maza..... 138
Boulay (de la Meurthe)..... 214
Boulogne (affaire de)..... 122
Bourbon (île)..... 9
Bourbon (mort du duc de)..... 79
Bourmont (le maréchal de)..... 151
Bréa (mort du général de)..... 202
Brésil (révolution au)..... 21, 31, 51, 89
Breton (le général)..... 363
Bruat (l'amiral)..... 379
Brune (le maréchal)..... 37
Bruneau (Mathurin)..... 7
Brunnel..... 51
Bruxelles..... 341, 351
Bucharest (troubles à)..... 175
Buenavista (combat de)..... 153
Buenos-Ayres se déclare indépendante..... 7
Bugeaud (le maréchal)..... 134, 140, 160, 217
Buscolio (bataille de)..... 199
Buzançais (émeute de)..... 138
Byron (lord)..... 49

C

Cabet..... 121
Caire (ouragan du)..... 273
Caisse d'épargne..... 33
Caisse de la boulangerie..... 331, 333
Calcutta (chemin de fer de)..... 343
Calédonie (nouvelle)..... 340
Callas (reddition de)..... 55
Camoëns (le)..... 357
Canrobert..... 367
Capo d'Istria..... 91
Carlos (don)..... 137
Castanos (duc de Baylen)..... 341
Catel..... 85
Caucase (guerre du)..... 150
Cavaignac (le général Eugène). 192, 196, 208, 255
Cent Jours (les)..... 15
Cent-Gardes (les)..... 3[illegible]
Cette (troubles à)..... 115
Chambre introuvable..... 17
Champ de mai..... 11, 20
Champein..... 82
Champion (Edme)..... 291
Champollion jeune..... 222
Charbonnerie (société secrète de la)..... 53
Changarnier (le général)..... 222
Charles X..... 48, 72, 110
Charles XIII, roi de Suède..... 11
Charles Albert..... 199, 213, 321
Charles-Léopold, grand-duc de Bade..... 271
Charte..... 6, 7
Chateaubriand..... 45, 193
Chemins de fer... 49, 51, 265, 331, 343, 357, 361
Chemins de fer de ceinture..... 264, 265
Chemin de fer de Lyon à Avignon..... 262
Chili..... 11
Chine (insurrection en)..... 235
Choléra-morbus..... 92, 115
Christian VIII..... 163
Christine, reine d'Espagne, à Paris..... 129
Circulaires de Ledru-Rollin..... 174, 176
Circulaires de Carnot..... 175
Civiale (le docteur)..... 51
Clamecy (troubles à)..... 266
Clausel (le général)..... 78, 80
Clubs..... 172, 180, 181, 217, 223
Collége de France..... 185
Colombie..... 15
Combalot (mémoire de l'abbé)..... 151
Commerce de l'Angleterre..... 51
Concordat..... 29, 361
Concorde (fête de la)..... 197
Conférences de Londres..... 135
Conférences de Vienne. (Voy. Vienne).
Congrès de Vienne, 6, 7, 15; — de Vérone, 44; — de Panama, 65; — de la paix..... 253
Constantine (expédition de)..... 120
Constitution de la République de 1848..... 213
Constitution de janvier 1852..... 290
Constitution impériale..... 295, 308 309
Convention entre la France et l'Angleterre..... 98
Constant (Benjamin)..... 8[illegible]
Coup d'État du 2 décembre..... 246, 2[illegible]
Cours prévôtales..... 9[illegible]
Cracovie; son annexion à l'Autriche..... 155
Crest (troubles à)..... 270, 27[illegible]
Crimée (guerre de)..... 336 et suivantes.
Cuba (île de)..... 231, 233
Cuvier (Georges)..... 105

D

Daguerre..... 269
Daguerréotype (Invention du)..... 135
Danube (passage du)..... 330
Darmès (attentat de)..... 128

Pages.
Debreczin (diète de) 215
Décembre (coup d'État du 2) 246, 248
Découverte des propriétés désinfectantes des chlorures 31
Delavigne (Casimir) 147
Delessert (Benjamin) 153, 183, 207
Dembinski 183, 207, 209
Départements de l'Ouest (mise en état de siége des) 92, 119
Déportation (loi sur la) 229
Dessalines 9
Diebitsch-Zabalkanski (le comte de) 99
Digne (troubles à) 264
Divisions militaires (réorganisation des) 267
Divorce (projet de loi sur le) 207
Docks (établissement des) 291
Donizetti 187
Drapeau rouge (*le*) 171
Droit d'aînesse (loi sur le) 52, 63
Droits de l'homme (société des) 123
Drouot (le général) 155
Ducis (L.) 153
Dumas (Alexandre) 377
Dumont d'Urville (voyage de) .. 127, 132, 135, 143
Duncas (l'amiral) 377
Dupetit-Thouars 95
Dupont (de l'Eure) 345
Duprez 245
Duvivier (le général) 167

E

Elleviou (Pierre) 143
Émancipation des esclaves (décret sur l') 175
Empire (rétablissement de l') .. 225, 295, 304, 307
Emprunts 341, 455, 361
Enderby (découverte de la terre d') 89
Enseignement (loi sur l') 229
Entrée des troupes de Crimée à Paris 401, 418
Erard (Sébastien) 69
Erivan (prise d') 59
Esclavage (décret qui abolit l') 179
Espagne (guerre d') 17, 46, 48, 77, 251
Espagne (attentat contre la reine d') 269
Espagne 345, 353
États-Unis de l'Amérique centrale 33
Elbe (arrivée de Napoléon à l'île d') 4
Elbe (départ de Napoléon de l'île d') 8
Élection de Louis-Napoléon comme représentant du peuple à Paris 210
Élection de Louis-Napoléon comme président de la République 212
Eugène Beauharnais (le prince) 3, 35
Exelmans (maréchal) 277
Exmouth (lord) 9
Exposition des produits de l'industrie en 1834, 112 ; — de 1844, 153 ; — 1851, universelle de Londres, 251 ; — 1855, universelle de Paris .. 329, 331, 357, 361, 385
Exposition universelle de Paris (notice sur) 421

F

Famille impériale (état de la) 327
Ferdinand Ier 53, 207
Ferdinand VII 2, 33
Fête des Écoles 379
Février (révolution de) 146
Fieschi (attentat de) 104
Filature de la laine 53
Finances. 23, 27, 49, 85, 161, 163, 171, 173, 199
Fleurus (combat de) 22
Foi (armée de la) 29
Fleury 21
Fonte de fer 51
Fortifications de Paris 145, 147
Fourier 57
Foy (le général) 52
Francfort (parlement de) 179, 181, 213
Francia (le docteur) 11, 31
François Ier, empereur d'Autriche 79
François-Joseph 207
Frédéric VII 163
Frédéric-Auguste 59
Frise (inondations dans la) 51

G

Gannal 311
Garat 33
Garde impériale 349, 385
Garcia (Manuel) 111
Garibaldi 99
Garde nationale 67
Garde municipale 77
Gaveaux 35
Gay-Lussac 247
Girard (Philippe de) 35, 325
Genlis (la comtesse de) 81
Georges III 17
George Sand 174
Georgey 207, 209, 221
Gérard (maréchal) 275
Géronimo (le martyr) 338
Girardin (Émile de) 144, 202
Girardin (madame de) 339
Girardin (Alexandre de) 383
Godoï (Manuel), prince de la Paix 297
Gœthe (Jean-Wolfgang) 101
Gordon (Éléonore) 123
Gourgaud 247
Gouvernement provisoire. — Sa proclamation .. 166, 170
Gouvion de Saint-Cyr 31
Governolo (bataille de) 199
Grèce (insurrection en) 29, 50
Grégoire XVI 87, 138, 155
Grégoire (l'abbé) 95
Griffith (invention du mécanicien) 31
Griolet 53
Grochow (bataille de) 87
Guelfes (ordre des) 27
Guillaume (ordre militaire du roi) 11
Guillaume II 210
Guizot (Fr.) 165
Gustave-Adolphe 13
Gymnase (théâtre du) 17

H

Habeneck 200
Haïti (révolution à), 19 ; réclamations du gouver-

Pages.

nement français, 49, 50; fin des démêlés, 330.
Halévy..... 65
Heidelberg..... 165
Henri IV (perte du vaisseau *le*)..... 348
Hollande (nouvelle constitution de)..... 171, 203
Hongrie (troubles en)..... 175, 181, 201, 215
Hortense (la reine)..... 6, 84
Hugo (Victor)..... 261
Hummel..... 127

I

Ibrahim-Pacha..... 50, 203, 205
Immaculée Conception..... 355
Impôt des 45 centimes..... 179
Impôt sur le sel (suppression de l')..... 179
Impôts et revenus directs..... 389
Incendie du théâtre de Bruxelles..... 341
Indemnité des émigrés..... 49, 27
Inkermann (victoire d')..... 344
Inondations du Midi..... 139
Institut (réorganisation de l')..... 27
Institut agronomique..... 289
Insurrection socialiste dans les départements en décembre 1851..... 264
Invention du mécanicien Griffith, 31; — de la filature du lin, 35; — diverses sous le règne de Louis XVIII, 47; — des vêtements incombustibles, 67; — de l'accordéon, 115; — du daguerréotype, 135; — du télégraphe-électrique, 147; — de la silicatisation, 295; — des batteries flottantes, 409.
Ipsara (prise d')..... 45
Irlande..... 11, 49, 51, 134
Isabey..... 355
Italie (insurrection en)..... 81
Iturbide..... 9, 29, 31, 35

J

Jacquerie socialiste en décembre 1851..... 264
Janissaires (révolte des)..... 57
Jean, archiduc d'Autriche..... 145
Jean VI..... 9, 29 55
Jellachich..... 183
Jérôme Bonaparte..... 232
Joseph Napoléon..... 134
Jubilé général..... 49, 50
Juifs d'Ingolstadt (les)..... 209
Juin 1848 (journées de)..... 196
Juin 1849 (journées de)..... 218
Juillet 1830 (révolution de)..... 68
Juillet (croix de)..... 89

K

Kabylie (expédition de la petite..... 242
Kalkbrenner..... 221
Kapolna (bataille de)..... 209
Kanderas (combat de)..... 189
Kars (prise de)..... 418
Kinburn (prise de)..... 416

Pages.

Komorn (reddition de)..... [illegible]
Kosciusko..... [illegible]
Kossuth..... 201, 215 [illegible]
Koughil (combat de)..... [illegible]
Kreutzer..... [illegible]
Krudener (la baronne de)..... [illegible]

L

Labarraque découvre les propriétés désinfectantes des chlorures..... [illegible]
Labédoyère..... 5, [illegible]
Lafayette..... [illegible]
Lafontaine..... [illegible]
Laghouat (prise de)..... [illegible]
Lais..... [illegible]
Lamarque (le général)..... [illegible]
Lamartine..... 171, [illegible]
Lamennais..... [illegible]
La Palisse (troubles à)..... [illegible]
Laplace (marquis de)..... [illegible]
Larochejacquelein (le marquis de)..... [illegible]
Lasso (Orlando)..... [illegible]
Ledru-Rollin..... 176, 178, [illegible]
Léon XII..... 43, [illegible]
Léopold Ier..... [illegible]
Léopold, grand-duc de Toscane..... [illegible]
Lesseps (M. F. de)..... [illegible]
Lesueur (Jean-François)..... [illegible]
Libéral (le parti)..... [illegible]
Ligny (combat de)..... [illegible]
Lille (troubles à)..... [illegible]
Lion de Belgique (ordre du)..... [illegible]
Liste civile de Louis-Philippe, 163; — de l'empereur Napoléon III..... 308, [illegible]
Lithotritie (premiers essais de)..... [illegible]
Livrets d'ouvriers..... [illegible]
Lola-Montès..... [illegible]
Lopez..... 231, [illegible]
Louis XVII (faux)..... [illegible]
Louis XVIII..... 1, [illegible]
Louis Blanc..... [illegible]
Louis Bonaparte (le roi)..... 40, [illegible]
Louis-Napoléon. 6, 70, 78, 84, 90, 122, 138, 192..... [illegible]
Louis Napoléon. (Voyez Napoléon III.)
Louis-Philippe..... 76, 174, [illegible]
Louise-Marie d'Orléans, reine des Belges..... [illegible]
Louvre (le nouveau)..... [illegible]
Luxembourg (commission du)..... [illegible]
Lyon (insurrections à)..... 104, 170, [illegible]

M

Mackau (l'amiral de)..... [illegible]
Madagascar (expédititon à)..... [illegible]
Mai (journée du 15)..... [illegible]
Maisdon (combat de)..... [illegible]
Maistre (le comte Xavier de)..... [illegible]
Majorats..... [illegible]
Malakoff (prise de la tour)..... [illegible]
Mamelon Vert (prise du)..... [illegible]
Manifeste de la Russie..... [illegible]
Manuel (expulsion de)..... [illegible]
Manuel (mort de)..... [illegible]

Pages.
Maria II (mort de dona)..... 313
Mariage de Napoléon III..... 310, 313 317
Mariages espagnols..... 159
Marie-Adélaïde, reine de Sardaigne..... 341
Marrast (Armand)..... 277
Marmont..... 273
Maroc (guerre avec le)..... 134
Marolles (le général de)..... 365
Maroto..... 137
Marquises (prise de possession des îles)..... 132
Mars (mademoiselle)..... 153
Marseille (insurrection à)..... 92
Martignac (M. de)..... 56
Martinique (insurrection à la), 87; — nouveaux désordres..... 191
Mascara (prise de).....
Masséna..... 11
Mathieu de Dombasle..... 365
Maximilien-Joseph..... 53
Mazagran (défense de)..... 122
Mazzini..... 199, 209, 225
Médeah (prise de)..... 80
Méhémet-Ali..... 203
Mentchikoff (le prince). 310, 312 et suivantes.
Meunier (attentat de)..... 120
Mexique..... 9
Meyerbeer..... 17, 263
Miguel (don), roi de Portugal..... 53, 117
Milan (capitulation de)..... 199
Ministère d'État institué..... 269
Ministère de la Police générale..... 269, 329
Missolonghi (siége de)..... 55, 57
Modène (occupation de) par les Autrichiens.... 201
Mohammed-Schah (mort de)..... 205
Mohammed-Saïd-Pacha, vice-roi d'Égypte..... 323
Molitor (le maréchal)..... 221
Monnaies (décrets sur les)..... 281, 355
Monroë (James)..... 99
Montalembert (M. de)..... 345
Montyon (M. de)..... 19
Montélimart (troubles à)..... 270
Moore (Thomas)..... 281
Morée (expédition de)..... 58, 60
Murat..... 5, 7, 15
Musée de Versailles..... 120
Musée des Souverains, au Louvre..... 309

N

Naples (révolution à)..... 19, 163, 189
Napoléon Ier..... 1, 8, 23, 34, 40
Napoléon Ier (translation des restes de) 122, 126, 128..... 130
Napoléon III (règne de)..... 308, 418
National (le parti du)..... 184 190
Navarin (combat de)..... 52
Neiperg (le comte de)..... 59
Nemours (le duc de)..... 82
Ney (le maréchal)..... 1, 42
Nicolas Ier, empereur de Russie..... 326, 345, 384
Niebuhr..... 91
Nièvre (troubles dans la)..... 266
Nîmes (émeute à)..... 76
Norvége (conquête de la) par la Suède..... 8
Norvége (guerre entre la Suède et la)..... 3
Nourrit (Adolphe)..... 137
Novare (bataille de)..... 213

O

Pages.
Obélisque de Louqsor..... 121
O'Connel (Daniel)..... 147
Odessa (bombardement de)..... 332
Olmutz (conférences d')..... 318
Oltenitza (combat d')..... 320
Omer-Pacha, dey d'Alger..... 11
Omer-Pacha (le général)..... 320 et suivantes.
Opéra..... 353
Orange (le prince d')..... 5
Ordonnances de juillet..... 66, 68
Ordre prussien de Saint-Jean-de-Jérusalem.... 325
Orient (question d')..... 308
Orient (guerre d')..... 318 et suivantes.
Orléans (le duc d'), Louis-Philippe..... 6
Orléans (le duc d'), fils de Louis-Philippe.. 120 132
Orléans (décret sur les biens de la famille d') 269, 288
Orléans (troubles à)..... 265
Ostrolenka (bataille d')..... 89
Othon Ier..... 117
Oudinot (le maréchal)..... 157, 226

P

Paganini..... 113
Pairs (chambre des)..... 21
Panama (congrès de)..... 25
Panama (chemin de fer de)..... 343
Panthéon..... 77
Paraguay..... 11
Paris (traités de)..... 3, 23, 391
Paris (rentrée de Napoléon Ier à)..... 16
Paris (insurrection à) en juin 1832..... 94
Paris (troubles nouveaux à)..... 143
Paris (aspect de) en 1848..... 183
Parme (mort du duc de)..... 317
Parry (le capitaine)..... 13, 21, 29, 49
Pays-Bas..... 171
Peel (sir Robert)..... 249, 361
Pellaprat, Cubières, Teste (procès de)..... 140
Pedro (don)..... 55, 89
Pedro V (don)..... 313
Pélissier (le général)..... 396
Pénissière (combat de la)..... 59, 97
Pérou..... 15, 341
Perse..... 397
Périer (Casimir)..... 92
Pétersbourg (révolte à)..... 53
Peuple (le journal *le*)..... 214
Pianori (attentat de)..... 350
Pie VII..... 3, 41
Pie VIII..... 85
Pie IX..... 138, 205, 225, 229, 347
Pleyel..... 357
Pointe-à-Pître (tremblement de terre à la)..... 145
Polignac (le prince de)..... 58, 80
Poligny (troubles à)..... 268
Pologne..... 7
Pologne (insurrection de la)..... 79
Pologne prussienne (troubles dans la)..... 191
Pontevès (le général de)..... 360
Ponts suspendus, leurs premiers essais en France. 51
Population de la France..... 281
Portes-de-Fer (passage des)..... 122

Pages.
Portugal (insurrection militaire en)..... 25
Pradier..... 287
Prague (insurrection à)..... 193
Praslin (assassinat de la duchesse de)..... .. 140
Précy (insurrection à)..... 242
Privas (troubles à)..... 270
Procès des saint Simoniens..... 101
Procès Pellaprat, Teste, Despans-Cubières..... 140
Proclamation de l'Assemblée nationale au peuple français..... 195
Production littéraire (la) en 1855..... 383
Proudhon..... 241
Prusse (troubles en)..... 271

Q

Quadruple alliance (traité de la)..... 106, 139
Quélen (Hyacinthe de), archevêque de Paris... 139
Question d'Orient..... 308

R

Raab (prise de)..... 22
Radetzki (le maréchal)..... 209
Raglan (lord)..... 359
Raspail..... 243
Récamier (madame)..... 215
Reichstadt (le duc de)..... ..... 13, 98
République (proclamation de la)..... 170
République (reconnaissance de la) par les ambassadeurs..... 172
République sociale (idée principale de la)..... 189
Restauration (seconde)..... 32
Révision de la Constitution (projet de)..... 242
Révolution de juillet 1830..... 68
Révolution de février 1848..... 169
Rhodez (troubles à)..... 268
Rivet (le général)..... 361
Riz cultivé en France..... 305
Ries..... 43
Rio-Nunez (indigènes du) châtiés..... 216
Risquons-tout (affaire de)..... 177
Robespierre (le dernier des)..... 281
Rode..... 85
Rogers (Samuel)..... 417
Rome..... 177
Rome (expédition de)..... 226, 230
Rome (siége de)..... 230
Rome (assemblée constituante de)..... 209
Rosalie (la sœur)..... 275
Ross (le capitaine)..... 13, 63
Rossi (assassinat du comte de)..... 205
Rossini..... 15
Rouen (insurrection à)..... 180
Roustchouk (combat de)..... 326
Rubini..... 381
Russie (la) occupe les Principautés, 1848..... 175
Russie (la) secourt l'Autriche contre la Hongrie. 183
Russie (la) en guerre contre la Porte et les puissances occidentales..... 318 et suivantes.

S

Pages.
Sacre de Charles X..... 50
Sacrilége (loi sur le)..... 49, 50, 83
Saint-Arnaud (le maréchal de)..... 325
Saint-Domingue..... 49
Saint-Germain-l'Auxerrois (l'église de) dévastée. 82
Sainte-Geneviève (église de)..... 313
Saint-Jean-d'Ulloa (prise du fort de)..... 122
Saint-Leu (le comte de)..... 6
Saint-Merry (combat du cloître)..... 96
Saint-Pol (le général de)..... 363
Saint-Simon (le comte de)..... 93
Saint-Simoniens (secte des)..... 93, 101
Saldanha (le duc de)..... 251
Saône-et-Loire (troubles dans le département de) 270
Sardaigne (la)..... 370
Saxe (troubles en)..... 171
Scribe..... 67
Sébastiani (Horace)..... 259
Sébastopol (siége de)..... 340 et suivantes.
Sébastopol (prise de)..... 408
Sémillante (perte de la frégate *la*)..... 376
Septembre (lois de)..... 129
Sergents de la Rochelle (conspiratien des quatre) 46, 78
Sforzeska (combat de)..... 211
Sibour (l'abbé) archevêque de Paris..... 210
Sicile (insurrection de la)..... 161
Siddons (Sarah)..... 97
Sidi-Brahim (désastre de)..... 136
Silicatisation (la)..... 293
Silistrie (siége de)..... 332
Simpson (Thomas) (voyage de)..... 127
Sinope (affaire de)..... 322
Situation de la France après le 2 décembre 1851. 286
Sociétés secrètes..... 78, 217
Solidarité républicaine (société de la)..... 216, 217
Sonderbund (défaite du)..... 159
Soult (le maréchal)..... 142, 265
Spohr..... 71
Spontini..... 69, 253
Staffalo (bataille de)..... 199
Statistique (commissions de)..... 285
Stauffen (bataille de)..... 203
Strasbourg (affaire de)..... 116
Subsistances (crise des)..... 161
Sucres (lois sur les)..... 141
Sud-Groënland (découverte du)..... 117
Suède..... 177, 365, 377
Suez (percement de l'isthme de)..... 395
Suisse (capitulation avec la)..... 9
Suisse (sociétés secrètes en)..... 71

T

Tabac (fabrication du)..... 313
Tage (entrée d'une flotte française dans le)..... 88
Taïti (l'île) placée sous le protectorat de la France 134, 136
Talleyrand-Périgord (le prince de)..... 127
Talma..... 57
Tao-Kwang, empereur de la Chine..... 227
Tarascon (troubles à)..... 89
Tchernaia (victoire de la)..... 408

Pages.

Téléphonie (nouveau système de)..... 251
Télégraphe électrique..... 147
Tehuantepec (isthme de)..... 309
Testament de Napoléon..... 30, 312, 353
Thiers (troubles à)..... 268
Thénétale (affaire de)..... 321
Toscane..... 165, 210
Touaregs (les)..... 417
Traktir (victoire du pont de)..... 408
Traité de Paris, 3, 6; — second, 23; — entre l'Angleterre et les États-Unis, 5; — pour la délivrance de la Grèce, 52, 67;—de Turkmand-Chai, 59; — d'Unkiar-Skélessi, 102; — de la Quadruple alliance, 106; id., 139; — de commerce avec la Belgique, 330;—entre la Prusse et l'Autriche, 332; — entre la France, l'Angleterre et la Suède, 337; de Paris, entre les puissances occidentales, la Russie et la Turquie, 391.
Transnonain (massacre de la rue)..... 106
Tripoli (différend avec la Régence de)..... 293
Trocadéro (prise de)..... 48
Tuileries (sac des)..... 160
Tunnel sous la Tamise..... 51
Turin (troubles à)..... 231

U

Unita Italia (procès de l')..... 251
Université (lutte entre le clergé et l')..... 151
Unkiar-Skélessi (traité d')..... 102

V

Vapeur appliquée à l'artillerie..... 53
Varsovie (prise de)..... 91
Vendée (commencement d'insurrection en). 92, 97
Venise (prise de)..... 22
Vera-Cruz (prise de la)..... 155
Vergara (traité de)..... 137
Vernet (Carle)..... 119
Vérone (congrès de)..... 44
Versailles (accident du chemin de fer de)..... 132
Vésuve (éruption du)..... 357
Vienne (congrès de)..... 6, 15
Vienne (conférences de)..... 324, 345, 386
Vienne (troubles à)..... 175, 191
Vienne (rentrée de l'empereur à)..... 201
Vienne (nouveaux troubles à)..... 203, 205
Villèle (M. de)..... 56
Voghéra (combat de)..... 211
Volta..... 57
Voltigeurs de Louis XIV..... 47
Vote sur le plébiscite du 2 décembre..... 264
Voyage du roi Louis-Philippe en Angleterre..... 136
Voyage de Napoléon III en Angleterre..... 355
Voyages de la reine Victoria en France... 136, 373

W

Waitzen (bataille de)..... 209
Walckenaer (le baron)..... 289
Walter Scott..... 109
Washington (défaite des Américains à)..... 5
Waterloo (bataille de)..... 24
Windischgraëtz (le prince)..... 193, 207
Wurtemberg..... 37

Z

Ypsilanti..... 10, 23, 29

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

Paris — Imprimerie Morris et Compagnie, rue Amelot, 64.